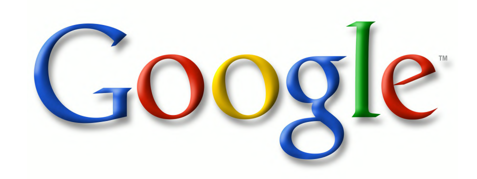
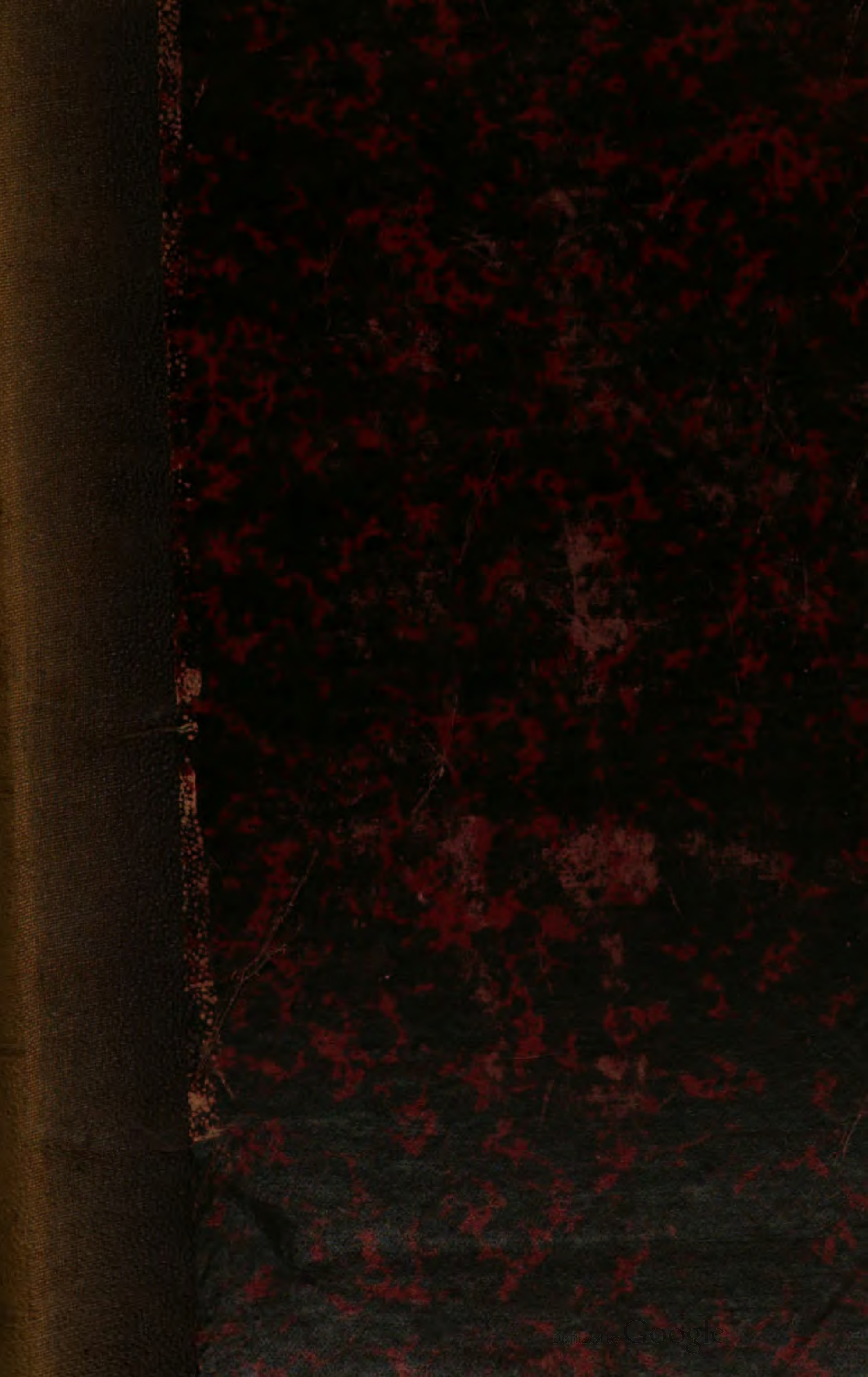
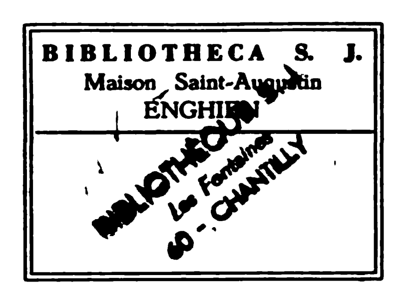
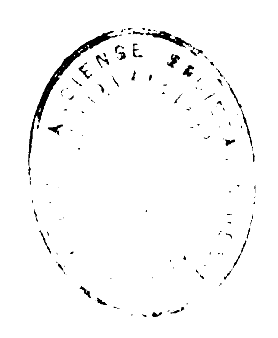





BIBLIOTHECA S. J.
Maison Saint-Augustin
ENGHIEN
Les Fontaines
60 - CHANTILLY

BIBLIOTHÈQUE

FRANCISCAINE



LA
CITÉ MYSTIQUE
DE DIEU

SOIT

LA VIE DE LA T.-S. VIERGE MARIE

MANIFESTÉE PAR LA MÊME SAINTE VIERGE A LA VÉNÉRABLE MÈRE

MARIE DE JÉSUS D'AGRÉDA

DE L'ORDRE DE SAINT-FRANÇOIS

Qui l'a écrite par le commandement de ses supérieurs et de ses confesseurs

Traduite de l'espagnol

PAR LE R. P. CROSET, FRANCISCAIN

REVUE PAR UN RELIGIEUX DU MÊME ORDRE

TOME II



PARIS

LIBRAIRIE DE Mme Ve POUSSIELGUE-RUSAND

RUE SAINT-SULPICE, 23

1857

LA

CITÉ MYSTIQUE

DE DIEU

CHAPITRE XXII

Comme sainte Anne accomplit dans ses couches ce qui était ordonné par la loi de Moïse, et comme Marie se comportait dans son enfance.

344. C'était un précepte de la loi dans le douzième chapitre du Lévitique, que si la femme enfantait une fille, elle fût tenue pour immonde pendant deux semaines, et qu'elle demeurât soixante-six jours dans la purification de l'enfantement (où elle n'en devait employer que trente-trois quand elle avait enfanté un mâle), et ayant accompli ceux de sa purification, il lui était ordonné d'offrir en holocauste à la porte du tabernacle un agneau d'un an pour les filles ou pour les mâles, et un pigeonneau ou une tourterelle pour le péché, le consignant au prêtre, afin qu'il l'offrît au Seigneur et priât pour elle, et qu'avec cela elle fût purifiée. L'accouchement de la très-heureuse Anne fut aussi pur et aussi privilégié qu'il était convenable à sa

divine fille, dont la pureté rejaillissait sur la mère. Bien qu'elle n'eût pas besoin pour cette raison d'aucune autre purification, elle satisfit pourtant à la loi, qu'elle accomplit fort ponctuellement; ainsi cette mère, qui était exempte des charges que la loi imposait touchant la purification, passa pour immonde aux yeux des hommes.

345. Les soixante-six jours de la purification étant passés, sainte Anne alla au temple tout enflammée d'une divine ardeur, et portant elle-même sa très-bénie fille : elle se présenta à la porte du tabernacle avec l'offrande que la loi exigeait, étant accompagnée d'une multitude innombrable d'anges, et y eut quelque conférence avec le souverain prêtre, le vénérable Siméon, qui, étant toujours fort assidu au temple, reçut par privilége cette singulière faveur, que toutes les fois que l'enfant Marie était présentée et offerte au Seigneur dans le temple, ce fut en sa présence et par son ministère : quoique le saint prêtre ne pénétrât point dans toutes ces occasions la dignité de cette divine Reine, comme nous le dirons dans la suite; mais il eut toujours de grands mouvements et de fortes impulsions dans son âme que cette fille était très-grande aux yeux de Dieu.

346. Sainte Anne lui offrit l'agneau et la tourterelle avec les autres choses qu'elle portait, et le conjura fort humblement et avec beaucoup d'ardeur de prier le Seigneur pour elle et pour sa fille, afin que, s'il se trouvait en elles quelque défaut, il le leur pardonnât. Sa divine Majesté n'eut rien à pardonner ni

en la fille ni en la mère, auxquelles la grâce était si abondante; mais il trouva plutôt des sujets de récompenses en leur profonde humilité, puisque, étant l'une et l'autre très-saintes, elles se croyaient pécheresses et se présentaient comme telles. Le saint prêtre reçut l'offrande, et en la recevant son âme fut enflammée et éprise d'une joie extraordinaire, et d'une consolation sensible; et, sans en comprendre la cause ni manifester ce qu'il ressentait, il dit en lui-même : Quelle nouveauté est celle-ci? Il pourrait bien être que ces femmes fussent parentes du Messie, qui doit venir? Demeurant dans cette agréable suspension, et pénétré de cette joie intérieure il leur témoigna une grande bienveillance. Et la sainte mère Anne entra alors avec sa très-sainte fille, qu'elle avait entre ses bras, et l'offrit au Seigneur avec des larmes de dévotion et de tendresse, comme étant la seule au monde qui connaissait le trésor qu'on lui avait donné en dépôt.

347. Sainte Anne renouvela alors le vœu qu'elle avait déjà fait d'offrir au temple sa première-née, lorsqu'elle serait arrivée à l'âge convenable : et étant illustrée dans ce renouvellement de vœu par une nouvelle grâce et une lumière spéciale du Très-Haut, elle entendit alors une voix qui lui disait intérieurement d'accomplir dans trois ans ce même vœu, de porter et d'offrir sa fille au temple. Cette voix fut comme l'écho de la très-sainte Reine, qui toucha le cœur de Dieu, afin qu'il résonnât dans celui de sa mère : car elles ne furent pas plutôt entrées dans le temple, que cette aimable enfant, voyant par ses yeux corporels la ma-

jesté et la grandeur de cet auguste temple consacré au culte et à l'adoration de la Divinité, son esprit en reçut des effets merveilleux, et elle aurait bien voulu s'y prosterner et en baiser le pavé, pour y adorer le Seigneur avec plus de marques d'humilité. Mais, ne pouvant pas effectuer par des actions extérieures ce qu'elle désirait, son affection intérieure y suppléa en adorant et bénissant Dieu avec un amour le plus sublime et un respect le plus profond qui se soient jamais trouvés ni qui se trouveront en aucune pure créature : et parlant dans son cœur au Seigneur, elle lui fit cette prière :

348. « Dieu très-élevé et incompréhensible, mon « Roi et mon Seigneur, digne de toute gloire, de toute « louange et de tout honneur, je vous adore dans ce « saint lieu, qui est votre temple; moi qui ne suis « qu'une vile et abjecte poussière, mais pourtant l'ou- « vrage de vos mains, je vous exalte et je vous glo- « rifie pour votre être et pour vos perfections infi- « nies; je rends grâces, autant que ma faiblesse me « le peut permettre, à votre libérale bonté de m'avoir « accordé le bonheur de voir ce saint temple et cette « maison d'oraison où vos prophètes et mes anciens « pères vous ont loué et béni, et où votre miséricorde « magnifique a opéré envers eux de si grandes mer- « veilles et des mystères si profonds. Daignez, Sei- « gneur, m'y recevoir, afin que je puisse vous y « servir au temps que votre sainte volonté l'a dé- « terminé. »

349. Celle qui était la Reine de tout l'univers fit

cette très-humble offrande en qualité de servante du Seigneur ; et, en témoignage de l'acceptation que le Très-Haut en faisait, une très-claire lumière descendit du ciel d'une manière sensible sur l'enfant et sur la mère, les remplissant de nouvelles splendeurs de grâce. Alors il fut redit à sainte Anne qu'elle offrît sa fille en sa troisième année dans le temple ; parce que la grande complaisance que le Très-Haut en devait recevoir ne permettait pas un plus long délai, non plus que l'ardente affection et le désir extrême que la divine enfant avait de se consacrer entièrement à sa Majesté. Les saints anges de sa garde, et une multitude innombrable d'autres qui l'assistèrent à cette cérémonie, chantèrent de très-douces louanges à l'auteur de tant de merveilles ; mais il n'y eut, de toutes les personnes qui s'y trouvaient, que notre auguste Princesse et sa sainte mère Anne qui entendissent cette céleste musique, y apercevant intérieurement et extérieurement ce qu'il y avait de spirituel et de sensible qui l'accompagnait : le vénérable Siméon reconnut pourtant quelque chose de cette lumière sensible. Après quoi sainte Anne s'en retourna chez elle, enrichie de son trésor et des nouveaux dons du Très-Haut.

350. A la vue de toutes ces merveilles, l'ancien serpent avait un désir ardent d'y découvrir la vérité ; mais le Seigneur la lui cacha, ne lui permettant d'y pénétrer que ce qu'il avait déterminé pour sa plus grande gloire, afin que, détruisant toutes ses vaines prétentions, il s'en servît comme d'instrument dans l'exécution de ses justes et impénétrables jugements.

Cet ennemi de tout bien tirait plusieurs conjectures sur les nouveautés qu'il découvrait dans la mère et dans la fille. Mais voyant qu'elles portaient des offrandes au temple, qu'elles observaient comme pécheresses ce que la loi commandait, et qu'elles demandaient au prêtre qu'il priât pour elles, afin que le Seigneur leur pardonnât; tout cela fut cause qu'il se méprit, et qu'il apaisa sa fureur dans la créance que cette mère et cette fille étaient comprises sous son empire comme les autres femmes, et que toutes étaient dans le même état, quoique les unes fussent plus parfaites et plus saintes que les autres.

351. Notre auguste et tendre Reine était traitée comme les autres enfants de son âge. Sa nourriture était commune, quoique fort petite pour la quantité; il en était de même de son sommeil, auquel il fallait la provoquer. Mais elle n'était point fâcheuse, et ne pleura jamais par les petits chagrins des autres enfants, ses larmes étant extrêmement douces et paisibles; elle pleurait et sanglotait souvent (quoiqu'en Reine et en Maitresse, et en la manière que la tendresse de son âge le permettait) pour les péchés du monde, pour en obtenir le remède, et pour la venue du Rédempteur des hommes, sans qu'on en découvrît la cause merveilleuse. Son air était (même dans son enfance) ordinairement joyeux, agréable, mêlé néanmoins de quelque sévérité, et l'on y découvrait une rare majesté sans qu'il y eût jamais rien de puéril; elle recevait pourtant dans de certaines rencontres les caresses qu'on lui faisait; mais à l'égard de celles qui

n'étaient point de sa mère (étant par conséquent moins réservées), elle en modérait ce qu'il y avait d'imparfait par une vertu singulière et par le sérieux qu'elle témoignait. La prudente et vénérable mère Anne traitait sa fille avec un soin incomparable et avec des marques de l'amour le plus tendre : son père Joachim l'aimait aussi d'une affection sainte et paternelle, bien qu'il ignorât alors le mystère que sa fille renfermait; et cette aimable enfant lui témoignait une grande amitié comme celle qui le connaissait déjà pour père et pour celui qui était si fort aimé de Dieu. Et, quoi qu'elle en reçût plus de caresses que des autres, Dieu inspira néanmoins dès lors et au père et à tous les autres un respect si extraordinaire et une si grande pudeur pour celle qu'il avait choisie pour être sa Mère, que même la sincère affection et l'amour de son père étaient toujours fort réservés et modérés dans les démonstrations sensibles qu'elle en recevait.

352. La Reine enfant était en toutes choses reconnaissante, très-parfaite et admirable. Et, bien qu'elle passât dans son enfance par les lois communes de la nature, elles ne causèrent pourtant aucun empêchement à la grâce, puisque, lors même qu'elle dormait, les actions intérieures de l'amour et les autres effets de la même grace, qui ne dépendent point des sens extérieurs, ne cessaient point en elle et n'étaient nullement interrompus. Et, quoique plusieurs autres âmes aient pu aussi recevoir cette insigne faveur, le pouvoir divin nous en ayant donné divers exemples, il est néanmoins très-certain que Dieu départit cette grâce

à celle qu'il avait élue pour être sa Mère et la Reine de toutes les créatures, en un degré si haut, que personne d'entre elles n'y pourra jamais arriver ni le concevoir. Dieu parla à Samuel (1), à d'autres saints et à d'autres prophètes dans leur sommeil, et suscita à plusieurs des visions ou des songes mystérieux (2), car il importe fort peu à son pouvoir, quand il veut éclairer un entendement, que les sens extérieurs dorment d'un sommeil naturel ou qu'ils soient suspendus par la force, qui les ravit dans l'extase, puisque dans tous les deux ils cessent, et que l'esprit peut sans leur concours entendre, agir et parler avec ses objets proportionnés. Ce privilége fut perpétuel en notre Reine dès sa conception jusqu'à présent, et le sera pendant toute l'éternité, son état n'étant point un état de voyagère dans ces grâces, n'y ayant aucun intervalle, comme il y en a à l'égard des autres créatures. Lorsqu'elle était seule ou qu'on la mettait dans son berceau pour dormir, ce qu'elle ne faisait que fort sobrement, elle conférait sur les mystères et les louanges du Très-Haut avec les saints anges de sa garde, et jouissait des divines visions et des entretiens de sa Majesté Et, parce que ses conversations avec les anges étaient très-fréquentes, je dirai dans le chapitre suivant en quelles manières ils se manifestaient à elles, et quelque chose de leurs excellences.

353. Reine du ciel, Vierge sainte, si vous écoutez comme mère pitoyable et comme ma charitable mat-

(1) I Reg., III, 4. — (2) Gen., XXXVII, 5 et 6.

tresse, mes ignorantes grossièretés sans vous en offenser, je proposerai à votre bonté magnanime quelques doutes qui me sont venus sur ce chapitre. Que s'il se trouve dans mon ignorance et dans ma trop grande hardiesse quelque manquement, au lieu de me répondre, corrigez-moi, ma divine Princesse, par votre miséricorde maternelle. Mon doute est, si vous sentiez en votre enfance la nécessité et la faim que les autres enfants ressentent naturellement? Et supposé que vous endurassiez ces peines, comment demandiez-vous les aliments et les secours nécessaires, ayant une patience si admirable, pendant qu'aux autres enfants les pleurs servent de langue et de paroles? J'ignore aussi si les sujétions de cet âge étaient pénibles à votre Majesté, comme de vous emmailloter et développer votre corps virginal, vous donner la nourriture enfantine et autres choses semblables que tous les enfants reçoivent sans avoir, pour les connaître, l'usage de la raison, dont vous étiez pourtant douée, ma divine Dame, pour faire discerner tout ce qui vous arrivait? Car il me semble presque impossible qu'il n'y eût quelque excès ou quelque manquement en la manière, au temps, en la quantité et en d'autres circonstances, vous y considérant dans votre enfance, très-grande en sagesse, pour donner à toutes choses leur juste poids. Votre prudence céleste vous y faisait conserver un maintien majestueux; votre âge, la nature et ses lois exigeaient le nécessaire; et si pourtant vous ne le demandiez pas en pleurant comme une enfant, ni en parlant comme une grande fille, ni l'on ne pénétrait

pas vos pensées et l'on ne vous traitait point selon l'usage de la raison que vous aviez, ni votre sainte mère ne le pouvait pas connaître, ni toujours rencontrer son heure, ignorant le temps et la manière, ne pouvant non plus servir votre Majesté en toutes choses. Tout cela me cause de l'admiration, et me fait naître le désir de connaître les mystères que toutes ces choses renferment.

—

Réponse et instruction de la Reine du ciel.

354. Ma fille, je réponds fort agréablement à votre admiration. Il est vrai que j'eus la grâce et l'usage de la raison dès le premier instant de ma conception, comme je vous l'ai déjà si souvent fait connaître, que j'ai passé par les sujétions de l'enfance comme les autres enfants, et qu'on m'éleva selon l'ordre commun de tous. Je fus sujette à la faim, à la soif, au sommeil et aux autres peines corporelles, ayant été soumise à ces accidents comme fille d'Adam; parce qu'il était juste que j'imitasse mon très-saint Fils, qui reçut ces disettes et ces peines, afin qu'il méritât par leur moyen et que je servisse d'exemple avec sa Majesté aux autres mortels qui le devaient imiter. Comme je me réglais par la divine grâce, je prenais la nourriture et le sommeil avec la discrétion requise, et avec plus de

sobriété que les autres, n'en recevant que ce qui était précis et nécessaire pour mon accroissement, et pour la conservation de ma vie et de ma santé; parce que l'excès de ces choses n'est pas seulement contraire à la vertu, mais il est aussi ennemi de la nature, qui en est altérée et détruite. La faim et la soif m'étaient plus sensibles qu'aux autres enfants, à cause de mon juste tempérament et de ma complexion délicate : c'est pourquoi le défaut de nourriture m'était plus dangereux; mais si on ne me la donnait pas en son temps, ou qu'on y excédât, je prenais patience jusqu'à ce que l'occasion se présentât de la demander par quelque décente démonstration. Je me passais aussi plus facilement du sommeil à cause de la liberté que j'avais dans ma petite solitude, de voir les anges et de conférer avec eux des mystères divins.

355. Je ne ressentais aucune peine de me voir enveloppée, pressée et attachée dans mon maillot, mais au contraire, une joie particulière à cause de la lumière que j'avais que le Verbe incarné devait souffrir une mort très-honteuse et être ignominieusement attaché. Lorsque j'étais seule dans cet âge, je me mettais en forme de croix, priant à son imitation, parce que je savais que mon Bien-Aimé devait mourir en elle, bien que j'ignorasse alors que le divin crucifié dût être mon Fils. Je souffris toutes les incommodités qui m'arrivèrent durant toute ma vie, avec résignation et avec joie, parce que je fus toujours intérieurement pénétrée d'une considération, que je veux être inviolable et perpétuelle en vous, c'est que vous

pesiez dans votre cœur et dans votre entendement les vérités infaillibles que je contemplais et que je méditais, afin que vous fassiez le discernement et le jugement solide de toutes choses, et que vous donniez à chacune son juste prix, sans qu'il s'y trouve aucune tromperie ni injustice, dans lesquelles les enfants d'Adam sont ordinairement plongés; et je ne veux point, ma fille, que vous soyez dans cet aveuglement.

356. Je ne fus pas plutôt venue au monde, et je n'eus pas plutôt vu le jour, que je sentis les effets des éléments, les influences des planètes et des astres, la terre qui me recevait, les aliments qui me nourrissaient, et toutes les autres causes de la vie. Je rendis des actions de grâces infinies à Celui qui en était l'auteur, reconnaissant ces œuvres pour un bienfait singulier qu'il me faisait, et non point pour une obligation qu'il me dût. C'est pourquoi, lorsqu'il me manquait ensuite quelque chose de celles dont j'avais besoin, je déclarais et j'avouais sans me troubler, au contraire avec une sensible joie, que l'on pratiquait à mon égard ce qui était raisonnable, parce que tout ce que l'on me donnait était par grâce, sans l'avoir mérité, et que l'on m'aurait fait justice de m'en priver. Or sachez, ma fille, qu'en me faisant ce discours à moi-même, je reconnaissais une vérité que la raison humaine ne peut nier ni ignorer; quel est donc le jugement des hommes, lorsque manquant de quelque chose qu'ils souhaitent avec plus de passion et qui leur est le plus souvent nuisible, ils s'attristent et s'emportent les uns contre les autres, s'irritant même

contre Dieu, comme s'ils en recevaient quelque tort? Qu'ils s'interrogent eux-mêmes, de quels trésors et de quelles richesses ils étaient en possession avant que de recevoir la vie. Quels services rendirent-ils au Créateur afin qu'il la leur donnât? Et si le néant ne pouvait acquérir autre chose que le néant, ni mériter l'être qu'on lui donna dans ce même néant, quelle obligation de justice y a-t-il de lui conserver ce qu'on lui a donné par grâce? Lorsque Dieu l'eut créé, ce ne fut pas un bienfait que sa Majesté se fit à elle-même, mais au contraire il le fut aussi grand pour la créature que l'étaient l'être et la fin pour laquelle on le lui donnait. Et si en recevant l'être il contracta une dette qu'il ne pourra jamais payer, qu'il dise le droit qu'il a maintenant, afin que lui ayant donné l'être sans l'avoir mérité, l'on soit dans l'obligation de le lui conserver après s'en être si souvent rendu indigne? D'où tirera-t-il le contrat et la caution, afin que rien ne lui manque?

357. Que si avec le premier mouvement et avec la première opération qu'il reçut en la création, il contracta une dette qui l'obligea plus étroitement, comment ose-t-il demander avec impatience ce second mouvement ou cette opération de la conservation? Et si nonobstant tout cela la souveraine bonté du Créateur lui fournit gratuitement le nécessaire, pourquoi se trouble-t-il, lorsque le superflu lui manque? O ma fille! quel désordre si exécrable et quel aveuglement si odieux est celui des mortels! Ils reçoivent ce que le Seigneur leur donne par une pure grâce sans le

connaître et sans y satisfaire; ils s'inquiètent et s'enorgueillissent sur ce qu'il leur refuse par justice et bien souvent par une grande miséricorde, se le procurant même par des voies injustes et illicites, courant ainsi avec précipitation après le dommage qui les suit. Par le seul premier péché que l'homme commet en perdant Dieu, il perd aussi l'amitié de toutes les créatures; et si le même Seigneur ne les retenait, elles s'uniraient toutes pour venger son injure, et refuseraient à l'homme les opérations et les secours par lesquels elles le conservent et lui donnent la vie. Le ciel le priverait de sa lumière et de ses influences, le feu de sa chaleur, l'air lui refuserait la respiration, et toutes les autres choses à leur manière en feraient de même, parce qu'elles y seraient obligées avec justice. Que l'homme donc, ingrat et abject, s'humilie, et qu'il prenne garde de ne point thésoriser l'ire du Seigneur pour ce jour assuré des grandes assises et des comptes universels, lorsque la terre refusera ses fruits, les éléments leur doux accord et leur concours, et que toutes les autres créatures s'armeront pour venger les injures qu'on aura faites au Créateur (1), jour auquel toutes ses obligations lui paraîtront si formidables.

358. Et vous, ma chère amie, évitez une si noire ingratitude, reconnaissez avec humilité que vous avez reçu l'être et la vie par grâce, et que c'est aussi par grâce que Celui qui en est l'auteur vous la conserve;

(1) Sap., v, 18.

que vous recevez gratuitement tous les autres bienfaits sans les avoir mérités, et qu'en recevant beaucoup et payant toujours moins, vous vous en rendez tous les jours plus indigne, pendant que la libéralité du Très-Haut s'augmente à votre égard, et que vos obligations s'augmentent par conséquent à l'égard de sa Majesté (1). Je veux que vous fassiez continuellement cette considération, afin qu'elle vous anime et vous excite à pratiquer plusieurs actes de vertus. Si les créatures qui sont dépourvues de raison manquent à vous secourir dans vos nécessités, je veux aussi que vous vous en réjouissiez au Seigneur, que vous en rendiez grâces à sa Majesté, et que vous les bénissiez de ce qu'elles obéissent au Créateur. Et si les raisonnables vous persécutent, aimez-les de tout votre cœur, les regardant comme les instruments de la justice divine, afin qu'elle se satisfasse en quelque chose de ce que vous lui devez. Et soyez persuadée que la miséricorde infinie se sert bien souvent des afflictions, des adversités et des tribulations pour vous enflammer davantage à son amour et pour vous consoler; car outre que vous les avez méritées par vos péchés, elles servent d'ornement à votre âme, et vous sont comme des joyaux fort précieux dont votre Époux vous enrichit.

359. Voilà la réponse à votre doute : je vais vous donner maintenant l'instruction que je vous ai promise à la fin de tous les chapitres. Considérez donc, ma

(1) Rom., II, 5.

fille, avec quelle ponctualité ma sainte mère Anne accomplit le précepte de la loi du Seigneur, à qui cette exactitude fut très-agréable. Vous la devez imiter en cela, en observant inviolablement tout ce que votre règle et vos constitutions vous ordonnent; car Dieu récompense libéralement cette fidélité, et se sent extrêmement offensé quand on le sert avec négligence. Je fus conçue sans péché, c'est pourquoi il n'était pas nécessaire que j'allasse trouver le prêtre, afin que le Seigneur me purifiât; ma mère n'était point aussi dans cette nécessité, puisqu'elle était fort sainte et sans péché. Nous obéîmes néanmoins avec humilité à la loi, et par cette soumission nous méritâmes de grands accroissements de vertus et de grâce. Le mépris que l'on fait des lois justes et bien ordonnées, et la dispense que l'on en donne à tout moment, font perdre le culte et la crainte de Dieu, confondant et détruisant aussi le gouvernement humain. Prenez garde de n'être point trop facile à la dispense des obligations de votre religion ni pour vous ni pour les autres. Et lorsque la maladie ou quelque autre chose juste et raisonnable le permettra, que ce soit avec discrétion et par le conseil de votre confesseur, justifiant toujours votre conduite devant Dieu et devant les hommes par la vertu de l'obéissance. Si vous vous trouvez quelquefois fatiguée, ou que vos forces soient diminuées, ne relâchez point sitôt de vos rigueurs, car Dieu vous les donnera selon votre foi; mais ne donnez jamais aucune dispense à cause des occupations, préférez le plus essentiel à ce qui l'est moins,

et le Créateur aux créatures; car en qualité de supérieure vous aurez moins d'excuses, puisque dans l'observation des lois, vous devez être la première par votre exemple; vous n'aurez jamais pour vous de considérations humaines, quoique vous en ayez quelquefois pour vos sœurs et pour vos inférieures. Et sachez, ma très-chère, que j'exige de vous le bien le plus grand et le plus parfait; c'est pourquoi cette sévérité est nécessaire, parce que l'étroite observation des préceptes est une dette que l'on a contractée à l'égard de Dieu et des hommes. Que personne ne se flatte donc d'avoir satisfait à ce qu'il doit au Seigneur, s'il reste redevable envers son prochain, auquel il doit encore le bon exemple, en évitant de lui donner aucune occasion d'un véritable scandale. — Reine et Maîtresse de tout ce qui est créé, je voudrais acquérir la pureté et la vertu des esprits angéliques, afin que cette partie de moi-même qui appesantit l'âme, fût plus prompte à pratiquer tout ce que vous me marquez dans votre céleste instruction. Je suis pesante à moi-même, mais je tâcherai, ma divine Princesse, avec le secours de votre intercession, et avec la faveur de la grâce du Très-Haut, d'obéir à votre volonté et à la sienne avec promptitude et avec la plus forte affection de mon cœur. Continuez-moi, Vierge sacrée, votre protection et votre très-sainte et très-relevée instruction.

CHAPITRE XXIII

Des devises avec lesquelles les saints anges de la garde de la très-sainte Marie se manifestaient à elle, et de leurs perfections.

360. Nous avons déjà dit qu'il y eut mille anges destinés pour la garde de notre Reine, quoique les autres personnes particulières n'en aient ordinairement qu'un. Mais selon la dignité de la très-auguste Marie, nous devons être persuadés que ses mille anges la gardaient et l'assistaient avec encore bien plus de vigilance et de soins que les autres anges ne gardent et n'assistent les âmes des personnes du commun qui leur sont recommandées. Outre ce nombre de mille, qui étaient pour sa garde ordinaire et les plus assidus, elle en avait dans de diverses occasions plusieurs autres à son service, principalement après qu'elle eut conçu le Verbe incarné. J'ai dit aussi que Dieu fit le choix de ces mille anges au commencement de la création de tous, de la justification des bons et de la chute des méchants, lorsque après leur avoir proposé l'objet de la Divinité comme voyageurs, la très-sainte humanité que le Verbe devait prendre, et sa très-pure Mère, qu'ils devaient reconnaître pour

leurs supérieurs, leur furent aussi proposées et manifestées.

361. Lorsque j'ai parlé ci-dessus de la punition des anges apostats et de la récompense des fidèles, dans laquelle le Seigneur garda la due proportion en sa très-juste équité, j'ai dit qu'il y eut dans cette récompense accidentelle quelque diversité entre les saints anges, causée par les affections différentes qu'ils eurent sur les mystères du Verbe incarné et de sa très-pure Mère, arrivant selon l'ordre de ces mêmes affections à la connaissance de ces mystères, avant et après la chute des mauvais anges. Et le choix qu'on en fit pour accompagner et pour servir la très-pure Marie et le Verbe incarné, est renfermé dans cette récompense accidentelle aussi bien que la manière de se manifester en la forme qu'ils prenaient, quand ils se rendaient visibles à notre grande Reine et quand ils la servaient. Voilà ce que je prétends déclarer dans ce chapitre, en avouant mon incapacité; car il est bien difficile de réduire à des raisonnements et à des termes matériels les perfections et les opérations des esprits intellectuels, et si fort élevés au-dessus de nos faibles conceptions. Mais si je passais sous silence cet article, j'omettrais dans cette histoire une grande partie des plus excellentes occupations que la Reine du ciel eut dans le temps qu'elle fut voyageuse : parce qu'après les œuvres qu'elle exerçait envers le Seigneur et avec lui, la plus continuelle de ses applications et ses plus fréquents entretiens étaient avec les esprits angéliques, ses mi-

nistres; et si nous ne touchions cet illustre endroit, le récit de cette très-sainte vie serait imparfait.

362. Supposant tout ce que j'ai dit jusqu'à présent touchant les ordres, les hiérarchies et la différence de ces mille anges, je parlerai ici de la forme en laquelle ils apparaissaient à leur Reine et Maîtresse, réservant les apparitions intellectuelles et imaginaires pour un autre chapitre, auquel je raconterai expressément les manières des visions qu'avait notre auguste Princesse. Les neuf cents anges qui furent élus et pris d'entre les neuf chœurs, au nombre de cent de chaque chœur, furent choisis et tirés d'entre ceux qui se portèrent et se distinguèrent le plus en la vénération, en l'amour et en la révérence admirable pour l'auguste Marie. Et lorsqu'ils lui apparaissaient, ils avaient la forme de jeunes hommes d'une excellente et charmante beauté. Ce merveilleux corps manifestait fort peu du terrestre, parce qu'il était très-pur et comme un cristal animé et rayonnant de cette heureuse lumière de l'empyrée; de manière que les corps de ces princes célestes ressemblaient à des corps glorieux et brillants de gloire. Ils joignaient à cette beauté une gravité noble, un air majestueux et un aimable sérieux. Leurs vêtements étaient pompeux et magnifiques, enrichis d'une agréable splendeur, semblables à un or émaillé et embelli des plus fines couleurs, causant à la vue une admirable et très-belle variété; l'on découvrait pourtant que toute cette parure ou forme visible n'était point proportionnée à l'attouchement, et que les mains n'y pouvaient rien

discerner, quoique la vue en aperçût les merveilles comme elle aperçoit les rayons majestueux du soleil, qui, entrant par nos fenêtres, nous découvrent les atomes; la splendeur de ces anges était incomparablement plus agréable et plus belle.

363. Outre ce brillant ornement, ils avaient sur leurs têtes des couronnes de fleurs les plus exquises et les plus rares, qui exhalaient des odeurs très-douces, n'ayant rien de terrestre; mais elles étaient toutes spirituelles et célestes. Ils portaient en leurs mains des palmes tissues de variété et de beauté, qui signifiaient les vertus que la très-sainte Marie devait pratiquer, et les couronnes qu'elle devait acquérir en un très-haut degré de sainteté et de gloire; ils semblaient les lui offrir par avance d'une manière cachée, quoique avec des effets d'un enjouement sensible. Ils portaient aussi en leurs poitrines de certaines devises, qui avaient quelque rapport à ces glorieuses marques des ordres militaires, et qui signifiaient par des chiffres éclatants et mystérieux, ces mots : *Marie, Mère de Dieu,* dont ces aimables princes célestes se tenaient fort glorifiés et se servaient comme d'un de leurs plus beaux ornements; mais ce merveilleux secret ne fut manifesté à notre auguste Reine que dans l'instant qu'elle conçut le Verbe incarné.

364. La devise que ces chiffres marquaient causait une singulière admiration à la vue par la splendeur extraordinaire qui en sortait, et qui se distinguait sur tout ce qui servait d'ornement et d'éclat aux anges; ses aspects et ses brillants variaient aussi

d'une manière très-agréable, cette variété nous signifiant la diversité des mystères et des excellences que cette sainte Cité de Dieu renfermait. Elle contenait le titre le plus auguste et la dignité la plus haute qu'une pure créature pût recevoir : *Marie, Mère de Dieu*, parce qu'avec ce titre ils honoraient plus leur Reine et la nôtre, et ils en étaient aussi eux-mêmes fort honorés, le portant comme sa livrée et comme le prix que la dévotion et la vénération distinguée qu'ils eurent pour celle qui fut digne d'être honorée de toutes les créatures, leur avaient acquis. Heureuses mille fois celles qui mériteront le singulier retour de l'amour de Marie et de son très-saint Fils !

365. Les effets que ces princes célestes, aussi bien que leurs ornements, causaient à notre auguste Marie, ne peuvent être exprimés que par elle seule. Ils lui manifestaient par des emblèmes mystérieux la grandeur de Dieu, ses attributs et les faveurs qu'elle en avait reçues et qu'elle en recevait, l'ayant créée, élue, enrichie et rendue bienheureuse par tant de dons du Ciel et des trésors de la divine droite, ce qui la mouvait et l'enflammait dans de très-grands embrasements de l'amour divin et de ses louanges. Toutes sortes de vertus et de perfections croissaient en elle avec l'âge et avec ces heureux événements; mais dans l'incarnation du Verbe elles eurent une bien plus grande étendue, parce que ses anges lui expliquèrent les glorieux et mystérieux chiffres qu'ils portaient, et dont l'intelligence avait été cachée jusqu'alors à notre aimable Reine. Dans la connaissance qu'elle eut

de sa dignité et des grandes obligations qu'elle avait à Dieu par la déclaration de ces chiffres amoureux, l'on ne put assez dignement exagérer combien d'amour, d'humilité et de tendres affections ces considérations causaient et excitaient dans le cœur candide de la très-pure Marie, qui se connaissait incapable et indigne d'un mystère si ineffable, et de cette si haute dignité de Mère de Dieu.

366. Les soixante-dix séraphins d'entre les plus proches du trône de la Divinité qui assistaient notre jeune Reine, furent de ceux qui se distinguèrent le plus en la dévotion et en l'admiration de l'union hypostatique des deux natures, la divine et l'humaine, en la personne du Verbe; parce qu'étant plus proches de Dieu par la connaissance et par l'amour, ils désirèrent plus particulièrement et avec plus de zèle que ce mystère s'opérât dans le sein d'une femme; la récompense de leur gloire essentielle et accidentelle répondit à cette singulière et distinguée affection. Et c'est à cette gloire accidentelle, dont je fais ici mention, qu'appartient d'assister la très-sainte Marie, et aux mystères qui s'opérèrent en elle.

367. Lorsque ces soixante-dix séraphins se rendaient visibles, la divine Reine les voyait en la même forme qu'Isaïe (1) en vit dans une vision imaginaire, ayant six ailes, deux qui voilaient leur face; nous signifiant par cette humble figure l'obscurité de leur entendement, pour pénétrer les mystères au service

(1) Isa., VI, 2.

desquels ils étaient destinés, et qu'étant prosternés devant la majesté et la grandeur de leur Auteur, ils croyaient ces mystères et les découvraient à travers le voile de l'obscure connaissance qu'ils en recevaient, et par cette même connaissance ils exaltaient les saints et incompréhensibles jugements du Très-Haut par des louanges éternelles. Deux autres, qui voilaient leurs pieds, parties du corps les plus basses, et qui touchent la terre; et en cela ils signifiaient la Reine et Maîtresse du ciel, qui était d'une nature humaine et terrestre; ils la voilaient pour marquer la vénération qu'ils lui portaient, comme à la plus relevée de toutes les créatures, et à cause de son ineffable dignité et de sa grandeur immédiate à celle de Dieu et au-dessus de tout entendement créé; ils couvraient aussi leurs pieds, pour signifier que, quoiqu'ils fussent des séraphins et si élevés en la gloire, leurs pas néanmoins ne pouvaient être comparés à ceux de Marie, non plus qu'à ceux de sa dignité et de ses excellences.

368. Ils volaient avec les deux ailes qu'ils avaient à leur poitrine, ou ils étendaient ces deux mêmes ailes, pour donner à entendre par là deux choses. L'une, le mouvement continuel, ou le vol de leur amour pour Dieu, des louanges et du profond respect qu'ils lui rendaient; l'autre, qu'ils découvraient l'intérieur de leur cœur à la très-sainte Marie, dans lequel elle découvrait comme dans un miroir très-pur les rayons de la Divinité; car il n'était pas convenable, ni quasi possible, qu'elle lui fût si souvent manifestée en elle-même pendant qu'elle était voya-

geuse. C'est pourquoi la très-heureuse Trinité ordonna que sa Fille et son Épouse eût les séraphins, qui sont les créatures les plus proches de la Divinité, afin que cette grande Reine y vît représenté comme dans une vive image ce qu'elle ne pouvait pas toujours voir en son original.

369. La divine Épouse jouissait par ce moyen comme du portrait de son bien-aimé dans l'absence où elle en était en qualité de voyageuse, et par la vue et les conférences qu'elle avait avec ces ardents et suprêmes princes, elle était toute pénétrée des flammes de son saint amour. La manière de communiquer avec eux, outre la sensible, était la même qu'ils gardaient entre eux, les supérieurs illuminant les inférieurs selon leur ordre, comme j'ai dit ailleurs; car bien que la Reine du ciel leur fût supérieure et plus grande qu'eux tous en dignité et en grâce, néanmoins en la nature, selon David (1), l'homme a été fait moindre que les anges, et l'ordre commun d'illuminer et de recevoir ces influences divines suit la nature, et non point la grâce.

370. Les autres douze anges, qui sont ceux des douze portes dont saint Jean a fait mention dans le chapitre 21 de l'Apocalypse, comme j'ai dit ci-dessus, se distinguèrent en amour et en louanges en voyant que le Fils de Dieu s'incarnait pour être le Maître des hommes, pour converser avec eux, pour les racheter, et pour leur ouvrir les portes du ciel par ses

(1) Ps. VIII, 6.

mérites, sa très-sainte Mère étant coadjutrice de cet admirable mystère. Ces saints anges s'arrêtèrent particulièrement à des œuvres si merveilleuses, et aux voies que Dieu devait enseigner, afin que les hommes arrivassent à la vie éternelle, lesquelles étaient signifiées par les douze portes qui répondent aux douze tribus. Pour récompense de cette singulière dévotion, Dieu destina ces saints anges pour être témoins et comme secrétaires des mystères de la Rédemption, et afin qu'ils coopérassent avec la Reine du ciel au privilége d'être Mère de miséricorde et médiatrice de ceux qui auraient recours à elle pour arriver à leur salut. C'est pourquoi j'ai dit ci-dessus que notre auguste Reine se sert particulièrement de ces douze anges, afin qu'ils protégent, illuminent et défendent ses dévots serviteurs dans leurs besoins, singulièrement pour les retirer du péché lorsqu'ils invoquent la très-sainte Vierge et qu'ils implorent leur protection.

371. Ces douze anges lui apparaissaient corporellement, comme les premiers dont j'ai déjà parlé, si ce n'est qu'ils portaient plusieurs couronnes et plusieurs palmes, qu'on découvrait en quelque manière qu'ils réservaient pour les dévots de cette divine Dame. Ils la servaient, et leur emploi particulier était de lui faire connaître la charité ineffable du Seigneur envers le genre humain, l'excitant à l'en louer et à le prier de l'exercer en faveur des hommes. Elle les envoyait, pour cette charitable négociation, porter ces demandes devant le trône du Père éternel; les

envoyant aussi pour inspirer et secourir ceux qui l'invoquaient avec dévotion, ou ceux qu'elle voulait protéger et assister dans leurs besoins, comme il arriva ensuite plusieurs fois aux apôtres, qu'elle favorisait par le ministère des anges dans les persécutions et dans les afflictions de la primitive Église; et jusqu'à présent ces douze anges exercent le même emploi, quoiqu'ils soient dans le ciel, assistant les dévots serviteurs de leur Reine aussi bien que la nôtre.

372. Les dix-huit anges, qui restent pour accomplir le nombre de mille, furent de ceux qui se distinguèrent en leur affection envers les travaux du Verbe incarné; c'est pourquoi ils acquirent une très-grande gloire. Ces anges apparaissaient à la très-sainte Marie avec une admirable beauté; ils étaient ornés de plusieurs devises de la Passion et d'autres mystères de la Rédemption; ils avaient particulièrement à leur poitrine une croix, et entre leurs bras une autre, l'une et l'autre d'une beauté singulière, d'un éclat et d'une splendeur extraordinaire. Un si rare ornement causait une grande admiration, des affections de compassion, et un tendre souvenir en notre divine Reine sur ce que le Rédempteur du monde devait souffrir, et l'excitait à rendre de ferventes actions de grâces et à reconnaître les bienfaits que les hommes devaient recevoir par les mystères de la Rédemption et par le rachat de leur captivité. La Princesse du ciel se servait plusieurs fois de ces anges pour les envoyer faire diverses demandes et

ambassades à son très-saint Fils pour le bien des âmes.

373. J'ai déclaré, sous ces différentes formes et devises, quelque chose des perfections et des opérations de ces esprits célestes, mais la déclaration en a été fort médiocre en comparaison de ce qu'ils contiennent véritablement : parce qu'ils sont des rayons invisibles de la Divinité, très-agiles en leurs mouvements et en leurs opérations, très-puissants en leur vertu, très-parfaits en leur connaissance, et sans y pouvoir rencontrer aucune erreur, immuables en leur nature et en leur volonté ; ce qu'ils apprennent une fois, ils ne l'oublient jamais et ne le perdent point de vue. Ils sont déjà remplis de grâce et de gloire sans danger de les perdre ; et, parce qu'ils sont incorporels et invisibles lorsque le Très-Haut veut favoriser quelqu'un d'entre nous de leur présence sensible, ils prennent un corps aérien, apparent et proportionné aux sens et à la fin pour laquelle ils le prennent. Tous ces mille anges de la Reine Marie avaient été choisis parmi les plus éminents de leur ordre : et cette supériorité consiste principalement en la grâce et en la gloire. Ils assistèrent à la garde de cette grande Reine, sans y jamais manquer, durant le cours de sa très-sainte vie ; et ils jouissent maintenant dans le ciel d'une joie accidentelle et fort singulière par sa présence et par sa compagnie. Et, bien qu'elle se serve en particulier de quelques-uns d'entre eux pour les envoyer, tous les mille néanmoins servent aussi dans de certaines occasions pour ce ministère, selon la disposition de la divine Providence.

Instruction que la Reine du ciel me donna.

374. Ma fille, je veux vous partager l'instruction de ce chapitre en trois articles. Le premier, que vous reconnaissiez par des louanges éternelles et par de continuelles actions de grâces la faveur que Dieu vous a faite en vous donnant des anges pour vous assister, vous enseigner, et vous conduire dans vos tribulations et dans vos peines. Les hommes oublient ordinairement ce bienfait par la plus noire de toutes les ingratitudes et par une très-lourde grossièreté, sans faire réflexion que le Très-Haut, par un effet de sa divine miséricorde et de son infinie bonté, a ordonné à ces princes célestes d'assister, de garder et de défendre les autres créatures terrestres, remplies de misères et de péchés, bien qu'ils soient d'une nature si spirituelle et si fort au-dessus de la leur, et ornés de tant de gloire, de dignité et de beauté : et par cet oubli ces malheureux ingrats se privent de plusieurs faveurs qu'ils en recevraient, et provoquent l'indignation du Seigneur; mais pour vous, ma très-chère fille, reconnaissez ce bienfait, et donnez-lui un juste et fervent retour.

375. Le second article est que vous portiez, en toutes sortes de temps et de lieux, un amour plein de respect et de reconnaissance à ces esprits célestes, comme si vous les voyiez de vos yeux corporels, afin

que vous viviez, par ce moyen, dans cette modestie et circonspection qu'exige la présence de ses nobles et saints courtisans; que vous ne vous hasardiez point de faire en leur présence ce que vous ne voudriez pas faire en public, et que vous tâchiez de les imiter autant qu'il vous sera possible dans le service du Seigneur, et de pratiquer fidèlement tout ce qu'ils demandent de vous. Or, sachez qu'étant bienheureux comme ils le sont, ils voient toujours la face de Dieu (1), et, lorsqu'ils vous regardent aussi, il n'est pas juste qu'ils y aperçoivent rien d'indécent. Remerciez-les de ce qu'ils vous gardent, vous défendent et vous protégent.

376. Enfin l'article troisième est que vous soyez fort attentive à leurs inspirations et à leurs avis, par lesquels ils vous meuvent et vous éclairent, pour conduire votre entendement et votre volonté dans la pratique de toutes les vertus par le souvenir du Très-Haut. Considérez combien de fois vous les avez appelés, et qu'ils vous ont répondu; combien de fois vous les avez cherchés, et que vous les avez trouvés; combien de fois vous leur avez demandé des nouvelles et des marques de votre bien-aimé, et qu'ils vous les ont données; combien de fois ils vous ont sollicitée d'aimer votre Époux, et reprise avec beaucoup de douceur de vos nonchalances et de vos lâchetés; et lorsque, par vos tentations et par vos faiblesses, vous avez perdu le pôle de la véritable lumière, ils vous ont cha-

(1) Matth., XVIII, 10.

ritablement attendue, soufferte et désabusée, en vous remettant dans le droit chemin des justifications du Seigneur et de ses témoignages. N'oubliez pas, ma chère fille, les grandes obligations que vous avez à Dieu de vous avoir si souvent favorisée par ses anges, et au-dessus même de plusieurs nations et générations : tâchez donc d'être reconnaissante à votre Seigneur et aux anges ses ministres.

CHAPITRE XXIV

Des saintes occupations et des exercices de la Reine du ciel pendant les dix-huit premiers mois de son enfance.

377. Le silence nécessaire des autres enfants dans leurs premières années, et leur état engourdi et bégayant, ne sachant ni ne pouvant parler, tout cela fut une vertu héroïque en notre Reine naissante; car, comme les paroles sont des productions de l'entendement et des indices de la raison, que l'auguste Marie eut très-parfaite dès l'instant de sa conception, si elle ne parla pas dès sa naissance, ce n'est pas qu'elle ne pût le faire, mais c'est qu'elle ne le voulut pas. Et quoique les forces naturelles manquent à tous les enfants pour ouvrir la bouche, pour remuer leur tendre

langue et pour prononcer les paroles, ce défaut ne se trouva point néanmoins dans l'enfance de Marie, parce que sa constitution était plus robuste, et que, si elle eût voulu se servir de l'empire et du domaine qu'elle avait sur toutes les créatures, toutes ses puissances et ses propres organes auraient obéi à sa volonté. C'est pourquoi le silence fut une très-grande vertu et une particulière perfection en elle, cachant par son moyen avec beaucoup de prudence la science aussi bien que la grâce, et évitant l'admiration qu'on aurait eue d'ouïr parler un enfant qui ne faisait que de naître. Que si c'est un sujet d'admiration d'entendre parler quelqu'un qui est dans une impossibilité naturelle de le faire, je doute fort s'il ne fut pas plus admirable de voir dans le silence pendant dix-huit mois Celle qui pouvait parler en naissant.

378. Ce fut par une disposition du Très-Haut que notre jeune Maîtresse garda le silence durant le temps que les autres enfants ne peuvent pas ordinairement parler. Elle se dispensa seulement de cette loi envers les saints anges de sa garde, ou lorsque dans sa solitude elle priait vocalement le Seigneur; car, quand il fallait qu'elle parlât à Dieu, auteur de ce bienfait, et avec les anges ses envoyés, lorsqu'ils conversaient visiblement avec elle, la raison qui l'obligeait de se taire avec les hommes n'avait aucun lieu dans cette occasion; au contraire, il était à propos qu'elle priât et conversât alors d'une voix articulée, puisque, n'ayant aucun empêchement en cette puissance, les organes qui la contenaient ne devaient pas être si longtemps

oisifs. Sa sainte mère Anne fut même comprise parmi ceux qui n'eurent pas le bonheur de l'ouïr parler en cet âge, et elle n'eut aucune connaissance aussi que sa sainte fille eût le pouvoir de le faire; et par là l'on comprend mieux que ce fut une vertu qu'elle pratiqua en se taisant durant ces premiers dix-huit mois de son enfance. Pendant ce temps-là, et lorsque sa sainte mère le jugea à propos, elle délia les mains à sa fille Marie, qui ne les eut pas plutôt en liberté qu'elle prit celles de son père et de sa mère, et les leur baisa avec une grande soumission et un très-profond respect: elle continua cette sainte pratique durant toute leur vie, leur demandant par quelques démonstrations, dans cet âge si tendre, leur bénédiction, et, pour en obtenir ce qu'elle souhaitait, elle adressait sa demande tacite au cœur de ses saints parents, ne voulant pas se faire entendre autrement. L'amour, le respect et l'obéissance qu'elle leur portait furent si grands, qu'elle n'y manqua jamais d'un seul point; elle ne leur donna non plus aucun chagrin ni aucune peine, parce qu'elle connaissait leurs pensées et prévenait leur volonté.

379. Elle était conduite en toutes ses actions et dans tous ses mouvements par le Saint-Esprit, de façon que tout ce qu'elle opérait était très-parfait : et en le pratiquant elle ne satisfaisait point néanmoins son très-ardent amour, car elle renouvelait continuellement ses ferventes affections pour tâcher d'acquérir de plus grandes grâces et de plus riches dons. Les révélations divines et les visions intellectuelles étaient fort fréquentes en notre jeune Reine, le Très-Haut l'assistant

toujours de sa protection. Et lorsque sa Providence suspendait pour elle quelquefois certaines visions ou intelligences, elle s'occupait alors à d'autres, parce que la claire vision de la Divinité (dont j'ai fait mention ci-dessus, en racontant comment les anges l'enlevèrent dans le ciel aussitôt qu'elle fut née) lui laissa de merveilleuses espèces de ce qu'elle avait connu; et dès lors, comme elle sortit de cet heureux cellier ornée et enrichie de charité (1), son cœur en fut si amoureusement pénétré, qu'en s'appliquant à cette contemplation elle en était toute embrasée; et comme son corps était tendre et faible, et son amour aussi fort que la mort (2), cet amour lui causait des douleurs inconcevables dont elle serait morte, si le Très-Haut ne l'eût fortifiée et ne lui eût conservé la vie par un miracle de sa toute-puissance. Néanmoins le Seigneur permettait plusieurs fois que ce très-pur et tendre corps tombât dans de grandes défaillances par la violence de l'amour, et que les anges la soutinssent et la soulageassent, afin d'accomplir ce qui est dit de l'Épouse : *Fulcite me floribus, quia amore langueo* (3): Appuyez-moi par des fleurs, car je languis d'amour. Ce fut un très-noble genre de martyre qui se réitéra une infinité de fois en notre divine Princesse, par lequel elle surpassa tous les martyrs en mérite aussi bien qu'en douleur.

380. La peine de l'amour est si douce et si désirable, que plus le sujet qui la cause en est digne, plus

(1) Cant.. II, 4. — (2) *Id.*, VIII, 6. — (3) *Id.*, II, 5.

la personne qui la ressent souhaite qu'on lui en parle, prétendant guérir sa plaie en la renouvelant. Cette très-agréable tromperie entretient une âme entre une vie pénible et une douce mort. C'est ce qui arrivait à notre aimable enfant lorsqu'elle parlait avec ses anges de son bien-aimé; car elle les interrogeait plusieurs fois et leur disait : « Ministres et envoyés de mon Sei-« gneur, très-beaux ouvrages de ses mains, étincelles « de ce feu divin qui embrase mon cœur, puisque « vous jouissez sans voile et sans énigme de sa beauté « éternelle, donnez-moi quelques nouvelles de mon « bien-aimé; dites-moi quelles sont les inclinations « de Celui pour qui je soupire. Avertissez-moi si par « malheur je ne lui aurais point déplu; apprenez-moi « ce qu'il désire et ce qu'il demande de moi, et ne « tardez pas de soulager ma peine, car je languis « d'amour. »

381. Sur quoi ces esprits suprêmes lui répondaient : « Très-chaste Épouse du Très-Haut, votre bien-aimé « est le seul qui est seul par lui-même; il n'a besoin « de personne, et tous ont besoin de lui. Il est infini « en ses perfections, immense en ses grandeurs, sans « limite en pouvoir, sans borne en sagesse, sans me-« sure en bonté; c'est lui qui a donné le principe à « tout ce qui est créé, sans en avoir aucun; c'est lui « qui gouverne le monde sans se fatiguer, qui le con-« serve quoiqu'il n'en ait nul besoin; qui orne toutes « les créatures de beauté, sans qu'aucune puisse com-« prendre la sienne, et qui rend par elle bienheureux « tous ceux qui arrivent à la contempler face à face.

« Toutes les perfections de votre Époux sont infinies,
« divine Princesse; elles surpassent notre entende-
« ment, et ses très-hauts jugements sont impénétrables
« à la créature. »

382. La très-sainte Marie passait son enfance en ces entretiens et en plusieurs autres que toutes nos connaissances ensemble ne peuvent pénétrer, tant avec ses anges qu'avec le Très-Haut, en qui elle était toute transformée. Comme il s'ensuivait de là que la ferveur et les véhéments désirs qu'elle avait de voir le souverain bien, qu'elle aimait au-dessus de toutes nos expressions, s'augmentaient, elle était plusieurs fois enlevée corporellement par la volonté du Seigneur et par le ministère des anges dans le ciel empyrée, où elle jouissait de la présence de la Divinité; la voyant quelquefois clairement, et d'autres fois seulement par des espèces infuses, mais très-relevées et très-claires dans cette sorte de vision. Elle y connaissait aussi clairement et intuitivement les anges, leurs degrés de gloire, leurs ordres, leurs hiérarchies, et découvrait d'autres grands mystères et secrets dans cette insigne faveur. Cette grâce lui étant très-souvent accordée, elle acquit par ces fréquentes visions de la gloire et de la divinité, et par les actes des vertus éminentes qu'elle pratiquait, une si grande et si ardente habitude d'amour de Dieu, qu'elle paraissait plutôt divine qu'humaine : il n'y avait aussi qu'elle seule qui pût être capable de cette admirable faveur et de tant d'autres qui l'accompagnaient; la nature mortelle de notre aimable Reine ne les aurait pas même pu recevoir sans

mourir, si elle n'eût été fortifiée et conservée par un miracle de la toute-puissance.

383. Quand elle était obligée de recevoir dans cette enfance quelque secours et quelque bienfait de ses parents ou de quelque autre créature, elle les recevait toujours avec une humilité et une reconnaissance intérieure, et priait le Seigneur de récompenser le bien qu'on lui faisait pour son amour. Bien qu'elle fût en un si haut degré de sainteté, et remplie de la divine lumière du Seigneur et de ses mystères, elle se croyait néanmoins la moindre des créatures; et, par cet humble sentiment qu'elle avait d'elle-même, elle se mettait au dernier rang de toutes; se réputant encore indigne des aliments qu'elle prenait pour conserver sa vie naturelle, toute Reine et Maîtresse de l'univers qu'elle était.

Instruction de la Reine du ciel.

384. Ma fille, celui qui reçoit le plus, doit s'estimer le plus pauvre, parce que ses dettes sont plus grandes; et si tous ont sujet de s'humilier, parce qu'ils ne sont rien d'eux-mêmes, qu'ils ne peuvent rien et qu'ils ne possèdent rien; pour cette même raison, celui qui n'est que poussière, et que la puissante main du Très-Haut n'a pas laissé d'élever, se doit

abaisser davantage vers son centre, puisque n'étant par lui-même et en lui-même que néant, il se trouve plus obligé et plus endetté de ce qu'il reçoit, ne le pouvant point satisfaire de son propre fonds. Que la créature connaisse donc ce qu'elle est, puisqu'il n'en est aucune qui puisse dire : Je me suis faite moi-même, je me conserve par mon pouvoir, je puis prolonger ma vie et m'empêcher de mourir. Puisque tous les êtres et leur conservation dépendent de la main du Seigneur, qu'on s'anéantisse donc en sa présence; et vous, ma très-chère fille, profitez de ces avis.

385. Je veux aussi que vous estimiez comme un très-grand trésor la vertu du silence, que je commençai de garder fort religieusement dès ma naissance, parce que je connus dans le Seigneur toutes les vertus par la lumière que je reçus de sa main toute-puissante, et je m'attachai à celle-ci avec beaucoup d'affection, me proposant de l'avoir pour ma fidèle compagne et pour ma bonne amie durant toute ma vie; c'est pourquoi je l'ai pratiquée avec une exactitude inviolable, quoique j'eusse pu parler dès le premier moment que je vins au monde. Les paroles démesurées et indiscrètes sont des couteaux à deux tranchants, qui blessent celui qui parle aussi bien que celui qui écoute, et l'un et l'autre détruisent la charité ou pour le moins l'empêchent, et servent aussi d'obstacle à toutes les vertus. Vous comprendrez par là, ma fille, combien Dieu est offensé par le vice d'une langue effrénée et inconsidérée, et avec combien de justice il éloigne son esprit et sa présence du

murmure et des folles conversations, où dans la multitude des paroles il n'est pas possible d'éviter de très-grands péchés. On peut seulement parler avec sûreté à Dieu et à ses saints, et cet entretien doit être encore avec une grande circonspection. Mais avec les créatures il est fort difficile de conserver ce milieu, où consiste la perfection, sans passer du juste et du nécessaire dans l'injuste et le superflu (1).

386. Le remède qui vous préservera de ce danger, est de pencher toujours vers l'extrémité contraire, excédant plutôt en silence, parce que le milieu prudent de parler se trouve plus proche de se taire beaucoup, que de parler avec excès. Sachez, ma fille, que vous ne pouvez aller à la recherche des conversations volontaires des créatures, sans tourner le dos à Dieu et sans le chasser de votre intérieur; c'est pourquoi gardez-vous bien de pratiquer envers votre Seigneur, et le Seigneur de tous, ce que vous ne feriez pas sans honte et sans une notable marque d'incivilité avec vos semblables. Éloignez donc vos oreilles de ces entretiens trompeurs, qui vous peuvent porter à dire ce que vous devez taire; car il n'est pas juste que vous parliez plus que ce que vous commande votre Maître et votre Seigneur. Soyez attentive à sa sainte loi, qu'il a écrite et gravée dans votre cœur avec une main si libérale; écoutez ici la voix de votre Pasteur, et répondez à lui seul. Je veux vous avertir aussi que, si vous devez être ma disciple et mon associée, vous

(1) Prov., x, 19.

devez vous distinguer singulièrement en cette vertu du silence. Parlez peu, et taisez beaucoup de choses; gravez maintenant cet avis dans votre cœur, et affectionnez-vous toujours plus à cette vertu; car je veux en premier lieu établir en vous ce fondement et cette affection, et ensuite je vous enseignerai la manière de parler.

387. Je ne vous défends point de parler, lorsqu'il faudra que vous repreniez et consoliez vos filles et vos inférieures. Parlez aussi avec ceux qui vous peuvent donner des nouvelles et vous entretenir de votre Bien-Aimé, et qui vous renouvellent et vous enflamment en son divin amour; car par ces entretiens vous acquerrez le silence tant désiré et si avantageux à votre âme, puisqu'ils vous causeront de l'horreur et du dégoût pour les conversations humaines, en vous laissant dans une sainte intention de ne parler que du seul bien éternel que vous désirez; et par la force de l'amour qui vous transformera en votre Bien-Aimé, cette agitation funeste des passions se dissipera, et alors vous éprouverez quelque chose de ce doux martyre que j'endurais, lorsque je me plaignais du corps et de la vie, parce qu'ils me semblaient de cruelles prisons qui empêchaient mon vol, sans pouvoir pourtant arrêter mon amour. O ma chère fille, oubliez et ensevelissez tout ce qui est terrestre dans le secret de votre silence, et suivez-moi de toutes vos forces et de toutes vos ardeurs, afin que vous arriviez dans l'état où votre Époux vous désire, et dans lequel vous puissiez avoir cette consolation d'entendre ce qui

charmait les douleurs de mon amour : « Disposez, « ma très-chère colombe, votre cœur à recevoir cette « douce peine, car le mien est blessé de votre « amour. » C'est ce que le Seigneur me disait, et ce que vous avez ouï plusieurs fois, parce que sa Majesté parle dans la solitude et dans le secret.

CHAPITRE XXV

Comme la très-sainte Marie commença de parler après ces dix-huit mois, et de ses occupations jusqu'à ce qu'elle fût au temple.

388. Le temps convenable arriva auquel le pieux silence de la très-pure Marie se devait entièrement rompre, et auquel nous devions ouïr en notre terre la voix de cette divine tourterelle (1), qui devait être la très-fidèle avant-courrière du printemps de la grâce. Mais avant que de recevoir la permission du Seigneur de commencer à parler avec les hommes (qui fut au dix-huitième mois de sa plus tendre enfance), elle eut une vision intellectuelle de la Divinité, qui ne fut point intuitive, mais par des espèces, en laquelle vision, celles qu'elle avait reçues autrefois lui furent

(1) Cant., II, 12.

renouvelées, y recevant aussi un accroissement de dons, de grâces et de faveurs. Il se passa encore dans cette divine vision entre la sainte enfant et le souverain Seigneur, un très-doux entretien que j'entreprends avec crainte de raconter par des expressions faibles et grossières.

389. Notre aimable Reine dit à sa divine Majesté : « Très-haut Seigneur et Dieu incompréhensible, comment favorisez-vous tant la plus inutile et la plus chétive de vos créatures? Comment votre grandeur s'abaisse-t-elle avec tant de bonté vers sa servante incapable de retour? Le Très-Haut daigne regarder son esclave? Le Puissant enrichit la misérable? Le Saint des saints se familiarise avec la poussière? Moi, Seigneur, qui suis la plus petite d'entre toutes vos créatures, et celle qui mérite le moins vos faveurs, comment paraîtrai-je en votre divine présence? Que peut-il y avoir en moi qui puisse me donner le moyen de m'acquitter de ce que je vous dois? Que puis-je avoir, Seigneur, qui ne vous appartienne, puisque c'est de vous que je tiens l'être, la vie et le mouvement? Mais je me réjouirai, mon Bien-Aimé, que tout le bien soit vôtre, et que la créature n'en ait point d'autre que vous-même, et que ce soit votre propre inclination, aussi bien que votre gloire, d'élever ce qui est le plus bas, de favoriser ce qui est le plus inutile, et de donner l'être au néant, afin que votre magnificence en soit plus connue et plus exaltée. »

390. Le Seigneur lui répondit et lui dit : « Mes

« yeux ont découvert vos grâces, ma très-chère co-
« lombe, et vous les avez trouvées en ma présence;
« vous êtes mon amie et mon élue en mes délices. Je
« veux vous faire connaître ce qui me sera en vous
« le plus agréable et de mon bon plaisir. » Ces discours du Seigneur renouvelaient par la force de l'amour les plaies et les défaillances du tendre mais toujours fort et robuste cœur de notre jeune Reine; et le Très-Haut poursuivant dans ses complaisances, lui dit : « Je suis le Dieu des miséricordes, et j'aime
« d'un amour immense les mortels, et parmi le
« grand nombre des ingrats qui m'ont outragé par
« leurs péchés, je rencontre pourtant des justes et
« des amis qui m'ont servi et me servent avec fidélité
« et avec amour. C'est pourquoi j'ai résolu de les
« secourir, en leur envoyant mon Fils unique, afin
« qu'ils ne soient pas si longtemps privés de ma
« gloire, ni moi de son éternelle louange. »

391. A quoi la très-sainte enfant Marie répondit :
« Très-haut Seigneur et puissant Roi, les créatures
« sont à vous, et la puissance vous appartient; vous
« êtes le seul saint et Celui qui régit souverainement
« tout ce qui est créé : que votre même bonté vous
« excite d'avancer les pas de votre Fils unique pour
« la rédemption des enfants d'Adam. Que cet heu-
« reux jour, tant désiré de mes anciens pères arrive,
« et que les mortels ne tardent point de voir votre
« salutaire éternel. Eh ! pourquoi, mon aimable
« Maître, étant, comme vous êtes, un si pitoyable
« Père de miséricorde, retardez-vous tant celle que

« vos enfants affligés et captifs attendent avec tant de
« besoins? Que si ma vie leur peut être de quelque
« utilité, je vous l'offre, Seigneur, et je suis prête à la
« donner pour eux. »

392. Le Très-Haut lui ordonna avec une grande bienveillance qu'elle commençât de lui demander plusieurs fois chaque jour l'avancement de l'incarnation du Verbe éternel et le remède de tout le genre humain, et qu'elle pleurât les péchés des hommes qui retardaient leur salut et leur réparation. Il lui déclara ensuite qu'il était déjà temps qu'elle fît agir tous ses sens, et qu'il fallait pour sa plus grande gloire qu'elle parlât avec les créatures humaines. Avant que d'exécuter cet ordre, la sainte enfant dit à sa divine Majesté :

393. « Très-haut Seigneur d'une grandeur incom-
« préhensible, comment celle qui n'est que poussière
« et la moindre de toutes les créatures qui sont nées,
« osera-t-elle traiter de mystères si cachés et si
« sublimes, et que votre cœur estime d'un prix
« infini? Comment vous pourra-t-elle obliger de les
« opérer? et que peut mériter de vous une créature
« qui ne vous a rendu encore aucun service? Mais
« j'espère, mon Bien-Aimé, que vous vous y tiendrez
« obligé par la même nécessité; c'est pourquoi la
« malade cherchera la santé, l'altérée désirera les
« fontaines de votre miséricorde et obéira à votre
« divine volonté. Et si vous ordonnez, Seigneur, que
« je délie mes lèvres pour converser et parler avec
« d'autres que vous, qui êtes tout mon bien et mon

« unique désir, ayez, je vous supplie, égard à ma « fragilité et au danger auquel je m'expose; car il est « bien difficile à la créature raisonnable de ne pas « excéder en paroles; je me tairais volontiers toute « ma vie pour éviter ce danger, si c'était votre bon « plaisir, et pour ne pas me metre au hasard de vous « perdre; car si ce malheur m'arrivait, il me serait « impossible de survivre un moment à cette perte. »

394. Ce fut la réponse que la très-sainte enfant Marie fit dans la crainte où elle était touchant le nouveau et dangereux mystère de parler qu'on lui ordonnait; et si elle eût consulté sa propre volonté, elle aurait souhaité (si Dieu l'eût voulu permettre), de garder un silence inviolable durant toute sa vie. C'est une grande confusion, aussi bien qu'un grand exemple pour l'imprudence des mortels, que celle qui ne pouvait pécher en parlant, craignît si fort le péril de la langue, pendant que nous, qui ne pouvons parler qu'en péchant, nous tourmentons et mourons d'envie de le faire! Mais, très-douce et très-aimable enfant et Reine de toutes les créatures, comment voulez-vous vous abstenir de parler? Vous ne prenez pas garde, ma divine Princesse, que votre silence serait la ruine du monde, la tristesse du ciel, et même, selon notre faible manière de concevoir, il ferait un grand vide pour la très-sainte Trinité? Ignorez-vous que par cette seule réponse que vous devez faire au saint Archange, *Fiat mihi*, etc. (1), vous donnerez cette

(1) Luc., I, 38.

agréable plénitude à tout ce qui a l'être : au Père éternel une fille, au Fils éternel une Mère, et au Saint-Esprit une Épouse; la réparation aux anges, le remède aux hommes, la gloire aux cieux, la paix à la terre, une avocate au monde, la santé aux malades et la vie aux morts, et que vous accomplirez aussi la volonté et le bon plaisir de tout ce que Dieu peut vouloir hors de lui-même. Or, si le plus grand ouvrage du pouvoir infini dépend de votre seule parole, comment prétendez-vous, mon auguste Maîtresse, vous taire, vous qui devez si bien parler? Parlez, parlez donc, aimable enfant, et que votre voix s'entende par toute l'étendue de l'univers.

395. Le Très-Haut agréa fort la très-prudente précaution de son Épouse, et son cœur fut nouvellement blessé par l'amoureuse crainte de notre incomparable enfant. La très-sainte Trinité étant comme satisfaite de sa bien-aimée, et comme conférant en elle-même sur sa demande, les trois personnes divines se servirent de ces paroles des Cantiques : *Notre sœur est petite et n'a point de mamelles, que ferons-nous à notre sœur au jour qu'elle parlera? Puisqu'elle est un mur invincible, construisons-lui des tours d'un argent le plus pur.* « Vous êtes petite à vos yeux, notre chère « sœur, mais vous êtes grande et le serez toujours aux « nôtres. Dans ce mépris de vous-même vous avez « blessé notre cœur par un de vos cheveux. Vous « vous estimez petite, et c'est ce qui redouble notre

(1) Cant., VIII, 8 et 9.

« amour pour vous. Vous n'avez point de mamelles « pour nourrir par vos paroles (1); mais aussi vous « n'êtes pas une femme par la loi du péché, auquel je « n'ai pas voulu vous comprendre, ni ne prétends « que vous soyez comprise. Vous vous êtes humiliée « bien que vous fussiez grande au-dessus de toutes « les créatures, vous craignez étant assurée, et vous « prévoyez le danger qui ne pourra pas vous nuire. « Que ferons-nous envers notre sœur le jour qu'elle « ouvrira par notre volonté ses lèvres pour nous « bénir, pendant que les mortels ouvrent les leurs « pour blasphémer notre saint nom? Que ferons-nous « pour célébrer un jour aussi solennel que l'est celui « auquel elle doit parler? Comment récompenserons-« nous cette si humble précaution de Celle qui fut « toujours agréable à nos yeux? Son silence fut doux, « et sa voix sera très-douce à nos oreilles. Puisqu'elle « est une forte muraille pour avoir été bâtie par la « vertu de notre grâce, et cimentée par la puissance « de notre bras, construisons sur une telle forteresse « de nouveaux boulevards d'argent, ajoutons de nou-« veaux dons aux passés, et qu'ils soient d'argent, « afin qu'elle en soit plus enrichie et plus précieuse, « et que ses paroles, quand elle devra parler, soient « très-pures, très-polies et très-harmonieuses à nos « oreilles (2); versons dans sa bouche notre grâce, et « que notre puissante protection l'accompagne par-« tout. »

(1) Cant., IV, 9. — (2) Ps. XLIV, 3.

396. Dans le même temps que cette conférence se passait, selon notre manière de parler, entre les trois personnes divines, notre jeune Reine fut animée et consolée touchant les peines qu'elle avait sur ce qu'elle devait commencer de parler : car le Seigneur lui promit de régler ses paroles et de lui être toujours présent, afin que tout ce qu'elle dirait lui fût agréable et pour son service. Après quoi elle demanda à sa divine Majesté une permission et une bénédiction nouvelle pour ouvrir ses lèvres pleines de grâce. Comme elle était très-prudente en toutes choses, elle adressa ses premières paroles à saint Joachim et à sainte Anne pour leur demander leur bénédiction, les reconnaissant pour ceux qui lui avaient donné, après Dieu, l'être qu'elle avait. Son père et sa mère eurent le bonheur et la consolation d'ouïr sa douce voix, et de voir en même temps qu'elle commençait de marcher toute seule; et la bienheureuse mère Anne, la prenant avec une grande joie entre ses bras, lui dit : « Ma chère « fille et mon plus tendre amour, que ce soit à la « bonne heure et pour la gloire du Très-Haut que « nous entendions votre voix et vos paroles, et que « vous commenciez aussi de marcher pour son plus « grand service. Que vos paroles soient mesurées et « d'un grand poids, et que tous vos pas soient droits « et consacrés au service et à l'honneur de notre « Créateur. »

397. La très-sainte enfant fut fort attentive aux discours que sa sainte mère Anne lui tint, et les grava dans son tendre cœur, pour pratiquer avec une pro-

fonde humilité et une très-exacte obéissance tout ce qu'elle lui disait. Elle parla fort peu pendant cette année et demie qui restait pour achever les trois ans, après lesquels elle devait être consacrée au Temple, n'ouvrant presque jamais sa bouche que pour répondre à sa sainte mère, qui l'appelait et lui commandait plusieurs fois de parler, pour avoir le plaisir de s'entretenir avec elle de Dieu et de ses mystères, ce que la divine enfant faisait en écoutant, et interrogeant avec beaucoup de modestie et d'humilité sa vénérable mère. Car celle qui surpassait en sagesse tous les enfants d'Adam voulait bien être enseignée et instruite; et la fille et la mère, dans ces occasions, s'occupaient en de très-doux entretiens du Seigneur.

398. Il n'est pas possible de raconter tout ce que la divine enfant Marie fit pendant ces dix-huit mois qu'elle fut avec sa mère, qui considérait quelquefois cette sainte fille comme celle qui était plus digne de vénération que l'arche du Testament; et, dans cette considération, elle versait de douces larmes d'amour et de reconnaissance. Elle ne lui découvrit jamais néanmoins le mystère qu'elle tenait caché dans son cœur, sur ce qu'elle avait été élue pour être la Mère du Messie, quoiqu'elles en fissent le plus fréquent sujet de leurs entretiens, auxquels la sainte fille s'enflammait par de très-ardentes affections, et disait des choses merveilleuses sur ce mystère aussi bien que sur sa propre dignité, qu'elle ignorait par une providence mystérieuse : ce qui augmentait à sainte Anne, sa très-

heureuse mère, la joie, l'amour et les soins envers son trésor aussi bien que sa fille.

399. Les tendres forces de notre jeune Reine étaient fort inégales aux exercices et aux pratiques d'humilité que son ardent amour et sa profonde humilité lui inspiraient : car la Maîtresse de toutes les créatures, s'en estimant la moindre, la voulait être dans les fonctions les plus basses et les plus serviles de sa maison; croyant ne point satisfaire au Seigneur ni à son devoir si elle ne rendait quelque service à tous ceux qui s'y trouvaient, quoiqu'elle ne manquât à rien autre qu'à satisfaire sa fervente affection, parce que les forces de son petit corps ne pouvaient point seconder ses désirs, et les plus hauts séraphins, admirant ses vertus, auraient souhaité de baiser la terre où ses sacrés pieds avaient marché : nonobstant tout cela, elle entreprenait souvent de pratiquer les choses les plus humbles, comme de nettoyer et de balayer sa maison; mais, comme on ne voulait pas le lui permettre, elle tâchait de le faire quand elle se trouvait seule, et alors les saints anges l'aidaient, pour qu'elle reçût en quelque chose le fruit de son humilité.

400. La maison de Joachim n'était pas fort riche, mais aussi elle n'était pas des plus pauvres : c'est pourquoi sainte Anne souhaitait de parer sa très-sainte fille selon le rang honorable de sa famille, et avec le plus bel habit qu'elle aurait pu, d'une manière pourtant fort honnête et fort modeste. La très-sainte enfant reçut, pendant qu'elle ne parlait point, cette marque de l'affection de sa mère sans aucune résistance; mais,

quand elle commença de parler, elle la pria très-humblement de ne lui mettre aucun habit de prix ni d'aucune ostentation, mais au contraire qu'il fût grossier, pauvre et déjà porté (s'il se pouvait), et de couleur de cendre (telle que les religieuses de Sainte-Claire s'en servent aujourd'hui). La sainte mère, qui commençait de regarder et de respecter sa propre fille comme sa Maîtresse, lui répondit : « Ma fille, je vous accorderai « ce que vous me demandez en la forme et en la cou- « leur de votre habit; mais la faiblesse de votre âge « ne vous permettra pas de le porter aussi gros- « sier que vous le désirez, et en cela vous devez « m'obéir. »

401. La très-sainte et très-obéissante enfant ne résista point à la volonté de sa mère, car elle ne le faisait jamais; et partant elle se laissa habiller comme il plut à sainte Anne, qui la satisfit néanmoins en la couleur et en la forme qu'elle demandait, avec quelque rapport aux habits qu'on met par dévotion aux enfants pour qui on a fait quelque vœu. Quoiqu'elle le souhaitât plus rude et plus pauvre, elle récompensa pourtant l'un et l'autre par son obéissance, qui est une vertu plus excellente que le sacrifice (1) : c'est pourquoi la très-sainte fille fut obéissante à sa mère et pauvre en ses désirs, se croyant indigne de tout ce dont elle se servait, pour conserver sa vie naturelle. Elle excella beaucoup en cette obéissance à ses parents, et elle y fut très-prompte pendant ses trois premières années

(1) I Reg., xv, 22.

qu'elle demeura avec eux, parce que, par la divine science qui lui faisait pénétrer leurs intentions, elle était toujours disposée à obéir au moindre signe de leur volonté. Quand elle voulait faire quelque chose de son mouvement, elle en demandait la bénédiction et la permission à sa mère, lui baisant ensuite la main avec une grande humilité et révérence. Ce que la prudente mère permettait selon l'extérieur, car intérieurement elle honorait avec un très-grand respect la grâce et la dignité de sa très-sainte fille.

402. Elle se retirait quelquefois, lorsque le temps le lui permettait, pour jouir avec plus de liberté dans la solitude de la vue et des divins entretiens de ses saints anges, et pour leur découvrir par des marques extérieures l'ardent amour qu'elle portait à son Bien-Aimé. Elle se prosternait aussi dans quelques-unes de ses occupations, pleurant et macérant ce très-innocent, très-délicat et très-parfait corps, pour les péchés des hommes; en cette posture elle suppliait et provoquait la miséricorde du Très-Haut, afin qu'elle opérât les grands bienfaits qu'elle commençait de mériter. Bien que la douleur intérieure des péchés qu'elle connaissait et la force de l'amour, que cette connaissance lui causait, opérassent en cette aimable enfant des effets d'un martyre inconcevable, elle ne laissa pas, dans cet âge si tendre et si faible, de donner les prémices de ses forces corporelles à la pénitence et à la mortification, afin d'être en toutes les manières la mère de miséricorde et la médiatrice de la grâce, sans perdre aucun moment, aucune opération, ni aucune occa-

sion, de la mériter pour soi-même, aussi bien que pour nous.

403. Ayant passé ses deux premieres années, elle commença de se signaler en l'affection et en la charité envers les pauvres. Elle demandait pour eux l'aumône à sa sainte mère : et la pitoyable mère satisfaisait et les pauvres et sa très-sainte fille tout ensemble, et l'exhortait à les aimer et à les honorer, elle qui était maîtresse de la charité et de toutes les perfections. Outre ce qu'elle recevait pour distribuer aux pauvres, elle retranchait encore quelque chose de ses repas, dans cet âge, pour leur donner, afin de pouvoir mieux dire que Job : « La miséricorde crût avec moi dès mon en« fance (1). » Elle ne donnait point l'aumône au pauvre comme en lui faisant un bienfait par grâce, mais comme en lui payant une juste dette; et en lui donnant, elle disait dans son cœur : L'on doit à ce mien frère ce qu'il n'a pas, pendant que j'ai ce que je ne mérite pas : et après avoir fait l'aumône, elle baisait la main du pauvre, et si elle se trouvait seule, elle lui baisait les pieds, et ne le pouvant pas faire, elle baisait la terre où il avait marché. Mais elle ne donna jamais l'aumône à aucun pauvre qu'elle n'en fît une bien plus grande à son âme, en priant pour elle : et ainsi il partait de sa très-sainte présence avec le secours de l'âme et du corps.

404. L'humilité et l'obéissance de la très-sainte fille ne furent pas moins admirables lorsqu'elle se laissait

(1) Job., XXXI, 18.

enseigner à lire, ou à faire les autres choses qu'on enseigne ordinairement aux autres enfants de cet âge. Car les parents la traitèrent ainsi, lui enseignant à lire et plusieurs autres choses; à quoi elle se soumettait avec une grande docilité, bien qu'elle fût remplie d'une science infuse de toutes les matières créées : elle écoutait tous les avertissements qu'on lui donnait sans réplique, mais non pas sans l'admiration des anges, qui étaient ravis de voir une si rare prudence en une si jeune fille. Sainte Anne, selon l'amour et les lumières qu'elle avait, prenait un grand soin de notre divine Princesse, et bénissait le Très-Haut des merveilles qu'elle y découvrait : mais comme le temps de la conduire au Temple approchait, la crainte et la douleur s'augmentaient avec l'amour, de voir qu'immédiatement après le terme de trois ans, que le Tout-Puissant avait déterminé, il fallait qu'elle accomplît son vœu. C'est pourquoi cette aimable fille commença de prévenir et de disposer sa mère, lui découvrant six mois auparavant le désir qu'elle avait de se voir déjà dans le Temple : et pour préparer son esprit à cette sensible séparation, elle lui représentait des bienfaits qu'elles avaient reçus de la main du Seigneur, combien il était juste de faire ce qui lui était le plus agréable, et qu'étant consacrée à Dieu dans le Temple, elle lui appartiendrait plus étroitement que dans sa propre maison.

405. Sainte Anne ayant ouï les prudentes raisons de sa très-sainte fille, quoiqu'elle fût soumise à la volonté divine, et qu'elle voulût bien accomplir la pro-

messe qu'elle avait déjà faite de lui offrir ce tendre objet de ses amours, néanmoins la force de l'amour naturel pour un gage si unique et si cher, jointe à la connaissance qu'elle avait du trésor inestimable que ce gage renfermait, combattait dans son très-fidèle cœur avec la douleur de l'absence, qui la menaçait déjà de si près; et il n'y a point de doute qu'elle ne fût morte dans une si dure et si vive peine, si la puissante main du Très-Haut ne l'eût fortifiée : car la grâce et la dignité qu'elle seule connaissait de sa divine fille, lui avaient ravi le cœur; et elle aimait et désirait bien plus sa présence et sa conversation que sa propre vie. Étant abîmée dans cette douleur, elle répondait quelquefois à notre auguste enfant : « Ma très-chère fille, « je vous ai souhaitée durant plusieurs années, et je « ne mérite pas de jouir longtemps de la consolation « de votre compagnie, car il faut que la volonté de « Dieu se fasse; mais quoique je ne résiste point à la « promesse que j'ai faite de vous mener au Temple, il « me reste encore assez de temps pour l'accomplir : « attendez avec patience, ma fille, que le jour arrive « auquel vos désirs seront satisfaits. »

406. Peu de jours avant que la très-pure Marie achevât les trois ans, elle eut une vision abstractive de la Divinité, en laquelle il lui fut manifesté que le temps s'approchait auquel sa divine Majesté ordonnait de la mener à son Temple, pour y être consacrée et dédiée à son service. Cette nouvelle remplit son très-pur esprit d'une nouvelle joie et son cœur de reconnaissance; et adressant son discours au Seigneur,

elle lui rendit des actions de grâces, et lui dit : « Grand « Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, mon éternel « et souverain bien, puisque je ne puis vous louer « dignement, je souhaite que tous les esprits angé« liques le fassent au nom de votre très-humble ser« vante, de ce que mon immense Seigneur n'ayant « besoin de personne, vous daignez néanmoins re« garder par la grandeur de votre libérale miséricorde « cette vile enfant de la terre. Hé ! d'où puis-je mé« riter une telle faveur, que vous me receviez dans « votre maison et à votre service, puisque je ne mé« rite pas seulement que l'endroit le plus abject de la « terre me soutienne ? Mais si c'est votre propre gran« deur qui vous oblige de me l'accorder, je vous sup« plie, mon Dieu, de porter le cœur de mes parents « à exécuter l'ordre de votre sainte volonté. »

407. Dans le même temps sainte Anne eut une autre vision en laquelle le Seigneur lui commanda d'accomplir le vœu qu'elle avait fait de mener sa fille au Temple pour l'offrir à sa divine Majesté dès qu'elle serait arrivée au jour qui terminerait la troisième année de son âge. Ce commandement causa bien plus de douleur à cette tendre mère que ne le fit à Abraham celui qu'il reçut de sacrifier son fils Isaac. Mais le Seigneur la consola et la fortifia, lui promettant sa grâce, et de ne pas l'abandonner dans la solitude que l'absence de sa chère fille lui causerait. La sainte dame témoigna d'être soumise, et prompte à faire ce que le souverain Seigneur lui ordonnait, et dans cette humble disposition elle fit cette prière : « Sei-

« gneur, Dieu éternel, maître absolu de tout mon « être, j'ai voué à votre temple et à votre service la « fille que vous m'avez donnée par une miséricorde « ineffable ; elle vous appartient, et par conséquent je « vous la rends avec actions de grâces pour le temps « que je l'ai gardée et pour l'avoir conçue et nourrie : « mais souvenez-vous, mon Seigneur et mon Dieu, « qne j'étais riche par le seul dépôt de votre trésor « inestimable; que j'avais une douce compagnie dans « cet exil et dans cette vallée de larmes ; une sensible « joie dans ma tristesse, un soulagement dans mes « peines, un miroir dans lequel je pouvais régler ma « vie et un modèle de la plus haute perfection, qui « échauffait ma tiédeur et enflammait mon affection : « j'espérais, Seigneur, de recevoir votre grâce et votre « miséricorde par cette seule créature, et je crains « que tout ne me manque si j'en suis privée un seul « moment. Guérissez, mon Dieu, la blessure de mon « cœur, et ne me traitez point selon mes mérites, mais « regardez-moi en pitoyable père de miséricordes; je « conduirai, Seigneur, exactement ma fille dans le « Temple comme vous me l'ordonnez. »

408. Saint Joachim fut aussi visité dans ces temps-là par une autre vision du Seigneur, qui lui commandait la même chose qu'à sainte Anne, dont ayant conféré ensemble, ils déterminèrent dans la connaissance qu'ils eurent de la divine volonté, de l'exécuter avec beaucoup d'exactitude et de soumission, arrêtant le jour auquel ils devaient mener cette aimable enfant au Temple; et quoique ce fût avec une très-grande

douleur du saint vieillard, elle ne fut pas néanmoins si forte que celle de sainte Anne, parce qu'il ignorait alors ce très-haut mystère, que sa fille dût être Mère de Dieu.

—

Instruction de la Reine du ciel.

409. Sachez, ma très-chère fille, que tous les vivants naissent pour mourir, et qu'ils ignorent le terme de leur vie, mais ce qu'ils savent avec certitude, est que ce terme leur est fort court, et que l'éternité n'a point de fin, et que dans cette éternité l'homme doit seulement recueillir le fruit des bonnes ou des mauvaises œuvres qu'il aura semées dans le temps, car alors elles lui donneront le fruit de mort ou de vie éternelle; que Dieu ne veut point que personne connaisse avec certitude, dans un si dangereux passage, s'il est digne de son amour ou de sa haine (1); parce que, s'il lui reste tant soit peu de jugement, ce doute lui doit servir d'un aiguillon pour l'exciter à faire tous ses efforts pour acquérir son amitié; et que le Seigneur justifie sa cause dès que l'âme commence d'avoir l'usage de la raison, car dès lors il allume dans cette âme un flambeau, et lui donne des impul-

(1) Eccles., IX, 1.

sions qui la meuvent, la dirigent à la vertu et la détournent du péché, lui enseignant à distinguer entre le feu et l'eau, à approuver le bien, à condamner le mal, à élire la vertu et à éviter le vice (1). Outre cela, il l'excite et l'appelle par lui-même, se servant de ses saintes inspirations et de mouvements continuels; l'appelant aussi par le moyen des sacrements, de la foi et des commandements; par le ministère des anges, des prédicateurs, des confesseurs, des supérieurs et des docteurs; par les afflictions ou par les bienfaits qu'elle reçoit; par l'exemple de ses semblables, par des tribulations, par des morts funestes, par des événements fâcheux, et par plusieurs autres vicissitudes et moyens que sa providence dispose pour attirer tous les hommes à sa divine Majesté, parce qu'elle veut que tous soient sauvés (2); faisant de toutes ces choses un heureux assemblage de très-grands secours et de faveurs très-singulières, dont la créature se peut et se doit servir pour en faire son profit.

410. La rébellion de la partie sensitive s'élève contre tout ce que je viens de dire; car par ce malheureux germe du péché qui s'y trouve, elle s'incline aux objets sensibles, et meut les appétits concupiscible et irascible, afin qu'après avoir troublé la raison, ils entraînent la volonté aveugle, pour la plonger avec plus de liberté dans les voluptés criminelles. Le démon, par ses illusions et par ses fausses et trompeuses persuasions, obscurcit les puissances de l'âme

(1) Eccl., xv, 17. — (2) I Tim., ii, 4.

et lui cache le mortel venin qui se trouve dans ces plaisirs passagers (1). Mais le Très-Haut n'abandonne pas pour cela incontinent ses créatures: au contraire, il leur renouvelle ses miséricordes et ses assistances, par lesquelles il les rappelle à soi de nouveau. Et si elles répondent aux premières vocations, il leur en communique d'autres plus grandes, selon son équité, les augmentant et les multipliant à proportion de cette correspondance; et en récompense des victoires que l'âme a remportées sur elle-même, ses passions sont affaiblies, aussi bien que la loi du péché, et alors l'esprit est plus disposé à s'élever aux choses du ciel, à réprimer ses mauvaises inclinations, et à résister au démon.

411. Mais si l'homme donne entrée à l'ennemi de Dieu et au sien en s'abandonnant aux voluptés, à l'ingratitude et à l'oubli, alors il s'éloigne de la bonté divine: et plus il s'en éloigne, plus il se rend indigne de ses impulsions et de ses vocations; c'est pourquoi il profite moins de ses secours, quoiqu'ils soient très-grands, et se trouve presque insensible à ses divins attraits, parce que le démon et les passions ont pris un plus grand empire sur la raison, et par cet ascendant tyrannique, ils la rendent moins disposée et presque incapable de recevoir la grâce du Très-Haut. Le point le plus important du salut ou de la perte des âmes se trouve, ma très-chère fille, dans cette instruction; car cette grande affaire dépend de rejeter

(1) Sap., IV, 12.

ou de recevoir avec les dispositions requises les secours du Seigneur dans le commencement. Je veux, ma fille, que cette instruction vous fasse impression, et que vous vous en souveniez toute votre vie, afin que vous puissiez répondre aux grandes grâces que vous avez reçues de la main du Très-Haut. Tâchez de résister fortement à vos ennemis et d'être ponctuelle à faire tout ce que le Seigneur demande de vous, et par ce moyen vous lui serez agréable et accomplirez sa volonté, qui vous est connue par sa divine lumière. Je portais un grand amour à mes parents, et les entretiens et les tendresses de ma mère me pénétraient jusqu'au cœur; mais sachant que c'était la volonté du Seigneur que je m'en séparasse, j'oubliai leur maison et toutes mes connaissances pour suivre mon seul Époux (1). La bonne éducation et les saintes instructions que l'on reçoit dans l'enfance sont d'une très-grande utilité pour tout le reste de la vie, et disposent les enfants à pratiquer la vertu avec moins de répugnance, en commençant de les conduire dès le port de la raison par ce nord très-infaillible et très-assuré.

(1) Ps. XLIV, 11.

LIVRE DEUXIÈME

QUI TRAITE DE LA PRÉSENTATION DE LA TRÈS-PURE MARIE DANS LE TEMPLE, DES DIVINES FAVEURS QU'ELLE Y REÇUT, DES VERTUS QU'ELLE Y PRATIQUA, DES AFFLICTIONS QU'ELLE Y SOUFFRIT, DE LA MORT DE SES PARENTS SAINT JOACHIM ET SAINTE ANNE, AUSSI BIEN QUE DES ÉPOUSAILLES QU'ELLE FIT AVEC SAINT JOSEPH PAR LE COMMANDEMENT DU TRÈS-HAUT, ET DE L'ORDRE DE VIE QU'ELLE SE PRESCRIVIT DANS SON TRÈS-CHASTE MARIAGE.

CHAPITRE I

De la présentation de la très-sainte Vierge dans le Temple, après avoir achevé la troisième année de son âge.

412. Entre les figures qui représentaient la très-auguste Marie dans la loi écrite, il n'y en eut aucune où elle ait été plus clairement exprimée que dans l'arche du Testament, tant par la matière dont elle était construite, que par ce qu'elle renfermait; tant pour l'usage que le peuple de Dieu en faisait, que pour les autres choses que le Seigneur opérait par le

moyen de cette arche, et avec elle et par elle dans cette ancienne synagogue, parce que le tout était un crayon très-fidèle de cette divine dame, et de ce que le Seigneur devait opérer par elle dans la nouvelle Église de l'Évangile. La matière du cèdre incorruptible (1), dont cette arche fut bâtie par une providence particulière de la sagesse de Dieu, et non par un effet du hasard, représente fort clairement notre Arche mystique Marie, exempte de la corruption du péché actuel, du ver caché de l'originel, de ses aiguillons et des désordres qui en sont inséparables. L'or très-fin et très-pur qui la revêtait au dedans et au dehors (2), signifie évidemment les degrés les plus parfaits et les plus éminents de la grâce et des dons qui éclataient dans les pensées divines, dans les œuvres, dans les manières, dans les habitudes et dans les puissances de notre auguste Reine, sans qu'on pût découvrir dans l'intérieur et à l'extérieur de cette Arche merveilleuse aucun endroit, aucun temps, ni aucun moment, qu'elle ne fût toute remplie et revêtue d'une grâce d'un très-haut prix.

413. Les tables de pierre de la loi, l'urne de la manne et la baguette des prodiges (3) que cette ancienne arche contenait, ne pouvaient pas signifier avec plus de clarté le Verbe incarné et renfermé dans cette Arche animée, la très-sainte Vierge, puisque son Fils unique était la pierre vive et fondamentale

(1) Exod., xxv, 10. — (2) *Ibid.*, 11. — (3) Hebr., ix, 4.

de l'édifice de l'Église évangélique (1), la pierre angulaire (2) qui unit les deux peuples, les Juifs et les Gentils, si fort opposés, ayant été taillée pour cet effet du mont de la génération éternelle (3), afin que le doigt de Dieu y ayant écrit la nouvelle loi de grâce, elle fût déposée dans l'Arche virginale l'auguste Marie, et que l'on sache que cette grande Reine était la dépositaire de tout ce que Dieu est et opère dans les créatures. Elle renfermait aussi la manne de la Divinité et de la grâce, le pouvoir et la baguette des prodiges, afin que la source des grâces, qui est l'être de Dieu, se trouvât seulement dans cette Arche divine et mystique, que ces grâces rejaillissent d'elle aux autres mortels, que par elle et en elle le bras du Tout-Puissant opérât des merveilles, et que l'on fût informé que tout ce que ce Seigneur veut, ce qu'il est et ce qu'il opère, est renfermé et mis en dépôt en notre auguste Marie.

414. Il devait résulter de tout ce que nous venons de dire, que l'arche du Testament servît de base (non par la figure, mais par la vérité qu'elle signifiait) au propitiatoire (4), dans lequel le Seigneur tenait le tribunal de ses miséricordes, pour écouter son peuple, pour lui répondre, pour exaucer ses prières et lui accorder des faveurs, parce que Dieu ne s'est servi d'aucune autre créature que de la très-pure Marie pour en faire un trône de grâce, ne pouvant pas

(1) I Cor., III, 11. — (2) Ephes., II, 20. — (3) Daniel., II, 34. — (4) Exod., XXVI, 34.

s'empêcher de faire un propitiatoire de cette mystique et véritable Arche, ne l'ayant construite que pour s'y renfermer Ainsi il semble que le tribunal de la divine justice fut dans Dieu, et qu'il mit le propitiatoire et le tribunal de la miséricorde en Marie, afin que nous ayons recours à elle avec une confiance assurée, comme à un trône de grâce pour lui présenter nos requêtes et lui demander les faveurs, les grâces et les miséricordes qui ne sont ni reçues ni accordées au genre humain que dans le propitiatoire qui se trouve en l'auguste Reine Marie.

415. Une arche si mystérieuse, consacrée et construite par la main du Seigneur pour sa propre demeure, et pour être un propitiatoire à son peuple, n'aurait pas été bien placée hors de son temple, où l'on gardait l'autre arche matérielle qui était la figure de cette arche véritable et spirituelle du nouveau Testament. C'est pourquoi l'auteur de cette merveille ordonna que la très-pure Marie fût consacrée dans son temple, lorsqu'elle eut achevé ses trois premières années depuis sa très-heureuse naissance. Je suis pourtant fort surprise d'une différence admirable que je trouve entre ce qui arriva à cette première arche, qui n'était qu'une figure, et ce qui arrive à la seconde, qui est la véritable. Car lorsque le roi David transporta l'arche en divers endroits, et qu'après lui son fils Salomon l'eut placée dans le Temple, comme en son propre lieu, quoique cette arche n'eût point d'autre excellence que de représenter notre auguste Princesse et ses mystères, ses translations furent néanmoins magni-

fiques et accompagnées d'une joie universelle de cet ancien peuple, comme nous l'apprennent les processions solennelles que David fit faire en la transportant de la maison d'Aminadab à celle d'Obededom, et de celle-ci au tabernacle de Sion (1), sa propre ville; aussi bien que les fêtes que Salomon fit célébrer en la transportant de la ville de Sion au nouveau temple, qu'il fit bâtir par le commandement du Seigneur, pour en faire une maison de Dieu et de prières (2).

416. L'ancienne arche du Testament fut portée dans toutes ces translations avec une vénération publique, avec un culte très-solennel accompagné de musique, de danses, de sacrifices, et d'une joie particulière de ces rois et de tout le peuple d'Israël, selon que l'histoire sacrée le raconte dans le second et troisième livre des Rois, et dans le premier et second du Paralipomène. Mais bien que notre Arche mystique et véritable, la très-pure Marie, fût la plus riche, la plus excellente et la plus digne de vénération d'entre toutes les créatures, elle ne fut pourtant pas conduite au Temple avec la même solennité : il n'y eut point dans cette mystérieuse translation de sacrifices d'animaux, et on n'y découvrait aucune pompe royale ni aucune majesté de Reine; au contraire, elle fut transportée de la maison de son père Joachim entre les bras de sa mère Anne, laquelle, n'étant pas des plus pauvres, porta néanmoins dans cette occasion sa chère fille d'une manière humble, sans suite et sans ostentation

(1) II Reg., VI, 10 et 12. — (2) III Reg., VIII, 5.

populaire, pour la présenter et la consacrer au Temple. Le Très-Haut voulut que toute la gloire et la majesté de cette pompe fût invisible et divine, parce que les mystères de notre auguste Reine furent si relevés et si cachés, qu'il y en a plusieurs qui n'ont pas été encore découverts, par les impénétrables jugements du Seigneur, qui détermine à toutes les choses, et à chacune en particulier, son temps et son heure.

417. Étant donc dans l'admiration de cette merveille en la présence du Seigneur, lorsque j'en louais et adorais les jugements, sa divine Majesté daigna me dire : « Sachez, ma fille, que si j'ai ordonné que « l'arche du vieux Testament fût honorée avec tant « de solennité, ce fut parce qu'elle était une figure « fort juste de Celle qui devait être Mère du Verbe « incarné. Celle-là était une arche insensible et maté- « rielle; c'est pourquoi on la pouvait honorer avec « cette magnificence sans aucun danger; mais je ne « permis point que cette même vénération fût rendue « à l'Arche véritable et animée pendant qu'elle vécut « dans une chair mortelle, pour apprendre et à vous « et aux autres, par cet exemple, ce que vous ne « devez pas ignorer pendant que vous êtes voyageurs. « C'est que je ne veux point exposer mes élus, que « j'ai acceptés et que j'ai écrits pour m'en souvenir « éternellement, dans des occasions auxquelles les « honneurs et les applaudissements éclatants et dé- « mesurés des hommes leur puissent servir de quelque « récompense, pendant leur vie mortelle, des peines « qu'ils y souffrent pour mon honneur et pour mon

« service. Il ne faut pas non plus qu'ils soient exposés « au danger de partager l'amour qu'ils doivent à Celui « qui les justifie et qui les rend saints, avec ceux qui « les reconnaissent et les publient pour tels. Il n'y a « qu'un Créateur, qui les a faits, qui les conserve, qui « les éclaire et qui les défend; il ne doit y avoir aussi « qu'un amour et qu'une application, qu'ils ne doi- « vent nullement partager, quoique ce soit pour re- « connaître les honneurs qu'on leur rend par un pieux « zèle. L'amour divin est délicat, mais la volonté hu- « maine est très-fragile, très-limitée; et si on la « partage, ce qu'elle produit est fort peu de chose et « très-imparfait, et elle s'expose à tout perdre en « moins de rien. Pour ces raisons, et pour faire un « modèle de Celle qui était très-sainte et inébranlable « par ma protection, je ne voulus point qu'elle fût « connue ni honorée pendant sa vie, ni qu'elle fût « conduite au Temple avec des solennités visibles.

418. « Outre cela, j'ai envoyé mon Fils unique du « ciel, et j'ai créé celle qui devait être sa Mère, afin « qu'ils retirassent le monde de son erreur et désabu- « sassent les mortels : car c'était une loi très-inique et « établie par le péché, que le pauvre fût méprisé et le « riche estimé; que l'humble fût abaissé, et le superbe « exalté; que le vertueux fût blâmé, et le pécheur « loué; que le timide et soumis passât pour insensé, « et l'arrogant pour généreux; que la pauvreté fût « honteuse et malheureuse, et que les richesses, la « vanité, l'ostentation, les pompes, les honneurs et « les plaisirs périssables fussent recherchés des hommes

« charnels. Le Verbe incarné et sa Mère sont venus « condamner toutes ces choses comme trompeuses et « mensongères, afin que les mortels connussent le « danger formidable dans lequel ils vivent en les « aimant, et en s'abandonnant avec tant d'aveugle- « ment à ces sensibles et délectables ennemis de leur « salut, parce qu'ils font tous leurs efforts, à cause « de cet amour désordonné qu'ils leur portent, pour « s'éloigner de l'humilité, de la douceur et de la « pauvreté, bannissant par là tout ce qui a quelque « odeur de véritable vertu et de pénitence sincère, et « qui pourrait refréner leurs passions, et satisfaire à « mon équité par l'acceptation que j'en ferais; parce « que c'est ce qui est saint, honnête et juste qui doit « être récompensé d'une gloire éternelle, le contraire « devant être puni d'une peine sans fin.

419. « Les yeux terrestres des mondains et des « charnels n'aperçoivent pas cette vérité, ni ne veu- « lent point se servir de la lumière qui la leur ensei- « gnerait. Mais pour vous, ma fille, écoutez-la et « écrivez-la dans votre cœur par l'exemple du Verbe « incarné et de celle qui fut sa Mère, et qui l'imita en « toutes choses. Elle était sainte, et la première après « Jésus-Christ dans mon estime et dans ma complai- « sance : c'est pourquoi toutes les vénérations et tous « les honneurs des hommes lui étaient dus, puisqu'ils « ne lui pouvaient pas même rendre ce qu'elle méri- « tait; mais j'ordonnai qu'elle ne fût point honorée « ni connue alors, afin d'établir en elle ce qui était le « plus saint, le plus parfait, le plus précieux et le

« plus assuré, que mes élus devaient imiter et ap-
« prendre de cette Maîtresse de la vérité : cela con-
« sistait à pratiquer l'humilité, le silence et la retraite;
« à mépriser la vanité trompeuse et dangereuse du
« monde; à aimer les travaux, les tribulations, les
« injures, les afflictions et le mépris des créatures. Et
« parce que toutes ces choses ne pouvaient pas com-
« patir avec les applaudissements, les honneurs et
« l'estime des mondains, j'ordonnai que la très-pure
« Marie ne les recevrait point; je ne veux pas non plus
« que mes amis les reçoivent, ni qu'ils y donnent au-
« cune de leurs attentions. Que si je les manifeste quel-
« quefois au monde pour ma gloire, ce n'est pas qu'ils
« le souhaitent, mais ils l'admettent avec humilité
« sans sortir de leur centre, se soumettant à la dispo-
« sition de ma volonté; et d'eux-mêmes ils ne dé-
« sirent ni n'aiment que ce que le monde méprise, et
« que ce que le Verbe incarné et sa très-sainte Mère
« ont pratiqué et enseigné. » Ce fut ce que le Seigneur me fit entendre dans l'admiration où j'étais sur cette différence; de manière que j'en fus satisfaite et instruite pour ce que je devais et ce que je désirais exécuter.

Les trois ans que le Seigneur avait déterminés étant accomplis, Joachim et Anne, accompagnés de quelques-uns de leurs parents, sortirent de Nazareth portant avec eux la véritable Arche du Testament, la très-pure Marie, pour la consacrer dans le saint temple de Jérusalem. La très-aimable et très-belle enfant courait par ses ferventes affections après l'odeur des parfums

de son Bien-Aimé (1), pour aller chercher dans le Temple Celui qu'elle portait dans son cœur. Cette humble procession marchait sans être suivie d'un grand nombre de créatures terrestres et sans aucune magnificence visible, mais non pas sans une suite fort nombreuse et très-illustre d'esprits angéliques qui étaient descendus du ciel, et s'étaient unis à ceux qui gardaient leur jeune Reine, pour solenniser cette fête en y chantant avec une harmonie céleste de nouveaux cantiques de gloire et de louange au Très-Haut (la Princesse du ciel, dont les démarches étaient très-belles à la vue du suprême et véritable Salomon, les attendant et les voyant tous); cette sainte compagnie poursuivit son chemin de Nazareth jusqu'à la sainte cité de Jérusalem, pendant lequel les parents de notre auguste et jeune Marie ressentirent une grande consotion spirituelle.

421. Ils arrivèrent enfin au saint Temple, et avant d'y entrer, sainte Anne et saint Joachim prirent leur fille et leur maîtresse par la main et la conduisirent au dedans; et après y avoir fait tous trois une dévote et fervente prière au Seigneur, le père et la mère lui offrirent leur fille, pendant que la très-sainte fille s'offrait elle-même avec une humble adoration et un profond respect. Elle seule connut l'agréable acceptation que le Très-Haut faisait d'elle; et elle ouït dans une divine splendeur qui remplissait le Temple une voix qui lui disait : « Venez, mon Épouse et mon Élue;

(1) Cant., I, 3.

« venez dans mon temple, où je veux que vous m'offriez « un sacrifice de louange et de bénédiction. » Cette prière étant achevée, ils allèrent trouver le prêtre, auquel ils présentèrent leur fille Marie; et le prêtre lui ayant donné sa bénédiction, ils la conduisirent tous ensemble dans l'appartement des vierges, où elles étaient élevées dans une sainte retraite et en de pieuses occupations, jusqu'à un âge de pouvoir prendre l'état de mariage. Les aînées de la tribu royale de Juda et de la tribu sacerdotale de Lévi étaient singulièrement gardées dans cet appartement.

422. La montée pour y aller avait quinze degrés, où l'on trouva d'autres prêtres qui venaient recevoir notre jeune Reine. Celui qui la conduisait, et qui devait être un des prêtres du commun, la mit au premier degré. Elle lui demanda alors la permission de prendre congé de ses parents; et l'ayant obtenue, elle se tourna vers saint Joachim et sainte Anne, et s'étant mise à genoux, elle demanda leur bénédiction, leur baisa les mains et les pria de la recommander à Dieu. Les deux saints la lui donnèrent avec beaucoup de tendresse et de larmes; ensuite elle monta toute seule les quinze degrés avec une ferveur et une joie admirable, sans tourner la tête, sans verser aucune larme, sans faire la moindre action puérile, et sans témoigner aucun regret de la séparation de ses parents; au contraire, elle les mit tous dans l'admiration de la voir, en un âge si tendre, avec une majesté si agréable et avec une résolution si ferme. Les prêtres la reçurent et la conduisirent dans l'appartement des

autres vierges; le souverain prêtre saint Siméon la remit et la recommanda à celles qui en prenaient le soin, parmi lesquelles se trouvait Anne la prophétesse. Cette sainte matrone avait été prévenue par une grâce spéciale et par une lumière extraordinaire du Très-Haut, afin qu'elle se chargeât de cette fille de Joachim et d'Anne; ce qu'elle fit par une providence divine avec beaucoup de ponctualité, ayant mérité par sa sainteté et par ses vertus d'avoir pour disciple Celle qui devait être la Mère de Dieu et la Maîtresse de toutes les créatures.

423. Saint Joachim et sainte Anne s'en retournèrent à Nazareth bien plus pauvres qu'ils n'étaient venus, et pénétrés d'une vive douleur d'être privés du riche trésor de leur maison; mais le Seigneur suppléa à son absence en les favorisant et en les consolant dans toutes les occasions. Quoique le saint prêtre Siméon ne connût pas alors le mystère que la jeune Marie renfermait, il reçut néanmoins une grande lumière dans laquelle il découvrit sa sainteté et le choix que le Seigneur en avait fait; les autres prêtres mêmes en conçurent de très-hauts sentiments d'estime et de respect. Ce que Jacob vit en sa mystérieuse échelle (1) fut accompli en cet escalier par lequel monta la très-sainte fille; là se trouvaient les anges qui montaient et descendaient réellement, les uns qui accompagnaient leur Reine, et les autres qui venaient au-devant d'elle; Dieu l'attendait au bout pour la

(1) Gen., XXVIII, 12.

recevoir et pour la reconnaître pour sa Fille et pour son Épouse ; et elle connaissait par les effets de son amour que c'était véritablement la maison de Dieu et la porte du ciel.

424. La jeune Marie ayant été remise à sa maîtresse, elle lui demanda à genoux et avec une profonde humilité sa bénédiction, et la pria de la recevoir sous sa sage conduite, et de supporter patiemment ses imperfections. Anne, sa maîtresse, la reçut avec de grandes démonstrations d'amour, et lui dit : « Ma fille, vous trouverez en moi une mère et une protectrice, et je vous promets de prendre tous les soins possibles de votre personne et de votre éducation. » Ensuite elle alla offrir avec la même humilité ses services à toutes les vierges qui se trouvaient dans cette clôture, les salua et les embrassa chacune en particulier, les priant, comme les plus anciennes et les plus capables, de lui enseigner et de lui commander ce qu'il y aurait à faire; elle les remercia de l'avoir reçue en leur compagnie, tout indigne qu'elle s'en reconnaissait.

—

Instruction de la très-sainte Vierge.

425. Ma fille, le plus grand bonheur qu'une âme puisse recevoir en cette vie mortelle, est que le Très-

Haut l'introduise dans sa maison et la consacre entièrement à son service, parce qu'il la délivre par cette faveur d'une dangereuse servitude, et l'exempte des honteux engagements du monde, où elle mange son pain à la sueur de son front (1), sans y jouir jamais d'une parfaite liberté. Où est l'insensé et l'aveugle qui ne connaisse le péril de la vie mondaine, chargée de tant de lois et de tant de coutumes contraires à la raison, que les diables et les impies y ont introduites? Le meilleur parti est la religion et la retraite : c'est là où se trouve le port assuré, tout le reste n'étant rempli que de flots et de tempêtes, que d'afflictions et de malheurs. Si les hommes ne découvrent point cette vérité et ne reconnaissent point cette faveur, ils sont dans une étrange dureté de cœur et dans un oubli déplorable d'eux-mêmes. Pour vous, ma fille, ne fermez point vos oreilles à la voix du Très-Haut, rendez-vous y attentive, opérez ce qu'elle vous inspirera, et répondez fidèlement à ses conseils; car je vous avertis qu'un des plus grands efforts du démon, est d'empêcher l'effet de la vocation du Seigneur, lorsqu'il appelle et dispose les âmes pour être consacrées à son service.

426. Ce seul acte public et sacré que l'on fait de recevoir l'habit et d'entrer en religion, quoiqu'on ne le fasse pas toujours avec la ferveur et la pureté d'une due intention, met le dragon infernal et tous ses démons dans de grandes indignations et dans des fureurs

(1) Gen., III, 19.

horribles, tant à cause de la gloire du Seigneur et de la joie des anges, que parce que cet ennemi mortel sait que la religion sanctifie et perfectionne l'homme. Et il arrive bien souvent qu'étant embrassée par des motifs humains et terrestres, la grâce divine y opère et conduise ensuite toutes choses à une sainte fin. Que si elle a ce pouvoir lorsque le commencement n'a pas été avec cette droite intention qu'il y fallait porter, la lumière et la vertu du Seigneur seront bien plus puissantes et efficaces, et la discipline religieuse bien plus heureuse, lorsqu'une âme y entrera par l'impulsion de l'amour divin et par un désir intérieur et sincère d'y trouver Dieu, de le servir et de l'aimer.

427. Et pour que le Très-Haut réforme ou perfectionne celui qui entre dans la religion par quelque motif que ce soit, il faut qu'en tournant le dos au monde il ne le regarde plus; qu'il efface de sa mémoire toutes ses images trompeuses, et qu'il oublie ce qu'il a abandonné avec tant de bonheur et de gloire. Le châtiment de la femme de Loth (1) arrive sans doute à ceux qui ne profitent point de cet avis, et qui sont ingrats et infidèles à Dieu; que si, par la divine miséricorde, ce châtiment n'est pas si sensible aux yeux extérieurs, ils le reçoivent néanmoins intérieurement en y demeurant glacés, secs, sans aucune ferveur et sans vertu : et, par cet abandonnement de la grâce, ils ne parviennent point à la fin de leur vocation, ils ne font aucun progrès dans la religion; ils n'y trouvent au-

(1) Gen., XIX, 26.

cune consolation spirituelle, et ils ne méritent point que le Seigneur les regarde et les visite comme des enfants, mais au contraire qu'il les abandonne et les rejette comme des esclaves infidèles et fugitifs. Je vous avertis, Marie, que tout ce qui appartient au monde doit être mort et crucifié en vous, et que vous le devez être en lui, sans qu'il vous reste le moindre souvenir ni la moindre affection pour aucune chose terrestre. Que si vous êtes quelquefois obligée d'exercer la charité envers votre prochain, vous devez la régler de telle manière que vous établissiez principalement le bien de votre âme, votre sûreté, la paix et la tranquillité de votre intérieur; et je vous recommande et vous ordonne dans cette pratique cette extrême circonspection qui n'est point vice, si vous voulez demeurer dans mon école.

CHAPITRE II

D'une faveur singulière que le Très-Haut fit à la très-sainte Vierge aussitôt qu'elle fut dans le Temple.

428. Après que les parents de la divine Marie eurent pris congé d'elle, et l'eurent laissée dans le Temple pour y être élevée et consacrée à Dieu, sa maîtresse

lui donna sa petite chambre parmi les autres vierges, qui en avaient chacune une semblable. La Princesse du ciel ne s'y vit pas plutôt seule, qu'elle s'y prosterna et baisa la terre, dans la pensée que c'était une partie du Temple; elle y adora le Seigneur, et lui rendit grâces pour cette nouvelle faveur qu'elle venait d'y recevoir; elle en remercia aussi la terre, parce qu'elle l'avait reçue et qu'elle la soutenait, s'estimant indigne d'un tel bienfait. Ensuite elle s'adressa à ses anges, et leur dit : « Princes célestes, envoyés du Très-Haut, « mes très-fidèles amis et compagnons, je vous sup-« plie de toute l'affection de mon âme d'exercer envers « moi, dans ce saint temple de mon Seigneur, l'office « de vigilantes gardes, en me marquant tout ce que « je dois faire; enseignez-moi et me redressez comme « maîtres et conducteurs de mes actions, afin que je « puisse en toutes choses accomplir la volonté de « Dieu, plaire aux prêtres qui le servent dans ce saint « lieu, et obéir à ma maîtresse et à mes compagnes. » S'adressant ensuite particulièrement aux douze anges (dont nous avons déjà fait mention, ayant marqué qu'ils étaient les douze de l'Apocalypse), elle leur dit : « Je vous prie, mes saints ambassadeurs, d'aller con-« soler mes parents dans leur tristesse et dans leur « solitude, si le Seigneur veut bien vous le per-« mettre. »

429. Les douze anges obéirent à leur Reine; et, pendant qu'elle s'occupait avec les autres en de divins entretiens, elle ressentit une vertu supérieure qui la mouvait avec beaucoup de force et de douceur, et qui

la spiritualisa et l'éleva en une extase ardente : alors le Très-Haut commanda aux séraphins qui l'assistaient d'illuminer son âme très-sainte et de la préparer. Ensuite elle reçut une lumière et une qualité divine, afin que ses puissances en fussent perfectionnées et proportionnées à l'objet que sa divine Majesté lui voulait manifester. Étant accompagnée, dans cette préparation où elle était, de tous ses anges et de plusieurs autres, et étant revêtue d'une petite nue fort reluisante, elle fut élevée en corps et en âme dans le ciel empyrée, où elle fut reçue par la très-sainte Trinité avec une grande démonstration de bienveillance. Elle se prosterna en la présence du Seigneur tout-puissant, comme elle avait accoutumé de faire dans les autres visions, et l'adora avec une profonde humilité et révérence. Après cette adoration, elle fut éclairée de nouveau d'une autre qualité ou lumière par laquelle elle vit la Divinité intuitivement; c'est la seconde fois qu'elle lui fut découverte en cette même manière claire ou intuitive, qu'elle la vit dans le cours des trois premières années de son âge.

430. Il n'est aucune langue qui puisse exprimer les effets de cette vision et de cette participation de l'essence divine. La personne du Père éternel parla à celle qui devait être Mère de son Fils, et lui dit : « Je veux, « ma colombe et ma bien-aimée, que vous voyiez les « trésors de mon être immuable, les perfections infi- « nies et les dons cachés que je destine pour les âmes « que j'ai élues pour être héritières de ma gloire, et « qui seront rachetées par le sang de l'Agneau qui

« doit mourir pour elles. Connaissez, ma Fille, com-
« bien je suis libéral envers mes créatures qui me
« connaissent et qui m'aiment; combien je suis véri-
« table en mes paroles, fidèle en mes promesses, puis-
« sant et admirable en mes œuvres. Voyez, ma chère
« Épouse, comme ç'est une vérité infaillible, que celui
« qui me suivra ne vivra point dans les ténèbres. Je
« veux que, comme mon élue, vous soyez témoin
« oculaire des trésors que je tiens préparés pour éle-
« ver les humbles, enrichir les pauvres, honorer les
« méprisés et récompenser tout ce que les mortels
« feront ou souffriront pour mon nom. »

431. La très-sainte enfant connut d'autres grands mystères dans cette vision de la Divinité, parce que l'objet est infini; et quoiqu'il lui eût été manifesté une autre fois avec la même clarté, il lui reste néanmoins infiniment de quoi communiquer de nouveau et de quoi causer toujours plus d'admiration et d'amour à qui reçoit cette faveur. La très-heureuse Marie répondit au Seigneur, et lui dit : « Très-Haut
« et très-souverain Dieu éternel, vous êtes incompré-
« hensible en votre grandeur, riche en miséricordes
« et abondant en trésors ; ineffable en mystères, très-
« fidèle en promesses, véritable en paroles et très-
« parfait en vos œuvres, parce que vous êtes, Sei-
« gneur, infini et éternel en votre être et en vos
« perfections. Mais que deviendra, mon souverain
« Seigneur, ma petitesse à la vue de votre grandeur ?
« Je me reconnais indigne de voir ce que vous m'en
« découvrez, et pourtant je me trouve dans la néces-

« sité que vous daigniez me regarder de ce même « trône de gloire. Toutes les créatures, Seigneur, « s'anéantissent en votre présence; que deviendra « donc votre servante, qui n'est que poussière? Ac- « complissez en moi votre sainte volonté et votre « bon plaisir; et si les afflictions, les peines, les « mépris des hommes, l'humilité, la patience et la « douceur sont en une si grande estime à vos yeux, « ne permettez pas, mon Bien-Aimé, que je sois privée « d'un si riche trésor et d'un si cher gage de votre « amour, réservez-en la récompense pour vos servi- « teurs et pour vos amis, qui la mériteront mieux « que moi, puisque je n'ai encore rien fait pour votre « service et pour vous plaire. »

432. Le Très-Haut agréa avec beaucoup de complaisance la demande de notre jeune Reine; il lui fit connaître qu'il l'acceptait, et qu'il lui accordait, comme elle le souhaitait, de travailler et de souffrir pour son amour durant le cours de sa vie, sans qu'elle découvrît alors de quelle manière et en quel ordre cela lui devait arriver. La Princesse du ciel rendit grâces d'avoir été choisie afin d'endurer quelque chose pour le nom et pour la gloire du Seigneur; et dans le fervent désir où elle était d'obtenir cette grâce, elle demanda permission à sa divine Majesté de faire quatre vœux en sa présence : de chasteté, de pauvreté, d'obéissance, et de clôture perpétuelle dans le Temple où il l'avait conduite. Le Seigneur, répondant à sa demande, lui dit : « Ma chère Épouse, « mes pensées sont élevées au-dessus de toutes les

« créatures; c'est pourquoi, mon Élue, vous ignorez
« présentement ce qui peut vous arriver dans le cours
« de votre vie, et qu'il ne sera pas possible d'accom-
« plir tous vos fervents désirs en la manière que
« vous venez de le projeter; j'accepte le vœu de chas-
« teté, et je veux que vous le fassiez, et que vous
« renonciez dès à présent aux richesses terrestres.
« C'est pourtant ma volonté que vous fassiez de votre
« mieux pour agir à l'égard des autres vœux comme
« si vous les eussiez véritablement faits; et le désir
« que vous avez de les faire s'accomplira dans le
« temps à venir de la loi de grâce en plusieurs autres
« vierges, qui, pour me servir et vous suivre, feront
« les mêmes vœux, vivant ensemble dans de diverses
« communautés; ainsi vous serez Mère de plusieurs
« filles. »

433. La très-sainte Fille fit alors le vœu de chasteté en la présence du Seigneur, et, sans s'obliger aux autres, elle renonça à l'affection des choses de la terre, et se proposa d'obéir à toutes les créatures pour Dieu, ayant été plus ponctuelle, plus fervente et plus fidèle à accomplir les résolutions qu'elle en fit, qu'aucun de ceux qui s'y sont obligés et qui s'y obligeront par vœu. Après quoi la claire vision de la Divinité cessa; mais elle ne fut pas incontinent transportée en terre, parce qu'elle reçut dans un autre état plus inférieur une vision imaginaire du Seigneur, et sans sortir de l'empyrée elle en eut plusieurs autres de la même espèce à la vue de la Divinité.

434. Quelques séraphins de ceux qui sont le plus

près de Dieu s'approchèrent d'elle dans cette seconde vision imaginaire, et par le commandement de sa divine Majesté l'ornèrent en cette manière. Premièrement, tous ses sens furent comme illuminés par une clarté qui les remplissait de grâce et de beauté. Ensuite on la revêtit d'une robe très-magnifique de splendeur, et on la ceignit d'une ceinture de différentes pierres précieuses de diverses couleurs transparentes et fort reluisantes, dont elle était embellie au-dessus de toutes nos expressions; cette ceinture signifiait la très-pure candeur des différentes et héroïques vertus de son âme très-sainte. On lui mit aussi un collier d'un prix inestimable, duquel pendaient sur sa poitrine trois grandes pierres, symbole des trois plus excellentes vertus, la foi, l'espérance et la charité, comme si elles eussent voulu marquer le lieu où de si riches joyaux se devaient trouver. Elle reçut ensuite sept anneaux d'une rare beauté, que le Saint-Esprit lui mit aux doigts pour marquer qu'il l'ornait de ses dons en un degré très-éminent. Outre cet ornement, la très-sainte Trinité lui mit sur la tête une couronne impériale d'une matière très-précieuse, et enrichie de pierreries plus brillantes que le soleil, l'établissant tout ensemble et son Épouse et l'Impératrice du ciel; en confirmation de cela, le vêtement blanc et lumineux dont on l'avait revêtue était rehaussé de chiffres d'un or très-fin et très-éclatant, qui disaient : Marie, Fille du Père éternel, Épouse du Saint-Esprit et Mère de la véritable Lumière. Ce dernier titre pourtant ne fut point pénétré par la

divine Dame, les anges seuls, qui assistaient à une chose si nouvelle, en ayant l'intelligence, dans laquelle ils étaient remplis d'admiration de la louange qui en résultait à son auteur. Pour finir cette merveille, le Seigneur renouvela l'attention des anges, et ensuite il sortit du trône de la très-sainte Trinité une voix qui, s'adressant à la glorieuse Vierge, lui dit : « Vous serez notre Épouse, notre bien-aimée et « notre élue entre les créatures pendant toute l'éter- « nité, les anges vous serviront, et toutes les na- « tions et les générations vous appelleront bienheu- « reuse (1). »

435. Cette auguste Fille ayant été embellie par les ornements de la Divinité, on y célébra les épousailles les plus solennelles et les plus merveilleuses qu'aucun des plus hauts chérubins et séraphins pouvait imaginer : parce que le Très-Haut l'accepta pour son Épouse unique et singulière, et la constitua en la plus suprême dignité qu'une pure créature pouvait recevoir, pour déposer en elle sa divinité en la personne du Verbe, et par lui tous les trésors de grâces qu'une si éminente dignité exigeait. La très-humble entre les humbles était absorbée dans un abîme d'amour et d'admiration que tant de faveurs lui causaient, et en la présence du Seigneur elle dit : « Roi très-haut « et Dieu incompréhensible, qui êtes-vous et qui « suis-je, que vous daigniez regarder celle qui n'est « que poussière et qui est si fort indigne de si hautes

(1) Luc., I, 48.

« faveurs ? Connaissant en vous, mon divin Seigneur, « comme dans un clair miroir, votre Être immuable, « j'y vois et j'y connais sans aucune illusion la bas- « sesse du mien ; j'y découvre votre immensité et mon « néant, et je m'anéantis dans cette connaissance, « voyant avec admiration que la Majesté infinie « s'abaisse jusqu'à un si abject vermisseau, qui ne « mérite que le rebut et le mépris entre toutes les « créatures. O mon Seigneur et mon tout, combien « serez-vous glorifié et exalté en cette œuvre ! Com- « bien causerez-vous d'admiration à vos esprits angé- « liques, qui connaissent votre bonté, vos grandeurs « et vos miséricordes infinies, quand ils considère- « ront avec quelle magnificence vous élevez cette « poussière et celle qui est si pauvre en mérites, « pour être mise au rang des princes (1) ! Je vous ac- « cepte, mon Seigneur et mon Roi, pour mon Époux, « et je m'offre d'être votre servante. Mon entende- « ment, ma mémoire et ma volonté n'auront point « d'autre objet, d'autre fin, ni d'autre désir que « vous, qui êtes mon souverain bien, mon véritable « et mon unique amour ; mes yeux ne s'arrêteront « sur aucune créature humaine, et mes puissances et « mes sens n'auront d'application que pour vous et « pour ce que votre divine Majesté m'ordonnera ; « vous serez, mon Bien-Aimé, seul et unique pour « votre Épouse (2), et elle ne sera que pour vous, « qui êtes le bien éternel et immuable. »

(1) Ps. CXII, 7. — (2) Cant., II, 16.

436. Le Seigneur reçut avec une complaisance ineffable cette acceptation que fit la Princesse céleste des nouvelles épousailles qu'il avait célébrées avec sa très-sainte âme, et en qualité de sa véritable Épouse et de Maîtresse de toutes les créatures, il lui mit entre les mains les pouvoirs de son trésor et de ses grâces, et lui commanda de demander ce qu'elle souhaiterait, l'assurant que rien ne lui serait refusé. La très-humble colombe exécuta l'ordre qu'elle venait de recevoir, demandant avec une charité très-ardente au Seigneur, qu'il envoyât son Fils unique au monde pour racheter les hommes; qu'il les appelât tous à la véritable connaissance de sa divinité, qu'il augmentât le saint amour et les dons de sa puissante droite à ses parents Joachim et Anne; qu'il consolât les pauvres et les affligés, et qu'il les soulageât dans leurs besoins, demandant pour elle d'accomplir avec perfection ce qui serait le plus agréable à sa divine volonté. Ce furent les plus particulières demandes que la nouvelle épouse Marie fit à la très-sainte Trinité dans cette occasion. Tous les esprits angéliques, pour louer l'auteur de toutes ces merveilles, firent de nouveaux cantiques d'admiration, et ceux que sa divine Majesté avait destinés, l'accompagnèrent dans sa descente du ciel avec une musique céleste, et la remirent à l'endroit du Temple d'où elle avait été enlevée.

437. Elle n'y fut pas plutôt qu'elle voulut commencer de pratiquer ce qu'elle avait promis en la présence du Seigneur; aiusi elle alla trouver sa maîtresse et lui remit tout ce que sa mère sainte Anne lui avait

laissé, tant pour ses nécessités que pour ses petites récréations, jusqu'à ses livres et à ses habits; et la pria de les distribuer aux pauvres, ou de l'employer à ce qu'elle voudrait, et de lui commander ce qu'elle devait faire. La discrète maîtresse (qui était, comme j'ai déjà dit, Anne la prophétesse) reçut par une divine impulsion ce que cette aimable fille lui offrait; elle la laissa fort pauvre, puisqu'il ne lui resta que les habits qu'elle portait, et ayant loué son action, elle résolut d'en prendre un soin particulier, comme de la plus dépourvue du nécessaire, parce que les autres vierges gardaient chacune leur pension, conservaient en leur propre leurs hardes, et en disposaient selon leur volonté.

438. La maîtresse Anne prescrivit aussi une manière de vivre à la très-douce et très-bénigne enfant, en ayant auparavant conféré avec le souverain prêtre, et par ce détachement et cette résignation, la Reine et Maîtresse des créatures obtint d'en être elle seule détachée, aussi bien que d'elle-même, et de n'avoir point d'autre possession que le seul amour de Dieu et celui de son humiliation. Je déclare mon ignorance et la bassesse de mon génie à expliquer des mystères si sublimes et si cachés; et que je suis tout à fait indigne de toucher des matières dont les langues les plus éloquentes des sages, la science et l'amour des plus hauts chérubins et séraphins seraient incapables de donner une entière et fidèle connaissance : ainsi, que pourra faire une pauvre ignorante et inutile comme je suis? Je reconnais combien j'offenserais la

grandeur de mystères si sacrés et si vénérables, si l'obéissance ne m'excusait; je ne laisse pas même de craindre avec elle, et je crois en ignorer et en taire le plus considérable; et que ce que je connais et ce que je dis de chaque merveille de cette Cité de Dieu, la très-pure Marie, en est la moindre partie.

—

Instruction de la très-sainte Vierge.

439. Ma fille, une des plus grandes et des plus ineffables faveurs que j'ai reçues durant ma vie de la droite du Tout-Puissant, est celle que vous venez de découvrir et d'écrire, parce que je connus dans cette claire vue de la divinité et de l'être incompréhensible du Seigneur, des mystères très-cachés. Je reçus dans cet ornement et dans ces épousailles des faveurs inconcevables, et mon âme y ressentit de très-doux et très-divins effets. Le Seigneur agréa beaucoup ce désir que j'eus de faire les quatre vœux de pauvreté, d'obéissance, de chasteté et de clôture; par ce désir je méritai que les mêmes vœux seraient établis dans l'Église et dans la loi de grâce, en la manière qu'on le pratique aujourd'hui, et tout ce que vous autres religieuses faites maintenant, vient de là comme de son principe, selon ce qui est écrit dans le psaume XLIV :

Adducentur Regi Virgines post eam, parce que le Très-Haut ordonna que mes désirs fussent le fondement des religions de la loi évangélique. J'accomplis avec une très-grande perfection tout ce que je proposai de pratiquer dans cette occasion en la présence du Seigneur, autant que mon état me le permit; je ne regardai jamais aucun homme au visage, sans en excepter mon époux Joseph, ni même les anges, lorsqu'ils m'apparaissaient en forme humaine : je les vis et les connus tous néanmoins en Dieu; je n'eus point d'affection pour aucune chose créée ni de propre volonté, et l'on ne m'entendait point dire : Je veux faire cela, ou je ne veux pas le faire; parce que le Seigneur me gouvernait en toutes choses, ou par lui-même immédiatement, ou par l'obéissance qu'il me faisait rendre aux créatures, à qui je me soumettais agréablement pour son amour.

440. Sachez, ma très-chère fille, que, comme l'état religieux est un état sacré et établi de Dieu pour y conserver la doctrine de la perfection chrétienne, et la parfaite imitation de la très-sainte vie de mon Fils, c'est pour cette raison que le Seigneur est fort irrité contre les personnes religieuses qui croupissent dans l'oubli d'une si haute faveur, et qui vivent avec plus de lâcheté et de relâchement que plusieurs mondains : ainsi elles en recevront un plus sévère jugement et des punitions plus rigoureuses. Elles doivent être d'autant plus sur leurs gardes, que le démon, comme un ancien et rusé serpent, emploie plus de soins et plus de ruses à les tenter et à les abattre qu'à l'égard des mondains,

soit par rapport au petit nombre de ces âmes choisies, soit par rapport aux difficultés qu'il trouve à les séduire, et au scandale que causent leurs chutes quand il les a fait tomber : ainsi, lorsqu'il en a fait donner quelqu'une dans ses piéges, il se tient bien plus de conseils dans l'enfer qu'après la chute d'un séculier, et l'on y cherche bien plus de moyens pour empêcher qu'elle ne se relève par les secours, qui se trouvent plus prompts dans la religion que dans le monde, comme sont l'obéissance, les exercices de piété et le fréquent usage des sacrements. Et, afin que le tout soit inutile à un religieux relâché et qu'il n'en puisse faire son profit, cet ennemi pratique tant de ruses et de stratagèmes, que ce serait une chose épouvantable si l'on pouvait les découvrir. On en connaît pourtant quelque peu, si l'on considère les inquiétudes qui agitent l'âme d'un religieux, et les adresses dont elle se sert pour justifier ses relâchements; elle tâche de les excuser par des prétextes spécieux; que si elle ne le peut, elle donne ouvertement dans toutes sortes de rébellions, de désordres et de crimes.

441. Soyez donc, ma fille, sur vos gardes, et craignez un danger si formidable; tâchez de vous élever par les forces de la divine grâce au-dessus de vous-même, et bannissez de votre cœur toutes sortes d'affections et de mouvements déréglés. Je veux que vous fassiez tous vos efforts pour mourir à vos passions et pour vous spiritualiser, afin qu'ayant détruit en vous tout ce qui est terrestre, votre vie et votre conversation deviennent tout angéliques. Vous devez sortir de

votre état humain et monter dans un autre tout divin, si vous voulez remplir dignement le nom d'Épouse de Jésus-Christ : et, quoique vous soyez terre, vous devez être une terre bénie, sans épines de passions, dont les fruits doivent tous appartenir au Seigneur, qui en est le maître. Ayant donc, comme vous avez, ce souverain et puissant Seigneur, qui est le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs, pour époux, vous ne devez pas daigner tourner les yeux, et encore moins le cœur, vers de vils serviteurs qui sont les créatures humaines, puisque les anges même vous aiment et vous respectent à cause de cette dignité d'épouse du Très-Haut. Que si, parmi les mortels, l'on juge que c'est une grande témérité à un homme ordinaire de regarder l'épouse du prince, quel crime serait-ce de jeter les yeux sur l'épouse du Roi du ciel et du Tout-Puissant! et quel manquement ne commettrait-elle pas si elle le permettait, ou si elle y avait quelque complaisance ! Faites-y de sérieuses réflexions, et soyez assurée que la punition que Dieu destine pour ce péché est également terrible et incompréhensible; je ne vous la découvre pas, parce que votre faiblesse n'en saurait supporter la vue. Je veux que mon instruction vous suffise, afin que vous pratiquiez tout ce que je vous ordonne, et que vous m'imitiez comme disciple autant que vos forces vous le permettront; faites aussi votre possible pour inculquer ces avis à vos religieuses, et pour les leur faire mettre en pratique.

442. J'écoute, ma divine Reine et Maîtresse très-pitoyable, vos très-douces paroles remplies d'esprit

et de vie avec une fort grande joie, et je désire de les écrire dans le plus profond de mon cœur par la grâce de votre très-saint Fils, que je vous prie de m'obtenir. Je parlerai en votre présence, comme une disciple ignorante à sa maîtresse, si vous m'en donnez la permission. Je souhaite, ma très-sainte Mère, que vous me donniez une instruction plus ample qui me serve de règle et de guide dans la pratique de ce devoir et de cette affection que vous avez gravée dans mon âme, afin de pouvoir accomplir les quatre vœux de ma profession comme vous me le commandez, comme je le dois et comme je le désire.

CHAPITRE III

L'instruction que la Reine du ciel me donna touchant les quatre vœux de ma profession.

443. Je ne veux point vous refuser, ma fille, les préceptes que vous me demandez avec intention de les exécuter; recevez-les avec estime, avec dévotion et avec une disposition docile. Le Sage dit : « Mon fils, si « vous avez promis pour votre ami, vous avez engagé « votre main à un étranger, vous vous êtes lié par « votre bouche, et vous avez été pris par vos pa-

« roles (1). » Selon cette vérité, celui qui a voué à Dieu a cloué la main de sa propre volonté, pour n'être plus libre de faire aucune autre chose que ce qu'il a promis, et pour suivre en tout la volonté et le bon plaisir de celui à qui il s'est obligé et attaché par sa propre bouche et par les paroles de sa profession. Il était à sa disposition, avant que de faire les vœux, de choisir le chemin qu'il voulait; mais quand une fois l'âme religieuse s'est liée et obligée, elle a perdu entièrement sa liberté, en ayant fait un sacrifice à Dieu entre les mains de son supérieur. Le salut ou la perte des âmes dépend de leur liberté; mais, comme la plupart en font mauvais usage et se perdent, le Seigneur a établi l'état religieux pour les fixer au bien par le moyen des vœux, afin que la créature, usant une fois de sa liberté avec une parfaite et prudente élection, consacrât à sa divine Majesté dans cet acte ce qu'elle aurait perdu en plusieurs, si elle eût été libre de vouloir et de ne pas vouloir.

444. On perd heureusement par ces vœux la liberté pour le mal, et on l'assure pour le bien, comme par une bride qui détourne du danger et conduit par le chemin assuré; l'âme perdant par ce moyen la servitude qui la rendait sujette à ses propres passions, en acquérant un nouvel empire sur elles et en étant maîtresse absolue dans son économie intérieure; dans cet heureux état, elle n'est subordonnée qu'à la grâce et aux mouvements du Saint-Esprit, qui la conduit dans

(1) Prov., vi, 1-2.

ses opérations, pourvu qu'elle réserve toute sa volonté afin de pratiquer seulement ce qu'elle a promis à Dieu. Ainsi la créature passe de l'état de servitude à l'excellente dignité de fille de Dieu, et de son état terrestre à un état angélique ; et, par cette conduite du Saint-Esprit, elle s'affranchit du péché, de ses malheureux effets et de ses terribles punitions. Il n'est pas possible que vous puissiez comprendre dans la vie mortelle combien une âme qui fait tous ses efforts pour accomplir parfaitement les vœux de sa profession, acquiert de faveurs et de trésors; car je vous assure, ma fille, que les parfaites religieuses peuvent mériter autant que les martyrs, et surpasser même leurs mérites.

445. Vous entrâtes, ma fille, en possession de l'heureux commencement de tant de biens, le jour que vous choisîtes la meilleure part ; mais prenez bien garde que vous vous y obligeâtes à un Dieu éternel et puissant, à qui le plus caché des cœurs est à découvert. Que si manquer de parole aux hommes terrestres, et ne point s'acquitter des justes promesses qu'on leur a faites, est une chose si noire et si détestée de la propre raison, combien ne le sera-t-il pas davantage d'être infidèle à Dieu dans les promesses très-justes et très-saintes ! En qualité de votre Créateur, de votre conservateur et de votre bienfaiteur, vous lui devez la reconnaissance ; en qualité de Père, le respect ; en qualité d'Époux, la fidélité ; et en qualité d'ami, la bonne correspondance. Vous lui devez la foi et l'espérance, parce qu'il est très-fidèle ; l'a-

mour, parce qu'il est le bien souverain et éternel; la soumission, parce qu'il est tout-puissant; et une sainte et humble crainte, parce qu'il est juge très-équitable. Or, vous commettriez une trahison horrible contre tous ces titres et contre beaucoup d'autres, si vous transgressiez ce que vous avez promis en votre profession. Que si c'est une chose si monstrueuse en toutes les religieuses, qui sont dans l'obligation de mener une vie spirituelle, de s'appeler épouses de Jésus-Christ, et d'être, nonobstant cette obligation, membres et esclaves du démon; cette faute serait bien plus honteuse en vous, qui avez reçu plus que toutes les autres, et qui par conséquent les devez toutes surpasser en amour, en travaux et en reconnaissance de tant de faveurs.

446. Voyez donc, ô âme, combien ce crime énorme vous rendrait odieuse au Seigneur, à moi, aux anges et aux saints, parce que nous sommes témoins de l'amour et de la fidélité dont il a usé envers vous en qualité d'Époux très-riche, très-amoureux et très-fidèle. Tâchez donc de faire tout votre possible pour ne le jamais offenser en la moindre chose; ne l'obligez point de vous abandonner aux brutales passions du péché, puisque vous n'ignorez point que ce ne soit un plus grand malheur et un châtiment plus rigoureux que s'il vous exposait à la fureur des éléments, à la cruauté des animaux les plus farouches et à la rage même des démons, à toutes les peines que les hommes pourraient inventer, et aux plus sanglants affronts qu'ils sauraient vous faire, comme à autant d'exécu-

teurs de sa justice ; oui, ma fille, tout cela vous serait un moindre mal, que de commettre un seul péché véniel contre Dieu, que vous devez servir et que vous devez aimer toujours. Toutes les peines de ce monde sont moindres que le péché, parce qu'elles finissent avec la vie mortelle, et le péché peut être éternel, et en lui sa punition peut aussi n'avoir aucune fin.

447. Les peines et les afflictions de la vie présente causent beaucoup de crainte aux mortels, parce qu'elles leur sont sensibles; mais le péché ne les afflige nullement, parce que n'étant touchés que de ce qui frappe leurs sens, ils n'aperçoivent point la peine éternelle de l'enfer qui le suit immédiatement. Et cette même peine étant inséparable du péché, le cœur de l'homme est si appesanti, que, se laissant enivrer de son crime, il ne lui reste aucune connaissance pour en considérer la punition, parce que l'enfer ne lui est ni présent ni sensible ; et quand il pourrait le voir et le toucher par la foi, il la laisse oisive et morte comme s'il ne l'avait pas. O aveuglement déplorable des hommes ! ô mortelle négligence, combien d'âmes capables de raison et de gloire n'opprimes-tu pas honteusement ! Il n'est point de paroles qui puissent dignement déclarer ce terrible malheur. Ma fille, éloignez-vous d'un si dangereux état par la sainte crainte du Seigneur; abandonnez-vous à toutes les peines et à toutes les afflictions de la vie présente, qui n'est que passagère, plutôt que de vous y hasarder, puisque rien ne vous manquera si vous ne perdez point Dieu. Ce sera un puissant moyen pour vous assurer

dans le bien, d'être persuadée qu'il n'y a point de petite faute dans votre état; vous devez craindre beaucoup les moindres manquements, parce que le Seigneur connaît qu'en méprisant les petites fautes la créature ouvre son cœur à d'autres plus grandes; et l'amour de celui qui n'appréhende pas de déplaire en la moindre chose à la personne qu'il aime, est fort imparfait.

448. L'ordre que les âmes religieuses doivent observer en effectuant leurs désirs, est celui-ci : qu'en premier lieu elles soient ponctuelles à accomplir les obligations de leurs vœux et toutes les vertus qu'ils renferment. Ensuite elles peuvent donner lieu aux œuvres volontaires qu'on appelle de surérogation. Il s'en trouve plusieurs qui, trompées du démon, renversent cet ordre par un zèle indiscret et contraire à la perfection, parce que, manquant (en matière considérable) aux choses essentielles de leur état, elles veulent ajouter d'autres occupations volontaires, qui sont ordinairement inutiles et inspirées de l'esprit de présomption et de singularité, prétendant en cela d'être distinguées d'entre toutes les autres, comme les plus ferventes et les plus parfaites, lorsqu'elles sont fort éloignées des principes de la perfection. Je ne veux point, ma fille, que vous tombiez dans une si lourde faute; au contraire, je veux que vous vous acquittiez en premier lieu de toutes les obligations de vos vœux et de la vie commune, et que vous ajoutiez ensuite ce que vous pourrez avec la grâce de Dieu et selon vos forces, parce que l'âme s'embellit,

se perfectionne et se rend agréable aux yeux de son Créateur en observant cet ordre.

449. Le vœu d'obéissance est le plus grand de la religion, parce qu'il renferme un renoncement entier à la propre volonté; de sorte que la religieuse n'a aucune juridiction ni aucun droit sur elle-même, elle ne peut plus dire je veux, ou je ne veux pas, je ferai, ou je ne ferai pas; elle a renoncé à tout cela par l'obéissance et en se soumettant à son supérieur. Si vous le voulez accomplir, il ne faut pas que vous fassiez la sage envers vous-même, ni que vous vous imaginiez d'être maîtresse de vos inclinations, de votre volonté ni de vos sentiments, parce que la véritable obéissance doit être semblable à la foi; elle doit estimer, respecter et croire ce que le supérieur commande, sans prétendre de l'examiner ni de le comprendre. Ainsi, pour obéir avec perfection et avec mérite, vous vous devez croire sans raison et sans vie, et vous considérer comme un corps mort, qui se laisse remuer et gouverner comme l'on veut: que si dans cette mort il vous reste quelque mouvement, vous ne le devez employer que pour exécuter avec plus de diligence tout ce que le supérieur vous ordonnera. Ne vous proposez jamais ce que vous aurez à faire; pensez seulement comment vous vous acquitterez de ce que l'on vous commandera. Sacrifiez votre propre volonté, étouffez tous vos appétits et toutes vos passions; et après que vous vous trouverez morte à vos propres mouvements par cette résolution efficace que vous en aurez formée, faites que l'obéissance soit

l'âme et la vie de toutes vos œuvres. On doit trouver toutes vos pensées, toutes vos paroles, toutes vos actions et votre volonté dans celle de votre supérieur; demandez qu'on vous ôte en toutes choses votre être propre, et qu'on vous en donne un autre tout nouveau; tâchez de n'avoir rien à vous, et que tout soit de l'obéissance sans aucune contradiction ni résistance.

450. Remarquez que la manière la plus parfaite d'obéir est celle qui ne donne aucun lieu au supérieur de reconnaître la moindre inquiétude qui lui puisse déplaire, parce qu'on lui doit obéir avec complaisance et avec promptitude, sans répliquer ni murmurer; mais au contraire on doit lui donner des marques agréables que l'on fait avec plaisir tout ce qu'il ordonne. Les supérieurs tiennent la place de Dieu, et en leur obéissant on obéit au Seigneur, qui est en eux, qui les gouverne, et qui les éclaire en ce qu'ils commandent à leurs inférieurs, pour le bien de leurs âmes et pour leur salut; et le mépris que l'on fait des supérieurs s'adresse à Dieu, qui par eux et en eux vous manifeste sa volonté (1); il faut que vous soyez bien persuadée que Dieu fait parler votre supérieur, ou qu'il parle par sa bouche. Tâchez donc, ma fille, de devenir obéissante, afin que vous puissiez chanter des victoires (2). Ne craignez point en obéissant, parce que c'est le chemin assuré; et il l'est si fort, que Dieu ne grave point dans sa mémoire les

(1) Luc., x, 16. — (2) Prov., xxi, 28.

fautes des obéissants pour les leur imputer au jour du jugement, pardonnant même avec facilité les autres manquements à cause du sacrifice de l'obéissance. Mon très-saint Fils offrit avec une particulière affection sa très-précieuse mort et passion au Père éternel pour les obéissants, afin qu'ils fussent privilégiés dans le pardon et dans la grâce, et afin qu'ils n'errassent point et qu'ils se perfectionnassent dans tout ce qu'ils opèreraient en obéissant; et maintenant il représente plusieurs fois au Père, pour l'apaiser envers les hommes, qu'il a été obéissant pour eux jusqu'à la mort de la croix (1), ce qui apaise sa divine Majesté. Enfin le Seigneur agréa si fort l'obéissance d'Abraham et de son fils Isaac, qu'il ne se contenta pas seulement d'empêcher qu'un fils qui s'était montré si obéissant mourût, mais il en voulut faire encore l'ancêtre du Verbe incarné, et le choisit entre tous les autres pour être le chef et le fondement de tant de bénédictions (2).

451. Le vœu de pauvreté est une généreuse décharge du pesant fardeau des choses temporelles : c'est un repos d'esprit, un soulagement de la faiblesse humaine, et une sainte liberté de la noblesse d'un cœur capable des biens éternels et spirituels C'est une satisfaction et un assouvissement dans lesquels l'appétit altéré des trésors terrestres s'apaise; c'est une possession et un usage très-noble de toutes ces richesses. Tout cela, ma fille, et d'autres plus

(1) Phil., II, 8. — (2) Gen., XXII, 16.

grands biens se trouvent renfermés dans la pauvreté volontaire; et si la plupart des hommes ne les estiment pas, c'est parce que les enfants du siècle, les amateurs des richesses périssables et les ennemis de la riche et sainte pauvreté en sont privés et n'ont pas le bonheur de les connaître. Ils ne prennent pas garde combien le poids des richesses est insupportable, quoiqu'ils l'endurent et qu'ils en soient même abattus jusqu'aux entrailles de la terre, pour y chercher avec tant de soins, de sueurs et de peines, cet or et cet argent qui leur font perdre la raison et les rendent semblables aux bêtes brutes, qui ignorent ce qu'elles font et ce qu'elles souffrent. Que si les richesses coûtent tant pour les acquérir, combien ne coûteront-elles pas pour les conserver ! Que ceux qui sont tombés dans les enfers avec cette malheureuse charge le disent; que les cruelles alarmes qu'on a de les perdre le déclarent, et que les lois intolérables que les richesses et ceux qui les possèdent ont introduites au monde, en fassent une foi publique.

452. Si toutes ces apparences trompeuses accablent l'esprit, oppriment tyranniquement sa faiblesse et déshonorent la très-noble capacité qu'a l'âme pour les biens éternels et pour Dieu, il n'y a point de doute que la pauvreté volontaire ne remette la créature dans sa généreuse condition, ne la délivre de sa servitude honteuse, et ne la mette en possession de cette noble liberté dans laquelle elle fut créée pour être maîtresse de toutes choses. Elle ne les possède jamais mieux que par le mépris qu'elle en fait; quand

elle les distribue ou qu'elle les abandonne volontairement, elle en fait un plus excellent usage; et quand elle se plaît dans la privation des richesses, elle apaise le désir insatiable de l'appétit, et surtout en ayant le cœur débarrassé, elle le tient tout disposé à recevoir les trésors de la Divinité, pour lesquels il a été créé avec une capacité presque infinie.

453. Je souhaite, ma fille, que vous étudiiez beaucoup en cette science divine, que le monde affecte si fort d'ignorer, et non-seulement le monde, mais aussi plusieurs âmes religieuses qui ont promis à Dieu de la pratiquer, et qui s'attirent par leur manquement de parole une grande indignation du Seigneur. Les transgresseurs de ce vœu ne prennent pas garde au châtiment très-rigoureux qu'ils reçoivent sur-le-champ; car en bannissant la pauvreté volontaire, ils éloignent incontinent d'eux-mêmes l'esprit de mon très-saint Fils Jésus-Christ, et celui que nous sommes venus enseigner aux hommes en pratiquant la plus étroite pauvreté. Et quoiqu'ils ne le ressentent pas maintenant, parce que le juste Juge dissimule pendant qu'ils jouissent de l'abondance qu'ils désirent, ils se trouveront néanmoins confus et désabusés dans le jugement qui les attend, auquel ils expérimenteront des rigueurs qu'ils ne croyaient point rencontrer en la justice divine.

454. Dieu créa les biens temporels afin qu'ils servissent aux hommes pour entretenir seulement leur vie; étant donc arrivés à cette fin, la cause de la nécessité cesse; cette vie est fort limitée, elle s'achève

en très-peu de temps et se contente de peu ; et l'âme subsistant, parce qu'elle est éternelle, il n'est pas juste que les soins qui la regardent soient temporels et comme en passant, et que les soucis que les hommes prennent pour acquérir les richesses soient éternels. C'est une grande perversité d'avoir renversé les fins et les moyens dans une affaire si importante; il faut bien que l'homme soit ignorant pour donner tous ses soins, toutes ses peines, toutes ses pensées et tout le temps à la vie passagère et incertaine du corps, et de ne vouloir donner qu'avec peine une heure à sa pauvre âme durant plusieurs années de vie, et bien souvent la dernière et la pire de toutes.

455. Profitez donc, ma très-chère fille, de la véritable lumière et de l'avis charitable que le Seigneur vous a donné pour vous empêcher de tomber dans une faute si dangereuse. Renoncez à l'affection des choses terrestres; et bien qu'il vous semble qu'il y ait quelque nécessité dans votre monastère, ne vous employez point, sous prétexte de pauvreté, à lui procurer avec trop d'empressement les choses nécessaires à l'entretien de la vie; et y ayant porté tous les soins modérés que vous devez, gardez-vous bien de vous troubler quand les choses que vous souhaitez vous manqueraient, ni de les désirer avec passion, quoique vous les crussiez même nécessaires pour le service de Dieu, puisque l'amour que vous lui portez diminue à mesure que vous prétendez d'aimer quelque autre chose avec lui. Vous devez regarder le trop comme superflu et inutile, et y renoncer comme à un crime;

le peu se doit aussi estimer peu, parce que ce serait un très-grand défaut d'embarrasser le cœur de ce qui ne vaut rien et qui détourne beaucoup. Si vous obtenez ce que vous croyez vous être nécessaire, vous n'êtes pas véritablement pauvre, parce que le propre de la pauvreté est de manquer de quelque chose dans le besoin; on appelle seulement riche celui à qui rien ne manque, parce que le superflu inquiète plutôt qu'il n'accommode, et n'est qu'une pure affliction d'esprit; et le désirer ou le garder sans le mettre en usage, c'est une pauvreté sans quiétude et sans repos.

456. Je veux que vous ayez cette liberté d'esprit de ne vous attacher à aucune chose, grande ou petite, superflue ou nécessaire; et pour ce qui est de ce dont vous aurez besoin pour votre entretien, vous n'en devez recevoir que ce qu'il vous faut précisément pour vous empêcher de mourir et d'être dans un état indécent, vous servant toujours des étoffes les plus pauvres, des habits les plus rapiécés pour votre habillement, et des choses les plus communes pour votre nourriture, sans tomber dans des délicatesses fantasques, vous contentant même de ce qui est le moins conforme à votre goût, sans demander autre chose, afin que vous puissiez par ce moyen mortifier vos désirs, réprimer vos appétits, et pratiquer ce qu'il y a de plus parfait en toutes choses.

457. Le vœu de chasteté renferme la pureté de l'âme et du corps : il est facile de la perdre, et difficile ou même impossible de la réparer, selon les manières dont on la perd. Ce grand trésor est mis en

dépôt dans un château qui a un grand nombre de portes et de fenêtres; que si elles ne sont ni bien gardées, ni bien défendues, il n'est pas en sûreté. Ma fille, pour garder ce vœu avec perfection, il est nécessaire que vous fassiez un pacte inviolable avec vos sens, de ne vous en servir que pour ce qui sera ordonné par la raison et pour la gloire du Créateur. Les sens étant morts, il est facile de remporter la victoire sur les ennemis qui ne peuvent vous vaincre que par leur secours; parce que les pensées ne reviennent point et ne sauraient être suscitées, si les images des choses visibles qui les fomentent n'entrent par les sens extérieurs. Vous ne devez point toucher ni regarder aucune créature humaine, de quelque sexe qu'elle soit, ni même discourir avec personne, et il faut bien prendre garde que leur souvenir n'occupe votre imagination. La conservation de cette pureté que je demande de vous dépend de cette précaution, que je vous recommande beaucoup : que si la charité ou l'obéissance vous obligent de parler (ne le devant faire que par ces deux principes), ce doit être avec toute sorte de gravité, de modestie et de circonspection.

458. Vivez avec vous-même comme n'étant point du monde, pauvre, mortifiée, affligée, et aimant les amertumes de la vie sans en désirer le repos ni les douceurs; vous considérant comme dans un pays étranger, auquel on vous a conduite pour travailler et pour combattre contre de forts ennemis. Et, parce que la chair est le plus formidable de tous, vous devez faire

votre possible pour résister à vos passions naturelles et aux tentations du démon. Élevez-vous au-dessus de vous-même, cherchez une habitation fort élevée, qui ne tienne point de la terre, afin que vous viviez sous l'ombre de Celui que vous désirez (1), et que, sous sa protection, vous jouissiez d'une véritable tranquillité. Abandonnez-vous entièrement à son chaste et saint amour, sans croire qu'il y ait d'autres créatures que celles qui vous aident et vous obligent d'aimer et de servir votre Seigneur, puisqu'elles vous doivent être en horreur pour tout le reste.

459. Quoique toutes les vertus se doivent trouver en celle qui s'appelle épouse de Jésus-Christ, et qui en fait profession, la chasteté néanmoins est celle qui la proportionne davantage à son Époux : parce qu'en l'éloignant de la corruption terrestre elle la rend spirituelle, l'élève à un être angélique, et même à une certaine participation de Dieu. C'est une vertu qui embellit toutes les autres, qui élève le corps à un état supérieur, illumine l'entendement et conserve les âmes en leur noblesse, et qui est au-dessus de tout ce qui est corruptible. Et parce que cette vertu fut un fruit spécial de la rédemption, et méritée par mon très-saint Fils mourant sur la croix, où il ôta les péchés du monde, c'est singulièrement pour cela qu'il est dit que les vierges accompagnent l'Agneau (2).

460. Le vœu de clôture est le mur de la chasteté et de toutes les vertus, le chaton où elles se conservent

(1) Cant., II, 3. — (2) Apoc., XIV, 4.

et reluisent; c'est aussi un privilége du Ciel pour exempter les religieuses épouses de Jésus-Christ des pesants et dangereux tributs que la liberté du monde paie au prince de ses vanités. Par le moyen de ce vœu, les religieuses vivent dans un port assuré, pendant que les autres âmes sont agitées, et bien souvent submergées dans la tourmente des occasions périlleuses. La clôture ne doit pas être un lieu fort borné, puisqu'il s'y trouve de si grands avantages, et puisque les religieuses y peuvent jouir des champs spacieux des vertus et de la connaissance de Dieu, de ses perfections infinies et de ses grands mystères, et des œuvres admirables qu'il a faites et qu'il opère tous les jours pour les hommes. On se peut et l'on se doit étendre et récréer dans ces vastes champs; que, si on ne le fait pas, la plus grande liberté paraîtra une étroite prison. Je veux, ma fille, que l'étendue de vos pensées et de vos désirs aille au delà des limites du monde. Montez aux hauteurs de la connaissance de Dieu et de son amour, où vous puissiez vivre dans une spacieuse liberté, sans qu'aucune chose vous borne : et vous connaîtrez de là combien toute la terre est étroite, basse et méprisable, pour y renfermer votre âme.

461. Ajoutez à cette clôture du corps à laquelle vous vous êtes obligée, celle de vos sens, afin que vous défendiez et conserviez, comme par autant de forts, votre pureté, et en elle le feu du sanctuaire, que vous devez toujours entretenir et empêcher de s'éteindre (1).

(1) Levit., vi, 12.

Et, afin de garder vos sens et de profiter de la clôture, n'abordez jamais la porte, ni la grille, ni les fenêtres, et ne vous souvenez pas même qu'il y en ait dans le monastère, si ce n'est que votre charge ou l'obéissance vous y oblige. Ne désirez point ce qu'il ne vous est pas permis de posséder, et ne vous empressez nullement pour ce que vous ne devez pas désirer : vous trouverez le bien et la paix, de même que mes complaisances, dans votre retraite et dans cette circonspection; et si vous profitez de mes avis, vous mériterez le riche fruit et le prix inestimable de l'amour et de la grâce que vous souhaitez.

CHAPITRE IV

De la perfection avec laquelle la très-sainte Vierge observait les cérémonies du Temple, et ce qu'on lui ordonna dans ce saint lieu.

462. Retournant à notre divine histoire, je dirai qu'après que la très-sainte fille eut consacré le Temple par sa présence et par sa demeure, elle s'adonna à la pratique de toutes les perfections, et à mesure qu'elle croissait en âge, elle croissait aussi en sagesse et en grâce devant Dieu et devant les hommes. Les connais-

sances que j'ai reçues de ce que la main toute-puissante opérait en la Princesse du ciel dans ses premières années, me jettent comme sur le rivage d'une mer immense et sans borne, où je me trouve dans une si grande admiration, que je ne saurais déterminer par quel endroit je commencerai d'entrer dans un si vaste océan, pour en pouvoir sortir heureusement, car il n'est pas possible que je n'omette beaucoup de ce que j'en connais, et il est très-difficile de bien exprimer ce que j'en dois écrire. Je dirai pourtant ce que le Seigneur m'en a déclaré dans une occasion, me parlant en cette manière :

463. « Les œuvres que pratiqua dans le Temple « celle qui devait être Mère du Verbe incarné, furent « toutes dans une très-grande perfection, et dans un « si haut degré de sainteté, que toutes les créatures « humaines et angéliques ne peuvent ni les concevoir « ni les imiter. Ses actes des vertus intérieures furent « si multipliés et si relevés en mérite et en ferveur « qu'ils surpassèrent tous ceux des séraphins; et « vous en connaîtrez, ma fille, beaucoup plus que « vous n'en pourrez exprimer par vos paroles. C'est « ma volonté que vous mettiez la très-pure Marie « pour le principe de votre joie durant tout le temps « de votre vie mortelle, et que vous la suiviez dans « le désert du renoncement de tout ce qui est hu- « main et visible. Suivez-la par une parfaite imitation « autant que vos forces et la lumière que vous rece- « vez vous le permettront; elle sera votre guide et « votre maîtresse qui vous manifestera ma volonté, et

« vous trouverez en elle ma très-sainte loi, écrite par « la puissance de mon bras, en laquelle vous méditerez jour et nuit. Elle frappera par son intercession « la pierre de l'humanité de Jésus-Christ, afin que « dans ce désert, les eaux de la divine grâce et de la « lumière céleste rejaillissent sur vous (1), et que par « elles votre soif soit étanchée, votre entendement « éclairé, et votre volonté enflammée. Elle sera une « colonne de feu qui vous éclairera (2), et un nuage « qui vous rafraîchira par sa protection, et vous « mettra à l'abri des ardeurs des passions et des insultes de vos ennemis. Vous trouverez en elle « un ange qui vous conduira et vous éloignera des « dangers de la Babylone et de la Sodome du « monde (3), afin que vous ne soyez point comprise « dans mes punitions. Vous rencontrerez en elle une « mère qui vous aimera, une amie qui vous consolera, « une maîtresse qui vous commandera, une protectrice qui vous défendra, et une Reine à qui vous « devez vos hommages et vos obéissances en qualité « de sa servante. Vous trouverez dans les vertus que « pratiqua dans le Temple cette Mère de mon Fils « unique, un modèle universel de toutes les perfections, avec lequel vous pourrez régler votre vie; un « miroir sans tache dans lequel la vive image du « Verbe incarné est représentée. Vous découvrirez en « cette image une juste et fidèle copie de toute la « sainteté, la beauté de la virginité, les attraits de

(1) Num., x, 11. — (2) Exod., xiii, 21. — (3) *Id.*, xxiii, 20.

« l'humilité, l'activité de la dévotion et de l'obéis-
« sance, la fermeté de la foi, la certitude de l'espé-
« rance, l'ardeur de la charité, et un raccourci de
« toutes les merveilles de ma puissance, auquel vous
« devez conformer votre vie; et je veux que vous
« vous serviez de ce miroir pour la régler et pour
« vous orner, y augmentant vos beautés et vos
« grâces, comme une épouse qui désire d'entrer dans
« le lit nuptial de son Époux et de son Seigneur.

464. « Que si la noblesse et les belles qualités du
« maître excitent le disciple, et lui rendent sa doc-
« trine plus aimable, qui peut vous attirer avec une
« plus grande force, si ce n'est cette même Maî-
« tresse, qui est Mère de votre Époux, et élue pour
« être la plus pure, la plus sainte, étant exempte de
« la tache du péché, pour être vierge, aussi bien
« que la Mère du Fils unique du Père éternel, et la
« splendeur de sa divinité en la même substance?
« Écoutez donc votre souveraine Maîtresse, suivez-la
« en l'imitant, et faites votre continuelle méditation
« de ses excellences et de ses vertus admirables. Et
« sachez que la vie qu'elle a menée dans le Temple
« et tout ce qu'elle y a pratiqué, a été le modèle sur
« lequel toutes les âmes qui à son exemple se sont
« consacrées pour épouses de Jésus-Christ, doivent
« se mouler. » Voilà l'intelligence et l'instruction
que le Seigneur me donna en général, touchant les
actions de la très-sainte Vierge pendant le temps
qu'elle fut dans le Temple.

465. Mais pour descendre dans le détail de ses

occupations, il faut savoir qu'après cette vision de la Divinité dont j'ai parlé au chapitre second, après que Marie se fut offerte entièrement au Seigneur, ayant remis à sa maîtresse tout ce qu'elle avait, afin de se trouver comme elle souhaitait, dans un plus parfait dénûment, et s'étant abandonnée à une aveugle obéissance, couvrant par le voile de ses vertus les trésors de sagesse et de grâce, en quoi elle surpassait les plus hauts séraphins; dans ces dispositions elle demanda très-humblement aux prêtres et à sa maîtresse de lui prescrire tout ce qu'elle aurait à faire. Sur quoi, assistés d'une lumière particulière, ils conférèrent ensemble, et ayant délibéré de proportionner les exercices de la divine Marie à la tendresse de son âge, le souverain prêtre et sa maîtresse la firent venir en leur présence. La Princesse du ciel y étant arrivée se mit à genoux pour les écouter, et, bien qu'on lui commandât de se lever, elle demanda avec une grande modestie la permission de demeurer en cette situation devant le ministre du Seigneur et devant sa maîtresse, à cause de leur office et de leur dignité.

466. Le prêtre lui parla et lui dit : « Ma fille, le « Seigneur vous a conduite fort jeune dans son saint « Temple, reconnaissez cette faveur et tâchez d'en « faire votre profit en le servant avec vérité et avec « toute l'étendue de votre cœur, et en vous adon- « nant à la pratique de toutes les vertus, afin que « vous sortiez de ce lieu sacré munie de toutes les « forces qui sont nécessaires pour supporter les tra-

« vaux du monde et pour vous défendre de ses « écueils. Obéissez à votre maîtresse Anne, com-« mencez à porter de bonne heure le doux joug de « la vertu, afin que vous le trouviez plus aisé le reste « de votre vie (1). » A quoi la très-sainte fille répondit : « Monseigneur, comme prêtre et ministre du « Très-Haut, dont vous tenez la place, et vous, ma « maîtresse, vous me commanderez et m'enseignerez « ce que je dois faire, afin que je ne sois point trom-« pée. Ainsi je vous supplie de me rendre ce bon « office, vous protestant que je n'ai point d'autre « desir que d'obéir en tout à votre volonté. »

467. Le souverain prêtre et la maîtresse Anne ressentaient de pieux sentiments qui leur inspiraient de prendre un soin particulier de cette divine fille, et de la préférer à toutes les autres vierges : et ayant conféré sur la grande estime qu'ils en faisaient, ignorant le mystère caché de cette vertu surnaturelle qui les mouvait intérieurement, ils déterminèrent de l'assister et de s'attacher à sa conduite avec des attentions singulières. Mais, comme toutes ces précautions ne pouvaient point passer au delà des actions extérieures, ils ne purent point aussi lui prescrire les actes intérieurs et les affections de son cœur, dont le Seigneur se réservait tout le soin, prétendant le favoriser et le conduire par des grâces distinguées : ainsi ce cœur candide de la Princesse du ciel se trouvait en liberté de croître et de s'avancer dans les vertus intérieures, sans qu'il

(1) Thren., III, 27.

y eût aucun instant auquel il n'opérât ce qu'il y avait de plus parfait et de plus excellent dans ces mêmes vertus.

468. Le souverain prêtre régla ses occupations, et lui dit : « Ma fille, vous assisterez avec beaucoup de « révérence et de dévotion aux cantiques du Sei- « gneur, et vous prierez le Très-Haut pour les néces- « sités de son saint Temple et de son peuple, et pour « la venue du Messie. Vous vous retirerez à huit heures « du soir pour vous reposer, et vous vous lèverez au « point du jour pour prier et bénir le Seigneur jusqu'à « tierce (qui était ce que nous appelons maintenant « les neuf heures du matin); depuis tierce jusqu'au « soir vous vous occuperez à quelque travail manuel, « afin que vous soyez instruite à tout ce qui regarde « votre état. Observez une discrète sobriété dans le « repas, que vous prendrez après le travail. Ensuite « vous irez recevoir les instructions de votre maî- « tresse; vous emploierez le reste de la journée à lire « les saintes Écritures; et vous serez en toutes choses « humble, affable et fort obéissante à tout ce que votre « maîtresse vous commandera. »

469. La très-sainte fille écouta le discours du pontife à genoux; et après lui avoir demandé sa bénédiction et baisé la main, aussi bien qu'à sa maîtresse, elle proposa dans son cœur d'observer, durant tout le temps qu'elle demeurerait au Temple, l'ordre de vie qu'on lui prescrivait, pourvu que dans la suite ses supérieurs ne changeassent point de sentiment. Cette Maîtresse de la sainteté et de la vertu accomplit tout ce qu'elle avait proposé

avec la même soumission que si elle eût été la moindre de toutes les disciples. Ses affections et son amour très-ardent s'étendaient sur beaucoup d'autres œuvres extérieures qu'on ne lui avait point ordonnées, mais elle voulut se soumettre entièrement au ministre du Seigneur, et préférer le sacrifice de la parfaite et sainte obéissance à ses ferveurs et à ses propres sentiments, connaissant fort bien, comme Maîtresse de toute perfection, qu'on était beaucoup plus assuré d'accomplir la volonté de Dieu en obéissant aveuglément qu'en suivant les plus hauts désirs de réduire en pratique les autres vertus. Par un exemple si rare, nous devons être tous persuadés, et singulièrement les religieuses, de ne point écouter nos petites ferveurs ni nos propres sentiments au préjudice de l'obéissance et sans la volonté de nos supérieurs, puisque Dieu nous découvre par eux son bon plaisir; au lieu qu'en nos propres désirs nous ne cherchons qu'à satisfaire nos caprices : c'est Dieu qui opère en nos supérieurs; mais en nous-mêmes (si nous ne leur déférons pas) ce sont les tentations, les passions aveugles et les illusions qui agissent.

470. Notre Reine se signala lorsque, outre ce qu'on lui avait ordonné de faire, elle demanda la permission à sa maîtresse de servir toutes les autres vierges, et de s'employer aux exercices les plus humbles, comme de balayer et de laver la vaisselle. Bien que ceci semble surprenant, parce qu'elle était du nombre des aînées (qu'on traitait avec beaucoup de distinction et de respect), l'humilité sans exemple de cette divine Prin-

cesse ne pouvait pas néanmoins se contenir dans les bornes de la majesté sans la faire descendre à toutes les pratiques les plus basses : ainsi elle les faisait avec tant d'ardeur, qu'elle prévenait le temps et l'occasion d'exercer ce que les autres étaient obligées de faire, afin d'être la première en toutes les fatigues. Elle approfondissait par la science infuse tous les mystères et toutes les cérémonies du Temple ; elle les apprit pourtant, comme si elle les eût ignorées, par une discipline religieuse et par une pratique fort exacte, sans jamais manquer à la moindre chose. Elle était très-industrieuse à trouver les moyens d'être inséparable des abaissements et des mépris ; elle demandait chaque jour, et le matin et le soir, la bénédiction à sa maîtresse, et lui baisait ensuite la main, faisant la même chose toutes les fois qu'elle lui commandait quelque acte d'humilité ou qu'elle lui donnait la permission de le pratiquer; et bien souvent elle lui baisait les pieds avec un profond respect, ce qu'elle n'obtenait qu'avec beaucoup de peine.

471. Notre divine Princesse était si docile, si agréable et si douce en ses manières ; si obligeante, si soumise et si prompte à s'humilier, à servir et à respecter ses compagnes, qu'elle leur gagnait le cœur ; elle leur obéissait aussi, comme si chacune eût été sa maîtresse. Elle réglait, par cette ineffable et céleste prudence qu'elle avait, toutes ses actions en telle sorte, qu'elle ne laissait échapper aucune occasion d'exercer les choses les plus pénibles et les plus humbles, de servir les autres filles, et de faire ce

qu'elle croyait être le plus agréable à la volonté de Dieu.

472. Que dirai-je, chétive créature que je suis, après cet exemple animé d'une si rare humilité? Que diront les fidèles enfants de l'Église catholique, s'ils le lisent et s'ils lui donnent toutes leurs attentions? Il nous semble que c'est une grande vertu que l'inférieur obéisse au supérieur, et le moindre au plus grand; que c'est une profonde humilité que les égaux veuillent obéir à leurs égaux; mais que l'inférieur commande, et que le supérieur obéisse, que la Reine se soumette à sa servante, la très-sainte et la parfaite créature à un chétif ver, la Maîtresse du ciel et de la terre à une très-basse femme, et le tout avec tant d'affection et de sincérité! qui ne sera ravi en admiration et confondu dans l'aveuglement de son orgueil? Qui se regardera dans un miroir si clair sans s'apercevoir de sa malheureuse présomption? Qui pourra se flatter d'avoir connu la véritable humilité, et encore moins de l'avoir pratiquée, s'il la reconnaît et la regarde en la très-pure Marie comme dans son propre centre? Venons, venons à cette lumière, nous qui vivons sous l'obéissance que nous avons promise pour connaître et pour corriger nos désordres, lorsque les commandements de nos supérieurs, qui représentent Dieu, nous sont fâcheux et rudes, s'ils choquent en la moindre chose nos bizarreries. Que notre dureté se brise ici; que les plus élevés dans leur propre estime s'humilient, et que la vaine présomption de celle qui croit avoir été obéissante et humble pour

avoir obéi quelquefois à ses supérieurs, s'évanouisse et se confonde, puisqu'elle n'a pas encore cru être inférieure à toutes et n'être égale à personne, comme le croyait Celle qui était Maîtresse de l'univers.

473. La beauté, la bonne grâce et les façons agréables de notre Reine étaient inconcevables : parce que, outre qu'elle possédait toutes les grâces et tous les dons naturels de l'âme et du corps, ces avantages, étant accompagnés de la grâce surnaturelle et divine, qui les rehaussait, faisaient un merveilleux assemblage, tant en sa personne qu'en toutes ses actions, par lequel elle ravissait les esprits et s'acquérait l'affection et les cœurs de tous ceux qui avaient le bonheur de la voir et de la fréquenter; la divine Providence modérait pourtant les marques qu'ils n'auraient pas pu s'empêcher de donner, s'ils se fussent laissé emporter à la violence de l'amour et de l'estime qu'ils avaient pour cette aimable Reine. Elle était très-parfaite, soit qu'elle prît ses repas, soit qu'elle prît son repos, comme dans toutes les autres actions : la tempérance lui servait de règle; jamais elle n'excédait, elle ne pouvait pas aussi tomber dans le superflu, au contraire, elle retranchait quelque chose du nécessaire. Et, bien que le peu de sommeil qu'elle prenait ne la détournât aucunement de la très haute contemplation (comme j'ai déjà dit), elle y aurait renoncé s'il eût dépendu de sa volonté; mais, en vertu de l'obéissance, elle se retirait au temps qu'on lui avait marqué, et jouissait dans son pauvre petit lit florissant

de ses vertus (1), en présence des séraphins et des anges qui la gardaient, de plus hautes connaissances (excepté la vision béatifique) et d'un plus ardent amour que ceux dont tous ces esprits célestes étaient capables.

474. Elle ménageait le temps avec une discrétion admirable, pour donner à chacune de ses actions celui qui lui était convenable. Elle en employait beaucoup à lire les saintes Écritures, dont elle avait une entière connaissance, et pénétrait si profondément ses mystères par le don de la science infuse, qu'il n'y en eut aucun qui ne lui fût découvert, le Seigneur ayant bien voulu lui faire part de tous ses secrets, qui faisaient le sujet des conférences qu'elle avait avec ses anges, dans lesquelles elle leur proposait beaucoup de choses d'une manière très-profonde, et avec une subtilité inconcevable. Que si cette divine Maîtresse eût écrit les connaissances qu'elle en avait, nous aurions beaucoup d'autres écritures saintes; et il n'y aurait aucun sens ni aucun mystère dans celles que l'Église a présentement dont nous n'eussions une parfaite intelligence. Mais elle se servait de toute cette plénitude de science pour le culte divin, pour la louange et pour l'amour du Seigneur; elle la réduisait toute à cette fin sans qu'il y eût un rayon de lumière oisif et stérile. Elle était très-prompte dans ses réparties, très-profonde dans ses conceptions, très-relevée et très-noble dans ses pensées, très-prudente dans ses élections et dans

(1) Cant., I, 15.

ses décisions, très-efficace et très-douce dans ses œuvres; enfin elle était en toutes choses une règle très-parfaite et un objet prodigieux d'admiration pour les hommes, pour les anges, et en quelque manière pour Dieu même, qui l'a faite entièrement selon son cœur et selon ses plus grandes complaisances.

—

Instruction de la Reine du ciel.

475. Ma fille, la nature humaine est imparfaite, lâche dans la pratique de la vertu, et fragile à tomber dans le péché, parce qu'elle a beaucoup de penchant pour le plaisir et de répugnance pour la peine. Lorsque l'âme écoute les inclinations de la partie animale, qu'elle s'arrête avec elles et donne le moindre jour à cette servante de s'insinuer, celle-ci prend un certain ascendant qui la rend supérieure aux forces de la raison et de l'esprit, et le réduit ensuite à une basse et dangereuse servitude. Ce désordre de la nature est détestable et tyrannique en toutes les âmes; mais Dieu le regarde sans comparaison avec bien plus d'horreur en ses ministres et en ses religieux, qui, étant dans une obligation plus étroite d'être parfaits, rendent par là plus grand le dommage qui résulte de ne pas sortir toujours victorieux de cette dispute des pas-

sions. Cette tiédeur qu'ils ont à résister, et la facilité avec laquelle ils se laissent vaincre, leur ayant ôté le courage et perverti le jugement, ils tombent dans une vaine satisfaction d'eux-mêmes, et se croient fort assurés en pratiquant quelque faible apparence de vertu : il leur semble même (dans l'erreur où ils sont) qu'ils font marcher les montagnes, et cependant ils ne font rien qui vaille. Le démon, profitant de ce désordre, leur suscite d'autres distractions et de nouvelles tentations; par le peu d'estime qu'ils font des lois et des cérémonies communes de la religion, ils les transgressent presque toutes, et croyant que chacune en particulier est une bagatelle, ils viennent insensiblement à perdre la connaissance de la vertu et à vivre dans une fausse sécurité.

476. Mais pour vous, ma fille, je veux que vous évitiez une tromperie si dangereuse et que vous soyez persuadée qu'une négligence sur une imperfection dispose à une autre; que celles-ci ouvrent le chemin aux péchés véniels, et les véniels aux mortels, et que l'on va d'abîme en abîme dans le précipice et dans le mépris de toute sorte de mal. Pour éviter ce malheur, il faut couper la racine de bonne heure à ces méchantes ronces, parce qu'une chose qui paraît petite est un contre-mur qui éloigne l'ennemi, et les préceptes des plus grandes œuvres d'obligation sont les plus proches défenses de la conscience; que si le démon se rend maître de la première, il est bien proche de gagner la seconde; et s'il fait brèche à celle-ci par quelque péché, quoiqu'il ne soit pas des plus grands,

il a déjà un moyen plus aisé d'aller ravager tout l'intérieur de l'âme; de manière que se trouvant affaiblie par les actes et par les habitudes du vice, sans aucun secours de la grâce, elle ne saurait résister au démon qui l'attaque avec tant de violence, et qui l'assujettit ensuite sans rencontrer aucune opposition.

477. Considérez donc maintenant, ma très-chère fille, quelle doit être votre vigilance parmi tant de dangers, et votre obligation à vous tenir sur vos gardes pour les éviter. Faites réflexion que vous êtes religieuse, épouse de Jésus-Christ, supérieure instruite, éclairée et remplie de tant de faveurs singulières; mesurez, par ces titres et par beaucoup d'autres que vous devez fort estimer, tous vos soins, puisque vous devez à chacun le retour, et à votre Seigneur la correspondance. Tâchez d'être ponctuelle à tout ce qui regarde la religion, et de n'y trouver rien de petit; ne méprisez aucune de ses lois ou coutumes, ne les oubliez point, observez-les toutes dans la dernière rigueur, parce que tout ce qui se fait pour plaire à Dieu est précieux à ses yeux. C'est une de ses complaisances que de voir accomplir ce qu'il commande, et quand on le méprise, c'est pour lui un sujet de courroux. Considérez en toutes choses que vous avez un Époux à qui vous devez plaire, un Dieu que vous devez servir, un Père à qui vous devez obéir, un Juge que vous devez craindre, et une Maîtresse que vous devez imiter et suivre.

478. Pour remplir tous ces devoirs, il faut que vous renouveliez en vous une résolution forte et effi-

cace de résister à vos inclinations, de ne vous laisser point abattre à votre lâcheté naturelle, et de n'omettre aucune cérémonie de votre religion, quand elle serait même de baiser la terre, quelque répugnance que vous y ayez. Pratiquez, ma fille, tout ce qu'il y a de grand et apparemment de petit dans votre état avec ferveur et avec constance, et vous vous rendrez agréable aux yeux de mon Fils et aux miens. Demandez conseil à votre confesseur et à votre supérieur dans les œuvres de surérogation, ayant auparavant prié Dieu de les éclairer; soyez dépouillée de toute sorte d'attachement et d'amour-propre; gravez dans votre cœur tout ce qu'ils détermineront, et exécutez-le avec ponctualité; n'entreprenez jamais aucune chose, pour sainte qu'elle vous paraisse, sans les consulter autant qu'il vous sera possible, parce que Dieu vous découvrira toujours sa volonté par la voie de la sainte obéissance.

CHAPITRE V

Du degré très-parfait des vertus de la très-sainte Vierge en général, et comme elle les pratiquait.

479. La vertu est une habitude qui orne et ennoblit la puissance raisonnable de la créature, et la

porte à pratiquer le bien. Elle est appelée habitude, parce qu'elle est une qualité permanente qui n'est séparée qu'avec difficulté de la puissance; elle est distinguée par là de l'acte, qui n'est que passager. Elle incline aux opérations, elle facilite leur pratique, et elle les rend bonnes, la puissance n'ayant pas d'elle-même cette propriété, parce qu'elle est indifférente pour le bien et pour le mal. La très-sainte Vierge fut ornée dès le premier instant de sa vie des habitudes de toutes les vertus dans un très-haut degré; elles s'augmentaient continuellement par une nouvelle grâce et par ses opérations très-parfaites, dans lesquelles elle exerçait avec un très-grand mérite toutes les vertus qu'elle avait reçues de la main du Seigneur.

480. Bien que les puissances de cette divine Princesse ne fussent point déréglées, et n'eussent aucune répugnance à vaincre, comme chez les autres enfants d'Adam (n'ayant jamais été souillée du péché, ni même de son aiguillon, qui incline au mal et résiste au bien), ces puissances réglées avaient néanmoins une capacité, afin que les habitudes des vertus les fissent pencher à ce qui était meilleur, plus parfait, plus saint et plus louable : outre qu'étant une pure et passible créature, elle était sujette à ressentir la peine, à chercher un repos licite, et à ne pas faire quelques œuvres pour le moins de surérogation, pouvant même ressentir quelque penchant à les omettre sans aucun péché. Ainsi les habitudes très-parfaites des vertus lui aidèrent à vaincre cette inclination naturelle, et la Reine du ciel coopéra avec tant de ferveur et de

courage aux favorables impulsions de ces saintes habitudes, qu'elle n'en détourna aucun effet, se laissant emporter à cette douce violence dont elles se servaient pour la mouvoir et la purifier dans toutes ses affections.

481. L'âme de la très-sainte Vierge était, par cette belle harmonie de toutes les habitudes des vertus, si éclairée, si ennoblie et si accoutumée au bien, si facile, si prompte et si efficace à se porter à la dernière fin de la créature, et si joyeuse en pratiquant les choses les plus parfaites, que, s'il nous était possible de pénétrer par notre faible vue le plus caché et le plus sacré de son cœur, ce serait l'objet le plus beau, le plus admirable parmi toutes les créatures, et de la plus grande consolation dont on pût jouir après la vision de Dieu. Dieu était en la très-pure Marie comme en son propre centre : ainsi toutes ces vertus avaient en elle leur dernière perfection, sans qu'il y manquât la moindre chose pour l'accomplissement de leur beauté. Outre les vertus infuses qu'elle reçut, elle eut aussi les acquises, dont elle augmenta son trésor par un continuel travail. Que si l'on dit ordinairement qu'un acte ne saurait être une habitude de vertu parmi les autres âmes, parce qu'il en faut plusieurs réitérés pour l'acquérir, cet axiome n'a point de lieu en l'auguste Marie, à cause que ses œuvres furent si efficaces et si remplies de perfections, qu'il n'y en eut aucune qui ne surpassât toutes celles des autres pures créatures. Ainsi les actes de vertu de cette divine Dame ayant été si réitérés, sans qu'elle

perdît aucun instant de les pratiquer dans le plus haut degré de perfection, il nous faudrait inventer un autre terme que celui d'habitude, pour bien exprimer ce qu'elle acquit par ses œuvres. La fin de l'opération, qui rend aussi l'acte vertueux (parce que cet acte doit être bon et bien fait), fut en notre auguste Reine la plus sublime de toutes les œuvres, qui est Dieu même; parce qu'elle ne fit aucune chose que par le mouvement de la grâce, et qu'elle ne la dirigeât à la plus grande gloire du Seigneur et à son bon plaisir, le regardant comme le motif et la dernière fin de toutes ses actions.

482. Ces deux genres de vertus infuses et acquises s'appuient sur une autre vertu, qui est appelée naturelle, parce qu'elle naît en nous avec la nature raisonnable, et son nom est syndérèse. Cette vertu est une connaissance que la lumière de la raison a des premiers principes de la vertu, et une inclination pour la même vertu; cette inclination répondant à cette lumière en notre volonté, comme serait, par exemple, de connaître qu'il faut aimer celui qui nous fait du bien, de ne point faire à autrui ce que nous ne voudrions pas qu'il fût fait à nous-mêmes, etc. Cette syndérèse, ou vertu naturelle, fut très-excellente en notre auguste Reine. Elle inférait des principes naturels avec une admirable pénétration les conséquences de tout le bien, quoiqu'il fût fort éloigné, parce qu'elle discourait avec une vivacité et avec une rectitude inconcevable. Elle se servait dans ces sortes de discours de la connaissance infuse des créatures,

singulièrement des plus nobles et des plus universelles, comme des cieux, du soleil, de la lune, des étoiles, et de la disposition de tous les globes et des éléments; et elle discourait en toutes choses dès le commencement jusqu'à la fin, conviant toutes ces créatures de louer leur Créateur, d'attirer l'homme après elles jusqu'à ce qu'il fût arrivé à cette connaissance qu'il pouvait recevoir par leur moyen, et de ne le point délaisser qu'elles ne l'eussent conduit à l'Auteur de tout ce qui a l'être.

483. Les vertus infuses se partagent en deux classes. La première renferme seulement celles qui ont Dieu pour objet immédiat; c'est pourquoi on les appelle théologales, et elles sont la foi, l'espérance et la charité Toutes les autres vertus, qui ont pour objet prochain quelque bien honnête qui conduit l'âme à sa dernière fin, qui est Dieu, sont comprises dans la seconde; et on les appelle vertus morales, parce qu'elles regardent les mœurs; quoique le nombre en soit grand, on les réduit à quatre principales, qu'on nomme cardinales, qui sont la prudence, la justice, la force et la tempérance. Je traiterai particulièrement de toutes ces vertus et de leurs espèces dans la suite, pour déclarer le mieux qu'il me sera possible comme elles se trouvèrent toutes dans les puissances de la très-sacrée Vierge. Je me contente de dire maintenant en général qu'elle les posséda toutes en un degré très-parfait, et qu'elle eut aussi avec elles les dons du Saint-Esprit, les fruits et les béatitudes. Dieu lui communiqua dès le premier instant

de sa conception toutes les grâces et les faveurs nécessaires pour rendre son âme et ses puissances très- parfaites et très-belles ; sa volonté et son entendement, où les habitudes et les espèces des sciences se trouvaient, étant enrichis de cette abondance céleste. Et pour le dire en peu de mots, Dieu la remplit de toute sorte de biens et l'éleva au plus haut degré de perfection où sa toute-puissance pouvait élever une pure créature destinée pour être Mère de son Fils. Toutes ses vertus ne laissaient pourtant pas de croître : les infuses, parce qu'elle les augmentait par son mérite; et les acquises, parce qu'elle les produisit et se les procura par les très-saints actes qu'elle exerçait en méritant.

—

Instruction de la Mère de Dieu.

484. Ma fille, le Seigneur communique la lumière des vertus naturelles sans aucune distinction à toutes ses créatures raisonnables; il accorde les infuses à celles qui s'y disposent avec elles et avec leur secours, lorsqu'il les justifie, distribuant, comme auteur de la nature et de la grâce, plus ou moins ces dons, selon son équité et son bon plaisir. Il répand en celui qui reçoit le sacrement de baptême les vertus de foi, d'espérance et de charité, et beaucoup d'autres avec

celles-là, afin qu'il les fasse valoir, et que par leur moyen il opère le bien; ne recevant pas seulement ces vertus pour conserver par la grâce du sacrement les dons qu'il a reçus, mais aussi pour en acquérir d'autres par ses œuvres et par ses mérites. Que si les hommes répondaient à l'amour que leur Créateur et leur Rédempteur leur témoigne en embellissant leurs âmes, et en leur facilitant par les habitudes infuses les exercices vertueux de la volonté, ils jouiraient d'un souverain bonheur; mais le peu de correspondance à tant de bienfaits inestimables les rend extrêmement malheureux, parce que la première et la plus grande victoire que le démon remporte sur eux naît de cette infidélité.

485. Je veux, ma chère fille, que vous tâchiez de vous exercer incessamment avec le secours des vertus naturelles et surnaturelles, à acquérir les habitudes des autres vertus que vous pouvez vous procurer par les actes fréquents de celles que Dieu vous a communiquées avec tant de libéralité; parce que les dons infus étant unis à ceux que l'âme s'acquiert par son propre travail, causent un ornement et un composé d'une admirable beauté qui est très-agréable aux yeux du Seigneur. Et je vous avertis, ma très-chère, que la puissante main du Très-Haut a été si magnifique envers votre âme, en l'enrichissant de tant de faveurs et de dons si précieux de sa grâce, que si vous lui devenez ingrate, vous aurez plus de compte à rendre que plusieurs nations ensemble. Estimez la noblesse des vertus, et considérez combien elles seules peuvent

ennoblir et orner une âme. Quand elles n'auraient d'autre fin qu'elles-mêmes, ni d'autre récompense que leur possession, cette fin et cette récompense seraient fort grandes, à cause de leur propre excellence; mais ce qui en augmente le prix, c'est d'avoir pour dernière fin le même Dieu, qu'elles cherchent par la perfection et par la vérité qu'elles renferment; et étant arrivées à une si haute récompense que d'avoir été terminées à Dieu comme à leur propre centre, elles rendent alors la créature bien heureuse.

CHAPITRE VI

De la vertu de foi, et de l'exercice que la très-sainte Vierge en fit.

486. Sainte Élisabeth comprit en peu de mots (selon que l'évangeliste saint Luc le rapporte) la grandeur de la foi de la très-sainte Vierge, lorsqu'elle lui dit : *Vous êtes bien heureuse d'avoir cru, car les paroles et les promesses du Seigneur s'accompliront en vous* (1). L'on doit mesurer la foi de cette divine Reine par sa félicité et par sa dignité ineffable, puis-

(1) Luc., I, 45.

qu'elle fut si excellente, que pour avoir cru elle arriva à la plus grande élévation qu'on puisse s'imaginer après celle de Dieu. Elle crut le plus grand des mystères qui se devait opérer en elle. La prudence et la science divine de l'auguste Marie furent telles, pour ajouter créance à cette vérité si nouvelle et si fort au-dessus de tout ce que l'entendement humain et angélique peut concevoir, qu'il fallait nécessairement que sa foi eût été produite dans l'essence divine, comme dans l'officine (pour ainsi dire) du pouvoir immense du Très-Haut, où toutes les vertus de cette Reine du ciel furent formées par le bras de sa toute-puissance. Plus je considère ses vertus, plus je me trouve incapable d'en parler, et surtout des intérieures, parce que je suis si fort éblouie de la grandeur des connaissances et des lumières que j'en ai reçues, que les termes me manquent pour les pouvoir déclarer, et pour exprimer les actes de foi qui ont été formés dans l'entendement de la plus fidèle et de la plus grande de toutes les pures créatures; j'en dirai pourtant ce que je pourrai, en avouant toujours mon incapacité pour en faire une aussi juste déclaration que je le voudrais, et que la grandeur du sujet dont nous allons traiter, le demanderait.

487. La foi de la très-fidèle Marie fut un étonnement de toute la nature créée, et un prodige évident du pouvoir divin, parce que cette vertu reçut en elle le plus haut degré de perfection qu'elle pouvait recevoir; Dieu étant en quelque façon satisfait par cette très-sainte Dame pour le manquement de foi que les

hommes devaient avoir. Le Très-Haut départit cette excellente vertu aux mortels voyageurs, afin qu'ils eussent, sans aucun embarras de la chair mortelle, une connaissance aussi certaine et aussi infaillible de sa divinité, de ses mystères et de ses œuvres admirables, que s'ils le voyaient face à face comme les bienheureux. Nous croyons, sous le voile et l'obscurité de la foi, le même objet et la même vérité qu'ils voient à découvert.

488. Si l'on considère quel a été l'état du monde et celui où il se trouve à présent, il ne sera pas difficile de s'apercevoir combien de nations, de royaumes et de provinces dès leur commencement se sont rendus indignes d'un si grand bienfait, si peu connu et si peu estimé des hommes ingrats; combien y en a-t-il eu qui ont malheureusement renoncé à cette vertu que le Seigneur leur avait accordée avec tant de miséricorde et de libéralité! Et combien y a-t-il de fidèles qui, après l'avoir reçue sans la mériter, la méprisent, la laissent oisive, sans aucun effet et sans s'en servir pour arriver à la dernière fin pour laquelle elle leur a été donnée! Il fallait donc que la divine équité se dédommageât en quelque façon d'une perte si déplorable, qu'un tel bienfait eût un juste et proportionné retour, autant qu'il était possible à la nature humaine, et que parmi les créatures il s'en trouvât quelqu'une en qui la vertu de foi fût en son plus parfait degré, pour servir de modèle à toutes les autres.

489. Toutes ces prérogatives, dont nous venons

de parler, se trouvèrent dans la grande foi de la très-pure Marie; et Dieu aurait établi fort à propos seulement par elle et pour elle (quand elle aurait été seule dans le monde) l'excellente vertu de foi: parce que cette seule Princesse eût été capable de réparer le tort que les hommes faisaient à la divine Providence de la frustrer de ses prétentions dans l'établissement de cette vertu par le peu de correspondance qu'ils lui en devaient témoigner. La foi de notre auguste Reine suppléa à ce manquement, et elle copia en elle-même la divine idée de cette vertu avec autant de perfection qu'il fut possible: tous les autres fidèles se peuvent régler à la foi de cette très-sainte Dame, et leur créance sera plus ou moins grande, selon qu'ils la conformeront plus ou moins à la perfection de sa foi incomparable. C'est pourquoi elle a été destinée pour être la Maîtresse et le modèle de tous les fidèles, y comprenant même les patriarches, les prophètes, les apôtres, les martyrs et tous ceux qui ont cru avec eux, et qui croiront les articles de la foi chrétienne jusqu'à la fin du monde.

490. Quelqu'un pourrait objecter: Comment se pouvait-il faire que la Reine du ciel exerçât la foi, supposé qu'elle eut plusieurs visions claires de la Divinité, et beaucoup plus des abstractives, qui rendent en quelque façon évident ce que l'entendement connaît, comme nous l'avons déjà dit, et comme je le répèterai plusieurs fois dans la suite? Et le doute naîtra de ce que la foi est le soutien des choses que nous espérons, et la certification de celles que nous ne

voyons pas, comme dit l'Apôtre (1). Et c'est comme s'il nous disait que nous n'avons d'autre apparence ni d'autre substance des choses que nous espérons touchant la dernière fin de la béatitude pendant que nous sommes voyageurs, que celles que la foi renferme dans son objet cru obscurément et par énigme; de sorte que la force de cette habitude infuse par laquelle elle nous incline à croire ce que nous ne voyons pas, et la certitude immanquable de ce que l'on croit, forment un argument infaillible et efficace à l'entendement, afin que par ce moyen la volonté croie avec fermeté et sans aucun doute ce qu'elle désire et espère. Et selon cette doctrine, si la très-sainte Vierge vit Dieu en cette vie, et jouit de sa Divinité (ce qui est la même chose) sans le voile de la foi obscure, il semble qu'il ne lui devait rester aucune obscurité, pour croire par la foi ce qu'elle avait vu clairement face à face, si elle eût conservé dans son entendement les espèces acquises en la claire vision de la Divinité.

491. Cette objection non-seulement n'empêche point la foi de la très-sainte Vierge, mais au contraire elle l'augmente et l'élève à un plus haut degré, puisque le Seigneur voulut que sa Mère fût si admirable dans le privilége de cette vertu (aussi bien que dans celui de l'espérance), qu'elle surpassât tout l'ordre commun des autres voyageurs, et que son entendement fût éclairé, pour qu'elle pût être la Maîtresse et l'ouvrière de ces grandes vertus, quel-

(1) Hebr., XI, 1.

quefois par les actes très-parfaits de la foi et de l'espérance, d'autres fois par la vision et par la jouissance (quoique passagères) de la fin et de l'objet qu'elle croyait et qu'elle espérait, afin qu'elle connût et goûtât dans leur propre source les vérités qu'elle devait enseigner à croire par la vertu de foi en qualité de Maîtresse des fidèles : il était fort facile à la puissance de Dieu d'unir ces deux choses en l'âme très-sainte de Marie, et cela étant, ce privilége était comme dû à sa très-pure Mère, qui s'attirait par sa dignité et par ses mérites les plus grandes faveurs, car il était très-convenable que rien ne manquât à cette éminente qualité de Mère de Dieu.

492. Il est vrai que l'obscurité de la foi, par laquelle nous croyons ce que nous ne voyons pas, est incompatible avec la clarté de l'objet que nous connaissons ; que l'espérance ne s'accorde point avec la possession, et que la très-auguste Princesse du ciel n'exerçait point les actes obscurs de la foi, et ne se servait pas de son habitude, lorsqu'elle jouissait des visions claires, et usait des espèces, qui lui manifestaient les objets avec une évidence même abstractive ; mais alors elle employait seulement l'habitude de la science infuse. Les habitudes néanmoins des deux vertus théologales de foi et d'espérance ne demeuraient point oisives pour cela : parce que le Seigneur suspendait ou arrêtait l'usage des espèces évidentes, afin que la très-pure Marie se servît de ces habitudes ; de manière que la science actuelle cessait, et la foi obscure opérait : toutes les connaissances claires du

Seigneur étant bien souvent suspendues pour notre auguste Reine dans cet état très-parfait, comme il lui arriva dans le très-haut mystère de l'Incarnation du Verbe, dont je ferai mention en son lieu.

493. Il ne fallait pas que la Mère de Dieu fût privée de la récompense de ces vertus infuses de foi et d'espérance; pour la recevoir, elle la devait mériter; et pour la mériter elle devait exercer leurs opérations proportionnées à cette récompense; et comme elle fut d'un prix inestimable, les actes de la foi, que cette divine Dame pratiqua dans toutes les vérités catholiques et en chacune en particulier, le furent aussi, parce qu'elle connut ces vérités et les crut explicitement comme voyageuse avec une créance très-relevée et très-parfaite. Il n'y a point de doute que, lorsque l'entendement a une évidence de ce qu'il connaît, il n'attend point le consentement de la volonté pour le croire: parce qu'il est forcé par cette évidence de lui donner une créance ferme, avant que la volonté le lui commande; c'est pourquoi cet acte de croire ce qu'il ne peut pas nier, n'est point méritoire. Quand la très-sainte Vierge consentit à l'ambassade de l'archange, elle fut digne d'une très-grande récompense, à cause de ce qu'elle mérita dans le consentement d'un tel mystère: il arriva la même chose dans les autres, qu'elle crut, lorsque le Très-Haut voulait qu'elle usât de la foi infuse sans se servir de la science, bien qu'elle méritât beaucoup en cette science infuse, à cause de l'amour qu'elle exerçait avec elle, comme je l'ai déjà dit en divers lieux.

494. Elle n'eut pas non plus l'usage de la science infuse lorsqu'elle perdit l'enfant Jésus, au moins pour connaître l'endroit où il était, comme elle connaissait plusieurs autres choses par cette lumière; ni elle ne se servait pas alors des espèces claires de la Divinité. La même chose lui arriva au pied de la croix, parce que le Seigneur suspendait la vue et les opérations, qui auraient empêché la douleur en l'âme très-sainte de sa Mère : car il était convenable qu'elle pratiquât seulement la foi et l'espérance dans cette occasion. Parce que la joie, qu'elle eût reçue par la moindre vue ou connaissance (quoique abstractive) de la Divinité, aurait naturellement empêché cette douleur, si Dieu n'eût fait un nouveau miracle, afin que la peine et la jouissance se trouvassent ensemble. Il n'était pas convenable que sa divine Majesté fît ce miracle, puisque avec la souffrance son propre mérite et l'imitation de son très-saint Fils s'unissaient en elle par les grâces et par l'excellence de la dignité de Mère. C'est pour cela qu'elle chercha le divin Enfant avec douleur, comme elle-même l'a dit (1), ayant accompagné cette douleur d'une foi vive et d'une ferme espérance. Elle pratiqua aussi ces deux vertus dans la passion et dans la résurrection de son Fils unique et bien-aimé, en qui elle croyait et espérait; cette foi de l'Église ne se trouvant alors qu'en elle seule, comme en sa Maîtresse et en sa fondatrice.

495. On peut considérer en la foi de la très-sainte

(1) Luc., II, 48.

Vierge trois excellences particulières : la continuation, l'intention et l'intelligence avec laquelle elle croyait. La continuation était seulement interrompue lorsqu'elle voyait la Divinité avec une clarté intuitive ou avec une évidence abstractive, comme j'ai déjà dit. Mais pour distribuer les actes intérieurs que la Reine du ciel avait de la connaissance de Dieu, quoiqu'il n'y ait que le seul Seigneur, qui les ordonnait, qui puisse savoir en quel temps sa très-sainte Mère exerçait ces divers actes, je dirai que son entendement ne fut jamais oisif, et qu'il n'y eut, dès le premier moment de sa conception, aucun instant de toute sa vie auquel elle perdît Dieu de vue : car si elle suspendait la foi, c'était parce qu'elle jouissait de la claire vision de la Divinité, ou qu'elle lui était manifestée par une très-sublime science infuse; et si le Seigneur lui cachait cette connaissance, la foi lui succédait en opérant : la succession et la vicissitude de ces actes causant une si belle harmonie dans l'entendement de la très-pure Marie, que le Très-Haut conviait les esprits angéliques à lui donner leur attention, selon ce qui est dit dans les Cantiques : *Vous qui habitez dans les jardins, faites-moi entendre votre voix, parce que nos amis sont attentifs* (1).

496. Cette auguste Princesse surpassait dans l'efficacité ou dans l'intention de la foi tous les apôtres, tous les prophètes et tous les saints ensemble, et elle arriva au plus haut degré qui fût possible à une pure

(1) Cant., VIII, 13.

créature. Elle n'excella pas seulement sur tous les fidèles, mais elle eut aussi la foi dont tous ceux qui ont été assez malheureux de ne croire point furent privés; ils pouvaient même être tous éclairés par la foi de cette divine Dame. C'est pourquoi elle se trouva si ferme, si immobile et si constante en elle lorsque, dans le temps de la Passion, les apôtres chancelèrent, que, si toutes les tentations, les tromperies, les erreurs et toutes les faussetés du monde se fussent unies ensemble, elles n'auraient pu ébranler ni troubler la foi invincible de la Reine des fidèles; la fondatrice et la maîtresse de cette vertu en serait sortie victorieuse et triomphante.

497. On ne peut exprimer l'intelligence avec laquelle elle croyait explicitement toutes les vérités divines, sans la diminuer et l'obscurcir par les termes humains. La très-pure Marie savait tout ce qu'elle croyait, et croyait tout ce qu'elle savait : parce que la science infuse théologique de la créance des mystères de la foi et leur intelligence furent en cette très-sage vierge et mère au plus haut degré dont une pure créature était capable. Elle avait cette science en acte, et une mémoire angélique par laquelle elle n'oubliait jamais ce qu'elle avait une fois appris; elle se servait toujours de cette puissance et de ces dons pour croire profondément, excepté lorsque Dieu ordonnait par sa divine providence que la foi fût suspendue par d'autres actes, comme j'ai dit ci-dessus. Et hormis qu'elle ne fût dans l'état de gloire, elle avait dans celui de voyageuse, pour croire et connaître Dieu, la plus haute de toutes les intelligences, qui ne séparait la foi

d'avec la claire connaissance de la Divinité que par un imperceptible horizon; de sorte qu'elle surpassait l'état de tous les voyageurs, et qu'elle en avait un tout particulier pour elle seule, auquel nulle autre créature n'a jamais pu atteindre.

498. Que si la très-auguste Marie descendait dans son état ordinaire et inférieur lorsqu'elle exerçait les habitudes de la foi et de l'espérance, dans ce même état elle surpassait tous les saints et tous les anges en mérite, parce qu'elle les surpassait en amour. Qu'en était-il donc de ses opérations, de son mérite et de son amour, lorsqu'elle était élevée par la puissance divine à d'autres plus grandes faveurs et au plus haut état de la vision béatifique ou de la connaissance claire de la Divinité? Que si l'entendement angélique n'est pas assez fort pour le concevoir, comment le pourrai-je exprimer par mes faibles paroles, moi qui ne suis qu'une pauvre créature terrestre? Je voudrais du moins que tous les mortels connussent et estimassent le prix de cette vertu de foi en la considérant dans ce divin modèle, où elle reçut le dernier degré de sa perfection, et arriva justement à la fin pour laquelle elle avait été formée. Que les infidèles, les hérétiques et les idolâtres viennent à la maîtresse de la foi, la très pure Marie, afin qu'ils soient éclairés dans leurs ténébreuses erreurs, et par le secours de cette lumière ils trouveront le chemin assuré qui les conduira à la dernière fin pour laquelle ils ont été créés. Que tous les catholiques y viennent aussi; qu'ils reconnaissent l'inestimable valeur de cette excellente vertu, et qu'ils

demandent au Seigneur, avec les apôtres, de leur augmenter la foi (1), non point pour atteindre à celle de l'auguste Marie, car la chose n'est pas possible, mais pour l'imiter et pour la suivre, puisqu'elle nous enseigne par sa foi et nous donne même espérance de l'obtenir par ses grands mérites.

499. Saint Paul appela le patriarche Abraham le père de tous les fidèles (2), parce qu'il fut le premier qui reçut les promesses du Messie et qui crut ce que le Seigneur lui promit, croyant en l'espérance contre l'espérance; ce qui nous exprime combien la foi du patriarche fut excellente, puisqu'il fut le premier qui crut les promesses du Seigneur (3), lorsqu'il ne pouvait avoir aucune espérance humaine en la vertu des causes naturelles, tant pour espérer un enfant de sa femme Sara, qui était stérile, que pour en attendre la succession innombrable que Dieu lui avait promise en la personne de cet enfant, après l'avoir offert en sacrifice à sa divine Majesté, comme elle le lui commandait. Abraham crut tout cela, quoiqu'il fût naturellement impossible, et ne douta nullement des promesses du Seigneur, étant très-persuadé que les moyens surnaturels ne manqueraient pas au pouvoir divin pour en venir à bout, et il mérita par cette foi d'être appelé le père des fidèles et d'en recevoir la marque, qui fut la circoncision, en laquelle il devait être justifié.

500. Mais notre très-auguste Marie a bien plus de titres et de prérogatives qu'Abraham pour être appe-

(1) Luc., XVII, 5. — (2) Rom., IV, 11. — (3) *Ibid.*, 18; Gen., XV, 5.

lée Mère de la foi et de tous les fidèles; elle en porte l'étendard, pour y conduire tous ceux qui doivent croire à la loi de grâce. Le patriarche fut premier selon l'ordre du temps; il fut destiné par une première intention pour être le père et le chef du peuple hébreu: sa foi fut grande et excellente à l'égard des promesses que le Très-Haut lui avait faites de notre Seigneur Jésus-Christ, et il crut parfaitement à toutes ses paroles; mais en toutes ces choses, la foi de Marie fut sans comparaison plus admirable : ainsi elle est la première en la dignité. C'était une plus grande difficulté, et presque une impossibilité à une vierge de croire qu'elle concevrait et qu'elle enfanterait sans perdre sa virginité, qu'à une vieille stérile de croire qu'elle pourrait enfanter; le patriarche Abraham n'était pas si assuré que le sacrifice d'Isaac s'exécuterait, que l'était la sacrée Marie que son très-saint Fils serait sacrifié en effet. Ce fut elle qui crut et qui espéra en tous les mystères, et qui enseigna à toute l'Église comme elle devait croire en Dieu et les œuvres de la rédemption. Cette foi de notre auguste Reine étant donc reconnue, elle est sans contredit la Mère des fidèles, le modèle de la foi catholique et de la sainte espérance. Et pour conclure ce chapitre, je dis que, comme notre Maître et Rédempteur Jésus-Christ était compréhenseur, son âme très-sainte jouissant de la souveraine gloire et de la vision béatifique, il n'avait point la foi; il ne pouvait pas s'en servir, ni nous enseigner cette vertu par ses actes. Mais ce que le Seigneur ne put pas faire par soi-même il le fit par sa

très-sainte Mère, en la constituant fondatrice, Mère et modèle de la foi de son Église évangélique, afin qu'elle assistât au jour du jugement universel pour juger, avec son très-saint Fils, singulièrement ceux qui n'ont pas reçu la foi, après leur en avoir donné un tel exemple dans le monde.

Instruction de la Mère de Dieu.

501. Ma fille, les mortels qui ne regardent qu'avec des yeux charnels et terrestres, ne découvrent pas le trésor inestimable de la vertu de la foi divine : c'est pourquoi ils ne savent pas estimer la valeur ni reconnaître le mérite et le bienfait qui se trouvent dans un don si précieux. Considérez, ma très-chère, en quel état malheureux a été le monde sans la foi : et dans quel désordre ne serait-il pas aujourd'hui si mon Fils et mon Seigneur ne la lui conservait ! Combien d'hommes que le monde estimait grands, puissants et sages, ne se sont pas précipités des ténèbres de leur infidélité dans les plus abominables péchés, et de là dans les ténèbres éternelles de l'enfer, pour n'avoir pas été éclairés par la lumière de la foi ! Combien de provinces et de royaumes entiers n'ont-ils pas entraînés dans leur aveuglement, combien ces mêmes

personnes n'en entraînent-elles pas aujourd'hui jusque dans le plus profond de l'abîme ! Les mauvais fidèles, ma fille, suivent les traces de ceux-là, puisque ayant reçu cette grâce et cet insigne bienfait de la foi, ils vivent sans la pratiquer et comme si leurs âmes ne l'avaient point.

502. Faites tous vos efforts, ma chère fille, pour reconnaître cette précieuse perle que le Seigneur vous a donnée comme un gage et un lien des épousailles qu'il a célébrées avec vous pour vous faire entrer dans le lit nuptial de sa sainte Église, et ensuite dans celui de son éternelle vision béatifique. Exercez toujours cette vertu de foi, puisque par son moyen vous parviendrez à cette dernière fin où vous tendez, et vous vous unirez à l'objet de vos désirs et de vos amours. C'est elle qui enseigne le chemin assuré de la félicité éternelle; elle luit dans les ténèbres de la vie mortelle des voyageurs pour les conduire en toute sûreté à la possession de leur patrie, s'ils ne s'y opposent par leur infidélité et par leurs péchés. C'est elle qui excite les autres vertus, qui sert de nourriture au juste, et qui l'entretient et le soulage dans ses travaux. Elle confond et épouvante les infidèles et les lâches fidèles qui négligent de pratiquer le bien, parce qu'elle leur découvre leurs péchés en cette vie et la punition qui les attend en l'autre. La foi est puissante pour venir à bout de tout, puisque rien n'est impossible à celui qui croit (1); au contraire, il

(1) Matth., IX, 22.

peut faire et obtenir toutes choses par le moyen de cette vertu : elle éclaire et ennoblit l'entendement humain, puisqu'elle le redresse de peur qu'il ne s'égare dans les ténèbres de son ignorance naturelle; elle l'élève au-dessus de lui-même afin qu'il voie et connaisse avec une certitude infaillible ce qu'il ne pourrait pénétrer par ses propres forces, et le lui fait croire avec autant de fermeté que s'il le voyait effectivement; enfin elle le dépouille de cette grossièreté et de cette bassesse qui font que l'homme ne croit que ce qu'il comprend par ses faibles lumières, qui sont si bornées pendant que l'âme vit dans la prison du corps corruptible et n'agit que par la pesanteur de ses sens. Estimez donc, ma fille, cette précieuse perle de la foi catholique que Dieu vous a donnée, conservez-la avec soin et pratiquez-la avec respect.

CHAPITRE VII

De la vertu d'espérance qu'eut la très-sainte Vierge, et de l'exercice qu'elle en fit.

503. La vertu d'espérance suit celle de foi, qui est en quelque façon la cause de l'autre; parce que, si Dieu nous donne la lumière de la foi avec intention

que par elle nous arrivions tous sans aucune distinction ni dépendance de temps à la connaissance infaillible de sa divinité, de ses mystères et de ses promesses, ce n'est qu'afin qu'en le connaissant pour notre dernière fin et unique félicité, et qu'après avoir découvert les moyens d'aller à lui, nous soyons tous épris d'un désir véhément d'en jouir, chacun le souhaitant pour soi-même. Ce désir, qui est suivi du projet que l'on fait d'obtenir le souverain bien comme de son effet, est appelé espérance, dont l'habitude est infuse dans notre volonté lorsque nous recevons le baptême, et cette volonté est appelée appétit raisonnable, parce qu'il lui appartient de désirer la félicité éternelle comme son plus grand bien et ce qui lui importe le plus, de faire tout son possible avec la grâce divine pour l'acquérir, et de vaincre toutes les difficultés qui s'y pourraient opposer.

504. On connaît combien la vertu d'espérance est excellente, en ce qu'elle a Dieu pour objet, comme notre dernier et souverain bien; et quoiqu'elle le regarde et le cherche comme absent, elle se le représente néanmoins comme un bien dont l'acquisition est possible par le moyen des mérites de Jésus-Christ et des bonnes œuvres que fait celui qui espère. Les actes de cette vertu, par lesquels nous nous appliquons les promesses ineffables du Seigneur, se règlent par la lumière de la foi et d'une prudence particulière. L'espérance infuse opère selon cette règle dans le milieu raisonnable qui se trouve entre les extrémités vicieuses du désespoir et de la présomption,

afin que l'homme ne présume point vainement d'obtenir la gloire éternelle par ses propres forces, ou sans faire ce qu'il doit pour la mériter; et qu'en faisant son possible il ne tombe point dans la crainte et dans la défiance de l'obtenir, comme le Seigneur le lui promet et l'en assure. L'homme s'applique cette certitude commune et générale à tous que la vertu de foi enseigne, lorsqu'il espère par le moyen d'une prudence religieuse et d'un jugement sain et droit qu'il forme en lui-même, et qui l'éloigne également et de la présomption et du désespoir.

505. On juge par ce que nous venons de dire que le désespoir peut provenir de ne croire point ce que la foi nous promet, ou de ne s'appliquer point à soi-même, si on le croit, la certitude des promesses divines dans la pensée erronée où l'on est de ne les pouvoir pas obtenir. L'espérance marche avec sûreté entre ces deux extrêmes, en supposant et croyant que Dieu ne me refusera point ce qu'il a promis à tous; et que sa promesse n'est point absolue, mais avec condition que je travaillerais et tâcherais de mon côté à le mériter autant qu'il me serait possible avec le secours de sa divine grâce; parce que, Dieu ayant fait l'homme capable de jouir de sa vue et de sa gloire éternelle, il n'était pas convenable qu'il arrivât à une telle félicité en faisant mauvais usage de ses propres puissances, et en s'en servant pour l'offenser, puisqu'elles devaient être les organes de son bonheur éternel, mais plutôt en les appliquant à des œuvres proportionnées à la fin où il devait tendre par leur

moyen. Et cette proportion consiste dans une sainte pratique de toutes les vertus, par lesquelles l'homme se dispose pour arriver à la jouissance du souverain bien, qu'il cherche dès cette vie présente par la connaissance de Dieu et par son saint amour.

506. Cette vertu d'espérance eut en Marie le plus haut degré de perfection qu'elle pouvait recevoir en elle-même, dans tous ses effets et dans toutes ses circonstances, parce que les sujets qui causaient les désirs et les projets qu'elle formait d'obtenir la dernière fin de la vue et de la jouissance de Dieu, furent plus grands en elle qu'en toutes les créatures ensemble; et bien loin d'empêcher leurs effets, cette très-fidèle et très-prudente Dame les exécuta dans la plus grande perfection qu'il fût possible à une pure créature. Elle n'eut pas seulement la foi infuse des promesses du Seigneur, à laquelle (comme à la plus excellente) répondait aussi avec proportion l'espérance la plus parfaite; mais, outre la foi, elle eut la vision béatifique, en laquelle elle connut par expérience la vérité et la fidélité infinie du Très-Haut. Et bien qu'elle ne se servît point de l'espérance lorsqu'elle jouissait de la vue et de la possession de la Divinité, néanmoins, revenant ensuite dans son état ordinaire, le souvenir du souverain bien dont elle avait joui lui aidait à l'espérer et à le désirer dans son absence, avec plus d'ardeur et de résolution de faire tous ses efforts pour l'acquérir; et ce désir était en la Reine des vertus une espèce d'une nouvelle et singulière espérance.

507. L'espérance de la très-pure Marie eut aussi une autre cause qui la faisait surpasser celle de tous les fidèles ensemble, parce que la gloire de cette auguste Princesse (qui est l'objet principal de l'espérance) surpassa celle des anges et des saints; et elle eut, par rapport à la connaissance d'une gloire si extraordinaire que le Très-Haut lui donna, la suprême espérance et la plus forte de toutes les affections pour l'acquérir. Et afin qu'elle arrivât au plus haut degré de cette vertu, en espérant avec mérite tout ce que le puissant bras de Dieu voulait opérer en elle, elle fut prévenue par la lumière de la foi la plus excellente, par les habitudes, les secours et les dons proportionnés à cette foi, et par un mouvement singulier du Saint-Esprit. Ce que nous disons de cette grande espérance qu'elle eut de l'objet principal de cette vertu, se doit aussi entendre des autres objets (qu'on appelle seconds ou moins principaux), parce que les faveurs, les dons et les mystères que Dieu opéra en la Reine du ciel furent si grands, que son bras tout-puissant ne put pas s'étendre davantage. Et comme cette très-sainte Dame les devait recevoir par le moyen de la foi et de l'espérance des promesses divines, se disposant par ces vertus à recevoir ces promesses, c'est pour cela qu'il fallait que sa foi et son espérance fussent les plus grandes qu'on pût s'imaginer en une pure créature.

508. Que si (comme nous avons déjà dit en parlant de la foi) la Reine du ciel eut une connaissance et une foi explicite de toutes les vérités révélées, de tous

les mystères et de toutes les œuvres du Très-Haut, les actes de son espérance répondant aussi à ceux de sa foi, qui pourra comprendre le nombre et les qualités des actes d'espérance que cette Maîtresse des vertus pratiqua, si ce n'est le Seigneur; puisqu'elle connut tous les mystères de sa propre gloire et de la félicité éternelle, et tous ceux qui se devaient opérer en elle et en tout le reste de l'Église évangélique par les mérites de son très-saint Fils? De sorte que Dieu aurait formé cette vertu pour la seule Marie, sa très-sainte Mère, et à sa considération il l'aurait donnée comme il la donna à tout le genre humain, ainsi que nous avons dit ci-dessus de la vertu de foi.

509. C'est pour cela que le Saint-Esprit l'appela Mère du bel amour et de la sainte espérance (1); et comme la chair qu'elle donna au Verbe éternel la fit Mère de Jésus-Christ, ainsi le Saint-Esprit la fit Mère de l'espérance, parce qu'elle conçut et enfanta par son concours spécial et par son opération, cette vertu pour les fidèles de l'Église. Cette qualité de Mère de la sainte espérance qu'elle avait, fut comme annexée à celle de Mère de notre Seigneur Jésus-Christ, puisqu'elle connut qu'elle nous donnait toute notre espérance en son très-saint Fils : la très-sacrée Vierge acquérant par ces deux conceptions et ces enfantements une certaine espèce de domaine et d'autorité sur la grâce et sur les promesses du Très-Haut, qui se devaient accomplir par la mort de notre Rédemp-

(1) Eccles., xxiv, 24.

teur Jésus-Christ, fils de Marie, parce que cette auguste Princesse nous donna toutes choses lorsqu'elle conçut et enfanta par le moyen de son libre consentement le Verbe incarné, et en lui toutes nos plus assurées espérances. Ce fut alors que les paroles de l'Époux furent accomplies : *Emissiones tuæ paradisus* (1), parce que tout ce qui sortit de cette Mère de grâce fut pour nous une félicité, un paradis et une espérance très-certaine de l'obtenir.

510. L'Église avait un Père céleste et véritable en Jésus-Christ, qui l'engendra et la fonda, et qui l'enrichit de grâces, d'exemples et de doctrines par ses mérites et par ses travaux, avec autant de profusion que la qualité d'un tel Père, auteur de cet ouvrage admirable, le demandait; il semble qu'il était convenable qu'elle eût aussi, pour n'avoir plus rien à désirer, une Mère charitable qui allaitât les enfants dans leur plus tendre jeunesse avec de douces caresses et avec une affection maternelle, qui les élevât dans son sein et qui les protégeât et les nourrît délicatement, lorsqu'ils ne pourraient souffrir le pain des robustes et des forts, à cause de leur faiblesse. Cette douce Mère fut la très-sainte Vierge, qui dès la primitive Église, quand elle naissait avec les tendres enfants de la loi de grâce, commença à leur donner le doux lait de la lumière et de la doctrine comme une mère très-pitoyable; et elle continuera par ses prières ce charitable office jusqu'à la fin du monde envers les nou-

(1) Cant., IV, 13.

veaux enfants que notre Seigneur Jésus-Christ engendre tous les jours par les mérites de son sang et par les intercessions de la Mère de miséricorde. Ils naissent par elle, elle les nourrit et les entretient; elle est notre douce Mère, notre vie et notre espérance, l'original de celle que nous avons et le modèle que nous devons imiter; nous espérons par son intercession d'obtenir la félicité éternelle que son très-saint Fils nous a méritée, et les secours qu'il nous communique par elle afin que nous y arrivions par leur moyen.

—

Instruction de la très-sainte Vierge.

511. Ma fille, mon esprit cherchant l'infini et le souverain bien, s'élevait par les deux vertus de foi et d'espérance, comme par deux ailes d'un vol infatigable, jusqu'à ce qu'il se fût reposé dans l'union de son plus fort amour. Il jouissait plusieurs fois de sa claire vision; mais comme cette faveur ne m'était point continuelle à cause de mon état de pure voyageuse, l'exercice de la foi et de l'espérance ne cessait jamais dans cet éloignement; parce que, comme elles demeuraient hors de cette douce jouissance, je les trouvais incontinent dans mes puissances, et je ne

faisais d'autre intervalle dans leurs opérations que celui de cette heureuse vision. L'entendement humain est trop faible pour comprendre tous les effets que les affections, les souhaits et les fortes résolutions que je faisais de ne rien oublier pour arriver à la jouissance éternelle de Dieu, causaient dans mon âme; ceux qui mériteront néanmoins de jouir de sa vue dans le ciel, les connaîtront en sa divine Majesté, et lui en rendront des louanges éternelles.

512. Vous devez, ma fille, puisque vous avez reçu tant de lumière touchant l'excellence de cette vertu et des œuvres que j'exerçais par elle, tâcher de m'imiter sans aucune interruption, et autant que vous le pourrez avec les forces de la divine grâce. Renouvelez toujours dans votre souvenir les promesses du Très-Haut; élevez votre cœur par la certitude de la foi que vous avez de sa vérité, et faites que vos plus ardents désirs n'aspirent qu'à les obtenir; vous vous pourrez promettre avec cette ferme espérance d'arriver par les mérites de mon très-saint Fils à la patrie céleste, et d'avoir le bonheur d'être en la compagnie de ceux qui y jouissent d'une gloire immortelle, et qui y voient la face du Seigneur. Que si vous vous éloignez par ce secours de tout ce qui est terrestre, et ne fixez votre cœur qu'à ce bien immuable après lequel vous soupirez, toutes les choses sensibles et mortelles vous deviendront à charge; vous les mépriserez, et ne pourrez rien souhaiter, que ce très-aimable objet de vos désirs. Mon âme fut toute pénétrée de cette ardeur de l'espérance, comme de Celui en qui elle avait cru par

la foi et qu'elle avait goûté par expérience, dont les douceurs ne se peuvent exprimer par des paroles humaines.

513. Afin que vous soyez encore plus touchée, considérez et pleurez avec une douleur sensible le malheur de tant d'âmes qui sont les images de Dieu et capables de sa gloire, et qui sont néanmoins, par leur faute, privées de la véritable espérance d'en jouir. Que si les enfants de la sainte Église faisaient quelque trêve avec leurs vaines pensées, pour faire de profondes réflexions que Dieu leur a donné une foi assurée et une espérance infaillible, les ayant séparés des ténèbres, et distingués (sans qu'ils l'eussent mérité) par ces glorieuses marques, abandonnant les païens et tant d'infidèles dans leur aveuglement, ils seraient sans doute confus de leur injuste oubli et condamneraient leur noire ingratitude. Mais qu'ils se désabusent, et qu'ils soient persuadés que les tourments qui les attendent sont bien plus formidables, et que Dieu et les saints les ont beaucoup plus en horreur à cause du mépris qu'ils font du sang que Jésus-Christ a versé, en vertu duquel ils ont reçu ces insignes bienfaits; cependant ils les traitent de fables, méprisent le fruit de la vérité, et passent toute leur vie sans donner un jour ni même une heure de réflexion à leurs obligations et au danger qui les menace. Pleurez, pleurez, ma chère fille, ce malheur déplorable; faites tous vos efforts pour n'y être pas comprise; demandez-en avec ardeur le remède à mon très-saint Fils, et soyez assurée que sa divine Majesté

vous récompensera de tous les soins que vous prendrez pour l'obtenir.

CHAPITRE VIII

De la vertu de charité de la très-sainte Vierge.

514. La très-éminente vertu de charité est la maîtresse, la reine, la mère, l'âme, la vie et la beauté de toutes les autres vertus; la charité est celle qui les règle toutes, les meut et les conduit à la véritable et dernière fin; elle les produit dans leur être parfait, les augmente et les conserve, les ennoblit, les orne et leur donne la vie et l'efficacité. Que si toutes les autres vertus causent quelque avantage et quelque ornement à la créature, la charité les leur donne et les perfectionne, parce que sans la charité elles sont toutes difformes, obscures, languissantes, mortes et inutiles, parce qu'elles n'ont aucun sentiment parfait de vie. La charité est pleine de douceur, patiente, paisible, sans émulation, sans envie, sans offense; c'est elle qui ne s'approprie rien, qui distribue tout, qui cause tous les biens, et qui ne permet aucun mal (1), autant qu'il dépend de son pouvoir, parce

(1) I Cor., XIII, 4, 5, 6.

qu'elle est la plus grande participation du véritable et souverain bien. O vertu des vertus et abrégé des trésors du ciel! vous êtes la seule qui avez les clefs du paradis; vous êtes l'aurore de la lumière éternelle, le soleil du jour de l'éternité, un feu qui purifie, un vin qui enivre en donnant de nouveaux sentiments, un nectar qui réjouit, une douceur qui rassasie sans dégoût, un lit délicieux où l'âme repose; et vous êtes un lien si étroit, que vous nous faites un avec Dieu, en la manière que le Père, le Fils, et le Saint-Esprit le sont ensemble (2).

515. La noblesse de cette maîtressse des vertus est si fort au-dessus de notre estime, que Dieu a bien voulu (selon notre manière de concevoir) s'honorer de son nom, ou l'honorer en s'appelant charité, comme l'a dit saint Jean. L'Église catholique a plusieurs raisons d'attribuer, entre les perfections divines, au Père la toute-puissance, au Fils la sagesse, et au Saint-Esprit l'amour, parce que le Père est principe sans principe, le Fils est engendré du Père par l'entendement, et le Saint-Esprit procède du Père et du Fils par la volonté; mais le Seigneur se fait l'application du nom et de la perfection de la charité sans aucune différence des personnes, lorsque l'évangéliste dit de toutes sans distinction : *Dieu est charité* (2). Cette vertu est dans le Seigneur comme le terme et la fin de toutes les opérations au dedans et au dehors, parce que toutes les processions divines

(1) Joan., XVII, 21. — (2) I Joan., IV, 16.

(qui sont les opérations de Dieu dans lui-même) se terminent en l'union de l'amour et de la charité réciproque des trois personnes divines; de sorte qu'elles ont entre elles un autre lien indissoluble, outre l'unité de la nature indivisible, en laquelle elles sont un même Dieu. Toutes les œuvres au dehors, qui sont les créatures, naissent de la charité divine et se terminent à elle, afin qu'en sortant de la mer immense de cette bonté infinie, elles s'en retournent par la charité et par l'amour à la source d'où elles étaient sorties. La vertu de charité est singulière entre toutes les autres vertus et entre tous les autres dons, en ce qu'elle est une parfaite participation de la charité divine; qu'elle sort du même principe et regarde la même fin, et que cette fin se proportionne plus avec elle qu'avec les autres vertus. Que si nous appelons Dieu notre espérance, notre patience et notre sagesse, c'est parce que nous les recevons de sa main libérale, et non pas parce que ces vertus sont en Dieu comme en nous. Mais pour ce qui regarde la charité, nous ne la recevons pas du Seigneur de la même manière; car il ne s'appelle pas charité seulement parce qu'il nous la communique, mais parce qu'il l'a essentiellement en lui-même; et de cette divine perfection que nous concevons comme une forme et un attribut de sa nature divine, notre charité résulte avec bien plus de perfection et de proportion, qu'aucune autre vertu.

516. La charité tire du côté de Dieu d'autres qualités admirables, qui nous sont fort avantageuses;

parce qu'étant le principe qui nous a communiqué tout le bien de notre être, et ensuite le souverain bien, qui est Dieu même, elle nous sert de modèle et d'aiguillon pour exciter notre amour envers le Seigneur : afin que, si la connaissance que nous avons, qu'il est l'infini et le souverain bien, ne nous porte point à l'aimer, nous y soyons du moins obligés en qualité de notre propre souverain bien. Et que si nous étions assez malheureux de ne savoir pas trouver les moyens de nous acquitter de ce devoir avant qu'il nous eût donné son Fils unique, nous n'ayons aucune excuse pour ne le pas aimer après qu'il nous l'a donné : car si nous pouvons alléguer de justes raisons pour ne savoir pas mériter un tel bienfait, nous n'en trouverons aucune pour ne le pas reconnaître avec amour, après l'avoir reçu sans le mériter.

517. L'exemple que notre charité a en celle de Dieu, déclare beaucoup mieux l'excellence de cette vertu, bien que je ne puisse exprimer ce que j'en conçois qu'avec difficulté. Notre Seigneur Jésus-Christ nous enseigna, lorsqu'il fondait sa très-parfaite loi d'amour et de grâce, d'être parfaits à l'exemple de notre Père céleste, qui fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants sans aucune distinction (1). Le seul Fils du Père éternel pouvait donner une telle doctrine et un tel exemple aux hommes. Il n'est aucune d'entre toutes les créatures visibles qui nous manifeste la charité divine et qui nous la propose

(1) Matth., v, 45.

pour l'imiter, comme le soleil : parce que cette très-noble planète communique sa lumière partout, et à tous ceux qui sont capables de la recevoir, par sa seule inclinaison naturelle, sans aucune différence ni aucune autre délibération que de suivre son penchant : elle ne la refuse jamais autant qu'il dépend d'elle, et elle en fait des largesses sans y être obligée d'ailleurs, sans recevoir aucun retour dont elle puisse avoir besoin, sans trouver dans les choses qu'elle éclaire et entretient aucune bonté qui ait prévenu la sienne, pour la mouvoir et se l'attirer, et sans en espérer aucune autre utilité que de verser cette vertu qu'elle renferme en elle-même, afin que tous en participent.

518. Or, qui ne découvrira dans les qualités d'une si magnifique et généreuse créature, s'il les considère avec attention, l'image de la Charité incréée, sur laquelle il pourra se mouler? Qui ne se confondra de n'avoir pas assez de bonté pour l'imiter? Et qui s'imaginera de jouir de la véritable charité, s'il ne copie cette image en soi-même? Notre amour ne peut causer aucune bonté en l'objet qu'il aime, comme le fait la charité incréée du Seigneur; mais du moins, si nous ne pouvons rendre meilleur ce que nous aimons, nous pouvons bien aimer sans aucun intérêt, sans distinction des personnes, et faire le bien sans en espérer aucun retour. On ne doit point croire que la charité ne soit libre, ni que Dieu fasse aucune œuvre hors de lui-même par une nécessité naturelle; aussi, l'exemple que nous proposons ne s'étend point jusque-là, parce

que toutes les œuvres au dehors (qui sont celles de la création) sont libres en Dieu. Mais la volonté libre ne doit pas détourner l'inclination de la charité ni lui faire aucune violence : au contraire, elle la doit suivre à l'exemple du souverain bien, dont la nature demandant de se communiquer, la volonté divine ne s'y opposa nullement au temps de la création ; et bien loin de l'empêcher, elle se laissa emporter et mouvoir par son charitable penchant, pour communiquer les rayons de sa lumière inaccessible à toutes les créatures, selon la capacité que chacune avait pour la recevoir, et cela sans que de notre côté aucune bonté ni aucun service eussent précédé, et sans que Dieu même en espérât ensuite aucun profit, parce qu'il n'a besoin de personne.

519. Ayant donc déjà connu en partie la qualité de la charité en son principe, qui est Dieu, où la trouverons-nous hors du Seigneur dans toute sa perfection possible à une pure créature, afin de pouvoir plus immédiatement associer la nôtre avec la sienne, si ce n'est en la très-pure Marie? Il est certain que les rayons de cette lumière et de cette charité du Soleil incréé sortant de cette source infinie de bonté, se communiquent à toutes les créatures, sans en excepter aucune, avec ordre, poids et mesure, et selon le degré que chacune a en son particulier, pour être plus proche ou plus distante de son principe : la perfection de la Providence divine se trouvant dans cet ordre, puisque sans lui l'harmonie des créatures que Dieu avait tirées du néant pour leur faire part de sa

bonté et de son amour, serait défectueuse et confuse. L'humanité de Celui qui était tout ensemble et Dieu incréé et homme créé, devait avoir après Dieu le premier lieu dans cet ordre, afin que la suprême union de la nature fût suivie de la souveraine grâce et de la plus étroite participation de l'amour, comme il se trouva et se trouve en notre Seigneur Jésus-Christ.

520. Le second lieu appartient à sa très-sainte Mère, en qui la charité et l'amour divin reposèrent d'une manière admirable; parce que (selon notre façon de concevoir) la Charité incréée n'aurait pas eu tout le repos qu'il lui fallait si elle ne se fût communiquée à une pure créature avec une telle plénitude, que l'amour et la charité de tout le genre humain fussent réunis en elle, et qu'elle seule pût suppléer et répondre pour le reste de sa pure nature, lui donner tout le retour possible, et participer à cette Charité incréée sans les défectuosités que tous les autres mortels infectés du péché y mêlent. La seule Marie fut élue entre toutes les créatures comme le Soleil de justice (1), afin qu'elle l'imitât en la charité, et tirât de lui une copie de cette vertu qui fût conforme à son original. Elle seule sut aimer avec plus de perfection que toutes les autres ensemble, aimant Dieu purement pour Dieu, et les créatures pour Dieu même et comme il les aime. Elle seule a suivi justement les mouvements et les généreuses inclinations de la charité, aimant le souverain bien

(1) Cant., VI, 9.

pour le souverain bien, sans aucune autre prétention, et aimant les créatures à cause de la participation qu'elles ont de Dieu, et non pas pour le retour ni pour la récompense, et afin qu'imitant en toutes choses la Charité increéée, elle seule pût et sût aimer pour rendre meilleur ce qu'elle aimait, puisqu'elle opéra de telle sorte par son amour, qu'elle procura des avantages au ciel et sur la terre en tout ce qui a l'être, excepté Dieu.

521. Que si l'on pouvait mettre la charité de cette auguste Reine dans un des bassins d'une balance, et celle de tous les hommes et de tous les anges dans l'autre, la sienne l'emporterait, puisque tous ensemble n'ont jamais pu connaître autant qu'elle seule a connu la nature et la qualité de la charité de Dieu, puisqu'il n'y a que la seule Marie qui ait su l'imiter avec une juste proportion, et avec tant de perfection, qu'elle a surpassé toute la nature des pures créatures intellectuelles. Dans cet excès d'amour et de charité, elle satisfit et répondit à la dette que les créatures avaient contractée envers l'amour infini que le Seigneur leur portait, autant que cet amour le pouvait exiger, ne leur demandant pas des choses d'un prix infini, parce que cela leur était impossible. Et comme l'amour et la charité de l'âme très-sainte de Jésus-Christ eut quelque proportion dans le degré possible avec l'union hypostatique, ainsi la charité de Marie eut une autre proportion avec l'insigne faveur que le Père éternel lui fit en lui donnant son très-saint Fils, afin qu'elle fût conjointement sa

Mère, et qu'elle le conçût et l'enfantât pour le remède du monde.

522. D'où nous pouvons inférer que tout le bien et toute la félicité des créatures se terminent en quelque façon à la charité et à l'amour que la très-pure Marie a eu pour Dieu. Elle a été cause que cette vertu et cette participation de l'amour divin fut dans sa dernière et sa plus haute perfection parmi les créatures. Elle paya cette dette entièrement, pour tous, lorsque aucun ne songeait à en faire la juste satisfaction, et ne s'apercevait même de cette obligation. Elle obligea par cette très-parfaite charité le Père éternel, en la manière possible, de lui donner son très-saint Fils, pour elle et pour tout le genre humain; parce que, si la très-auguste Marie eût moins aimé, ou que sa charité eût eu le moindre défaut, il n'y avait point de disposition dans notre nature pour s'attirer l'incarnation du Verbe; mais se trouvant la créature parmi toutes qui a imité la charité divine dans un si haut degré de perfection, il semblait devoir s'ensuivre que Dieu descendît en elle comme il le fit.

523. Le Saint-Esprit nous exprime tout ce que nous venons de dire en l'appelant *Mère de la belle dilection* (1), et en lui attribuant ces paroles (comme je l'ai déjà dit de la sainte espérance), Marie est Mère de notre très-doux amour Jésus-Christ, notre Seigneur et Rédempteur, très-beau sur tous les enfants des

(1) Eccles., XXIV, 24.

hommes, ayant par la Divinité une beauté infinie et incréée, et par l'humanité toutes les perfections, tous les attraits et toutes les grâces que la Divinité lui put communiquer, sans qu'aucun péché ni défaut se soient jamais pu trouver en lui (1). Elle est aussi Mère du bel amour, parce qu'elle seule conçut dans son entendement l'amour le plus parfait et la plus belle charité que toutes les autres créatures pussent jamais former avec toute cette beauté et cette perfection qu'il fallait pour mériter absolument le titre de beau. Elle est Mère de notre amour, parce qu'elle nous l'a attiré au monde, qu'elle nous l'a gagné, et qu'elle nous a enseigné à le connaître et à le pratiquer; car sans la très-pure Marie, il n'y avait aucune autre pure créature dans le ciel ni sur la terre de qui les hommes et les anges eussent pu être disciples du bel amour. C'est pourquoi tous les saints sont comme des rayons de ce soleil et comme des ruisseaux qui sortent de cette source; ils savent d'autant plus aimer, qu'ils participent davantage à l'amour et à la charité de l'auguste Marie, et qu'ils l'imitent avec plus de perfection.

524. Les causes de cette charité et de cet amour de notre Princesse Marie furent sa profonde connaissance et sa très-haute sagesse, tant pour ce qui regardait les vertus infuses de foi et d'espérance, que pour ce qui concernait les dons du Saint-Esprit, et surtout à l'égard des visions intuitives et abstractives

(1) I Petr., II, 22.

qu'elle eut de la Divinité. Toutes ces choses lui servirent de voies pour arriver à la très-haute connaissance de la Charité incréée, qu'elle puisa dans sa propre source; et comme elle connut qu'il fallait aimer Dieu pour lui-même, et les créatures pour Dieu, elle le pratiqua ainsi avec un très-ardent amour. Le pouvoir divin, ne trouvant en la volonté de cette grande Reine aucun empêchement, aucune trace du péché, aucune ignorance, ni la moindre imperfection, opéra efficacement en elle tout ce qu'il voulut, et même ce qu'il n'opéra pas envers les autres créatures, parce qu'il ne trouva point en aucune autre la disposition qu'il rencontra en la très-sainte Vierge.

525. Ce fut le prodige du pouvoir de Dieu, la plus grande épreuve de sa charité incréée, et l'accomplissement de ce grand précepte naturel et divin : *Tu aimeras ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de tout ton entendement et de toutes tes forces* (1), parce que la seule Marie suppléa pour toutes les créatures en payant cette dette, à laquelle elles ne savaient ni ne pouvaient entièrement satisfaire pendant cette vie et avant que de voir Dieu. Cette divine Dame s'en acquitta avec plus de perfection étant voyageuse, que les séraphins ne le font étant compréhenseurs. Elle sauva aussi en quelque façon les intérêts de Dieu dans ce précepte, afin qu'il reçût sa plénitude et ne fût pas comme frustré dans son accomplissement

(1) Deut., vi, 5.

du côté des voyageurs, puisque la seule Marie le sanctifia et le remplit pour tous, suppléant abondamment à tous leurs défauts. Que si Dieu ne se fût pas représenté notre auguste Reine en prescrivant aux mortels ce commandement de tant d'amour et de charité, il ne l'aurait pas peut-être mis en cette forme; mais il voulut bien le faire ainsi, seulement pour cette divine Princesse; et nous pouvons dire que nous lui sommes redevables tant du commandement de la parfaite charité que de son juste accomplissement.

526. O très-douce Mère de la belle dilection et de l'ardente charité (1)! que toutes les nations vous connaissent, que toutes les générations vous bénissent, et que toutes les créatures vous glorifient et vous louent; vous êtes la seule parfaite, la seule bien-aimée et la seule choisie pour Mère par la Charité incréée; elle vous a formée unique et élue comme le soleil pour reluire dans votre très-beau et très-parfait amour. Approchons-nous tous, nous qui ne sommes que de misérables enfants d'Ève, vers ce soleil (2), afin qu'il nous éclaire et nous enflamme. Unissons-nous à cette Mère, afin qu'elle nous régénère en amour. Ayons recours à cette Maîtresse, afin qu'elle nous enseigne à avoir et à pratiquer le pur amour, l'ardente dilection et la belle charité sans aucune imperfection. Amour signifie une affection qui se plaît et se repose en celui qui est aimé; dilection dénote une œuvre de quelque élection, ou une séparation de ce

(1) Eccles., XXIV, 24. — (2) Cant., VI, 9.

que l'on aime d'avec tout le reste; et charité, qui excelle sur tout cela, signifie une très-haute estime qu'on fait de celui qu'on veut honorer et aimer tout ensemble au plus haut degré possible. La Mère de ce bel amour nous l'enseignera tout, puisqu'il ne possède ce titre de beau que parce qu'il renferme tous ces avantages; nous apprendrons en elle à aimer Dieu pour Dieu, en lui abandonnant tout notre cœur et toutes nos affections, à le distinguer de tout ce qui n'est pas le souverain bien, puisque l'amour de celui qui veut aimer quelque autre chose avec lui est fort imparfait, et à le savoir estimer plus que l'or et plus que tout ce qui passe pour précieux aux yeux des hommes, puisque à son égard tout ce qui est précieux est méprisable, toute la beauté n'est que laideur, et tout ce que les yeux charnels estiment grand est abject et de nulle valeur. Je parlerai dans tout le cours de cette histoire des effets de la charité de la très-pure Marie, le ciel et la terre en sont remplis; c'est pourquoi je ne m'arrête pas à particulariser ce que les langues ni les paroles des hommes, ni même celles des anges, ne peuvent exprimer.

—

Instruction de la Reine du ciel.

527. Ma fille, si je désire avec une tendresse de mère que vous me suiviez et m'imitiez dans toutes les

autres vertus, pour ce qui regarde celle de la charité (qui est la fin et la couronne de toutes), je vous enjoins et vous déclare que c'est ma volonté que vous fassiez tous vos efforts pour graver dans votre âme avec une plus grande perfection une fidèle image de tout ce que vous avez connu en la mienne. Allumez le flambeau de la foi et de la raison pour tâcher de trouver cette drachme d'un prix infini (1), et quand vous l'aurez rencontrée, oubliez et méprisez tout ce qui est terrestre et corruptible, et considérez, pesez et repassez plus d'une fois dans votre esprit les raisons et les causes infinies qu'il y a en Dieu pour être aimé sur toutes choses. Et, afin que vous sachiez comme vous le devez aimer avec la perfection que vous le souhaitez, voici les marques et les effets de l'amour par lesquels vous connaîtrez si celui que vous avez est parfait et véritable : si vous méditez et pensez continuellement en Dieu, si vous observez ses commandements et ses conseils sans tiédeur et sans dégoût; si vous appréhendez de l'offenser; si, l'ayant offensé, vous faites incontinent votre possible pour l'apaiser; si vous avez de la douleur qu'il soit offensé, et vous réjouissez que toutes les créatures le servent; si vous désirez et prenez plaisir de parler incessamment de son amour; si vous ressentez une sensible joie de son souvenir et de sa présence, si vous vous affligez de son oubli et de son absence; si vous aimez ce qu'il aime et haïssez ce qu'il hait; si vous tâchez d'attirer tous les hommes à son

(1) Luc.. xv, 8.

amitié et à sa grâce; si vous demandez avec confiance; si vous recevez ses bienfaits avec gratitude; si vous ne les perdez point et les employez à son honneur et à sa gloire; et si vous désirez toujours ce qui est le plus parfait, et ne travaillez qu'à détruire en vous-même les mouvements des passions, qui vous retardent ou empêchent les saintes et amoureuses affections et la pratique des vertus.

528. Tous ces effets et plusieurs autres que je ne déclare pas marquent, comme des indices de la charité, le plus ou le moins de perfection de celle qui est en l'âme. Et surtout lorsqu'elle est forte et enflammée, elle ne souffre aucune oisiveté dans les puissances, ni ne tolère aucune souillure dans la volonté; parce que aussitôt elle les purifie et les consume toutes, n'ayant aucun repos que quand elle goûte la douceur du souverain bien qu'elle aime : à cause que sans lui elle languit, elle est blessée, elle est malade et altérée de ce vin qui enivre le cœur (1), en lui faisant oublier tout ce qui est corruptible, terrestre et passager. Et, comme la charité est la mère de toutes les autres vertus, on ne tarde pas longtemps de s'apercevoir de sa fécondité dans une âme qui est assez heureuse que de lui servir de demeure : parce qu'elle la remplit et l'orne des habitudes des autres vertus, qu'elle produit par les actes réitérés, comme l'Apôtre nous l'a signifié (2). L'âme qui est ornée de la charité n'a pas seulement les affections de cette vertu par lesquelles elle aime le

(1) Cant., v, 1. — (2) I Cor., XIII, 4, etc.

Seigneur, mais elle est aimée de Dieu même; et elle reçoit de l'amour divin cet effet réciproque qui fait que Dieu est en celui qu'il aime, et que la très-sainte Trinité vient faire sa demeure en lui comme dans son temple ; cette faveur étant si grande, qu'on ne la peut exprimer par des paroles, ni faire comprendre par des exemples pendant la vie des mortels.

529. L'ordre de cette vertu est d'aimer premièrement Dieu, qui est au-dessus de toutes les créatures; ensuite la créature se doit aimer elle-même, et après elle son prochain (2). On doit aimer Dieu de tout son entendement sans erreur, de toute sa volonté sans tromperie, de toute sa mémoire sans oubli, de toutes ses forces sans lâcheté, sans tiédeur et sans négligence. Le motif que la charité a d'aimer Dieu, et tout le reste sur quoi elle s'étend, est Dieu, parce qu'il doit être aimé à cause de lui-même, étant comme il est le souverain bien, infiniment parfait et infiniment saint. Et aimant Dieu par ce motif, il doit s'ensuivre que la créature est dans l'obligation de s'aimer et d'aimer son prochain comme elle-même : parce que ni elle ni son prochain ne s'appartiennent pas si étroitement qu'au Seigneur, puisque c'est de sa participation qu'ils reçoivent l'être, la vie et le mouvement. Que si l'on aime véritablement Dieu pour ce qu'il est, on aime aussi tout ce qui est de Dieu, et qui a quelque participation de sa bonté. C'est pourquoi la charité regarde le prochain comme un ouvrage et une participation de

(1) I Joan., IV, 16. — (2) Joan., XIV, 23.

Dieu ; elle ne met point de différence entre ami et ennemi, parce qu'elle considère seulement ce qu'ils ont reçu de Dieu, et qu'ils lui appartiennent : cette vertu ne faisant nullement réflexion sur les qualités que la créature peut avoir d'ami ou d'ennemi, de bienfaiteur ou de malfaiteur; toute la distinction qu'elle fait est entre ceux qui participent plus ou moins à la bonté infinie du Très-Haut, et elle les aime tous en Dieu, et pour Dieu, selon cet ordre.

530. Toutes les autres choses que les créatures aiment pour d'autres fins ou d'autres motifs, en espérant quelque retour et quelque utilité, ou les aimant d'un amour désordonné de concupiscence, ou avec un amour humain et naturel, bien qu'il soit vertueux et bien ordonné, tout cela n'a nulle relation à la charité infuse. Et comme c'est la coutume des hommes de se mouvoir par ces biens particuliers et par ces fins intéressées et terrestres, c'est pour cela qu'il y en a très-peu qui recherchent, embrassent et connaissent la noblesse de cette généreuse vertu, et qui l'exercent avec la perfection requise, puisqu'ils cherchent et invoquent même Dieu pour les biens temporels ou pour les faveurs et les consolations spirituelles. Je veux, ma fille, que vous éloigniez votre cœur de tous ces amours désordonnés, et que la seule charité bien ordonnée à laquelle le Très-Haut a fait pencher vos désirs, demeure en lui. Que si vous redites tant de fois que cette vertu est la plus belle et la plus reconnaissante, la plus digne d'être aimée et estimée de toutes les créatures, faites aussi tous vos efforts pour la bien connaître, et, l'ayant

connue, achetez cette précieuse perle, en oubliant et éteignant dans votre cœur tout l'amour qui n'est point de la charité très-parfaite. Vous ne devez aimer aucune créature que pour Dieu seulement, pour ce que vous connaissez en elle qui vous le représente, et comme une chose qui lui appartient, en la manière que l'épouse aime tous les serviteurs et domestiques de la maison de son époux, ne les aimant que parce qu'ils sont à lui : que si vous vous écartez d'aimer quelque créature sans aucune considération de Dieu en elle, et de ne la pas aimer pour le Seigneur, soyez persuadée que vous ne l'aimez point avec charité, ni comme je l'exige de vous, et comme le Très-Haut vous l'a commandé Vous connaîtrez aussi si vous aimez votre prochain avec charité dans la différence que vous ferez entre l'ami et l'ennemi, le pacifique et le revêche, le civil et l'incivil, et entre celui qui a des perfections naturelles et celui qui ne les a pas. La véritable charité ne fait point toutes ces distinctions; ce désordre est causé par les inclinations naturelles ou par les passions des appétits, que vous devez maîtriser, éteindre et égorger par cette vertu.

CHAPITRE IX

De la vertu de prudence de la très-sainte Vierge.

531. Comme l'entendement précède dans ses opérations la volonté, et la dirige dans les siennes, ainsi les vertus qui appartiennent à l'entendement sont devant celles qui appartiennent à la volonté. Et, quoique le propre de l'entendement soit de connaître la vérité et de la concevoir, d'où résulte quelque sujet de douter si ses habitudes sont des vertus (dont la nature consiste à porter au bien et à le pratiquer), néanmoins il est certain qu'il y a aussi des vertus intellectuelles dont les opérations sont louables et bonnes, étant réglées par la raison et par la vérité, que l'entendement reconnaît pour son propre bien. Et lorsqu'il enseigne et propose ce bien à la volonté, afin qu'elle le désire et lui donne des règles pour le pratiquer, alors l'acte de l'entendement est bon et vertueux, par rapport à l'objet théologique, comme la foi, ou moral, comme la prudence, qui redresse et conduit par ses connaissances les opérations des appétits. Pour ce sujet la vertu de prudence est la première, et elle appartient à l'entendement, celle-ci étant comme

la racine des autres trois vertus morales et cardinales; car avec la prudence leurs opérations sont louables, et sans cette vertu elles sont vicieuses et blâmables.

532. Notre auguste Reine Marie eut cette vertu de prudence dans le plus haut degré, proportionné à celui des autres vertus dont j'ai déjà fait mention, et comme je le dirai dans la suite en traitant de celles qui restent : l'Église appelant cette divine Dame Vierge très-prudente à cause de la prééminence de cette vertu. Et comme elle est celle qui conduit, qui redresse et commande toutes les œuvres des autres vertus, et que dans toute cette histoire il est traité de celles que la très-pure Marie opérait, et que dans la suite tout le discours sera rempli du peu que je pourrai dire et écrire de cet Océan de prudence, puisque la lumière de cette vertu éclatera dans toutes ses œuvres, qu'elle dirigeait par cette lumière, c'est pour cette raison que je parlerai maintenant plus en général de la prudence de notre très-sainte Dame, en la déclarant par ses parties et par ses qualités, selon la doctrine commune des docteurs et des saints, afin qu'on en puisse avoir par ce moyen une plus grande connaissance.

533. Notre auguste Reine eut au plus haut degré possible les trois sortes de prudence, qu'on appelle prudence politique, prudence purgative, et prudence de l'esprit purgé ou purifié et parfait : car, bien que ses puissances fussent très-purifiées ou qu'elles n'eussent, pour mieux dire, aucune chose à purifier du péché ni aucune contradiction en la vertu, elles avaient néanmoins quelque chose à purifier dans l'ignorance

naturelle, et elles devaient marcher du bon et du saint au plus parfait et au très-saint. Cela se doit entendre par rapport à ses propres œuvres, en les comparant entre elles-mêmes, et non point avec celles des autres créatures : parce que, en comparaison des autres saints, il n'y eut aucune œuvre moins parfaite en cette Cité de Dieu, dont les fondements étaient établis sur les saintes montagnes (1); mais, comme elle croissait dès l'instant de sa conception en la charité et en la grâce, les œuvres, qui furent en soi très-parfaites et supérieures à toutes celles des saints, furent en cette très-sainte Dame moins parfaites par rapport aux autres plus relevées auxquelles elle montait.

534. La prudence politique, en général, est celle qui fait réflexion sur tout ce qui est à faire, et qui le pèse avec pontualité; et en le soumettant à la raison, elle ne fait rien qui ne soit droit et bon. La prudence purgative est celle qui arrache notre cœur de tout ce qui est sensible pour le porter à la contemplation divine et à tout ce qui est céleste. La prudence de l'esprit purgé est celle qui regarde le souverain bien et qui lui adresse toute l'affection pour s'y unir et s'y reposer, comme s'il n'y avait aucune autre chose hors de lui. Toutes ces différentes prudences étaient dans l'entendement de la très-sainte Vierge pour discerner et pour connaître sans tromperie, pour diriger et mouvoir sans lâcheté et sans retardement le plus haut et le plus parfait de ces opérations. Le jugement de

(1) Ps. LXXXVI, 2.

cette auguste Princesse ne put jamais inspirer ni estimer aucune chose dans toutes sortes de matières que ce ne fût le meilleur et le plus droit. Personne n'a pu si bien qu'elle éloigner tout ce qui est mondain et sensible, pour porter avec plus de liberté l'affection à la contemplation des choses divines. Et, les ayant connues, comme elle le fit avec tant de différentes lumières, elle était si fort unie par amour au souverain bien, que rien ne la retarda ni l'empêcha de reposer dans le centre de son amour.

535. Il n'y a point de doute que toutes les parties qui composent la prudence ne se trouvassent en notre Reine dans leur plus haut degré de perfection. La première est la *mémoire*, pour rendre présentes les choses passées et expérimentées, d'où plusieurs règles de procéder et d'opérer dans le futur et dans le présent sont déduites : parce que cette vertu traite des opérations en particulier; et comme elle ne peut avoir une règle générale pour toutes, on est dans la nécessité d'en tirer plusieurs de beaucoup d'exemples et d'expériences; et pour cela il faut avoir recours à la mémoire. Cette partie fut si constante en notre auguste Reine, qu'elle ne fut jamais sujette au défaut naturel de l'oubli, parce qu'elle eut toujours immobile et présent dans sa mémoire ce qu'elle conçut et ce qu'elle apprit une fois. La très-pure Marie surpassa en cette faveur tout l'ordre de la nature humaine et même l'angélique, Dieu faisant en elle un épilogue de tout ce qu'il y avait de plus parfait dans toutes les deux. Elle eut de la nature humaine l'essentiel, et de l'acci-

dentel ce qui en était le plus parfait, le plus éloigné du péché et le nécessaire pour mériter; et quant aux dons naturels et surnaturels de la nature angélique, elle en eut plusieurs dans un plus haut degré que les anges mêmes par une grâce singulière : l'un desquels fut la mémoire ferme et constante sans pouvoir oublier ce qu'elle apprenait, et autant qu'elle surpassa les anges en la prudence, autant elle les surpassa en cette partie, la mémoire.

536. L'humble pureté de la très-sainte Vierge limita cette faveur avec mystère en une seule chose, parce que, comme les espèces de toutes les choses demeuraient fermes en sa mémoire, il n'était pas possible qu'elle n'eût connu parmi elles plusieurs souillures et péchés des créatures; c'est pourquoi la très-humble et très-pure Princesse demanda au Seigneur que le bienfait de la mémoire ne s'étendît à conserver ces espèces que sur ce qui serait nécessaire pour exercer la charité fraternelle envers son prochain, et pour l'exercice des autres vertus. Le Très-Haut lui accorda cette demande, plus en témoignage de son humilité très-candide que pour son propre danger, puisque le soleil ne peut être souillé par les ordures que ses rayons touchent, ni les anges être troublés par nos saletés, parce que tout est net pour les purs (1). Mais le Seigneur des anges voulut avantager sa Mère en cette faveur plus qu'ils ne l'avaient été, et conserver seulement en sa mémoire les espèces de

(1) Tit., I, 15.

tout ce qui était le plus saint, le plus honnête et le plus net, le plus aimé de sa pureté et le plus agréable à sa divine Majesté : de sorte que cette très-sainte âme était (même touchant cet article) plus belle et plus ornée d'espèces en sa mémoire que tout ce qu'on peut s'imaginer de plus pur et de plus à souhaiter.

537. La seconde partie de la prudence s'appelle *intelligence*, qui regarde principalement ce qui se doit faire dans le présent. Elle consiste à pénétrer profondément et véritablement les raisons et les principes assurés des œuvres vertueuses pour les exécuter, en déduisant leur exécution de cette intelligence, tant en ce que l'entendement connaît de l'honnêteté de la vertu en général, qu'en ce que doit faire en particulier celui qui se propose d'opérer avec rectitude et avec perfection; par exemple, lorsque j'ai une profonde intelligence de cette vérité : *Tu ne dois faire à personne le dommage que tu ne veux pas recevoir d'un autre;* donc tu ne dois pas faire à ton frère ce tort particulier que tu trouverais mauvais que l'on te fît. La très-sainte Vierge eut cette intelligence en un degré d'autant plus haut que toutes les créatures, qu'elle connut plus que toute autre des vérités morales, et qu'elle pénétra plus profondément leur droiture ineffable et la participation que cette rectitude avait de la divine. Dans cet entendement très-éclairé par les plus grandes splendeurs de la divine lumière, il n'y avait ni tromperie, ni ignorance, ni doute, ni opinions, comme dans les autres créatures, parce qu'il pénétra toutes les vérités (spécialement dans les

matières pratiques des vertus), et les conçut en général et en particulier comme elles sont en elles-mêmes, ayant cette partie de la prudence dans ce degré incomparable.

538. La troisième est appelée *prévogance*, et elle est la principale partie de la prudence, parce que le plus important dans la direction des actions humaines, est d'ordonner le présent à l'avenir, afin qu'on règle toutes choses avec droiture, et c'est ce que la prévoyance fait. Notre Reine et Maîtresse eut cette partie de la prudence en un degré plus excellent que toutes les autres, selon une certaine manière, car le moins ne se pouvait point trouver en elle, parce que outre la mémoire du passé et la profonde intelligence du présent, elle avait une science et une connaissance infaillible de plusieurs choses futures, sur lesquelles la bonne prévoyance s'étendait. Elle prévoyait les choses futures par cette connaissance et par cette lumière infuse, et elle réglait les événements de telle sorte qu'il n'y en pût avoir aucun qui fût fortuit et inconsidéré à son égard. Elle avait prévu, considéré et pesé toutes choses dans le poids du sanctuaire de son entendement, éclairé par la lumière infuse ; ainsi elle attendait sans aucun doute ni aucune incertitude, au contraire des autres hommes, mais avec une assurance très-claire, tous les événements avant qu'ils arrivassent : disposant toutes choses de façon que chacun trouvât son lieu, son temps et sa conjoncture convenable, afin que tout fût bien ordonné.

539. Ces trois parties de la prudence renferment les opérations que l'entendement a par le moyen de cette vertu, en les distribuant par rapport aux trois parties du temps, passé, présent et futur. Mais si nous considérons toutes les opérations de cette vertu en tant qu'elle connaît les moyens des autres vertus et qu'elle dirige les opérations de la volonté, nous trouverons que les docteurs et les philosophes ajoutent dans cette considération cinq autres parties et cinq opérations à la prudence, qu'on appelle *docilité*, *raisonnement*, *pénétration*, *circonspection* et *précaution*. La *docilité* est la bonne disposition qu'a la créature pour être enseignée par les plus sages, et qui l'empêche de croire l'être et de s'appuyer sur son propre jugement, ni sur sa sagesse particulière. Le *raisonnement* consiste à discourir juste, tirant des connaissances générales qu'on a les raisons ou les conseils particuliers pour les opérations vertueuses. La *pénétration* est une grande attention et une application diligente et avisée qui s'étend sur tout ce qui arrive (comme la docilité sur ce qu'on nous enseigne) pour juger sainement et tirer des règles qui nous fassent bien opérer dans nos actions. La *circonspection* est une considération des circonstances que l'œuvre vertueuse doit avoir, parce que la bonne fin qu'on se propose ne la rend pas louable, si les circonstances et le temps propre et requis ne l'accompagnent. La *précaution* est un soin discret que l'on prend pour prévoir et pour éviter les dangers, ou les obstacles qui nous peuvent arriver sous des apparences de

vertu, et qui pourraient nous surprendre si nous ne nous tenions sur nos gardes.

540. Toutes ces parties de la prudence se trouvèrent sans aucun défaut et avec leur dernière perfection en la Reine du ciel. La *docilité* fut en elle comme la fille légitime de son humilité incomparable, puisque ayant reçu dès l'instant de son immaculée conception une si grande plénitude de science, et étant la Maîtresse et la Mère de la véritable sagesse, elle se laissa néanmoins toujours enseigner par les plus grands et par les égaux selon la nature, aussi bien que par les plus petits, s'estimant la moindre de tous, et voulant bien être disciple de ceux qui étaient très-ignorants par rapport à elle. Elle donna durant toute sa vie des marques de cette docilité comme une très-innocente colombe, cachant sa sagesse avec une prudence plus grande que celle du serpent (1). Elle se laissa enseigner par ses parents, par sa maîtresse Anne, par ses compagnes, par son époux Joseph et par les apôtres, voulant apprendre de toutes les créatures pour être un exemple admirable de cette vertu et de celle de l'humilité, comme j'ai déjà dit.

541. Le *raisonnement* de la très auguste Marie se découvre fort clairement dans les endroits où l'évangéliste saint Luc parlant d'elle, dit qu'elle conservait et ruminait dans son cœur ce qui arrivait touchant les œuvres et les mystères de son très-saint Fils (2). Cette réflexion qu'elle y faisait ne pouvait être qu'un

(1) Matth., x, 16. — (2) Luc., II, 19 et 51.

effet de son raisonnement, par lequel elle confrontait les choses premières avec celles qui succédaient, les méditant en elle-même pour former dans son cœur des conseils très-prudents, et les appliquer ensuite à tout ce qui était convenable pour opérer aussi justement et avec cette rectitude qu'elle le faisait. Et quoiqu'elle connût plusieurs choses sans discours, et par une vue ou intelligence très-simple qui surpassait tous les discours humains, elle pouvait néanmoins se servir du raisonnement, par rapport aux œuvres qu'elle devait exercer dans les vertus et appliquer par le discours le raisonnement général des vertus à ses propres opérations.

542. La Princesse du ciel fut aussi fort avantagée en la *pénétration*, qui est un prompt avertissement de la prudence, parce qu'elle n'était aucunement embarrassée du pesant fardeau des passions et de la corruption; ainsi elle ne ressentait ni défaut, ni retardement dans ses puissances; au contraire, elle était toujours prête et fort dégagée en toute sorte de rencontre pour délibérer et prendre garde sur tout ce qui pouvait servir à faire un jugement droit et un conseil sain et judicieux lorsqu'elle voulait pratiquer les vertus, pénétrant avec une grande vivacité d'esprit tous les moyens d'arriver à la vertu et de la pratiquer dans toute sa perfection. Elle fut également admirable en la *circonspection*, parce que toutes ses œuvres furent si accomplies qu'il ne leur manqua aucune bonne circonstance, étant toutes accompagnées de celles qui purent les élever dans le plus haut degré de perfec-

tion ; et comme la plus grande partie de ses œuvres se terminait à la charité du prochain, et qu'elle les faisait toutes si à propos, c'est pour cela que, soit qu'elle enseignât, consolât, avertît, priât, ou corrigeât, on ressentait toujours avec quelque profit la douceur efficace de ses raisonnements, et l'on était charmé de l'agrément de ses œuvres.

543. Il fallait que la dernière partie, qui est la *précaution*, fût avec plus de perfection en la Reine des anges que dans eux-mêmes, afin qu'elle allât au-devant des empêchements qui peuvent détourner ou détruire la vertu, parce que la grande sagesse qu'elle avait, et l'amour qui répondait à cette sagesse, la rendaient si fort avisée, qu'il n'y eut aucun événement ni aucun obstacle qui pussent la surprendre, et qu'elle ne surmontât pour opérer toutes les vertus dans une très-haute perfection. Et comme l'ennemi (selon que je le dirai dans la suite) était si vigilant à lui former des empêchements extraordinaires pour la détourner du bien, ne pouvant les exciter dans ses passions, c'est pour cela que la très-prudente Vierge exerça plusieurs fois cette précaution avec l'admiration de tous les anges. Le démon conçut de cette conduite discrète de la très-pure Marie autant de rage que de crainte et d'envie ; et il aurait bien voulu connaître par quel pouvoir elle détruisait tant d'embûches et tant de tromperies, qu'il lui dressait pour la faire manquer en quelque chose, dont il demeurait toujours trompé, confus et vaincu parce que la Maîtresse des vertus opérait toujours en toutes les ma-

tières et dans toutes les occasions ce qui en était le plus parfait. Outre les parties dont nous venons de parler, qui composent la prudence, on partage encore cette vertu en diverses espèces, selon que les objets et les fins pour lesquelles on s'en sert, le demandent; et comme la conduite de la prudence se peut étendre sur soi-même ou sur les autres, c'est pour cela qu'on la divise selon qu'elle nous enseigne à nous conduire nous-mêmes, et à gouverner les autres. Je crois que celle qui sert à chacun pour la conduite de ses propres actions, s'appelle *énarchique*, et de celle-ci nous n'en dirons pas davantage que ce que nous en avons dit ci-dessus, parlant de la conduite que la Reine du ciel observait principalement envers elle-même. Celle qui enseigne le gouvernement de plusieurs, est appelée *poliarchique*, et on la divise en quatre espèces, selon les différentes manières de gouverner les diverses parties de la multitude. La première de ces espèces se nomme prudence *monarchique*, qui enseigne à gouverner les royaumes par des lois justes et nécessaires; c'est la propre des rois, des princes, des monarques, et de ceux en qui la puissance suprême se trouve. La seconde est la *politique*, on applique ce nom à celle qui enseigne le gouvernement des villes ou des républiques. La troisième est la prudence *économique*, qui s'étend sur le gouvernement domestique des familles et des maisons particulières. La quatrième, la prudence *militaire*, qui enseigne à faire la guerre et à conduire les armées.

544. Il ne manqua aucune de ces sortes de pru-

dences à notre grande Reine, parce qu'elle les reçut toutes en habitude dans l'instant qu'elle fut conjointement et conçue et sanctifiée, afin qu'elle eût toutes les grâces, toutes les vertus et toutes les perfections qui la devaient embellir et élever au-dessus de toutes les créatures. Le Très-Haut la forma pour être la trésorière et la dépositaire de tous ses dons, le modèle de toutes les autres créatures, pour faire éclater sa puissance et sa grandeur, et afin que l'on connût entièrement dans la Jérusalem céleste ce qu'il put et ce qu'il voulut opérer en une pure créature. Les habitudes de ces vertus ne furent point oisives dans la très-pure Marie, parce qu'elle les exerça toutes en des occasions qui lui arrivèrent pendant le cours de sa vie. Pour ce qui regarde la prudence *économique*, on sait assez combien elle y excella dans le gouvernement de sa maison, envers son époux Joseph et envers son très-saint Fils; se comportant dans son éducation et dans le service qu'elle lui rendait, avec la prudence que le plus haut et le plus caché mystère que Dieu ait confié aux créatures, demandait, comme j'en traiterai dans son lieu, où je dirai ce qu'il me sera possible de ce que j'en ai connu.

545. Elle eut, en qualité de seule Impératrice de l'Église, la prudence *monarchique*, enseignant, instruisant et gouvernant les saints apôtres dans la primitive Église, afin de l'assurer et d'établir en elle les lois et les cérémonies les plus nécessaires et les plus convenables à sa propagation et à sa fermeté; et quoiqu'elle leur obéît et les interrogeât dans les choses

particulières, singulièrement saint Pierre, comme vicaire de Jésus-Christ, et saint Jean, comme son aumônier ; néanmoins ils la consultaient et lui obéissaient conjointement avec les autres fidèles dans les choses générales et dans toutes les affaires qui concernaient le gouvernement de l'Église. Elle enseigna aussi les rois et les princes chrétiens qui lui demandèrent conseil, parce que plusieurs s'adressèrent à elle après la glorieuse ascension de son très-saint Fils pour avoir le bien de la connaître et d'en être instruits ; principalement les trois rois mages, qui le consultèrent après avoir adoré l'Enfant ; et elle leur répondit et leur enseigna tout ce qu'ils devaient faire dans leur gouvernement et dans leurs États, avec tant de lumière et si à propos, qu'elle fut l'étoile et la guide qui leur enseigna le chemin de l'éternité. Ils s'en retournèrent en leur pays éclairés, consolés et remplis d'admiration de sa sagesse, de sa prudence et de la très-douce efficace des paroles qu'ils avaient ouïes d'une si jeune vierge ; et pour être convaincus de cette verité, il ne faut qu'entendre cette même Reine quand elle dit : *Les rois règnent par moi, et c'est par moi que les princes commandent, et les législateurs ordonnent ce qui est juste* (1).

546. Elle exerça aussi la prudence *politique*, enseignant les républiques, les peuples et les assemblées des premiers fidèles, singulièrement comment ils se devaient comporter dans leurs actions publiques et

(1) Prov., VIII, XV.

dans leurs gouvernements; comment il fallait obéir aux rois, aux princes temporels, et particulièrement au vicaire de Jésus-Christ et chef de l'Église, aux supérieurs et aux évêques; et en quelle manière on devait régler les conciles, aussi bien que les définitions et les décrets qu'on y faisait. La prudence *militaire* se trouva pareillement en notre auguste Reine, parce qu'elle fut aussi consultée sur ce qui regardait cet exercice, par quelques fidèles à qui elle conseilla et enseigna ce qu'ils devaient faire dans les guerres justes contre leurs ennemis, afin qu'elles se fissent avec plus de justice et avec un plus grand agrément du Seigneur. On pourrait rapporter ici le courage invincible et la prudence héroïque dont cette puissante Dame se servit pour vaincre le prince des ténèbres, nous enseignant de combattre contre lui avec bien plus de sagesse et de prudence que ne le firent David contre le géant (1), Judith contre Holopherne (2), ni Esther contre Aman (3). Quand même ces espèces et ces habitudes de prudence n'eussent point dû servir à la Mère de la sagesse pour toutes les actions que nous venons de raconter, il était convenable qu'elle les eût toutes, non-seulement à cause de l'ornement qui en résultait à son âme très-sainte, mais aussi pour être la médiatrice et l'avocate incomparable du monde; car devant demander sous ces qualités tous les secours que Dieu avait destinés aux hommes, sans qu'ils en dussent recevoir aucun qui ne leur vint par

(1) I Reg., XVII, 50. — (2) Judith., XIII, 10. — (3) Esther., VII, 6.

ses mains et par son intercession, il fallait qu'elle eût une connaissance parfaite des vertus qu'elle demandait pour eux, et qu'elles sortissent de cette Dame comme de leur origine et de leur source, après notre Seigneur Jésus-Christ, où elles se trouvent comme dans leur principe incréé.

547. On attribue d'autres aides à la prudence, qui sont comme ses instruments, qu'on appelle parties potentielles, dont elle se sert pour opérer. Ces aides sont la force ou la vertu, qui fait un jugement sain, et qui s'appelle *synesis;* celle qui forme un bon conseil et qu'on nomme *ebulia;* et celle qui dans certains cas particuliers enseigne de sortir des règles communes, qui s'appelle *gnome;* celle-ci est nécessaire pour l'*epiqueya,* qui juge certains cas par des règles supérieures aux lois ordinaires. La prudence se trouva dans toutes ces perfections et dans toute cette force en la très-sage Marie, parce que personne ne sut former comme elle un bon conseil pour tous dans les occasions, et ne put aussi (quand même ç'aurait été le plus élevé de tous les anges) faire un jugement si solide qu'elle le faisait sur tous les objets qui se présentaient. Notre très-prudente Reine pénétra surtout les raisons et les règles supérieures d'agir très à propos dans les cas qu'on ne pouvait pas décider par les règles ordinaires et communes, et dont il nous faudrait faire un trop long discours si nous les voulions raconter ici; on en verra plusieurs dans la continuation de sa très-sainte vie. Enfin, pour conclure tout ce présent discours de sa prudence, on n'a qu'à la mesu-

rer sur celle de l'âme très-sainte de notre Seigneur Jésus-Christ, et l'on trouvera qu'elle lui était égale en toutes choses, autant que la qualité d'inférieure à ce divin Seigneur, et de supérieure à toutes les pures créatures le pouvait permettre, comme ayant été formée pour être sa coadjutrice, et semblable à lui dans les œuvres de la plus grande prudence et de la plus haute sagesse qu'opéra le Maître absolu de tout ce qui est créé et le Rédempteur du monde.

—

Instruction de la Reine du ciel.

648. Ma fille, je veux que tout ce que vous avez écrit et connu dans ce chapitre, vous serve comme d'une instruction que je vous y donne pour la conduite de toutes vos actions. Gravez dans votre entendement, et conservez avec fermeté dans votre mémoire la connaissance que vous avez reçue de ma prudence dans tout ce que je pensais, que je voulais et que j'exécutais; et cette lumière vous guidera parmi les ténèbres de l'ignorance humaine, afin que l'enchantement des passions ne vous trouble et ne vous laisse faire quelque faux pas, et principalement celui que vos ennemis tâchent avec tant de soin et de malice d'introduire dans votre esprit. La créature

n'est point coupable de n'avoir pas toutes les règles de la prudence, mais bien de négliger de les acquérir, pour être avisée en toutes choses comme elle le doit, puisque cette négligence est une faute très-considérable, et la cause que ses œuvres sont pleines de tromperies et de péchés. Outre que de là vient que les passions s'émancipent, et qu'elles détruisent et empêchent la prudence, surtout la tristesse désordonnée et le plaisir déréglé qui détournent le jugement droit de la prudente considération du bien et du mal. Ce désordre produit deux vices bien dangereux, qui sont la précipitation dans tout ce que l'on fait sans découvrir les moyens convenables, ou l'inconstance dans les bons propos et dans les bonnes œuvres commencées. La colère démesurée ou le zèle indiscret précipitent également dans plusieurs actions extérieures que l'on fait sans considération et sans conseil. La légèreté dans le jugement et le peu de fermeté dans le bien sont cause que l'âme chancelle imprudemment dans tout ce qu'elle commence de bon, parce qu'elle reçoit aveuglément les choses contraires qui se présentent, embrassant à l'étourdie tantôt le véritable bien, et tantôt l'apparent et le trompeur, que les passions demandent avec importunité, et que le démon représente avec malice.

549. Je veux que vous soyez prévenue et prudente contre tous ces dangers ; et vous le serez si vous vous réglez sur mes œuvres et si vous suivez les avis et les conseils que vous donnent vos pères spirituels, sans l'ordre desquels vous ne devez rien entreprendre pour

agir avec conseil et docilité. Sachez que par cette obéissance le Très-Haut vous communiquera une abondante sagesse, parce qu'un cœur souple, soumis et docile porte extrêmement sa miséricorde à faire part de ses faveurs. Souvenez-vous toujours du malheur de ces vierges imprudentes et folles (1) qui méprisèrent par leur lâche négligence le soin et le bon conseil lorsqu'elles en étaient dans la plus grande nécessité; et que le cherchant ensuite, elles trouvèrent la porte du secours et de la consolation fermée. Tâchez, ma fille, d'unir la prudence du serpent avec la sincérité de la colombe (2), et vos œuvres seront parfaites.

CHAPITRE X

De la vertu de justice qu'eut la très-sainte Vierge.

550. La grande vertu de justice est celle qui sert le plus à la charité qu'on exerce envers Dieu et envers le prochain; ainsi elle est la plus nécessaire pour la conversation et communication humaine, parce qu'elle est une habitude qui incline la volonté à rendre à cha-

(1) Matth, xxv, 1-11. — (2) *Id.*, x, 16.

cun ce qui lui appartient; elle a pour matière et pour objet l'égalité et le droit qu'on doit observer à l'égard du prochain et à l'égard de Dieu même. Comme les choses dans lesquelles l'homme peut garder ou violer cette égalité envers son prochain sont en si grand nombre, et les manières de le faire si différentes, c'est pour cela que la matière de la justice est fort étendue, et que cette vertu est partagée en plusieurs espèces. On l'appelle justice légale quand elle regarde le bien public, et elle est appelée vertu générale, parce qu'elle peut conduire toutes les autres vertus à cette fin, quoiqu'elle ne participe point de leur nature; mais quand la matière de la justice est une chose déterminée et qu'elle concerne seulement les personnes particulières, parmi lesquelles on rend à chacune son droit, alors on la nomme justice particulière ou spéciale.

551. L'Impératrice de l'univers exerça cette vertu dans toutes ses parties et dans ses différentes espèces envers toutes les créatures, avec bien plus de perfection qu'elles toutes, parce qu'elle seule connut parfaitement ce qui était dû à chacune; et, quoique cette vertu de justice ne regarde pas immédiatement les passions naturelles, comme la force et la tempérance (ainsi que je le dirai dans la suite), néanmoins il arrive plusieurs fois, et fort ordinairement, que ces mêmes passions n'étant pas modérées et corrigées, on perd la justice envers le prochain, comme nous le voyons en ceux qui, par une convoitise désordonnée ou par un plaisir sensuel, usurpent le bien d'autrui. Or, comme il n'y avait aucune passion désordonnée en la très-pure

Marie ni aucune ignorance qui l'empêchât de connaître le milieu des choses, dans lequel la justice consiste; c'est pour cela qu'elle l'accomplissait envers tous, opérant ce qui était très-juste à l'égard de chacun, enseignant à tous de faire la même chose, lorsqu'ils méritaient d'ouïr ses paroles et sa doctrine de vie. Pour ce qui regarde la justice légale, non-seulement elle l'exerça en accomplissant les lois communes, comme celle de la purification et les autres préceptes de la loi, bien qu'elle en fût exempte comme Reine, en qui il n'y avait point de péché; mais il n'y eut personne, excepté son très-saint Fils, qui travaillât autant que cette Mère de miséricorde au bien commun des mortels, adressant toutes ses vertus et toutes ses opérations à cette fin, pour leur mériter la divine miséricorde et pour être utile à son prochain, en lui procurant plusieurs autres avantages.

552. Les deux espèces de justice, qu'on appelle *distributive et commutative,* se trouvèrent aussi en la très-sainte Vierge dans un degré héroïque. La justice distributive conduit les opérations par lesquelles on distribue les choses communes aux personnes particulières : et cette incomparable Princesse garda cette équité dans plusieurs choses que l'on fit par sa volonté et par sa disposition parmi les fidèles de la primitive Église : comme de distribuer les biens communs pour l'entretien et pour diverses autres nécessités des personnes particulières; et quoiqu'elle ne distribuât jamais l'argent par ses propres mains, parce qu'elle ne le touchait aucunement, on le partageait néanmoins par son

ordre, et plusieurs fois par ses conseils; gardant toujours dans ces rencontres, comme dans beaucoup d'autres semblables, une très-grande équité; car chacun recevait ce charitable secours selon sa nécessité et sa condition. Elle observait la même chose dans la distribution des offices et des dignités entre les disciples et les premiers enfants de l'Évangile, dans les assemblées qu'on tenait pour ce sujet. Ainsi cette très-sage Dame ordonnait et disposait toutes choses avec une très-parfaite équité : car, outre la science infuse et la connaissance ordinaire qu'elle avait de tous les sujets, elle ne faisait rien que ce ne fût après une oraison singulière et par une impulsion divine. C'est pourquoi les apôtres avaient recours à elle dans ces sortes d'occasions, et dans la conduite de ceux qui leur étaient soumis, n'entreprenant rien que par son conseil : et tous ceux qui le suivaient exerçaient en tout une entière justice sans faire distinction des personnes.

553. La justice commutative enseigne à garder l'égalité dans les choses que les personnes particulières se donnent et reçoivent réciproquement, comme de donner deux pour deux, etc., ou le juste prix de ce que la chose vaut. L'exercice de cette espèce de justice fut moindre en la Reine du ciel que celui des autres vertus, parce qu'elle n'achetait ni ne vendait rien par elle-même : que si elle avait besoin de faire quelque achat ou quelque échange, c'était saint Joseph qui le faisait, et après sa mort, saint Jean l'Évangéliste ou quelque autre des apôtres lui rendait cet office. Car le Maître de la sainteté, qui venait dé-

truire et arracher l'avarice, racine de toutes sortes de maux (1), voulut éloigner de lui-même et de sa très-sainte Mère les actions qui allument et entretiennent ordinairement le feu de la convoitise des hommes. C'est pour cela que la divine Providence ordonna que ni le Fils ni la Mère n'achèteraient ni ne vendraient aucune chose, bien qu'elle fût nécessaire à l'entretien de la vie naturelle. Néanmoins notre auguste Reine ne laissa pas pour cela d'enseigner tout ce qui regardait cette vertu de justice commutative, afin que ceux qui d'entre les apôtres et d'entre les fidèles de la primitive Église la devaient pratiquer, s'en acquittassent avec toute sorte de perfection.

554. Cette vertu a d'autres opérations qui s'étendent sur le prochain, comme que les uns jugent les autres par un jugement public et civil ou par un jugement particulier, le Seigneur ayant parlé du vice contraire à ce dernier, lorsqu'il nous dit en saint Matthieu : *Ne jugez point, afin que vous ne soyez pas jugés* (1). Par ces jugements, on donne à chacun ce qui lui est dû, selon l'estime de celui qui juge : c'est pourquoi ces actions sont justes si elles sont conformes à la raison, et injustes si elles s'en éloignent. Notre incomparable Reine n'exerça pas le jugement public et civil, bien qu'elle eût le pouvoir de juger tout l'univers; néanmoins elle accomplit par ses très-sages et très-justes conseils durant sa vie, et par son intercession après sa mort, ce qui est écrit d'elle dans les Pro-

(1) I Tim., VI, 10. — (2) Matth., VII, 1.

verbes : *Je marche dans les voies de la justice, et par moi les puissants décident ce qui est juste* (1).

555. On ne put jamais trouver aucune injustice touchant les jugements particuliers, dans le cœur très-pur de l'auguste Marie, parce qu'elle ne put jamais être légère dans les soupçons, ni téméraire dans les jugements, ni avoir aucun doute; et, quand même elle l'aurait eu, elle n'aurait pas eu la malice de l'interpréter en mauvaise part. Ces sortes de vices très-injustes sont propres et comme naturels parmi les enfants d'Adam, en qui les passions désordonnées de la haine, de l'envie et de l'émulation au mal dominent et suscitent d'autres vices qui les maîtrisent comme de malheureux esclaves. Les injustices, que l'on commet en soupçonnant facilement le mal, lorsqu'on juge témérairement et qu'on attribue le pire à ce qui est douteux par de faibles conjectures, naissent de ces racines si fort infectées, parce que chacun présume de son frère sans beaucoup de difficulté la faute qu'il a lui-même commise. Que s'il s'attriste par haine ou par envie du bien de son prochain et se réjouit de son mal, donnant légèrement à ce mal la créance qu'il ne lui devait pas donner, c'est parce qu'il le lui désire, et que son jugement suit son affection dépravée. Notre Reine fut libre de toutes ces maladies du péché, comme celle qui n'y avait aucune part : tout ce qui entrait dans son cœur et en sortait n'était que charité, que pureté, que sainteté et qu'amour le plus parfait; on trouvait en

(1) Prov., VIII, 16 et 20.

elle la grâce de la vérité et le chemin de la vie (1). Elle ne doutait ni soupçonnait de rien, à cause de la plénitude de la science et de la sainteté qu'elle avait : parce qu'elle connaissait et voyait tous les intérieurs par une véritable lumière et à travers une grande miséricorde, sans soupçonner mal de personne, et sans attribuer aucun péché à celui qui en était exempt, remédiant au contraire aux péchés de ceux qui en étaient atteints, donnant à tous et à chacun ce qui leur appartenait, et étant toujours dans de favorables dispositions de remplir tous les hommes des grâces et des douceurs de la vertu.

556. Il se trouve encore, dans ces deux sortes de justice commutative et distributive, plusieurs espèces de vertus sur lesquelles je ne m'étends point, puisque la Reine du ciel eut en habitude et en actes très-sublimes et très-excellents toutes celles qui lui étaient convenables. Outre ces vertus, il y en a pourtant d'autres qui ont du rapport à la justice, parce qu'elles s'exercent envers le prochain et qu'elles participent en quelque chose à ses qualités, quoique ce ne soit pas en tout : parce que nous ne payons point avec égalité tout ce que nous devons, ou parce que, si nous le pouvons payer, la dette et l'obligation ne sont pas si étroites que la rigueur de la parfaite justice commutative ou distributive le persuade. Je ne dirai point tout ce que ces vertus contiennent, parce qu'elles sont en fort grand nombre et fort différentes; j'en dirai

(1) Eccles., xxiv, 25.

néanmoins quelque chose d'une manière très-succincte, pour ne les pas omettre entièrement, afin que l'on sache comment notre incomparable Reine les posséda.

557. C'est un devoir de justice de révérer nos supérieurs : l'obligation que nous avons de reconnaître leurs bienfaits et d'honorer leurs personnes est plus grande ou plus petite, selon la grandeur de leur excellence, de leur dignité et des biens que nous en recevons, quoique notre retour ne puisse égaler ni leur dignité ni ce que nous en avons reçu. Il y a donc trois vertus qui servent à cela, selon les trois degrés de supériorité que nous reconnaissons en ceux que nous devons honorer. Le premier de ces devoirs est la vertu de *religion*, par laquelle nous rendons à Dieu le culte et l'honneur que nous lui devons, bien que sa grandeur les surpasse infiniment, et que ses dons ne puissent pas avoir un égal retour de reconnaissance ni de louange. Cette vertu est très-noble entre les vertus morales, à cause de son objet, qui est le culte de Dieu; et sa matière est autant étendue que le sont les manières par lesquelles Dieu peut être immédiatement loué et honoré. On renferme dans cette vertu de religion les œuvres intérieures de l'oraison, de la contemplation et de la dévotion; on y comprend aussi toutes ses parties, ses qualités, ses causes, ses effets, tous ses objets et sa fin. Touchant ses œuvres extérieures, l'adoration de *latrie* est la principale, la plus sublime, et celle qui n'est due qu'à Dieu seul; ses espèces ou ses parties viennent ensuite : comme sont le sacrifice,

les oblations, les dîmes, les vœux, les serments et les louanges extérieures et vocales; parce que Dieu est honoré et respecté de ses créatures par tous ces actes, lorsqu'elles s'en acquittent selon leur obligation; au contraire, il est fort offensé par les vices qui leur sont opposés.

558. Le second lieu appartient à la *piété*, qui est une vertu par laquelle nous honorons nos parents, à qui nous devons, après Dieu, et l'être et l'éducation; ce devoir s'étend aussi sur tout ce qui a quelque rapport à cette cause, comme sont nos alliés et notre patrie, qui nous protége et nous gouverne. Cette vertu de piété est si grande, qu'on la doit préférer dans l'occasion aux actes de surérogation de la vertu de religion, comme notre Seigneur Jésus-Christ nous l'enseigne par saint Matthieu (1), lorsqu'il reprit les pharisiens, qui, sous prétexte du culte de Dieu, enseignaient qu'on était dispensé de cette piété envers les parents. Nous donnerons le troisième lieu à la *révérence*, par laquelle nous rendons honneur et respect à ceux qui ont quelque excellence ou quelque dignité supérieure : cette dignité ne se trouve pas dans le même rang que celle de nos parents ou de notre patrie. Les théologiens renferment dans cette vertu le culte de *dulie* et l'*obéissance* comme ses espèces. Par ce culte de dulie nous honorons ceux qui ont quelque participation de l'excellence ou du pouvoir du souverain Seigneur, qui est Dieu, à qui seul appartient la

(1) Matth., xv, 3.

suprême adoration de latrie. C'est pourquoi nous honorons les saints par celle de dulie, aussi bien que les personnes constituées en quelque diguité supérieure à laquelle nous nous reconnaissons inférieurs. L'*obéissance* est celle qui nous fait soumettre notre volonté à celle de nos supérieurs, en voulant toujours accomplir la leur, et non point la nôtre : et la liberté, que nous sacrifions dans l'exercice de cette vertu, est si estimable, que l'obéissance devient une des plus excellentes et des plus admirables d'entre toutes les vertus morales : parce qu'en elle la créature abandonne plus pour Dieu qu'en aucune autre.

559. Ces vertus de *religion*, de *piété*, et de *révérence* furent dans la très-sainte Vierge dans toute la plénitude dont une pure créature fût capable. Quel esprit pourra concevoir l'honneur, la vénération et le culte que cette auguste Dame rendait à son très-saint et très-aimé Fils, le connaissant et l'adorant comme Dieu et homme véritable, comme Créateur, Restaurateur et Glorificateur; comme Souverain infini, immense en son être, en sa bonté et en tous ses attributs? Elle seule eut plus de connaissances de ses grandeurs que toutes les autres créatures ensemble; elle mesurait sur cette connaissance l'honneur qu'elle devait rendre à Dieu, et elle s'en acquitta si dignement, qu'elle l'enseigna même aux séraphins. Il ne fallait seulement que la voir dans ses profonds respects pour être incité par une certaine vertu qui sortait de sa sacrée personne, d'honorer le souverain Seigneur, créateur du ciel et de la terre : ce qui fut cause qu'elle porta plu-

sieurs personnes à louer Dieu sans qu'il lui en coûtât aucune peine. Tous les anges et tous les bienheureux connaissent avec admiration l'oraison, la contemplation et la dévotion qu'elle eut, l'efficace de toutes ses œuvres, qui est inséparable de ses demandes; mais tous ne sont pas capables d'exprimer ce qu'ils en pensent. Tous les hommes lui sont redevables d'avoir suppléé, non-seulement à l'impuissance dans laquelle leurs offenses les avaient mis, mais encore à ce qu'ils n'avaient pu obtenir, ni opérer, ni mériter, puisque cette très-sainte Dame a avancé le remède du monde; car si elle ne s'y fût pas trouvée, le Verbe ne serait pas sorti du sein de son Père éternel pour y venir. Dès le premier instant de sa conception elle surpassa les séraphins en contemplation, en prières, en demandes, aussi bien que dans le zèle qu'elle avait pour le service divin. Elle offrit des sacrifices, des oblations et des dîmes, qui furent si agréables à Dieu, qu'il n'y eut personne au monde, si nous en exceptons son très-saint Fils, dont les offrandes fussent reçues de la divine Majesté avec tant de complaisance. Enfin elle surpassa tous les patriarches et les prophètes dans les louanges continuelles, dans les hymnes, les cantiques et les prières vocales qu'elle fit; et il est constant que si nous les pouvions avoir dans l'Église militante comme on les connaîtra dans la triomphante, ce serait une nouvelle admiration du monde.

560. Notre Reine eut les vertus de *piété* et de *révérence*, comme celle qui connaissait le mieux ce qu'on devait aux parents, et qui pénétrait le plus leur hé-

roïque sainteté. Elle rendit aussi tous les bons offices qu'elle put à ses proches, les comblant de grâces singulières, comme elle fit à saint Jean-Baptiste, à sainte Élisabeth, et à ceux qui furent appelés à l'apostolat. Si les Juifs ne se fussent pas rendus indignes de ses bienfaits par leur ingratitude et par leur dureté, elle aurait rendu sa patrie très-heureuse; elle lui fit néanmoins de très-grandes faveurs spirituelles et temporelles autant que la divine équité le permit. Elle fut admirable en la révérence qu'elle portait aux prêtres, comme étant la seule qui sût et pût donner le juste prix à la dignité des oints du Seigneur. Elle enseigna à tous le grand respect qu'on devait avoir pour eux, comme aussi d'honorer les patriarches, les prophètes et les saints, et ensuite les seigneurs temporels et tous ceux qui sont constitués en dignité et en puissance. Il n'y eut aucun acte de ces vertus qu'elle n'exerçât dans les différentes occasions, et qu'elle n'enseignât à tous ceux qui l'approchaient, particulièrement aux fidèles de l'Église naissante, dans laquelle elle n'obéissait plus à son Fils ni à son époux saint Joseph, puisqu'elle ne jouissait plus de leur présence naturelle, mais à ses ministres, envers qui elle fut d'un exemple admirable pour tout le monde, vu qu'alors, loin d'être obligée d'obéir, elle était en droit de gouverner et de commander toutes les créatures en qualité de Reine et de Maîtresse de l'univers.

561. Il y a encore d'autres vertus qui ont du rapport à la justice, parce que nous rendons par leur

moyen ce que nous devons aux autres par quelque espèce de dette morale, qui en est un titre honnête et décent. Ce sont la *gratitude*, la *vérité*, la *vengeance*, la *libéralité*, l'*amitié* ou l'*affabilité*. Par la *gratitude* nous nous acquittons en quelque façon envers ceux dont nous avons reçu quelque bienfait, leur en rendant des actions de grâces, selon sa qualité et selon l'affection avec laquelle ils nous l'ont départi, qui est ce qu'on prise le plus; nous avons aussi égard à l'état et à la condition de notre bienfaiteur, car la reconnaissance doit être proportionnée à tout cela, et on peut la témoigner par des actes différents. La *vérité* porte à pratiquer la sincérité envers tout le monde, comme il est juste qu'on la pratique dans le commerce et dans les conversations indispensables des hommes, y bannissant toute sorte de mensonge (dont il n'est jamais permis de se servir), toute sorte de dissimulation trompeuse, d'hypocrisie, de vanité et d'ironie : vices qui s'opposent tous à la vérité; et bien qu'on puisse quelquefois la cacher, et qu'il soit même convenable de le faire, du moins quand l'occasion se présente de parler de notre propre excellence ou de quelque vertu qui est en nous, pour ne pas fatiguer personne par un excès de vanité, il ne serait pourtant pas juste de dissimuler nos avantages par un mensonge, en nous imposant un vice que nous n'aurions pas. La *vengeance* est une vertu qui enseigne à réparer par quelque peine le dommage qu'on nous a fait ou celui que notre prochain a reçu. La pratique de cette vertu est fort difficile parmi les mortels, qui d'ordi-

naire se laissent emporter par la colère immodérée, et posséder par la haine fraternelle, ce qui est cause qu'on manque à la charité et à la justice. Mais ce n'est pas une petite vertu lorsqu'on ne prétend point le dommage d'autrui et qu'on n'a en vue que le bien public ou particulier, puisque notre Seigneur Jésus-Christ l'exerça quand il chassa du Temple ceux qui le violaient par leurs irrévérences (1); qu'Élie demanda le feu du ciel pour châtier quelques péchés (2); et qu'il est dit dans les Proverbes, que *celui qui épargne la verge hait son fils* (3). La *libéralité* sert pour distribuer avec discrétion l'argent ou d'autres choses semblables, sans tomber dans les vices d'avarice et de prodigalité. L'*amitié* ou l'*affabilité* consiste en une certaine manière honnête et convenable de converser et négocier sans débats ni flatterie, qui sont les vices contraires à cette vertu.

562. La Reine du ciel eut toutes ces vertus, et si l'on en attribue quelqu'une de plus à la justice, elle ne lui a pas sans doute manqué. Elle les eut toutes en habitude, les exerça par des actes très-parfaits, selon que les occasions se présentaient, et les enseigna, comme Maîtresse de toute sainteté, à plusieurs âmes, leur donnant une lumière particulière, afin qu'elles les opérassent avec perfection. Elle exerça la vertu de *gratitude* envers Dieu par les actes de religion et par le culte dont nous avons déjà parlé, parce que c'est le moyen le plus excellent de lui être agréable; et

(1) Joan., II, 15. — (2) IV Reg., I, 10. — — (3) Prov., XIII, 24.

comme la dignité de la très-pure Marie, et sa sainteté proportionnée à cette dignité furent au-dessus de tout ce que les hommes peuvent concevoir, ainsi le retour que cette très-auguste Dame rendit à Dieu, fut proportionné au bienfait qu'elle en avait reçu, autant qu'il était possible à une pure créature; elle fit la même chose en la piété qu'elle pratiqua envers ses parents et envers sa patrie, comme je viens de dire. La très-humble Princesse reconnaissait si fort les moindres services que les autres personnes lui rendaient, qu'on aurait dit que rien ne lui eût été dû, croyant ne recevoir que des grâces et des faveurs, pendant qu'elle pouvait tout exiger par justice. Elle fut la seule qui sût regarder les offenses qu'on lui faisait comme de très-grands bienfaits, et en rendre des actions de grâces, parce que son incomparable humilité ne s'apercevait jamais des injures : au contraire, elle se ressentait obligée de toutes celles qu'elle recevait; et comme elle n'oubliait point les bienfaits, elle ne cessait aussi d'en témoigner sa reconnaissance.

563. Tout ce qu'on peut dire de la *vérité* que la sacrée Vierge exerçait, sera fort peu de chose, puisqu'un vice si méprisable comme est celui qui combat cette vertu, ne pouvait être que très-éloigné de celle qui fut toujours si supérieure au démon, père du mensonge et de la tromperie. La règle dont on se doit servir pour mesurer en notre Reine cette vertu de *vérité*, est sa charité et sa simplicité de colombe, qui bannissent toute sorte de déguisement et de four-

berie du commerce des créatures. Comment la tromperie se pourrait-elle trouver en la bouche de celle qui par une parole d'une humilité véritable, a attiré dans son sein Celui qui est la vérité même et la sainteté par essence? Elle exerça aussi plusieurs actes très-parfaits de la vertu qu'on appelle *vengeance*, non-seulement en l'enseignant comme maîtresse en diverses occasions qui se présentèrent dans la primitive Église, mais en témoignant elle-même un zèle ardent pour la gloire du Seigneur, et en tâchant de réduire plusieurs pécheurs par le moyen de la correction, comme souvent elle le fit envers Judas; ou en commandant aux créatures (car toutes lui obéissaient) de châtier certains péchés pour le bien de ceux qui méritaient par eux une punition éternelle. Et bien qu'elle fût très-douce dans ces sortes d'occasions, elle n'omettait pas pour cela le châtiment, quand elle voyait que c'était un moyen efficace pour purifier quelqu'un du péché. Mais celui contre qui elle exerça le plus la vengeance, ce fut le démon, afin de délivrer, en le réprimant, le genre humain de sa servitude.

564. Elle excella tout de même dans les actes de *libéralité* et d'*affabilité*, parce qu'elle distribuait ses largesses comme Reine de l'univers, et comme celle qui savait donner le juste prix à tout ce qui était visible et invisible. Elle croyait toujours que les choses par le moyen desquelles la libéralité pouvait s'étendre, appartenait plus à son prochain qu'à elle-même; dans cette vue elle n'en refusa jamais aucune, et elle

épargna même les demandes lorsqu'elle put anticiper ses dons. Les nécessités et les misères des pauvres qu'elle soulagea, les biens qu'elle leur fit, et les actes de miséricorde qu'elle pratiqua, tant pour ce qui regarde le spirituel que pour ce qui regarde le temporel, ne sauraient être racontés même dans un très-grand volume. Sa douce affabilité envers toutes les créatures fut si particulière et si admirable, que si elle ne l'eût ménagée par une rare prudence, elle aurait attiré tout le monde après elle par les charmes de ses très-douces manières, parce que tous ceux qui la voyaient et conversaient avec elle, découvraient dans cette extrême douceur, tempérée par son air grave et par sa sagesse céleste, quelque chose de plus qu'humain. Le Très-Haut disposa par une telle providence cette grâce en son Épouse, que, donnant quelquefois aux personnes qui la fréquentaient de certains indices du mystère du grand Roi qu'elle renfermait, il tirait incontinent le voile et le leur cachait, afin de donner lieu aux travaux, en empêchant les applaudissements des hommes ; outre que ces applaudissements étaient au-dessous de ce qu'on lui devait, et que les mortels n'étaient pas alors capables de trouver le juste point de ce devoir, car le temps n'étant pas encore arrivé d'éclairer les enfants de l'Église par la foi chrétienne et catholique, ils n'auraient su honorer comme créature celle qu'ils auraient reconnue pour Mère du Créateur, sans excéder ou manquer à quelque chose.

565. Les docteurs attribuent une autre partie à

cette grande vertu de justice pour rendre son exercice plus parfait et plus conforme à l'équité; cette partie est appelée *epiqueya*, par laquelle on décide certains cas qui sortent des règles et des lois communes, parce qu'elles ne les peuvent pas tous prévoir ni remédier à toutes les circonstances qui leur arrivent; ainsi il est nécessaire d'agir dans quelques occasions par une raison supérieure et extraordinaire. Notre auguste Reine eut besoin de cette vertu, et elle s'en servit dans plusieurs rencontres qu'elle eut durant sa très-sainte vie, avant et après l'ascension de son très-saint Fils, et singulièrement après pour l'établissement de l'Église, comme je le dirai en son lieu, avec l'aide du Seigneur.

—

Instruction de la Reine du ciel.

566. Ma fille, quoique vous ayez connu bien des choses du mérite de cette grande vertu de justice, vous en ignorez pourtant beaucoup d'autres à cause de l'état mortel où vous vous trouvez, et pour cette même raison les paroles n'en pourront pas donner une parfaite intelligence; néanmoins vous trouverez abondamment en elle tout ce qui vous sera nécessaire pour vous bien comporter envers les créatures, et pour vous acquitter dûment du culte que vous devez

à Dieu. Je vous avertis aussi, ma très-chère fille, que l'offense que les hommes font à sa Majesté, en oubliant la vénération, l'adoration et le respect qu'ils lui doivent, et la juste indignation qu'elle a de cet oubli, répondent à la grandeur de cette vertu; et que lorsqu'ils lui rendent quelque honneur, c'est avec tant de lâcheté, de distraction et d'irrévérence, qu'ils méritent plutôt des châtiments que des récompenses. Ils honorent et adorent même avec beaucoup de respect les princes et les puissants de la terre; ils leur demandent des faveurs, et les sollicitent avec des empressements étranges, et quand ils les ont reçues ils leur en rendent mille actions de grâces, en protestant qu'ils cesseront plutôt de vivre que de cesser de les reconnaître. Mais à l'égard du souverain Seigneur qui leur donne l'être, la vie et le mouvement, qui les conserve et les entretient, qui les a rachetés et élevés à la dignité de ses propres enfants, qui leur veut bien faire part de sa gloire, et qui est l'infini et le souverain bien, ils oublient, dis-je, cette divine Majesté, parce qu'ils ne la voient pas par les yeux corporels, comme si toutes sortes de biens ne leur venaient point de sa main libérale; et ils croient avoir tout fait lorsqu'ils lui ont témoigné quelque tiède souvenir, et qu'ils lui ont rendu précipitamment quelques actions de grâces. Je ne veux point ajouter à ce que je viens de vous dire, combien le très-juste Seigneur de l'univers est offensé de ceux qui renversent et foulent aux pieds tout l'ordre de la justice envers leur prochain, pervertissant toute la raison et

la nature par cette iniquité, qui leur fait désirer à leurs frères ce qu'ils ne voudraient pas pour eux-mêmes.

567. Ayez de l'horreur, ma fille, pour des vices si exécrables; tâchez de réparer autant que vous le pourrez, par vos œuvres, ce qu'on manque de rendre au Très-Haut par une si noire ingratitude; et puisque vous êtes dédiée au culte divin par votre profession, faites-en votre principale occupation et le sujet de votre plus ardent amour, imitant en cela les esprits angéliques qui s'y emploient incessamment Portez un grand respect aux choses divines et sacrées, jusqu'aux ornements et aux vases qui servent à ce ministère. Tâchez d'être toujours à genoux pendant l'office divin, l'oraison et le sacrifice; demandez avec foi, et recevez avec une humble reconnaissance, et pratiquez-la envers toutes les créatures, même lorsqu'elles vous offensent. Montrez-vous pitoyable, honnête, douce, sincère et véritable envers tous; sans dissimulation, sans tromperie, sans médisance ni murmure, sans juger légèrement de votre prochain; et afin que vous vous acquittiez de cette obligation de justice, ayez toujours en votre mémoire et en votre désir de faire à autrui ce que vous voudriez qu'on vous fît à vous-même, et souvenez-vous sur toutes choses de ce que mon très-saint Fils a fait et de ce que j'ai fait à son imitation pour tous les hommes.

CHAPITRE XI

Où l'on voit la vertu de force qu'eut la très-sainte Vierge.

568. La vertu de *force*, qui est la troisième des quatre cardinales, sert pour modérer les opérations que chacun exerce, principalement à l'égard de soi-même, par la passion de l'appétit irascible : et quoique l'appétit concupiscible, auquel la tempérance appartient, précède l'irascible, en ce que le désir du concupiscible produit la résistance que l'irascible fait à tout ce qui peut empêcher d'obtenir la chose désirée, on ne laisse pas pour cela de traiter premièrement de l'irascible et de sa vertu, qui est la force : parce que dans l'exécution on obtient d'ordinaire ce qu'on désire par le moyen de cet appétit, qui en surmonte tous les obstacles. C'est pourquoi la force est une vertu plus noble et plus excellente que la tempérance, dont je parlerai dans le chapitre suivant.

569. On réduit l'économie de la passion irascible par la vertu de force, en deux parties ou en deux sortes d'opérations, qui consistent à user de la colère selon la raison, et avec de dues circonstances qui la rendent louable et honnête ; et à réprimer cette passion, lorsqu'il est plus convenable de la suspendre que

de l'exécuter, puisque l'un et l'autre peuvent être louables ou blâmables, selon la foi et selon les diverses circonstances avec lesquelles on les fait. On donne à la première de ces opérations le nom de *force*; que quelques docteurs appellent *valeur*. On nomme la seconde *patience*, qui est la plus noble, et qui renferme une force supérieure dont les saints se sont principalement servis et se servent, bien que les mondains aient accoutumé d'appeler, par un renversement de jugement aussi bien que des noms, la patience pusillanimité, et la présomption impatiente et téméraire, force, parce qu'ils ne connaissent pas encore en quoi consistent les actes véritables de cette vertu.

570. La très-sainte Vierge n'eut pas besoin d'employer la vertu de force pour réprimer aucun mouvement désordonné dans l'appétit irascible, parce que toutes les passions de cette très-innocente Reine étaient réglées et soumises à la raison, et la raison à Dieu, qui la gouvernait dans toutes les actions et dans tous les mouvements; cette vertu lui fut pourtant nécessaire pour s'opposer aux empêchements que le démon lui suscitait par les divers moyens dont il se servait afin qu'elle n'obtînt point tout ce qu'elle désirait avec beaucoup de prudence et de règle, tant pour soi que pour son très-saint Fils. Car, puisqu'il n'y avait aucune d'entre toutes les créatures qui pût égaler la force qu'elle témoigna dans cette courageuse résistance et dans un combat si opiniâtre, puisque toutes ensemble n'eurent pas tant d'attaques ni de contradictions à essuyer de la part de l'ennemi commun que

notre auguste et victorieuse Reine. Mais, lorsqu'il fallait qu'elle se servît de cette force envers les hommes, elle était aussi douce que forte, ou, pour mieux dire, aussi forte que douce dans ses opérations : parce que cette incomparable Dame fut la seule qui pût imiter dans toutes ses œuvres cet attribut de Dieu, qui unit toujours dans les siennes la douceur avec la force (1). Notre Reine tint cette conduite à l'égard de la force, et son cœur généreux ne fut jamais atteint d'aucune crainte désordonnée, parce qu'il s'élevait au-dessus de tout ce qui est créé; sa fermeté ne fut pas pour cela sans modération ; elle ne pouvait point tomber dans ces extrémités vicieuses, parce qu'elle connaissait par sa souveraine sagesse les craintes qu'elle devait vaincre et l'audace qu'elle devait éviter : ainsi elle était revêtue de force et de beauté, comme étant l'unique femme forte (1).

571. La très-sainte Vierge fut plus admirable en la partie de la force qui regarde la patience qu'en l'autre, étant la seule qui participa à l'excellence de la patience de Jésus-Christ son très-saint Fils, qui fut de souffrir sans péché, et plus même que tous ceux qui le commirent. Toute la vie de cette auguste Reine ne fut qu'une souffrance continuelle de travaux, singulièrement durant la vie et la mort de notre rédempteur Jésus-Christ, pendant lesquelles sa patience surpassa tout ce qu'on en peut imaginer; car il n'y a que le seul Seigneur qui la lui donna qui la puisse dignement

(1) Sap., VIII, 1. — (2) Prov., XXXI, 25.

faire connaître. Cette très-innocente colombe ne s'impatienta jamais contre aucune créature; tant de travaux immenses qu'elle endura lui parurent petits, et ne furent pas capables de l'affliger, puisqu'elle les recevait tous avec joie et avec actions de grâces. La patience étant donc, selon le rang que l'Apôtre lui donne (1), la fille aînée de la charité, et notre Reine étant la mère de l'amour (2), il faut qu'elle le soit aussi de la patience qu'on doit mesurer avec cet amour : parce que, plus nous aimons et estimons le bien éternel au-dessus de tout ce qui est visible, plus nous nous déterminons à souffrir toutes les choses pénibles que la patience est capable d'endurer pour l'acquérir et pour ne le pas perdre. C'est pourquoi la très-pure Marie surpassa toutes les créatures en patience, et fut mère de cette vertu pour nous, qui, ayant recours à elle, trouverons cette tour de David garnie de mille boucliers de patience (3), dont les forts de l'Église et de la milice de notre Seigneur Jésus-Christ s'arment et se servent dans toutes les occasions qui se présentent.

572. Notre très-patiente Reine ne donna jamais aucun signe de cette faiblesse qui est naturelle aux femmes, ni aucune marque de colère extérieure; parce qu'elle prévoyait toutes choses par la lumière et par la sagesse divine : quoiqu'elles ne l'exemptassent point de douleur, mais qu'elles l'augmentassent en elle au contraire, parce qu'elle connut mieux que personne

(1) I Cor., XIII, 4. — (2) Eccl., XXIV, 24. — (3) Cant., IV, 4.

l'énormité des péchés et des offenses infinies qu'on commettait contre Dieu. Son cœur invincible ne s'altéra pas néanmoins pour cela, ni pour les méchancetés de Judas, ni pour les outrages et les irrévérences des pharisiens; son extérieur, encore moins son intérieur n'en furent aucunement troublés : et bien qu'en la mort de son très-saint Fils toutes les créatures et tous les éléments, quoique insensibles, semblassent vouloir perdre la patience contre les hommes, ne pouvant souffrir l'injure qu'ils faisaient à leur Créateur (2), la seule Marie demeura pourtant inébranlable, et toute disposée à recevoir Judas, les pharisiens et les prêtres en ses bonnes grâces, si, après avoir crucifié notre Seigneur Jésus-Christ, ils eussent eu recours à elle comme à la Mère de miséricorde.

573. La Princesse du ciel aurait pu s'irriter contre ceux qui avaient procuré une mort si ignominieuse à son très-saint Fils, sans qu'elle eût passé dans une si juste colère les limites de la raison et de la vertu, puisque le même Seigneur a châtié avec beaucoup de justice ce péché : et, comme je pensais en moi-même qu'elle pouvait bien avoir ces sentiments, il me fut répondu que le Très-Haut ordonna que cette grande Dame n'eût point ces mouvements et ces opérations, quoiqu'elle les eût pu dûment avoir : parce qu'il ne voulait point qu'elle fût un instrument contre les pécheurs et comme leur accusatrice, à cause qu'il l'avait choisie pour être leur médiatrice, leur avocate et la

(1) Matth., XXVII, 51 et 52.

Mère de miséricorde, afin que les hommes reçussent par elle toutes les grâces que le Seigneur voulait bien encore donner aux enfants d'Adam, et qu'il y eût une personne qui pût dignement apaiser la colère du juste Juge en intercédant pour les coupables. Elle pratiqua seulement la colère contre le démon, et en ce qui fut nécessaire pour exercer la patience et pour vaincre les empêchements que cet ennemi, l'ancien serpent, lui suscitait pour diminuer la perfection de ses œuvres.

574. On réduit aussi la *magnanimité* et la *magnificence* à la vertu de force, parce qu'elles participent en quelque chose à ses qualités, donnant dans les matières qui les regardent une fermeté héroïque à la volonté. La magnanimité consiste à opérer des choses grandes, et à les inspirer à ceux qui se sont acquis un grand honnenr par leur éminente vertu; c'est pourquoi l'on dit que les grands honneurs servent de matière à cette vertu, qui est accompagnée de plusieurs qualités qui se trouvent dans les magnanimes; comme de haïr les flatteries et les hypocrisies (qui ne peuvent plaire qu'aux âmes basses), de n'être point ambitieux ni intéressé; de préférer le plus honnête et le plus grand au plus utile; de ne parler jamais de soi-même avec vanité; de ne pas s'appliquer à des choses médiocres, se réservant pour les plus grandes; d'être plus enclin à donner qu'à recevoir, parce que toutes ces pratiques sont dignes d'un très-grand honneur. Cette vertu n'est pourtant pas contraire à l'humilité, une vertu ne s'opposant jamais à l'autre : parce

que la magnanimité fait qu'une personne, par ses dons et par ses vertus, se rend digne de grands honneurs sans les désirer par une ambition désordonnée ; et l'humilité lui enseigne de les rapporter à Dieu et de se mépriser soi-même par ses fautes, et par sa propre nature inclinée à les commettre. Ainsi les grandes et honorables œuvres de vertu demandent, à cause de la difficulté qu'on y trouve, une fermeté singulière qu'on appelle *magnanimité*, qui consiste à proportionner les forces aux grandes actions, afin que nous ne les omettions pas par pusillanimité, et que nous ne les entreprenions pas aussi par une présomption ambitieuse ni par un appétit de vaine gloire : parce que c'est le propre du magnanime de mépriser tous ces vices.

575. La *magnificence* signifie aussi les opérations de grandes choses : et, en cette signification si étendue, elle peut être prise pour une vertu commune, car elle en opère de grandes dans toutes les matières vertueuses. Mais comme il y a une raison particulière ou quelque difficulté à faire de grandes dépenses, quoiqu'elles soient conformes à la raison, c'est pour cela qu'on appelle magnificence singulière la vertu qui incline déterminément aux grandes dépenses en les réglant par la prudence, afin que le cœur ne soit ni avare lorsque la raison demande qu'on donne beaucoup, ni porté à de grandes profusions lorsqu'il n'est pas nécessaire, dissipant ce qu'il doit garder pour de meilleures occasions ; et quoique cette vertu semble être confondue dans la libéralité, néanmoins les philosophes les distinguent : parce que celui qui est ma-

gnifique n'a en vue que les grandes choses sans aucune autre prétention, et celui qui est libéral regarde l'amour et l'usage modéré de l'argent : une personne pouvant être libérale sans être magnifique, si elle s'abstient de distribuer ce qui approche le plus de la grandeur et de l'abondance.

576. Ces deux vertus de *magnanimité* et de *magnificence* se trouvèrent en la Reine du ciel avec de certains avantages auxquels toutes les autres personnes qui les eurent ne purent point arriver. Marie fut la seule qui ne trouva point de difficulté ni de résistance à opérer les plus grandes choses; elle seule les fit toutes grandes, même dans les matières petites, et elle seule connut parfaitement la nature et les qualités de ces vertus comme de toutes les autres. Ainsi elle leur put donner la plus sublime perfection, sans que cette perfection fût obligée de passer par les inclinations contraires, ni par l'ignorance des moyens, ni par le besoin des autres vertus, comme il arrive aux plus saints et aux plus prudents, qui, ne pouvant pas venir à bout de tout, choisissent et opèrent ce qui leur semble meilleur. Cette très-sainte Dame fut si magnanime, qu'elle fit toujours ce qui était le plus grand, le plus digne d'honneur et de gloire, et, méritant cette gloire de toutes les créatures, elle fut encore plus magnanime en la méprisant, en la rapportant seulement à Dieu, et en opérant dans la même humilité ce que cette vertu avait de plus grand et de plus sublime : les œuvres de cette humilité héroïque étant comme dans une divine émulation avec ce qui est le magna-

nime de toutes les autres vertus, s'unissaient ensemble comme de riches joyaux qui ornaient à l'envi par leur belle variété la fille du Roi, cette fille ayant toute sa gloire dans son intérieur, ainsi que son père David nous l'a dit (1).

577. Notre Reine excella aussi en la magnificence, car, bien qu'elle fût pauvre et de biens et d'esprit, sans avoir aucune attache aux choses de la terre, elle dispensa néanmoins fort magnifiquement ce que Dieu lui donna, comme il arriva lorsque les rois mages offrirent de riches dons à l'enfant Jésus (2); et ensuite pendant le temps qu'elle vécut dans l'Église après l'Ascension du Seigneur. Sa plus grande magnificence fut qu'étant Maîtresse de tout ce qui est créé, elle le destinât, tout autant qu'il dépendait de son affection, pour être distribué magnifiquement en faveur des pauvres, à l'honneur et au culte de Dieu. Elle enseigna, comme Maîtresse de toute perfection, cette doctrine et cette vertu à plusieurs dans des occasions auxquelles les hommes ont tant de répugnance, à cause de leurs coutumes et de leurs basses inclinations à agir avec l'honnêteté et la prudence requises. Les mortels désirent ordinairement (selon leur penchant) l'honneur et la gloire de la vertu, et de passer pour de grands personnages. Aveuglés de cette affection désordonnée, ils oublient de rapporter cette gloire au Seigneur de toutes choses; ils se trompent dans les moyens qu'ils prennent, et si l'occasion se présente de faire quelque-

(1) Ps. XLIV, 14. — (2) Matth., II, 11.

œuvre de magnanimité ou de magnificence, ils l'évitent et ne s'y sauraient résoudre, parce qu'ils ont l'âme basse et le courage abattu : et comme ils veulent paraître grands, excellents et dignes de vénération par un autre endroit, ils prennent, pour en venir à bout, d'autres moyens faussement proportionnés et véritablement vicieux, comme d'affecter d'être colères, vains, impatients, dédaigneux, hautains et orgueilleux; mais tous ces vices découvrent plutôt la pusillanimité et la bassesse d'un cœur que la magnanimité; c'est pour cela qu'au lieu de l'honneur et de la gloire qu'ils souhaitent, ils n'acquièrent parmi les sages que du blâme et du mépris. Parce qu'on trouve plus facilement l'honneur en le fuyant qu'en le recherchant, et plutôt par les bonnes œuvres que par les vains désirs.

—

Instruction de la Reine du ciel.

578. Ma fille, si vous tâchez de connaître avec attention (comme je vous le commande) la qualité de cette vertu de force et la grande nécessité qu'on en a, vous aurez par son moyen à votre disposition, la conduite de l'appétit irascible, qui est une des passions qui se meut plus facilement et qui trouble le plus la raison. Vous aurez aussi en cette vertu un instrument par lequel vous pourrez opérer ce qu'il y a de plus

grand et de plus parfait dans toutes les autres vertus, ainsi que vous le désirez; et vous aurez de quoi résister à vos ennemis et vaincre les empêchements qu'ils vous opposent, pour vous faire perdre le courage dans ce qui est le plus difficile de la perfection. Mais prenez bien garde, ma très-chère fille, que comme la puissance irascible sert à la concupiscible pour résister à ce qui s'oppose à ses désirs, il arrive que si la puissance concupiscible s'égare et aime ce qui est vicieux et qui n'est seulement qu'un bien apparent, incontinent elle entraîne après soi l'irascible, et cette puissance étant une fois en désordre, bien loin de pratiquer la vertu de force, elle tombe dans des vices très-énormes. Par ce que je viens de vous dire, vous comprendrez que de l'appétit désordonné de la propre excellence et de la vaine gloire, qui tire son origine de l'orgueil, naissent plusieurs vices dans l'irascible, qui sont les débats, les querelles, les louanges, les cris, les impatiences, les opiniâtretés, et d'autres vices qui appartiennent à l'appétit concupiscible, comme sont l'hypocrisie, le mensonge, le désir des vanités et des curiosités, et la passion de paraître quelque chose de plus parfait que l'on n'est dans la vérité, et de cacher avec adresse ce qu'on a d'imperfection tant par ses propres péchés que par sa propre bassesse.

579. Vous serez exempte de tous ces vices pernicieux si vous vous efforcez de mortifier et d'étouffer les mouvements désordonnés de l'appétit concupiscible par la tempérance dont vous allez parler. Mais

lorsque vous désirez et que vous aimez ce qui est juste et convenable, bien que vous deviez vous aider de la force et de l'appétit irascible bien ordonné pour l'acquérir, il faut bien prendre garde de n'y pas excéder, parce qu'il est toujours dangereux de s'emporter quand on est sujet à son amour-propre. Quelquefois ce vice se cache sous les apparences d'un saint zèle, et alors il trompe facilement la créature qui s'emporte pour les choses qu'elle désire pour soi-même, voulant ensuite que l'on croie que c'est par un zèle qu'elle a pour Dieu et pour le bien de son prochain. C'est pour cela que la patience qui naît de la charité et qui est accompagnée du désintéressement et de la magnanimité, est si nécessaire et si glorieuse; puisque celui qui aime véritablement le souverain bien, souffre avec plaisir la perte du vain honneur et de la gloire apparente, les méprisant avec magnanimité comme des choses viles et trompeuses; et quoiqu'il soit honoré des créatures, il ne fait aucun cas de cet honneur, se montrant dans toutes les autres pertes et dans tous les travaux qui lui peuvent arriver, invincible et constant; de sorte qu'il fait tout son possible pour acquérir le trésor de la persévérance et de la patience.

CHAPITRE XII

Où l'on découvre la vertu de tempérance qu'eut la très-sainte Vierge.

580. La créature a deux mouvements par lesquels elle désire le bien sensible et s'éloigne du mal, et ce dernier est modéré par la force qui sert (comme j'ài déjà dit) pour empêcher que la volonté, par le secours de l'appétit irascible, ne se laisse vaincre, mais au contraire, qu'elle vainque elle-même avec hardiesse en supportant patiemment toutes sortes de maux sensibles pour acquérir le bien honnête. La *tempérance*, qui est la dernière et la moindre des vertus cardinales, sert pour régler les autres mouvements de l'appétit concupiscible. Elle en est là moindre, parce que le bien qu'elle poursuit n'est pas si général que celui que regardent les autres vertus, la tempérance concernant immédiatement le bien particulier de celui qui a cette vertu. Les théologiens considèrent la tempérance en tant qu'elle renferme une modération générale de tous les appétits naturels; et dans ce sens elle est une vertu générale et commune qui comprend toutes les vertus qui meuvent l'appétit conformément à la raison. Nous ne prenons

pas ici la tempérance dans cette généralité, mais en tant qu'elle sert pour régler la puissance concupiscible dans les matières de l'attouchement, où la volupté meut avec plus de violence, comme aussi dans les autres matières délectables qui ont du rapport au plaisir de l'attouchement, quoique ce ne soit pas avec la même violence.

581. Dans cette considération, la tempérance a le dernier rang parmi les vertus cardinales, parce que son objet n'est pas si noble que celui des autres; néanmoins on ne laisse pas de lui attribuer quelques excellences particulières, en tant qu'elle retire des objets les plus sales et les plus ravalés, tels qu'on les découvre dans l'intempérance des voluptés sensitives, qui se trouvent dans les hommes et dans les bêtes. C'est pourquoi David dit que l'homme devient semblable à elles lorsqu'il se laisse entraîner par cette infâme passion (1). Pour ce même sujet on appelle le vice de l'intempérance puéril, parce qu'un enfant ne se meut point par la raison, mais par la fantaisie de l'appétit, et qu'on ne le modère que par le châtiment, ainsi que la puissance concupiscible le demande, si on la veut réprimer dans ces sortes de plaisirs. La tempérance retire l'homme de ce déshonneur et de cette souillure, en lui enseignant à se conduire plutôt par la raison que par la volupté; c'est pour cela que cette vertu a mérité qu'on lui attribuât une certaine honnêteté et une certaine beauté qu'on distingue dans

(1) Ps. XLVIII, 13 et 21.

l'homme qui se conduit selon les règles de la raison contre une passion si effrénée et si souvent rebelle à cette même raison; comme au contraire celui qui s'assujettit au plaisir animal s'attire une grande infamie, puisqu'il se rend par là semblable aux bêtes.

582. La tempérance renferme les vertus d'*abstinence* et de *sobriété*, qui combattent les vices de la gourmandise et de l'ivrognerie (le jeûne est compris dans l'abstinence); ces vertus sont les premières productions de la tempérance, parce que la nourriture, qui est l'objet du goût, est la première chose qui se présente à l'appétit pour la conservation de la nature. Les vertus de *chasteté* et de *pudicité*, qui modèrent l'usage de la propagation naturelle, viennent ensuite accompagnées de ces deux filles, la *virginité* et la *continence*, pour s'opposer à l'incontinence, à la luxure et aux autres vices qui en sont inséparables. Après ces vertus, qui tiennent le premier rang dans l'ordre de la tempérance, il y en a d'autres qui refrènent l'appétit dans de moindres plaisirs, comme sont celles qui modèrent les sens de l'odorat, de l'ouïe et de la vue, et qui sont renfermées dans les vertus qui règlent le sens du toucher. Outre celles-là, il s'en trouve d'autres qui leur sont semblables, quoiqu'elles regardent d'autres sujets : ce sont la *clémence* et la *douceur*, qui arrêtent la colère, règlent le châtiment et empêchent de tomber dans une cruauté brutale. La *modestie*, qui a pour inférieures quatre différentes vertus, dont la première est l'*humilité*, qui éloigne l'homme de l'orgueil, afin qu'il ne souhaite point

désordonnément sa propre excellence. La seconde est la *modération de l'étude*, afin qu'il ne désire point de savoir plus qu'il ne lui est convenable, et cette vertu est opposée au vice de la curiosité. La troisième est la *retenue*, qui sert à l'homme pour ne pas rechercher le superflu et l'ostentation dans son vêtement et dans les autres choses extérieures. Et la quatrième est celle qui modère l'appétit déréglé dans l'usage des plaisirs, tels que sont les jeux, les railleries, les danses, etc. Bien que cette vertu n'ait point de nom particulier, elle ne laisse pas d'être fort nécessaire, et c'est ce qu'on appelle généralement *modestie* ou *tempérance*.

583. Les termes dont nous nous servons pour exprimer les vertus des créatures en général, sont (comme je l'ai déjà dit si souvent) trop faibles pour expliquer l'excellence de celles qui se trouvèrent en la Reine du ciel. Les grâces de la très-pure Marie eurent bien plus de proportion avec celles de son Fils bien-aimé, et celles de l'humanité de ce divin Seigneur avec les perfections divines, que toutes les vertus de tous les saints ensemble n'en eurent avec celles de cette auguste Reine des vertus. Ainsi tout ce que nous en pouvons dire n'approche pas de ce qu'elles sont dans la vérité, puisque nous n'en pouvons parler que par comparaison aux grâces et aux vertus qu'ils ont reçues, qui, quelque consommées qu'elles fussent, étaient toujours dans des sujets fort imparfaits, capables de péché, et ensuite de désordre. Que si l'Ecclésiastique, parlant de ces vertus, dit qu'on ne sau-

rait assez priser l'excellence d'un homme continent (1), que dirons-nous de la tempérance de cette Maîtresse des grâces et des vertus, et de la beauté que leur abondance donnait à son âme très-sainte? Tous les domestiques de cette femme forte étaient pourvus d'un double vêtement (2), parce que ses puissances étaient ornées de deux perfections d'une beauté et d'une force incomparables. L'une était la justice originelle, qui soumettait ses appétits à la raison et à la grâce; l'autre, les habitudes infuses, qui augmentaient continuellement ses grâces et ses vertus, pour donner à toutes ses actions la perfection la plus sublime.

584. Tout ce que les autres saints qui se sont signalés dans la tempérance ont pu faire, a été de réduire la concupiscence rebelle sous le joug de la raison, afin qu'ils ne désirassent rien avec excès et qu'elle ne leur donnât pas occasion de se repentir dans la suite de ce qu'ils auraient souhaité avec trop d'empressement; que s'il s'en trouve quelqu'un d'entre eux qui se soit distingué dans la pratique de cette vertu, tout ce qu'il a pu faire a été de refuser à l'appétit ce qu'on peut retrancher à la nature humaine sans la détruire; mais il sentait toujours dans les actes de la tempérance quelque difficulté qui retardait l'affection de la volonté, ou du moins qui lui faisait tant de résistance, que son désir ne pouvait pas être entièrement satisfait, et qu'il avait sujet de se

(1) Eccles., xxvi, 20. — (2) Prov., xxxi, 21.

plaindre avec l'Apôtre de la malheureuse sujétion où le mettait son corps pesant et rebelle (1). Cette contradiction ne se trouvait point en la très-sainte Vierge; ses appétits, sans se plaindre et sans prévenir la raison, lui laissaient opérer toutes les vertus avec tant d'harmonie et de concert, que, la fortifiant comme une armée bien ordonnée et rangée en bataille (2), ils faisaient un chœur d'une mélodie céleste; et comme il n'y avait aucun déréglement à réprimer dans ces mêmes appétits, elle s'exerçait de telle sorte dans cette vertu de tempérance, qu'il n'y eut jamais le moindre mouvement désordonné dans son âme; au contraire, imitant les perfections divines, ses opérations étaient comme émanées de ce sacré modèle, et tirées sur lui, qu'elles regardaient toujours comme l'unique règle qui pouvait les rendre parfaites, et comme la dernière fin à laquelle elles devaient se terminer.

585. L'abstinence et la sobriété de la très-pure Marie furent un sujet d'admiration aux anges, parce qu'étant Reine de l'univers et souffrant les passions naturelles de la faim et de la soif, elle ne désira jamais les viandes qui eussent rapport à son pouvoir et à sa grandeur; elle ne se servait point des aliments pour contenter son goût, elle n'en usait que par nécessité, et cela avec tant de tempérance, qu'elle n'excéda ni ne pouvait excéder, n'en prenant qu'autant qu'elle en avait besoin pour l'entretien de l'hu-

(1) Rom., VII, 24. — (2) Cant., VI, 3.

mide radical et la conservation de sa vie : encore n'en prenait-elle qu'après avoir enduré les extrémités de la faim et de la soif, voulant par ce peu de nourriture laisser en elle, pour ainsi dire, plus d'espace et de vide à la grâce. Elle ne souffrit jamais aucune altération par la superfluité du manger ou du boire; elle n'en fut pas plus pressée dans un jour que dans un autre, et elle n'en ressentit aussi aucune par le défaut des aliments, parce que si elle retranchait quelque chose de ce que la chaleur naturelle demandait, la divine grâce y suppléait, la créature se devant nourrir de cette grâce, et non pas seulement du pain (1). Le Très-Haut la pouvait bien entretenir sans qu'elle bût ni ne mangeât, mais il ne le fit point, parce que cela n'était pas convenable, ni pour elle, qui aurait cessé de mériter dans cet usage modéré du manger et d'être le modèle de la tempérance, ni pour nous, qui aurions été privés du fruit de tant de mérites qu'elle y acquit. Je parle dans plusieurs endroits de cette histoire, de la qualité de sa nourriture, et des temps auxquels elle la recevait. Elle ne voulut jamais manger de viande ni manger plus d'une fois par jour, excepté lorsqu'elle fut avec saint Joseph ou qu'elle accompagnait son très-saint Fils dans ses voyages; car dans ces occasions, pour la nécessité qu'il y avait de se conformer aux autres, elle suivait l'ordre que le Seigneur lui donnait, et dans toutes sortes de rencontres elle était toujours admirable en la tempérance.

(1) Matth., IV, 4.

586. Les séraphins ne sont pas capables de parler dignement de la pureté et de la pudeur de la Vierge des vierges, puisqu'ils furent en cette vertu, qui leur est naturelle, inférieurs à leur Reine, et que l'exemption du vice contraire se trouva, par un privilége de la grâce et du pouvoir de Dieu, dans un plus haut degré en la très-sainte Marie que dans les anges mêmes, que par leur nature ce vice ne peut point atteindre. Il n'est pas possible aux mortels de former en cette vie une juste idée de cette vertu en la Reine du ciel, parce que ce corps terrestre, qui nous environne, nous embarrasse beaucoup, et sert comme d'un nuage qui empêche notre âme de voir entièrement la lumière cristalline de la chasteté. Notre grande Reine eut cette vertu dans un tel degré, qu'elle aurait pu avec justice la préférer à la dignité de Mère de Dieu, si cette dignité n'eût été celle qui la proportionnait le plus à cette grandeur ineffable où elle se trouve. Mais en mesurant la pureté virginale de Marie avec l'estime qu'elle en fit et avec la dignité à laquelle cette pureté l'éleva, on découvrira en partie quelle fut cette vertu en son corps virginal et en son âme très-pure. Elle se la proposa dès son immaculée conception, elle la voua dès sa naissance et l'observa de telle manière durant toute sa vie, qu'il n'y eut rien au monde qui l'ait jamais pu offenser en sa pudeur. Pour ce sujet elle ne parla jamais à aucun homme que ce ne fût par la volonté de Dieu, et n'en regarda jamais aucun au visage, non plus que les femmes; ce n'était pas pourtant pour le danger, mais pour aug-

menter son mérite, pour nous servir d'exemple et à cause de cette surabondance de prudence, de sagesse et d'amour divin qui se trouvait en elle.

587. Salomon, parlant de la clémence et de la douceur de cette auguste Reine, dit qu'elle était sur sa langue (1), parce qu'elle ne la remua jamais que ce ne fût pour distribuer la grâce, qui était répandue sur ses lèvres (2). La douceur règle la colère, la clémence modère le châtiment. Notre très-douce Reine n'eut point de colère à modérer, elle ne se servait de cette puissance que contre le péché et le démon, comme j'ai déjà dit dans le chapitre précédent, traitant des actes de la force, etc. Elle n'en eut point contre les créatures raisonnables, qui lui inspirât de les punir; elle n'en fut jamais émue pour quelque sujet qu'elle en eût; sa douceur ne pouvait pas être altérée; l'égalité de son intérieur et de son extérieur fut inébranlable et au-dessus de nos imitations; on ne découvrit jamais aucun changement en sa personne, ni en sa voix, ni en ses actions, qui marquât le moindre mouvement intérieur de colère. Le Seigneur regarda cette douceur et cette clémence comme des canaux par lesquels il voulait nous communiquer toutes ses faveurs, et tous les effets de ses éternelles et anciennes miséricordes; et pour cette fin il fallait que la clémence de notre auguste Reine fût proportionnée à celle que ce divin Seigneur a pour les créatures. Que si l'on considère avec attention les œuvres

(1) Prov., xxxi, 26. — (2) Ps. xliv, 3.

de la clémence divine envers les pécheurs, et que la très-sainte Vierge était l'instrument propre par lequel elles s'exécutaient, on découvrira en partie la clémence de cette Dame. Toutes ses corrections furent plus en priant, en enseignant, en instruisant, qu'en châtiant : elle demanda cela au Seigneur, et sa providence le disposa ainsi, afin que la loi de la clémence se trouvât en cette très-douce Reine comme dans un exemplaire dont sa divine Majesté se servit pour enseigner aux hommes cette vertu aussi bien que les autres.

588. Il nous faudrait faire plusieurs livres, et emprunter même les langues des anges pour parler dignement de quelque partie des autres vertus que la modestie de la très-sainte Vierge renferme, singulièrement de son humilité, de sa retenue, et de sa pauvreté. Toute cette histoire est remplie de ce que j'en puis dire : parce que l'humilité incomparable de la Reine du ciel éclata dans toutes ses actions sur toutes les autres vertus. Je crains beaucoup d'offenser la grandeur de cette vertu singulière, en entreprenant de réduire dans des termes si bornés que les nôtres l'immense océan qui a bien pu recevoir et renfermer Celui qui est incompréhensible et sans limites. Tout ce que les saints et les anges mêmes ont pu connaître de cette vertu d'humilité, et opérer par elle, n'est jamais arrivé aux premiers degrés de celle de notre Reine. Qui est celui d'entre les saints et d'entre les anges même que Dieu ait bien voulu appeler sa Mère? Qui est-ce, excepté le Père éternel et Marie, qui ait pu

appeler le Verbe incarné son Fils? Or, si celle qui arriva à être semblable au Père en cette dignité, et qui reçut les grâces et les dons convenables à cette même dignité, s'estima la dernière de toutes les créatures, et les regarda toutes comme ses supérieures, quelle odeur, quel doux parfum ne devait-il pas exhaler en la présence de Dieu, cet humble nard (1) renfermant dans son sein le souverain Roi des rois ?

589. Ce n'est pas une merveille que les colonnes du ciel tremblent en présence de la lumière inaccessible de la majesté infinie de Dieu (2), puisqu'elles y virent la perte de leurs semblables, et qu'elles furent préservées de ce malheur par des faveurs qui ne leur furent point cachées. Que les plus forts et les plus invincibles d'entre les saints s'humilient en embrassant le mépris et en se reconnaissant indignes du moindre bienfait de la grâce, et même du moindre secours des choses naturelles, tout cela est fort juste et fort à propos : parce que nous avons tous péché, et nous avons besoin de la miséricorde de Dieu pour arriver à sa gloire (3); il n'y en a aucun de si saint et de si grand, qu'il ne le puisse être davantage; ni de si parfait, qu'il ne lui manque quelque vertu; ni de si innocent, que les yeux de Dieu n'y découvrent quelque défaut : quand même il s'en trouverait quelqu'un qui serait parfaitement accompli en toutes choses, il est néanmoins compris comme tous les

(1) Cant., I, 11. — (2) Job., XXVI, 11. — (3) Rom., III, 23.

autres dans les grâces communes, sans qu'aucun soit supérieur, ni à tous, ni en tout.

590. Mais en cela l'humilité de la très-pure Marie a été sans exemple; car quoiqu'elle fût l'aurore de la grâce, le commencement de tout le bien des créatures, la plus sublime de toutes, le prodige des perfections de Dieu, le centre de son amour, le théâtre de sa toute-puissance; quoiqu'elle eût le bonheur de l'appeler son Fils, et d'en être appelée sa Mère, elle s'humilia néanmoins au-dessous de tout ce qui est créé; bien qu'elle jouît de la plus grande excellence de toutes les œuvres de Dieu, n'étant qu'une pure créature, car il n'y en avait aucune, pour élevée qu'elle fût, qu'elle ne surpassât, elle ne laissa pas de s'humilier, se croyant indigne de la moindre estime, de la moindre excellence et du moindre honneur qu'on eût pu donner à la plus petite de toutes les créatures raisonnables. Elle ne s'estimait pas seulement indigne de la dignité de Mère de Dieu, et des grâces que cette dignité renfermait, mais même de l'air qu'elle respirait, de la terre qui la soutenait, des aliments qu'elle recevait, et de la moindre assistance des créatures; elle se réputait indigne de tout, et lorsqu'elle recevait quelque chose, elle en témoignait sa reconnaissance comme si elle l'eût véritablement été. Pour dire beaucoup en peu de paroles, ce n'est pas une fort grande humilité à une personne de ne désirer point l'excellence, qui ne lui appartient pas absolument, ou qu'elle ne mérite par aucun titre, quoique la clémence infinie du Très-Haut admette cette humilité,

et agrée celui qui s'humilie de la sorte. Mais ce qui est admirable est que celle à qui toute la majesté et toute l'excellence étaient dues, s'humilia plus que toutes les créatures ensemble, et ne désira ni ne rechercha aucun honneur ni aucune déférence; et qu'étant en la forme de digne Mère de Dieu, elle s'anéantit en elle-même, méritant par cette humilité d'être élevée, comme de justice, à l'empire et à la souveraineté de tout ce qui est créé.

591. Les autres vertus qui sont renfermées dans la modestie répondaient en Marie à cette humilité incomparable : parce que l'appétit de savoir plus qu'il n'est convenable naît d'ordinaire du peu d'humilité ou de charité que l'on a; et étant un vice sans profit, ne laisse pas pourtant d'entraîner beaucoup de dommages, comme nous le voyons dans l'exemple de Dina (1), qui, sortant pour voir par une curiosité inutile ce qui ne lui était pas profitable, fut vue avec une perte si grande de son honneur. De la même racine de l'orgueil naît ordinairement l'ostentation extraordinaire dans les habits, dans les actions déréglées et dans les gestes du corps qui ne servent qu'à la vanité, à la sensualité et à témoigner la légèreté du cœur, selon que l'Ecclésiastique nous l'enseigne, disant que *le vêtement du corps, le ris de la bouche, les mouvements de l'homme nous découvrent son intérieur* (2). Toutes les vertus contraires à ces vices étaient en la très-sainte Vierge inaccessibles à leurs atteintes,

(1) Gen., xxxiv, 1. — (2) Eccles., xix, 27.

il n'y avait ni contradiction, ni mouvement, qui pussent les retarder ou les ternir; au contraire elles découvraient en cette auguste Princesse, comme filles et compagnes inséparables de sa profonde humilité, de son ardente charité et de sa pureté incomparable, de certains traits qui la faisaient paraître plus divine qu'humaine.

592. Elle était très-studieuse sans curiosité : parce qu'étant remplie de sagesse, et surpassant en cela les chérubins mêmes, elle apprenait néanmoins, et se laissait instruire de tous, comme ignorante. Lorsqu'elle se servait de la science divine, ou qu'elle consultait la divine volonté, elle était si prudente, et c'était avec des fins si relevées et des circonstances si saintes, que ses désirs blessaient toujours le cœur de Dieu, et l'attiraient à sa volonté bien ordonnée. Elle fut admirable en la pauvreté, puisque étant Maîtresse de tout ce qui est créé, et l'ayant à sa disposition, elle laissa, pour imiter son très-saint Fils, tout ce qu'elle en avait reçu (1) : parce que, comme le Père éternel mit toutes choses entre les mains du Verbe incarné, ainsi ce Seigneur les remit toutes en celles de sa Mère, et elle, pour suivre son exemple, les abandonna toutes avec plaisir, pour la gloire de son Fils et de son Seigneur. Touchant la modestie de ses actions, la douceur de ses paroles, et pour tout ce qui regardait son extérieur, il suffira de dire qu'elle aurait été prise pour plus qu'humaine, par la grandeur inef-

(1) Joan., XIII, 3.

fable qui en rejaillissait, si la foi n'eût appris qu'elle était une pure créature, comme le sage d'Athènes saint Denis le déclara.

—

Instruction de la Reine du ciel.

593. Ma fille, vous avez dit quelque chose de la dignité de cette vertu de tempérance, touchant l'excellence que vous en avez connue, et celle que j'exerçais, quoique vous omettiez beaucoup de choses, par lesquelles on pourrait être entièrement persuadé du grand besoin qu'ont les mortels de se servir de la tempérance dans leurs actions. Ce fut une peine du premier péché, que l'homme perdît le parfait usage de la raison, et que les passions désobéissantes se révoltassent contre elle et en elle, contre celui qui s'était révolté contre son Dieu en méprisant son très-juste précepte. La vertu de tempérance a été nécessaire pour réparer ce dommage, afin que par elle on maîtrisât les passions, on refrénât leurs mouvements sensuels, on donnât à ces mouvements une règle; que par elle l'homme fût rétabli dans la connaissance du milieu parfait et prudent, qui se trouve dans l'appétit concupiscible, et que ce milieu lui enseignât et l'inclinât de nouveau à suivre la raison, comme capable de la Divinité, et à ne plus suivre ses plaisirs, comme une bête dépourvue de raison. Il est impossible que la

créature se dépouille du vieil homme sans cette vertu, et qu'elle se dispose pour recevoir les dons de la grâce et de la sagesse divine, parce qu'elles n'entrent point dans l'âme du corps sujet aux péchés (1). Celui qui sait modérer ses passions par la tempérance, en leur refusant le plaisir brutal et immodéré qu'elles demandent, celui-là pourra dire et expérimenter que le souverain Roi l'introduit dans les endroits où se trouvent son vin délicieux, les trésors de la sagesse et les dons spirituels (2), parce que cette vertu est comme une officine universelle, qui est remplie de vertus les plus belles et les plus agréables à Dieu.

594. Quoique je veuille que vous travailliez beaucoup pour les acquérir toutes, je veux aussi que vous considériez singulièrement la beauté et les charmes de la chasteté, la force de l'abstinence et de la sobriété dans le manger et le boire, la douceur et les effets de la modestie dans les paroles et dans les œuvres, et la noblesse de la très-haute pauvreté dans l'usage des choses. Vous obtiendrez par ces vertus la lumière divine, la paix et la tranquillité de votre âme, la sérénité de vos puissances, la conduite de vos inclinations; vous serez toute illuminée par les splendeurs de la divine grâce et des dons célestes; et sortant de la vie animale, vous serez élevée à la conversation et à la vie angélique, qui est celle que je demande de vous, et celle que vous-même souhaitez par la vertu divine. Prenez donc bien garde, ma très-

(1) Sap., I, 4. — (2) Cant., II, 4.

chère fille, et tâchez d'opérer toujours par la lumière de la grâce, et d'empêcher que vos puissances ne se meuvent jamais par le seul plaisir et par leurs propres passions; conduisez-vous dans toutes les choses nécessaires à la vie, par la raison et pour la gloire du Très-Haut; et soit que vous mangiez, soit que vous dormiez ou que vous vous habilliez, dans vos conversations, dans vos désirs, dans les corrections, les commandements ou les prières que vous ferez, faites en sorte que ce soit la lumière et la volonté de votre Seigneur et de votre Dieu, qui vous règlent et gouvernent en cela comme en tout le reste, et non point votre propre caprice.

595. Afin que vous vous affectionniez davantage à la beauté et à la grâce de cette vertu, considérez la laideur des vices contraires, et pesez par la lumière que vous recevez combien le monde est abominable, horrible et monstrueux aux yeux de Dieu et des saints par l'énormité de tant d'abominations que les hommes commettent contre cette aimable vertu. Regardez combien il y en a qui suivent comme des brutes l'horreur de la sensualité; les uns la gourmandise et l'ivrognerie, les autres le jeu et la vanité, ceux-là l'orgueil et la présomption, d'autres l'avarice et le plaisir d'amasser des richesses, et tous généralement l'impétuosité de leurs passions, ne recherchant maintenant que la volupté, qui leur doit thésoriser dans la suite des tourments éternels, et les priver de la vue bienheureuse de leur Dieu.

CHAPITRE XIII

Des sept dons du Saint-Esprit que reçut la très-sainte Vierge.

596. Il me semble que les sept dons du Saint-Esprit (selon la lumière que j'en reçois) ajoutent quelque chose aux vertus où ils se réduisent, et par cette augmentation ils en sont distingués, quoiqu'ils aient le même objet. Il n'est point de bienfait du Seigneur qu'on ne puisse appeler don ou présent de sa main libérale, bien qu'il soit naturel; mais nous ne parlons pas ici des dons dans cette généralité, quoiqu'ils soient des vertus et des libéralités infuses; parce que tous ceux qui ont quelque vertu ou plusieurs ensemble, n'ont pas la grâce des dons dans cette matière, ou du moins ils n'ont pas les vertus dans ce degré qui fait qu'on les appelle des dons parfaits, selon que les docteurs sacrés l'entendent en interprétant les paroles d'Isaïe qui disent que l'Esprit du Seigneur reposerait en notre Sauveur Jésus-Christ (1), faisant mention de sept grâces qu'on appelle communément dons du Saint-Esprit, qui sont: l'esprit de *sagesse* et d'*entendement*, l'esprit de *conseil*

(1) Isa., XI, 2.

et de *force*, l'esprit de *science* et de *piété*, et celui de *crainte de Dieu*, qui furent en l'âme très-sainte de Jésus-Christ rejaillissant de la divinité, à laquelle elle était unie hypostatiquement, comme le ruisseau l'est à la source dont il sort pour se communiquer à d'autres (1), parce que nous participons tous des eaux du Sauveur, grâce pour grâce, et don pour don (2), les trésors de la sagesse et de la science de Dieu étant cachés en ce divin Seigneur (3).

597. Les dons du Saint-Esprit répondent aux vertus auxquelles ils se réduisent; et quoique les théologiens admettent quelque distinction en cette ressemblance, il n'y en peut pourtant pas avoir en la fin des dons, qui est de donner quelque perfection singulière aux puissances, afin qu'elles opèrent plus parfaitement et plus héroïquement qu'à l'ordinaire dans les matières des vertus, parce que sans cette qualité on ne les pourrait pas appeler dons particuliers, et plus parfaits et plus excellents que les autres dons en la manière commune de pratiquer les vertus. Cette perfection des dons doit consister principalement en quelque singulière ou forte impulsion du Saint-Esprit, qui surmonte les empêchements avec une plus grande efficace, excite le libre arbitre et lui donne une plus grande force, afin qu'il n'opère point lâchement dans cette espèce de vertu sur laquelle le don s'étend, mais au contraire avec une grande plénitude de perfection et de force. Le libre arbitre ne pouvant pas obtenir

(1) Isa., XII, 3. — (2) Joan., I, 16. — (3) Colos., II, 3.

toutes ces choses s'il n'est éclairé et mû par une vertu efficace et une force singulière du Saint-Esprit qui le portent avec une douce violence, afin qu'il suive cette lumière, qu'il opère avec liberté, et qu'il veuille cette action, qui semble être faite en la volonté par l'efficace de l'Esprit divin, comme l'Apôtre le dit écrivant aux Romains (1). C'est pourquoi ce mouvement est appelé instinct du Saint-Esprit; car quoique la volonté opère librement et sans violence, elle a pourtant dans ces œuvres beaucoup de rapport à un instrument volontaire, parce qu'elle opère avec moins de dépendance de la prudence commune que les vertus, quoique cela ne diminue en elle ni l'intelligence ni la liberté.

598. J'en ferai comprendre quelque chose par un exemple : Deux choses concourent dans les puissances pour mouvoir la volonté aux actions vertueuses : l'une est le poids ou l'inclination qu'elle a en soi, qui l'attire et la meut en la manière que la pesanteur se trouve en la pierre, et la légèreté au feu pour les faire mouvoir à leur centre; cette inclination augmentant plus ou moins les habitudes vertueuses en la volonté (les vices faisant la même chose en leur manière), parce que ces habitudes pèsent par l'inclination que la volonté a pour l'amour, et cet amour sert de poids à la volonté qui l'attire librement. L'autre chose concourt du côté de l'entendement à ce mouvement, qui est une illustration dans

(1) Rom., VIII.

les vertus, par laquelle il se meut et détermine la volonté; et cette illustration est proportionnée aux habitudes et aux actes que la volonté fait. La prudence et la délibération ordinaire de cette même prudence servent pour les actes ordinaires, les autres plus élevés ayant besoin d'un plus haut secours et d'un mouvement supérieur du Saint-Esprit : alors ce mouvement appartient aux dons. Et parce que la charité et la grâce sont une habitude surnaturelle qui dépend de la volonté divine, en la manière que le rayon naît du soleil, c'est pour cela que la charité a une influence particulière de la Divinité, et par cette influence elle est mue et meut les autres vertus et les habitudes de la volonté, et beaucoup plus lorsqu'elle opère par les dons du Saint-Esprit.

599. Il me semble, conformément à ce que je viens de dire, que je connais dans les dons du Saint-Esprit, en ce qui regarde l'entendement, une illustration singulière en laquelle il se comporte fort passivement pour mouvoir la volonté, à laquelle ses habitudes répondent avec un certain degré de perfection qui l'incline au-dessus de la force ordinaire des vertus à des œuvres fort héroïques. Et comme, si l'on ajoute à la pesanteur de la pierre une autre impulsion, elle se meut avec un mouvement plus rapide, de même ajoutant en la volonté la perfection ou impulsion des dons, les mouvements des vertus sont plus excellents et plus parfaits. Le don de *sagesse* communique un certain goût à l'âme, par lequel elle connaît sans tromperie les choses divines et les humaines,

leur donnant à chacune leur prix et leur poids contre le goût qui provient de l'ignorance et de la folie humaine, et ce don appartient à la charité. Le don d'*entendement* illumine pour pénétrer et connaître les choses divines; il est contre la grossièreté et la pesanteur de notre entendement. Celui de *science* pénètre les difficultés les plus obscures, et rend les docteurs parfaits; il est contre l'ignorance, et ces deux dons appartiennent à la foi. Le don de *conseil* redresse et retient la précipitation humaine contre l'imprudence, et il appartient à sa propre vertu. Celui de *force* chasse la crainte désordonnée et anime la faiblesse, et il appartient à sa vertu. Celui de *piété* rend le cœur doux, lui ôte la dureté, et l'attendrit contre l'impiété et l'insensibilité, et il appartient à la religion. Le don de *crainte de Dieu* humilie amoureusement contre l'orgueil, et il se réduit à l'humilité.

600. Tous les dons du Saint-Esprit se trouvèrent en la très-sainte Vierge comme en celle qui avait quelque sorte de rapport à lui et un certain droit à ses dons en qualité de Mère du Verbe divin, dont le Saint-Esprit procède, à qui on les attribue. Mesurant ces dons à la dignité singulière de Mère, il fallait qu'ils se trouvassent en elle avec la due proportion et avec autant de différence de toutes les autres âmes qu'il y en a d'être Mère de Dieu, et les autres d'être seulement créatures; outre que notre auguste Reine était par cette dignité et par l'impeccabilité fort proche du Saint-Esprit, et les autres créatures en étaient fort éloignées, tant par le péché que par la distance de

l'être commun, sans aucun autre rapport ni proximité avec l'Esprit divin. Que s'ils étaient en notre Maître et Rédempteur Jésus-Christ comme en leur source, ils étaient aussi en Marie, sa digne Mère, comme en un lac, d'où ils se distribuent à toutes les créatures, parce que de sa plénitude surabondante ils se répandent sur toute l'Église. Ce que Salomon a exprimé par une autre métaphore dans les Proverbes, disant que la sagesse s'est bâti une maison sur sept colonnes, etc. etc., et qu'elle y dressa la table, y mêla le vin, et y convia les petits enfants et les insensés, pour les tirer de leur puérilité et leur enseigner la prudence (1). Je ne m'arrête point à en donner l'explication, puisqu'il n'est aucun catholique qui ne sache que cette habitation magnifique du Très-Haut fut la très-pure Marie, qui était comme construite et fondée sur ces sept dons, tant pour sa beauté et sa fermeté que pour préparer en cette maison mystique le festin général de toute l'Église, parce que la table se trouve toute prête en Marie, afin que tous les ignorants et les petits enfants d'Adam y aillent se rassasier des influences et des dons du Saint-Esprit.

601. Quand on acquiert ces dons par le moyen de la discipline et de l'exercice des vertus en vainquant les vices contraires, alors la crainte tient le premier rang; mais en notre Seigneur Jésus-Christ, Isaïe commença à les raconter par le don de sagesse, qui en est le plus sublime, parce qu'il les reçut comme Maître

(1) Prov., IX, 1-6.

et comme Chef, et non point comme disciple qui les apprît. Nous les devons considérer dans ce même ordre en sa très-sainte Mère, parce qu'elle fut plus semblable à son très-saint Fils dans les dons que les autres créatures ne le furent à elle-même. Le don de *sagesse* contient une agréable lumière par laquelle l'entendement connaît la vérité des choses par leurs causes internes et suprêmes, et la volonté par la douceur et le plaisir qui résultent du véritable bien, le discerne et le sépare du faux et de l'apparent, parce que celui-là est véritablement sage, qui connaît sans tromperie le véritable bien pour le goûter, et il le goûte même en le connaissant. Ce goût de la sagesse consiste à jouir du souverain bien par une étroite union de l'amour, qui est suivi de la saveur et du goût du bien honnête, auquel on participe et qu'on exerce par les vertus inférieures à l'amour. C'est pour cela qu'on n'appelle point sage celui qui ne connaît la vérité que par spéculation, quoiqu'il reçoive quelque plaisir de cette connaissance ; on ne doit pas non plus appeler sage celui qui opère les actes de vertu pour la seule connaissance, et encore moins s'il le fait pour quelque moindre sujet; mais il sera véritablement sage s'il opère par le goût d'un amour intime et unitif à cause du véritable et souverain bien, qu'il connaît sans tromperie, et en lui et par lui toutes les vérités inférieures. Cette connaissance communique à la sagesse le don d'*entendement*, qui la précède et l'accompagne ; et il consiste en une profonde pénétration des vérités divines et de celles qu'on

peut réduire et rapporter à cet ordre, parce que l'esprit sonde les choses profondes de Dieu, comme le dit l'Apôtre (1).

602. Nous avions besoin de ce même esprit pour comprendre et pour dire quelque chose des dons de sagesse et d'entendement qu'eut la Reine du ciel. L'impétuosité du fleuve qui était comme retenu depuis tant de siècles dans la bonté souveraine, réjouit enfin cette Cité de Dieu par le torrent qu'elle versa dans son âme très-sainte par le moyen du Fils unique du Père, et le sien, qui habita en elle comme si elle eût déchargé, à notre manière de concevoir, la mer infinie de la Divinité dans cet océan de sagesse, au même instant qu'elle en put demander l'esprit; et pour qu'elle le pût demander, ce même esprit vint en elle, afin qu'elle apprît cette sagesse sans fiction, et la communiquât sans jalousie (2), comme elle le fit véritablement, puisque par le moyen de sa sagesse la lumière du Verbe incarné fut manifestée au monde. Cette Vierge très-sage connut la disposition du monde, les qualités des éléments, le principe, le milieu et la fin du temps et ses vicissitudes, le cours des étoiles, la nature des animaux, les fureurs des bêtes féroces, la force des vents, la complexion et les pensées des hommes, les vertus des plantes, des herbes, des arbres, des fruits et des racines, tout ce qui est au-dessus des connaissances des hommes, les mystères et les voies les plus cachées du Très-Haut (3).

(1) I Cor., II, 10. — (2) Sap., VII, 13. — (3) *Ibid.*, 17-21.

Notre grande Reine connut toutes ces choses, et les goûta par le don de sagesse, qu'elle puisa dans sa propre source, et alors elle devint comme la parole de la pensée de cette sagesse.

603. Ce fut là qu'elle reçut cette vapeur de la vertu de Dieu et cet écoulement de sa charité sincère (1), qui la rendit immaculée, et la préserva de la souillure qui salit l'âme, pour en faire un miroir sans tache de la majesté de Dieu. Là, elle fut enrichie de l'esprit d'intelligence, qui contient l'esprit de sagesse, qui est saint, unique, multiplié, subtil, pénétrant et disert; prompt, net, doux, amateur du bien, et surmontant tous les obstacles; bienfaisant, benin, stable, constant, qui renferme toutes ces vertus et qui pénètre tout avec une netteté et une vivacité très-pure, de sorte qu'il touche le commencement et la fin de toutes choses (2). Ces qualités que Salomon attribue à l'esprit de sagesse, se trouvèrent uniquement et parfaitement en la Reine du ciel après son très-saint Fils; toutes sortes de biens lui vinrent avec la sagesse, et ces dons de *sagesse* et d'*entendement* très-sublimes la précédaient dans toutes ses opérations (3), afin de lui servir de règle dans tous les actes des autres vertus, et qu'elles fussent toutes remplies de cette sagesse avec laquelle elle opérait.

604. Nous avons dit quelque chose des autres dons, parlant des vertus qui leur appartiennent; mais comme tout ce que nous pouvons concevoir et

(1) Sap., VII, 25. — (2) *Ibid.*, 22. — (3) *Ibid.*, 11 et 13.

dire de cette Cité mystique, l'auguste Marie, n'est rien au prix de ce qu'elle renfermait, c'est pour cela que nous trouverons toujours beaucoup de choses à y ajouter. Le don de *conseil* suit dans l'ordre d'Isaïe celui d'entendement, et consiste en une lumière surnaturelle, par laquelle le Saint-Esprit touche l'intérieur en l'éclairant au-dessus de toute intelligence humaine et commune, afin qu'il choisisse tout ce qui est le plus utile, le plus décent et le plus juste, et rejette le contraire, soumettant la volonté, par les règles de la loi divine, à l'unité d'un seul amour et à la conformité de la volonté parfaite du souverain bien; et que par cette érudition la créature s'éloigne de la multiplicité des diverses affections, des amours inférieurs et extérieurs, et des mouvements qui peuvent empêcher le cœur humain d'ouïr et de suivre cette sainte impulsion et ce conseil divin, et de se conformer à notre Seigneur Jésus-Christ, qui dit par un très-haut conseil au Père éternel : Que ma volonté ne s'accomplisse point, mais bien la vôtre (1).

605. Le don de *force* est une participation ou une influence de la vertu divine, que le Saint-Esprit communique à la volonté créée, afin qu'étant par ce moyen animée, elle s'élève heureusement au-dessus de tout ce que la faiblesse humaine peut craindre, ce qui lui arrive d'ordinaire dans les tentations, les douleurs, les tribulations et les adversités; et qu'après avoir surmonté toutes ces choses, elle acquière

(1) Matth., XXVI, 39.

et conserve ce que les vertus ont de plus sublime et de plus excellent, et surpasse même toutes les vertus, les grâces, les consolations intérieures et spirituelles, les révélations, les amours sensibles, pour nobles et excellents qu'ils soient, et qu'ayant enfin comme abandonné tout cela, elle s'élève par un divin effort jusqu'à ce qu'elle ait obtenu la parfaite union du souverain bien, après laquelle elle soupire avec des désirs très-ardents, d'où il arrive que du fort coule véritablement la douceur (1), ayant une fois surmonté tous ces obstacles en celui qui le fortifie (2). Le don de *science* est une connaissance judicieuse avec une rectitude infaillible de tout ce qu'on doit croire et opérer par les vertus. Il se distingue de celui de *conseil*, en ce que celui-ci choisit, et l'autre juge; le premier fait le jugement droit, et le second l'élection prudente. Il se distingue aussi du don d'*entendement*, parce que celui-ci pénètre les vérités divines et internes de la foi et des vertus comme en une simple intelligence; et le don de *science* connaît en maître ce qu'on en peut inférer, appliquant les opérations extérieures des puissances à la perfection de la vertu, en laquelle le don de *science* est comme la racine et la mère de la discrétion.

606. Le don de *piété* est une vertu ou influence divine par laquelle le Saint-Esprit amollit et liquéfie en quelque façon la volonté humaine, la mouvant pour tout ce qui regarde le service de Dieu et l'utilité

(1) Judic., XIV, 14. — (2) Phil., IV, 13.

du prochain. Par cette tendresse et cette douceur, notre volonté est prompte, et la mémoire toute disposée à louer et bénir le souverain bien, et à lui rendre grâces et honneur en toutes sortes de temps, de lieux et de rencontres ; et à porter une tendre et amoureuse compassion aux créatures, sans leur manquer dans leurs travaux et dans leurs nécessités. L'envie ne se trouve point dans ce don de piété qui ne connaît ni haine ni tiédeur, ni attachement ni bassesse de cœur, parce qu'il cause à celui-ci une forte et douce inclination par laquelle il se porte amoureusement à toutes les œuvres de l'amour de Dieu et du prochain, rendant celui qui le possède, honnête, doux, officieux et diligent. C'est pour cette raison que l'Apôtre a dit que l'exercice de la piété est utile à toutes choses, et qu'elle a la promesse de la vie éternelle (1), parce qu'elle est un instrument très-noble de la charité.

607. On trouve en dernier lieu le don de *crainte de Dieu*, si hautement loué et si souvent recommandé dans l'Écriture (2) et par les Pères comme le fondement de la perfection chrétienne et le principe de la véritable sagesse, parce que la crainte de Dieu est la première qui résiste à la folie arrogante des hommes, et celle qui la détruit avec plus de force. Ce don si important consiste en une fuite amoureuse, en une honte et timidité très-noble; de sorte que, par leur moyen, l'âme se retire en elle-même et en sa propre condition et bassesse, considérant cette bassesse en comparaison

(1) I Tim., IV, 8. — (2) Ps. II, XVIII, XXXIII, CX, CXVIII, et alibi.

de la grandeur et de la majesté suprême de Dieu ; et ne voulant pas présumer ni savoir hautement de soi et en soi, elle craint, comme l'Apôtre l'a enseigné (1). Cette sainte crainte a divers degrés, parce que dans son principe on la nomme initiale, et dans la suite filiale : car elle commence premièrement à éloigner l'âme du péché, comme contraire au souverain bien, qu'elle aime avec respect; ensuite elle l'introduit dans l'abattement et dans le mépris d'elle-même, lui faisant comparer son être propre avec la Majesté divine, son ignorance avec sa sagesse, et sa pauvreté avec ses richesses infinies; et l'âme se trouvant par son secours entièrement soumise à la divine volonté, s'humilie et se soumet aussi à toutes les créatures pour Dieu, et agit envers lui et envers elles avec un très-grand amour qui l'élève à la perfection des enfants de Dieu, et à la suprême unité d'esprit avec le Père, le Fils, et le Saint-Esprit.

608. Si je m'étendais davantage sur l'explication de ces dons, je m'éloignerais beaucoup de mon sujet, et le discours en serait trop diffus : il me semble que ce que j'en dis est suffisant pour faire entendre leur nature et leurs qualités. Ce qu'ayant compris, on doit considérer que tous les dons du Saint-Esprit se trouvèrent en notre auguste Reine, non-seulement dans le degré suffisant et commun que chacun d'eux renferme dans son genre (parce que cela peut être commun aux autres saints), mais ils se trouvèrent en cette très-

(1) Rom., XI, 20.

sainte Dame avec une excellence et un privilége singulier, tel qu'aucun autre saint ne l'a jamais eu, ne pouvant pas même être convenable à tout ce qui lui était inférieur. Ayant donc connu en quoi consiste la sainte crainte, la piété, la force, la science, le conseil, comme dons particuliers du Saint-Esprit, que le jugement humain et l'entendement angélique s'y étendent autant qu'ils pourront, et en pensent tout ce qu'il peut y avoir de plus relevé, de plus noble, de plus excellent, de plus parfait, de plus divin, et qu'ils avouent après cela que les dons de Marie sont au-dessus de ce que toutes les créatures ensemble en ont conçu, et que ce qui en est même le plus bas est aussi le plus relevé de toutes les pensées créées, et que le sublime des dons de cette auguste Reine des vertus touche (en quelque façon et selon notre manière d'exprimer les choses) l'extrémité inférieure de Jésus-Christ et de la Divinité.

Instruction de la très-sainte Vierge.

609. Ma fille, ces dons très-nobles et très-excellents du Saint-Esprit que vous avez connus, sont l'émanation par où la Divinité se communique aux âmes saintes : et c'est pour cela qu'ils n'admettent aucune limitation de leur côté, comme ils l'ont du sujet qui les reçoit. Que si les créatures bannissaient de leur

cœur les affections terrestres (quoique ce cœur soit limité), elles ne laisseraient pas de participer sans mesure, par le moyen des dons inestimables du Saint-Esprit, au torrent de la Divinité, qui est infinie. Les vertus purifient la créature de la laideur et de la souillure des vices, s'il s'en trouve quelqu'un en elle; elle commence à rétablir par ces vertus le bel ordre de ses puissances, qu'elle a perdu premièrement par le péché originel, et ensuite par ses péchés actuels; outre cela, elles lui ajoutent la beauté, la force et le plaisir dans l'exercice des bonnes œuvres. Mais les dons du Saint-Esprit élèvent ces mêmes vertus à une perfection sublime, à un ornement et à une beauté incomparable; de sorte que, par tous ces avantages, l'âme se dispose, s'embellit et se rend agréable pour être unie en esprit d'une manière admirable à la Divinité dans le lien de la paix éternelle, sortant de cet état très-heureux pour opérer avec autant de fidélité que de constance les vertus les plus héroïques, qui lui fournissent des ailes pour s'en retourner dans le même principe d'où elle est sortie, qui est Dieu, sous l'ombre duquel elle repose tranquillement (1), sans que les impétuosités furieuses des passions et de leurs appétits désordonnés la troublent. Mais peu de personnes arrivent à cette félicité, et il n'y a que l'expérience de celui qui la reçoit qui la puisse faire connaître.

610. Prenez donc bien garde, ma très-chère fille, et considérez avec une profonde attention comme vous

(1) Cant., II, 3.

monterez au plus haut de ces dons : car c'est la volonté du Seigneur et la mienne que vous montiez aux premières places du festin (1) que sa douceur divine vous prépare par la bénédiction des dons que vous avez reçus de sa libéralité pour cette fin (2). Sachez qu'il n'y a que deux chemins pour arriver à l'éternité : l'un qui mène à la mort éternelle par le mépris de la vertu et par l'ignorance de la Divinité, l'autre qui conduit à la vie éternelle par la connaissance fructueuse du Très-Haut, parce que c'est la vie éternelle que de le connaître aussi bien que son Fils unique, qu'il a envoyé au monde (3). Une infinité de fous suivent le chemin de la mort (4), ignorant leur propre ignorance, leur présomption et leur orgueil par une folie horrible. Ceux que Dieu a appelés par sa miséricorde à son admirable lumière, et régénérés en enfants de cette même lumière (5), ont reçu de sa bonté infinie dans cette régénération le nouvel être qu'ils ont par la foi, l'espérance et la charité, qui les rend siens et héritiers de la divine et éternelle jouissance (6) ; et, les ayant réduits à l'être de ses enfants, il leur a donné les vertus qui se répandent en la première justification, afin que, comme enfants de la lumière, ils produisent avec proportion les œuvres de lumière ; et en suite de ces opérations il leur prépare les dons du Saint-Esprit. Et comme le soleil matériel ne refuse à aucun sa chaleur et sa lumière, s'il est propre et dis-

(1) Luc., XIV, 10. — (2) Ps. XX, 4. — (3) Joan., XVII, 3. — (4) Eccles., I, 15. — (5) I Petr., II, 9. — (6) Ephes., V, 8.

posé à recevoir la force de ses rayons, de même la sagesse divine, qui crie sur les hautes montagnes et dans les grands chemins, à la porte des villes, au milieu des rues et dans tous les endroits les plus retirés (1) pour convier et appeler tous les mortels, ne devait se refuser ni se cacher à personne. Mais la folie des hommes les rend sourds, ou l'impiété malicieuse les rend moqueurs, et la perversité incrédule les éloigne de Dieu, dont la sagesse ne trouve aucune place dans le cœur malin ni dans le corps sujet aux péchés (2).

611. Mais vous, ma chère fille, faites de sérieuses réflexions sur vos promesses, sur votre vocation et sur vos désirs, car la langue qui ment à Dieu est homicide de son âme : ne courez pas après la mort dans le désordre de la vie; gardez-vous d'acquérir la perdition par les œuvres de vos mains (3), comme le font les enfants de ténèbres, ainsi qu'il vous est découvert par la lumière divine. Craignez le Tout-Puissant par une crainte sainte, humble et bien ordonnée, et que cette crainte vous serve de guide dans tout ce que vous ferez. Offrez votre cœur doux, soumis et docile à la discipline et aux œuvres de piété. Jugez avec droiture de la vertu et du vice. Animez-vous par une force invincible pour opérer ce qui sera le plus rude et le plus élevé, et pour souffrir ce qui se trouvera de plus contraire et de plus difficile dans les travaux. Choisissez avec discrétion les moyens pour l'exécution de

(1) Prov., VIII, 1, 2, 3. — (2) Sap., I, 4. — (3) *Ibid.*, 11 et 12.

ces œuvres. Secondez la force de la divine lumière, par laquelle vous vous élèverez au-dessus de tout ce qui est sensible; vous monterez à la connaissance sublime des secrets de la divine sagesse; vous apprendrez à distinguer le vieil homme du nouveau, et vous vous rendrez capable de recevoir cette sagesse, lorsque étant entrée dans le cellier de votre époux, vous serez enivrée de son amour et ornée de sa charité éternelle (1).

CHAPITRE XIV

Où sont déclarées les formes et les manières des visions divines qu'avait la Reine du ciel, et les effets que ces visions causaient en elle.

612. Quoique la grâce des visions divines, les révélations et les ravissements (je ne parlerai pas ici de la vision béatifique) soient des opérations du Saint-Esprit, on les distingue néanmoins de la grâce justifiante et des vertus qui sanctifient et perfectionnent l'âme dans ses opérations : et l'on prouve que la sainteté et les vertus peuvent être en une personne sans ces dons, en ce que plusieurs ont été justes et saints sans qu'ils

(1) Cant., II, 4.

aient eu besoin absolument pour cela de recevoir des visions et des révélations divines. On ne doit pas aussi régler les révélations et les visions par la sainteté et la perfection de ceux qui les ont, mais bien par la volonté de Dieu, qui les accorde à qui il lui plait, au temps qu'il le juge convenable, et au degré que sa sagesse et sa volonté dispensent, opérant toujours avec poids et mesure (1) pour les fins qu'il prétend dans son Église. Car Dieu peut communiquer les plus grandes et les plus hautes visions et révélations au moindre saint, et les plus petites au plus grand (2) : pouvant même accorder le don de prophétie et plusieurs autres dons gratuits à ceux qui ne sont pas saints; car il y a des ravissements qui peuvent résulter d'une cause qui ne soit pas précisément vertu de la volonté; c'est pourquoi, lorsqu'on fait comparaison entre l'excellence des prophètes, on ne prétend pas parler de la sainteté (puisqu'il n'y a que Dieu seul qui la puisse examiner), mais de la lumière de prophétie et de la manière de la recevoir, par où l'on peut juger laquelle des prophéties est la plus ou la moins élevée, selon les différentes raisons. Celle sur laquelle on établit cette doctrine est, parce que la charité et les vertus, qui rendent saints et parfaits ceux qui les ont, regardent la volonté; et les visions et les révélations appartiennent à l'entendement ou à la partie intellectuelle, dont la perfection ne sanctifie point l'âme.

613. Mais encore que la grâce des visions divines

(1) Sap., XI, 21. — (2) Prov., XVI, 2.

soit distincte de la sainteté et des vertus, dont on peut la séparer, la volonté et la Providence divine les unissent néanmoins plusieurs fois, selon la fin et le motif que Dieu a lorsqu'il communique ces dons gratuits des révélations particulières; parce qu'il les ordonne quelquefois pour le bien commun de l'Église, comme l'Apôtre nous l'enseigne (1), et comme il arriva envers les prophètes, qui, étant inspirés de Dieu par les révélations du Saint-Esprit et non point par leur propre imagination, prophétisèrent pour nous les mystères de la rédemption et de la loi évangélique (1). Et lorsque les révélations et les visions sont de cette nature, il n'est pas nécessaire qu'elles se joignent avec la sainteté, puisque Balaam fut prophète sans être saint. Il fut pourtant convenable, et d'une grande bienséance, que la divine Providence fît que les prophètes fussent ordinairement saints, et qu'elle ne confiât point trop fréquemment l'esprit de prophétie et les révélations divines à des vases impurs (quoique Dieu l'ait fait dans quelques cas particuliers comme Tout-Puissant), afin que la mauvaise vie de l'instrument ne dérogeât point à la vérité divine et à son ministère, et pour plusieurs autres raisons.

614. D'autres fois, les révélations et les visions divines ne regardent pas des choses si générales, et ne s'adressent point immédiatement au bien commun, mais au bien particulier de celui qui les reçoit : et comme les premières sont des effets de l'amour que

(1) I Cor., XII. — (2) I Petr., I, 10 et 21.

Dieu porta et porte à son Église, de même ces révélations particulières ont pour cause l'amour spécial par lequel Dieu aime l'âme à laquelle il les communique, pour l'enseigner et pour l'élever à un plus haut degré d'amour et de perfection. Dans cette manière de révélations, l'esprit de sagesse se répand parmi les nations dans les âmes saintes, pour faire des prophètes et des amis de Dieu (1). Et comme la cause efficiente est l'amour divin singulièrement communiqué à quelques âmes, ainsi la cause finale aussi bien que l'effet de ces insignes faveurs sont la sainteté, la pureté, l'amour de ces mêmes âmes; et la grâce des révélations et des visions est le moyen par où l'on acquiert tous ces avantages.

615. Je ne prétends pas établir par là que les révélations et les visions divines soient des moyens absolument requis et nécessaires pour faire des saints et des parfaits, parce que plusieurs le sont par d'autres moyens que par ceux-là; néanmoins ayant supposé cette vérité, qu'il dépend seulement de la volonté divine d'accorder ou de refuser aux justes ces dons particuliers, nous découvrons pourtant qu'il y a, tant de notre côté que de celui du Seigneur, quelques raisons de bienséance, afin que sa divine Majesté les communique aussi fréquemment qu'elle fait à plusieurs de ses serviteurs. L'une desquelles se prend du côté de la créature ignorante, parce que le moyen le plus proportionné et le plus convenable de s'é-

(1) Sap., VII, 27.

lever aux choses éternelles, de les pénétrer et de se spiritualiser pour arriver à la parfaite union du souverain bien, est la lumière surnaturelle des mystères et des secrets du Très-Haut, qui lui est communiquée par les révélations, les visions et les intelligences particulières qu'elle reçoit dans la solitude et dans l'excès de son entendement, ce divin et très-doux Seigneur la conviant à cet heureux état par des promesses et par des caresses très-fréquentes, dont l'Écriture sainte est remplie, et en particulier les Cantiques de Salomon.

616. L'autre raison est du côté du Seigneur, parce que l'amour est impatient de communiquer ses biens et ses secrets au bien-aimé et à l'ami. Je ne veux plus vous appeler serviteurs ni vous traiter comme tels, mais comme mes amis (dit le Maître de la vérité éternelle aux apôtres), parce que je vous ai découvert les secrets de mon Père (1). On lit aussi que Dieu parlait à Moïse comme à un ami (2). Les saints Pères, les patriarches et les prophètes ne reçurent pas seulement les révélations générales de l'Esprit divin, mais plusieurs autres particulières et familières, en signe de l'amour que Dieu leur portait, comme on peut l'inférer de la demande que Moïse fit au Seigneur de lui laisser voir sa face. Les titres que le Très-Haut donne aux âmes choisies le prouvent aussi, les honorant du nom d'épouses, d'amies, de colombes, de sœurs, de parfaites, de bien-aimées, de belles, etc. (3). Et

(1) Joan., xv, 15. — (2) Exod., xxxiii, 11. — (3) Cant., iv, 8 et 9; i, 14; ii, 10.

quoique tous ces titres déclarent assez la grandeur de l'amour divin et ses effets, tous ensemble ne sauraient pourtant exprimer les douceurs inconcevables que le souverain Roi communique à ceux qu'il veut bien honorer de la sorte, parce qu'il est le seul qui puisse tout ce qu'il veut, et qui sache aimer comme époux, comme ami, comme père, comme infini et souverain bien, sans borne et sans mesure.

617. Cette vérité ne perd rien de son crédit pour n'être pas connue de la sagesse charnelle, ni en ce que quelques âmes aveuglées par cette sagesse se sont laissé tromper par l'ange des ténèbres transformé en ange de lumière dans quelques fausses visions (1) et quelques révélations apparentes. Ce dommage ayant été plus fréquent parmi les femmes, tant à cause de leur ignorance que de leurs passions, il s'est néanmoins trouvé plusieurs hommes, qui paraissaient forts et savants, qui en ont été atteints. Mais il est provenu en tous d'une mauvaise racine; je ne parle point ici de ceux qui par une hypocrisie diabolique ont feint des révélations, des visions et des ravissements sans les avoir eus, mais de ceux qui les ont soufferts et reçus par une tromperie du démon, quoique ce n'ait pas été sans un grand péché et sans un consentement criminel. On peut dire que les premiers trompent plutôt qu'ils ne sont trompés, et que les seconds le sont dans le commencement, parce que l'ancien serpent, qui les connaît immortifiés en leurs passions, et qui

(1) II Cor., XI, 14.

voit bien que leurs sens intérieurs sont fort peu exercés dans la science des choses divines, introduit dans eux, par une subtilité remplie de malice, une secrète présomption qui les flatte d'être favorisés de Dieu, et bannit de leur cœur l'humilité et la crainte, en les élevant dans de vains désirs de curiosité, de savoir les choses sublimes, d'avoir des révélations, des visions extatiques, et d'être singuliers et distingués dans ces faveurs; de sorte qu'ils ouvrent la porte au démon, afin qu'il les remplisse d'erreurs et d'illusions, et leur trouble les sens par une confusion de ténèbres intérieures, sans qu'ils puissent pénétrer ni connaître dans cet état aucune chose divine ni véritable, excepté quelque apparence de l'un et de l'autre que l'ennemi leur représente pour autoriser ses tromperies et cacher son venin.

618. On évite cette tromperie dangereuse en craignant avec humilité, en ne désirant point cette science avec présomption, et en ne s'en rapportant point au tribunal passionné du jugement particulier et de la propre prudence (1); mais remettant cette cause à Dieu, à ses ministres et aux savants confesseurs à qui il appartient d'en examiner l'intention, puisque par ce moyen l'on connaîtra certainement si l'âme a désiré ces faveurs par la voie de la vertu et de la perfection, ou pour la gloire extérieure des hommes. Le chemin le plus assuré est de ne les désirer jamais, et de craindre toujours le danger, qui est

(1) Rom., XI, 20.

grand en toute sorte de temps, et principalement dans les commencements; parce que le Seigneur n'envoie pas les dévotions et les douceurs sensibles, supposé qu'elles viennent du Seigneur (car le démon les contrefait bien souvent), à cause que l'âme se trouve capable de la nourriture solide de ses plus grands secrets et de ses plus sublimes faveurs; mais pour servir d'aliments aux faibles et aux petits, afin qu'ils se retirent avec plus de courage des vices et renoncent avec plus d'ardeur à tout ce qui est sensible, et non point afin qu'ils s'imaginent d'être fort avancés dans la vertu, puisque même les ravissements qui résultent de l'admiration supposent plus d'ignorance que d'amour. Mais quand l'amour est extatique, fervent, ardent, pur, agissant, inaccessible, impatient de toute autre chose, excepté de celle qu'il aime, et qu'avec cela il a recouvré l'empire sur toutes les passions et les affections humaines, alors l'âme est disposée à recevoir la lumière des révélations cachées et des visions divines; et elle s'y dispose d'autant plus, qu'avec cette divine lumière elle les désire le moins, se croyant indigne des moindres faveurs. Que les hommes savants et les sages ne soient pas surpris si les femmes ont été si fort favorisées en ces dons, parce que, outre qu'elles sont ferventes en amour, Dieu choisit d'ordinaire ce qui est le plus faible pour rendre un plus grand témoignage de son pouvoir : elles n'ont pas aussi la science acquise de la théologie, comme les hommes doctes, mais le Très-Haut la leur communique par infusion, pour illu-

miner et fortifier leur jugement faible et ignorant.

619. Étant fondés sur cette doctrine, nous connaîtrons (quand même il n'y aurait point eu en la très-sainte Vierge d'autres raisons particulières) que les révélations et les visions divines que le Très-Haut lui communiqua furent plus relevées, plus admirables, plus fréquentes et plus divines qu'à tout le reste des saints. On doit mesurer ces dons (comme les autres) à sa dignité, à sa sainteté, à sa pureté et à l'amour que son Fils et toute la très-sainte Trinité portait à celle qui était Mère du Fils, Fille du Père, et Épouse du Saint-Esprit. Elle recevait selon la grandeur de ces titres les influences de la Divinité, notre Seigneur Jésus-Christ et sa Mère en étant infiniment plus aimés que tout le reste des saints, des anges et des hommes. Je réduirai les visions divines qu'eut notre auguste Reine à cinq espèces différentes, et je traiterai de chacune le mieux que je pourrai et selon qu'il m'a été manifesté.

—

La claire vision qu'eut la très-sainte Vierge de l'essence divine.

620. La première et la plus excellente fut la vision béatifique de l'essence divine, qu'elle vit plusieurs fois clairement étant voyageuse et en passant, dont j'ai déjà fait mention au commencement de cette his-

toire, et je continuerai de la faire dans la suite, selon les temps et les occasions auxquelles elle reçut ce suprême bienfait quant à la créature. Il y a des docteurs qui doutent si d'autres saints ont aussi vu en leur chair mortelle, clairement ou intuitivement, la Divinité; mais laissant à part les opinions des autres, je dis qu'on n'en peut pas douter à l'égard de la Reine du ciel, à qui l'on ferait injure de la mesurer par la règle commune des autres saints, puisque la Mère de la grâce reçut plusieurs faveurs qu'il ne leur était pas possible de recevoir; l'on peut dire pourtant que, de quelque manière que la chose se fasse, les voyageurs peuvent jouir de la vision béatifique comme en passant. La première disposition de l'âme qui doit voir la face de Dieu est la grâce sanctifiante en un degré très-parfait et fort extraordinaire; celle que l'âme très-sainte de Marie avait dès le premier instant de sa conception fut surabondante et avec une telle plénitude, qu'elle surpassait celle des plus hauts séraphins. La grâce sanctifiante doit être accompagnée, pour voir Dieu, d'une grande pureté dans les puissances, sans qu'il y en ait aucun reste ni le moindre effet du péché; et comme il serait nécessaire de laver et de purifier un vase qui aurait reçu quelque mauvaise liqueur jusqu'à ce qu'il ne lui en restât ni senteur ni la moindre chose qu'il pût communiquer à une autre très-pure qu'on y voudrait mettre, ainsi l'âme se trouve infectée et souillée par le péché et par ses effets, principalement par les actuels. Et parce que tous ces effets la disproportionnent avec la sou-

veraine bonté, il est nécessaire que pour s'unir à cette bonté par la claire vision et par l'amour béatifique, elle soit premièrement lavée et purifiée de telle sorte qu'il ne lui reste ni marque, ni senteur, ni saveur du péché, ni aucune habitude vicieuse, ni aucune inclination acquise par les vices. Cela ne se doit pas entendre seulement des effets et des souillures que les péchés mortels laissent, mais aussi des véniels, qui causent à l'âme juste une laideur particulière, comme pour ainsi dire un cristal très-pur est terni et obscurci par le souffle qui le touche : ainsi tout cela se doit purifier et réparer pour voir Dieu clairement.

621. Outre cette pureté, qui est comme une négation de souillure, si la nature de celui qui doit voir Dieu par la vision béatifique est corrompue par le premier péché, il en faut purger l'aiguillon ; de sorte que pour cette suprême faveur il doit être éteint ou lié comme si la créature ne l'avait point, parce qu'alors elle ne doit avoir aucun principe ni aucune cause prochaine qui l'inclinent au péché, ni à la moindre imperfection ; car le libre arbitre doit être comme dans l'impossibilité pour tout ce qui répugne et à la sainteté et à la bonté souveraine. On connaîtra par là et par ce que j'en dirai dans la suite la difficulté de cette disposition pendant que l'âme vit dans une chair mortelle, et l'on avouera qu'il faut de très-sages précautions, beaucoup de prudence et de très-grandes raisons avant que de croire que l'on ait reçu une si haute faveur. La raison que j'y découvre est qu'il y a en la créature sujette au péché deux dispro-

portions et deux distances immenses, étant comparée avec la nature divine. L'une de ces distances consiste en ce que Dieu est invisible, infini, un acte très-pur et très-simple, et la créature au contraire est corporelle, terrestre, corruptible et grossière. L'autre est celle qui est causée par le péché, qui s'éloigne sans mesure de la bonté souveraine, et cette disproportion est plus grande que la première; c'est pourquoi toutes les deux doivent être ôtées pour unir ces extrémités si fort éloignées, lorsque la créature est mise dans la manière la plus sublime d'être unie à la Divinité, et qu'elle devient semblable à Dieu même en le voyant et en jouissant de lui comme il est (1).

622. La Reine du ciel avait cette disposition de pureté de péché ou d'imperfection en un plus haut degré que les anges, parce qu'elle ne fut atteinte ni du péché originel, ni de l'actuel, ni d'aucun de leurs effets; la grâce et la protection divine furent plus puissantes en elle pour cela que la nature dans les anges, par laquelle ils étaient exempts de contracter ces difformités; ainsi par cet endroit la très-sainte Vierge n'avait point la disproportion ni l'obstacle du péché qui pussent l'empêcher de voir la Divinité; et par un autre endroit, outre qu'elle était immaculée, sa grâce surpassait dans le premier instant de sa conception celle des anges et des saints, et ses mérites étaient proportionnés à la grâce, parce qu'elle mérita plus dans le premier acte que tous ensemble, par les

(1) Joan., III, 2.

plus sublimes et les derniers qu'ils firent pour arriver à la vision béatifique dont ils jouissent. Selon cette doctrine, s'il est juste de différer aux autres saints la récompense de la gloire qu'ils méritent jusqu'à ce que le terme de leur vie mortelle soit arrivé, et avec ce terme celui de la mériter, il ne paraît pas que l'on fasse contre la justice de ne prendre point cette loi avec tant de rigueur à l'égard de la très-sainte Vierge, et de croire que le souverain Maître exerça une autre providence envers elle, et qu'elle en reçut les effets pendant qu'elle vivait en la chair mortelle. L'amour de la très-sainte Trinité ne pouvait pas souffrir un si long retardement à son égard sans lui manifester clairement ses grandeurs dans de diverses rencontres, puisqu'elle méritait cette faveur au-dessus de tous les anges, des séraphins et des saints qui devaient jouir et jouissaient avec moins de grâce et de mérites du souverain bien. Outre cette raison, il y en avait une autre de bienséance pour faire que la Divinité se découvrît clairement en elle, qui était parce qu'étant élue pour être Mère du même Dieu, elle connût par expérience et par jouissance le trésor infini de la Divinité, qu'elle devait revêtir d'une chair mortelle et porter dans son sein virginal, et qu'ensuite elle traitât son très-saint Fils comme vrai Dieu, ayant déjà joui de sa divine présence.

623. Mais avec toute la pureté dont nous venons de parler, y ajoutant même la grâce sanctifiante, l'âme n'est pas encore avec tout cela proportionnée ni disposée pour la vision béatifique, parce qu'il lui

manque d'autres dispositions et d'autres effets divins que la Reine du ciel recevait quand elle jouissait de ce bienfait ; et toute autre âme que la sienne en aurait besoin avec plus de raison, si elle était assez heureuse que d'être destinée à cette faveur pendant sa vie mortelle. L'âme étant donc purifiée et sanctifiée comme j'ai déjà dit, le Très-Haut la retouche comme avec un feu très-spirituel, qui la renouvelle et la purge comme l'or dans le creuset, en la manière que les séraphins purifièrent Isaïe (1). Ce bienfait cause deux effets dans l'âme, l'un qui la spiritualise et qui sépare en elle (selon notre façon d'exprimer) la crasse et la rouille de son être et de l'union terrestre du corps matériel; l'autre qui remplit toute l'âme d'une nouvelle lumière, qui bannit je ne sais quelle obscurité et quelles ténèbres, comme la lumière de l'aube bannit celle de la nuit; et cette nouvelle lumière en prend possession et la laisse toute clarifiée et remplie de nouvelles splendeurs de ce feu. En suite de cette lumière l'âme reçoit d'autres effets, parce que si elle a ou qu'elle ait eu des péchés, elle les pleure avec une douleur et une contrition incomparable, parce qu'il n'y a aucune douleur humaine qui puisse arriver à celle-là, car tout ce qu'on peut souffrir en comparaison de ce qu'on souffre dans cette occasion, est fort peu pénible. On ressent incontinent après un autre effet de cette lumière qui purifie l'entendement de toutes les espèces des choses terrestres, visibles ou sen-

(1) Isa., VI, 7

sibles qu'il a reçues par les sens, parce que toutes ces images et ces espèces acquises par les sens disproportionnent l'entendement et lui servent d'obstacle pour voir clairement le souverain esprit de la Divinité. Ainsi il faut nettoyer et purger la puissance de ces fantômes et de ces représentations terrestres, qui l'empêchent non-seulement de voir Dieu intuitivement, mais de le voir même abstractivement, car l'entendement doit être aussi purifié pour cette vision.

624. Comme il n'y avait point de péchés à pleurer en l'âme très-pure de notre Reine, ces illuminations et ces purifications causaient en elle les autres effets, commençant à élever et à proportionner sa propre nature, afin qu'elle ne fût pas si éloignée de la dernière fin, et qu'elle ne ressentît point les effets du sensible et de la sujétion du corps. Avec cela elles causaient aussi dans cette âme très-candide de nouveaux mouvements d'humiliation et de la propre connaissance du néant de la créature, comparée avec le Créateur et avec ses faveurs, de sorte que son cœur enflammé se mouvait à plusieurs autres actes héroïques des vertus; et ce bienfait causerait à proportion les mêmes choses aux autres âmes, si Dieu le leur communiquait en les disposant pour les visions de sa Divinité.

625. Nous pourrions avoir quelque sujet de croire, dans l'ignorance où nous sommes, que ces dispositions dont nous venons de parler suffisent pour arriver à la vision béatifique; mais cela n'est pas

ainsi, parce qu'il y manque encore une autre qualité et un rayon plus divin avant que d'arriver à la lumière de gloire. Et, bien que cette nouvelle purification ne diffère point des autres, elle en est cependant distinguée dans ses effets, parce qu'elle élève l'âme à un autre état plus haut et plus serein, où elle sent avec une plus grande tranquillité une très-douce paix, qu'elle ne sentait point dans l'état des premières dispositions ni dans les autres purifications, parce qu'on ressent en elles quelque peine et quelque amertume des péchés si on les a commis; ou, si on ne les a pas commis, l'on se trouve du moins dans un dégoût des bassesses de la nature terrestre, et ces effets ne s'accordent point avec cette si grande proximité du souverain bonheur où l'âme se trouve. Il me semble que les premières purifications servent pour mortifier la nature, et que celle-ci sert pour la vivifier et la guérir; et le Très-Haut agit en toutes comme le peintre qui dessine premièrement le portrait, ensuite il en fait l'ébauche, en lui donnant les premières couleurs, et après il lui donne les dernières, afin qu'il paraisse dans sa plus grande perfection.

626. En suite de ces purifications, de ces dispositions et des effets admirables qu'elles causent, Dieu communique la dernière disposition, qui est la lumière de gloire, par laquelle l'âme est élevée, fortifiée et achevée d'être proportionnée pour voir Dieu et pour en jouir par la vision beatifique. La Divinité lui est manifestée dans cette lumière, car aucune créature ne la pourrait voir sans son secours; et comme il est

impossible que la créature acquière cette lumière et ces dispositions par elle seule, c'est pour ce sujet qu'il est aussi impossible de voir Dieu naturellement, car tout cela surpasse les forces de la nature.

627. L'Épouse du Saint-Esprit, la Fille du Père, et la Mère du Fils fut prévenue de tous ces avantages et de toutes ces beautés pour entrer dans le lit nuptial de la Divinité, quand elle jouissait, comme en passant, de sa vue et de sa jouissance intuitive. Et comme tous ces bienfaits répondaient à sa dignité et à ses agréments, c'est pour cela que ni les raisons ni les pensées créées (et encore moins celles d'une fille ignorante comme je le suis) ne les peuvent concevoir ni exprimer; ces illuminations étaient si hautes et si divines en notre Reine, que nous ne pouvons que les admirer; l'on est aussi dans une plus grande impossibilité de comprendre la joie que cette âme, qui surpasse en sainteté tous les séraphins et tous les saints ensemble, en ressentait. Que si l'on peut dire avec une vérité infaillible que les yeux n'ont point vu, ni les oreilles entendu, ni le cœur de l'homme conçu ce que Dieu a préparé aux moindres justes qui jouissent de sa vue (1), que sera-ce de ce que les plus grands saints en reçoivent? Et si le même apôtre qui nous a appris cette vérité a avoué qu'il ne lui était pas possible de dire ce qu'il en avait entendu (2), qu'est-ce que pourra alléguer notre ignorance de la Sainte des saints, et de la Mère de Celui qui est la gloire des

(1) I Cor., II, 9. — (2) *Id.*, XII, 4.

saints? Ce fut elle qui connut et découvrit, après l'âme de son très-saint Fils, qui était homme et vrai Dieu, le plus de mystères dans ces espaces immenses et dans ces secrets infinis de la Divinité; elle eut plus de part que tous les bienheureux ensemble aux trésors infinis et aux grandeurs éternelles de cet objet inaccessible, que ni le principe ni la fin ne peuvent renfermer; ce fut là où cette Cité de Dieu fut réjouie et arrosée par le torrent de la Divinité, qui l'inonda par les impétuosités de sa sagesse et de sa grâce, qui la spiritualisèrent et la divinisèrent (1).

—

Vision abstractive de la Divinité dont jouissait la très-sainte Vierge.

628. La seconde forme des visions de la Divinité qu'eut la Reine du ciel fut abstractive, qui est fort différente de l'intuitive, et lui est même fort inférieure; c'est pourquoi elle lui était plus fréquente, quoiqu'elle ne lui fût pas continuelle. Cette connaissance ou vision du Très-Haut n'arrive point en ce qu'il se découvre immédiatement en lui-même à l'entendement créé, mais par le moyen de quelques espèces dans lesquelles il se manifeste : et, parce qu'il s'y trouve un milieu entre l'objet et la puissance, cette

(1) Ps. XLV, 5.

vue est très-inférieure par rapport à la vision claire ou intuitive; elle n'indique pas non plus la présence réelle, quoiqu'elle la contienne intellectuellement avec des qualités inférieures. Et, bien que la créature connaisse qu'elle approche la Divinité et qu'elle découvre en elle les attributs, les perfections et les secrets que Dieu lui veut montrer dans un miroir volontaire, néanmoins cette créature ne sent ni ne connaît point sa présence, ni elle n'en jouit pas entièrement.

629. Ce bienfait est pourtant fort grand et fort rare, et, après celui de la vision intuitive, il est le plus grand : et, quoiqu'il n'ait pas besoin de la lumière de la gloire, mais seulement de celle qui se trouve dans les mêmes espèces, et qu'il n'exige pas aussi la dernière disposition et la purification qu'il faut avoir pour entrer dans cette lumière de gloire, néanmoins toutes les autres dispositions qui précèdent la claire vision doivent précéder celle-ci : parce que par elle l'âme entre dans les vestibules de la maison du Seigneur (2). Les effets de cette vision sont admirables, parce que, outre l'état qu'elle suppose en l'âme, la trouvant au dessus d'elle-même, elle l'enivre d'une douceur ineffable par laquelle elle l'enflamme de l'amour divin, la transforme en cet amour, et lui cause un oubli et un éloignement de tout ce qui est terrestre et d'elle-même; car alors elle ne vit plus en soi, mais en Jésus-Christ, et Jésus-Christ en elle (3). Outre cela,

(1) Ps. LXIV, 5. — (2) Ps. XXXV, 9. — (3) Gal., II, 20.

cette vision laisse en l'âme une lumière qui la conduirait toujours au plus haut de la perfection, qui lui enseignerait les chemins les plus assurés de l'éternité, et la rendrait comme le feu perpétuel du sanctuaire (1) et comme la lampe de la cité de Dieu (2), si elle ne la perdait par sa négligence, par sa tiédeur et par quelque péché.

630. Cette vision divine causait ces effets et plusieurs autres en notre auguste Reine dans un degré si éminent, qu'il ne m'est pas possible d'exprimer ce que j'en conçois par nos termes ordinaires. L'on en pourra pourtant découvrir quelque chose, si l'on considère le très-pur état de cette âme, où il n'y avait aucun empêchement de tiédeur, ni de péché, ni de négligence, ni d'oubli, ni d'ignorance, ni la moindre inconsidération; au contraire, elle était pleine de grâce, ardente en amour, diligente dans ses exercices, continuelle dans les louanges du Créateur, prompte à le glorifier et toujours disposée, afin que son bras tout-puissant opérât en elle sans aucune résistance. Elle eut cette sorte de vision et de faveur dans le premier instant de sa conception, comme j'ai dit en son lieu et redit plusieurs fois dans le récit que j'ai fait de sa très-sainte vie, et comme je le dirai encore dans la suite.

(1) Levit., VI, 12. — (2) Apoc., XXII, 5.

Visions et révélations intellectuelles de la très-sainte Vierge.

631. La troisième sorte de visions ou révélations qu'eut la très-sainte Vierge fut intellectuelle. Et, bien qu'on puisse appeler la connaissance ou vision abstractive de la Divinité révélation intellectuelle, je donne néanmoins à cette connaissance un autre rang particulier et plus haut, pour deux raisons. L'une, parce que l'objet en est unique et suprême entre les choses intelligibles; et ces révélations intellectuelles et plus communes, dont nous parlons ici, ont plusieurs et divers objets, parce qu'elles s'étendent sur les choses matérielles et spirituelles, et sur les vérités et les mystères intelligibles. L'autre raison est parce que la vision abstractive de l'essence divine est causée par des espèces très-hautes, infuses et surnaturelles de cet objet infini : mais la révélation commune, ou vision intellectuelle, quelquefois se fait par les espèces infuses dans l'entendement des objets révélés; et d'autres fois ces espèces infuses ne sont pas nécessaires pour ce qu'on y découvre, parce que les mêmes espèces qu'a la fantaisie ou l'imagination peuvent servir dans cette révélation; et par ces espèces l'entendement étant éclairé d'une nouvelle lumière ou vertu surnaturelle, peut entendre les mystères que Dieu lui révèle, comme il arriva à Joseph en Égypte, et à Daniel (2) en Baby-

(1) Gen., XL et XLI. — (2) Dan., I, II, IV, V.

lone. David eut aussi cette sorte de révélation, qui est, après la connaissance de la Divinité, la plus noble et la plus assurée, parce que ni les démons ni les bons anges mêmes ne peuvent point répandre cette lumière surnaturelle dans l'entendement, quoiqu'ils puissent mouvoir les espèces par l'imagination.

632. Cette espèce de révélation intellectuelle fut commune aux saints prophètes du vieux et du nouveau Testament, parce que la lumière de la prophétie parfaite qu'ils eurent se termine à l'intelligence de quelque mystère caché : sans cette intelligence ou lumière intellectuelle, ils n'eussent pas été parfaitement prophètes, ni ils n'eussent pas parlé prophétiquement. C'est pourquoi celui qui fait ou dit quelque chose prophétique (comme Caïphe et les soldats, qui ne voulurent point diviser la tunique de notre Seigneur Jésus-Christ (1), quoiqu'il fût mû comme eux par l'impulsion divine), celui-là ne serait pas parfaitement prophète, parce qu'il ne parlerait pas prophétiquement, c'est-à-dire par la lumière ou intelligence divine. Il est vrai que les saints prophètes et ceux qui le sont parfaitement, qu'on appelait *Videntes* ou Voyants, par la lumière intérieure par laquelle ils découvraient les secrets cachés, pouvaient aussi faire quelque action prophétique sans connaître tous les mystères que ces secrets renfermaient; mais en cette action ils n'eussent pas été si parfaitement prophètes qu'en celles auxquelles ils prophétisaient par l'intelligence surnatu-

(1) Joan., XI, 49; XIX, 24.

relle. Cette révélation intellectuelle a plusieurs degrés dont il n'est pas nécessaire de parler ici ; et, bien que le Seigneur la puisse communiquer toute seule, sans qu'elle soit accompagnée de la charité et des vertus de celui qui la reçoit, néanmoins elle se trouve d'ordinaire avec elles comme elle se trouva dans les prophètes, les apôtres et les justes, lorsque ce divin Seigneur leur découvrait ses secrets comme à ses amis; la même chose arrive aussi quand les révélations intellectuelles sont pour le plus grand bien de la personne qui les reçoit, comme nous avons déjà dit. C'est pour cela que les révélations demandent une très-sainte disposition en l'âme qui doit être élevée à ces divines intelligences; car d'ordinaire Dieu ne les communique que quand l'âme est tranquille, pacifique, séparée des affections terrestres, et quand ses puissances sont bien ordonnées et disposées pour recevoir les effets de cette divine lumière.

633. Ces révélations intellectuelles furent en la Reine du ciel fort différentes de celles des saints et des prophètes, parce qu'elles lui étaient continuelles en acte et en habitude, quand elle ne jouissait pas des autres visions plus relevées de la Divinité. Outre que la clarté, l'extension de cette lumière intellectuelle et leurs effets furent incomparables en la très-sainte Vierge, parce qu'elle connut plus de mystères, de vérités et de secrets du Très-Haut que tous les saints patriarches, prophètes, apôtres, et plus même que tous les anges ensemble; et elle connaissait toutes ces choses avec plus de pénétration, de clarté, de fermeté

et d'assurance. Par cette intelligence elle pénétrait depuis l'être de Dieu et ses attributs jusqu'à la plus petite de ses œuvres et de ses créatures, sans qu'il y eût aucune chose où elle ne connût la participation de la grandeur du Créateur, sa disposition et sa providence divine; de sorte qu'elle seule a pu dire avec assurance que le Seigneur lui manifesta les secrets et les mystères les plus cachés de sa sagesse, comme le prophète nous l'a assuré (1). Il n'est pas possible de raconter les effets que ces intelligences causaient en notre auguste Reine; toute cette histoire leur sert pourtant d'une ample déclaration. Elles sont d'une utilité admirable dans les autres âmes, parce qu'elles illuminent d'une manière très-relevée l'entendement, enflamment avec une ardeur incroyable la volonté, désabusent, détournent, élèvent et spiritualisent la créature : et il semble même quelquefois que le corps pesant et terrestre en est subtilisé et se trouve dans une sainte émulation avec l'âme qui l'anime. La Reine du ciel eut dans ces sortes de visions un autre privilége dont je ferai mention dans le chapitre suivant.

Visions imaginaires de la Reine du ciel.

634. Le quatrième rang contient les visions imaginaires qui se font par des espèces sensitives, causées

(1) Ps. L, 8.

ou mues dans l'imagination ou fantaisie; elles représentent les choses d'une manière matérielle et sensible, comme une chose qu'on peut regarder, entendre, toucher et goûter. Les prophètes du vieux Testament manifestèrent sous cette forme de visions de grands mystères, que le Très-Haut leur révéla en elles, singulièrement Ézéchiel, Daniel et Jérémie; et saint Jean l'Évangéliste écrivit sous de semblables visions son Apocalypse. Ces visions sont inférieures aux précédentes par ce qu'elles ont de sensible et de corporel; c'est pourquoi le démon les peut contrefaire dans la représentation en mouvant les espèces de la fantaisie; mais, étant père du mensonge, il ne le saurait faire dans la vérité. Néanmoins on doit fort rebuter ces visions, et les examiner par la doctrine assurée des saints Pères et de nos docteurs, parce que, si le démon aperçoit quelque avidité dans les âmes qui pratiquent l'oraison et la dévotion, et si Dieu le lui permet, il les trompera facilement, puisque même les saints qui craignaient le danger de ces visions en ont été surpris par le démon transformé en ange de lumière, comme il est écrit dans leurs vies, tant pour notre instruction que pour nous faire tenir sur nos gardes.

635. Où trouverons-nous donc ces visions et ces révélations imaginaires sans danger, avec toute sûreté et avec toutes les qualités divines, si ce n'est en la très-pure Marie, dont la lumière intérieure ne pouvait être obscurcie ni atteinte par la tromperie du serpent? Ces sortes de visions furent fort fréquentes

à notre Reine, parce qu'elle y découvrait plusieurs œuvres que faisait son très-saint Fils lorsqu'elle en était absente, comme nous le verrons dans la suite de cette histoire. Elle connut aussi par la vision imaginaire plusieurs autres créatures et mystères, dans des occasions où il était nécessaire qu'elle les découvrit, selon que la volonté divine le disposait. Comme cette faveur et les autres que recevait la Reine du ciel étaient ordonnées à des fins très-relevées, tant en ce qui regardait sa sainteté, sa pureté et ses mérites, que par rapport au bien de l'Église, dont la maîtresse et la coopératrice de la rédemption était cette grande Mère de la grâce, c'est pour cela que les effets de ces visions et de leurs intelligences étaient admirables, et toujours avec des fruits incomparables de la gloire du Très-Haut, et avec une augmentation de nouveaux dons et de nouvelles grâces en l'âme de la très-sainte Vierge. Je dirai dans la vision qui suit ce qui arrive ordinairement dans les autres âmes par celles-ci, parce qu'on doit faire un même jugement de ces deux sortes de visions.

Visions divines en formes corporelles que reçut la très-sainte Vierge.

636. Le cinquième et le dernier degré des visions et des révélations est celui qu'on aperçoit par les sens extérieurs du corps, et c'est pour cela qu'on appelle ces visions corporelles, quoiqu'elles puissent

arriver en deux manières. L'une qui est véritablement corporelle quand quelque chose de l'autre vie, comme Dieu, l'ange, le saint, ou le démon, ou l'âme, etc, apparaît à la vue ou à l'attouchement avec un corps réel et qui a une quantité; les anges, bons ou mauvais, formant alors par leur ministère et par leur vertu quelque corps aérien et fantastique, lequel, bien qu'il ne soit pas un corps naturel, ni ce qu'il représente, véritable, néanmoins est véritablement corps de l'air condensé, ayant ses dimensions de quantité. L'autre manière peut être impropre et comme abusant la vue, lorsque le corps qui paraît n'a point de quantité, mais seulement quelques espèces de ce corps et de sa couleur, etc., qu'un ange peut causer aux yeux en altérant l'air qui se trouve entre deux; et celui qui la reçoit croit voir quelque corps réel et présent, et cependant il ne voit que de seules espèces par lesquelles sa vue est altérée avec une tromperie imperceptible aux sens. Cette manière des visions qui trompent les sens n'est pas le propre des bons anges ni des apparitions divines, quoiqu'elle soit possible; la voix que Samuel entendit (1) en pouvait être une; mais le démon les affecte pour ce qu'elles ont de trompeur, singulièrement à la vue; et tant pour cette raison que parce que notre Reine n'eut pas ces sortes de visions, je traiterai seulement ici de celles qui étaient véritablement corporelles, et qui furent celles dont elle fut favorisée.

(1) I Reg., III, 4.

637. L'Écriture sainte fait mention de plusieurs visions corporelles qu'eurent les saints et les patriarches. Adam vit Dieu représenté par un ange (1), Abraham par les trois anges (2), Moïse par le buisson, et vit plusieurs fois le même Seigneur (3). Il s'en est trouvé d'autres, qui étaient pécheurs, qui en ont eu aussi plusieurs corporelles et imaginaires, comme Caïn (4), Balthazar (5), qui vit la main qui écrivait sur la muraille; des visions imaginaires, Pharaon (6) eut celle des vaches, et Nabuchodonosor celles de l'arbre et de la statue (7); et il y en a d'autres semblables dans l'Écriture sainte. D'où l'on peut connaître que pour ces visions corporelles et imaginaires la sainteté n'est pas requise en celui qui les reçoit. Il est vrai que celui qui a quelque vision imaginaire ou corporelle, sans en avoir la lumière ou quelque intelligence, n'est pas appelé prophète, ni ce n'est pas une révélation parfaite en celui qui voit ou reçoit les espèces sensibles, mais en celui qui en a l'intelligence, qui est nécessaire en la vision, selon Daniel (8); ainsi Joseph et le même Daniel furent prophètes, et non pas Pharaon, ni Balthazar, ni Nabuchodonosor. Et pour ce qui regarde la vision en elle-même, celle qui vient avec une plus grande et plus haute intelligence est plus relevée et plus excellente, bien que, par rapport aux apparences, celles qui représentent Dieu et sa très-sainte Mère soient plus grandes, et

(1) Gen., III, 8. — (2) *Id.*, XVIII, 1. — (3) Exod., III, 2. — (4) Gen., IV, 9. — (5) Dan., V, 5. — (6) Gen., XLI, 2. — (7) Dan., II, 1. — (8) Dan., X, 1.

ensuite celles qui représentent les saints selon leurs différents degrés.

638. Il est constant que pour recevoir les visions corporelles par les sens, il faut qu'ils soient disposés. Pour les visions imaginaires, Dieu les envoie fort souvent dans des songes, comme il arriva à saint Joseph (1), le très-chaste époux de la très-pure Marie, aux rois mages (2), à Pharaon (3), etc. On en peut recevoir d'autres ayant l'usage des sens corporels, car en cela il n'y a aucune répugnance. Néanmoins, l'ordre le plus commun et le plus naturel à ces visions et aux intellectuelles est que Dieu les communique dans quelque extase ou ravissement des sens extérieurs, parce qu'alors toutes les puissances intérieures sont plus recueillies et mieux disposées pour l'intelligence des choses relevées et divines, quoique en cela les sens extérieurs aient coutume de causer moins d'empêchement pour les visions intellectuelles que pour les imaginaires, parce que les dernières sont plus proches de l'extérieur que les intelligences de l'entendement. C'est pourquoi quand les révélations intellectuelles se font par des espèces infuses, ou quand l'affection ne ravit point les sens, on y reçoit plusieurs fois, sans perdre ces sens, de très-hautes intelligences des mystères les plus grands et les plus relevés.

639. Cela arrivait plusieurs fois, et presque ordinairement en la Reine du ciel; car bien qu'elle eût plusieurs ravissements pour la vision béatifique (ce

(1) Matth., I, 20. — (2) *Id.*, II, 12. — (3) Gen., XLI, 2.

qui est toujours nécessaire dans l'état de voyageurs) et qu'elle en eût aussi dans quelques visions intellectuelles et imaginaires; néanmoins, quoiqu'elle y eût fort souvent l'usage de ses sens, elle y reçut pourtant de plus considérables révélations et des connaissances plus sublimes que tous les saints et les prophètes dans leurs plus grands ravissements, où ils virent tant de mystères. L'usage des sens extérieurs n'était pas non plus un empêchement à notre grande Reine pour les visions imaginaires, parce que son noble cœur et sa sublime sagesse n'étaient point retardés par les effets d'admiration et d'amour qui ont coutume de ravir les sens dans les autres saints et dans les prophètes. Pour ce qui concerne les visions corporelles qu'elle eut des anges, nous en avons une preuve dans l'Annonciation du mystère de l'Incarnation que le saint archange Gabriel lui fit (1). Et bien que les évangélistes ne fassent aucune mention des autres qu'elle eut durant le cours de sa très-sainte vie, le jugement prudent et catholique ne les doit pas révoquer en doute, puisque la Reine du ciel et des anges devait être servie par ses sujets, comme nous le dirons dans la suite, en déclarant le continuel service que ceux de sa garde et plusieurs autres lui rendaient en forme corporelle et visible, et en une autre manière, comme on le verra dans le chapitre qui suit.

640. Les autres âmes doivent être fort circonspectes, et se tenir sur leurs gardes dans ces sortes de

(1) Luc., I, 18.

visions corporelles, à cause qu'elles sont sujettes aux tromperies et aux illusions dangereuses de l'ancien serpent. Celle qui ne les désirera jamais évitera une bonne partie du danger. Que si l'âme se trouvant éloignée de ce désir et même des autres affections désordonnées, il lui arrive quelque vision corporelle ou imaginaire, elle doit être fort retenue à y ajouter foi et à exécuter ce que la vision lui demande; car ce serait une très-mauvaise marque et propre du démon de vouloir incontinent, sans précaution et sans conseil, lui obéir et lui donner créance : ce que les saints anges, qui sont maîtres en l'obéissance, en la vérité, en la prudence et en la sainteté, n'inspirent pas. L'on peut découvrir d'autres signes dans la cause et dans les effets de ces visions pour connaître leur sûreté, leur vérité ou leur tromperie; mais je ne m'arrête point sur ce sujet, pour ne me pas écarter de mon propos, et parce que je m'en remets aux personnes savantes dans les mystères de la théologie.

Instruction de la Reine du ciel.

641. Ma fille, vous pouvez tirer de la lumière que vous avez reçue dans ce chapitre une règle pour vous conduire dans les visions et les révélations du Seigneur; elle est renfermée en deux points. L'un consiste à les soumettre avec un cœur humble et sincère

au jugement et à la censure de vos confesseurs et de vos supérieurs, demandant avec une vive foi au Très-Haut de les éclairer, afin qu'ils y découvrent sa sainte volonté et sa vérité divine, et qu'ils vous les enseignent en toutes choses. L'autre doit être dans votre intérieur, et il consiste à bien considérer les effets que les visions et les révélations y causent, pour les discerner avec prudence et sans tromperie; car la vertu divine qui opère par elles vous enflammera dans le chaste amour du Très-Haut, et vous inspirera un profond respect pour lui, vous portera dans la connaissance de votre bassesse à avoir du dégoût pour la vanité mondaine, à souhaiter d'être méprisée des créatures, à souffrir avec joie, à aimer la croix et à la recevoir avec un cœur courageux et constant, à désirer les choses les plus humbles, à aimer ceux qui vous persécutent, à craindre le péché, et à avoir même en horreur le plus léger, à aspirer au plus pur et au plus parfait de la vertu, à renoncer à vos inclinations, et à vous unir au souverain et véritable bien. Ce seront là les marques infaillibles de la vérité avec laquelle le Très-Haut vous visite par le moyen de ses révélations, en vous enseignant ce qu'il y a de plus saint et de plus parfait dans la loi chrétienne, dans son imitation et dans la mienne.

642. Afin donc, ma très-chère fille, que vous mettiez en pratique cette doctrine que le Seigneur vous enseigne par un effet de son infinie bonté, tâchez de n'oublier jamais, ni de perdre de vue les faveurs qu'il vous a faites, de vous l'avoir enseignée avec tant

d'amour et de tendresse. Renoncez à toute sorte d'attache et de consolation humaine, aux plaisirs et aux appâts que le monde vous offre; résistez avec une forte résolution à tout ce que les inclinations terrestres demandent, quoique ce soit en des choses permises et petites; et après que vous aurez tourné le dos à tout ce qui est sensible, je veux que vous n'ayez de l'amour que pour les souffrances. Les visites du Très-Haut vous ont enseigné, vous enseignent et vous enseigneront cette science et cette philosophie divine; par ces mêmes visites vous sentirez la force du feu divin, qui ne se doit jamais éteindre dans votre cœur ni par aucun péché ni par la moindre tiédeur. Soyez sur vos gardes, préparez votre cœur et ceignez-vous de la force pour recevoir et pour opérer de grandes choses, et soyez ferme en la foi de ces instructions, en les croyant, les estimant et les gravant dans votre cœur avec une humble affection et un profond respect de votre âme, comme étant envoyées par la fidélité de votre Époux, et distribuées par moi, qui suis votre Maîtresse.

CHAPITRE XV

On y déclare une autre manière de vue et de communication que la très-sainte Vierge avait avec les saints anges qui la servaient.

643. La force de la grâce divine et de l'amour que cette même grâce cause en la créature, est si puissante, qu'elle peut effacer en elle l'image du péché et de l'homme terrestre (1), et faire que sa conversation soit dans le ciel (2), en la faisant entendre, aimer et agir, non plus comme créature terrestre, mais comme céleste et divine, parce que la force de l'amour ravit le cœur et l'âme du corps qu'elle anime, la met et la transforme en ce qu'elle aime. Cette vérité chrétienne, qui est crue de tous, entendue des doctes et éprouvée des saints, doit être considérée dans son exécution en notre grande Reine et Maîtresse, avec des priviléges si particuliers, qu'elle ne peut pas être expliquée par l'exemple des autres saints, ni comprise par l'entendement des anges. La très-pure Marie était, en qualité de Mère du Verbe, maîtresse de tout ce qui est créé; mais étant une vive image de son Fils unique, elle usa si peu des créatures à son imitation, qu'elle

(1) I Cor., xv, 49. — (2) Philip., III, 20.

n'en voulut prendre que ce qui était précisément nécessaire pour le service du Très-Haut, pour la vie naturelle de son très-saint Fils et la sienne.

644. Sa conversation céleste devait répondre à cet oubli et à cet éloignement de toutes les choses terrestres, et cette conversation devait être proportionnée à la dignité de Mère de Dieu et de Maîtresse des cieux, en la communication desquels sa conversation terrestre était dûment changée. Pour cette même raison, il devait s'ensuivre, et il était comme nécessaire, que la Reine et Maîtresse des anges fût singulière et privilégiée dans les services et les assiduités de ses courtisans et sujets, et qu'elle conversât et communiquât avec eux d'une manière qui ne fût pas commune à toutes les autres créatures humaines, pour saintes qu'elles fussent. J'ai dit quelque chose, dans le chapitre 23 du premier livre, des apparitions ordinaires et diverses par lesquelles les anges et les séraphins destinés pour la garde de notre Reine, se manifestaient à elle; et nous avons généralement déclaré dans le précédent les manières et les formes des visions divines qu'elle avait; car il est à remarquer que dans ces sortes de visions, les siennes étaient toujours beaucoup plus excellentes et plus divines que celles des autres saints, tant en la substance et en la manière que dans les effets qu'elles produisaient en sa très-sainte âme.

645. J'ai réservé pour ce chapitre une autre manière de vision plus singulière et plus privilégiée, que le Très-Haut accorda à sa très-sainte Mère, afin

qu'elle communiquât d'une façon sensible avec les saints anges de sa garde et avec les autres qui la visitaient en de diverses occasions de la part du même Seigneur. Cette sorte de vision et de communication était la même que celle que les ordres et les hiérarchies angéliques gardaient entre eux, où chacun de ces esprits sublimes connait les autres par lui-même, sans autre espèce qui meuve son entendement que la propre substance et nature de l'ange qui est connu. Outre cela, les anges supérieurs illuminent les inférieurs en leur découvrant les mystères cachés que le Très-Haut révèle et manifeste immédiatement aux supérieurs, afin que cette communication se fasse avec harmonie, en passant comme par autant de degrés du plus haut jusqu'au plus bas; car ce bel ordre était convenable à la grandeur et à la majesté du souverain Roi de tout ce qui est créé. D'où l'on connaîtra que cette illumination ou révélation si bien ordonnée est hors de la gloire essentielle des anges; parce qu'ils reçoivent cette gloire immédiatement de la Divinité, dont la vision et la jouissance sont communiquées à chacun selon la mesure de ses mérites; et un ange ne peut pas rendre un autre essentiellement bienheureux en lui révélant ou découvrant quelque mystère, parce que celui qui est illuminé ne verrait pas Dieu face à face par cette illumination, et sans cela il ne peut pas être bienheureux ni obtenir sa dernière fin.

646. Mais comme l'objet est infini et un miroir volontaire, il a, outre ce qui appartient à la science béatifique des saints, des secrets et des mystères

infinis, qu'il peut révéler et qu'il révèle particulièrement pour le gouvernement de son Église et du monde; et l'ordre que je dis est gardé dans ces illuminations. Et bien que ces révélations soient hors de la gloire essentielle, on ne doit pas pour cela appeler le manquement de leur connaissance, ignorance ni privation de science dans les anges; mais on le doit appeler négation, et la révélation on la doit nommer illumination ou purification de cette négation de science; la chose arrive (selon notre manière d'exprimer) comme si les rayons du soleil pénétraient plusieurs cristaux étant mis les uns derrière les autres, car alors tous participeraient d'une même lumière, communiquée des premiers aux derniers, touchant ou pénétrant premièrement ceux qui lui seraient les plus immédiats. Il y a néanmoins une différence dans cet exemple, qui est que les cristaux, par rapport aux rayons, se portent passivement sans y avoir aucune autre activité que celle du soleil qui les illumine tous par une seule action; mais les anges sont passifs quand ils reçoivent l'illumination des supérieurs, et agents quand ils la communiquent aux inférieurs; et ils communiquent ces illuminations avec louange, admiration et amour, connaissant qu'elles émanent ou dérivent du suprême Soleil de justice, Dieu éternel et immuable.

647. Le Très-Haut introduisit sa très-sainte Mère dans cet ordre admirable de révélations divines, afin qu'elle jouît des priviléges que les courtisans du ciel ont comme propres; et il destina pour cela les séra-

phins dont il a été fait mention dans le chapitre 14 du premier livre, où nous avons dit qu'ils étaient des plus sublimes et des plus immédiats à la Divinité; il y avait aussi d'autres anges de sa garde qui faisaient cet office, selon que la volonté divine la disposait, dans le temps et en la manière qu'il était nécessaire et convenable. Notre Reine connaissait tous ces Anges et plusieurs autres par eux-mêmes, sans aucune dépendance des sens et de la fantaisie, et sans aucun empêchement du corps mortel et terrestre. Les séraphins et les anges du Seigneur l'illuminaient et la purifiaient par cette vue et par cette connaissance de cette négation de science dont nous venons de parler, en lui révélant plusieurs mystères qu'ils recevaient du Très-Haut pour ce sujet. Et quoique cette sorte de vue intellectuelle et d'illumination ne fût pas continuelle en la très-sainte Vierge, elle lui fut néanmoins fort fréquente, principalement lorsque le Seigneur, pour lui donner occasion d'augmenter ses mérites et de former divers actes d'amour, lui cachait sa présence, comme je le dirai dans la suite. Car alors les anges usaient plus fréquemment de cet office, continuant l'ordre de s'éclairer eux-mêmes jusqu'à arriver à notre auguste Reine, où cette illumination se terminait.

648. Cette sorte d'illumination ne dérogeait point à la dignité de Mère de Dieu et de Maîtresse des anges; parce que ce bienfait et la manière de le communiquer ne se rapportent pas à la dignité et à la sainteté de notre auguste Princesse, en quoi elle était supérieure

à tous les ordres angéliques, mais à l'état et à la condition de sa nature, en laquelle elle leur était inférieure, parce qu'elle était voyageuse et de nature humaine, corporelle et mortelle, et vivant dans une chair passible et dans une nécessité naturelle de l'usage des sens, ce lui fut un grand privilége, quoique digne de sa sainteté et de sa dignité, que de s'élever à l'état et aux opérations angéliques. Je crois que la puissante main du Très-Haut a étendu cette faveur sur d'autres âmes dans cette vie mortelle, bien que ce n'ait pas été si fréquemment qu'à sa très-sainte Mère, ni avec une si grande plénitude de lumière, ni avec tant d'autres particularités dont elle fut avantagée. Que si plusieurs docteurs accordent (avec quelque fondement) la vision béatifique à saint Paul, à Moïse et à d'autres saints, il sera bien plus croyable que quelques voyageurs aient eu cette connaissance des natures angéliques, puisque cette faveur n'est autre chose que voir intuitivement ou clairement la substance de l'ange : ainsi cette vision, dans cette clarté, a du rapport avec la première, dont je viens de parler dans le chapitre précédent; et, étant intellectuelle, elle en a avec celle qui tient le troisième rang dans le même chapitre, quoiqu'elle ne se fasse point par des espèces impresses.

649. Il est vrai que ce bienfait n'est pas ordinaire ni commun, mais fort rare et extraordinaire : aussi il exige une grande disposition de pureté en l'âme et une singulière netteté de conscience. Il ne s'accorde point avec les affections terrestres ni avec les imperfections volontaires, et encore moins avec les effets du péché,

parce que l'âme doit mener une vie plus angélique qu'humaine pour entrer dans l'ordre des anges, puisque, si cette ressemblance et ce rapport y manquaient, les contrariétés qui se trouveraient dans cette union feraient une disproportion monstrueuse. Mais la créature peut (quoique revêtue d'un corps terrestre et corruptible), avec le secours de la divine grâce, renoncer entièrement à ses passions et à ses inclinations dépravées; mourir à tout ce qui est visible, en effacer les espèces et le souvenir, et vivre plus en l'esprit qu'en la chair. Quand elle aura obtenu et acquis la véritable paix, la tranquillité et le repos d'esprit, qui lui causeront une sérénité douce et amoureuse envers le souverain bien, alors elle sera plus disposée pour être élevée à la vision des esprits angéliques par la clarté intuitive, et pour en recevoir les révélations divines qu'ils se communiquent entre eux, et les effets admirables qui résultent de cette vision.

650. L'on ne peut pas comprendre humainement combien ceux que notre auguste Reine en recevait répondaient à sa pureté et à son amour. La lumière divine qu'elle recevait de la vue des séraphins était incomparable, parce que l'image de la Divinité éclatait d'une certaine manière en eux, qui la lui représentaient comme dans des miroirs spirituels et très-purs, où elle la connaissait avec des attributs et des perfections infinies. La gloire dont les mêmes séraphins jouissaient lui était aussi manifestée dans quelques effets par des manières admirables (parce qu'on connaît beaucoup de ces merveilles en voyant clairement

la substance angélique), et par la vue de tels objets elle était toute embrasée dans les flammes de l'amour divin, et ravie plusieurs fois dans des extases miraculeuses. Étant alors assistée des séraphins et des anges, elle chantait de doux cantiques de gloire et de louange à la Divinité, et c'était avec tant d'ardeur, qu'elle causait de l'admiration à ces esprits célestes : car, bien qu'elle en fût illuminée en son entendement, ils lui étaient néanmoins fort inférieurs en la volonté ; et, par une plus grande force d'amour, elle montait et s'unissait avec bien plus de légèreté qu'ils ne le font au dernier et souverain bien, d'où elle recevait immédiatement de nouvelles influences du torrent de la Divinité, dont elle était nourrie. Que si les mêmes séraphins n'eussent pas eu présent l'objet infini, qui était le principe et le terme de leur amour béatifique (1), ils eussent sans doute été les disciples de l'auguste Marie en l'amour divin, comme elle était la leur dans les illustrations de l'entendement qu'elle en recevait.

651. Après cette forme de vision immédiate des natures spirituelles et angéliques, suit la vision intellectuelle, qui lui est inférieure et plus commune aux autres âmes, et qui se fait par des espèces infuses, comme il arrive en la vision abstractive de la Divinité dont j'ai déjà parlé. La Reine du ciel eut quelquefois cette sorte de vision angélique, mais elle ne lui fut pas si ordinaire que la précédente ; car, bien que cette faveur de connaître les anges et les saints par des es-

(1) Ps. xxxix, 9.

pèces intellectuelles et infuses soit fort rare et fort estimable aux autres âmes justes, néanmoins elle n'était pas nécessaire en la Reine des anges, parce qu'elle communiquait avec eux et les connaissait d'une manière plus relevée, excepté lorsque le Seigneur ordonnait qu'ils se cachassent, et que cette vision immédiate lui manquât pour son plus grand mérite et pour l'exercer davantage; car alors elle les voyait par des espèces intellectuelles ou imaginaires, comme j'ai déjà dit dans le chapitre précédent. Ces visions angéliques par des espèces produisent des effets divins dans les autres âmes, parce qu'on y connaît ces substances célestes comme des effets et des ambassadeurs du souverain Roi, l'âme y ayant avec eux de très-doux entretiens du Seigneur et de tout ce qui est céleste et terrestre : et elle y est en toutes choses éclairée, enseignée, corrigée, gouvernée, redressée et incitée à s'élever à l'union parfaite de l'amour divin, et à opérer le plus pur, le plus parfait, le plus saint et le plus sublime de la vie spirituelle.

—

Instruction de la très-sainte Vierge.

652. Ma fille, l'amour, la fidélité et les soins avec lesquels les esprits angéliques assistent les mortels dans leurs nécessités, sont admirables, et l'oubli, l'ingratitude et la malhonnêteté que ces mêmes hommes témoi-

gnent dans de si grandes obligations sont insupportables. Ces esprits célestes connaissent dans le secret du cœur du Très-Haut, dont ils regardent la face (1) par la clarté béatifique, l'amour infini et paternel que le Père, qui est aux cieux, porte aux hommes terrestres; c'est là qu'ils donnent le juste prix au sang de l'Agneau par lequel ils furent achetés et rachetés (2), et qu'ils savent ce que valent les âmes achetées par le trésor de la Divinité. De là vient le grand soin que les saints anges portent à garder les âmes que le Très-Haut a confiées à leur conduite par un effet de son amour et de son estime. Je veux que vous sachiez que les mortels recevraient, par ce sublime ministère des anges, de grandes influences de lumière et des faveurs incomparables du Seigneur, si leurs péchés, leurs abominations et l'oubli d'un si grand bienfait n'y mettaient obstacle; et parce qu'ils ferment le chemin que Dieu avait choisi par une providence ineffable pour les conduire à la félicité éternelle, c'est pour cela que la plupart se perdent, qui se seraient sauvés par la protection des anges s'ils eussent profité de leurs secours et d'un bienfait si utile.

653. O ma très-chère fille! puisque la plupart des hommes sont si lents à considérer et à estimer les œuvres paternelles de mon Fils et mon Seigneur, je veux que vous en ayez une singulière reconnaissance, vous qui en avez été favorisée avec tant de libéralité, particulièrement lorsqu'il a destiné les anges pour

(1) Matth., XVIII, 10. — (2) I Cor., VI, 20.

votre garde. Tâchez de ne vous rendre pas indigne de leur compagnie, et d'écouter avec attention et avec respect leurs instructions; laissez-vous conduire par leur lumière, honorez-les comme des ambassadeurs du Très-Haut, et priez-les qu'ils vous fassent part de leurs secours, afin qu'étant purifiée de vos péchés, exempte d'imperfections et enflammée dans l'amour divin, vous puissiez vous réduire dans un état si spiritualisé, que vous soyez capable de converser avec eux, d'être reçue en leur compagnie et de participer à leurs divines illustrations; car le Très-Haut ne les refusera pas, si vous vous y disposez de votre côté comme je vous l'ordonne.

654. Et parce que vous avez désiré de savoir (après en avoir consulté l'obéissance) la raison pourquoi les saints anges se communiquaient à moi par tant de sortes de visions, je réponds à votre désir en vous déclarant davantage ce que vous en avez connu et écrit par la lumière divine. La cause de cela fut, du côté du Très-Haut, son amour libéral avec lequel il me favorisait; et du mien, l'état de voyageuse où je me trouvais dans le monde : parce qu'il n'était pas possible ni même convenable que cet état fût uniforme ou égal dans les actions des vertus par le moyen desquelles la sagesse divine projetait de m'élever sur tout ce qui est créé; et étant dans la nécessité d'agir comme voyageuse, humaine et sensible dans la diversité des rencontres et des œuvres vertueuses, j'agissais quelquefois comme spiritualisée sans aucun empêchement des sens, et les anges conversaient et

traitaient avec moi comme ils conversent et traitent entre eux; d'autres fois il fallait que je souffrisse et que je fusse affligée dans la partie inférieure de l'âme, quelquefois dans le sensible et dans le corps; je souffrais en d'autres occasions des nécessités, des solitudes et des abandonnements intérieurs, et je recevais, selon la vicissitude de ces effets et de ces états, les faveurs et les visites des saints anges; car je parlais plusieurs fois avec eux par intelligence, d'autres fois par vision imaginaire, et en d'autres rencontres par vision corporelle et sensible, selon que l'état et la nécessité le demandaient, et selon que le Très-Haut le disposait.

655. Mes puissances et mes sens furent illustrés et sanctifiés dans toutes ces différentes manières par les œuvres des influences et des faveurs divines, afin que je connusse par expérience tout ce qui en résulte, et que je reçusse pour toutes ces œuvres les communications de la grâce surnaturelle. Mais je veux que vous sachiez, ma fille, que, bien que le Très-Haut fût si magnifique et si miséricordieux envers moi dans ces faveurs, son équité y garda pourtant un tel ordre, que non-seulement il me favorisa si fort par ses anges à cause de la dignité de Mère, mais encore qu'il eut égard, dans la distribution de ces mêmes faveurs, à mes œuvres et à la disposition avec laquelle j'y concourus, assistée de sa divine grâce. Et parce que j'éloignai mes puissances et mes sens du commerce des créatures, et que, renonçant à tout ce qui est sensible est créé, je me convertis au souverain bien en

m'abandonnant de toutes les forces de ma volonté à son unique et saint amour; à cause de cette disposition que je mis en mon âme, il sanctifia toutes mes puissances par la rétribution de tant de bienfaits, de visions, d'illustrations de ces mêmes puissances, qui pour son amour s'étaient privées de tout ce qui est délectable, humain et terrestre. Et je reçus en la chair mortelle de si grandes choses en récompense de mes œuvres, que vous ne les pouvez ni concevoir ni écrire pendant que vous y vivez, le Seigneur étant si riche en libéralité et en bonté, qu'il ne donne cette récompense dans le temps que comme un gage de celle qu'il réserve dans l'éternité.

656. Outre que le bras du Tout-Puissant me disposa par ces moyens, afin que dès ma conception l'incarnation du Verbe fût dignement prévenue dans mon sein, et que mes puissances et mes sens fussent sanctifiés et préparés pour la conversation et la communication que je devais avoir avec le Verbe incarné. Que si les autres âmes se disposaient à mon imitation en ne vivant plus selon la chair, mais par une vie spirituelle, pure et éloignée de la contagion des choses terrestres, le Très-Haut est si fidèle envers ceux qui travailleraient de la sorte à s'attirer son amitié, qu'il ne leur refuserait point ses faveurs par l'équité de sa divine providence.

CHAPITRE XVI

On y continue l'enfance de la très-sainte Vierge dans le Temple. — Le Seigneur la dispose pour les afflictions. — Mort de son père saint Joachim.

657. Nous avons laissé notre auguste Princesse Marie employant les années de son enfance dans le Temple, et nous en avons diverti le discours pour donner quelque connaissance des vertus, des dons et des révélations divines qu'elle recevait de la main du Très-Haut, et qu'elle exerçait par ses puissances dans un âge le plus tendre et toutefois dans une sagesse la plus sublime. La très-sainte enfant croissait en âge et en grâce devant Dieu et devant les hommes, mais avec une telle proportion, que la dévotion était toujours au-dessus de la nature; cette grâce ne fut jamais mesurée à son âge, mais au bon plaisir divin et aux fins relevées auxquelles le torrent impétueux de la Divinité qui s'allait arrêter et reposer dans cette Cité de Dieu, la destinait. Le Seigneur lui continuait ses dons et ses faveurs, lui renouvelant à tout moment les merveilles de son puissant bras, comme si elles n'eussent été réservées que pour la seule Marie. Et cette incomparable enfant y répondait avec tant d'ardeur dans cet âge si tendre, qu'elle remplissait le

cœur du même Seigneur de complaisance et les esprits célestes d'admiration. Ces mêmes esprits découvraient comme une émulation admirable entre le Très-Haut et notre jeune Reine; car pour l'enrichir, le pouvoir divin tirait tous les jours de ses trésors nouveaux et anciens (1) des bienfaits réservés pour elle seule; et comme elle était une terre bénite (2), non-seulement la semence de la perle éternelle de ses dons et de ses faveurs n'y était point perdue, ni elle ne rendait pas seulement cent pour un, comme le plus grand des saints, mais encore avec l'admiration de tout le ciel : une jeune fille surpassait en amour, en reconnaissance, en louanges et en toutes les vertus possibles, les plus sublimes et les plus ardents séraphins, sans qu'il y eût ni temps, ni lieu, ni occasion, ni emploi, où elle n'opérât le plus éminent de la perfection, qui lui était alors possible.

658. Étant déjà capable dans les tendres années de son enfance de lire les Écritures, elle en faisait sa plus ordinaire occupation : et comme elle était remplie de sagesse, elle conférait dans son cœur ce qu'elle savait par les révélations divines avec ce qui était révélé dans les Écritures pour tous : dans cette lecture et ces conférences secrètes, elle faisait des demandes et des prières continuelles et ferventes pour la rédemption du genre humain et pour l'incarnation du Verbe. Elle lisait plus fréquemment les psaumes et les prophéties d'Isaïe et de Jérémie, à cause que les mystères du Messie et de

(1) Matth., XIII, 52. — (2) Luc., VIII, 8.

la loi de grâce y étaient plus clairs et plus réitérés : elle proposait des questions admirables et très-relevées aux saints anges sur ce qu'elle y découvrait et comprenait, et leur parlait fort souvent avec des tendresses inconcevables de la très-sainte humanité du Verbe; sur ce qu'il se devait faire enfant, naître et se nourrir comme les autres hommes; qu'il devait avoir une mère vierge, croître, souffrir et mourir pour tous les enfants d'Adam.

659. Ses anges et ses séraphins répondaient à ses demandes, l'illustrant de nouveau, la confirmant, et embrasant son cœur ardent et virginal par de nouvelles flammes de l'amour divin, en lui cachant toujours néanmoins sa très-haute dignité, quoiqu'elle s'offrît plusieurs fois avec une humilité très-profonde d'être la servante du Seigneur et de l'heureuse mère qu'il devait choisir pour naître sur la terre. D'autres fois, interrogeant les saints anges, elle disait avec admiration : « Mes princes et mes seigneurs, est-il bien possible « que le Créateur naisse d'une créature et la reconnaisse pour mère? Que le Tout-Puissant, l'Infini, « Celui qui a formé les cieux et qui n'en peut pas être « compris, se renferme dans le sein d'une fille et se « revête d'une nature terrestre? Que Celui qui orne « les éléments, les cieux et les anges mêmes de beauté, « se rende passible? Qu'il y ait une fille de notre « propre nature humaine assez heureuse que de pouvoir appeler fils Celui-là même qui l'a tirée du « néant, et qu'elle s'entende appeler mère par Celui « qui est incréé et Créateur de tout l'univers? O mi-

« racle inouï, si l'Auteur même ne l'eût publié, com-
« ment pourrait l'esprit humain former une pensée
« si magnifique! O merveille de ses merveilles! O
« heureux les yeux qui le verront, et les siècles qui le
« mériteront! » Les saints anges répondaient à ces affections et à ces exclamations amoureuses, lui déclarant les mystères divins, excepté celui qui la regardait de si près.

660. La moindre des hautes, des humbles et des ardentes affections de la jeune Marie, était ce seul et unique cheveu de l'Épouse, qui blessait le cœur de Dieu par une si douce flèche d'amour (1); que s'il n'eût pas été convenable d'attendre l'âge propre pour concevoir et enfanter le Verbe incarné, la complaisance du Très-Haut n'eût pas pu s'empêcher (selon notre manière de concevoir) de prendre incontinent notre humanité dans son sein; mais il ne le fit point (quoiqu'elle en fût capable, et par la plénitude des grâces qu'elle avait reçues, et par les mérites singuliers dont elle fut douée dès son enfance), afin que, son enfantement virginal arrivant en l'âge naturel des autres femmes, le mystère de l'Incarnation fût mieux caché, et l'honneur de sa très-sainte Mère plus à couvert; et le Seigneur s'entretenait dans ce délai par les affections et les cantiques agréables qu'il écoutait, selon nos façons d'exprimer, avec complaisance et avec attention en sa Fille et son Épouse, qui devait être ensuite la digne Mère du Verbe éternel. Les cantiques

(1) Cant., IV, 9.

et les psaumes que notre Reine et Maîtresse fit, furent si relevés et en si grand nombre, que s'ils eussent été écrits (comme il m'a été découvert dans la lumière que j'en ai reçue), la sainte Église en aurait beaucoup plus que de tous les prophètes et les saints ensemble, parce que la très-pure Marie dit et renferma tout ce qu'ils ont écrit, et outre cela elle connut et dit beaucoup plus de choses qu'ils n'en ont écrit, et dont ils n'eurent aucune connaissance. Mais le Très-Haut ordonna que son Église militante eût surabondamment tout le nécessaire dans les écritures des apôtres et des prophètes, et réserva écrit dans son entendement divin ce qu'il révéla à sa très-sainte Mère, afin de découvrir dans l'Église triomphante ce qui sera convenable à la gloire accidentelle des bienheureux.

661. Outre que la divine bonté condescendit en cela à la volonté de la très-sainte fille notre Maîtresse, qui, pour accroître sa très-prudente humilité, et laisser aux mortels ce rare modèle de tant d'excellentes vertus, voulut toujours cacher le secret du Roi (1), et quand il fut nécessaire d'en découvrir quelque chose pour le service de sa Majesté et pour le bien de l'Église, l'auguste Marie y procéda avec tant de prudence, que, quoiqu'elle fût Maîtresse, elle ne laissa pas de paraître toujours une très-humble disciple. Dans son enfance, elle consultait les saints anges et suivait leurs conseils; après la naissance du Verbe incarné, elle eut son Fils unique pour maître

(1) Tob., XII, 7.

et pour modèle dans toutes ses actions; et, à la fin de ses mystères et de son ascension glorieuse, la grande Reine de l'univers obéissait aux apôtres, comme nous le dirons dans la suite; et ce fut une des raisons pourquoi l'évangéliste saint Jean cacha les mystères qu'il écrivit de cette très-sainte Dame dans l'Apocalypse sous tant d'énigmes, qu'on pût les entendre de l'Église militante ou de la triomphante.

662. Le Très-Haut détermina que la plénitude des grâces et des vertus de Marie prévînt le comble de ses mérites, cette très-sainte Vierge s'appliquant aux œuvres pénibles et magnanimes autant que ses tendres années le lui pouvaient permettre : et sa divine Majesté lui dit dans une de ses visions : « Mon Épouse et « ma colombe, je vous aime d'un amour infini, et je « demande de vous ce qui est le plus agréable à mes « yeux et l'entière satisfaction de mon désir. N'igno« rez pas, ma Fille, le trésor caché qui se trouve « renfermé dans les travaux et dans les afflictions, « que l'ignorance aveugle des mortels a si fort en « horreur; et que mon Fils unique enseignera, quand « il se sera revêtu de la nature humaine, le chemin « de la croix par son exemple et par sa doctrine, la « laissant pour héritage à mes élus, après qu'il en « aura fait son partage; et il établira la loi de grâce, « fondant sa fermeté et son excellence en l'humilité « et en la patience de la croix et des afflictions, parce « que la condition de la nature des hommes l'exige « de la sorte, et singulièrement depuis qu'elle a été « dépravée par le péché, qui a corrompu son inclina-

« tion. Il est aussi conforme à mon équité et à ma « providence que les mortels obtiennent et acquièrent « la couronne de gloire par le moyen des travaux et « des croix, puisque c'est par là que mon Fils unique « incarné la leur doit mériter. Vous entendrez par ce « discours, ma Fille, que vous ayant élue par la puis- « sance de ma droite pour mes délices, et enrichie de « mes dons, il ne serait pas juste que ma grâce fût « oisive dans votre cœur, que votre amour fût privé « de son fruit, et que vous n'eussiez aucune part à « l'héritage de mes élus. Ainsi je veux que vous vous « disposiez à souffrir des tribulations et des peines « pour mon amour. »

663. L'invincible Princesse Marie répondit à cette proposition du Très-Haut avec plus de fermeté de cœur que tous les saints et les martyrs n'en ont eu dans le monde, et dit à sa divine Majesté : « Mon Sei- « gneur, mon Dieu et mon Roi, j'ai déjà consacré à « votre divine volonté et bon plaisir toutes mes opé- « rations, mes puissances, et l'être même que j'ai reçu « de vous, de votre bonté infinie, afin que toutes choses « s'accomplissent en moi selon le choix de votre su- « prême sagesse et immense bonté. Que si vous me « permettez de faire choix de quelque chose, je ne « veux plus que souffrir pour votre amour jusqu'à la « mort, et vous supplier, mon bien-aimé, de faire de « votre servante un sacrifice et un holocauste de pa- « tience agréable à vos yeux. Je me sens si obligée à « vous, mon Seigneur et mon Dieu tout-puissant et « très-libéral, qu'il n'est aucune des créatures qui

« vous doive un si grand retour, ni même toutes en-
« semble ne vous sont pas si redevables que je le suis
« moi seule, la plus incapable de m'acquitter de la
« satisfaction que je souhaite de donner à votre ma-
« gnificence; mais si les souffrances qu'on endure
« pour vous ont lieu de quelque satisfaction, faites,
« Seigneur, que toutes les tribulations et les douleurs
« de la mort viennent sur moi : je demande seulement
« votre divine protection, et, prosternée devant le
« trône royal de votre Majesté infinie, je vous supplie
« de ne me point abandonner. Souvenez-vous, Sei-
« gneur, des promesses fidèles que vous avez faites à
« vos serviteurs par nos anciens pères et vos pro-
« phètes, de favoriser le juste, d'être avec le persé-
« cuté, de consoler l'affligé, de le protéger et le dé-
« fendre dans le combat de la tribulation (1) : vos
« paroles sont véritables et vos promesses infaillibles;
« le ciel et la terre manqueront plutôt que leur certi-
« tude; la malice de la créature ne pourra point
« éteindre votre charité envers celui qui espère en
« votre miséricorde; que votre sainte et parfaite vo-
« lonté s'accomplisse donc en moi. »

664. Le Très-Haut reçut ce sacrifice du matin de la jeune Marie, et lui dit avec des marques de bienveillance : « Vous êtes belle dans vos pensées, Fille du
« Prince, ma colombe et ma bien aimée; j'accepte vos
« désirs, agréables à mes yeux, et je veux vous ap-
« prendre, pour un principe de leur accomplissement,

(1) Ps. xc.

« que le temps s'approche auquel, par ma divine dis-
« position, votre père Joachim doit passer de la vie
« mortelle dans l'immortelle et éternelle : sa mort
« arrivera bientôt, et incontinent après il reposera en
« paix et sera mis avec les saints dans les limbes, en
« attendant la rédemption de tout le genre humain. »
Cet avis du Seigneur ne troubla point le cœur magnanime de la Princesse du ciel; mais, comme l'amour des enfants envers leurs pères est une juste dette de la nature, cet amour se trouvant en la très-sainte Fille dans toute sa perfection, elle ne pouvait pas empêcher la douleur naturelle qu'elle ressentait de se voir privée de son très-saint père Joachim, qu'elle aimait saintement en qualité de fille. La tendre et douce Marie ressentit ce mouvement douloureux, compatible avec la sérénité de son esprit; et, comme elle agissait en toutes choses avec une grandeur d'âme incomparable, donnant ce qu'elle devait à la grâce et à la nature, elle fit une fervente prière pour son père Joachim. Elle demanda au Seigneur de le regarder dans le passage de son heureuse mort comme Dieu puissant et véritable; de le défendre du démon singulièrement en cette heure, et de le conserver et constituer dans le nombre des élus, puisqu'il avait confessé et glorifié son saint et admirable nom durant sa vie : et, pour y obliger davantage sa divine Majesté, la très-reconnaissante fille s'offrit d'endurer pour son très-saint père tout ce que le Seigneur ordonnerait.

665. Sa divine Majesté agréa cette demande et consola la très-sainte enfant, l'assurant qu'il assisterait

son père comme miséricordieux et pitoyable bienfaiteur de ceux qui l'aiment et le servent, et qu'il le placerait entre les patriarches Abraham, Isaac et Jacob, et la prévint de nouveau pour recevoir et souffrir d'autres afflictions. Elle reçut, huit jours avant la mort du saint patriarche Joachim, un autre nouvel avis du Seigneur qui lui déclara le jour et l'heure où il devait mourir; comme en effet il arriva six mois après que notre Reine fut entrée dans le Temple. Ayant reçu ces avis du Seigneur, elle demanda aux douze anges (desquels nous avons déjà dit que saint Jean fait mention dans l'Apocalypse) de l'assister et le consoler dans sa maladie; ce qu'ils firent avec beaucoup de complaisance. Dans la dernière heure de sa mort, elle lui envoya tous ceux de sa garde, et pria le Seigneur de les lui manifester pour sa plus grande consolation. Le Très-Haut accorda sa prière et accomplit en toutes choses le désir de son élue, unique et parfaite : le grand patriarche et heureux Joachim vit les mille anges qui gardaient sa chère fille Marie, dont les demandes et les vœux furent surpassés par la grâce du Tout-Puissant; et par son commandement les anges dirent à Joachim ce qui suit :

666. « Homme de Dieu, le Très-Haut et Tout-Puis-
« sant soit votre salut éternel, et qu'il envoie de son
« lieu saint le secours nécessaire et convenable à votre
« âme. Votre fille Marie nous a envoyés ici pour vous
« assister en cette heure, en laquelle vous devez payer
« à votre Créateur la dette de la mort naturelle.
« Elle est votre très-fidèle et très-puissante avocate

« auprès du Très-Haut, au nom et en la paix duquel « vous devez partir de ce monde avec beaucoup de « consolation, parce qu'il vous a fait père d'une fille « remplie de tant de bénédictions. Et, bien que sa « divine et incompréhensible Majesté ne vous ait pas « manifesté par ses secrets jugements jusqu'à cette « heure le mystère de la dignité en laquelle il doit « élever votre fille, il veut que vous le connaissiez « maintenant, afin que vous l'exaltiez et le glorifiiez, « et que vous joigniez par cette nouvelle la joie de « votre esprit à la douleur et à la tristesse de la mort. « Votre fille et notre Reine Marie est choisie par le « Tout-Puissant afin que le Verbe divin se revête de « la chair et de la forme humaine dans son sein vir- « ginal. Elle doit être l'heureuse Mère du Messie et la « bénie entre toutes les femmes, supérieure à toutes « les créatures et seulement inférieure à Dieu. Votre « très-heureuse fille doit être la restauratrice de ce « que le genre humain a perdu par le premier péché, « et le haut mont où la nouvelle loi de grâce se doit « former et établir : et, puisque vous laissez au monde « sa réparatrice et une fille par laquelle Dieu lui pré- « pare le remède convenable, partez-en avec joie : le « Seigneur de Sion vous bénisse et vous constitue entre « les saints, afin que vous arriviez à la vue et à la « jouissance de l'heureuse Jérusalem (1). »

667. Lorsque les saints anges tenaient ce discours à Joachim, son épouse sainte Anne était présente,

(1) Ps. CXXVII, 5.

assistant au chevet de son lit, et elle l'entendit par la divine disposition; dans le même instant le saint patriarche perdit la parole, et entrant dans la voie commune à tous les hommes, il commença d'agoniser, combattant merveilleusement entre la joie d'une nouvelle si agréable et la douleur de sa mort. Il fit dans ce combat, par ses puissances intérieures, plusieurs actes d'amour de Dieu, de foi, d'admiration, de louange, de reconnaissance et d'humilité; il exerça aussi d'autres vertus d'une manière fort héroïque, et étant ainsi absorbé dans la nouvelle connaissance d'un mystère si divin, il arriva au terme de la vie naturelle par la précieuse mort des saints (1). Sa très-sainte âme fut portée par les anges aux limbes des saints pères et des justes, et le Très-Haut ordonna, pour leur consolation et pour leur causer une nouvelle lumière dans cette longue nuit où ils étaient, que l'âme du saint patriarche Joachim fût le nouveau paranymphe et le légat de sa divine Majesté, qui apprît à cette assemblée de justes que le jour de la lumière éternelle commençait à paraître, que l'aurore Marie, fille de Joachim et d'Anne, était déjà venue au monde, de laquelle naîtrait le Soleil de la Divinité, Jésus-Christ rédempteur de tout le genre humain. Les saints Pères et les justes des limbes apprirent ces nouvelles, et les ayant reçues avec beaucoup de joie, ils firent au Très-Haut de nouveaux cantiques de louange.

(1) Ps. cxv, 15.

668. L'heureuse mort du patriarche saint Joachim arriva (comme je viens de dire) six mois après l'entrée de sa très-sainte fille dans le Temple, étant âgée seulement de trois ans et demi lorsqu'elle fut privée de son père naturel, qui vécut soixante-neuf ans et demi, les partageant en cette sorte; dans sa quarante-sixième année il reçut sainte Anne pour épouse; vingt ans après leur mariage, ils eurent la très-pure Marie; et trois ans et demi qu'elle en avait font les soixante-neuf et demi et quelques jours.

669. Le saint patriarche et père de notre Reine étant mort, les saints anges de sa garde s'en retournèrent incontinent auprès d'elle et lui apprirent tout ce qui était arrivé en la mort de son père; après quoi la très-prudente fille sollicita par ses prières la consolation de sa sainte mère, priant le Seigneur de la gouverner et de l'assister comme père dans la solitude en laquelle la privation de son époux Joachim la laissait. La sainte mère lui envoya aussi la nouvelle de la mort, elle fut premièrement adressée à la maîtresse de notre auguste Princesse, afin qu'en la lui donnant elle la consolât. La maîtresse le fit comme sainte Anne le souhaitait, et la très-sage fille, cachant tout ce qu'elle en savait, la reçut avec beaucoup de résignation et avec une modestie de Reine, qui n'ignorait pas ce qu'on prétendait lui apprendre comme une chose nouvelle. Mais comme elle était très-parfaite en tout, elle s'en alla aussitôt au Temple pour y renouveler le sacrifice de louange, d'humilité, de patience et de plusieurs autres vertus et prières, marchant toujours avec des

pas aussi grands que beaux aux yeux du Seigneur (1). Et pour comble de toutes ces actions comme de toutes les autres, elle demandait aux saints anges de concourir avec elle et de lui aider à le bénir.

—

Instruction que la très-sainte Vierge me donna.

670. Ma fille, renouvelez plusieurs fois dans le secret de votre cœur l'estime que vous devez faire du bienfait des travaux que la providence secrète du Seigneur ménage avec sagesse aux mortels. Ce sont ses jugements justifiés en eux-mêmes et plus estimables que l'or et les pierres précieuses, et plus doux que le rayon de miel (1) pour celui qui n'a pas le goût dépravé. Je veux, ma chère fille, que vous considériez que soit que la créature souffre sans aucun péché ou bien pour ses péchés, c'est un bienfait dont elle ne peut être digne sans une grande miséricorde du Très-Haut; et quoique ce soit une grâce que de recevoir des souffrances pour ses péchés, cette même grâce est néanmoins accompagnée de beaucoup de justice. Cela étant, faites maintenant de sérieuses réflexions sur la folie commune des enfants d'Adam, qui veulent tous des consolations et des faveurs sensibles, et n'aiment que ce qui flatte leur goût dé-

(1) Cant., VII, 1. — (2) Ps. XVIII, 10 et 11.

pravé; ils ne travaillent que pour s'éloigner du pénible et pour empêcher que la douleur des travaux ne les touche, et lorsque leur plus grand bonheur consisterait à les rechercher avec empressement sans même les avoir mérités, ils le font cependant tout consister à éviter ce qu'ils méritent, et sans quoi ils ne peuvent être bienheureux.

671. Si l'or fuit la fournaise, le fer la lime, le grain le moulin et le fléau, les raisins le pressoir, ils seront tous inutiles, et l'on ne jouira point de la fin pour laquelle ils ont été créés. Or comment est-ce que les mortels se laissent tromper en croyant qu'étant remplis d'horribles vices et de péchés abominables, ils puissent être assez purs et assez dignes de jouir de Dieu éternellement, sans passer par la fournaise et par la lime des travaux? Si lorsqu'ils étaient innocents ils n'étaient point capables d'obtenir le bien infini et éternel pour récompense et pour couronne, comment le feront-ils étant dans les ténèbres et en la disgrâce de Dieu? Joint que les enfants de perdition font tout ce qu'ils peuvent pour se rendre indignes et ennemis de Dieu, et pour éviter la croix des travaux et des afflictions, qui sont le chemin pour retourner à Dieu, la lumière de l'entendement, le flambeau qui découvre les tromperies des choses apparentes, l'aliment des justes, l'unique moyen de la grâce, le prix de la gloire, et surtout l'héritage que mon Fils et mon Seigneur a choisi pour soi et pour ses élus, naissant et vivant toujours dans les travaux, et mourant sur une croix.

672. C'est par là, ma fille, que vous devez mesurer la valeur des souffrances, que les mondains ne découvrent pas, parce qu'ils sont indignes de cette science divine; et comme ils l'ignorent, ils la méprisent. Réjouissez-vous et consolez-vous dans les tribulations, et quand le Très-Haut daignera vous en envoyer quelqu'une, tâchez d'aller au-devant pour la recevoir comme une de ses bénédictions et un gage de son amour et de sa gloire. Préparez votre cœur par la magnanimité et par la constance, afin que dans l'occasion de souffrir, vous soyez égale et la même que vous étiez dans la prospérité et dans vos résolutions; gardez-vous d'accomplir avec tristesse ce que vous promettez avec joie, parce que Dieu aime celui qui est le même en donnant qu'en offrant (1). Sacrifiez donc votre cœur et vos puissances en holocauste de patience, et vous chanterez, par des cantiques nouveaux de joie et de louange, les justifications du Très-Haut, lorsque dans le lieu de votre pèlerinage il vous distinguera et traitera comme sienne par les marques les plus sensibles de son amitié, qui sont les travaux et les croix des tribulations.

673. Sachez, ma très-chère, que mon très-saint Fils et moi désirons d'avoir parmi les créatures quelques âmes de celles qui sont arrivées au chemin de la croix, auxquelles nous puissions enseigner avec ordre cette divine science, et que nous puissions détourner de la sagesse du monde, en laquelle les

(1) II Cor., IX, 7.

enfants d'Adam veulent avec une obstination aveugle si fort s'avancer, et rejeter la discipline salutaire des afflictions. Si vous voulez être notre disciple, entrez dans cette école, où l'on n'enseigne que la science de la croix, et qu'à chercher en elle le repos et les délices véritables. L'amour terrestre des plaisirs sensibles et des richesses ne s'accorde point avec cette sagesse, non plus que la vaine ostentation, qui éblouit les yeux faibles des mondains avides du faux honneur, du précieux et du grand, qui entraîne après soi l'admiration des ignorants. Pour vous, ma fille, aimez la vérité, faites choix de la meilleure part et souhaitez d'être de celles qui sont cachées et en oubli dans le monde. J'étais Mère du même Dieu incarné, et par cet endroit Maîtresse avec mon très-saint Fils de tout ce qui est créé; mais je fus fort peu connue, et sa divine Majesté fut fort méprisée des hommes; et si cette doctrine n'eût été la plus estimable et la plus assurée, nous ne l'aurions pas enseignée par nos exemples et par nos paroles : c'est la lumière qui luit dans les ténèbres (1), chérie des élus et rejetée des réprouvés.

(1) Joan., I, 5.

CHAPITRE XVII

La Reine du ciel commence à souffrir dans son enfance. — Dieu lui fait ressentir ses absences. — Les douces et les amoureuses plaintes qu'elle fait.

674. Le Très-Haut, qui règle par son infinie sagesse la conduite des siens avec poids et mesure (1), voulut exercer notre auguste Princesse par quelques afflictions proportionnées à son jeune âge, quoiqu'elle fût toujours grande en la grâce, qu'il voulait par ce moyen lui augmenter avec une plus abondante gloire. Notre jeune Marie était toute remplie de sagesse et de grâce; néanmoins il était convenable qu'elle fût disciple en expérience, et qu'elle y avançât et y apprît la science de souffrir, qui arrive à sa dernière perfection par la pratique. Elle avait joui durant le cours de ses tendres années des délices et des caresses du Très-Haut, de celles des saints anges, aussi bien que de ses parents; et étant dans le Temple elle en avait beaucoup reçu de sa maîtresse et des prêtres, parce qu'elle était aimable et agréable aux yeux de tous; il était déjà temps qu'elle commençât d'avoir une

(1) Sap., xi, 21.

autre nouvelle science du bien qu'elle possédait, et une certaine connaissance que l'on acquiert par l'absence et la privation de ce bien, et par le nouvel usage des vertus que cette privation cause, comparant l'état des consolations et des caresses avec celui de la solitude, de la sécheresse et des tribulations.

675. La première des afflictions que souffrit notre Princesse fut la suspension des visions continuelles dont le Seigneur lui faisait part; et cette douleur lui fut d'autant plus grande, qu'elle lui était nouvelle, et que le trésor qu'elle perdait de vue lui était plus précieux et plus sublime. Elle fut aussi privée de la communication sensible des saints anges, et par l'éloignement de tant d'objets si excellents et si divins qui se cachèrent dans un même temps à sa vue (sans pourtant abandonner sa compagnie ni lui discontinuer leurs secrètes assistances), cette âme très-pure et très-affligée croyait être demeurée seule dans la nuit obscure de l'absence de son bien-aimé, qui la revêtait de lumière.

676. Cet événement parut étrange à notre jeune Reine; car bien que le Seigneur l'eût prévenue pour recevoir de plus grands travaux, il ne les lui avait pourtant pas spécifiés. Et comme le cœur candide de cette très-simple colombe ne pouvait rien penser ni opérer que ce ne fût un fruit de son humilité et de son amour incomparable, elle s'appliquait toute à ces deux vertus : par l'humilité elle attribuait à son ingratitude de n'avoir pas mérité la présence et la possession du bien qu'elle venait de perdre, et par l'ardent

amour elle le souhaitait et le cherchait avec une douleur et avec des affections si amoureuses, qu'il n'est pas possible de les exprimer. Dans ce nouvel état de souffrances elle s'adressa entièrement au Seigneur et lui dit :

677. « Grand Dieu et Seigneur de tout ce qui est « créé, infini en bonté et riche en miséricordes, je « déclare, mon divin Maître, qu'une si vile créature « n'a pu mériter vos faveurs, et que mon âme se « plaint avec une intime douleur de sa propre ingra- « titude et de vous avoir été désagréable. Si cette « ingratitude s'est interposée pour faire éclipser le « soleil qui m'animait, me vivifiait et m'éclairait, et « si j'ai été lâche dans le retour de tant de bienfaits, « faites, mon Seigneur et mon Pasteur, que je con- « naisse la faute de ma grossière négligence. Si, « comme une ignorante et simple brebis, je n'ai pas « su être reconnaissante, ni opérer ce qui était le « plus agréable à vos yeux, je suis prosternée en « terre et unie à la poussière, afin que vous, mon « Dieu, qui habitez dans les hauteurs, me releviez « comme une pauvre et délaissée (1). Vos puissantes « mains m'ont formée (2), et vous ne pouvez pas « ignorer notre faiblesse (3), ni en quels vases vous « avez confié vos trésors. Mon âme languit dans son « amertume et dans votre absence (4), vous qui êtes « sa douce vie ; je ne trouve aucun soulagement dans

(1) Ps. cxii, 5 et 7. — (2) Job., x, 8. — (3) Ps. cii, 14. — (4) Ps. xxx, 11.

« mes défaillances. Où irai-je si vous me délaissez?
« Où pourrai-je arrêter mes yeux sans la lumière qui
« les éclairait? Qui me consolera au milieu de ces
« peines? Qui me préservera de la mort sans la
« vie? »

678. Elle s'adressait aussi aux saints anges, et continuant toujours ses amoureuses plaintes, elle leur disait : « Princes célestes, ambassadeurs du grand « Roi, et très-fidèles amis de mon âme, pourquoi « m'avez-vous aussi délaissée? Pourquoi me privez-« vous de votre douce vue et me refusez votre sainte « présence? Mais je ne m'étonne point, mes sei-« gneurs, de votre courroux, puisque peut-être par « ma disgrâce j'ai mérité de tomber dans celle de « votre Créateur et le mien. Lumières agréables des « cieux, éclairez mon entendement dans mon igno-« rance, et si j'ai manqué en quelque chose, corrigez-« moi et obtenez-m'en le pardon de mon divin Maître. « Très-nobles courtisans de la Jérusalem céleste, « ayez pitié de mon affliction et de mon abandonne-« ment; dites-moi où est allé mon bien-aimé? Où « s'est-il caché? Où le trouverai-je, sans que je sois « obligée d'aller errante et de parcourir la multitude « de toutes les créatures (1)? Mais, hélas! vous ne « me répondez pas non plus, vous qui êtes si hon-« nêtes et qui connaissez les véritables signes de mon « Époux, parce qu'il ne vous éloigne point de la vue « de sa divine face et de ses beautés infinies. »

(1) Cant., I, 6; III, 3.

679. Ensuite elle s'adressait aux autres créatures, et se plaignait à elles, leur disant avec de profonds et redoublés soupirs d'amour : « Sans doute que « vous qui êtes aussi armées contre les ingrats (1), « serez indignées, comme reconnaissantes, contre « celle qui ne l'a pas été; mais si par la bonté de « mon Seigneur et le vôtre vous me souffrez parmi « vous, quoique je sois la plus abjecte, vous ne pou- « vez pas pourtant satisfaire mon désir. Cieux, vous « êtes fort beaux et spacieux; planètes et étoiles, « vous êtes toutes fort reluisantes; les éléments sont « grands et invincibles, la terre est revêtue et ornée « de plantes et d'herbes odoriférantes, les pois- « sons qui habitent les eaux sont innombrables, les « étendues des mers causent de l'admiration (2), les « oiseaux sont légers, les minéraux cachés, les ani- « maux se parent de leurs forces, et tous ensemble « font une longue échelle et une douce harmonie « pour arriver à la connaissance de mon bien-aimé; « mais ce sont de trop grands détours pour celle qui « aime, et après les avoir tous parcourus avec toute « la diligence possible, je me trouve enfin seule et « absente de mon bien; et par la fidèle relation que « vous me faites, ô créatures, de sa beauté infinie, « vous n'arrêtez pas mon vol, vous ne soulagez pas « ma douleur, vous ne diminuez pas ma peine : au « contraire vous augmentez mon affliction et mon « désir, vous enflammez davantage mon cœur, et

(1) Sap., v, 18. — (2) Ps. xcii, 4.

« vous faites languir ma vie terrestre dans l'amour « que vous ne sauriez rassasier. O douce mort sans « ma vie ! ô pénible vie sans mon âme et sans mon « bien-aimé ! Que ferai-je? où irai-je? où est-ce que « je vis? Mais plutôt où est-ce que je meurs? Et « puisque la vie m'a manqué, quelle vertu est celle « qui m'anime sans elle? O créatures ! qui par votre « continue conservation et par vos perfections renou- « velées me donnez tant de signes de mon divin « Maître, regardez s'il se trouve une douleur sem- « blable à la mienne (1) ! »

680. Notre très-affligée Reine formait dans son cœur, et redisait de bouche plusieurs autres discours, qui ne peuvent être compris par aucun autre entendement créé que le sien, parce qu'il n'y avait que sa prudence et son amour qui pussent estimer la peine et le sentiment que l'absence de Dieu causait dans une âme qui l'avait déjà goûté et connu comme la sienne. Mais si les mêmes anges s'empressaient, comme avec une sainte et amoureuse émulation, de voir et d'admirer en une pure créature et tendre enfant une si grande variété d'actions très-prudentes, d'humilité, de foi et d'amour, aussi bien que les affections et les élans de son cœur, qui pourra exprimer les délices et les complaisances que le Seigneur prenait en l'âme de son élue et en ses mouvements, dont chacun en particulier blessait le cœur de sa divine Majesté, et procédait d'une plus grande grâce et

(1) Thren., I, 12.

d'un plus ardent amour que tout ce que sa main libérale avait départi aux mêmes séraphins? Et si tous ensemble à la vue de la Divinité ne savaient exercer ni imiter les actions de la très-sainte Vierge, ni garder les lois de l'amour avec autant de perfection qu'elle les gardait lorsque Dieu lui était absent et caché, quelle complaisance devait être celle que toute la très-heureuse Trinité recevait d'un tel objet? C'est un mystère caché pour notre bassesse; mais nous devons le révérer avec admiration et l'admirer avec toute sorte de respect.

681. Notre très-innocente colombe ne trouvait pas où elle pourrait arrêter son cœur, ni où reposer le pied de ses affections (1), qui par des vols et des gémissements redoublés voltigeaient au-dessus de toutes les créatures. Elle s'adressait plusieurs fois au Seigneur par de douces larmes et des soupirs amoureux; tantôt elle se tournait vers les anges de sa garde et les invitait; ensuite elle excitait toutes les créatures, comme si elles eussent été capables de raison; et ne trouvant nulle part ce qu'elle désirait, elle montait par son entendement éclairé et par son ardente affection dans cette très-haute demeure, où ils avaient accoutumé de rencontrer le souverain bien et de jouir réciproquement de ses délices ineffables. Mais le divin Seigneur et amoureux Époux qui se laissait posséder de sa bien-aimée, quoiqu'il l'eût privée de sa jouissance, embrasait par cette possession

(1) Gen., VIII, 9.

de plus en plus ce cœur très-pur, augmentant ainsi ses mérites, et le possédant de nouveau par des dons renouvelés et cachés, afin que plus elle le possédait, plus elle l'aimât, et plus elle l'aimait et possédait, plus elle le cherchât par de nouvelles inventions et par des désirs ardents d'un amour enflammé. Je l'ai cherché (disait notre Princesse affligée) et je ne l'ai point trouvé; je me lèverai de nouveau, et parcourant avec plus de diligence les rues et les places de la cité de Dieu, je renouvellerai mes soins. Mais, hélas! mes mains ont distillé la myrrhe, mes empressements et mes œuvres ne servent que pour augmenter ma douleur. J'ai cherché celui que mon cœur aime, je l'ai cherché, et je ne l'ai point trouvé. Mon bien-aimé s'est absenté, je l'ai appelé, et il ne m'a pas répondu; j'ai tourné les yeux pour le chercher, mais les gardes de la ville, les sentinelles et toutes les créatures m'ont déplu et m'ont offensée par leur vue. Filles de Jérusalem, âmes saintes et justes, je vous prie, si vous rencontrez mon bien-aimé, dites-lui que je languis et que je meurs de son amour (1).

682. Notre Reine s'occupa pendant quelques jours à ces douces et amoureuses plaintes, cet humble nard exhalant de très-agréables odeurs de suavité (2) dans la crainte qu'elle avait d'être rejetée du Seigneur, qui reposait dans le plus secret de son très-fidèle cœur. La divine Providence prolongea ce terme pour sa plus grande gloire et pour augmenter les mérites de son

(1) Cant., III, 2; V, 5-8. — (2) Cant., I, 11.

Épouse, de sorte qu'il dura quelque temps; et quoiqu'il ne fût pas fort long, notre auguste Maîtresse y souffrit néanmoins plus de tourments spirituels et plus d'afflictions que tous les saints ensemble, parce que dans la perplexité où elle était, si elle avait perdu Dieu et encouru sa disgrâce par sa faute, il n'y a que le même Seigneur qui put connaître et découvrir combien fut grande la douleur de ce cœur enflammé qui sut aimer avec tant de perfection, que Dieu s'en réservait la connaissance et en voulait laisser les sentiments aux craintes que cette très-sainte Fille avait de l'avoir perdu.

—

Instruction que mon auguste Reine et Maîtresse me donna.

683. Ma fille, l'on prise tous les biens selon l'estime que les créatures en font, et elles les estiment autant qu'elles les connaissent pour tels; mais comme il n'y a seulement qu'un véritable bien, tous les autres n'étant qu'apparents et trompeurs, ce souverain bien doit être le seul estimé et connu; et quand vous le goûterez, le connaîtrez et le priserez sur tout ce qui est créé, alors vous lui donnerez et le prix et l'amour qu'il mérite. C'est par ces deux règles que l'on doit mesurer la douleur de l'avoir perdu; ainsi par cet amour et par cette estime, vous découvrirez quelque

chose des effets que je sentais, lorsque le bien éternel s'absentait de moi, me laissant dans le doute et dans la crainte, si j'étais assez malheureuse que de l'avoir perdu par ma faute. Il est constant que la douleur de ces incertitudes et la force de l'amour m'eussent plusieurs fois privée de la vie, si le Seigneur ne me l'eût conservée.

684. Considérez donc maintenant quelle doit être la douleur de perdre véritablement Dieu par les péchés, puisque l'absence du véritable bien en peut causer une si grande dans une âme qui ne ressent point les mauvais effets du péché; car il est très-certain qu'elle ne le perd pas dans cet état, mais au contraire elle le possède, quoique d'une manière cachée à sa propre connaissance. Cette sagesse ne se trouve point dans l'entendement des hommes charnels, puisqu'ils lui préfèrent par un aveuglement très-insensé le bien apparent, et sont inconsolables lorsqu'ils en sont privés, ne faisant aucun cas du souverain et véritable bien, parce qu'ils ne l'ont jamais goûté ni connu. Et bien que mon très-saint Fils ait banni cette ignorance formidable, contractée par le premier péché, en leur méritant la foi et la charité, afin qu'ils pussent connaître et goûter en quelque manière le bien qu'ils n'avaient jamais expérimenté. Hélas! l'on perd la charité, et l'on y renonce pour le moindre plaisir; et la foi étant oisive et morte, elle est inutile; ainsi les enfants de ténèbres vivent comme s'ils n'avaient que quelque fausse ou douteuse relation de l'éternité.

685. Craignez, ma fille, ce danger, qui ne peut jamais être assez redouté; veillez et soyez toujours préparée contre les ennemis qui ne dorment jamais. Que votre méditation, tant le jour que la nuit, soit sur ce que vous devez faire pour ne point perdre le souverain bien que vous aimez. Il ne faut pas dormir, ni vous négliger parmi des ennemis invisibles; et si quelquefois votre bien-aimé se cache, attendez-le avec patience, et cherchez-le avec empressement sans discontinuer, car vous ignorez ses secrets jugements; préparez l'huile de la charité pour le temps de l'absence et de la tentation; portez-y aussi une droite intention, afin que cette huile ne vous manque et que vous ne soyez réprouvée avec les vierges folles (1).

CHAPITRE XVIII

On y continue le récit de quelques autres afflictions de notre Reine, dont il se trouvait quelques-unes que Dieu permit par le moyen des créatures et de l'ancien serpent.

686. Le Très-Haut continuait de se cacher à la Princesse du ciel, joignant à cette affliction (qui était la plus grande) plusieurs autres, afin d'augmenter en elle

(1) Matth., xxv, 12.

le mérite, la grâce et la couronne, en embrassant toujours plus son très-chaste amour. Le grand dragon, l'ancien serpent Lucifer, était attentif aux œuvres héroïques de la très-sainte Vierge; et, quoiqu'il ne pût pas être témoin oculaire des intérieures, parce qu'elles lui étaient cachées, il prenait néanmoins un grand soin d'en découvrir les extérieures, qui étaient si hautes et si parfaites, qu'elles suffisaient pour tourmenter l'orgueil et l'indignation de cet ennemi envieux, parce que la pureté et la sainteté de la jeune Marie l'offensaient au delà de tout ce qu'on en peut dire.

687. Poussé par cette fureur, il assembla un conciliabule dans l'enfer, pour consulter sur cette affaire les plus qualifiés d'entre les esprits de ténèbres; et, les ayant convoqués, il leur tint ce discours : « Je crains que le grand triomphe que nous nous sommes acquis jusqu'à présent dans le monde par la possession de tant d'âmes que nous y soumettons à notre volonté, ne soit abattu et humilié par une femme : nous ne pouvons ignorer ce danger, puisque nous l'avons connu dans notre création, et qu'ensuite la sentence nous a été prononcée, que la femme nous écraserait la tête (1); ainsi il nous faut être sur nos gardes et ne nous pas négliger. Vous avez eu déjà connaissance des grandes perfections d'une fille qui est née d'Anne, et qui, croissant en âge, croît aussi en toutes sortes de vertus : j'ai considéré avec attention toutes ses actions, ses

(1) Gen., III, 15.

mouvements et ses œuvres, et je n'y ai pas pu découvrir, dans le temps auquel les passions naturelles se font communément ressentir, les moindres effets de notre mauvaise semence et de notre malice victorieuse, comme dans les autres enfants d'Adam. Je la vois toujours modeste et très-parfaite, sans la pouvoir porter ni réduire aux puérilités peccamineuses et humaines ou naturelles des autres enfants; c'est pourquoi toutes ces marques me font douter et craindre en même temps qu'elle ne soit l'élue pour être la Mère de Celui qui se doit faire homme.

688. « Mais je ne puis me persuader que cela soit, puisqu'elle est née comme les autres, soumise aux lois communes de la nature; ses parents ont fait des prières et des offrandes pour eux et pour elle, afin que le péché leur fût pardonné, ayant même été portée au Temple comme les autres filles. Néanmoins, bien qu'elle ne soit point l'élue, elle a pourtant dans son enfance de grands principes qui nous menacent, et qui promettent une vertu et une sainteté distinguée; je ne puis supporter ses manières si prudentes et si discrètes. Sa sagesse me tourmente, sa modestie m'irrite, sa patience me choque, et son humilité me détruit et m'opprime; enfin tout ce qui est en elle me jette dans une fureur qui m'est insupportable, et j'ai plus d'horreur pour elle que pour tous les autres enfants d'Adam. Elle a une certaine vertu singulière qui m'empêche de l'approcher; et si je lui envoie des tentations, elle les rejette, de sorte que tous mes soins envers elle ont été jusqu'à présent inutiles et sans effet. Il nous faut re-

médier à ceci et y employer tous nos efforts, si nous voulons éviter la ruine de notre monarchie : je désire plus la perte de cette seule âme que de tout le monde ensemble. Dites-moi donc maintenant, quels moyens et quelles mesures prendrons-nous pour la vaincre et pour en venir à bout? car je promets de récompenser celui qui y réussira par des effets les plus grands de ma libéralité. »

689. La chose fut discutée dans cette confuse synagogue, qui n'est jamais d'accord que pour notre dommage; et, entre plusieurs avis qu'on y donna, un de ces horribles conseillers dit : « Notre prince et seigneur, ne vous tourmentez pas pour une affaire de si peu de conséquence, car il n'est pas possible qu'une faible et jeune fille soit aussi invincible et puissante que nous tous, qui vous suivons. Vous avez trompé Ève en la faisant déchoir de l'état heureux où elle était (1), et par elle vous avez vaincu Adam, son chef. Or, comment ne vaincrez-vous pas cette enfant, leur descendante, qui est née après leur première chute? Promettez-vous dès maintenant cette victoire, et, pour l'obtenir, déterminons-nous à la tenter avec persévérance et à ne perdre point courage, quoiqu'elle y résiste plusieurs fois; et s'il faut que nous dérogions en quelque chose à notre grandeur et présomption, que cela ne nous arrête point, pourvu que nous venions à bout de la tromper; et si cela ne suffit, nous tâcherons de lui faire perdre l'honneur et la vie. »

(1) Gen., III, 4.

690. Ensuite il y eut d'autres démons qui dirent à Lucifer : « Nous avons expérimenté, ô grand prince, que c'est un puissant moyen de nous servir des autres créatures pour précipiter plusieurs âmes; cette voie est la plus efficace pour opérer ce que nous ne pouvons par nous-mêmes : c'est par là que nous tramerons la ruine de cette femme, observant, pour y réussir, le temps et les conjonctures les plus propres qu'elle nous présentera par sa conduite. Et surtout il nous importe d'employer tout notre savoir pour lui faire perdre une fois la grâce par quelque péché, et, lorsqu'elle sera privée de ce secours et de cette protection des justes, nous la persécuterons et la vaincrons; car étant seule, elle ne se pourra pas délivrer de nos mains, et ensuite nous tâcherons de la jeter dans le désespoir du pardon. »

691. Lucifer agréa les avis que lui donnèrent ses sectateurs et coopérateurs de la méchanceté, et commanda aux plus savants en malice de l'accompagner, se constituant de nouveau le chef d'une entreprise si difficile, car il ne la voulut confier qu'à sa propre conduite; et bien que Lucifer fût assisté par d'autres démons, néanmoins il se trouva toujours le premier à tenter Marie et son très-saint Fils lorsqu'il fut dans le désert, et dans tout le cours de leur vie, comme nous le verrons en continuant celle-ci.

692. Cependant notre auguste Princesse continuait dans les afflictions et dans la douleur de l'absence de son bien-aimé, lorsque cette troupe infernale l'assaillit de tout côté pour la tenter. Mais la vertu divine

qui la protégeait empêcha les efforts de Lucifer, afin qu'il ne pût s'en approcher de trop près ni exécuter tout ce qu'il projetait; néanmoins, par la permission du Très-Haut, ils attaquaient les puissances de son âme de quantité de troubles remplis de malice et d'iniquité, parce que le Seigneur voulut bien permettre que la Mère de la grâce fût aussi tentée en toute manière, sans aucun péché pourtant, comme son très-saint Fils le devait être dans la suite (1).

693. On ne saurait concevoir ce que le cœur de Marie souffrit dans ce nouveau combat, se voyant environnée de tentations si étranges et si éloignées de sa sainteté ineffable et de la sublimité de ses divines pensées. Et comme l'ancien serpent reconnut notre très-sainte Dame affligée et tout en pleurs, il prétendit par là d'avoir fort avancé ses affaires, aveuglé qu'il était de son orgueil, et parce qu'il ignorait le secret du ciel. Mais, animant ses ministres infernaux, il leur dit : « Poursuivons, poursuivons-la maintenant, car il semble que nous venons déjà à bout de nos intentions; elle est plongée dans la tristesse, grand chemin du désespoir. » Et dans cette erreur où ils étaient, ils lui envoyèrent de nouvelles tentations de crainte et de méfiance, et l'attaquèrent sans relâche, quoique toujours en vain; car plus on frappe la pierre de la généreuse vertu, plus elle envoie d'étincelles et de feu du divin amour. Notre invincible Reine fut si supérieure et si immobile aux attaques de l'enfer, que

(1) Hebr., IV, 15.

son intérieur n'en ayant pas pu être troublé ni même ébranlé, elles ne servirent que pour la fortifier davantage dans le retranchement de ses vertus incomparables, et pour faire élever toujours plus la flamme du divin embrasement d'amour qui brûlait dans son cœur.

694. Comme le dragon ignorait la sagesse et la prudence cachée de notre Princesse, quoiqu'il la reconnût forte et inébranlable dans ses puissances, et ressentît la résistance de la vertu divine, son ancien orgueil persévérait néanmoins, attaquant la Cité de Dieu par des manières diverses et par de différentes batteries. Mais, bien que l'ennemi rempli de ruses mît en usage toutes ses machines avec autant de vigueur que d'artifice, elles ne firent pourtant non plus d'effet que celles d'un faible fourmi contre un mur de diamant. Notre Princesse était la femme forte à laquelle le cœur de son Époux pouvait se fier, sans crainte d'être trompé dans ses désirs. La force, la pureté et la charité dont elle était armée, embellie et revêtue, lui servaient d'ornement (1). Le superbe et immonde serpent ne pouvait supporter cet objet, dont la vue l'éblouissait et le troublait par une nouvelle confusion; ainsi il se détermina à lui ôter la vie, animant toute cette troupe de malins esprits à faire leurs derniers efforts pour en venir à bout. Ils employèrent quelque temps à cette entreprise, qui fut aussi vaine que les autres.

(1) Prov., XXXI, 11 et 25.

695. La connaissance d'un mystère si caché m'a causé une grande admiration, considérant jusqu'où la fureur de Lucifer s'étendit contre la très-sacrée Vierge dans ses premières années; et, par un autre endroit, la secrète et vigilante protection du Très-Haut pour la défendre. Je vois combien le Seigneur était attentif à protéger son Épouse, son Élue et son unique entre les créatures, et je regarde en même temps tout l'enfer converti en fureur contre elle, pour lui faire ressentir les prémices de la plus grande indignation qu'il eût exercée jusqu'alors envers aucune autre créature, et avec quelle facilité le pouvoir divin dissipe tous le efforts et tous les artifices infernaux. O plus qu'infortuné et misérable Lucifer, combien la grandeur de ton orgueil et de ta témérité surpasse-t-elle celle de ta force (1)! Tu es trop faible et trop petit pour une si extravagante présomption; commence de te défier de toi-même, et ne te promets point tant de triomphes; puisqu'une jeune et tendre fille t'a écrasé la tête et t'a vaincu en toutes les manières, avoue que tu vaux peu de chose, et que tu n'en sais pas davantage, puisque tu as ignoré le plus grand secret du Roi, et que son pouvoir t'a humilié par l'instrument que tu méprisais le plus, qui est une jeune et faible fille par sa propre nature. Oh! que ton ignorance serait grande si les mortels se prévalaient de la protection du Très-Haut, de l'exemple, de l'imitation et de l'intercession de cette victorieuse et triomphante Reine des anges et des hommes!

(1) Isa., xvi, 6.

696. La très-forte et très-jeune Marie était dans de continuelles et ferventes prières parmi ces successives tentations et ces combats obstinés ; elle y disait au Seigneur : « A cette heure, mon Dieu, que je suis dans « la tribulation, vous serez avec moi ; à cette heure « que je vous invoque de tout mon cœur et que je « cherche vos justifications, vous exaucerez mes « demandes (1) ; maintenant que je souffre de si « grandes violences, vous répondrez pour moi (2). « Vous êtes mon Seigneur et mon Père, ma force et « mon refuge ; vous me tirerez par votre saint Nom « du danger, vous me conduirez par le chemin as- « suré, et m'entretiendrez comme votre fille. » Elle rappelait aussi dans son esprit plusieurs mystères de la sainte Écriture, et singulièrement les psaumes qui parlent contre les ennemis invisibles (3), et c'est par ces armes invincibles qu'elle combattait et vainquait Lucifer, avec des complaisances inconcevables du Seigneur, et de très-grands mérites pour elle, sans perdre en la moindre chose la paix, la fermeté et la tranquillité intérieure, auxquelles elle se fortifiait toujours plus, ayant sans cesse son très-pur esprit dans les hauteurs célestes.

697. Après avoir triomphé de ces tentations, elle commença d'entrer dans un nouveau combat, que le serpent lui livra par l'entremise des créatures, et cet esprit malicieux envoya pour cela quelques étincelles d'envie et d'émulation contre la très-sainte Vierge

(1) Ps. cx, 15 ; cxviii, 145. — (2) Isa., xxxviii, 14. — (3) Ps. xxx, 14.

dans le cœur de ses compagnes qui se trouvaient dans le Temple. Le remède de ce poison était d'autant plus difficile, qu'il procédait de la ponctualité avec laquelle notre auguste Princesse s'avançait à l'exercice de toutes les vertus, croissant en sagesse et en grâce devant Dieu et devant les hommes; car, où l'ambition de l'honneur pique, les lumières mêmes de la vertu aveuglent le jugement, et y allument ensuite la flamme de l'envie. Le dragon suscitait à ces pauvres filles plusieurs pensées qui leur persuadaient qu'en vue des vertus éclatantes de la très-pure Marie, elles étaient obscurcies et peu estimées; que leurs propres négligences y étaient mieux connues de la maîtresse et des prêtres, et que la seule Marie serait préférée de chacun dans toutes les occasions.

198. Les compagnes de notre Reine ouvrirent leur cœur à cette mauvaise semence et la laissèrent croître, comme imprudentes et peu exercées qu'elles étaient dans les combats spirituels, jusqu'à ce qu'elle fût changée en une aversion intérieure contre la très-pure Marie. Cette haine passa à l'indignation, avec laquelle elles la voyaient et la fréquentaient, ne pouvant supporter la modestie de cette innocente colombe, parce que le dragon incitait ces filles mal avisées, les revêtant de la même fureur qu'il avait conçue contre la Mère des vertus. La tentation se fortifiant toujours plus, ne tarda pas à éclater par les effets; ces filles vinrent à se la communiquer entre elles, ignorant de quel esprit elles étaient prévenues, dans cette conférence elles résolurent d'inquiéter et de

persécuter la Reine de l'univers, qu'elles ne connaissaient pas, jusqu'à prétendre de la faire chasser du Temple, et l'ayant tirée à part, elles lui dirent des paroles fort rudes, la traitant d'une manière fort hautaine, de brouillonne, d'hypocrite, et qu'elle ne songeait qu'à acquérir par ses artifices les bonnes grâces de la maîtresse et l'approbation des prêtres, et à leur rendre toutes sortes de mauvais offices par ses murmures, exagérant même les moindres fautes qu'elles faisaient, ne considérant pas qu'elle était la plus inutile de toutes, et que pour ce sujet elles la regardaient comme un petit démon.

699. La très-prudente Vierge ouït toutes ces injures et plusieurs autres sans se troubler aucunement; elle leur répondit avec une profonde humilité: « C'est avec justice, mes chères compagnes, que « vous me tenez ces discours, car je suis véritable- « ment la moindre et la plus imparfaite de toutes; « mais vous, mes sœurs, vous devez pardonner mes « fautes comme étant mieux avisées, et m'enseigner « dans mon ignorance, me conseillant dans toutes « les occasions, afin que je sois assez heureuse que de « pratiquer ce qui sera le plus saint et le plus agréable « à votre goût. Je vous prie, mes bonnes amies, de « ne me pas refuser votre amitié, quoique je sois « si inutile, et d'être persuadées que je veux bien « faire tout ce que je pourrai pour la mériter, car je « vous aime et je vous honore comme votre très- « humble servante, et je le ferai en tout ce en quoi « il vous plaira faire l'épreuve de ma bonne volonté.

« Commandez-moi donc, mes chères sœurs, et dites-
« moi ce que vous souhaitez que je fasse. »

700. Ces humbles et douces raisons de la très-patiente Marie n'amollirent point le cœur endurci de ses compagnes, possédées de la même rage que le dragon avait conçue contre elle; au contraire : s'irritant toujours plus, il les incitait et les irritait aussi, afin que la morsure et le venin du serpent, répandu contre la femme qui avait été un grand signe dans le ciel (1), s'irritassent davantage par la douceur du remède. Cette persécution dura plusieurs jours, sans que l'humilité, la patience et la modestie de l'auguste Reine fussent assez puissantes pour diminuer la haine de ses compagnes : au contraire, le démon leur inspira encore plusieurs mouvements remplis de témérité, afin qu'elles missent les mains sur la très-innocente brebis, la maltraitassent et lui ôtassent même la vie. Mais le Seigneur ne permit pas que des pensées si sacriléges fussent exécutées; tout ce qu'elles purent faire fut de l'injurier et de la pousser en passant. Tout cela se passait en secret, sans que la maîtresse ni les prêtres en eussent connaissance. Cependant la très-sainte Vierge acquérait des mérites incomparables et de riches dons du Très-Haut par l'occasion qu'elle recevait d'exercer toutes les vertus envers sa divine Majesté et envers les mêmes créatures qui la persécutaient. Elle pratiqua à leur égard des actes héroïques de charité et d'humilité, rendant le bien

(1) Apoc., XII, 15.

pour le mal, les bénédictions pour les malédictions, les supplications pour les blasphèmes (1), et accomplissant en toutes choses le plus parfait et le plus élevé de la loi divine. Envers le Très-Haut elle exerça les plus excellentes vertus, elle pria pour celles qui la maltraitaient, et s'humilia comme si elle eût été la plus abjecte et la plus digne des injures qu'elle recevait, causant en cela de l'admiration aux anges; et nous pouvons dire que tout ce qu'elle fit dans cette rencontre surpassait l'entendement humain et le plus haut mérite des séraphins.

701. Il arriva un jour que ces filles étant enivrées de la tentation diabolique, emmenèrent notre jeune Princesse dans une chambre des plus retirées, et croyant y être en toute liberté, elles la chargèrent d'imprécations et d'outrages atroces, afin d'aigrir sa douceur et d'ébranler sa modestie immobile par quelque emportement indiscret. Mais comme la Reine des vertus ne pouvait être, même pour un instant, esclave d'aucun défaut, sa patience se montra plus invincible lorsqu'elle fut plus nécessaire : ainsi elle leur répondit avec plus de douceur et de bénignité. Étant extrêmement fâchées de ne pouvoir arriver à leur fin, elles haussèrent la voix d'une manière si extraordinaire, que, se faisant entendre dans le Temple contre la coutume, elles y causèrent une grande nouveauté et une étrange confusion. Les prêtres et la maîtresse accoururent au bruit, et le

(1) I Cor., IV, 13.

Seigneur donnant lieu à cette nouvelle affliction de son Épouse, ils demandèrent avec sévérité la cause de ce trouble. Et la paisible colombe se taisant, les autres filles répondirent avec beaucoup d'indignation et dirent : « Marie de Nazareth nous inquiète toutes par son terrible naturel, et nous insulte en votre absence de telle sorte, que si elle ne sort du Temple, il ne nous sera pas possible de vivre en paix avec elle. Si nous la supportons elle est hautaine, et si nous la reprenons elle se moque de nous, se prosternant à nos pieds avec une humilité feinte, et ensuite elle nous brouille ensemble par ses murmures. »

702. Les prêtres et la maîtresse menèrent la Reine de l'univers à une autre chambre, et là ils la reprirent avec une sévérité proportionnée à la créance qu'ils donnèrent alors à ses compagnes; et après l'avoir exhortée de se corriger et d'agir comme l'on devait agir dans la maison de Dieu, ils la menacèrent que si elle ne le faisait, ils la congédieraient du Temple. Cette menace fut le plus grand châtiment qu'on lui pouvait donner, comme si elle eût été coupable, étant pourtant innocente en toutes les manières. Ceux qui recevront l'intelligence et la lumière du Seigneur pour connaître quelque partie de la très-profonde humilité de l'auguste Marie, comprendront quelque chose des effets que ces mystères causaient dans son cœur très-bon, parce qu'elle se croyait la plus abjecte des enfants d'Adam, la plus indigne de vivre parmi eux et de marcher même sur la terre. La très-prudente Vierge s'attendrit un peu par cette me-

nace, et, mêlant ses paroles avec ses larmes, elle répondit aux prêtres : « Mes seigneurs, je vous remercie « de la faveur que vous me faites de me reprendre et « de m'enseigner, comme la plus imparfaite et la plus « digne de correction; mais je vous supplie de me « pardonner, puisque vous êtes les ministres du Très-« Haut, de dissimuler mes fautes et de me conduire « en toutes choses, afin que dans la suite je puisse « mieux plaire à sa divine Majesté et à mes sœurs, que « je n'ai fait jusqu'à présent; c'est ce que je propose « de nouveau avec la grâce du Seigneur, et je com-« mence dès maintenant. »

703. Notre Reine ajouta d'autres raisons remplies de sincérité et de modestie, de sorte que la maîtresse et les prêtres la laissèrent, après l'avoir avertie de nouveau de ce en quoi elle était très-savante. Elle s'en alla incontinent joindre ses compagnes, et, se prosternant à leurs pieds, elle leur demanda pardon, comme si les fautes qu'on lui imputait eussent pu se trouver en elle, qui était la Mère de l'innocence. Alors elles la reçurent avec quelque douceur, croyant que ses larmes étaient des effets du châtiment et de la correction des prêtres et de la maîtresse, qu'elles avaient réduits à leurs mauvaises intentions. Le dragon, qui tramait secrètement cette insigne méchanceté, augmenta la fierté de toutes ces filles, élevant leurs cœurs imprudents à une plus grande témérité; et, comme elles avaient déjà fait quelque impression dans celui des prêtres, elles continuèrent avec plus d'effronterie de tâcher de leur faire perdre, par de nouvelles inventions, l'estime qui leur

pouvait encore rester pour la très-sainte Vierge. Elles inventèrent pour cela de nouveaux mensonges par l'impulsion du même démon; mais le Très-Haut ne souffrit jamais qu'on dît ni présumât des choses fort considérables ni indécentes de celle qu'il avait choisie pour être Mère très-sainte de son Fils unique. Il permit seulement que l'indignation et la tromperie des filles du Temple exagérassent beaucoup quelques petites fautes qu'elles avaient controuvées, et que leur malice lui imputait; toutes ces subtilités ne servirent qu'à découvrir leur méchanceté, qui, étant jointe aux réprimandes de la maîtresse et des prêtres, donnait occasion à notre très-humble et très-innocente Marie d'exercer les vertus et d'accroître les dons du Très-Haut et ses propres mérites.

704. Tout ce que notre Reine faisait était agréable aux yeux du Seigneur, qui trouvait ses délices dans la très-suave odeur de cet humble nard (1), méprisé et maltraité des créatures qui ne le connaissaient pas. Elle redoublait ses plaintes et ses larmes par la longue absence de son bien-aimé; et dans une de ces occasions elle lui dit : « Mon souverain bien et Seigneur « des miséricordes infinies, on ne doit pas être sur- « pris si toutes les créatures me haïssent et s'arment « contre moi, puisque vous, qui êtes mon Maître et « mon Créateur, m'avez abandonnée. Mon ingratitude « envers vos bienfaits mérite bien plus de rigueur; « mais je vous reconnais et vous avoue toujours pour

(1) Cant., I, 11.

« mon refuge et mon trésor : vous seul êtes ma ri-
« chesse, mon bien-aimé et mon repos; et si vous
« m'êtes tout cela et que vous soyez absent de moi,
« comment est-ce que mon cœur affligé pourra se con-
« soler et s'apaiser? Les créatures font ce qu'elles
« doivent à mon égard; elles n'arrivent pas même à
« me traiter comme je le mérite, parce que vous êtes
« doux à affliger et très-libéral à récompenser. Faites,
« mon Seigneur et mon Père, une juste compensation
« de mes négligences avec la douleur que votre ab-
« sence me cause, et rendez avec largesse le bien que
« vos créatures me procurent, en m'obligeant à con-
« naître toujours plus votre bonté et ma bassesse;
« élevez, Seigneur, l'indigente de la poussière (1); re-
« nouvelez celle qui est la plus abjecte des créatures,
« et faites que je voie votre divine face, et je serai
« sauvée (2). »

705. Il n'est pas possible ni même nécessaire de raconter tout ce qui arriva à notre grande Reine dans cette épreuve de ses vertus; mais, la laissant en elle-même pour le présent, nous dirons qu'elle est un modèle animé qui nous doit enseigner à supporter avec joie les plus rudes tribulations, puisque nous sommes dans la nécessité de recevoir de très-rigoureuses peines et de très-dures afflictions pour satisfaire à nos péchés et dompter notre orgueil sous le joug de la mortification. Notre très-innocente colombe ne commit aucun péché, il ne se trouva aucune faute en elle, et elle souf-

(1) I Reg., II, 8. — (2) Ps. LXXIX, 4.

frit avec un humble silence et une patience inébranlable d'être gratuitement haïe et persécutée. Soyons donc confondus en sa présence, nous qui prenons la moindre injure pour une offense irréparable (quoiqu'elles doivent être toutes légères à ceux qui se sont attiré la colère de Dieu), n'ayant même aucun repos que nous ne nous en soyons vengés. Le Très-Haut pouvait éloigner de son élue et de sa Mère toute sorte de persécution; mais s'il eût usé en cela de son pouvoir, il ne l'eût pas manifesté en se conservant celle qui était persécutée, il ne lui aurait pas donné des gages si assurés de son amour, ni elle n'aurait pas joui du doux fruit d'aimer ses ennemis et ses persécuteurs. Nous nous rendons indignes de tant de biens lorsque, dans les injures qu'on nous fait, nous élevons la voix contre les créatures, et le cœur orgueilleux contre Dieu même, qui les gouverne en toutes choses, et elles ne veulent point s'assujettir à leur Créateur et à leur justificateur, qui sait et connaît ce dont elles ont besoin pour faire leur salut.

—

Instruction de la Reine du ciel.

706. Puisque vous faites réflexion, ma fille, sur le modèle qu'on peut trouver dans ces événements, je veux qu'il vous serve d'instruction, afin que vous la conserviez avec estime dans votre cœur, le disposant

à recevoir avec joie les persécutions et les calomnies des créatures, quand vous aurez le bonheur de participer à ce bienfait. Les enfants de perdition, aveuglés de la vanité qu'ils suivent, ne découvrent pas le trésor que la souffrance et le pardon des injures renferment; ils font gloire de la vengeance, qui est même, selon la loi naturelle, la plus grande des bassesses et le plus noir de tous les vices, parce qu'elle part d'un cœur inhumain et s'oppose le plus à la raison : au contraire, celui qui les pardonne et les oublie, quoiqu'il n'ait pas la foi divine ni la lumière de L'Évangile, devient par cette magnanimité comme roi de la même nature, parce qu'il reçoit d'elle ce qui en est le plus noble et le plus excellent, et n'est point sujet à l'infâme tribut de se rendre irraisonnable par la vengeance.

707. Que si le vice de la vengeance s'oppose si fort à la même nature, considérez, ma chère fille, quelle opposition il y aura entre elle et la grâce, et combien le vindicatif sera odieux et horrible aux yeux de mon très-saint Fils, qui se fit homme passible, et qui ne mourut et souffrit que pour pardonner, et qu'afin que le genre humain obtînt le pardon des injures commises contre le même Seigneur. La vengeance s'oppose à cette intention, à ses œuvres, à sa propre nature, à sa bonté infinie, et elle détruit en quelque façon Dieu, du moins autant qu'il dépend du vindicatif; ainsi il mérite que Dieu emploie tout son pouvoir pour l'anéantir. Il y a la même différence entre celui qui pardonne les injures et le vindicatif, qu'entre le Fils unique et

l'ennemi de nos âmes : celui-ci provoque toute la force de l'indignation de Dieu, et l'autre mérite et acquiert tous les biens, parce qu'il est en cette grâce la très-parfaite image du Père céleste.

708. Je veux que vous sachiez, ma fille, que le Seigneur agréera plus de vous voir souffrir et pardonner les injures avec un cœur tranquille pour son amour que si vous faisiez par votre choix de rudes pénitences et versiez même votre propre sang. Humiliez-vous envers ceux qui vous persécutent, aimez-les et priez pour eux de tout votre cœur ; par cette pratique votre amour s'attirera le cœur de Dieu, vous monterez au degré le plus parfait de la sainteté et vous vaincrez tout l'enfer. Par mon humilité et ma douceur je confondais ce grand dragon, persécuteur des hommes ; sa fureur ne pouvait supporter ces vertus, qui le chassaient de ma présence plus vite que la foudre ; ainsi je remportai par leur moyen de grandes victoires pour mon âme et de glorieux triomphes pour l'exaltation de la Divinité. Quand quelque personne s'emportait contre moi, je ne concevais aucune indignation contre elle, parce que je connaissais fort bien qu'elle était un instrument du Très-Haut, dont sa divine providence se servait pour mon propre avantage ; cette connaissance et la considération que je faisais, qu'elle était créature de mon Seigneur et capable de sa grâce, m'inclinaient et me forçaient même à l'aimer avec sincérité, et je n'étais point en repos que je ne lui eusse procuré, autant qu'il m'était possible, le salut éternel en récompense de ce bienfait.

709. Tâchez donc d'imiter ce que vous avez découvert et écrit; montrez-vous très-douce, très-pacifique et très-agréable à ceux qui vous seront importuns; faites-en une estime particulière, et gardez-vous de prendre vengeance du même Seigneur en la prenant de ses instruments; ne méprisez point la précieuse perle des injures, et autant qu'il dépendra de vous, rendez toujours le bien pour le mal, le bienfait pour les offenses, l'amour pour la haine, la louange pour les opprobres, la bénédiction pour les imprécations, et vous serez fille parfaite de votre Père (1), épouse bien-aimée de votre Maître, mon amie et ma très-chère.

CHAPITRE XIX

Le Très-Haut découvrit aux prêtres l'innocence de la très-sainte Vierge, et à elle-même que l'heureuse mort de sa mère sainte Anne s'approchait, à laquelle elle se trouva.

710. Le Très-Haut ne dormait point (2) parmi les douces plaintes de sa très-chère épouse Marie : au contraire, il leur donnait toutes ses attentions, quoiqu'il fît semblant de ne les pas entendre, à cause des

(1) Rom., xii, 14; Matth., v, 45. — (2) Ps. cxx, 4.

grandes complaisances qu'il prenait de la voir continuer avec tant de constance dans l'exercice de ses peines, qui lui procuraient de si glorieux triomphes et causaient tant de nouveaux sujets d'admiration et de louange aux esprits angéliques. Le feu lent de cette persécution dont nous venons de parler, durait toujours, afin que la divine Marie se renouvelât comme un phénix dans les cendres de son humilité, et que son très-amoureux cœur et son très-pur esprit renaquissent en un être et en un état nouveau de la divine grâce. Mais quand le temps auquel Dieu avait déterminé d'arrêter l'envie et l'émulation aveugle de ces filles déçues fut arrivé, ne voulant pas permettre que leurs puérilités fissent perdre le crédit à celle qui devait être l'honneur et la beauté de toute la nature et de la grâce, alors ce miséricordieux Seigneur parla en songe au prêtre, et lui dit : « Ma servante Marie « est agréable à mes yeux, elle est parfaite, elle est « mon élue, et très-innocente de ce dont on l'ac« cuse. » Anne, la maîtresse des filles, reçut la même révélation. Et sitôt qu'il fut jour le prêtre et la maîtresse se communiquèrent la lumière et l'avis qu'ils venaient de recevoir du Seigneur. Cette connaissance céleste qu'ils eurent d'avoir été trompés, leur causa une sensible douleur; ils appelèrent notre auguste Princesse, lui demandèrent pardon d'avoir trop facilement ajouté foi aux fausses accusations de ses compagnes, et lui proposèrent tous les expédients possibles pour la retirer et pour la défendre de leur persécution et des peines qu'elle en pouvait recevoir.

711. Celle qui était mère de l'humilité ouït cette proposition, et répondit au prêtre et à la maîtresse : « C'est à moi que les corrections sont dues, c'est « pourquoi je vous supplie de me les continuer, « puisque je les demande et les estime comme en « ayant un grand besoin. La compagnie de mes « sœurs m'est fort agréable, et je veux faire tout « mon possible pour ne la pas perdre et pour la mé- « riter, puisque je leur suis si redevable de ce qu'elles « m'y ont soufferte; et en reconnaissance de cette « faveur je désire toujours plus de les servir; mais si « vous me commandez quelque autre chose, je suis « prête à vous obéir. » Cette réponse de l'auguste Marie confirma et consola davantage le prêtre et la maîtresse des filles; ils approuvèrent son humble demande, mais dans la suite ils en prirent un plus grand soin, la regardant avec un nouveau respect et une affection plus tendre. La très-humble Vierge demanda, selon sa coutume, au prêtre et à la maîtresse de baiser leurs mains et ensuite leur bénédiction, après quoi ils la laissèrent. Mais comme le courant d'une eau cristalline entraîne après soi les sens et la volonté de celui qui en est altéré; ainsi le cœur de notre incomparable Dame fut attiré par le désir de nouvelles souffrances, car étant altérée et embrasée de l'amour divin, elle craignait avec douleur d'être privée du riche trésor des afflictions par les expédients que le prêtre et la maîtresse avaient résolu de prendre.

712. Notre Reine se retira incontinent, et parlant

au Très-Haut dans sa solitude, elle lui dit : « Pour-
« quoi, mon aimable Seigneur, usez-vous de tant de
« rigueur envers moi? Pourquoi une si longue ab-
« sence et un si grand oubli de celle qui ne peut vivre
« sans vous? Que si dans ma triste solitude, privée
« de votre douce et amoureuse vue, les gages assurés
« de votre amour qui étaient les petits travaux que je
« souffrais pour lui, me consolaient, comment pour-
« rai-je vivre maintenant dans les peines de votre
« absence sans ce soulagement? Pourquoi, Seigneur,
« me retirez-vous sitôt cette faveur? Quel autre que
« vous eût pu changer le cœur des prêtres et de la
« maîtresse? Mais je ne méritais pas la grâce de leurs
« charitables corrections, et je ne suis pas digne de
« souffrir des travaux, puisque je ne le suis pas non
« plus de jouir de votre très-douce et très-désirée
« présence. Si je n'ai pas su vous plaire, mon divin
« Seigneur, je me corrigerai à l'avenir de mes négli-
« gences, et si vous donnez quelque soulagement à
« mes peines, elles n'en pourront recevoir aucun
« pendant que mon âme sera privée des délices de
« votre divine face; mais je désire, mon Époux,
« avec ardeur et soumission, que votre très-sainte
« volonté s'accomplisse en toutes choses.

713. Les prêtres et la maîtresse ayant été désabusés par cet avertissement, la persécution que souffrait notre souveraine Princesse cessa; le Seigneur adoucit aussi la mauvaise humeur des filles qui la lui faisaient souffrir, arrêtant la fureur du démon qui les irritait. Mais l'absence par laquelle il se cachait à sa divine

Épouse dura (chose étrange) l'espace de dix ans, bien que le Très-Haut l'interrompît quelquefois, tirant le voile de sa face afin que sa bien-aimée reçût quelque soulagement; ces doux intervalles ne lui furent pourtant pas fort fréquents pendant ce temps-là, et elle ne les recevait point avec tant de caresses que dans les premières années de son enfance. Cette absence du Seigneur fut convenable, afin que notre Reine se disposât par l'exercice de toutes les vertus et avec une perfection accomplie, à la dignité à laquelle le Très-Haut la destinait; que si elle eût joui toujours de la vue de sa divine Majesté par les manières qui lui étaient successivement et si souvent communiquées dans le temps de son enfance (comme nous avons déjà déclaré au chapitre XIV[e] de ce livre), elle n'eût pas pu souffrir par l'ordre commun de pure créature.

714. Néanmoins, quoique les visions intuitives et abstractives de la divine essence, et celles des anges, dont il a été parlé au même chapitre, fussent suspendues pour la très-sainte Vierge dans cette sorte d'absence du Seigneur, son âme et ses puissances ne laissaient pas d'avoir plus de dons, de grâces et de lumière surnaturelle que tous les saints ensemble, parce qu'en cela la main du Très-Haut ne fut jamais raccourcie envers elle; mais par rapport aux visions fréquentes de ses premières années, j'appelle absence du Seigneur le temps considérable qu'elle en fut privée. Elle commença de souffrir cette absence huit jours avant la mort de son père saint Joachim; incontinent après elle ressentit les persécutions que les

esprits infernaux avaient résolu de lui faire tant par eux-mêmes que par le moyen des autres créatures, de sorte que ces peines accompagnèrent notre aimable Princesse jusqu'à la douzième année de son âge, à laquelle étant arrivée elle ouït un jour les saints anges, qui lui dirent sans pourtant se manifester à elle : « Marie, la fin de la vie de votre sainte mère « Anne s'approche, le Très-Haut a déterminé de la « délivrer de la prison du corps mortel, et de donner « une heureuse fin à ses travaux et à ses peines. »

715. Le cœur de la pitoyable fille fut attendri par ce nouveau et douloureux avis; et se prosternant en la présence du Très-Haut, elle fit une fervente prière pour la bonne mort de sa sainte mère, et elle dit : « Roi des siècles, invisible et éternel, Seigneur im« mortel et puissant, Créateur de l'univers, bien que « je ne sois que cendre et que poussière (1), et que « j'aie sujet de croire avoir déplu à votre divine « Majesté, je ne laisserai pas pour cela de parler à « mon Seigneur et de répandre mon cœur en sa pré« sence, espérant, mon Dieu, que vous ne mépri« serez pas celle qui a toujours confessé votre saint « nom. Envoyez, Seigneur, en paix votre servante, « qui a désiré avec une foi invincible et avec une « espérance ferme, d'accomplir votre divine volonté. « Faites qu'elle sorte de ce monde victorieuse et « triomphante de ses ennemis, et qu'elle aille au « port assuré de vos saints élus, que votre puissant

(1) Gen., XVIII, 27.

« bras la fortifie, et que cette même droite qui a « rendu ses voies parfaites l'assiste dans la fin de la « course de notre mortalité, afin qu'elle repose, mon « divin Père, en la paix de votre grâce et de votre « amitié, elle qui l'a toujours procurée de toutes les « forces de son cœur. »

716. Le Seigneur ne répondit point sensiblement à cette demande de sa bien-aimée; mais la réponse fut une faveur admirable qu'il fit et à la fille et à la mère. Car cette même nuit sa divine Majesté commanda aux anges de la très-sainte Vierge de la porter réellement à la présence de sa mère malade, et qu'un d'entre eux tînt sa place en prenant un corps aérien de sa même forme. Les anges obéirent au divin commandement, et ils portèrent leur Reine et la nôtre à la chambre de sa mère sainte Anne. Sitôt qu'elle y fut elle s'approcha d'elle avec beaucoup de respect, elle lui baisa la main, et lui dit : « Ma très-chère « mère et très-honorée dame, le Seigneur soit votre « lumière et votre force, et soit béni, puisqu'il n'a « pas voulu, par un effet de son infinie bonté, que je « fusse privée du bonheur de votre dernière bénédic« tion. Accordez-la-moi, je vous en prie, ma très-chère « mère, et consolez de cette faveur cette pauvre « nécessiteuse. » Sainte Anne lui donna sa bénédiction, et rendit grâces avec une intime affection au Seigneur d'un tel bienfait, comme celle qui connaissait le mystère de sa fille et de sa Reine; elle la remercia aussi de l'amour qu'elle venait de lui témoigner dans une telle occasion.

717. Ensuite notre Princesse adressant sa vue et ses affections à sa sainte mère, la disposa à recevoir la mort avec courage, et entre plusieurs raisons d'une très-grande consolation qu'elle lui allégua, elle lui dit celles-ci : « Ma très-chère mère, il faut que nous pas-
« sions par la porte de la mort pour arriver à la vie
« éternelle que nous espérons ; ce passage est amer
« et pénible, mais fructueux, parce qu'on le reçoit
« par le bon plaisir divin, parce qu'il est le principe
« de la sûreté et du repos, et parce que la créature
« satisfait aussi par son moyen aux négligences et
« aux manquements qu'elle a commis en ne vivant
« pas avec toute la perfection qu'elle devait. Recevez,
« ma bonne mère, la mort ; payez par elle la dette
« commune avec joie, et partez assurée pour aller à
« la compagnie de nos saints pères les patriarches,
« les prophètes, les justes et amis de Dieu, où vous
« attendrez avec eux la rédemption que le Très-Haut
« nous enverra par le moyen de notre Sauveur, son
« salutaire ; la certitude de cette espérance servira
« de soulagement jusqu'à ce que la possession du bien
« que nous espérons tous arrive. »

718. Sainte Anne répondit à sa très-sainte fille avec un amour réciproque, et avec une consolation digne d'une telle mère et d'une telle fille dans cette occasion ; elle lui dit avec une tendresse maternelle :
« Marie, ma chère fille, acquittez-vous maintenant
« de ce que vous me devez ; ne m'oubliez pas en la
« présence de notre Dieu et de notre créateur ; re-
« présentez-lui le besoin que j'ai de sa divine protec-

« tion en cette heure; souvenez-vous des obligations « que vous m'avez, puisque je vous ai conçue et « portée neuf mois dans mon sein, et qu'ensuite je « vous ai nourrie de ma propre substance, et vous « garde toujours dans mon cœur. Demandez, ma « fille, au Seigneur qu'il étende la main de ses misé- « ricordes infinies sur cette créature inutile qui en « est sortie, et qu'il me fasse part de sa bénédiction « en cette heure de ma mort; puisque toujours « comme maintenant toute ma confiance n'a été qu'en « son saint nom, ne m'abandonnez pas, mon cher « cœur, jusqu'à ce que vous ayez fermé mes yeux. « Vous demeurez orpheline et sans aucun secours « humain; mais vous vivrez en la protection du Très- « Haut, et vous espérerez en ses miséricordes an- « ciennes. Marchez, ma chère fille, par le chemin « des justifications du Seigneur (1), et demandez à « sa divine Majesté qu'elle gouverne vos affections et « vos puissances, et qu'elle soit le maître qui vous « enseigne sa sainte loi. Ne sortez pas du Temple « avant que d'avoir embrassé un état, et que cela « soit par le sage conseil des prêtres du Seigneur, « et après avoir demandé continuellement à Dieu « qu'il dispose de tout ce qui vous regarde selon son « bon plaisir, et de vous donner, si c'est sa volonté, « un époux de la tribu de Juda et de la lignée de « David. Vous ferez part aux pauvres (envers les- « quels vous serez libérale et charitable) des biens de

(1) Ps. CXVIII, 27.

« votre père Joachim et des miens, qui vous appar-
« tiennent. Vous garderez votre secret dans le plus
« intime de votre cœur, et vous demanderez inces-
« samment au Tout-Puissant qu'il veuille par sa mi-
« séricorde envoyer au monde son salutaire, et la
« rédemption par le Messie promis. Je supplie sa
« bonté infinie d'être votre refuge, et d'accompagner
« de sa bénédiction celle que je vous donne. »

719. Parmi ces entretiens si relevés et si divins, l'heureuse mère sainte Anne ressentit les dernières douleurs de la mort, ou plutôt de la vie, et s'étant appuyée sur le trône de la grâce, qui étaient les bras de sa très-sainte fille Marie, elle rendit sa très-pure âme à son Créateur. Et après qu'elle lui eut fermé les yeux, comme sa mère le lui avait demandé, laissant le sacré corps accommodé d'une manière fort décente, les saints anges rapportèrent leur Reine dans le Temple. Le Très-Haut n'empêcha point que la force de l'amour naturel ne lui fît ressentir avec beaucoup de tendresse et de douleur la mort de son heureuse mère, et par cette mort sa propre solitude dans laquelle elle se trouvait privée d'un tel secours. Mais ces mouvements douloureux furent en notre Reine très-saints et très-parfaits, gouvernés et réglés par la grâce de sa très-innocente pureté, et de sa très-prudente innocence, par laquelle elle loua le Très-Haut pour les miséricordes infinies qu'il avait pratiquées en la vie et en la mort de sa sainte mère; cependant ses douces et amoureuses plaintes sur l'absence du Seigneur continuaient toujours.

720. La très-sainte fille ne put pas pénétrer toute la consolation que son heureuse mère reçut par sa présence à l'heure de sa mort, parce qu'elle ignorait sa propre dignité et le mystère que sa mère connaissait, ayant toujours gardé ce secret, comme le Très-Haut le lui avait commandé. Mais celle qui était la lumière de ses yeux, et qui la devait être de tout l'univers, se trouvant à son chevet, et cette sainte malade expirant entre ses bras, elle ne pouvait pas plus désirer en sa vie mortelle pour avoir la plus heureuse fin qu'aucun des mortels eût jamais eue jusqu'à elle. Sainte Anne mourut plus remplie de mérites que d'années; et sa très-sainte âme fut placée par les anges dans le sein d'Abraham, reconnue et honorée de tous les patriarches, les prophètes et les justes qui s'y trouvaient. Cette très-sainte Dame eut naturellement un cœur grand et magnanime, un entendement clair et relevé; elle était fervente, et avec cela fort tranquille et pacifique; elle avait une médiocre taille, quelque peu au-dessous de celle de sa très-sainte fille Marie, le visage rond, les manières toujours égales et fort modestes, la couleur blanche et vermeille; enfin elle fut mère de celle qui le fut de Dieu même, et cette dignité renferme plusieurs perfections. Sainte Anne vécut cinquante-six ans, partagés en cette manière : elle en avait vingt-quatre quand elle se maria à saint Joachim; elle en passa vingt dans son mariage sans enfant, en sa quarante-quatrième année elle accoucha de la très-pure Marie, et douze qu'elle vécut après la naissance de cette

Reine, dont trois en sa compagnie, et neuf que celle-ci demeura dans le Temple, font cinquante-six ans.

721. J'ai ouï dire qu'il se trouve des personnes qui tiennent que cette grande et admirable dame se maria trois fois, et qu'en chacune elle fut mère d'une des trois Maries, et que d'autres auteurs soutiennent le contraire. Pour moi j'ai reçu, par la seule bonté immense du Seigneur, une grande lumière touchant la vie de cette heureuse sainte, et il ne m'a jamais été découvert qu'elle se soit mariée à d'autres qu'à saint Joachim, ni qu'elle ait eu d'autres filles que Marie, Mère de Jésus-Christ. Peut-être qu'à cause que cela n'était pas nécessaire à l'histoire divine que j'écris il ne m'a pas été déclaré si sainte Anne fut mariée trois fois ou bien une seule fois, ou si les autres Maries, qu'on appelle sœurs, étaient cousines germaines, filles des sœurs de sainte Anne. Elle avait quarante-huit ans quand son époux Joachim mourut, et le Très-Haut la choisit et la tira d'entre celles de son sexe, afin qu'elle fût mère de Celle qui fut supérieure à toutes les pures créatures, et inférieure seulement à Dieu, mais pourtant sa propre mère; et parce qu'elle a eu cette fille, et qu'elle a été par elle aïeule du Verbe incarné, toutes les nations peuvent appeler cette très-fortunée sainte bienheureuse.

—

Instruction de la très-sainte Vierge.

722. Ma fille, la plus grande science de la créature est de s'abandonner entre les mains de son Créateur, qui sait pourquoi il l'a formée et comment il la doit gouverner. Ses propres intérêts consistent à vivre dans l'obéissance et dans l'amour de son Seigneur, qui est très-fidèle envers ceux qui tâchent de lui être agréables par ces moyens; il se charge de tous les événements qui peuvent arriver à ceux qui se fient à sa vérité infaillible, afin qu'ils en sortent victorieux et avantagés. Il afflige et corrige les justes par des adversités, il les console et les vivifie par des faveurs (1), il les anime par des promesses et les intimide par des menaces; il s'absente pour augmenter toujours plus les affections de l'amour, il se manifeste pour les récompenser et les conserver, et par cette admirable variété il rend la vie des élus et plus belle et plus agréable. C'est tout ce qui m'arrivait en ce que vous venez d'écrire, sa divine miséricorde me visitant et me préparant par diverses sortes de faveurs, par des afflictions de l'ennemi, par des persécutions des créatures, par la perte de mes parents et par l'abandonnement de tous.

723. Parmi cette diversité d'exercices le Seigneur n'oubliait pas ma faiblesse : il joignit à la douleur de la mort de ma mère la consolation de m'y trouver

(1) I Reg., II, 6.

présente. O âme! que de biens les créatures perdent pour ne pas pénétrer cette sagesse ! Elles refusent dans leurs ténèbres la conduite de la divine Providence, qui est forte, douce et efficace, qui mesure les cieux et les éléments (1), compte les pas (2), pèse les pensées, et dispose toutes choses en faveur des créatures; et cependant elles ne se confient qu'à leur propre prévoyance, qui est dure, inefficace et faible, aveugle, incertaine et précipitée. Ce mauvais principe cause des dommages irréparables à la créature, parce qu'elle-même se prive de la divine protection et renonce à l'honneur d'avoir son Dieu pour son refuge et son tuteur. Joint que s'il lui arrive d'obtenir quelquefois ce qu'elle souhaite par le moyen de la sagesse charnelle et diabolique, à laquelle elle donne toute sa confiance, alors elle se croit heureuse dans son malheur, et boit avec un sensible plaisir le mortel poison de la mort éternelle parmi les trompeuses douceurs qu'elle reçoit dans l'abandonnement et l'inimitié de Dieu.

724. Connaissez donc, ma fille, ce danger, et jetez tous vos soins sans aucune crainte en la providence de votre Dieu et Seigneur, qui, étant infini en sagesse et en pouvoir, vous aime beaucoup plus que vous ne vous aimez vous-même, et vous destine de plus grands biens que vous ne sauriez en désirer ni en demander. Fiez-vous à cette bonté et à ses promesses, qui sont fidèles et sans tromperie. Écoutez ce qu'elle dit par

(1) Isa., XL, 12. — (2) Job., XXXI, 4.

son prophète au juste, que *tout va bien pour lui* (1), acceptant ses désirs et ses soins, et s'en chargeant pour les récompenser avec largesse. Par cette très-assurée confiance, vous arriverez pendant la vie mortelle à une participation de la béatitude dans la tranquillité et dans la paix de votre conscience; et bien que vous vous trouviez environnée des flots impétueux des tentations et des adversités, que vous soyez atteinte des douleurs de la mort et entourée des peines de l'enfer (2), espérez et souffrez avec patience, car par elle vous ne perdrez pas le port de la grâce et du bon plaisir du Très-Haut.

CHAPITRE XX

Le Très-Haut se manifeste à sa bien-aimée Marie, notre Princesse, par une faveur singulière.

725. Notre auguste Princesse ressentait déjà les approches de l'agréable jour de la vue du souverain bien qu'elle désirait avec tant d'ardeur, et elle reconnaissait en ses puissances, comme par un crépuscule avant-coureur, la force des rayons de cette lumière divine qui commençait de s'en approcher. Elle s'embrasait toute par la proximité de la flamme invisible

(1) Isa., v, 10. — (2) Ps. xvii, 5 et 6.

qui éclaire et brûle sans consumer, et son esprit étant visité par les premières impressions de cette nouvelle clarté, elle demandait à ses anges, et leur disait : « Mes amis et mes seigneurs, mes gardes très-vigilants « et très-fidèles, dites-moi quelle est l'heure de ma « nuit? Quand est-ce qu'arrivera l'aurore de mon « beau jour, auquel mes yeux verront le Soleil de jus- « tice qui les éclaire, et qui donne la vie à mes affec- « tions et à mon esprit? » Les princes célestes lui répondirent : « Épouse du Très-Haut, Celui que votre « cœur désire comme sa vérité et sa lumière, est « proche; il ne tardera pas beaucoup, puisqu'il com- « mence déjà de paraître. » Par cette réponse une partie du voile qui lui cachait la vue des substances spirituelles fut ôtée, elle découvrit les saints anges, et elle les vit, comme elle avait accoutumé, en leur être propre, et sans aucun empêchement du corps ni des sens.

726. Par ces espérances qu'elle venait de recevoir, et par la vue des esprits angéliques, les pénibles désirs qu'elle avait de voir son bien-aimé s'adoucirent quelque peu. Mais cette sorte d'amour, qui cherche le très-noble objet de la volonté, ne peut être satisfait qu'avec lui; et quoique la créature qui en est atteinte soit avec les anges et avec les saints, son cœur, blessé des amoureuses flèches du Tout-Puissant, ne saurait reposer sans lui. Néanmoins notre divine Princesse, ressentant une secrète joie par la promesse qu'elle avait reçue d'être bientôt consolée, dit à ses anges : « Princes célestes, flambeaux

« de la lumière inaccessible où se trouve mon bien-« aimé, pourquoi ai-je mérité d'être privée si long-« temps de votre vue? En quoi vous ai-je déplu? « Dites-moi, messeigneurs et mes maîtres, en quoi « ai-je été négligente, afin que je ne vous perde plus « par ma faute. » Ils lui répondirent : « Souveraine « Princesse et Épouse du Tout-Puissant, nous obéissons « à la voix de notre Créateur, nous nous conduisons « tous par sa sainte volonté; il nous envoie comme « des esprits qui lui appartiennent, et nous ordonne « ce qui lui plaît; il nous a commandé de nous ca-« cher de votre vue, quand il vous priva de la sienne, « nous ordonnant pourtant d'employer tous nos « soins à vous secourir et à vous défendre sans nous « manifester. Nous avons accompli ce commande-« ment, quoique vous n'y prissiez pas garde. »

727. « Dites-moi donc maintenant (leur repartit « la très-sainte Vierge) où est mon Maître, mon bien « et mon Créateur? Dites-moi si mes yeux tarderont « à le voir, ou si j'ai été assez malheureuse que de « lui déplaire en quelque chose, afin que cette très-« vile créature pleure amèrement la cause de sa « peine. Ministres et ambassadeurs du grand Roi, « ayez pitié de mon affliction amoureuse, et donnez-« moi des nouvelles de mon bien-aimé? » — « Tout « maintenant vous allez voir, souveraine Princesse (lui « répondirent les anges), Celui que votre âme désire; « mêlez cette confiance avec votre douce peine. Notre « Dieu ne se refuse pas à ceux qui le cherchent véri-« tablement, et avec autant d'ardeur que vous le

« cherchez; l'amour de sa bonté est grand, souve-
« raine Princesse, envers ceux qui se préparent à le
« recevoir; il satisfera avec largesse vos souhaits. »
Les saints anges ne faisaient pas difficulté de l'appeler Souveraine, tant parce qu'ils étaient assurés de sa très-prudente humilité que parce qu'ils feignaient de confondre ce titre honorable avec celui d'Épouse du Très-Haut, ayant été témoins des épousailles que sa divine Majesté célébra avec cette Reine. Et comme sa sagesse infinie disposa que les anges, lui cachant seulement le titre et la dignité de Mère du Verbe jusqu'au temps qu'il avait déterminé, lui rendissent en tout le reste de grands honneurs, c'est pour ce sujet qu'ils lui en donnèrent plusieurs témoignages, quoiqu'ils l'honorassent beaucoup plus en secret qu'en apparence.

728. Notre auguste Princesse attendait l'arrivée de son Époux et du souverain bien parmi ces amoureux entretiens, lorsque les séraphins qui l'assistaient commencèrent à la préparer par une nouvelle illustration de ses puissances, gage assuré et disposition agréable du bien qu'elle attendait. Mais comme ces faveurs allumaient davantage la flamme ardente de son amour, ne pouvant pas encore arriver à sa fin désirée, les élans de ses amoureuses plaintes croissaient toujours plus, et dans ces élans elle dit aux séraphins : « Esprits
« suprêmes qui êtes les plus immédiats à mon bien,
« miroirs très-reluisants où son divin portrait étant
« représenté avec éclat, j'avais accoutumé de le re-
« garder avec une sensible joie de mon âme, dites-

« moi où est la lumière qui vous éclaire et qui vous « remplit de beauté ? Dites pourquoi mon bien-aimé « tarde si longtemps? Dites-moi ce qui l'empêche de « me consoler de sa présence? Si c'est par ma faute, « je me corrigerai; si c'est que je ne mérite pas l'ac- « complissement de mon désir, je me conformerai à « son bon plaisir, et s'il se plaît en ma douleur, je la « supporterai avec joie; mais, dites-moi, comment « pourrai-je vivre sans ma propre vie? comment me « pourrai-je conduire sans ma lumière? »

729. Les séraphins répondant à ces douces plaintes, lui dirent : « Souveraine Dame, votre bien-aimé ne « tarde pas lorsqu'il s'absente et s'arrête pour votre « profit et pour votre amour; puisqu'il afflige ceux « qu'il aime le plus pour les consoler, qu'il les at- « triste pour augmenter leur joie, et qu'il se retire « pour être trouvé. Il veut que vous semiez avec « larmes, pour recueillir ensuite avec joie le doux « fruit de la douleur; que si le bien-aimé ne se « cachait, on ne le chercherait jamais avec les soins « et les peines que son absence cause; l'âme ne renou- « vellerait pas ses affections, et l'estime qu'elle doit « avoir de son trésor ne serait pas si grande. »

730. On lui donna cette lumière dont nous avons parlé ci-devant pour purifier ses puissances; ce n'est pas qu'elle eût aucune faute à purger, car elle n'en pouvait point commettre; mais quoique tous ses mouvements et toutes ses opérations en cette absence du Seigneur, eussent été méritoires et saints, néanmoins ces nouveaux dons étaient nécessaires pour

apaiser dans son esprit et dans ses puissances les mouvements que lui causaient les amoureuses peines qu'elle ressentait d'avoir perdu la présence du Seigneur, et pour la changer de cet état pénible où elle était en ce présent état de nouvelles et de différentes faveurs; parce que pour proportionner les puissances à l'objet et à la manière de le voir, il fallait les renouveler et les disposer. Et c'est ce que les séraphins firent en la manière que nous avons racontée au chapitre xiv[e] de ce livre. Ensuite le Seigneur lui donna le dernier ornement ou qualité pour la préparer à la dernière disposition immédiate et à la vision qu'il lui voulait manifester.

731. Cette sorte d'élévation causait dans les puissances de notre auguste Reine les effets et les opérations d'amour et des vertus que le Seigneur prétendait, ce qui est tout ce que j'en puis exprimer; et sa divine Majesté se trouvant parmi ces mêmes puissances, ôta le voile qui la couvrait, et après y avoir été si longtemps cachée, elle se manifesta à son épouse, à son unique et à sa bien-aimée Marie par une vision abstractive de sa divinité. Bien que cette vision fût par des espèces et non pas immédiate, elle fut pourtant très-claire et très-relevée en son genre; et le Seigneur essuya par elle les larmes continuelles de notre Reine, récompensa ses affections et ses amoureuses peines, satisfit son désir, et elle se reposa entièrement dans une abondance de délices et entre les bras de son bien-aimé (1). Ce fut là que la jeu-

(1) Cant., VIII, 3.

nesse de cette aigle embrasée d'amour se renouvela (1), pour élever toujours plus son vol dans la région impénétrable de la Divinité; et elle monta si haut par les espèces, qu'elle conserva d'une manière admirable après cette vision, qu'aucune autre créature n'a pu y arriver ni même le comprendre.

732. La joie que la très-pure Marie reçut dans cette vision devait être mesurée tant à l'extrême douleur par où elle avait passé, qu'aux grands mérites qu'elle avait acquis par son moyen. Pour moi, je ne puis dire autre chose, sinon que où la douleur se trouva la plus grande, la consolation le fut aussi (2), et que la patience, l'humilité, la force, la constance, les affections et les amoureuses peines furent en Marie durant tout le temps de cette absence, plus excellentes qu'elles n'ont jamais été en aucune autre créature. Il n'y eut que cette seule et unique Dame qui sut pénétrer ce que cette sagesse avait de plus relevé, et qui sut donner le juste poids à la privation de la vue du Seigneur, et ressentir son absence avec toutes les circonstances requises; elle sut aussi le chercher avec patience, souffrir avec humilité toutes les afflictions qu'il lui envoyait et les supporter avec force, le glorifier avec un amour ineffable, estimer ensuite ses faveurs et profiter de sa jouissance.

733. La très-sainte Vierge ayant été élevée en cette vision, se prosterna par son affection en la présence divine, et dit à sa Majesté : « Seigneur incom-

(1) Ps. CII, 5. — (2) II Cor., I, 5.

« préhensible et souverain bien de mon âme, puisque « vous élevez de la poussière ce pauvre vermisseau, « recevez, Seigneur, l'ouvrage de votre bonté, rece- « vez votre propre gloire avec celle que vos saints « courtisans vous donnent en très-humbles actions « de grâces des bontés dont vous comblez mon âme; « et si mes œuvres vous ont été désagréables, comme « partant d'une créature basse et terrestre, réformez « maintenant en moi, mon divin Maître, tout ce qui « vous déplaît. O bonté infinie, ô unique sagesse, « purifiez et renouvelez ce cœur, faites qu'il vous soit « agréable et qu'il soit humble et repentant afin que « vous ne le rejetiez plus. Si je n'ai pas reçu les petits « travaux et la mort de mes parents comme je le « devais, et si je me suis éloignée en quelque chose de « votre bon plaisir, réglez, mon Dieu, mes puis- « sances, et agissez envers moi comme Seigneur tout- « puissant, comme Père absolu, et comme l'unique « Époux de mon âme. »

734. Le Très-Haut répondit à cette humble prière : « Mon Épouse et ma Colombe, la douleur de la mort « de vos parents et le sentiment des autres afflictions « ne sont pas des fautes, mais des effets naturels de « la condition humaine; et par l'amour avec lequel « vous vous êtes conformée en toutes choses à la dis- « position de ma divine volonté, vous avez mérité de « nouveau ma grâce et ma complaisance. Je distribue, « comme Seigneur de toutes choses, la véritable « lumière et ses effets par ma sagesse; je forme suc- « cessivement le jour et la nuit; je cause la sérénité

« et je donne aussi le temps propre à la tempête, afin « qu'on exalte et mon pouvoir et ma gloire, que « l'âme y marche plus assurée avec le contre-poids de « sa propre connaissance, que les flots agités des « tribulations la fasse plus tôt arriver au port assuré « de mon amitié et de ma grâce, et qu'étant plus « remplie de mérites, elle m'oblige de la recevoir « avec plus de bienveillance. Voilà, ma bien-aimée, « l'ordre admirable de ma sagesse, et c'est pour ce « sujet que vous avez tardé si longtemps à me voir; « parce que je veux que vous pratiquiez la plus grande « sainteté et la plus grande perfection. Servez-moi « donc, ma très-chère, puisque je suis votre Époux « et le Dieu des miséricordes infinies, et puisque mon « nom est admirable dans la diversité de mes grandes « œuvres. »

735. Notre Reine Marie sortit de cette vision toute renouvelée et toute remplie d'une nouvelle science de la Divinité et des mystères cachés du grand Roi, qu'elle glorifiait et louait par des cantiques et par des élans continuels de son esprit entièrement calmé; et à mesure que les faveurs qu'elle en recevait s'augmentaient, son humilité et toutes ses autres vertus croissaient aussi. Sa prière ordinaire était de faire toujours ce qui serait le plus agréable à la volonté du Très-Haut, et de l'accomplir en toutes choses; et elle passa quelques jours en cet état, jusqu'à ce que arriva ce que je dirai au chapitre suivant.

Instruction de la Reine du ciel.

736. Ma fille, je vous redirai souvent la leçon de la plus grande sagesse des âmes, qui consiste à acquérir la connaissance de la croix par l'amour des travaux, en les souffrant à mon imitation avec patience. Que si la condition des mortels n'était pas si grossière, ils les désireraient pour le seul bon plaisir de leur Dieu et de leur Seigneur, qui leur a fait connaître que sa volonté et ses complaisances s'y rencontraient, puisque le serviteur fidèle et affectionné doit toujours préférer l'agrément de son maître à sa propre commodité. Mais la grossièreté des mondains les empêche d'en user de la sorte avec leur Seigneur, ignorant, après tant de déclarations, que tout leur remède dépend de suivre Jésus-Christ par la croix, et qu'il faut que les enfants coupables souffrent avec leur Père innocent, et que les membres se conforment à leur chef, afin que le fruit de la rédemption leur soit profitable.

737. Recevez donc, ma fille, cette instruction, et gravez-la au plus profond de votre cœur, et sachez qu'en qualité de fille du Très-Haut, d'épouse de mon très-saint Fils et de ma disciple, quand même vous seriez en liberté de choisir, vous devriez acheter pour votre ornement la précieuse perle des souffrances, afin de vous rendre plus agréable à votre Seigneur et à votre Époux; et préférer les travaux de sa croix à ses caresses et à ses faveurs, parce qu'en choisissant les consolations et les délices, votre amour-propre y peut

avoir beaucoup de part; mais, dans l'élection des tribulations et des peines, le seul amour de Jésus-Christ s'y rencontre. Que si, pour innocent qu'on soit, l'on doit toujours préférer les peines aux satisfactions de l'esprit, quelle est la folie des hommes pécheurs, d'aimer avec tant d'aveuglement les plaisirs sensibles et charnels, et d'avoir si fort en horreur tout ce qu'ils pourraient souffrir pour Jésus-Christ et pour le salut de leurs âmes !

738. Votre prière continuelle, ma fille, doit être de redire sans cesse : Me voici, Seigneur, que voulez-vous faire de moi (1)? Mon cœur est préparé et tranquille; il est tout disposé (2), que voulez-vous, Seigneur, que je fasse pour vous? Faites que cette prière soit en vous sincère et véritable, et qu'elle parte plutôt du profond de votre cœur que de votre bouche. Vos pensées doivent être relevées, et votre intention droite, pure et noble; elle ne doit avoir d'autre but que de faire en toutes choses ce qui sera le plus agréable au Seigneur, qui distribue les travaux, sa grâce et ses faveurs avec poids et mesure. Examinez toujours par quelles pensées, par quelles actions, et en quelles occasions vous pouvez déplaire ou agréer davantage à votre bien-aimé, afin que vous connaissiez ce que vous devez retrancher ou désirer en vous. Eloignez au plus tôt le moindre désordre pour petit qu'il soit, ou ce qui est le moins pur et le moins parfait, quoiqu'il vous paraisse permis et de quelque utilité : parce que vous devez croire

(1) Act., IX, 6. — (2) Ps. LVI, 8.

mauvais et inutile pour vous tout ce qui n'est pas le plus agréable au Seigneur, et nulle imperfection ne vous doit paraître petite si elle déplaît à Dieu. Avec cette soigneuse crainte et cette sainte précaution, vous marcherez assurée, et soyez persuadée, ma très-chère fille, que toutes les exagérations humaines ne sauraient exprimer la grande récompense que le Très-Haut réserve pour les âmes qui vivent dans cette application.

CHAPITRE XXI

Le Très-Haut commande à la très-sainte Vierge de prendre l'état de mariage, et la réponse à ce commandement.

739. Notre très-belle Princesse étant arrivée à sa treizième année et demie, et étant déjà fort avancée en grandeur de corps et d'esprit, de vertus et de mérites, eut une autre vision abstractive de la Divinité en la même forme que les autres de cette espèce dont nous avons parlé. Nous pouvons dire qu'il arriva en cette vision la même chose que l'Écriture dit être arrivée à Abraham quand Dieu lui commanda de sacrifier son fils bien-aimé Isaac, unique gage de toutes ses espérances : Dieu tenta Abraham, dit Moïse (1), éprouvant

(1) Gen., XXII, 1 et 2.

sa prompte obéissance pour la couronner. Nous pouvons dire aussi que Dieu tenta notre auguste Maîtresse en cette vision ; il lui commanda de prendre l'état de mariage. En quoi nous découvrirons aussi la vérité, qui dit combien les jugements du Seigneur sont incompréhensibles, et combien ses voies et ses pensées sont élevées au-dessus des nôtres (1). Celles de la très-pure Marie étaient antant éloignées de celles que le Très-Haut lui découvrit en lui ordonnant de recevoir un époux pour sa garde et pour sa compagnie, que le ciel l'est de la terre (2), parce qu'elle avait désiré et résolu de n'en avoir aucun durant toute sa vie, autant qu'il pouvait dépendre de sa volonté, renouvelant souvent le vœu de chasteté qu'elle avait fait de si bonne heure.

740. Le Très-Haut avait célébré avec la très-pure Marie ces épousailles solennelles que nous avons racontées, après qu'elle fut entrée dans le Temple, les confirmant par l'approbation du vœu de chasteté, qu'elle fit avec tant de gloire en la présence de tous les esprits angéliques. La très-chaste colombe avait renoncé à toute sorte de commerce humain et aux attachements de la terre, à l'espérance et à l'amour de toutes les créatures : elle était toute transformée en l'amour le plus pur de ce souverain bien qui ne manque jamais, étant persuadée qu'elle serait plus chaste en l'aimant, plus pure en le touchant, et plus vierge en le recevant. Le commandement que le Seigneur lui fit de re-

(1) Rom., XI, 33. — (2) Isa., LV, 9.

cevoir un époux terrestre, sans qu'elle s'y attendît et sans lui découvrir autre chose alors, fut un grand sujet d'admiration dans le cœur très-innocent de cette sainte fille, qui vivait dans l'assurance de n'avoir point d'autre époux que le même Dieu qui le lui commandait. Cette épreuve fut bien plus grande que celle d'Abraham, puisqu'il n'aimait pas tant son fils Isaac (1) que l'auguste Marie n'aimait la chasteté inviolable.

741. Mais la très-prudente Vierge suspendit son jugement à un commandement si surprenant, et ne l'appliqua qu'à espérer et à croire mieux qu'Abraham en l'espérance contre l'espérance (2), et elle dit au Seigneur : « Dieu éternel, d'une majesté incompré« hensible, Créateur du ciel et de la terre, et de « tout ce que s'y trouve renfermé; vous, Seigneur, « qui pesez les vents et qui prescrivez par votre puis« sance les limites à la mer (3), toutes choses étant « soumises à votre volonté (4), vous pouvez faire de « ce petit vermisseau tout ce qu'il vous plaira, sans « que je manque jamais à ce que je vous ai promis. « Que si je ne m'écarte point, mon bien-aimé, de votre « bon plaisir, je confirme de nouveau que je veux être « chaste tout le temps de ma vie, et que je ne veux « point d'autre maître ni d'autre époux que vous, mon « divin Seigneur; et puisque je dois, comme votre « créature, vous obéir, il est de votre soin, mon cher « Époux, de tirer ma faiblesse humaine de cette peine

(1) Gen., XXII. — (2) Rom., IV, 18. — (3) Job., XXVIII, 25; Ps. CIII, 9. — (4) Esth., XIII, 9.

« en laquelle votre saint amour me met. » La très-chaste Marie se troubla quelque peu, comme il lui arriva dans la suite en l'ambassade de l'archange saint Gabriel (1); mais, quoiqu'elle ressentît quelque tristesse, cela n'empêcha pas qu'elle ne rendît la plus héroïque obéissance qu'elle eût pratiquée jusqu'alors; de sorte qu'elle se soumit entièrement à la volonté du Seigneur. Sa divine Majesté lui répondit : « Marie, « apaisez votre cœur; votre résignation m'est agréable; « la puissance de mon bras n'est pas sujette aux lois; « je prends sur mon soin tout ce qui vous sera le plus « convenable. »

742. La très-sainte Vierge revint de la vision à son état ordinaire avec cette seule promesse du Très-Haut, et elle fut continuellement agitée entre la suspension et l'espérance dans lesquelles le commandement et la promesse divine l'avaient laissée; le Seigneur la voulant obliger par ce moyen à multiplier ses larmes et de nouvelles affections d'amour et de confiance, de foi, d'humilité, d'obéissance, de chasteté, et de plusieurs autres vertus qu'il nous serait impossible de raconter. Pendant que notre Princesse s'occupait avec quelque douleur à cette prière et à ces perplexités soumises et prudentes, Dieu parla dans un songe au souverain prêtre, qui était saint Siméon, et lui commanda de se disposer à marier Marie, fille de Joachim et d'Anne de Nazareth, parce que sa divine Majesté la regardait avec un soin et avec un amour particulier. Le saint

(1) Luc., I, 29.

prêtre répondit à Dieu, et lui demanda de faire connaître celui avec lequel Marie devait se marier. Le Seigneur lui ordonna d'assembler les autres prêtres et les docteurs, et de leur exposer comme cette fille était seule et orpheline, et qu'elle n'avait aucune volonté de s'engager dans le mariage; mais que la coutume étant qu'aucune fille aînée ne sortirait du Temple sans se marier, il était convenable de lui faire embrasser cet état avec la personne qu'ils jugeraient le plus à propos.

743. Le prêtre Siméon obéit aux ordres divins; et, ayant assemblé les autres, il leur découvrit la volonté du Très-Haut, et leur proposa la complaisance que sa divine Majesté avait pour cette fille, Marie de Nazareth, comme il lui avait été révélé; et que, se trouvant dans le Temple privée de ses parents, il était de leur obligation de prendre un soin particulier de ce qui la regardait, et de lui chercher un époux digne d'une fille si honnête, si vertueuse et si irréprochable en ses mœurs, comme ils l'avaient tous reconnu durant le temps qu'elle y avait demeuré; joint que la personne, le bien, la qualité et les autres avantages qui se trouvaient en elle étaient si considérables, qu'il fallait prendre bien garde à qui on devait la confier. Il leur dit aussi que Marie de Nazareth n'avait point d'inclination pour le mariage, mais qu'il n'était pas juste qu'elle sortît du Temple sans embrasser cet état, parce qu'elle était orpheline et aînée.

744. Après que cette affaire eut été proposée et bien considérée dans l'assemblée des prêtres et des docteurs, ils délibérèrent tous par une impulsion du Ciel

qu'en une chose où l'on devait désirer si fort de bien rencontrer, et où le Seigneur avait déclaré son bon plaisir, il fallait consulter sa sainte volonté et lui demander qu'il découvrît par quelque signe celui qui serait le plus propre pour être l'époux de Marie, et que cet époux fût de la maison et de la lignée de David, afin que la loi fût accomplie. Ils déterminèrent pour cela un jour auquel tous les jeunes hommes de cette lignée qui étaient en Jérusalem se devaient assembler dans le Temple : et ce fut justement le jour auquel notre Princesse achevait sa quatorzième année. Et, comme il était nécessaire de lui donner connaissance de cette résolution et de lui demander son consentement, le prêtre Siméon l'appela, et lui proposa l'intention que lui et les autres prêtres avaient de lui donner un époux avant qu'elle sortît du Temple.

745. La très-prudente Vierge, ayant son visage couvert d'une pudeur virginale, répondit au prêtre avec une grande modestie et une profonde humilité : « Pour « moi, Monseigneur, j'ai désiré, autant qu'il pouvait « dépendre de ma volonté, de garder la chasteté toute « ma vie en me consacrant à mon Dieu et à son service dans ce saint Temple, en reconnaissance des « grands biens que j'y ai reçus; et je n'ai jamais eu « aucune inclination pour le mariage, me croyant incapable des soins qu'il entraîne après soi. Voilà mon « intention; mais vous, Monseigneur, qui êtes en la « place de Dieu, m'enseignerez ce qui sera le plus « conforme à sa sainte volonté. — Ma fille, lui répliqua « le prêtre, le Seigneur recevra vos saints désirs;

« mais faites réflexion qu'aucune des filles d'Israël ne « refuse présentement de se marier pendant que nous « attendons, selon les divines prophéties, la venue du « Messie; et c'est pour cela que celle qui a des enfants « parmi nous s'estime heureuse et bénie. Vous pour- « rez servir Dieu avec beaucoup de perfection dans « cet état, et, afin que vous y rencontriez une per- « sonne qui seconde vos bonnes intentions, nous « ferons des prières au Seigneur, et nous lui deman- « derons, comme je vous ai dit, qu'il nous découvre « par quelque signe l'époux qui lui sera le plus « agréable d'entre ceux de la lignée de David; et vous, « ma fille, demandez la même chose par des prières « continuelles, afin que le Très-Haut vous regarde et « nous conduise tous. »

746. Cela arriva neuf jours avant celui qu'on avait déterminé pour prendre la dernière résolution et pour exécuter ce qui avait été arrêté. Pendant ce temps-là, la très-sainte Vierge redoubla ses prières, ses larmes et ses soupirs, et demanda au Seigneur l'accomplissement de sa divine volonté en une chose qui lui était si importante, et qui la jetait dans de si grandes peines. Le Seigneur lui apparut et lui dit : « Mon Épouse et ma « Colombe, apaisez votre cœur affligé, et éloignez-en « le trouble et la tristesse : je suis attentif à vos dé- « sirs et à vos prières; je gouverne toutes choses, et « le prêtre est conduit par ma lumière; je vous don- « nerai un époux qui ne s'opposera pas à vos saints « désirs, mais plutôt vous les confirmera avec le secours « de ma grâce : je vous le chercherai parfait et selon

« mon cœur, et je le choisirai d'entre mes serviteurs : « mon pouvoir est infini, et ma protection ne vous « manquera jamais. »

747. La très-sainte Vierge répondit au Seigneur : « Souverain bien et amour de mon âme, vous n'igno- « rez pas le secret de mon cœur, et les désirs que vous « y avez mis dès l'instant que vous me donnâtes « l'être ; conservez-moi donc, mon divin Époux, chaste « et pure, comme je l'ai désiré par vous et pour vous. « Ne méprisez point mes soupirs, et ne m'éloignez « pas de votre divine face. Ayez égard, Seigneur, à « ma faiblesse, puisque je ne suis, par ma bassesse, « qu'un chétif ver de terre ; que si je commets quelque « faute dans l'état de mariage, je manquerai à votre « égard et à mes désirs : faites que j'arrive au véri- « table but de votre bon plaisir, et que mon peu de « mérite ne vous rebute point de m'accorder cette « grâce ; quoique je ne sois que poussière inutile (1), « je crierai aux pieds de votre divine grandeur, et « j'espèrerai en vos miséricordes infinies. »

748. La très-chaste fille s'adressait aussi à ses saints anges, qu'elle surpassait en sainteté et en pureté, et leur communiquait plusieurs fois les peines qu'elle ressentait touchant le nouvel état qu'elle attendait. Et ces esprits célestes lui dirent un jour : « Épouse « du Très-Haut, car vous ne pouvez pas ignorer ni « oublier ce titre, encore moins l'amour qu'il vous « porte, et qu'il est tout-puissant et véritable ;

(1) Gen., XVIII, 27.

« apaisez, souveraine Dame, votre cœur ; puisque le « ciel et la terre cesseront plutôt d'être, que la vérité « de ses promesses ne manque de s'effectuer (1). Votre « divin Époux se charge de tout ce qui vous regarde ; « la puissance de son bras, qui domine sur les élé- « ments et sur toutes les créatures, peut suspendre « la force des flots impétueux, et empêcher la véhé- « mence de leurs opérations, afin que le feu ne brûle « point, et que la terre ne soit point pesante. Ses « profonds jugements sont saints et impénétrables ; « ses décrets sont justes et admirables ; les créatures « ne peuvent pas les comprendre, mais elles doivent « les respecter. Que si sa divine Grandeur veut que « vous la serviez dans le mariage, il sera mieux pour « vous de lui être agréable en cet état, que de lui dé- « plaire dans un autre. Son infinie Majesté vous con- « duira sans doute par ce qui sera le meilleur, le « plus parfait et le plus saint ; soyez assurée de ses « promesses. » Les peines de notre Princesse diminuèrent quelque peu par cette exhortation angélique ; et elle leur demanda de nouveau de l'assister, de la garder, et de représenter au Seigneur sa soumission, puisqu'elle attendait avec résignation tout ce que sa divine volonté voudrait ordonner.

(1) Matth., xxiv, 34.

Instruction que la Reine du ciel me donna.

749. Ma très-chère fille, les jugements du Seigneur sont très-relevés et très-vénérables; les créatures ne les doivent point sonder, puisqu'elles sont dans l'impossibilité de les pénétrer. Sa divine Majesté me commanda de prendre l'état de mariage, et elle me cacha alors son secret; mais il fallait que cela s'exécutât de la sorte afin que mes couches fussent honorables au monde, qui réputait le Verbe incarné dans mon sein pour enfant de mon Époux, parce qu'il en ignorait alors le mystère. Ce fut aussi un moyen convenable pour le cacher à Lucifer et à ses démons, qui étaient fort irrités contre moi, et faisaient tous leurs efforts pour pratiquer à mon égard leur furieuse indignation. Et quand il me vit prendre l'état commun des femmes mariées, il s'aveugla, croyant qu'il était incompatible d'avoir un homme pour époux et d'être Mère de Dieu; et cette méprise l'apaisa un peu, et lui fit donner quelque trêve à sa malice. Le Très-Haut eut aussi d'autres fins dans mon mariage, qui ont été manifestées, quoiqu'elles me fussent cachées alors, parce que cela était ainsi convenable.

750. Je veux que vous sachiez ma fille, que la plus grande douleur et la plus sensible affliction que j'eusse endurée jusqu'à ce jour, fut d'apprendre que je devais avoir un homme pour époux, le Seigneur ne m'en déclarant pas le mystère; et si sa divine vertu ne m'eût

fortifiée dans cette peine, et ne m'eût laissé quelque confiance, quoique assez obscure et sans détermination, je serais morte par la force de la douleur. Vous comprendrez par là combien la créature doit être soumise à la volonté du Très-Haut, et qu'elle doit assujettir son faible entendement sans s'amuser à sonder les secrets inaccessibles et impénétrables de sa divine Majesté. Et quand la créature trouve quelque difficulté ou quelque danger en ce que le Seigneur ordonne, elle doit se confier en lui, et croire qu'il ne la met point dans le péril pour l'abandonner ensuite, mais plutôt pour l'en faire sortir victorieuse et triomphante, si elle coopère de son côté au secours qu'elle en reçoit; que si l'âme veut examiner les jugements de sa sagesse, et se satisfaire avant que de croire et d'obéir, alors elle fait injure à la gloire et à la majesté de son Créateur, et perd en même temps le mérite qu'elle pourrait acquérir.

751. Je reconnaissais que le Très-Haut est au-dessus de toutes les créatures, qu'il n'a pas besoin de nos raisonnements, et qu'il ne veut qu'une volonté soumise, puisqu'on ne lui peut donner aucun conseil, mais seulement obéissance et louange. Et quoique je m'affligeasse beaucoup pour l'amour de la chasteté, à cause que je ne savais pas ce qu'il me commanderait dans l'état de mariage, néanmoins cette douleur et cette peine ne me rendirent pas assez curieuse que de vouloir examiner sa conduite : au contraire elles servirent à rendre mon obéissance plus excellente et plus agréable à sa divine Majesté. Sur cet exemple

vous devez régler la soumission que vous êtes obligée d'avoir pour tout ce que vous connaîtrez être du bon plaisir de votre Époux et de votre Seigneur, vous abandonnant en sa protection et en la fermeté de ses promesses infaillibles; vous devez aussi vous laisser conduire sans résister à ses commandements, ni à ses inspirations, en ce en quoi vous aurez l'approbation de ses prêtres et de vos supérieurs.

CHAPITRE XXII

On célèbre les épousailles de la très-sainte Vierge avec le très-chaste Joseph.

752. Le jour déterminé arriva auquel, comme nous avons dit au chapitre précédent, notre Princesse achevait la quatorzième année de son âge; en ce jour les jeunes hommes de la tribu de Juda et de la lignée de David (dont notre souveraine Maîtresse descendait) qui étaient alors en la ville de Jérusalem, s'assemblèrent. Joseph, originaire de Nazareth et habitant de la sainte cité, reçut ordre de se trouver avec eux, parce qu'il était un de ceux de la race royale de David. Il avait alors trente-trois ans, étant bien fait, d'un visage agréable, mais d'une modestie incompa-

rable, et surtout très-chaste en ses pensées et en ses œuvres; ses inclinations étaient très-saintes, et il avait fait dès sa douzième année le vœu de chasteté. Il était parent au troisième degré de la vierge Marie; sa vie était très-pure, et irrépréhensible aux yeux de Dieu et des hommes.

753. Tous les jeunes hommes étant assemblés au Temple, unirent leurs prières avec celles des prêtres, et demandèrent au Seigneur qu'il leur inspirât ce qu'ils devaient faire. Le Très-Haut parla au cœur du souverain prêtre, lui inspirant de faire prendre à chacun de ces jeunes hommes une baguette sèche, et qu'ils demandassent tous avec une vive foi à sa divine Majesté qu'elle découvrît par ce moyen celui qu'elle avait choisi pour être l'époux de Marie. Et comme personne n'ignorait la vertu et l'honnêteté de cette sainte fille, ni le bruit qui s'était répandu de sa beauté, de ses biens et de sa qualité, qu'elle était aînée et unique en sa maison, chacun souhaitait de mériter le bonheur de l'avoir pour épouse. Il n'y eut parmi eux, que le très-humble et très-juste Joseph qui se crût indigne d'un si grand bien; et se souvenant du vœu de chasteté qu'il avait fait, et après avoir proposé de nouveau de l'observer toute sa vie, il se résigna à la volonté divine, s'abandonnant entièrement à tout ce qu'elle voudrait disposer; mais cela n'empêchait pas qu'il n'eût plus de vénération et plus d'estime que tous les autres pour la très-sainte fille.

754. Tous ceux qui étaient assemblés faisant cette prière, on vit fleurir la seule baguette que Joseph

portait, et l'on vit en même temps descendre une très-belle colombe revêtue d'une splendeur admirable, qui se mit sur la tête du même saint; ensuite Dieu lui parla intérieurenent et lui dit : « Joseph, mon « serviteur, Marie doit être votre épouse; recevez-la « avec soin et avec respect, car elle est agréable à « mes yeux; elle est très-juste et très-pure de corps « et d'esprit: vous ferez tout ce qu'elle vous dira. » Par la déclaration et le signe du ciel, les prêtres se déterminèrent de donner à Marie saint Joseph pour époux, comme celui que Dieu même lui avait choisi. Et appelée par eux pour les épousailles, celle qui était excellente comme le soleil et plus belle que la lune (1), sortit, et paraissant en présence de tous avec une majesté plus qu'angélique, et avec une beauté, une honnêteté et une grâce incomparable, les prêtres la marièrent avec Joseph, le plus chaste et le plus saint des hommes.

755. L'auguste Marie, avec un air modeste et attendri, et comme Reine d'une majesté très-humble, prit congé des prêtres et de la maîtresse, demanda leur bénédiction et pardon à ses compagnes, et les remercia toutes des bienfaits qu'elle en avait reçus. Elle fit tout cela en partie avec des manières accompagnées d'une très-profonde humilité, et en partie avec des paroles fort brèves et fort prudentes, parce qu'elle parlait très-peu dans toutes les occasions, et que tout ce qu'elle disait était d'un très-grand poids.

(1) Cant., VI, 9.

Elle sortit du Temple avec une sensible douleur de le quitter contre ses inclinations et contre ses désirs, et étant accompagnée par quelques-uns des ministres qui servaient au Temple dans les choses temporelles, qui étaient séculiers et des plus considérables d'entre eux, elle s'en alla avec son époux Joseph à Nazareth, patrie des deux nouveaux époux. Et bien que saint Joseph fût né en ce lieu, néanmoins, par la disposition du Très-Haut, il était allé demeurer à Jérusalem à cause de quelque revers de fortune, où elle lui fut si favorable, qu'il eut le bonheur d'être l'époux de celle que Dieu avait choisie pour être sa propre Mère.

756. Étant arrivés à Nazareth, où la Princesse du ciel avait les maisons et les autres biens de ses bienheureux parents, ils y furent reçus et visités de toute leur parenté et de leurs amis, avec les réjouissances et les applaudissements qu'on a coutume de témoigner en de semblables occasions. Après s'être acquittés fort saintement de tous les devoirs que la civilité demande, et avoir satisfait à ces obligations temporelles de la conversation et du commerce des hommes avec beaucoup d'honnêteté, nos très-saints mariés Joseph et Marie se trouvèrent libres et débarrassés dans leur maison. La coutume avait introduit parmi les Juifs que les époux examineraient pendant les premiers jours de leur mariage leur naturel, afin qu'ils vécussent par cette connaissance mutuelle avec plus de tranquillité et de paix.

757. En un de ces jours, saint Joseph dit à son épouse Marie : « Madame, je rends grâces au Très-

« Haut de m'avoir fait la faveur de me choisir pour
« votre époux lorsque je méritais le moins cet hon-
« heur et que je me croyais le plus indigne de votre
« compagnie; mais sa divine Majesté, qui peut, quand
« elle veut, élever le pauvre, a usé de cette miséri-
« corde envers moi, et je désire que vous m'aidiez,
« comme je l'espère, de votre bonté et de votre
« vertu, à lui rendre la reconnaissance que je lui
« dois, en la servant avec droiture de cœur. En tout
« ce qui regardera son service je serai votre servi-
« teur, et je vous prie, par l'affection sincère avec
« laquelle je vous estime, de suppléer aux biens qui
« me manquent et à beaucoup de qualités que je n'ai
« pas, et que je devrais avoir pour être votre époux;
« faites-moi connaître, Madame, votre volonté, afin
« que je l'accomplisse. »

758. La très-sainte Épouse ouït ce discours avec un cœur humble et avec un air accompagné d'une douce gravité, et répondit au saint : « Monseigneur,
« je suis bien aise que le Très-Haut m'ayant destinée
« au mariage, ait eu la bonté de vous choisir pour
« mon époux et pour mon maître, et que les services
« que je prétends vous rendre aient été approuvés de
« sa divine volonté; mais si vous me le permettez,
« je vous dirai les intentions et les pensées que je
« désire vous déclarer sur ce sujet » Le Très-Haut prévenait par sa grâce le cœur sincère de saint Joseph, et l'enflammait de nouveau en son divin amour par le moyen des raisons de la très-sainte Vierge. Et le saint repartit à son épouse : « Parlez, Madame, car

« votre serviteur écoute. » Dans cette occasion la Reine de l'univers était assistée par les mille anges de sa garde en forme visible, comme elle le leur avait demandé. La cause de cette demande fut, parce que le Seigneur fit que la très-pure Marie connût le respect et le soin avec lesquels elle devait parler à son époux, l'ayant laissée dans la retenue et dans la crainte naturelle qu'elle avait toujours eue de parler toute seule avec un homme, ce qui ne lui était jamais arrivé jusqu'alors, si ce n'est peut-être dans quelque rencontre avec le souverain prêtre; et tout cela eut lieu afin qu'elle agît en toutes choses avec une plus grande grâce et un plus grand mérite.

759. Les saints anges obéirent à leur Reine, et n'étant sensibles qu'à sa seule vue, ils l'assistèrent de leur présence, et en cette nombreuse compagnie elle dit à saint Joseph : « Monseigneur et mon époux, « il est juste que nous rendions grâces et que nous « donnions gloire et louange à notre Dieu et Créateur, « qui est infini en bonté et incompréhensible en ses « jugements, et qui a fait éclater sa grandeur et sa « miséricorde en nous choisissant pour son service. « Je me reconnais plus redevable à sa divine Majesté « qu'aucune autre créature et plus que toutes en- « semble, parce que j'ai reçu de sa main très-libérale « plus de largesses qu'elles, lorsque je les méritais le « moins. En ma plus tendre jeunesse, poussée par la « force de cette vérité qui me communiqua la lumière « en me désabusant de tout ce qui est visible, je me « consacrai à Dieu par le vœu que je lui fis d'être

« toute ma vie chaste d'esprit et de corps; je suis à « lui et je le reconnais pour mon Époux et pour mon « Maître, et je suis dans une volonté inébranlable de « lui garder la foi de la chasteté. Je veux, Monsei- « gneur, que vous m'aidiez à accomplir ce vœu, et en « tout le reste je serai votre fidèle servante pour « prendre soin de votre vie autant que la mienne « durera. Recevez, mon époux, cette sainte résolu- « tion, et confirmez-la par la vôtre, afin qu'en nous « offrant en sacrifice agréable à notre Dieu, il nous « reçoive en bonne odeur, et nous nous procurions « les biens éternels que nous espérons. »

760. Le très-chaste Joseph, tout rempli de joie par le discours de sa très-sainte épouse, lui répondit : « Madame, en me déclarant vos chastes pensées et « vos saintes résolutions, vous avez pénétré et ouvert « mon cœur, que je n'ai pas voulu vous découvrir « avant que vous m'eussiez manifesté le vôtre. Je « me reconnais aussi le plus obligé d'entre les hommes « au Seigneur de l'univers, parce qu'il m'a appelé de « fort bonne heure par sa véritable lumière, afin que « je l'aimasse avec droiture de cœur. Je veux bien « que vous sachiez, Madame, que dès la douzième « année de mon âge je fis aussi promesse de servir le « Très-Haut en chasteté perpétuelle; je renouvelle « maintenant le même vœu, pour ne pas empêcher le « vôtre : au contraire je vous promets en présence de « sa divine Majesté de vous y aider autant qu'il dé- « pendra de moi, afin que vous la serviez en toute « pureté et que vous l'aimiez selon vos désirs. Je

« serai avec sa grâce votre très-fidèle serviteur, et je « vous prie de recevoir mes chastes affections, de me « regarder comme votre frère, et de n'avoir jamais « aucun autre amour que celui que vous devez à ce « divin Seigneur, et ensuite à moi. » Durant cet entretien le Très-Haut confirma de nouveau dans le cœur de saint Joseph la vertu de chasteté et l'amour saint et pur qu'il devait porter à son épouse la très-sainte Vierge : ainsi le saint eut cet amour en un degré très-éminent, et notre auguste Reine le lui augmentait et lui ravissait le cœur par sa très-prudente conversation.

761. Les deux très-saints et très-chastes époux ressentirent une joie et une consolation incomparable par la vertu divine que le bras du Tout-Puissant opérait en eux, et l'auguste Princesse promit à saint Joseph de seconder ses désirs comme celle qui était la maîtresse des vertus, et qui opérait en toutes sans aucune contradiction ce qui en était le plus relevé et le plus excellent. Le Très-Haut donna aussi à saint Joseph une pureté toute nouvelle et un empire absolu sur ses passions, afin qu'il servît son épouse Marie sans nul obstacle, dans un parfait dégagement, et avec une grâce autant admirable qu'extraordinaire, et qu'il suivît en la servant la volonté et le bon plaisir du Seigneur. Ils firent le partage des biens que saint Joachim et sainte Anne avaient laissés à leur très-sainte fille ; une partie fut offerte au Temple où elle avait demeuré, l'autre fut appliquée aux pauvres, et la troisième resta sous la conduite et la disposition

du saint époux Joseph, notre Reine ne se réservant que le soin de le servir et de travailler dans la maison, parce que la très-prudente Vierge se dispensa toujours de vendre et d'acheter, et de tout ce qui regardait le dehors, comme je l'ai marqué dans un autre endroit.

762. Saint Joseph avait appris en ses premières années le métier de charpentier, comme un des plus honnêtes et des plus propres pour gagner l'entretien de sa vie, parce qu'il était pauvre des biens de fortune, ainsi que je l'ai déjà dit; il demanda à sa très-sainte épouse si elle agréerait qu'il exerçât ce métier pour la servir et acquérir quelque chose en faveur des pauvres, puisqu'il fallait travailler et n'être point oisif. La très-prudente Vierge y consentit, avertissant saint Joseph que le Seigneur ne voulait pas qu'ils fussent riches, mais pauvres et amateurs et protecteurs des pauvres autant que le bien qu'ils avaient le leur pourrait permettre. Après quoi les deux saints mariés eurent une sainte dispute, sur ce que chacun voulait obéir à l'autre comme supérieur. Mais la très-pure Marie, qui était la très-humble d'entre les humbles, vainquit en humilité, et ne voulut point permettre que, l'homme étant le chef, l'ordre de la nature fût renversé; ainsi elle fit consentir son époux à recevoir ses obéissances en toutes choses, lui demandant seulement la permission de faire l'aumône aux pauvres du Seigneur : ce que le saint lui accorda.

763. Saint Joseph ayant reconnu par une nouvelle

lumière du Ciel, durant ces premiers jours dont nous venons de parler, le naturel de son épouse Marie, sa rare prudence, sa profonde humilité, sa pureté incomparable, et toutes les vertus ensemble, au delà de tout ce qu'il en pouvait espérer, fut de nouveau ravi en admiration; l'esprit rempli de joie, le cœur tout enflammé par d'ardentes affections, il ne cessait de louer le Seigneur et de lui rendre de nouvelles actions de grâces pour lui avoir donné une telle épouse sans l'avoir méritée. Et afin que cette œuvre fût très-parfaite en tout (parce qu'elle était le principe de la plus grande que Dieu devait opérer par sa toute-puissance), ce même Seigneur fit que la Princesse du ciel répandît par sa présence et par sa vue une crainte et un respect si grand dans le cœur de son Époux, que nous n'avons point de termes pour le pouvoir exprimer. Et cela résultait d'une rayonnante splendeur de la divine lumière que saint Joseph voyait sortir du visage de notre Reine, joint qu'elle avait une majesté ineffable qui l'accompagnait toujours, étant revêtue de ce merveilleux éclat avec d'autant plus de raison que Moïse quand il descendit de la montagne (1), que l'entretien qu'elle eut avec Dieu avait été plus long et plus intime que le sien.

764. Ensuite la très-sainte Vierge eut une vision divine, en laquelle le Seigneur lui dit: « Mon Épouse, « ma bien-aimée et mon élue, voyez combien je suis « fidèle en mes paroles envers ceux qui m'aiment et

(1) Exod., xxxiv, 30.

« qui me craignent; répondez donc maintenant à ma « fidélité en gardant les lois de mon épouse en toute « sainteté, pureté et perfection : la compagnie de « mon serviteur Joseph, que je vous ai donnée, vous « y aidera; obéissez-lui comme vous le devez, et ayez « soin de sa consolation, car telle est ma volonté. » La très-pure Marie répondit : « Je vous loue et vous « glorifie, mon Dieu, pour le conseil admirable et la « providence paternelle dont vous avez usé envers « moi, indigne et pauvre créature; tous mes désirs « sont de vous obéir et de vous plaire comme votre « servante, qui vous est plus obligée qu'aucune autre « créature. Accordez-moi, Seigneur, votre divin « secours, afin qu'il m'assiste et me conduise en « toutes choses, et que je puisse toujours faire ce qui « vous sera le plus agréable; que je m'acquitte aussi « par son moyen des obligations de l'état auquel vous « me mettez, et que comme votre fidèle esclave je ne « m'écarte jamais de vos ordres et de votre bon plaisir. « Donnez-moi votre bénédiction, car avec elle j'obéirai « à votre serviteur Joseph, et je le servirai comme « vous me le commandez, mon divin Maître et mon « Créateur ! »

765. La maison et le mariage de Marie et de Joseph furent fondés sur ces divins appuis, et dès le huitième jour de septembre, jour auquel on fit les épousailles, jusqu'au vingt-cinquième de mars suivant, que l'incarnation du Verbe arriva (comme je le dirai dans la seconde partie), les deux époux vécurent en façon que le Très-Haut les disposa mutuellement à l'œuvre

pour laquelle le Très-Haut les avait choisis; et notre auguste Dame ordonna les choses qui regardaient leurs personnes et leur maison, comme on le verra dans les chapitres suivants.

766. Mais je ne puis empêcher que mon affection n'éclate, avant que de les commencer, sur le sort fortuné du plus heureux des mortels, saint Joseph. D'où vous est venu, ô homme de Dieu, un si grand bonheur, qu'entre les enfants d'Adam on ait pu dire de vous seul, que le même Dieu fût si fort à vous, qu'on le prît pour votre Fils unique? Le Père éternel vous donne sa Fille, le fils vous remet sa véritable Mère, le Saint-Esprit vous confie son Épouse et vous met en sa place, et toute la très-sainte Trinité vous donne son élue, son unique et son excellente comme le soleil, pour votre légitime épouse. Connaissez-vous bien, mon grand saint, votre dignité? Pénétrez-vous vos avantages? Savez-vous que celle que vous venez de recevoir pour femme est Reine et Maîtresse du ciel et de la terre, et que vous êtes le depositaire des trésors inestimables de Dieu même? Voyez, homme divin, quel précieux gage vous avez, et sachez que si vous ne rendez pas les anges et les séraphins envieux, votre bonheur et le mystère que votre mariage renferme leur causent de grandes admirations. Recevez les congratulations de tant de faveurs et de joies au nom de tout le genre humain. Vous avez entre vos mains le registre des divines miséricordes, vous êtes le maître et l'époux de celle qui n'a que Dieu au-dessus d'elle, vous serez riche et heureux

parmi les hommes et parmi les anges. Souvenez-vous de notre pauvreté et notre misère, et de moi chétif ver de terre, qui désire d'être votre fidèle servante, enrichie et favorisée de votre puissante intercession.

—

Instruction de la Reine du ciel.

767. Ma fille, vous trouverez par l'exemple que j'ai donné dans l'état de mariage auquel le Très-Haut me mit, la condamnation de l'excuse que les âmes qui s'y trouvent engagées, allèguent pour ne pratiquer pas la perfection. Il n'est rien d'impossible à Dieu ni à celui non plus qui espère en lui avec une vive foi, et qui s'abandonne entièrement à sa divine disposition. Je vivais dans la maison de mon époux avec la même perfection que dans le Temple, parce qu'en changeant d'état je ne perdis pas l'affection, ni le désir, ni le soin de l'aimer et de le servir; au contraire je les augmentai, afin que rien ne m'empêchât de m'acquitter des obligations d'épouse; c'est pourquoi Dieu m'assistait toujours plus par son secours, et sa puissante main disposait toutes choses selon mes désirs. Et c'est ce que le Seigneur ferait envers toutes les créatures, si de leur côté elles répondaient à ses faveurs; mais elles jettent la faute sur l'état de mariage : et en cela elles se trompent elles-mêmes, parce que l'empêchement de leur perfection et de leur sain-

teté ne vient pas de cet état, mais des soins vains et superflus qu'elles y prennent, et de ce qu'elles préfèrent leur propre satisfaction au bon plaisir du Seigneur.

768. Que s'il n'y a point d'excuse dans le monde pour ne pas suivre la perfection de la vertu, il y en aura encore moins dans la religion à cause des saintes occupations et des moyens faciles qu'il y a de la pratiquer. Ne vous croyez jamais empêchée pour l'office de supérieure que vous avez, puisque Dieu vous y ayant mise par la voie de l'obéissance, vous ne devez pas vous méfier de son assistance et de sa protection, car il se chargea dès le même jour du soin de vous donner les forces et les secours pour vous acquitter des obligations de votre charge, et particulièrement de celle de la perfection avec laquelle vous le devez aimer et servir. Tâchez de vous rendre agréable à votre Seigneur par le sacrifice de votre volonté, en vous soumettant avec patience à tout ce que sa divine providence ordonne; que si vous n'y portez aucun obstacle, je vous assure de sa protection, et que vous connaîtrez toujours par votre propre expérience la puissance de son bras, qui conduira toutes vos œuvres à la plus grande perfection.

CHAPITRE XXIII

Qui explique une partie du chapitre trente-unième des Proverbes de Salomon, où le Seigneur m'a renvoyée pour découvrir l'ordre que la très-sainte Vierge tint dans le mariage.

769. Sitôt que la Princesse du ciel fut dans le nouvel état de son mariage, elle éleva son très-pur entendement au Père des lumières, pour savoir de lui ce qu'elle devait faire pour lui être toujours plus agréable parmi les nouvelles obligations de son état. Et afin que je puisse donner quelque connaissance des saintes pensées et de l'admirable conduite qu'elle y garda, le même Seigneur m'a renvoyée aux qualités de la femme forte, que Salomon nous a laissées écrites pour cette grande Dame dans le dernier chapitre de ses Proverbes; et en le poursuivant je dirai ce que je pourrai de ce qui m'en a été découvert. Or il est dit dans le dixième verset de ce chapitre :

770. *Qui trouvera une femme forte? Son prix vient de loin et des dernières fins* (1). Cette demande est admirative en l'appliquant à notre grande et forte femme Marie, et elle sera négative si on l'applique à quelque autre que ce soit en la lui comparant, puis-

(1) Prov., XXXI, 10.

qu'on ne peut trouver une autre femme forte comme la Princesse du ciel dans tout le reste de la nature humaine et de la loi commune. Toutes les autres furent et seront faibles, sans en excepter aucune qui ne soit tributaire du démon par le péché. Qui trouvera donc une autre femme forte? Ce ne seront pas les rois et les monarques, ni les puissants princes de la terre, ni les anges du ciel, ni même le pouvoir divin n'en trouvera pas une autre, parce qu'il ne la créerait pas semblable à l'incomparable Marie; elle est l'unique, la seule sans exemple et sans égale, et celle qui seule a mesuré en la dignité le bras du Tout-Puissant; il ne lui put pas donner plus que son propre Fils, éternel et de sa même substance, égal à lui, immense, incréé, infini.

771. Il fallait que le prix de cette femme forte vînt de loin, puisqu'il ne se trouvait pas sur la terre ni parmi les créatures. On appelle prix cette valeur par laquelle on achète ou l'on estime une chose; et lorsqu'on la prise, on sait ce qu'elle vaut. Le prix de cette femme forte, Marie, fut estimé dans le conseil de la très-adorable Trinité, quand Dieu même la racheta ou acheta pour soi avant toutes les autres pures créatures, comme la recevant de la même nature humaine pour quelque retour, car c'est ce qu'on appelle acheter dans la rigueur. Le retour ou le prix qu'il donna pour Marie fut le Verbe humanisé, et le Père éternel se tint satisfait, selon notre manière de concevoir, en recevant Marie; puisque, trouvant cette femme forte dans son entendement divin, il l'estima

et la prisa si fort, qu'il se détermina de donner son propre Fils, afin qu'il fût conjointement et avec quelque espèce de justice fils de la très-pure Marie; et à sa seule considération, cet adorable Fils se serait incarné et l'aurait choisie pour Mère. Avec ce prix inestimable, le Très-Haut donna tous ses attributs, sa sagesse, sa bonté, sa toute-puissance, sa justice et les autres attributs, et tous les mérites de son Fils incarné pour se l'acquérir et se l'approprier à lui-même, la tirant par avance de la nature humaine, afin que si elle venait à se perdre toute, comme effectivement elle se perdit en Adam, la seule Marie avec son Fils fût réservée, comme prisée de si loin, que toute la nature créée ensemble n'a pu pénétrer le décret de sa valeur. Ainsi le prix de notre Reine est venu de fort loin (1).

772. Ce *loin* est aussi signifié par les fins de la terre, parce que Dieu est la dernière fin et le principe de tout ce qui est créé, d'où toutes les choses sortent, et où toutes s'en retournent, comme les fleuves dans la mer. Le ciel empyrée est aussi la fin corporelle et matérielle de tout ce qui est corporel; et il est singulièrement appelé le siége de la Divinité. Mais, dans un autre sens, on appelle fins de la terre les termes naturels de la vie, et la fin des vertus, en quoi l'on fait consister le dernier point, où la vie et l'être que les hommes ont se terminent; car ils sont tous créés pour connaître et aimer le Créateur, comme fin immédiate de leur vie et

(1) Eccles., I, 7.

de leurs actions. On dit tout cela en disant que le prix de l'incomparable Marie vient des dernières fins, parce que sa grâce, ses dons et ses mérites vinrent et commencèrent des dernières fins des autres saints, soit vierges, confesseurs, martyrs, apôtres et patriarches : tous ensemble ne purent arriver dans les fins de leurs vies et de leur sainteté, où Marie commença la sienne. Notre Seigneur Jésus-Christ, son très-saint Fils, est aussi appelé fin des œuvres du Très-Haut, et l'on dit avec la même vérité que le prix de notre grande Reine vint des dernières fins, puisque toute sa pureté, toute son innocence et toute sa sainteté vinrent de son très-saint Fils comme d'une cause exemplaire et du principal auteur d'elle seule, comme de son ouvrage singulier.

773. *Le cœur de son mari met sa confiance en elle, et il ne manquera point de dépouilles* (1). Il est certain que le divin Joseph fut appelé mari de cette femme forte, parce qu'il l'eut pour épouse légitime : il est aussi constant que son cœur se confia à elle, espérant que par sa vertu incomparable tous les biens véritables lui viendraient. Mais il se confia singulièrement à elle, la voyant enceinte, quand il en ignorait le mystère : parce qu'alors il crut et se confia en l'espérance contre l'espérance des marques qu'il découvrait (2), sans avoir aucune autre satisfaction de cette vérité évidente que la même sainteté d'une telle femme. Et, quoiqu'il se déterminât à la laisser, parce qu'il voyait l'effet devant

(1) Prov., XXXI, 11. — (2) Rom., IV, 18.

ses yeux, n'en sachant pas la cause (1), néanmoins il n'osa jamais se méfier de son honnêteté et de sa retenue, ni se séparer du saint et pur amour que le très-chaste cœur d'une telle épouse s'était acquis. Aussi il ne se trouva point trompé ni pauvre de dépouilles : car si on appelle dépouilles ce qui est au-dessus du nécessaire, tout fut surabondant pour cet heureux mari, quand il connut la dignité de son Épouse et ce qu'elle renfermait en elle.

774. Cette divine Dame eut aussi son très-saint Fils, Dieu et homme véritable, qui mit sa confiance en elle, dont Salomon a prétendu principalement parler, et il se confia si fort à cette femme forte, qu'il lui remit et son être et son honneur envers toutes les créatures. Toute la grandeur du Fils et de la Mère est renfermée dans cette confiance, parce que Dieu ne lui put pas confier davantage, ni elle ne lui put pas mieux correspondre, afin qu'il ne se trouvât ni trompé ni pauvre de dépouilles. O merveille étonnante du pouvoir et de la sagesse infinie, que Dieu eût une si grande confiance en une pure créature et en une femme, qu'il voulût bien prendre chair humaine dans son sein et de sa propre substance, et être appelé fils par elle, être nourri de son lait et vivre sous son obéissance; qu'il voulût la faire coadjutrice de la rédemption, dépositaire de la Divinité, et dispensatrice de ses trésors infinis et des mérites de son très-saint Fils, de sa vie, de ses miracles, de sa prédication, de sa mort et de

(1) Matth., I, 19.

tous les autres mystères! Il se confia en toutes choses à l'auguste Marie. Mais qu'on augmente davantage l'admiration, sachant que dans cette confiance il ne fut pas trompé, parce qu'une femme et pure créature sut et put satisfaire avec ponctualité à tout ce qui lui fut confié, sans qu'elle manquât à la moindre chose et sans qu'elle pût opérer en aucune avec plus de foi, d'espérance, d'amour, de prudence, d'humilité et de plénitude de toute sainteté. Cet homme adorable ne se trouva point pauvre de dépouilles, mais riche de louanges et de gloire : c'est pourquoi le texte ajoute :

777. *Il lui donnera la rétribution du bien, et non du mal, pendant tous les jours de sa vie* (1). Je connus que ce retour était celui que la très-sainte Vierge reçut de son propre Fils, Dieu et homme, car nous avons déjà déclaré en quoi elle correspondit de son côté. Que si le Très-Haut récompense toutes les moindres œuvres que l'on fait pour son amour par une rétribution surabondante, non-seulement de gloire dans le ciel, mais aussi de grâce en cette vie, quel pouvait être le retour des biens et des trésors que la Divinité lui donna pour récompenser les œuvres de sa propre Mère? Il n'est que celui qui l'a fait qui le puisse connaître. On découvrira néanmoins quelque chose de ce qui arrivait durant toute la vie de notre Reine, entre elle et le pouvoir divin, si l'on considère la correspondance que l'équité du Seigneur tient en récompensant par un bienfait et par un secours plus grand celui qui profite de ses

(1) Prov., XXXI, 12.

moindres faveurs. Cette très-sainte correspondance commença dès le premier instant de sa conception, y recevant, par la préservation du péché originel, plus de grâces que tous les anges ensemble; et correspondant ponctuellement à ce bienfait, elle crût en grâce, et elle opéra avec cette même grâce à proportion; ainsi elle agit durant toute sa vie sans tiédeur et sans retardement. Or, qui sera surpris après cela qu'elle n'eût que son très-saint Fils qui la surpassât, et que tout le reste des créatures fût presque infiniment au-dessous d'elle?

776. *Elle a cherché la laine et le lin, et elle a travaillé avec des mains sages et ingénieuses* (1). C'est une juste et digne louange de la femme forte, de dire qu'elle est attentive à tout ce qui regarde l'intérieur de sa maison, filant du lin et de la laine pour habiller sa famille et lui procurer les autres choses qu'on peut acquérir par ce moyen. Voilà un sage conseil qui est exécuté par les mains qui s'adonnent au travail et qui ne sont jamais oisives : car l'oisiveté de la femme qui demeure les bras croisés est une marque de sa noire folie et de plusieurs autres vices qu'on ne saurait raconter sans rougir. En cette vertu extérieure, qui est le fondement du gouvernement domestique, pour ce qui regarde une femme mariée, l'auguste Marie fut une femme forte et un digne modèle de toutes les femmes, parce qu'elle ne fut jamais oisive, et qu'elle travaillait véritablement le lin et la laine pour son

(1) Prov., XXXI, 13.

époux, pour son Fils et pour plusieurs pauvres qu'elle secourait de son travail. Mais, comme elle unissait dans un sublime degré de perfection les occupations de Marthe avec les contemplations de Marie, elle exécutait plus souvent le sage conseil des œuvres intérieures que des extérieures : et, conservant les espèces des visions divines et la lecture des saintes Écritures, elle ne fut jamais oisive dans son intérieur, elle y travaillait continuellement à accroître les dons et les vertus de l'âme. Et c'est pour cela que le texte dit :

777. *Elle est comme le vaisseau d'un marchand, qui porte son pain de loin* (1). Comme ce monde visible est appelé mer orageuse, l'on peut aussi appeler ceux qui l'habitent et qui traversent ses ondes inconstantes, du nom de vaisseaux. Ils travaillent tous dans cette navigation pour porter leur pain, qui est l'entretien de la vie ; celui qui était le moins obligé de l'acquérir par son travail, le porte de plus loin, et celui qui travaille le plus gagne davantage et porte son pain de loin avec plus de sueur. C'est une espèce de contrat entre Dieu et l'homme, que celui qui est serviteur travaille et sue en cultivant la terre, et que le Seigneur de toutes choses l'aide par le moyen des causes secondes avec lesquelles il concourt, afin que donnant le pain à l'homme, elles le nourrissent et lui paient la sueur de son visage. Et ce qui arrive dans ce contrat à l'égard du temporel, arrive aussi à l'égard du

(1) Prov., XXXI, 14.

spirituel, où celui qui ne travaille point ne doit point manger (1).

778. La très-sainte Vierge fut parmi tous les enfants d'Adam le riche et heureux vaisseau du marchand, qui porta son pain et le nôtre de loin. Nulle personne du monde ne fut si discrète, si diligente et si laborieuse qu'elle dans le gouvernement de sa famille; il n'y en eut aucune de si prévoyante en tout ce qu'elle découvrait par son incomparable prudence être nécessaire à sa pauvre famille et au secours des pauvres; elle mérita et gagna toutes choses par sa foi et par ses soins très-prudents, de sorte qu'elle les porta de loin; parce qu'elle était fort éloignée de la corruption de notre nature humaine, et même des biens dont elle avait hérité. Il est impossible de raconter ni de comprendre tout ce qu'elle acquit, tout ce qu'elle mérita et tout ce qu'elle distribua aux pauvres dans cet heureux commerce. Mais elle fut et plus forte et plus admirable lorsqu'elle nous porta le pain spirituel et vivant qui descendit du ciel, puisqu'elle le tira non-seulement du sein du Père, d'où il ne serait pas sorti alors si cette femme forte ne se fût trouvée, mais qu'il ne serait pas même venu au monde, qui était très-éloigné de le mériter, si ce n'eût été dans le vaisseau de Marie. Et bien qu'elle ne pût, étant créature, mériter que Dieu vînt au monde; néanmoins elle mérita qu'il avançât son départ, et qu'il vînt dans le riche vaisseau de son sein, parce qu'il n'aurait pas

(1) II Thess., III, 10.

pu entrer dans un autre qui eût été moindre en mérites; elle seule fit que la vue, la communication et la nourriture de ce pain divin arrivassent à ceux qui en étaient loin.

779. *Elle se lève lorsqu'il est encore nuit, et elle a pourvu au nécessaire de ses domestiques et à la nourriture de ses servantes* (1). Cette qualité de la femme forte n'est pas moins louable que les autres : elle se prive du repos délicieux de la nuit pour gouverner sa famille, distribuant à ses domestiques et à son époux, à ses enfants, à ses alliés et ensuite à ses serviteurs les justes occupations que chacun doit avoir, leur donnant même tout ce dont ils peuvent avoir besoin pour cela. Cette force et cette prudence n'ont aucun égard à la nuit, pour s'y abandonner au sommeil et à l'oubli des propres obligations, parce qu'on ne doit point prendre le soulagement du travail pour satisfaire à l'appétit, mais bien à la nécessité. Notre Reine fut admirable en cette prudence économique, quoiqu'elle n'eût point de serviteurs, ni de servantes dans sa famille, parce que l'émulation de l'obéissance et de l'humilité servile dans les offices domestiques, ne lui permit de confier à personne ces vertus; ainsi elle était une très-vigilante servante dans les soins qu'elle prenait de son très-saint Fils et de son époux Joseph; il n'y eut jamais en elle aucune négligence, aucun oubli, ni aucun retardement touchant ce qu'elle devait prévoir pour eux, ou ce dont elle devait les pour-

(1) Prov., xxxi, 15.

voir, comme je le dirai dans tout le reste de ce discours.

780. Mais quelle langue peut exprimer la vigilance de cette femme forte? Elle se leva dans la nuit de son cœur secret et dans le mystère de son mariage qui était alors caché, elle fut ponctuelle à exécuter avec humilité et avec obéissance tout ce qui lui était commandé. Elle pourvut ses domestiques et ses serviteurs, qui étaient les puissances intérieures et les sens extérieurs, de tout leur entretien, et distribua à chacun sa juste nourriture, afin que, pendant le travail du jour, l'esprit ne fût point dépourvu du nécessaire, lorsqu'il s'appliquerait au service du dehors. Elle commanda aux puissances de l'âme par un précepte inviolable, que leur aliment fût la lumière de la Divinité, et qu'elles s'occupassent continuellement à méditer et à contempler avec ferveur la loi divine durant le jour et la nuit, sans jamais cesser de le faire quoi qu'il leur arrivât dans les exercices extérieurs et dans les occupations de son état. C'est en quoi consistaient le gouvernement et l'entretien des domestiques de l'âme.

781. Elle distribua aussi aux serviteurs, qui sont les sens extérieurs, leurs justes occupations et leur nourriture proportionnée; et usant du pouvoir qu'elle avait sur ces puissances, elle leur commanda qu'étant servantes de l'esprit, elles le servissent, et bien qu'elles vécussent dans le monde, elles en ignorassent la vanité et y fussent comme mortes, ne vivant dans ce même monde que pour ce qui serait nécessaire à la nature et à la grâce; qu'elles ne se nourrissent pas tant de

douceurs sensibles que de celles qu'elle leur communiquerait et dispenserait de la partie supérieure de l'âme par ses influences surabondantes. Elle mit des bornes à toutes les opérations, afin qu'elles fussent toutes renfermées sans imperfection dans la circonférence du divin amour, en le servant et en lui obéissant sans résistance, sans réplique et sans retardement.

782. Elle se leva pendant la nuit, et elle prit aussi soin de ses domestiques. Il y eut une autre nuit en laquelle cette femme forte se leva, elle eut aussi d'autres domestiques à qui elle devait pourvoir. Elle se leva durant la nuit de la loi ancienne, obscurcie par les ombres de la lumière qui devait venir, elle vint au monde lorsque cette nuit s'approchait de sa fin, et par sa prévoyance ineffable elle donna et distribua la nourriture de la grâce et la vie éternelle à tous ses domestiques, qui étaient les saints pères et les justes qui composaient son peuple, et à tous les pécheurs, serviteurs et esclaves qui composaient le reste de la nature humaine. Et ce fut avec tant de vérité et de propriété, qu'elle la leur donna changée en aliment de sa propre substance et de son propre sang, que cette adorable vie de nos âmes reçut dans son sein virginal.

CHAPITRE XXIV

Qui poursuit l'explication de ce qui reste du chapitre trente-unième des Proverbes.

783. Il ne pouvait manquer aucune qualité de la femme forte à notre grande Dame, parce qu'elle était la reine des vertus et la fontaine de la grâce. *Elle a considéré* (poursuit le texte) *un champ, et l'a acheté, elle a planté une vigne du fruit de ses mains* (1). Le champ que notre femme forte, la très-pure Marie, considéra, fut la plus élevée perfection qui produit ce qui est le plus fertile et le plus odoriférant des vertus : le considérant et l'estimant à la clarté de la divine lumière, elle connut le trésor qu'il renfermait. Et pour acheter ce champ, elle vendit tout le terrestre dont elle était véritablement reine et maîtresse, préférant à toute autre chose la possession du champ qu'elle acheta, par la renonciation de l'usage qu'elle en pouvait avoir. Cette seule Dame eut le pouvoir de vendre tout, pour acheter le vaste champ de la sainteté, parce qu'elle était maîtresse de tout : elle seule le considéra et le connut parfaitement, et après Dieu

(1) Prov., xxxi, 16.

elle fut la seule pure créature qui s'appropria le champ de la Divinité et ses attributs infinis, dont les autres saints reçurent quelque partie. *Elle a planté une vigne du fruit de ses mains.* Elle planta la sainte Église, non-seulement en nous donnant son très-saint Fils, afin qu'il la formât et qu'il l'établit, mais en qualité de sa coadjutrice, qui fut après son ascension maîtresse de cette même Église, comme je le dirai dans la troisième partie de cette histoire. Elle planta la vigne du paradis céleste que cette cruelle bête Lucifer avait ravagée et comme détruite, parce qu'elle fut remplie de nouvelles plantes par le soin et par le fruit de la très-sainte Vierge. Elle planta la vigne dans son vaste et magnanime cœur par les rejetons des vertus et par le cep fécond, Jésus-Christ, qui distilla sous le pressoir de la croix le très-doux vin de l'amour, dont ses bien-aimés sont enivrés et dont ses domestiques sont nourris (1).

784. *Elle a ceint son corps de force, et elle a affermi son bras* (2). La plus grande force de ceux qu'on appelle forts consiste au bras par lequel on fait les œuvres difficiles, et comme la plus grande difficulté de la créature terrestre est de se ceindre en ses passions et en ses inclinations, en les ajustant à la raison, c'est pour ce sujet que le texte sacré a ajouté que la femme forte se ceignit et affermit son bras. Notre Reine n'eut point de passions ni de mouvements déréglés à ceindre en sa très-innocente personne, et elle ne laissa pas

(1) Cant., v, 1. — (2) Prov., xxxi, 17.

pour cela d'être plus forte à se ceindre que tous les enfants d'Adam, qui ont été mis en désordre par la semence du péché. La vertu et l'amour qu'elle employa dans les œuvres de mortification furent bien plus considérables lorsque ces œuvres n'étaient point nécessaires que si elles l'eussent été. Il n'y eut aucun de ceux qui étaient malades du péché et dans l'obligation d'y satisfaire, qui employât tant de force à mortifier ses passions désordonnées que notre Princesse Marie en mit à gouverner et à sanctifier toujours plus toutes ses puissances et tous ses sens. Elle affligeait son très-chaste corps par des pénitences continuelles, en veillant, en jeûnant et en se prosternant souvent en forme de croix, comme nous le dirons dans la suite; elle refusait à ses sens le plaisir, le repos, et tout ce qui les pouvait flatter; ce n'est pas qu'elle eût sujet de craindre qu'ils s'émancipassent en la moindre chose, mais c'était pour opérer en tout le plus saint et le plus agréable au Seigneur, sans tiédeur et sans relâche, parce qu'elle fit toutes ses œuvres dans toute la force de la grâce.

785. *Elle a goûté, et elle a vu que son trafic était bon; sa lampe ne s'éteindra point pendant la nuit* (1). Le Seigneur est si benin et si fidèle envers ses créatures, que quand il nous ordonne de nous ceindre par la mortification et par la pénitence, parce que le royaume du ciel est attaqué par la force, et c'est la violence qui l'emporte (2), il nous communique en

(1) Prov., XXXI, 18. — (2) Matth., XI, 12.

cette vie un goût et une consolation qui remplissent notre cœur de joie, par la même violence que nous faisons à nos inclinations. L'on connaît en cette joie combien le trafic du souverain bien est bon et profitable par le moyen de la mortification avec laquelle nous ceignons les inclinations et nous les retirons des autres goûts terrestres, parce que nous recevons en même temps la joie de la vérité chrétienne, et en cette même joie un gage de celle que nous espérons en la vie éternelle; et celui qui négocie le plus en reçoit un plus grand goût, augmente ses trésors dans le ciel, et fait une plus grande estime de cet heureux trafic.

786. Quelle connaissance et quel goût devait avoir de cette vérité notre femme forte Marie, puisque nous-mêmes, qui sommes sujets aux péchés, la connaissons par notre propre expérience? Que si par le moyen de la pénitence et de la mortification la divine lumière de la grâce peut être conservée dans nous, en qui la nuit du péché est si longue et si obstinée, combien devait-elle éclairer dans le cœur de cette très-pure créature! Elle n'était point opprimée par le dégoût de la nature corrompue et pesante; la contradiction de la concupiscence n'avait nul pouvoir sur elle; elle ne pouvait pas être troublée par les remords de la mauvaise conscience, ni par la crainte des péchés commis; sa lumière était au-dessus de tout entendement humain et angélique; cela étant, elle devait très-bien connaître et goûter ce trafic, sans que la lampe de l'Agneau (1) qui l'éclairait s'éteignît pen-

(1) Apoc., XXI, 23.

dant la nuit de ses travaux et des périls de la vie.

787. *Elle a porté sa main à des choses fortes, et ses doigts ont pris le fuseau* (1). La femme forte qui augmente ses vertus et les biens de sa famille par le travail de ses mains, goûte et connaît le trafic de la vertu; celle-là peut bien étendre le bras sur les grandes choses. C'est ce que la très-sainte Vierge fit sans aucun embarras des obligations de son état, parce que, s'élevant au-dessus d'elle-même et de tout le terrestre, elle étendit ses désirs et ses œuvres sur ce qui était le plus grand et le plus fort de la connaissance et de l'amour de Dieu, et surpassa toute la nature humaine et angélique. Et comme elle commençait dès ses épousailles à s'approcher de la dignité et de l'office de Mère, elle commençait aussi à étendre son cœur et le bras de ses œuvres saintes avec tant de perfection, qu'elle arriva à coopérer à l'œuvre la plus grande et la plus forte de la toute-puissance divine, qui fut l'incarnation du Verbe. De quoi je parlerai plus amplement dans la seconde Partie, en déclarant les préparations qu'eut notre Reine pour ce grand mystère. Et parce que la délibération des grandes choses serait vaine si elles n'étaient exécutées, c'est pour cela qu'il est dit que *les doigts de cette femme forte prirent le fuseau*, nous voulant signifier par là que notre Reine exécuta tout ce qui était le plus grand et le plus difficile, comme elle l'avait connu et proposé dans sa très-droite intention.

(1) Prov., XXXI, 19.

Elle fut en tout véritable, sans bruit et sans ostentation, n'ayant rien de cette femme qui aurait la quenouille à sa ceinture sans la filer, et qui serait oisive dans ces belles apparences : ainsi le texte ajoute :

788. *Elle a ouvert sa main à l'indigent, et elle a étendu ses bras vers le pauvre* (1). C'est une grande force de la femme prudente et ménagère d'être libérale envers les pauvres, et de ne se point abandonner avec faiblesse et lâcheté à la crainte qu'elle pourrait avoir d'appauvrir par là sa famille, puisque le plus puissant moyen d'accroître toutes sortes de biens est de distribuer avec libéralité celui de la fortune aux pauvres de Jésus-Christ, qui sait et peut donner cent pour un, même en cette vie présente (2). La très-sainte Vierge distribua aux pauvres et au Temple celui que ses parents lui avaient laissé, comme j'ai déjà dit; et outre cela elle travaillait de ses mains pour seconder cette miséricorde, qui lui était naturelle; car si elle ne leur eût fait part de sa propre sueur, elle n'aurait pas satisfait le pieux et libéral amour qu'elle leur portait. L'on ne doit pas être surpris que l'avarice du monde ressente maintenant tant de pauvreté dans les biens temporels, puisque les hommes sont si pauvres de pitié et de miséricorde envers les nécessiteux, qu'ils ne font servir qu'à la vanité immodérée ce que Dieu n'a fait et n'a créé que pour l'entretien des pauvres et le remède des riches.

(1) Prov., xxxi, 20. — (2) Matth., x, 30.

789. Notre pitoyable Reine et Maîtresse n'ouvrit pas seulement sa propre main à l'indigent, mais elle ouvrit aussi celle du bras de Dieu tout-puissant, qui semblait la tenir fermée en retenant le Verbe divin, parce que les mortels ne le méritaient pas et s'en rendaient tous les jours plus indignes. Cette femme forte lui fit étendre les bras et ouvrir les mains en faveur des pauvres esclaves et affligés dans la misère du péché; et parce que cette nécessité, s'étendant généralement sur tous, s'étendait aussi sur chacun en particulier, c'est pour cela que l'Écriture les comprend tous en les appelant indigent ou pauvre au singulier, puisque tout le genre humain était un pauvre aussi impuissant que s'il n'eût été qu'un seul. Ces mains de notre Seigneur Jésus-Christ, étendues pour travailler à l'œuvre de notre rédemption, et ouvertes pour répandre les trésors de ses mérites et de ses dons, furent en quelque façon les mains propres de la très-pure Marie, parce qu'elles étaient de son Fils, et que sans elle le pauvre genre humain ne les aurait pas connues ouvertes, et pour plusieurs autres raisons.

790. *Elle ne craindra point pour sa maison le froid ni la neige, parce que tous ses domestiques ont un double vêtement* (1). Notre nature ayant perdu le soleil de justice et la chaleur de la grâce et de la justice originelle, se trouva sous la glace du péché, qui engourdit toutes les puissances, les rend paresseuses et

(1) Prov., XXXI, 21.

les empêche d'opérer le bien. De là naissent les difficultés dans la vertu, la tiédeur dans les actions, l'inadvertance, la paresse, la légèreté, et d'autres manquements innombrables; depuis le péché, nous nous trouvons glacés dans l'amour divin, dépouillés et sans forces pour résister aux tentations. Notre auguste Reine fut exempte dans sa maison et dans son âme de tous ces empêchements et de tous ces dommages, parce que tous ses domestiques, les puissances intérieures et extérieures, furent garantis du froid du péché par un double vêtement. L'un fut la justice originelle et les vertus infuses, l'autre celles qu'elle acquit par elle-même dès le premier instant qu'elle commença à opérer. La grâce commune qu'elle eut, comme personne particulière, et celle que le Très-Haut lui donna, singulièrement pour la dignité de Mère du Verbe, lui servirent aussi d'un double vêtement. Je ne m'étends pas sur cette prévoyance dans le gouvernement de sa maison, parce que ce soin peut être louable aux autres femmes, comme étant nécessaire; mais en la maison de la Reine du ciel et de la terre, il ne fallut pas un double vêtement pour son très-saint Fils, qui n'en avait qu'un; ni pour elle, ni pour son époux saint Joseph non plus, auxquels la pauvreté était le plus grand ornement et le plus doux abri.

791. *Elle s'est fait un vêtement d'un drap fort et bien tissu; elle se revêt de lin et de pourpre* (1). Cette

(1) Prov., XXXI, 22.

métaphore déclare aussi l'ornement spirituel de cette femme forte, et cet ornement fut un habit tissu avec force et avec variété, dont elle se servit pour se couvrir entièrement et pour se défendre de la rigueur du temps, car c'est pour cela qu'on fait des draps forts. La robe longue des vertus et des dons de l'auguste Marie fut impénétrable à la rigueur des tentations et à la violence de ce fleuve que le grand dragon roux ou ensanglanté, que saint Jean vit dans l'Apocalypse (1), jeta contre elle. Outre la force de ce vêtement, sa beauté était admirable, aussi bien que la variété de ses vertus tissées, faisant un même corps sans être supposées ou rapportées, parce qu'elles étaient comme incorporées et comme converties en sa substance dès qu'elle fut formée en grâce et en justice originelle. C'était là où l'on trouvait la pourpre de la charité, le blanc de la chasteté, le céleste de l'espérance, avec toute la variété des dons et des vertus qui la revêtaient et l'ornaient en même temps. Cette couleur blanche et vermeille que l'Épouse prit pour l'humanité et la divinité (2), la donnant pour marque de son Époux, fut aussi un des ornements de Marie, parce que donnant au Verbe le vermeil de sa très-sainte humanité, le même Verbe lui donna en échange la divinité, non-seulement en les unissant dans son sein virginal, mais en laissant en sa Mère plus de traits et plus de rayons de cette même divinité qu'en toutes les créatures ensemble.

(1) Apoc., xii, 15. — (2) Cant., v, 10.

792. *Son mari éclatera de gloire dans les portes lorsqu'il sera assis avec les sénateurs de la terre* (1). Le jugement particulier de chacun se fait dans les portes de la vie éternelle, et ensuite le général que nous espérons se fera, comme les anciennes républiques le faisaient aux portes de la ville. Dans le jugement universel, saint Joseph sera placé avec gloire parmi les nobles du royaume de Dieu, parce qu'il aura un siége entre les apôtres pour juger le monde, et il jouira de ce privilége en qualité d'époux de cette femme forte qui est Reine de l'univers, et en qualité de père putatif du Juge suprême. Notre Seigneur Jésus-Christ, qui appartient si étroitement à la très-sainte Vierge, est reconnu pour souverain Seigneur et pour Juge véritable et naturel dans le jugement qu'il fait et dans celui qu'il fera des anges et des hommes. Et la Reine du ciel est participante de cette excellence, parce qu'elle lui a donné la chair humaine par laquelle il a racheté le monde, et le sang qu'il a versé pour le prix et pour la rédemption des hommes. L'on connaîtra toutes ces vérités quand il viendra faire le jugement universel avec une grande puissance, sans qu'il y ait alors personne qui ne le connaisse et ne l'avoue.

793. *Elle a fait un linceul, et elle l'a vendu, et elle a donné une ceinture au Chananéen* (2). Ce soin laborieux de la femme forte renferme deux grandes prérogatives de notre Reine : l'une est qu'elle fut ce l'in-

(1) Prov., XXXI, 23. — (2) *Ibid.*, 24.

ceul si pur et si grand, que le Verbe éternel y put être enveloppé en se rétrécissant pourtant, et elle ne le vendit qu'au même Seigneur, qui lui donna en échange son propre Fils, parce que toutes les créatures ensemble n'eussent pas eu de quoi payer ce linceul de la pureté et de la sainteté de Marie, personne ne pouvant être dignement son fils que le Fils de Dieu même. L'autre est qu'elle donna gratuitement la ceinture au Chananéen descendant de Chanaan maudit de son père (1), parce que tous ceux qui furent compris dans la première malédiction et qui se trouvèrent relâchés et dans le désordre des passions et des appétits déréglés, purent se ceindre de nouveau avec la ceinture que la très-pure Marie leur donna en son Fils, premier-né et unique, et en sa loi de grâce, pour se renouveler, se réformer et se ceindre. Les anges et les hommes réprouvés n'auront aucune excuse, puisqu'ils ont tous eu de quoi se contenir et se ceindre dans leurs affections désordonnées, comme les prédestinés le font en se prévalant de cette grâce qu'ils ont reçue gratuitement de Marie, sans qu'elle leur en ait demandé le prix pour la mériter ou pour l'acheter.

794. *Elle est revêtue de force et de beauté, et elle rira au dernier jour* (2). La force et la beauté font un autre vêtement qui orne la femme forte; la force la rend inébranlable dans les souffrances et vigoureuse dans les opérations contre les puissances de l'enfer;

(1) Gen., IX, 25. — (2) Prov., XXXI, 25.

la beauté lui donne une grâce extérieure et un agrément admirable en tout ce qu'elle fait. Notre Reine était aimable aux yeux de Dieu, des anges et des hommes par ces deux excellences et par ces nouvelles qualités; elle n'était pas seulement exempte de péché et de défaut, mais elle avait cette double grâce qui la rendit si agréable et si estimable à l'Époux, qui disait souvent qu'elle était fort belle et fort charmante en toutes ses manières (1). Et où il n'y aura point de faute à reprendre, il n'y aura par conséquent point de sujet de pleurer au dernier jour, lorsque nul des mortels n'en sera exempt, excepté cette auguste Dame et son très-saint Fils. Ils seront et ils paraîtront tous avec quelque péché dont ils eurent occasion de s'affliger et de se repentir; et les réprouvés pleureront alors de n'avoir pas dûment pleuré les leurs avant ce jour formidable, auquel cette femme forte sera joyeuse et riante dans la reconnaissance de son bonheur incomparable, et de ce que la justice divine s'exercera à l'égard des méchants et contre les rebelles à son très-saint Fils.

795. *Elle a ouvert la bouche à la sagesse, et la loi de clémence est sur sa langue* (2). C'est une grande excellence de la femme forte, de n'ouvrir la bouche que pour enseigner la sainte crainte du Seigneur et pour exécuter quelque œuvre de clémence. Notre Reine et Maîtresse accomplit cela avec une très-haute perfection; elle ouvrit la bouche comme maîtresse de

(1) Cant., IV, 1 et 7. — (2) Prov., XXXI, 26.

la sagesse divine, quand elle dit au saint archange : *Fiat mihi secundum verbum tuum* (1); et toutes les fois qu'elle parlait, c'était comme Vierge très-prudente et remplie de la science du Très-Haut, pour l'enseigner à tous et pour intercéder pour les misérables enfants d'Ève. La loi de clémence était, comme elle y est et sera toujours, sur sa langue, en qualité de pitoyable mère de miséricorde; parce que sa seule intercession est la loi inviolable d'où dépend notre remède dans toutes nos nécessités, si nous savons l'émouvoir à ouvrir la bouche et à remuer la langue pour le demander.

796. *Elle a considéré les sentiers de sa maison, et elle n'a point mangé son pain étant oisive* (2). Ce n'est pas une petite louange de la mère de famille, de dire qu'elle considère attentivement toutes les voies les plus assurées pour en augmenter les biens; mais en cette divine prudence, la seule Marie fut celle qui donna le modèle aux mortels, parce qu'elle seule sut considérer, chercher et trouver tous les chemins et les sentiers les plus abrégés de la justice par où elle pourrait arriver avec une plus grande sûreté et avec plus de diligence à la Divinité. Elle acquit cette science dans un degré si éminent, qu'elle surpassa tous les mortels et même les esprits bienheureux. Elle connut et elle considéra le bien et le mal, le plus profond et le plus caché de la sainteté, la condition de la faiblesse humaine, la tromperie des ennemis, le péril du

(1) Luc., I, 38. — (2) Prov., XXXI, 27.

monde et tout le terrestre; et comme elle connut tout cela, elle opéra le bien qu'elle connaissait sans manger son pain dans l'oisiveté, et sans avoir reçu en vain ni l'âme ni la divine grâce (1); c'est pourquoi elle mérita ce qui suit :

797. *Ses enfants se sont levés et ont publié qu'elle était très-heureuse; son mari s'est levé et l'a louée* (2). Les véritables enfants de cette femme forte ont dit de grandes et de glorieuses choses d'elle dans l'Église militante, en la publiant pour très-heureuse entre les femmes, et ceux qui ne se lèvent point et ne la publient pas, ne doivent point être réputés pour ses enfants, ni pour savants, ni pour sages, ni pour dévots. Mais quoiqu'ils aient tous parlé par les impulsions et par les mouvements de notre Seigneur Jésus-Christ Dieu et homme, son très-saint Fils, et par ceux du Saint-Esprit, son Époux; néanmoins, il semble que cet Homme-Dieu qu'on doit appeler sien, se soit tu, et ne se soit point levé jusqu'à présent pour la publier, par rapport au grand nombre des mystères et aux secrets très-relevés de sa très-sainte Mère, qu'il a tenus cachés. Et il y en a tant, que le Seigneur m'a fait connaître qu'il réserve de les manifester dans l'Église triomphante après le jugement universel, parce qu'il n'est pas maintenant convenable de les déclarer tous au monde, indigne et incapable de tant de merveilles. Ce sera là où Jésus-Christ, Fils de Marie, parlera, découvrant pour sa propre

(1) Ps. XXIII, 4. — (2) Prov., XXXI, 28.

gloire et celle de sa Mère, et pour la joie des saints, les prérogatives et les excellences de cette Dame; et ce sera là que nous les connaîtrons : il nous suffit maintenant de les croire avec vénération sous le voile de la foi et de l'espérance de tant de biens.

798. *Beaucoup de filles ont amassé des richesses, mais vous les avez toutes surpassées* (1). On appelle filles du Très-Haut toutes les âmes qui sont parvenues à sa grâce, et tous les mérites, tous les dons et toutes les vertus qu'elles ont pu acquérir par cette même grâce; et qu'elles ont acquis en effet par son secours, sont les véritables richesses, car tout le reste, qui appartient à la terre, en a injustement usurpé le nom. Le nombre des prédestinés sera fort grand, Celui qui compte les étoiles par leurs noms le connaît (2). Mais la seule Marie a plus amassé que toutes ces créatures ensemble, qui sont filles du Très-Haut et les siennes; et elle seule sera la plus avancée, comme ayant la prérogative d'être non-seulement leur Mère en la grâce et en la gloire, mais aussi en qualité de Mère du même Dieu, parce que selon cette dignité elle surpasse toute l'excellence des plus grands saints; ainsi la grâce et la gloire de cette Reine surpasseront tout ce que les prédestinés en ont et en pourront avoir. Et parce que les avantages extérieurs et apparents que les femmes estiment si fort, sont vains en elle en comparaison de la grâce intérieure et

(1) Prov., XXXI, 29. — (2) Ps. CXLVI, 4.

de la gloire qui répond à cette grâce, c'est pour cela que le texte ajoute :

799. *La grâce est trompeuse, et la beauté est vaine; la femme qui craint le Seigneur est celle qui sera louée. Donnez-lui du fruit de ses mains, et que ses œuvres la louent dans les portes* (1). Le monde attribue faussement la grâce à plusieurs choses visibles qui ne l'ont pas, n'ayant de la grâce et de la beauté que ce que la fausse opinion des ignorants leur donne, comme sont l'apparence des bonnes œuvres en la vertu, l'agrément ou l'éloquence dans les paroles douces, un certain brillant dans les entretiens et dans les manières; on appelle aussi grâce la bienveillance des grands et du peuple. Tout cela n'est que tromperie et fausseté, comme la beauté de la femme, qui s'évanouit en peu de temps. Celle qui craint Dieu et qui enseigne à le craindre, celle-là mérite avec justice la louange des hommes et du même Seigneur. Et parce qu'il la veut louer lui-même, il dit : *Qu'on lui donne du fruit de ses mains*, remettant sa louange à ses grandes œuvres exposées à la vue de tous, afin qu'elles-mêmes soient ses panégyristes, car il importe fort peu que les hommes louent la femme qui est noircie par ses propres actions. C'est pourquoi le Seigneur veut que celles de sa très-sainte Mère soient manifestées aux portes de sa sainte Église, et qu'elles soient publiées autant qu'il sera possible et convenable dans la vie présente, réservant, comme j'ai dit, la plus grande

(1) Prov., xxxi, 30 et 31.

gloire et la plus grande louange pour l'autre, où elles dureront pendant tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

—

Instruction de la Reine du ciel.

800. Ma fille, vous avez une grande doctrine pour votre conduite dans ce chapitre, et quoique vous n'ayez pas écrit toute la substance qu'il renferme, je veux pourtant que vous graviez dans le plus profond de votre cœur, et que par une loi inviolable vous exécutiez en vous-même et ce que vous en avez déclaré et ce que vous en laissez dans le secret. Pour cela il faut que vous soyez recueillie dans votre intérieur, oubliant tout le visible et le terrestre, et que vous soyez très-attentive à la divine lumière qui vous assiste et qui défend toutes vos puissances par un double vêtement, afin que vous ne ressentiez ni le froid ni la tiédeur dans la perfection, et que vous résistiez aux mouvements déréglés des passions. Ceignez-les, ma fille, et ayez soin de les mortifier par la ceinture de la crainte du Seigneur; et étant éloignée des choses apparentes et trompeuses, élevez votre entendement, et considérez avec attention les voies de votre intérieur, et les sentiers que Dieu vous a enseignés pour le chercher dans votre secret et pour le trouver à travers les périls des embûches. Et ayant

une fois goûté la douceur du trafic du ciel, ne permettez pas que la divine lumière qui vous enflamme et vous éclaire dans les ténèbres, s'éteigne dans votre entendement par votre négligence. Ne mangez pas le pain dans l'oisiveté, mais travaillez sans cesse, et vous mangerez le fruit de vos travaux ; et étant renforcée en Dieu, vous ferez des œuvres dignes de son bon plaisir, et vous courrez après l'odeur de ses parfums jusqu'à ce que vous parveniez à sa possession éternelle. Ainsi soit-il.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE

INTRODUCTION

DE LA DEUXIÈME PARTIE

De l'histoire divine, et de la très-sainte vie de Marie, Mère de Dieu.

1. Lorsque je présentais à la divine Majesté le petit service et le travail de ce que j'avais écrit sur la première partie de la très-sainte vie de Marie, Mère de Dieu, pour soumettre à la correction de sa divine lumière ce que j'en avais exprimé par son secours, mais selon mon pauvre génie, je voulus en même temps savoir de nouveau, pour ma consolation, si le tout était du bon plaisir du Très-Haut, et s'il me commandait de continuer ou de suspendre cet ouvrage, si fort au-dessus de ma portée. Le Seigneur me répondit : « Vous avez bien écrit, et ce « que vous avez fait a été de notre bon plaisir; mais « nous voulons que vous sachiez que vous avez be- « soin d'une nouvelle et plus grande disposition pour « manifester les très-hauts mystères renfermés dans le « reste de la vie de notre incomparable et bien-aimée « Épouse, Mère de notre Fils unique. Nous voulons que « vous mouriez entièrement à tout ce qui est imparfait

« et visible, et que vous viviez selon l'esprit; que vous « renonciez à toutes les opérations et à toutes les cou- « tumes de la créature, afin que les vôtres, purifiées et « conformées à ce que vous devez apprendre et écrire, « soient plutôt de l'ange. »

2. J'aperçus dans cette réponse du Très-Haut que sa divine Majesté m'ordonnait et exigeait de moi une manière de pratiquer les vertus si nouvelles et une si haute perfection de vie et de mœurs, qu'étant comme dans la méfiance de moi-même, je me trouvai toute troublée et tremblante d'entreprendre une chose si ardue et si difficile pour une créature terrestre. Je ressentis en moi de grandes contradictions entre la chair et l'esprit (1). Celui-ci m'appelait par une force intérieure, m'excitant à acquérir la parfaite disposition que le Seigneur me demandait; et pour ses raisons, il m'alléguait la grande complaisance du même Seigneur et mes propres avantages. Celle-là me contredisait, résistait à la divine lumière et me faisait perdre courage, me jetant dans de terribles craintes de mon inconstance (2). Je sentais dans ce combat une sorte de résistance qui me retenait et une lâcheté qui me terrassait; et dans ce trouble je me persuadais toujours plus que je n'étais pas capable de traiter de choses si relevées et si éloignées de la condition de mon sexe.

3. Vaincue par la crainte et par la difficulté, je me déterminai de ne poursuivre pas cet ouvrage, et de faire tout mon possible pour cela. L'ennemi commun connut ma lâcheté, et, comme sa cruauté s'acharne davantage contre les faibles et les timides, se prévalant de l'occasion, il

(1) Galat., v, 17. — (2) Rom., vii, 23.

m'attaqua avec une fureur incroyable, parce qu'il lui semblait me trouver abandonnée de Celui qui me pouvait délivrer de ses mains; pour déguiser sa malice, il tâchait de se transformer en ange de lumière, feignant d'être fòrt zélé pour mon âme et pour mon avancement; et, sous ce faux prétexte, il s'opiniâtrait à me persuader que j'étais prête à faire naufrage, m'exagérant le péril de ma damnation, et me menaçant d'un châtiment semblable à celui du premier ange (1), parce qu'il me représentait que j'avais voulu entreprendre par orgueil ce qui était au-dessus de mes forces et contre Dieu même.

4. Il me proposait plusieurs âmes qui, faisant profession de la vertu, avaient été déçues par quelque secrète présomption, et pour avoir donné lieu aux tentations du serpent; et il me faisait entendre que de scruter les secrets de la Majesté divine, comme je faisais, cela ne pouvait pas être sans un orgueil fort téméraire (2) dans lequel je me trouvais plongée. Il insista beaucoup sur ce que les temps présents étaient malheureux pour ces sortes de matières, et il le confirma par quelques exemples de différentes personnes assez connues qui y avaient été trompées; par les troubles et les frayeurs que plusieurs autres reçurent en voulant entreprendre de mener une vie spirituelle; par le déshonneur que la moindre imperfection qu'on découvrirait en moi me procurerait, et par les mauvais effets que mon entreprise causerait en ceux qui ont peu de piété, m'assurant que je connaîtrais tout cela par expérience et à mon préjudice, si je continuais à écrire sur cette matière. Étant une chose certaine que toutes les contradictions que souffre la vie spirituelle et

(1) Isa., XIV, 10. — (2) Prov., XXV, 27.

le mauvais accueil que le monde fait aux idées mystiques sont l'ouvrage de cet ennemi mortel, qui, pour détruire la dévotion et la vertu chrétienne en plusieurs, tâche d'en tromper quelques-uns et de semer son ivraie parmi la bonne semence du Seigneur pour l'étouffer (1), s'il pouvait, et pour détourner le véritable jugement qu'on doit faire des choses, afin que l'on ait par ce moyen plus de difficulté de séparer les ténèbres de la lumière; et cette difficulté ne me surprend pas, parce que cette séparation est réservée à Dieu et à ceux qui participent à la véritable sagesse, et qui ne se gouvernent point par celle de la chair.

5. Il est difficile de discerner, durant la vie mortelle, la véritable prudence d'avec la fausse; parce que, bien souvent même, la bonne intention et le zèle éblouissent le jugement humain, s'il n'est sur ses gardes et éclairé de la lumière céleste. Et c'est ce que j'ai découvert dans cette occasion; parce que plusieurs personnes que je connaissais, les unes par dévotion, les autres par amitié et par zèle de mon avancement, et d'autres par mépris, toutes tâchèrent en un même temps de me dissuader de continuer cet ouvrage, et de me détourner du chemin que je suivais, comme si je l'avais choisi moi-même : et l'ennemi ne me troubla pas médiocrement par le moyen de ces personnes, parce que la crainte de quelque confusion ou de quelque déshonneur, qui pouvait arriver à ceux qui exerçaient leur charité à mon égard, à la religion et à mes parents, et singulièrement au monastère où je suis, leur causait de très-grandes peines, et à moi des afflictions bien sensibles. La sûreté qu'on me pro-

(1) Matth., XIII, 25.

mettait en suivant le chemin ordinaire des autres religieuses m'ébranlait extrêmement. Et je confesse que cela s'accordait davantage avec mes inclinations naturelles et mes désirs, et beaucoup plus avec ma faiblesse et mes terreurs.

6. Mon cœur étant agité parmi ces flots impétueux, je tâchai d'arriver au port de l'obéissance, qui me rassurait dans la mer amère de ma confusion. Et ce qui augmenta mes peines, fut qu'on parlait dans cette occasion d'employer à de plus hautes charges de la religion mon Père spirituel et supérieur, qui avait conduit mon âme durant plusieurs années et connu mon intérieur et mes persécutions; qui m'avait aussi ordonné d'écrire tout ce qui m'était inspiré, me faisant espérer que par sa direction j'arriverais à bon port, et je jouirais du repos et de la consolation. Ce projet ne fut point exécuté, mais il s'absenta dans cette conjoncture pour un assez long temps, et le dragon infernal se prévalait de tout cela pour faire déborder sur moi le fleuve de ses plus furieuses tentations (1) : ainsi, dans cette rencontre comme dans plusieurs autres, il employa toute sa malice à vouloir me détourner de l'obéissance et des bons avis de mon supérieur, mais tous ses efforts furent vains.

7. Le démon joignit à toutes les traverses et les tentations que je dis, et à plusieurs autres que je ne puis raconter, la perte de ma santé, dont il me priva en me causant plusieurs indispositions et en altérant toutes mes humeurs. Il me suscita une tristesse invincible, il me troubla le cerveau, et il me semble qu'il voulait obscurcir l'entendement, empêcher la raison, affaiblir la volonté,

(1) Apoc., XII, 15.

et me bouleverser entièrement quant à l'âme et quant au corps. Et c'est ce qui arriva, parce que, dans la confusion où j'étais, je tombai dans quelques manquements assez considérables pour moi; et, quoique je les fisse plus par fragilité humaine que par malice, néanmoins le serpent s'en prévalut plus que d'aucun autre moyen pour m'abattre; parce que, m'ayant troublé le cours des bonnes œuvres pour me faire tomber, il lâcha ensuite sa fureur en me délivrant de ces troubles, afin que je connusse avec une plus grande réflexion les fautes que j'avais commises. Il me seconda en cela par des suggestions aussi impies que spécieuses, voulant me persuader que tout ce qui s'était passé à mon égard, dans les voies ou je suis, était faux et trompeur.

8. Comme cette tentation se présentait ainsi, accompagnée du remords de fautes réellement commises et du cortége de toutes les terreurs qui m'assaillaient sans cesse, je lui résistai moins qu'aux autres; et ce fut une singulière miséricorde du Seigneur que je ne perdisse pas entièrement dans cette situation l'espérance et la foi d'y obtenir un remède. Mais je fus si remplie de confusion et si fort abîmée dans les ténèbres, que je puis dire que les frayeurs de la mort et les douleurs de l'enfer m'environnèrent (1), et, m'ayant portée jusqu'à reconnaître le dernier péril, je me déterminai à brûler les écrits de la première partie de cette divine histoire pour ne pas poursuivre la seconde. Et le démon ajouta à cette résolution qu'il m'inspirait la pensée de tout quitter, me faisant entendre que je ne devais plus traiter des voies de la vie spirituelle ni de ce qui se passait dans mon intérieur,

(1) Ps. XVII, 5 et 6.

et que je ne devais plus m'y amuser ni le communiquer à personne; moyennant quoi je pouvais faire pénitence de mes péchés et apaiser le Seigneur, qui était irrité contre moi. Pour assurer davantage sa malice cachée, il me proposa de faire vœu de n'écrire plus, à cause du danger qu'il y avait d'être trompée et de tromper, pour ne plus prendre soin que de corriger ma vie, d'en retrancher les imperfections et d'embrasser la pénitence.

9. Par toutes ces apparences de vertu, le dragon prétendait donner du crédit à ses mauvais conseils, et se couvrir de la peau de brebis, n'étant cependant qu'un loup carnassier et ravissant. Il s'obstina quelque temps à cette lutte, et je fus (surtout pendant quinze jours) dans une nuit fort ténébreuse, sans repos et sans aucune consolation divine ni humaine, parce que le conseil de mon directeur et le secours de l'obéissance me manquaient, et que d'ailleurs le Seigneur avait suspendu les effusions de ses faveurs, les communications et les lumières intérieures qu'il m'avait auparavant accordées. C'est surtout la perte de ma santé qui me tourmentait, et avec elle la pensée des approches de la mort et du péril de ma damnation : car l'ennemi dressait et faisait jouer toutes ses machines.

10. Mais, comme il ne laisse dans son départ que des amertumes insupportables et des sentiments de désespoir, le même trouble dont il se servait pour altérer toutes mes puissances et les habitudes acquises, me rendit plus avisée pour n'exécuter aucune des choses auxquelles il me poussait, ou que je projetais dans mon désordre. Il ne cessait de se servir de la crainte pour me crucifier l'âme, me faisant constamment prévoir le danger d'offenser Dieu et de perdre son amitié, et en outre, il

m'objectait l'ignorance que j'avais des choses divines, pour me les faire suspecter de fausseté. Mais cette même crainte me faisait douter aussi sur ce que le fin dragon me persuadait, et par ce doute j'étais empêchée de lui ajouter foi. Les égards que j'avais pour l'obéissance m'étaient pareillement d'un grand secours, mes supérieurs m'ayant commandé d'écrire et de faire tout le contraire de ce que je sentais dans ces sortes de persuasions, m'ordonnant de leur résister et de n'en faire aucun cas. Joint qu'une secrète protection du Très-Haut me défendait, et ne voulait point abandonner aux bêtes l'âme qui le glorifiait parmi tant de troubles et d'afflictions, quoique ce fût avec des gémissements et des soupirs continuels. Je ne puis trouver des termes pour exprimer les tentations, les résistances, les insultes, les peines, les douleurs que je ressentis dans ce combat, parce que je me vis dans un tel état, que je crois qu'intérieurement il n'y avait point d'autre différence de celui-là à celui des damnés, sinon qu'en celui-ci il n'y a aucune rédemption, et en l'autre il peut y en avoir.

11. En un de ces jours, pour respirer un peu, je m'écriai du profond de mon cœur, et je dis : Hélas! en quel état suis-je? Une âme qui s'y trouve est digne de compassion. Où irai-je, tous les ports de salut me sont fermés? A quoi une voix forte et douce me répondit intérieurement : Où voulez-vous aller, si vous n'avez recours à Dieu? Je compris par cette réponse que mon remède favorable me viendrait du Seigneur, et par le secours de cette lumière je commençai à sortir du sombre abattement où j'étais tombée, et je sentis une force qui m'animait dans les désirs et dans les actes de foi, d'espérance et de charité. Je m'humiliai en la présence du

Très-Haut, et ayant une confiance assurée en sa bonté infinie, je pleurai mes péchés avec une amère contrition, je m'en confessai plusieurs fois, et je me mis à chercher avec de plus profonds soupirs mon ancienne lumière et mon unique vérité. Et comme la sagesse divine prévient les désirs de celui qui l'appelle, elle me vint à la rencontre avec un visage serein (1), chassa les ténèbres de ma confuse nuit, et calma la tempête qui me causait tant de frayeur.

12. Enfin le beau jour que je désirais parut; je recouvrai ma première tranquillité, jouissant de la douceur de l'amour et de la vue de mon Seigneur et de mon Dieu; et par cette vue je connus les motifs que j'avais de croire, d'approuver et de respecter les faveurs de son bras tout-puissant qui opérait en moi. Je lui en témoignai mes reconnaissances autant qu'il me fut possible; je connus ce que je suis, ce que Dieu est, et ce que la créature peut par elle seule, et qu'elle n'est qu'un pur néant; je connus les raisons que nous avons de dire que le péché l'est aussi, et ce que cette même créature peut, étant élevée et assistée de la droite du Tout-Puissant, qui est sans doute beaucoup plus que ce que nous pouvons concevoir; et, abîmée dans la connaissance de ces vérités et en la présence de la lumière inaccessible (qui est grande, forte, à l'abri de l'illusion et de l'erreur), j'épanchais toute mon âme en de douces affections d'amour, de louange et de reconnaissance, parce que cette lumière m'avait si fort protégée dans la nuit de mes tentations, que par son moyen ma lampe n'y fut point éteinte (2); et pour reconnaître ce bienfait

(1) Sap., VI, 17. — (2) Prov., XXXI, 18.

j'aurais voulu m'humilier jusqu'au centre de la terre.

13. Pour me confirmer dans cette faveur, je reçus une correction intérieure sans connaître clairement qui me la faisait; je fus blâmée avec sévérité de mon peu de foi et de ma mauvaise conduite; l'on m'exhortait, et en même temps on m'éclairait avec une aimable majesté, de sorte que je fus corrigée et enseignée tout ensemble. Dans cette correction je reçus de nouvelles notions du bien et du mal, de la vertu et du vice, de ce qui est certain et utile, favorable et contraire. Celui qui me la faisait me découvrait le chemin de l'éternité, en me donnant une connaissance des principes, des moyens et des fins, de l'estime qu'on doit faire de la vie éternelle, et de l'appréhension que l'on doit avoir du malheur peu connu de la perdition qui n'a point de fin.

14. J'avoue que je devins muette dans la profonde connaissance de ces deux extrémités, et presque toute troublée entre la crainte de ma fragilité, qui me faisait perdre courage, et le désir d'obtenir ce dont je n'étais pas digne, parce que je me trouvais sans mérites. La miséricorde du Seigneur m'animait, et j'étais affligée par la crainte que j'avais de le perdre; je regardais avec admiration les deux fins si différentes de la créature, qui consistent en la gloire et en la peine éternelle; et pour acquérir l'une et m'éloigner de l'autre, toutes les peines du monde, du purgatoire, et même de l'enfer, me paraissaient légères. Et quoique je connusse que la créature doit être certaine et assurée de la grâce divine si elle en veut faire son profit, néanmoins, comme je découvrais aussi en cette lumière que la mort et la vie sont entre nos mains (1), que nous pouvons perdre par

(1) Eccl., xv, 18,

notre faiblesse ou par notre malice cette même grâce, et que l'arbre demeurera éternellement à l'endroit où il sera tombé (1), je m'abîmais dans une douleur qui remplissait mon âme de crainte et de tristesse.

15. Une très-sévère réponse ou demande que le Seigneur me fit augmenta extrêmement cette affliction, parce que comme je me trouvais si fort anéantie dans le sentiment de ma faiblesse, du danger où je me trouvais, et du malheur que j'avais eu d'irriter sa justice, je n'osais lever les yeux en sa divine présence, et dans ce silence j'adressai mes soupirs à sa miséricorde, auxquels le Seigneur me répondit : « O âme! que voulez-« vous? Que cherchez-vous? Lequel de ces chemins « voulez-vous choisir? » Cette demande fut une flèche qui me perça le cœur; et, bien que je fusse assurée que le Seigneur connaissait mieux mon désir que moi-même, néanmoins, l'intervalle qu'il y avait entre la demande et la réponse m'était d'une peine incroyable, parce que j'aurais souhaité que le Seigneur eût présupposé ma réponse, et qu'il n'eût point fait semblant de l'ignorer. Mais étant mue d'une grande force, je répondis à haute voix et du plus profond de mon cœur : « Seigneur et « Dieu tout-puissant, c'est le chemin de la vertu et de la « vie éternelle que je veux et que je choisis, afin que « vous m'y conduisiez; que si je ne le mérite pas, j'ap-« pelle de votre justice à votre miséricorde, et je pré-« sente en ma faveur les mérites infinis de votre très-« saint Fils et mon Rédempteur Jésus-Christ. »

16. Je connus alors que ce souverain Juge se souvenait de la parole qu'il donna à son Église, lorsqu'il

(1) Eccles., XI, 3.

lui promit d'accorder tout ce qu'on lui demanderait au nom de son Fils unique (1); qu'en lui et par lui il accordait ma demande selon mon pauvre désir, et que cette faveur m'était signifiée avec de certaines conditions, qu'une voix intellectuelle me déclara en me disant intérieurement : « Ame créée par la main du Tout-Puis-
« sant, si vous prétendez, comme élue, suivre le che-
« min de la véritable lumière et devenir la très-chère
« épouse du Seigneur qui vous a appelée, il faut que
« vous gardiez les lois et les préceptes de l'amour qu'il
« exige de vous. Le premier de ces préceptes consiste
« à renoncer entièrement à vous-même, à toutes vos
« inclinations terrestres, et au plus léger amour des
« choses passagères, afin que vous n'aimiez aucune
« créature visible, ni soyez en état d'en agréer l'amour,
« pour utile, belle et agréable qu'elle vous paraisse :
« vous devez fermer la porte à leurs impressions, à
« leurs caresses et à leurs affections, et prendre garde
« que celles de votre volonté ne se terminent à aucune
« chose créée qu'autant que votre Seigneur et votre
« Époux vous le commandera, pour l'exercice de la
« charité bien ordonnée ou en ce qu'elle peut vous aider
« à n'aimer que lui seul.

17. « Et lorsque, par ce parfait renoncement, vous
« vous trouverez seule et libre de tout ce qui est ter-
« restre, le Seigneur veut que vous preniez légèrement
« votre vol avec les ailes de la colombe jusqu'à une
« haute demeure, où sa divine bonté veut placer votre
« esprit, afin que vous y viviez et y trouviez votre repos.
« Ce Seigneur est un époux très-jaloux (2), et son

(1) Joan., XVI, 23. — (2) Exod., XX, 5.

« amour est fort comme la mort (1); ainsi il veut vous « élever en un lieu assuré d'où vous ne devez point « sortir pour descendre en un autre où vous courriez « risque de perdre ses caresses. Il veut aussi vous mar- « quer lui-même les personnes que vous pourrez fré- « quenter sans crainte; et c'est une très-juste loi que les « épouses d'un si grand Roi doivent observer, puisque « même celles des hommes mortels l'observent quand « elles leur veulent être fidèles. La noblesse de votre « Époux exige que vous gardiez une correspondance « convenable à la dignité et au titre que vous en rece- « vez, sans que vous vous attachiez à aucune chose qui « soit indigne de votre état et qui puisse vous priver de « l'ornement qu'il est disposé à vous donner, afin que « vous entriez dans son lit nuptial.

18. « Le second précepte de l'amour demande que « vous vous dépouilliez promptement de la bassesse de « vos vêtements déchirés et souillés par vos péchés, « par vos imperfections et par les effets de ces mêmes « péchés, qui sont horribles par l'inclination de la na- « ture dépravée. Sa divine Majesté veut laver vos taches, « elle veut vous purifier et vous renouveler par sa « propre beauté; mais à condition que vous ne perdrez « jamais de vue les pauvres vêtements dont vous vous « serez dépouillée, afin que par le souvenir de ce bien- « fait et par la connaissance que vous en aurez, le nard « de l'humilité envoie une agréable odeur à ce grand « Roi (2), et que vous n'oubliiez jamais le retour que « vous devez à l'auteur de votre salut, qui a bien voulu « vous purifier et guérir vos plaies par le précieux baume

(1) Cant., VIII, 6. — (2) *Id.*, I, 11.

« de son sang, et vous remplir abondamment de ses « lumières.

19. « Outre cela (ajouta cette voix), le Seigneur « veut que vous soyez ornée des joyaux qu'il vous a « destinés, afin qu'ayant oublié tout ce qui est ter- « restre (1), votre beauté lui soit plus agréable; le vête- « ment qui vous doit toute couvrir sera plus blanc que « la neige, plus brillant que le diamant, plus éclatant « que le soleil, mais si délicat, que vous le souillerez « facilement pour peu que vous vous négligiez; et si « vous le faites, vous vous rendrez horrible à votre « Époux; que si vous le conservez dans la pureté qu'il « désire, vos pas seront très-beaux (2), comme ceux « de la fille du Prince, et sa divine Majesté regardera « vos affections et vos œuvres avec complaisance. Pour « ceinture de ce vêtement, il vous donnera la connais- « sance de son pouvoir divin et la sainte crainte de « l'offenser, afin que vos inclinations étant ceintes, vous « vous ajustiez à tout ce qui sera de son bon plaisir. Les « joyaux qui orneront le cou de votre humble soumis- « sion, seront les riches perles de la foi, de l'espérance « et de la charité. La sagesse et la science infuse que le « Seigneur vous communique et dont il parfume vos « pensées et vos hautes contemplations, seront comme « le bandeau qui servira à attacher votre chevelure; et « les vertus seront, par leur richesse et leur éclat, les « broderies qui rehausseront votre vêtement. La dili- « gence soigneuse que vous aurez à opérer toujours ce « qu'il y a de plus parfait, vous servira de chaussure « dont les courroies seront la retenue et les amoureuses

(1) Ps. XLIV, 11. — (2) Cant., VII, 1.

« chaînes qui vous empêcheront d'aller au mal. Le sept « dons du Saint-Esprit seront les bagues qui rendront « vos mains agréables; le blanc de votre visage sera la « participation de la Divinité, qui en augmentera l'éclat « par son saint amour; et vous y ajouterez le vermeil « de la confusion de l'avoir offensée, qui vous empê- « chera par pudeur de le faire encore à l'avenir, en ne « cessant jamais de comparer le pauvre vêtement que « vous venez de quitter, avec l'inestimable que vous « recevez maintenant.

20. « Mais parce que de votre propre fonds vous « n'êtes pas assez riche pour de si nobles épousailles, « le Très-Haut veut affermir davantage ce contrat en « vous assignant pour dot les mérites infinis de votre « époux (Jésus-Christ, comme s'ils fussent seulement « pour vous), et il vous fait participante de ses biens et « de ses trésors, qui contiennent tout ce que les cieux « et la terre renferment. Tout appartient à ce souverain « Seigneur (1), et vous serez maîtresse de tout pour en « user en qualité de son épouse, en lui-même et pour « l'aimer toujours plus. Mais sachez, ô âme! que pour « jouir d'un si rare bienfait, votre Seigneur et votre « Époux veut que vous vous recueilliez toute dans vous- « même sans perdre jamais votre secret, parce que je « vous avertis du danger où vous êtes exposée de ternir « cette beauté par la plus petite imperfection. Que si « vous y tombez par faiblesse, ne manquez pas de vous « relever incontinent avec courage et de pleurer avec « reconnaissance, considérant votre faute, quoique pe- « tite, comme si elle était des plus grandes.

(1) Esth., XIII, 11.

21. « Afin que vous ayez aussi un logement con-
« venable à un tel état, votre Époux ne veut point
« rétrécir votre demeure ; au contraire, il a pour
« agréable que vous habitiez toujours dans les espaces
« infinis de sa divinité, et que vous vous promeniez
« dans les champs immenses de ses attributs et de ses
« perfections, où la vue s'étend sans trouver aucune
« borne, la volonté s'égaie sans nul sujet de crainte, et
« le goût se rassasie sans amertume. C'est le paradis
« rempli de délices et toujours plus agréable, où les
« très-chères épouses de Jésus-Christ se récréent, où
« elles cueillent les fleurs et la myrrhe odoriférante, et
« où l'on trouve le tout infini pour avoir renoncé au
« néant. C'est là où votre habitation sera assurée ; et
« afin que votre conversation soit à la même hauteur,
« le Seigneur veut que vous l'ayez avec les anges, et
« que vous les receviez pour amis et compagnons ; que
« par leur fréquent commerce vous graviez en vous-
« même leurs vertus, et que vous les imitiez en ces
« mêmes vertus.

22. « Considérez, ô âme ! (continua la voix) la gran-
« deur de ce bienfait présent ; car la Mère de votre
« Époux et la Reine du ciel vous adopte de nouveau
« pour sa fille, vous reçoit pour sa disciple, et s'établit
« votre Mère et Maîtresse ; c'est par son intercession que
« vous recevez tant de faveurs singulières, et elles vous
« sont toutes accordées afin que vous écriviez sa très-
« sainte vie ; par ce moyen vous avez reçu le pardon que
« vous ne méritiez pas, et en vue de cette mission, il
« vous a été accordé ce qu'autrement vous n'auriez pas
« obtenu. Que serait-ce de vous, si la Mère de miséri-
« corde ne vous protégeait ? Vous seriez déjà perdue si

« son intercession vous eût manqué; et vos œuvres « eussent été pauvres et inutiles si vous n'eussiez pas « été élue par la divine bonté pour écrire cette histoire; « mais le Père éternel regardant cette fin, vous choisit « pour sa fille et pour épouse de son Fils unique; le Fils « vous reçoit afin que vous participiez à ses plus tendres « embrassements, et le Saint-Esprit vous fait entrer « dans ses illuminations. L'écriture de ce contrat et de « ces épousailles est imprimée sur le papier blanc de la « pureté de l'auguste Marie; elle est tracée par le doigt « et par la puissance du Très-Haut, l'encre est le sang « de l'Agneau, le Père éternel en est l'exécuteur, et le « Saint-Esprit est le lien qui vous unira à Jésus-Christ, « et les mérites du même Jésus-Christ et de sa Mère « serviront de caution, puisque vous êtes un pauvre « vermisseau qui n'a rien à offrir, et l'on ne demande « que votre volonté. »

23. La voix qui m'instruisait ne se fit plus entendre. Et, bien que je jugeasse qu'elle fût d'un ange, néanmoins je ne le connus pas si clairement alors pour en être assez bien persuadée, parce que je ne le voyais point comme les autres fois. Car lorsque ces sortes de faveurs se manifestent ou se cachent, elles s'accommodent à la disposition qui est en l'âme pour les recevoir, comme il arriva aux disciples d'Emmaüs (1). J'eus pour vaincre les oppositions que le serpent me suscitait afin de m'empêcher d'écrire cette divine histoire, plusieurs autres moyens que je ne raconte pas maintenant, pour ne pas allonger le discours; je continuai pourtant quelques jours ma prière, demandant au Seigneur qu'il me

(1) Luc., XXIV, 16.

conduisît et qu'il m'enseignât, afin que je ne tombasse point dans l'erreur, lui représentant mon insuffisance et mes craintes. Sa divine Majesté me répondit toujours que je réglasse ma vie avec beaucoup de pureté et de perfection, et que je continuasse ce que j'avais commencé; et la Reine des anges me fit particulièrement connaître plusieurs fois sa volonté avec une grande douceur et beaucoup de caresses, me commandant de lui obéir en qualité de fille, et d'écrire sa très-sainte vie sans interruption.

24. Je voulus joindre à tout cela la sûreté de l'obéissance, et sans découvrir ce que le Seigneur et sa très-sainte Mère m'avaient répété, je demandai à mon supérieur, qui était mon confesseur, ce qu'il m'ordonnait dans cette circonstance. Il me répondit en me commandant en vertu de l'obéissance d'écrire et de continuer cette seconde partie. Ainsi me voyant contrainte par le Seigneur et par cette même obéissance, j'allai de nouveau aux pieds du Très-Haut, à qui je fus un jour présentée pendant mon oraison, et me dépouillant de toutes mes affections dans la connaissance où j'étais de ma bassesse et de ma faillibilité, prosternée devant le tribunal divin, je dis à sa Majesté : « Mon Dieu, mon Seigneur, que voulez-vous faire de moi? » A cette espèce de question, voici la réponse que je reçus.

25. Il me sembla que la divine lumière de la très-sainte Trinité me faisait voir que j'étais pauvre et remplie de défauts, et qu'en m'en reprenant elle m'avertissait avec sévérité de m'en corriger, me donnant en même temps une très-sublime doctrine et des instructions fort salutaires pour la perfection de la vie. Pour cet effet, je fus purifiée et illustrée de nouveau. J'aperçus que la Mère

de grâce, la très-sainte Vierge, étant présente au trône de la Divinité, intercédait pour moi. Cette protection m'anima, et me prévalant de la clémence d'une telle Mère, je m'adressai à elle et je lui dis ces seules paroles : « Ma « souveraine Princesse et mon refuge, ayez égard comme « mère véritable à la pauvreté de votre servante. » Il me sembla qu'elle exauçait ma demande, et que, parlant au Très-Haut, elle lui disait : « Mon divin Seigneur, daignez « recevoir de nouveau cette inutile et pauvre créature « pour votre fille, et l'adopter pour la mienne » (action d'une Reine aussi libérale que puissante). Mais le Très-Haut lui répondit : « Mon Épouse, qu'est-ce qu'allègue « cette âme de son côté pour une si grande faveur, puis- « qu'elle ne la mérite point, et qu'elle est un pauvre et « inutile vermisseau, ingrate à nos bienfaits ? »

26. O force incomparable de la divine parole ! comment pourrai-je exprimer les effets que cette réponse du Tout-Puissant causa en moi ? Elle m'humilia jusque dans mon propre néant ; je connus la misère de la créature et mes ingratitudes envers Dieu ; mon cœur était brisé entre la douleur de mes péchés et le désir d'obtenir ce grand bonheur d'être adoptée pour fille de cette auguste Princesse, ce que je ne méritais pas. Je levais les yeux avec crainte au trône du Très-Haut ; le trouble et l'espérance me bouleversaient le visage, et dans ces agitations je me tournais vers mon avocate, souhaitant qu'elle me reçût pour sa servante, puisque je ne méritais pas d'être sa fille, et n'osant pas ouvrir la bouche, je parlais du plus profond de mon cœur ; et j'ouïs que mon aimable Maîtresse disait au Seigneur :

27. « Il est vrai, mon Roi et mon Dieu, que cette pauvre « créature n'a pas d'elle-même de quoi offrir à votre

« justice; mais je présente en sa faveur les mérites de « votre très-saint Fils et le sang qu'il a versé pour elle, « et avec cela je présente la dignité de Mère de votre « même Fils que j'ai reçue de votre bonté ineffable, « toutes les œuvres que j'ai faites pour son service, le « temps que je l'ai porté dans mon sein et que je l'ai « nourri de mon propre lait; et surtout je vous présente « votre même Divinité et votre miséricorde infinie, et je « vous supplie d'avoir pour agréable que cette créature « soit maintenant adoptée pour ma fille et pour ma dis- « ciple : je réponds pour elle, et je vous suis caution, « Seigneur, que par mes instructions elle se corrigera « de ses fautes et perfectionnera ses œuvres selon votre « bon plaisir. »

28. Le Très-Haut accorda cette demande (qu'il soit éternellement loué d'avoir exaucé la grande Reine intercédant pour la plus petite des créatures). Je sentis incontinent de si grands effets et une joie si extraordinaire en mon âme, qu'il ne m'est pas possible de les raconter; mais je m'adressai par toutes mes facultés à toutes les créatures du ciel et de la terre, et sans pouvoir retenir mon contentement, je les invitai toutes à louer pour moi et avec moi l'auteur de la grâce. Il me semble que je leur disais d'une voix haute : « O habi- « tants et courtisans du ciel, et vous, créatures vivantes « formées par la main du Très-Haut, regardez cette « merveille de sa miséricorde libérale; bénissez et louez- « le éternellement pour elle, puisqu'il a relevé de la « poussière la plus abjecte de l'univers; puisque, Dieu « souverain et Roi tout-puissant, il a enrichi la plus « pauvre et honoré la plus indigne de ses servantes. Et « vous, enfants d'Adam, voyez l'orpheline protégée et la

« pécheresse à qui le Seigneur a pardonné; sortez maintenant de votre ignorance, relevez-vous de votre lâcheté et animez votre espérance; que si le puissant bras m'a favorisée, si la bonté divine m'a appelée et ensuite pardonné, vous pouvez tous espérer votre salut; et si vous voulez être assurés d'y arriver, recherchez la protection de l'auguste Marie, priez-la qu'elle intercède pour vous, et vous éprouverez qu'elle est une mère de miséricorde et de clémence ineffable. »

29. Je m'adressai aussi à cette très-puissante Reine, et je lui dis: « Ma Souveraine, je ne m'appellerai donc plus désormais orpheline, puisque j'ai une mère, et une mère qui est Reine de tout ce qui est créé; je ne serai plus maintenant ignorante (si je ne le deviens par ma propre faute), puisque j'ai pour maîtresse celle qui enseigne la sagesse divine; je ne serai plus pauvre, puisque j'ai un seigneur qui a en son pouvoir tous les trésors du ciel et de la terre; j'ai présentement une mère qui me protége, une maîtresse qui m'instruit et me corrige, une reine qui me commande et me gouverne. Vous êtes bénie entre toutes les femmes, excellente entre les créatures, admirable au ciel et en la terre, et tous exaltent vos grandeurs par des louanges éternelles. Il n'est pas facile, ni même possible, que moi qui suis la moindre des créatures, et le plus abject vermisseau de terre, vous rende le juste retour: recevez-le donc de la divine droite et dans la vision béatifique où vous êtes du Dieu qui vous possède et vous possèdera durant toute l'éternité. Je vous serai très-reconnaissante et très-obligée servante, et je rendrai grâces et louanges au Tout-Puissant pendant

« toute ma vie, parce que sa bonté libérale m'a favorisée « en me donnant, ma divine Reine, une telle mère et « maîtresse que vous. Que mes affections vous louent « dans le silence, puisque ma langue n'a pas de termes « assez forts pour le faire, et elle n'en saurait point « trouver pour vous exprimer ma gratitude. »

30. Il n'est pas possible d'expliquer ce que l'âme ressent dans de tels mystères, qui sont toujours accompagnés de très-grandes faveurs. Celles que j'y reçus causèrent des biens fort considérables à la mienne, parce qu'il me fut en même temps proposé de mener une vie si parfaite, que je n'ai point de termes pour la représenter comme je la conçus; mais le Très-Haut me fit entendre que tout cela m'était accordé à la considération de la très-pure Marie et afin que j'écrivisse sa vie. Je découvris à l'instant qu'en confirmation de ce bienfait j'étais choisie par le Père éternel pour manifester les mystères de sa Fille; par le Saint-Esprit, pour révéler, sous son inspiration et à sa lumière, les dons cachés de son Épouse; que j'étais également destinée par le Fils à pénétrer dans les secrets de sa Mère, l'auguste Marie. Je compris que pour me disposer à cet ouvrage, la très-sainte Trinité éclairait mon esprit par une lumière spéciale de la Divinité, et que le pouvoir divin touchait mes puissances comme avec un pinceau, et les fortifiait par de nouvelles habitudes pour les opérations parfaites qui regardaient ce sujet.

31. Le Très-Haut me commanda aussi de faire mon possible pour imiter, autant que mes faiblesses me le pourraient permettre, tout ce que j'apprendrais et écrirais des vertus héroïques et des saintes œuvres de la divine Reine, en réglant ma vie sur ce parfait modèle.

Et comme je me reconnaissais si fort incapable de m'acquitter de ce devoir, la même Reine, par un effet de sa clémence, m'offrit de nouveau son secours et ses avis pour tout ce que le Très-Haut me commandait et à quoi il me destinait. Ensuite je demandai la bénédiction à la très-sainte Trinité pour commencer la seconde partie de cette histoire, et je connus que toutes les trois personnes me la donnaient. Étant sortie de cette vision, je tâchai de purifier mon âme par les sacrements et par la contrition de mes péchés ; et au nom du Seigneur et de l'obéissance, je mis la main à l'œuvre pour la gloire du Très-Haut et de sa très-sainte et toujours immaculée Mère et Vierge Marie.

32. Cette seconde partie contient la vie de la Reine des anges dès le mystère de l'Incarnation jusqu'à l'Ascension de notre Seigneur Jésus-Christ inclusivement ; c'est ce qu'il y a de plus notable dans cette divine histoire, puisque cette partie renferme toute la vie et les mystères du même Seigneur, sa passion et sa très-sainte mort. Je veux seulement avertir ici que les grâces accordées à la très-pure Marie pour la disposer au mystère de l'Incarnation, prirent leur cours dès l'instant de son immaculée conception, parce que dès lors Dieu avait décrété dans son entendement qu'elle serait la Mère du Verbe éternel. Mais les dons et les faveurs de la grâce croissaient à mesure qu'elle s'approchait de l'effet de l'Incarnation. Et quoique toutes ces faveurs paraissent être de la même nature dès le commencement, elles ne laissaient pourtant pas de croître, et je n'ai point de nouveaux termes pour exprimer ces augmentations et ces nouvelles faveurs : ainsi il faut de nécessité que nous nous en remettions dans toute cette histoire au pouvoir

infini du Seigneur, à qui, en donnant beaucoup, il reste infiniment de quoi donner encore, d'autant plus que l'âme, et surtout celle de la Reine du ciel, a comme une capacité infinie pour recevoir toujours davantage, ainsi qu'il advint à cette divine Reine jusqu'à ce qu'elle fût arrivée au comble de la sainteté et de la participation de la Divinité, où aucune autre pure créature n'a pu ni ne pourra jamais arriver. Plaise au Seigneur de m'éclairer, afin que je poursuive cet ouvrage selon son bon plaisir. Ainsi soit-il.

DEUXIÈME PARTIE

QUI CONTIENT LES MYSTÈRES DEPUIS L'INCARNATION DU VERBE DANS LE SEIN VIRGINAL DE MARIE JUSQU'A SON ASCENSION.

LIVRE TROISIÈME

QUI CONTIENT LA TRÈS-HAUTE DISPOSITION QUE LE TOUT-PUISSANT OPÉRA EN LA TRÈS-SAINTE VIERGE POUR L'INCARNATION DU VERBE. — CE QUI CONCERNE CE MYSTÈRE. — LE TRÈS-SUBLIME ÉTAT AUQUEL L'HEUREUSE MÈRE SE TROUVA. — LA VISITE QU'ELLE FIT A SAINTE ÉLISABETH, ET LA SANCTIFICATION DE JEAN-BAPTISTE. — LE RETOUR A NAZARETH, ET UN FURIEUX COMBAT QU'ELLE EUT AVEC LUCIFER.

CHAPITRE I

Le Très-Haut commence à disposer la très-sainte Vierge au mystère de l'Incarnation, et le tout s'exécute pendant les neuf jours qui précédèrent cet auguste mystère. — On commence par déclarer ce qui arriva dans le premier jour.

1. Le Seigneur mit notre Reine et Maîtresse dans les occupations d'épouse de saint Joseph et dans les occasions plus fréquentes de converser avec le prochain, afin que sa vie innocente fût un modèle public de su-

blime sainteté. La divine Princesse, se trouvant dans ce nouvel état, forma de si hauts desseins et régla toutes les actions de sa vie avec tant de sagesse, qu'elle donna une émulation admirable aux anges et un exemple incomparable aux hommes. Elle était connue de peu de personnes, et très-peu la fréquentaient; mais celles qui avaient ce bonheur recevaient tant de divines influences de la céleste Marie, que, ravies d'admiration, de joie et d'estime, elles eussent voulu exhaler leurs sentiments et faire éclater au dehors le feu sacré qui les enflammait, comprenant qu'il provenait de la très-pure Vierge. La très-prudente Reine n'ignorait point ces effets que la main du Tout-Puissant opérait en elle; mais le temps de les révéler au monde n'était pas encore venu, et sa très-profonde humilité ne le lui permettait pas. Elle demandait continuellement au Seigneur de la cacher aux yeux des hommes; que toutes les faveurs qu'elle recevait de sa droite fussent rapportées à sa seule louange, et qu'il permît qu'elle fût inconnue et méprisée de tous les mortels, afin que sa bonté infinie ne fût point offensée.

2. Le Seigneur exauçait une grande partie des demandes de son Épouse, et sa providence faisait que la même lumière imposât le silence à ceux qui étaient portés par cette même lumière à l'exalter; et ils se taisaient, parce que la vertu divine qui y était renfermée les empêchait de parler, et les faisait rentrer dans leur intérieur pour y louer le Seigneur à cause de la lumière qu'ils y recevaient; et, se trouvant remplis d'admiration, ils suspendaient leur jugement et lais-

saient la créature pour adresser toutes leurs louanges au Créateur. Plusieurs sortaient du péché pour l'avoir seulement regardée; d'autres perfectionnaient leur vie, et tous étaient dans une grande modestie à sa seule vue, parce qu'ils en recevaient des influences célestes en leurs âmes; mais ils oubliaient aussitôt l'original, et l'âme où il s'était représenté en perdait toutes les impressions; parce que si ceux qui l'avaient une fois vue en eussent conservé les idées, ils n'auraient pu supporter son absence; et il est constant que tous se seraient empressés de la voir avec importunité, si Dieu ne l'eût empêché avec mystère.

3. Notre Reine et épouse de Joseph s'occupa à des œuvres d'où l'on recueillait des fruits si admirables, et elle travailla continuellement, durant l'espace de six mois et dix-sept jours qui se passèrent depuis ses épousailles jusqu'à l'incarnation du Verbe, à augmenter les mérites et les grâces qui produisirent tant de merveilles. Il ne m'est pas possible de raconter en détail les actes héroïques de toutes les vertus intérieures et extérieures qu'elle y pratiqua; comme de charité, d'humilité, de religion, d'aumônes et de plusieurs autres œuvres de miséricorde : parce que tout cela surpasse nos expressions et tout ce que l'on en peut concevoir. Tout ce que j'en puis déclarer, c'est que le Très-Haut trouva en la très sainte Vierge la plénitude de ses complaisances, et la juste correspondance qu'une pure créature pouvait rendre à son Créateur. Par cette sainteté et ces mérites, Dieu se trouva comme obligé et comme forcé, pour ainsi dire, d'avancer le

pas et de mettre la main de sa toute-puissance à la plus grande des merveilles que l'on ait connue et que l'on connaîtra jamais, le Fils unique du Père prenant chair humaine dans le sein virginal de cette auguste Vierge.

4. Pour exécuter cette œuvre d'une manière digne de lui, Dieu prévint d'une manière toute particulière la très-sainte Vierge durant les neuf jours qui précédèrent immédiatement le mystère, et laissant comme déborder de son sein la source dont les flots devaient inonder cette vivante Cité divine (1), il lui communiqua tant de dons, tant de grâces et tant de faveurs, que je perds la parole dans la connaissance que j'ai reçue de cette merveille; et ma bassesse n'a pas le courage d'entreprendre de raconter ce que j'en conçois, parce que la langue, la plume et toutes les puissances des créatures sont de trop faibles instruments pour découvrir des mystères si relevés. Ainsi je veux qu'on sache que tout ce que je dirai ici n'est qu'une ombre très-obscure de la moindre partie de ce prodige inexplicable, qu'on ne doit pas circonscrire dans les limites de notre langage, mais étendre avec le pouvoir divin, qui n'a point de bornes.

5. Dans le premier jour de cette très-heureuse neuvaine, il arriva que la divine princesse Marie, ayant pris le peu de repos qu'elle prenait toujours avec mesure, se leva à minuit à l'exemple de son père David (2) et selon l'ordre qu'elle en avait reçu

(1) Ps. XLV, 5. — (2) Ps. CXVIII, 62.

Seigneur, et se prosternant en la présence du Très-Haut, elle commença ses prières accoutumées et ses saints exercices. Les anges qui l'assistaient lui parlèrent en ces termes : « Épouse de notre divin Maître, « levez-vous, car sa Majesté vous appelle. » Elle se leva avec une ardente affection et elle répondit : « Le « Seigneur ordonne que la poussière s'élève de la « poussière. » Et se tournant vers le même Seigneur qui l'appelait, elle continua, disant : « Mon divin « Maître, que voulez-vous faire de moi ? » En suite de ces paroles, son âme très-sainte fut élevée en esprit à une autre nouvelle habitation, qui était plus immédiate au même Seigneur et plus éloignée de tout ce qui est terrestre et passager.

6. Elle ressentit aussitôt que dans cette nouvelle habitation on la disposait par ces mêmes illuminations et purifications qu'elle avait reçues autrefois, à quelque plus haute vision de la Divinité. Je ne m'arrête point à les raconter, parce que je l'ai déjà fait dans la première partie. Après cette préparation la Divinité lui fut manifestée par une vision qui n'était point intuitive, mais abstractive; ce fut néanmoins avec tant d'évidence et de clarté, que par ce moyen cette divine Dame comprit plus de cet objet incompréhensible que les bienheureux qui le connaissent et qui en jouissent intuitivement. Cette vision fut plus haute et plus profonde que beaucoup d'autres de cette même espèce, parce que chaque jour notre auguste Princesse faisait de nouveaux progrès dans les perfections; et les premières faveurs, par le saint usage

qu'elle en faisait, la préparaient à de plus hautes, parce que ces enseignements réitérés et ces sublimes visions développaient sans cesse ses facultés, ses forces morales et son aptitude à converser avec l'Être infini.

7. Notre Reine apprit dans cette vision de très-hauts secrets de la Divinité et de ses perfections, singulièrement de sa communication au dehors par l'œuvre de la création; elle perçut que cette œuvre procéda de la bonté et de la libéralité de Dieu, et qu'il n'avait pas besoin des créatures pour son Être divin et pour sa gloire infinie, parce qu'il était glorieux sans elles dans son éternité avant la création du monde. Plusieurs mystères qu'on ne peut et que l'on ne doit pas déclarer à tous, lui furent communiqués, parce qu'elle fut l'unique et l'élue pour les délices (1) du souverain Roi et Seigneur de tout ce qui est créé. Mais cette auguste Dame découvrit aussi dans cette même vision l'inclination que la Divinité avait à se communiquer au dehors, qui était plus grande que celle qu'ont tous les éléments pour se porter à leur centre; et comme elle était si fort avancée dans la sphère de ce feu du divin amour, embrasée de ce même amour, elle demanda au Père éternel d'envoyer son Fils unique au monde, de départir aux hommes leur remède, et d'accorder en même temps, si nous pouvons nous exprimer ainsi, à sa divinité et à ses perfections, la satisfaction et le couronnement qu'elles demandaient.

(1) Cant., VI, 8; VII, 6.

8. Le Seigneur trouvait beaucoup de douceur dans les paroles de son Épouse; elles étaient cette bandelette d'écarlate des Cantiques par laquelle elle liait et entraînait son amour (1). Et pour venir à l'exécution de ses désirs, il voulut préparer le tabernacle ou le temple dans lequel il voulait descendre du sein de son Père éternel; il détermina de donner à sa bien-aimée qu'il avait choisie pour Mère, une connaissance de toutes les œuvres du dehors, lui montrant comme sa toute-puissance les avait opérées. Ce jour-là il lui manifesta en la même vision tout ce qu'il fit dans le premier jour de la création du monde, selon qu'il est raconté dans la Genèse; et elle connut toutes ces merveilles avec plus de clarté et de pénétration que si elle les eût eues présentes à ses yeux corporels, parce qu'elle les connut premièrement en Dieu, et ensuite en elles-mêmes.

9. Elle comprit comme au commencement le Seigneur créa le ciel et la terre (2), combien et comment celle-ci fut vide, et comment les ténèbres couvrirent la surface de l'abîme, comment l'esprit du Seigneur était porté sur les eaux, et comment la lumière fut faite par le commandement divin, et la qualité de cette même lumière; qu'en divisant les ténèbres, elles furent appelées nuit, et la lumière jour, et que le premier fut employé à cela. Elle connut la grandeur de la terre, sa longueur, sa largeur et sa profondeur, ses abîmes, l'enfer, les limbes, le purgatoire et tous

(1) Cant., IV, 3. — (2) Gen., I, 1-5.

ceux qui s'y trouvaient; les régions, les climats, la division du monde et tous ceux qui les occupaient et les habitaient. Elle connut avec la même clarté les sphères inférieures et le ciel empyrée; et en quelle partie du premier jour les anges furent créés, pénétrant leur nature, leurs qualités, leurs différences, leurs hiérarchies, leurs offices, leurs degrés et leurs vertus. La rébellion des mauvais anges, leur chute, les causes et les occasions de cette même chute lui furent découvertes (le Seigneur lui cachait néanmoins toujours ce qui la regardait). Elle eut connaissance de leur punition et des effets que le péché produit en ces malheureux rebelles, les voyant comme ils sont en eux-mêmes; et pour mettre fin à cette faveur du premier jour, le Seigneur lui manifesta de nouveau comme elle était formée de cette matière abjecte de la terre et de la même nature que tous ceux qui retournent en poussière; il ne lui dit pas qu'elle serait convertie en cette même poussière, mais il lui donna une si profonde conception de son être terrestre, que notre grande Reine s'humilia jusque dans l'abîme du néant; et étant innocente elle s'abaissa plus que tous les enfants d'Adam ensemble, quoique remplis de misères.

10. Le Très-Haut ordonna cette vision et ses effets pour creuser dans le cœur de Marie des fondements aussi profonds que le demandait l'édifice qu'il voulait construire en elle; le voulant élever si haut, qu'il devait toucher jusqu'à l'union substantielle et hypostatique de la même Divinité. Et comme la dignité de Mère de

Dieu était sans bornes et en quelque façon infinie, il fallait qu'elle fût fondée en une humilité proportionnée et qui n'eût point d'autres limites que celles de la raison. Ainsi celle qui était bénie entre toutes les femmes, étant arrivée au plus sublime de la vertu, s'humilia si fort, que la très-sainte Trinité fut comme satisfaite, et à notre manière de concevoir, obligée de l'élever à la plus haute dignité qu'il y eût entre les pures créatures, et à la plus immédiate à la Divinité; et dans cette complaisance du Très-Haut, sa divine Majesté lui dit :

11. « Ma chère Épouse et ma Colombe, les désirs « que j'ai de racheter l'homme du péché sont grands, « et ma miséricorde infinie souffre comme violence de « ce que je ne descends point pour réparer le monde; « je veux que vous me demandiez continuellement « durant ces jours, avec beaucoup d'ardeur, l'exécu- « tion de ces désirs, et que, prosternée en ma divine « présence, vous ne cessiez vos demandes et vos cris, « afin que le Fils unique du Père descende pour « s'unir avec la nature humaine. » La divine Princesse, répondant à ce commandement, dit : « Sei- « gneur et Dieu éternel, tout pouvoir et toute sagesse « vous appartiennent, personne ne peut résister à « votre volonté (1). Qui est-ce donc qui empêche « votre toute-puissance? Qui arrête le courant impé- « tueux de votre divinité pour ne pas exécuter votre « bon plaisir en faveur de tout le genre humain? Si

(1) Esth., XIII, 9.

« c'est moi, mon bien-aimé, qui suis la cause de
« l'empêchement d'un si grand bienfait, faites que je
« meure plutôt que de m'opposer aux desseins de votre
« miséricorde; aucune créature ne peut mériter cette
« faveur : ne veuillez donc pas attendre, mon divin
« Maître, que nous nous en éloignions davantage par
« notre peu de mérite. Les hommes multiplient leurs
« péchés, et ils augmentent de plus en plus leurs
« offenses; or comment pourrons-nous mériter le
« même bien dont nous nous rendons tous les jours
« plus indignes? Le motif de notre remède est en
« vous, Seigneur, votre bonté et vos miséricordes
« infinies vous y obligent, les gémissements des pro-
« phètes et des pères de votre peuple vous sollicitent,
« les saints vous désirent, les pécheurs vous atten-
« dent, et tous ensemble vous appellent; et si moi,
« petit ver de terre, ne me suis pas rendue indigne
« de votre clémence par mes ingratitudes, je vous
« supplie du plus intime de mon âme d'avancer le
« pas, et de nous venir procurer notre remède pour
« votre propre gloire. »

12. La Princesse du ciel ayant achevé cette prière, revint en l'état qui lui était et plus ordinaire et plus naturel; mais par le nouveau commandement qu'elle venait de recevoir du Seigneur, elle ne cessa durant ce jour d'implorer l'incarnation du Verbe, et elle réitéra avec une très-profonde humilité ses exercices en se prosternant et en priant les bras étendus en croix, parce que le Saint-Esprit, qui la gouvernait, lui avait enseigné cette posture pour laquelle la très-

sainte Trinité devait avoir une si grande complaisance; et comme si elle eût vu de son trône royal la personne de Jésus-Christ crucifiée au corps de la future Mère du Verbe, ainsi elle recevait ce sacrifice du matin de la très-pure Vierge par lequel elle prévenait celui de son divin Fils.

—

Instruction que la Reine du ciel me donna.

13. Ma fille, les mortels ne sont pas capables de concevoir les œuvres ineffables que le bras du Tout-Puissant opéra en moi, en me préparant pour l'incarnation du Verbe, singulièrement durant les neuf jours qui précédèrent ce mystère incompréhensible, pendant lesquels mon esprit fut élevé et uni à l'Être immuable de la Divinité, et se trouva si absorbé dans cet océan de perfections infinies dont il recevait de si sublimes effets, qu'il n'est pas possible que l'entendement humain les comprenne. La science des créatures qu'il me communiqua, pénétrait ce qu'elles avaient de plus intime et avec bien plus de clarté et de priviléges que celle de tous les esprits angéliques, qui furent si admirables en cette connaissance de tout ce qui est créé après avoir eu le bonheur de voir Dieu face à face; et les images de tout ce que je vis ne s'effacèrent point de mon entendement, afin qu'ensuite je m'en pusse servir selon ma volonté.

14. Ce que je demande de vous maintenant, est, que faisant réflexion sur ce que je fis par le secours de cette science, vous tâchiez de m'imiter avec le secours de la lumière infuse que vous avez reçue pour cela ; profitez, ma fille, de la science des créatures, et faites-en une échelle qui vous porte à votre Créateur; cherchez en elles leur principe et leur fin ; servez-vous-en comme d'un miroir qui vous représente sa divinité, qui vous fasse souvenir de sa toute-puissance, et qui vous enflamme de ce saint amour qu'il exige de vous. Admirez et louez la grandeur et la magnificence du Créateur, humiliez-vous en sa divine présence jusqu'au plus profond du néant, et n'épargnez aucune chose pour devenir douce et humble de cœur. Considérez, ma très-chère fille, que cette vertu d'humilité fut le fondement très-solide de toutes les merveilles que le Très-Haut opéra en moi, et afin que vous estimiez cette vertu, il faut que vous sachiez que, bien qu'elle soit d'un si haut prix entre toutes les autres, elle ne laisse pas d'être très-délicate et très-facile à se perdre, et que si vous la perdez en quelque chose ou que vous ne soyez pas humble en toutes sans nulle distinction, vous ne le serez véritablement en aucune. Reconnaissez l'être terrestre et corruptible que vous avez, et sachez que le Très-Haut a formé l'homme avec une telle providence, que son être propre et sa formation lui signifient, lui enseignent et lui redisent l'importante leçon de l'humilité, et ne le laissent jamais sans cette instruction; c'est pour cela qu'il ne le forma pas de la matière la plus noble,

et qu'il lui laissa le poids du sanctuaire dans son intérieur (1), afin qu'il mît dans un des bassins de la balance l'Être infini et éternel du Seigneur, et dans l'autre sa très-vile matière, et qu'ensuite il rendit à Dieu ce qui est de Dieu (2), et se rendit à soi-même ce qui lui appartient.

15. Je fis avec beaucoup de perfection ce juste discernement pour l'exemple et l'instruction des mortels; et je veux que vous m'imitiez en cela, et que tous vos soins tendent à devenir humble; car par ce moyen vous vous rendrez agréable au Très-Haut et à moi, qui veux votre véritable perfection, et qu'elle soit fondée sur les fondements très-profonds de votre propre connaissance; et plus vous les creuserez, plus vous élèverez l'édifice de la vertu, et votre volonté aura un plus intime accès à celle du Seigneur, qui regarde de la hauteur de son trône avec complaisance les humbles de la terre.

(1) Exod., xxx, 24. — (2) Matth., xxii, 21.

CHAPITRE II

Dans le second jour, le Seigneur continue en la très-sainte Vierge les faveurs et les dispositions pour l'incarnation du Verbe.

16. J'ai dit dans la première partie de cette divine histoire que le très-pur corps de la très-sainte Vierge fut conçu et formé en toute perfection dans l'espace de sept jours, le Très-Haut opérant ce miracle afin que sa très-sainte âme n'attendit pas le même temps que celles des autres enfants, mais au contraire qu'elle fût créée et infuse par avance, comme il arriva en effet, afin que ce principe de la réparation du monde eût une juste correspondance avec celui de la création. L'harmonie de ces œuvres fut renouvelée dans le temps immédiat à la descente que le Réparateur du monde y devait faire, afin que le nouvel Adam, Jésus-Christ, étant formé, Dieu se reposât comme ayant employé toutes les forces de sa puissance à la plus grande de ses merveilles, et que le doux sabbat de toutes ses délices fût célébré dans ce repos. Or, comme la Mère du Verbe devait être interposée pour ces prodiges de la bonté divine, en lui donnant la forme humaine et visible, il fallait que, tenant le milieu entre les deux extrémités de Dieu et des hommes, elle les

touchât toutes deux, se trouvant en dignité inférieure à Dieu seul, et supérieure à tout le reste qui n'était pas Dieu; et la science proportionnée, tant de la Divinité suprême que de toutes les créatures inférieures, appartenait à cette dignité.

17. Le souverain Seigneur, voulant poursuivre son dessein, continua les faveurs par lesquelles il disposa la très-sainte Vierge durant les neuf jours qui précédèrent l'incarnation, et que je déclare ici; le second jour étant donc arrivé, notre auguste Princesse fut visitée à la même heure de minuit et en la même forme que j'ai dit au chapitre précédent : le pouvoir divin l'élevant par ces dispositions, par ces qualités, ou ces illuminations qui la préparaient pour les visions de la Divinité. Elle lui fut manifestée ce jour-là abstractivement, comme dans le premier; et elle vit les œuvres qui appartenaient au second jour de la création du monde : elle connut en quel temps et de quelle manière Dieu fit la division des eaux, les unes au dessus et les autres au-dessous du firmament (1), formant au milieu le même firmament, et comme de celles qui étaient au-dessus il forma le ciel cristallin, qu'on appelle aquatique. Elle pénétra la grandeur, l'ordre, les qualités, les mouvements et toutes les dipositions des cieux.

18. Cette science n'était ni oisive ni stérile en la très-pure Vierge, parce qu'elle la recevait presque immédiatement de la très-claire lumière de la Divi-

(1) Gen., I, 6 et 7.

nité; ainsi elle l'enflammait toujours plus de l'amour de Dieu, ne cessant d'admirer et de louer sa bonté et sa puissance; et, transformée en Dieu même, elle faisait des actes héroïques de toutes les vertus, se rendant très-agréable à sa divine Majesté par l'entier accomplissement de son bon plaisir. Et, comme le jour précédent Dieu lui fit part de l'attribut de sa sagesse, ainsi dans ce second jour il lui communiqua en la manière convenable celui de sa toute-puissance, et lui donna un entier pouvoir sur les influences des cieux, des planètes et des éléments, et commanda à tous de lui obéir. De sorte que cette grande Reine eut un empire absolu sur la mer, la terre, les éléments, les globes célestes, et sur toutes les créatures qu'ils renferment.

19. Cet empire et cette puissance appartenaient aussi à la dignité de la très-sainte Vierge pour les raisons que j'ai dites ci-devant; et outre celles-là nous en avons deux autres particulières : l'une, parce que cette auguste Dame était Reine privilégiée et exempte de la loi commune du péché originel et de ses effets; et c'est pour cela qu'elle ne devait pas être comprise dans la masse universelle des insensés enfants d'Adam, contre lesquels le Tout-Puissant donna des armes aux créatures pour venger ses injures et pour châtier la folie des mortels (1); car s'ils ne se fussent point rendus désobéissants à leur Créateur, les éléments et les autres créatures ne leur auraient pas été rebelles ni

(1) Sap., v, 18.

nuisibles, et n'eussent pas tourné contre eux la rigueur de leur activité. Que si cette rébellion des créatures fut un châtiment du péché, elle ne devait point s'étendre à la très-sainte, très-immaculée et très-innocente Marie : dans ce privilége, elle ne devait pas être inférieure à la nature angélique, sur laquelle ni la peine du péché ne s'étend point, ni les éléments ne peuvent avoir aucune juridiction. Bien que la très-sainte Vierge fût d'une nature corporelle et terrestre, néanmoins l'avantage qu'elle eut de monter au-dessus de toutes les créatures terrestres et spirituelles, et de se rendre par ses mérites digne Reine et Maîtresse de tout ce qui est créé, était en elle d'autant plus estimable qu'il était plus rare et plus précieux : il fallait bien que la Reine reçût plus de prérogatives que les sujets, et que la Maîtresse fût beaucoup plus privilégiée que les serviteurs.

20. La seconde raison est parce que Jésus-Christ devait obéir à cette divine Reine en qualité de sa propre Mère, et puis qu'il était Créateur des éléments et de tout le reste : il était juste que toutes les créatures obéissent à celle à qui le même Créateur voulait bien obéir, et qu'elle les commandât toutes, puisque la personne de cet adorable Seigneur humanisé devait être soumise à sa Mère par une obligation de la loi de nature. Ce privilége avait une grande convenance pour relever les vertus et les mérites de la très-sainte Vierge, parce que ce que nous ne pouvons pas éviter, et ce qui nous arrive bien souvent contre notre volonté, était en elle et volontaire et méritoire. La très-prudente

Reine n'usait point de cet empire sur les éléments et sur les autres créatures indistinctement ni en sa faveur; au contraire, elle leur commanda à toutes d'exercer envers elle ce qui lui pouvait être naturellement pénible, parce qu'en cela elle devait être semblable à son très-saint Fils et souffrir avec lui; car il est sûr que l'amour et l'humilité de cette grande Dame n'auraient pas permis que les créatures eussent suspendu leurs rigueurs, et l'eussent privée du mérite des souffrances, qu'elle connaissait être d'un si grand prix aux yeux du Seigneur.

21. La douce Mère ne dominait sur la force des éléments que quand elle comprenait qu'il fallait mettre son Fils et son Créateur à couvert de leurs rigueurs, comme nous verrons dans la suite en leur voyage d'Égypte et en d'autres occasions, où elle jugeait dans sa grande sagacité qu'il était convenable que les créatures reconnussent leur Créateur en lui rendant quelque service. Qui n'entrera dans l'admiration en apprenant une chose si nouvelle? Une pure créature, une femme terrestre avoir un empire absolu sur tout ce qui est créé! s'estimer la plus indigne et la plus vile de toutes; et dans une telle pensée commander aux créatures de tourner leurs rigueurs contre elle, et elles n'exécuter cet ordre que par obéissance! Mais, craignant et respectant une telle Maîtresse, elles agissaient plutôt pour lui témoigner leur soumission que pour venger la cause de leur Créateur, comme elles le font envers les autres enfants d'Adam.

22. A la vue de cette humilité de notre auguste

Reine, nous ne pouvons pas nier notre très-vaine présomption, pour ne pas dire témérité, puisque, quand nous méritons que tous les éléments et toutes les forces offensives des autres créatures se révoltent contre nos folies, nous nous plaignons de leurs rigueurs, comme si elles nous faisaient un grand tort. Nous condamnons la rigueur du froid, nous ne voulons pas souffrir que la chaleur nous fatigue; nous avons de l'horreur pour tout ce qui est pénible, et tous nos soins ne tendent qu'à blâmer ces ministres de la justice divine, et à procurer à nos sens ce que les commodités et les plaisirs passagers ont de plus délicat; comme si leur jouissance devait durer toujours, et qu'il ne fût pas certain que nous en sortirons pour subir un plus dur châtiment de nos péchés.

23. Faisant réflexion sur ces dons de science et de puissance que reçut la Princesse du ciel, et sur les autres qui la disposaient à devenir la digne Mère du Fils unique du Père éternel, l'on connaîtra l'excellence de cette auguste Dame, dans laquelle on découvrira une espèce d'infinité, ou une intelligence participant d'une manière spéciale à l'intelligence divine, et semblable à celle que la très-sainte âme de Jésus-Christ eut dans la suite; car non-seulement elle connut toutes les créatures en Dieu; mais elle les comprenait de telle sorte, qu'elle les renfermait dans sa capacité, et cette capacité eût pu s'étendre sur plusieurs autres s'il y en eût eu encore quelques-unes à connaître. Je trouve là une espèce d'infinité, parce qu'il y a, semble-t-il, quelque chose de la science infinie, et

parce que Marie voyait et connaissait simultanément et sans succession de temps le nombre des cieux, leur largeur, leur profondeur, leur ordre, leurs mouvements, leurs qualités, leur matière et leur forme, les éléments avec toutes leurs propriétés et tous leurs accidents, sa connaissance renfermant tout cela ensemble. Cette très-sage et très-savante Vierge n'ignorait que la fin prochaine de toutes ces faveurs, jusqu'à ce que l'heure de son consentement et de la miséricorde ineffable du Très-Haut arrivât; mais elle continuait durant tous ces jours ses ferventes prières pour la venue du Messie, le même Seigneur le lui commandant et lui révélant qu'il ne tarderait pas, parce que le temps destiné s'approchait.

—

Instruction de la Reine du ciel.

24. Ma fille, par tout ce que vous découvrez des faveurs que j'ai reçues pour arriver à la dignité de Mère du Très-Haut, je veux que vous connaissiez l'ordre admirable de sa sagesse en la création de l'homme. Considérez donc, comme son Créateur ne le tira pas du néant pour en faire un serviteur, mais pour en faire le roi et le seigneur de toutes choses, et afin qu'il s'en servît avec empire, voulant néanmoins qu'il se reconnût en même temps et pour son

ouvrage et pour son image (1), et qu'il fût plus soumis à la divine volonté que les autres créatures ne l'étaient à la sienne, parce que l'ordre, la raison et la justice l'exigent de la sorte. Et afin que la connaissance du Créateur et des moyens pour savoir et pour exécuter sa volonté ne manquât pas à l'homme, le Seigneur lui donna, outre la lumière naturelle, une autre lumière plus grande, plus prompte, plus facile, plus certaine, moins fatigante et plus accessible à tous, qui fut celle de la foi par laquelle il devait connaître l'Être de Dieu, ses perfections et ses œuvres. Par cette science et par cet empire l'homme se trouva dans un ordre bien sublime, où il fut fort honoré et fort enrichi, et sans aucune excuse qui pût le dispenser de se consacrer entièrement à la volonté de son Créateur.

25. Mais la folie des mortels renverse tout cet ordre et jette la confusion dans cette harmonie divine, lorsque celui qui fut créé pour être le seigneur et le roi des créatures se rend leur vil esclave et s'assujettit à leur empire tyrannique, déshonorant sa dignité et n'usant pas des choses visibles comme un seigneur prudent, mais comme un serviteur indigne qui a renoncé à sa prérogative en se soumettant avec bassesse à ce que les créatures ont de plus abject. Tout ce renversement naît de ce qu'on n'use pas de ces choses pour le service du Créateur en les lui rapportant par le moyen de la foi, et de ce que l'on en

(1) Gen., I, 26.

fait un mauvais usage, ne s'en servant que pour satisfaire les passions et les sens par tout ce qu'elles ont de délectable; et c'est pour ce sujet qu'on a si fort en horreur celles qui n'ont rien pour les flatter.

26. Pour vous, ma très-chère fille, regardez avec les yeux de la foi votre Créateur et votre Seigneur, et tâchez de graver dans votre âme l'image de ses divines perfections; conservez l'empire que vous avez sur les créatures, et ne permettez pas qu'aucune assujettisse votre liberté; au contraire, je veux que vous triomphiez de toutes, et que vous n'en mettiez aucune entre votre âme et votre Dieu. Vous ne devez pas vous laisser prendre aux appâts dangereux et trompeurs des créatures, qui obscurciraient votre entendement et affaibliraient votre volonté; mais vous devez plutôt vous soumettre par inclination à ce qu'elles ont de rigoureux et de pénible, le supportant avec une joie volontaire, puisque je l'ai fait pour imiter mon très-saint Fils, quoiqu'il fût en mon pouvoir de choisir le repos, n'ayant aucun péché à expier.

CHAPITRE III

Qui continue ce que le Très-Haut communiqua à la très-sainte Vierge dans le troisième jour.

27. La droite du Tout-Puissant, qui rendit l'entrée de sa divinité libre et familière à la très-sainte Vierge, enrichissait et ornait toujours plus par les dispensations de ses attributs infinis ce très-pur esprit et ce corps virginal qu'il avait choisi pour être le tabernacle, le temple et la sainte Cité de son habitation; et cette divine Dame, absorbée dans cet océan de la Divinité, s'éloignait chaque jour davantage de l'être terrestre pour se transformer en un être céleste, qui lui permettait de découvrir de nouveaux mystères que le Très-Haut lui manifestait; car, comme en des cas semblables, c'est un objet infini qui est mis à la merci de la volonté, même lorsque son appétit est rassasié de ce qu'elle reçoit, il reste toujours davantage à désirer et à contempler. Jamais une pure créature n'est arrivée ni n'arrivera à ce que l'auguste Marie pénétra et de Dieu et des créatures. Elle découvrit de si profonds secrets et de si hauts mystères dans ces faveurs, que toutes les hiérarchies des anges et tous les hommes ensemble n'y pourront jamais arriver,

surtout en ce que cette Princesse du ciel reçut pour être Mère du Créateur.

28. Le troisième des neuf jours dont je parle ici, la Divinité se manifesta à elle comme aux deux autres jours, dans une vision abstractive, précédée des grâces préparatoires que j'ai indiquées au chapitre premier. Nos conceptions sont trop faibles et trop disproportionnées pour comprendre les augmentations des dons et des grâces que le Très-Haut réunissait en la divine Marie, et je n'ai point de nouveaux termes pour exprimer ce qui m'en a été découvert. J'en déclarerai pourtant quelque chose, en disant que la sagesse et le pouvoir divin proportionnaient celle qui devait être Mère du Verbe, afin qu'elle eût (autant qu'il était possible à une pure créature) un rapport convenable avec les personnes divines. Et celui qui calculera mieux la distance qui se trouve entre ces deux extrémités, un Dieu infini et une créature humaine et bornée, pourra mieux juger des moyens nécessaires pour les unir et les proportionner.

29. Les nouvelles notions que notre incomparable Reine recevait des attributs de la Divinité, gravaient en son âme de nouvelles vertus, et sa beauté augmentait à mesure que le pinceau de la sagesse divine la retouchait. Les œuvres du troisième jour de la création du monde lui furent manifestées dans celui-ci. Elle sut en quel temps et comment les eaux s'assemblèrent en un lieu par le commandement divin, et comme Dieu appela l'endroit qu'elles avaient abandonné, terre, et l'assemblage des mêmes eaux, mers.

Elle sut comment la terre produisit l'herbe qui devait porter sa semence ; elle connut toutes les plantes, les arbres fruitiers et leurs semences, chaque chose en sa propre espèce. Elle découvrit et pénétra l'étendue des mers, leur profondeur et leurs divisions ; la correspondance des fleuves et des fontaines qui en sortent, et qui s'y rendent d'un cours précipité comme à leur centre ; les propriétés des plantes, des herbes et des fleurs, des arbres, des racines, des fruits et des semences, et comme elles peuvent toutes servir en quelque chose à l'homme (1). Notre grande Reine connut tout cela d'une manière plus claire, plus distincte et plus complète qu'Adam et Salomon, et nous pouvons dire que par rapport à elle tous les savants du monde furent des ignorants, nonobstant leurs longues études et leur longue expérience. La très-pure Marie apprit les choses les plus cachées, comme dit le Sage (2) ; et comme elle les apprit sans fiction, elle les communiqua sans envie, et tout ce que Salomon a dit dans cet endroit fut accompli en elle d'une manière très-éminente.

30. Notre Reine se servit de cette science dans quelques occasions pour exercer la charité envers les pauvres (comme je le dirai dans la suite de cette histoire) ; mais elle en disposait aussi librement, elle en usait aussi facilement que le plus habile et le plus expert des musiciens pourrait se servir de ses instruments ; et nous pouvons dire la même chose de toutes

(1) Gen., I, 9-13. — (2) Sap., VII, 21 ; *ibid.*, 13.

les autres sciences, si elle eût voulu en user ou si les applications en eussent été nécessaires au service du Très-Haut, car elle était maîtresse en toutes, et elles se trouvaient réunies en elle dans un tel degré de perfection, qu'aucun des mortels n'en a jamais pu si bien posséder une seule qu'elle les possédait toutes. Elle avait aussi un entier pouvoir sur toutes les vertus et les qualités des pierres, des herbes et des plantes, et ce que notre Seigneur Jésus-Christ promit à ses apôtres et à ses premiers fidèles, qu'ils ne recevraient aucun dommage des choses empoisonnées, quand même ils en boiraient (1), fut accordé à notre auguste Princesse avec un tel empire, qu'aucune de ces choses ne pût lui nuire ni la blesser sans qu'elle le voulût.

31. La très-prudente Dame tint ces priviléges toujours cachés et elle ne s'en appliquait point l'usage, comme nous l'avons déjà dit, pour ne pas se priver des souffrances que son très-saint Fils devait choisir; et avant que de le concevoir et que d'être mère, elle était gouvernée en cela par la divine lumière, et par la connaissance qu'elle avait de la passibilité que le Verbe incarné devait recevoir. Après qu'elle fut devenue sa mère, voyant et expérimentant cette vérité en son propre Fils, elle donna permission, ou pour mieux dire, elle commanda aux créatures de l'affliger par tout ce qu'elles avaient de rigoureux, comme elles le faisaient envers leur propre Créateur humanisé. Et parce que le Très-Haut ne voulait pas toujours que

(1) Matth, xvi, 18.

son Épouse, son unique et son élue fût maltraitée des créatures, il les retenait ou les empêchait plusieurs fois, afin qu'il y eût quelques intervalles auxquels la divine Princesse jouît des délices du souverain Roi.

32. La très-sainte Vierge reçut un autre privilége singulier en faveur des mortels dans la vision de la Divinité qu'elle eut le troisième jour; parce que Dieu lui manifesta dans cette vision d'une manière particulière l'inclination qui portait l'amour divin à remédier au malheur des hommes, et à les délivrer de toutes leurs misères. Dans la connaissance qu'elle eut de cette infinie miséricorde et de ce que le Très-Haut devait opérer par elle avec tant de bonté, sa divine Majesté la fit participer à un plus haut degré à ses attributs, afin qu'ensuite, comme mère et avocate des pécheurs, elle intercédât pour eux. L'influence sous laquelle la très-pure Marie participa au même amour que Dieu portait aux hommes, et le désir qu'elle ressentit de les soulager, furent si divins et si puissants, qu'il ne lui aurait pas été possible de résister au feu du zèle qui l'embrasait pour le salut de tous les pécheurs, si la vertu du Seigneur ne l'eût fortifiée. Par la violence de cet amour et de cette charité, elle se serait livrée mille fois aux flammes, aux tourments les plus rudes et à la mort même s'il eût été nécessaire, et elle aurait embrassé avec beaucoup de joie tous les martyres, toutes les afflictions, les fatigues et les douleurs pour le salut des mortels. Nous pouvons même dire que tout ce que les hommes ont souffert depuis le commencement du monde jusqu'à cette heure, et tout

ce qu'ils souffriront jusqu'à la fin, tout cela n'aurait pas été capable de satisfaire l'amour de cette très-miséricordieuse Mère. Que les mortels et les pécheurs considèrent donc ce qu'ils doivent à la très-sainte Vierge.

33. Il est certain que dès ce jour-là notre aimable Princesse devint mère de pitié et de miséricorde, et d'une grande miséricorde, pour deux raisons : l'une, parce que dès lors elle voulut avec une affection et une ardeur singulière communiquer sans réserve les trésors de la grâce qu'elle avait connus et reçus ; ainsi ce bienfait du Seigneur la remplit d'une bénignité si admirable et lui donna un cœur si doux, qu'elle en aurait voulu donner un semblable à tous les hommes, et faire passer dans leurs cœurs ces mêmes trésors, afin qu'ils eussent été participants du divin amour qui brûlait dans le sien. La seconde raison est parce que cet amour que la très-sainte Vierge conçut pour le salut du genre humain, fut une des plus grandes dispositions qui la préparèrent à concevoir le Verbe éternel dans son sein virginal. Aussi il était très-convenable qu'elle fût toute pleine de miséricorde, de douceur et de pitié, puisqu'elle seule devait concevoir et enfanter le Verbe incarné qui voulut bien par sa miséricorde, par sa clémence et par son amour, s'humilier jusqu'à notre nature et naître d'elle passible pour les hommes. On dit que les enfants participent du naturel de leurs mères, parce qu'ils en reçoivent les qualités comme l'eau reçoit celles des minéraux à travers lesquels elle filtre ; ainsi, quoique

le Fils de Marie tirât ses avantages de la Divinité, il ne laissa pas néanmoins d'avoir aussi part dans le degré possible aux inclinations de sa mère, et elle n'eût pas été ordonnée pour concourir avec le Saint-Esprit à cette conception (qui fut la seule exempte de père), si elle n'eût eu les relations convenables avec le fils dans les qualités de l'humanité.

34. La divine Marie sortit de cette vision, et elle employa tout le reste du jour aux prières et aux demandes que le Seigneur lui ordonnait, augmentant sa ferveur et laissant le cœur de son époux toujours plus pénétré de son amour, de sorte qu'il était déjà impatient, pour emprunter notre langage ordinaire, de se voir entre les bras de sa bien-aimée.

—

Instruction que notre auguste Reine me donna.

35. Ma très-chère fille, le bras du Tout-Puissant opéra de grandes choses en moi dans les visions de sa divinité, dont il me fit jouir durant ces jours qui précédèrent celui auquel je le devais concevoir dans mon sein. Et quoiqu'elle ne me fût pas manifestée immédiatement ou sans voile, elle le fut pourtant d'une manière très-sublime et avec des effets réservés à sa seule sagesse. Quand j'en renouvelais la connaissance par les images qui m'en étaient restées, alors je m'élevais en esprit et je comprenais ce que Dieu était

envers les hommes, et ce qu'ils étaient envers sa divine Majesté; dans cette considération mon cœur s'embrasait d'amour et se brisait de douleur; parce que je pénétrais en même temps la grandeur immense de l'amour que Dieu a pour les mortels, et la noire ingratitude de l'oubli par lequel les hommes répondent à une bonté aussi ineffable. Je serais morte plusieurs fois en considérant ces choses, si Dieu même ne m'eût soutenue et conservée. Ce sacrifice de sa servante fut très-agréable à sa divine Majesté, et elle l'accepta avec plus de complaisance que tous les holocaustes de l'ancienne loi, parce qu'il eut égard à mon humilité, qui lui fut fort agréable. Et quand je m'exerçais à ces actes, le Seigneur me faisait de grandes miséricordes, tant pour moi que pour mon peuple.

36. Je vous découvre ces mystères, ma chère fille, pour vous animer à m'imiter autant que vos forces, assistées de la grâce, vous le permettront, regardant comme votre modèle les œuvres que vous avez connues. Considérez avec beaucoup d'attention, à ma lumière, demandez même à la raison combien les mortels devraient correspondre à une bonté si immense, à cette inclination qui porte Dieu à les secourir, et opposez à tant d'avances de sa part la pesanteur et la dureté du cœur de ces mêmes enfants d'Adam. Je veux, ma fille, que le vôtre soit rempli de sentiments de reconnaissance pour le Seigneur, et de compassion du malheur que les hommes s'attirent par leurs ingratitudes. Je veux bien que vous sachiez que l'oubli de ces importantes vérités auquel les

hommes ingrats se seront livrés, sera le sujet de la plus grande indignation du souverain Juge au jugement universel; et ces mêmes vérités seront si puissantes en ce jour formidable, elles leur causeront en les accusant une confusion telle, que de désespoir ils se précipiteraient dans l'abîme des peines, quand même il n'y aurait point d'autres ministres de la justice divine pour l'exécuter.

37. Si vous voulez éviter un péché si énorme et prévenir cette horrible punition, renouvelez souvent en votre mémoire les bienfaits que vous avez reçus de cet amour et de cette clémence infinie, et considérez qu'elle s'est signalée envers vous entre plusieurs nations. Ne croyez pas que tant de faveurs et tant de dons singuliers aient été pour vous seule, ils ont été faits pour vos frères aussi, puisque la divine miséricorde s'étend sur tous. C'est pour ce sujet que le retour que vous devez au Seigneur doit être premièrement pour vous et ensuite pour eux. Et parce que vous êtes pauvre, présentez, avec le peu que vous avez, la vie et les mérites de mon très-saint Fils, et tout ce que j'ai souffert par la force de l'amour pour me rendre reconnaissante à Dieu; par ce moyen vous suppléerez en quelque façon à l'ingratitude des mortels, et c'est ce que vous devez fréquemment pratiquer en réfléchissant à ce que moi-même j'éprouvais lorsque je m'adonnais à des pratiques semblables.

CHAPITRE IV

Le Très-Haut continue ses bienfaits à la très-sainte Vierge dans le quatrième jour.

38. Le Très-Haut continuait ses faveurs à notre Reine et Maîtresse, en lui découvrant les sublimes mystères, par la révélation desquels il la préparait de plus en plus prochainement à la dignité de la maternité divine. Le quatrième jour de cette préparation étant arrivé, elle fut élevée, à la même heure que les autres jours précédents, à la vision de la Divinité en la forme abstractive dont nous venons de parler. Mais son très-pur esprit, illuminé de splendeurs plus éclatantes, en ressentit des effets tout nouveaux. La puissance et la sagesse divine n'arrêtent leur action que devant la borne que leur opposent les œuvres de notre volonté, ou le peu de capacité que nous avons comme créatures essentiellement finies. Le pouvoir divin ne trouva aucun empêchement en la très-sainte Vierge pour ce qui regarde les œuvres, car elle fit toutes les siennes dans une plénitude de sainteté souverainement agréable au Seigneur, de sorte que par cet endroit elle s'attirait toutes ses complaisances et lui blessait le cœur d'amour, comme lui-même le dit (1). Le bras

(1) Cant., IV, 9.

du Seigneur eût pu seulement trouver quelque borne, en ce que la très-sainte Marie était une simple créature; mais dans sa sphère, cette simple créature franchit toutes limites et dépassa toute mesure, parce le Seigneur lui ouvrit les eaux de la sagesse, afin qu'elle les bût très-pures et très-claires à la source inépuisable de la Divinité.

39. Dans cette vision le Très-Haut se manifesta à elle avec une lumière très-particulière, il lui révéla la nouvelle loi de grâce que le Sauveur du monde devait établir, les sacrements qu'elle devait contenir, la fin pour laquelle il les instituerait et les laisserait dans la nouvelle Église évangélique, les secours, les dons et les faveurs qu'il destinait aux hommes, avec le désir qu'ils fussent tous sauvés et qu'ils profitassent du fruit de la rédemption. La sagesse que la très-sainte Vierge reçut dans cette vision fut si grande, y étant enseignée par le souverain Maître qui corrige les sages (1), que si par impossible quelque homme ou quelque ange eût pu écrire ce qu'elle y apprit, on en ferait plus de livres que de tout ce qu'on a écrit des sciences et des arts jusqu'à présent, et qu'on en pourra écrire jusqu'à la fin des siècles. Et il ne faut pas s'en étonner, parce qu'étant la plus grande de toutes les pures créatures, l'océan de la Divinité que les péchés et la mauvaise disposition des hommes tenaient renfermé en elle-même, se répandit dans son cœur et dans son entendement avec une abondance inconce-

(1) Sap., VII, 15.

vable. Ainsi elle y découvrit toutes choses, excepté sa prochaine dignité de Mère du Fils unique du Père éternel, qui lui fut toujours cachée jusqu'au temps que le Seigneur avait déterminé.

40. Parmi les douceurs de cette science divine, notre Reine eut une amoureuse et intime douleur que cette même science lui renouvela. Elle vit du côté du Très-Haut les trésors ineffables des grâces qu'il destinait aux mortels, et la forte inclination que la Divinité avait à communiquer à tous sa félicité éternelle; elle découvrit et considéra en même temps le mauvais état du monde, et l'aveuglement excessif avec lequel les hommes se privaient de cette félicité. Ce qui lui fut un nouveau genre de martyre causé par la force avec laquelle elle se plaignait de leur perte, et par le désir véhément qu'elle avait de remédier en quelque manière à un mal si déplorable. Elle fit pour ce sujet des demandes, des prières, des offrandes, des humiliations et des actes héroïques d'amour de Dieu et des hommes, afin qu'aucun ne se perdît désormais s'il était possible, que tous connussent leur Créateur et Rédempteur, et qu'ils le confessassent, l'adorassent et l'aimassent. Tout cela lui arrivait dans la même vision de la Divinité. Et parce que ces choses furent faites en la manière de plusieurs autres dont nous avons parlé, je ne m'arrête point à les raconter.

41. Le Seigneur lui manifesta dans la même occasion les œuvres de la création du quatrième jour (1);

(1) Gen., I, 14-17.

notre divine Princesse y apprit en quel instant et comment les luminaires du ciel furent formés au firmament pour diviser le jour d'avec la nuit, et afin qu'ils marquassent les temps, les jours et les années; et c'est pour ce sujet que le grand luminaire du ciel, qui est le soleil, fut fait, comme président et seigneur du jour, et en même temps que lui fut formée la lune, qui est le moindre luminaire, et qui éclaire dans les ténèbres de la nuit : elle y découvrit comme les étoiles furent formées dans le huitième ciel, afin qu'elles rendissent la nuit agréable par leur brillante lumière, et qu'elles présidassent tant à la nuit qu'au jour par leurs diverses influences. Elle y connut la matière de ces corps lumineux, leur forme, leurs qualités, leur grandeur, leurs divers mouvements et l'uniforme inégalité des planètes. Elle y connut le nombre des étoiles, et toutes les influences qu'elles communiquent à la terre et à tous ses êtres animés; les effets qu'elles causent en eux, et en quelle manière elles les modifient et les meuvent.

42. Ce que je viens de dire n'est pas contraire à ce que le prophète dit au psaume 146, où il nous apprend que Dieu connait le nombre des étoiles et qu'il les appelle par leurs noms; car David ne nie pas que ce souverain Seigneur ne puisse accorder à la créature, et par son pouvoir infini et par grâce, ce qu'il en a lui-même par nature. Et il est évident que, lui étant possible de communiquer cette science, et que cette communication contribuant à la glus grande excellence de l'auguste Marie, sa divine Majesté ne lui de-

vait pas refuser cette faveur, puisqu'elle lui en avait accordé d'autres plus grandes, en la faisant Reine et Maîtresse des étoiles comme des autres créatures. Et ce bienfait devait être comme inséparable de l'empire que le Seigneur lui donna sur les vertus, les influences et les opérations de tous les corps céléstes, commandant à tous de lui obéir comme à leur souveraine Maîtresse.

43. La très-sainte Vierge reçut une si grande puissance par cette loi, que, suivant notre manière de parler, le Seigneur imposa aux créatures célestes, et de l'empire qu'il lui donna sur elles, que si elle eût commandé aux étoiles de quitter leur place dans le ciel, elles lui auraient obéi incontinent, et elles eussent pris la place que cette divine Dame leur eût assignée. Le soleil et les autres planètes en eussent fait de même, et tous les corps célestes eussent arrêté leur cours et leur mouvement, suspendu leurs influences et leurs opérations au commandement de Marie. J'ai déjà dit qu'elle usait quelquefois de cet empire, ainsi qu'il lui arriva en Égypte (comme nous verrons dans la suite), où les chaleurs sont fort grandes, et où elle se servit du pouvoir qu'elle avait de commander au soleil de modérer son ardeur, et de ne point incommoder par ses rayons l'enfant Dieu et son Seigneur; à quoi le soleil lui obéissait, incommodant la Mère, parce qu'elle le voulait bien de la sorte, et respectant le Fils, le Soleil de justice, qu'elle avait entre ses bras. Il arrivait la même chose à l'égard des autres planètes, et quelquefois elle arrêtait le soleil, comme je le dirai en son lieu.

44. Le Très-Haut, dans cette vision, manifesta à notre grande Reine plusieurs autres mystères cachés; et tout ce que j'en ai dit et que j'en dirai me met dans une gêne violente, parce que je ne puis dire que fort peu de ce que j'en connais; que je comprends beaucoup moins que tout ce qui arriva à cette divine Dame, et que plusieurs de ces mystères sont réservés, afin que son très-saint Fils les manifeste au jour du jugement universel, parce que présentement nous ne sommes pas capables de tous. La très-pure Marie sortit de cette vision toujours plus enflammée et toujours plus imprégnée des attributs et des perfections qu'elle avait contemplés, toujours plus transformée en cet objet infini; et par l'accroissement des divines faveurs elle augmentait les vertus et redoublait les prières, les soupirs, les ferveurs et les mérites par lesquels elle avançait l'incarnation du Verbe et notre salut.

Instruction que la divine Reine me donna.

45. Ma très-chère fille, je veux que vous considériez avec beaucoup d'attention et que vous estimiez également ce que vous avez compris des choses que je fis et que j'endurai, lorsque le Seigneur me donna une si haute connaissance de sa bonté, inclinée par un poids infini à enrichir les mortels; et que vous tâchiez d'approfondir en même temps et leur peu de retour et

leur noire ingratitude. Quand je me mis à considérer et à pénétrer, étant sortie de ce lieu où cette très-libérale bonté m'avait élevée, la dureté insensée des pécheurs, mon cœur, comme s'il avait été percé d'une flèche, fut pénétré d'une mortelle amertume qui me navra toute ma vie. Et je veux vous faire part d'un autre mystère : c'est que le Très-Haut, répondant à mes soupirs, me disait plusieurs fois, pour soulager l'affliction que mon cœur ressentait dans cet abîme de douleurs : « Recevez, ma chère Épouse, ce que le « monde ignorant et aveugle méprise, indigne qu'il « est de le recevoir et de le connaître. » Et, en me répondant ainsi, le Seigneur semait à pleines mains dans mon âme des trésors qui la consolaient au delà de tout ce que l'entendement en peut concevoir, et de tout ce qu'on en peut exprimer.

46. Je veux donc maintenant, ma chère amie, que vous soyez ma compagne dans cette douleur que je souffris pour les vivants, et à laquelle ils font si peu de réflexion. Et, afin que vous m'imitiez en cela et dans les effets qu'une si juste peine vous causera, vous devez entièrement renoncer à vous-même, vous oublier en tout et couronner votre cœur d'épines et de douleurs, contrairement à ce que les mortels ont accoutumé de faire. Pleurez ce qui fait le sujet de leurs railleries, de leurs plaisirs et de leur damnation éternelle; car c'est la plus juste occupation de celles qui sont les véritables épouses de mon très-saint Fils; et à celles-là il ne leur est permis de se réjouir que dans les larmes qu'elles versent pour leurs péchés et pour ceux d'un

monde ignorant. Préparez votre cœur par cette disposition, afin que le Seigneur vous fasse part de ses trésors, et ne faites pas tant cela pour ce que vous en pouvez recevoir, qu'afin que sa divine Majesté satisfasse son libéral amour en vous les communiquant et en justifiant les âmes. Imitez-moi en tout ce que je vous enseigne, puisque vous savez que c'est ma volonté que vous le fassiez.

CHAPITRE V

Le Très-Haut manifeste de nouveaux mystères à la très-sainte Vierge en lui découvrant les œuvres du cinquième jour de la création. — Elle renouvelle ses demandes pour l'incarnation du Verbe.

47. Le cinquième jour de la neuvaine que la très-sainte Trinité célébrait dans son Temple, l'auguste Marie, arriva, afin que, par ses dispositions, le Verbe éternel prît en elle notre chair humaine : alors la Sagesse infinie, levant plus que les autres fois le voile des profonds secrets, lui en découvrit de nouveaux, l'élevant à la vision abstractive de la Divinité de la même manière que les jours précédents ; mais en se renouvelant, ces opérations, ces illuminations n'avaient lieu qu'avec une plus grande effusion de lu-

mières et de grâces qui s'écoulaient de la source des trésors infinis dans son âme très-sainte et dans ses puissances; de sorte que notre divine Dame s'approchait davantage de l'Être de Dieu et de sa ressemblance, et se transformait toujours de plus en plus en lui, pour devenir ainsi la digne Mère du même Dieu.

48. Le Très-Haut parla dans cette vision à la divine Reine, pour lui manifester d'autres secrets, et en lui témoignant une bienveillance incroyable, il lui dit : « Vous avec connu, mon Épouse et ma Colombe, « dans le secret de mon cœur l'immense libéralité à « laquelle me porte l'amour que j'ai pour le genre « humain, et les trésors cachés que j'ai préparés pour « leur félicité. Cet amour est si puissant en moi, que « je veux bien leur donner mon Fils unique pour les « instruire et pour les racheter. Vous avez aussi connu « quelque chose de leurs mauvaises dispositions et « de leur affreuse ingratitude; vous savez le mépris « qu'ils font de ma clémence et de mon amour. Mais « bien que je vous aie dévoilé une partie de leur « malice, je veux, ma chère amie, que vous découvriez de nouveau en mon être combien est petit le « nombre de ceux qui auront le bonheur et de m'aimer comme mes élus, et combien est grand celui « des ingrats et des réprouvés. Les péchés et les « abominations innombrables que je prévois par ma « science infinie chez tant d'hommes souillés et noircis, arrêtent l'impétuosité de mes miséricordes; ils « ont mis de puissants obstacles aux canaux par où

« les trésors de ma divinité doivent sortir, et rendent
« le monde indigne de les recevoir. »

49. Notre Princesse apprit par ces paroles du Très-Haut de grands mystères touchant le nombre des prédestinés et des réprouvés; elle y découvrit aussi la résistance, l'obstacle que tous les hommes opposaient dans l'entendement humain, par leurs péchés réunis, à ce que le Verbe éternel vînt au monde pour s'y faire homme. Et la très-prudente Dame, ravie d'admiration à la vue de la bonté et de l'équité infinie du Créateur, et de la malice et iniquité immense des hommes, dit, toute embrasée de l'amour divin, à sa divine Majesté :

50. « Mon Seigneur et mon Dieu infini, qui êtes
« d'une sagesse et d'une sainteté incompréhensible,
« quel mystère, ô mon souverain bien ! est celui que
« vous venez de me manifester? Les méchancetés des
« hommes n'ont point de bornes, et votre seule sa-
« gesse les pénètre; mais toutes ces iniquités et beau-
« coup d'autres plus grandes peuvent-elles bien
« éteindre le feu de votre amour, ou rivaliser avec
« lui? Non, mon divin Maître, cela ne sera pas ainsi,
« la malice des mortels ne doit pas arrêter votre
« miséricorde. Je suis la plus inutile de tout le genre
« humain, mais je vous représente de sa part ce que
« demande la fidélité de vos promesses. C'est une
« vérité infaillible que le ciel et la terre passeront
« plutôt que la véracité de vos paroles (1); vous

(1) Matth., XXIV, 35.

« l'avez plusieurs fois donnée au monde par la bouche « de vos saints prophètes, et à ceux-ci par votre « propre bouche, quand vous leur avez dit que vous « leur enverriez leur Rédempteur et Sauveur. Com- « ment donc, mon Dieu, pourraient manquer de « s'accomplir ces promesses autorisées par votre sa- « gesse infinie, qui ne peut être trompée, et par « votre bonté ineffable, qui ne peut tromper l'homme? « Il n'y eut aucun mérite du côté des mortels pour « leur faire cette promesse, et pour leur offrir leur « félicité éternelle en votre Verbe humanisé, ni au- « cune créature, Seigneur, n'a pu vous obliger à « cela; que si l'on eût pu mériter ce bien, votre clé- « mence infinie et libérale n'eût pas été si fort exal- « tée; cette obligation ne s'est trouvée qu'en vous- « même, car la raison qui oblige Dieu à se faire « homme ne peut être qu'en Dieu seul : cette raison « et le motif que vous avez eu de nous créer, de nous « relever après notre chute et de nous réparer, ne se « trouvent qu'en vous seul. Ne cherchez point, mon « Dieu, d'autres mérites, ni d'autre raison pour l'in- « carnation, que votre miséricorde et l'exaltation de « votre gloire.

51. « Il est vrai, ma chère Épouse, répondit le « Très-Haut, que par mon immense bonté je m'obli- « geai à promettre aux hommes que je me revêtirais « de leur nature et que j'habiterais avec eux; il est « constant aussi qu'à mon égard personne n'a pu « mériter cette promesse; mais l'ingrate conduite « des hommes, si odieuse à mes yeux, si blessante

« pour ma justice, n'en mérite pas l'exécution, « puisque ne prétendant que l'intérêt de leur félicité « éternelle en retour de mon amour, je connais et je « découvre leur dureté, par laquelle ils doivent dis- « siper et mépriser les trésors de ma grâce et de ma « gloire; et je vois qu'ils ne me rendront que des « épines au lieu de fruit, que des offenses énormes « pour des bienfaits, et qu'une noire ingratitude « pour mes grandes et libérales miséricordes; et la « fin de toutes ces méchancetés sera pour eux la pri- « vation de ma vue dans des tourments éternels. Con- « sidérez, ma chère amie, ces vérités écrites dans le « secret de ma sagesse, et pesez ces grands mystères, « car mon cœur vous est ouvert, où vous connaissez « la cause de ma justice. »

52. Il n'est pas possible de révéler les mystères cachés que la très-sainte Vierge connut en Dieu, parce qu'elle vit en lui toutes les créatures présentes, passées et futures, l'ordre que toutes les âmes devaient tenir, les bonnes et les mauvaises œuvres qu'elles feraient, la fin que toutes devaient avoir; et si elle n'eût été fortifiée par la vertu divine, elle n'eût pu conserver la vie parmi les sentiments et les impressions que la science et la vue de tant de profonds mystères excitaient en elle. Mais comme sa divine Majesté visait dans ces nouveaux miracles et dans ces bienfaits singuliers à des fins si relevées, elle ne fut point avare, mais très-libérale envers sa bien-aimée et celle qui était élue pour être sa Mère. Comme notre Reine puisait cette science dans le sein de Dieu même,

elle en recevait le feu de la charité éternelle qui l'embrasait de l'amour de Dieu et du prochain ; et continuant ses demandes dans cette même charité, elle dit :

53. « Seigneur Dieu éternel, invisible et immortel, « je confesse votre justice, j'exalte vos œuvres, j'a« dore votre Être infini, et je respecte vos jugements. « Mon cœur s'exhale entièrement en des affections « amoureuses, connaissant d'un côté votre bonté sans « bornes envers les hommes, et de l'autre leur lâche « ingratitude et leur grossièreté insupportable envers « vous. Vous voulez, mon Dieu, que tous aient part « à la vie éternelle ; mais il y en aura fort peu qui « reconnaîtront ce bienfait inestimable, et le nombre « de ceux qui le perdront par leur malice sera fort « grand. Si par cet endroit, mon souverain bien, « vous vous rebutez, nous sommes tous perdus ; mais « si par votre science infinie vous avez prévu les « péchés et la malice des hommes qui vous offensent « si fort, par cette même science vous regardez aussi « votre Fils unique humanisé et ses œuvres, qui sont « d'un prix infini en votre acceptation et qui sur« passent sans comparaison tous les péchés. Votre « équité doit être satisfaite de cet Homme-Dieu, et à « sa seule considération vous nous le devez donner « sans nous faire plus souffrir ; et pour vous le « demander derechef au nom de tout le genre « humain, je me revêts de l'Esprit même du Verbe « fait homme dans votre entendement, et je sol« licite la réalisation de vos desseins, et par suite « la vie éternelle pour tous les mortels. »

54. Dans cette requête que la très-pure Marie présenta au Père éternel, elle exposa pour ainsi dire comment son Fils unique devait descendre dans le sein virginal de la grande Reine prédestinée à devenir sa Mère, et ses humbles et amoureuses prières finirent par le gagner. Il se montrait encore indécis, mais c'était là une industrie qu'employait son tendre amour, afin d'entendre plus longtemps la voix de sa bien-aimée, dont les douces lèvres distribuaient le miel le plus suave (1), et dont les élans ressemblaient aux transports du paradis. Et pour faire durer davantage cet amoureux débat, le Seigneur lui répondit : « Ma chère Épouse et ma douce Colombe, vous « me demandez beaucoup, et ce que font les hommes « pour l'obtenir est fort peu de chose; or comment « accorderai-je à des indignes un si rare bienfait? « Laissez-moi les traiter, ma bien-aimée, selon leur « ingratitude. » A quoi notre puissante et pitoyable Avocate répondit : « Non, mon divin Maître, je ne « vous laisserai point, je vous serai toujours impor- « tune; si ce que je vous demande est grand, c'est « à vous que je le demande, qui êtes riche en miséri- « corde, puissant dans les œuvres et véritable dans « les paroles. Mon père David dit de vous et du Verbe « éternel : Le Seigneur a juré, et il ne se rétractera « point : vous êtes prêtre selon l'ordre de Melchisé- « dech (2). Que ce pontife qui doit être en même « temps victime, vienne donc pour notre rachat;

(1) Cant., IV, 11, 13. — (2) Ps. CIX, 4.

« qu'il vienne, puisque vous ne pouvez pas vous « repentir de votre promesse, parce que vous ne « promettez pas avec ignorance. Mon doux amour, « je suis revêtue de la vertu de cet Homme-Dieu, je « ne vous laisserai point que vous ne m'ayez donné « votre bénédiction comme à mon père Jacob (1). »

55. Il fut demandé à notre Reine dans cette divine lutte, ainsi qu'à Jacob (2), quel était son nom. Elle répondit : « Je suis fille d'Adam, formée par vos « mains d'une vile matière. » Et le Très-Haut lui repartit : « Désormais vous vous appellerez l'Élue, « pour être Mère du Fils unique. » Mais ces dernières paroles ne furent entendues que des courtisans du ciel, et elles lui furent cachées jusqu'à son temps, n'ayant entendu que le seul terme d'*Élue*. Cette amoureuse dispute ayant duré le temps que la sagesse divine déterminait, et qui était convenable pour enflammer le cœur fervent de l'Élue, la très-sainte Trinité donna sa parole royale à la très-pure Marie, notre Reine, lui promettant qu'elle enverrait au plus tôt le Verbe éternel au monde pour se faire homme. Étant remplie d'une joie inconcevable que cet agréable *fiat* lui causait, elle demanda la bénédiction, et le Très-Haut la lui donna. Cette femme forte sortit de la lutte qu'elle venait de soutenir contre Dieu, bien plus victorieuse que Jacob, car elle se trouva riche, puissante, chargée de dépouilles; et pour employer l'humain langage, je dirai que Dieu

(1) Gen., XXXII, 26. — (2) *Ibid.*, 27.

fut comme blessé et affaibli, ayant été contraint par l'amour de cette auguste Dame de se revêtir dans son sein virginal de la faiblesse humaine de notre chair passible, dans laquelle il devait cacher et couvrir la force de sa divinité pour vaincre dans sa défaite, et nous donner la vie par sa mort. Que les mortels apprennent et voient comme l'incomparable Marie est la cause de leur salut après son très-béni Fils.

56. Ensuite les œuvres du cinquième jour de la création du monde furent manifestées dans cette même vision à notre Princesse, dans le même ordre qu'elles étaient arrivées. Elle connut comment la force de la parole divine produisit les eaux qui sont sous le firmament, les reptiles qui rampent sur la terre, les oiseaux qui volent dans l'air, et les poissons qui se trouvent dans ces mêmes eaux (1). Elle connut le principe, la matière, la forme et la figure de toutes ces créatures, le genre et toutes les espèces des animaux sauvages, leurs qualités, leurs propriétés et leurs classes; les oiseaux du ciel (car nous appelons ainsi l'air), avec leur différence, la forme, le plumage, les ornements et la légèreté de chaque espèce; elle découvrit les poissons innombrables de la mer et des rivières, les diverses sortes de monstres marins, leur structure, leurs qualités, leurs cavernes, la nourriture que la mer leur fournit, la fin pour laquelle ils ont été créés et le rôle qu'ils remplissent dans le monde. Le Seigneur commanda singulière-

(1) Gen., I, 20-22.

ment à toute cette multitude de créatures d'obéir à la très-sainte Vierge, lui donnant un entier pouvoir de les commander toutes et de s'en servir, comme il arriva en plusieurs occasions; j'en raconterai quelques-unes dans la suite. Après cela elle sortit de la vision de ce jour, et elle employa le reste aux exercices et aux demandes que sa divine Majesté lui ordonna.

Instruction que la Reine du ciel me donna.

57. Ma fille, Dieu s'est réservé de donner aux prédestinés dans la Jérusalem céleste une plus ample connaissance des œuvres merveilleuses que son puissant bras opéra en moi, pour m'élever à la dignité de Mère par les visions abstractives de sa divinité. C'est là qu'ils les connaîtront et les verront en ce divin Seigneur avec autant de joie et d'admiration que les anges lorsqu'ils en louaient et glorifiaient la divine Majesté au moment où il lui plut de les leur manifester. Et parce que le Très-Haut vous a témoigné son amour libéral avec tant de distinction parmi toutes les nations, en vous donnant l'intelligence de ces mystères si profonds, je veux, ma chère amie, que vous vous signaliez entre toutes les créatures dans les louanges que vous devez à son saint nom, pour les

grandes choses que la puissance de son bras a opérées envers moi.

58. Ensuite, vous devez faire tous vos efforts pour m'imiter dans les œuvres que je faisais à la suite de ces admirables faveurs. Redoublez vos prières et vos cris pour le salut éternel de vos frères, et afin que le nom de mon Fils soit exalté et connu de tous. Il faut que vous fassiez ces demandes avec une insistance persévérante, affermie dans une foi vive et dans une confiance inébranlable, sans perdre de vue votre misère, avec une humilité profonde et une entière soumission. Ayant fait ces préparatifs, vous devez combattre avec l'amour divin pour le bien de votre peuple, devant être persuadée que ses plus glorieuses victoires consistent à se laisser vaincre par les humbles qui l'aiment sincèrement et avec droiture; élevez-vous au-dessus de vous-même et rendez grâces au Seigneur pour les bienfaits que vous en avez reçus et pour ceux de tout le genre humain; que si vous vous adressez à ce divin amour et si vous en êtes prévenue, vous mériterez de recevoir d'autres nouvelles faveurs tant pour vous que pour vos frères; souvenez-vous aussi de lui demander sa bénédiction toutes les fois que vous vous mettrez en sa divine présence.

CHAPITRE VI

Le Très-Haut manifeste à notre Reine d'autres mystères, et les œuvres du sixième jour de la création.

59. Le Très-Haut continuait de préparer de plus en plus notre Princesse pour l'entrée que le Verbe éternel devait faire dans son sein virginal, et elle persévérait sans relâche ni interruption dans ses ferventes affections et ses saintes prières, afin qu'il ne tardât pas de venir au monde; la nuit du sixième jour de ceux que je déclare ici étant donc arrivée, elle fut appelée et élevée en esprit par la même voix et par la même force que j'ai dit ci-devant, et étant prévenue par de plus hauts degrés d'illuminations, la Divinité lui fut manifestée par la vision abstractive en la même manière que les autres jours; mais c'était toujours avec des affections plus divines et avec une connaissance plus profonde de ses attributs. Elle employait neuf heures dans cette oraison, et elle en sortait à l'heure de tierce. Et quoique cette sublime vision de l'être de Dieu cessât alors, la très-sainte Vierge ne perdait pas entièrement sa vue et ne quittait point l'oraison pour cela; au contraire, elle entrait dans une autre qui, bien qu'inférieure à celle

qu'elle laissait, était pourtant sans contredit très-relevée, et au-dessus de la plus sublime de celles de tous les saints ensemble. Toutes ces faveurs la rapprochaient de plus en plus de la Divinité dans les derniers jours qui étaient les plus proches de l'incarnation, sans que les occupations extérieures de son état y portassent aucun empêchement, parce que dans cette rencontre Marthe ne se plaignait point que Marie la laissât seule dans ses fonctions (1).

60. En suite de la connaissance de la Divinité qu'elle reçut dans cette vision, les œuvres du sixième jour de la création du monde lui furent manifestées; et comme si elle s'y fût trouvée présente, elle connut en Dieu de quelle manière la terre produisit par sa divine parole l'âme vivante en son genre, selon que Moïse le dit (2); entendant par ce terme les animaux terrestres qui, étant plus parfaits que les poissons et les oiseaux dans les opérations et dans la vie animale, sont appelés par la partie principale, âme vivante. Elle connut toutes ces espèces d'animaux qui furent créés dans ce sixième jour; et comme les uns étaient appelés bêtes de somme; les autres, simplement bêtes, comme étant plus sauvages; et les autres, reptiles, parce qu'ils rampent sur la terre. Elle en connut distinctement les qualités, les instincts féroces, les forces, les fonctions, les habitudes et les fins. Elle reçut un empire absolu sur tous ces animaux, et il leur fut commandé de lui obéir, de sorte qu'elle eût pu sans appréhen-

(1) Luc., x, 40. — (2) Gen., i, 24.

sion fouler aux pieds l'aspic et le basilic; tous se seraient soumis à cette Reine sans répugnance, ce que quelques-uns d'entre eux firent plusieurs fois, comme il arriva en la naissance de son très-saint Fils, en laquelle le bœuf et l'âne se prosternèrent devant l'Enfant-Dieu et le réchauffèrent de leur haleine, parce que la divine Mère le leur commanda.

61. Notre auguste Reine connut parfaitement dans cette plénitude de science la manière secrète par laquelle Dieu conduisait tout ce qu'il créait au service et à l'avantage du genre humain, aussi bien que le retour que les hommes devaient à leur Créateur pour un tel bienfait. Il fut très-convenable que la très-sainte Vierge eût cette sorte de science, afin qu'elle s'en servît pour rendre à l'auteur d'aussi grands bienfaits les justes actions de grâces, auxquelles et les anges et les hommes avaient manqué en ne s'acquittant pas de tout ce qu'ils devaient en qualité de créatures. L'auguste Marie remplit tous ces vides et suppléa à tous nos manquements, causés tant par notre impuissance que par notre ingratitude. Elle satisfit en quelque façon la divine équité par le retour qu'elle lui rendit, faisant l'office de médiatrice entre cette même équité et les créatures; et nous pouvons dire que par sa sainteté et par sa reconnaissance elle se rendit plus agréable que toutes ensemble, le Très-Haut témoignant d'être plus satisfait de la seule Marie que de tout le reste des autres créatures. Ainsi par ce moyen si mystérieux le temps de la venue de Dieu au monde s'approchait fort, parce que ce qui en empê-

chait l'exécution était ôté par l'innocence de celle qui devait être sa mère.

62. Après avoir eu connaissance de la création de toutes les créatures incapables de raison, elle connut dans la même vision comme la très-sainte Trinité dit, pour donner l'entière perfection au monde : « Faisons l'homme à notre image et ressemblence (1), » et comme le premier homme fut formé de terre par la vertu de ce divin décret, pour être l'origine des autres. Elle découvrit fort clairement l'harmonie du corps humain ; l'âme, ses puissances, sa création, son infusion dans le corps, l'union qu'elle a avec lui pour composer le tout ; dans la formation de ce même corps, elle en connut distinctement toutes les parties, le nombre des os, les veines, les artères, les nerfs, les muscles, la combinaison des quatre humeurs qui lui donnaient un tempérament convenable ; la faculté qu'il avait de se nourrir, de s'altérer, de se mouvoir ; comment les maladies étaient causées par l'altération de cette harmonie, la disproportion de ces éléments, et de quelle sorte ce désordre était réparé. Notre très-sagace Vierge connut et pénétra tout cela avec bien plus de clarté que tous les philosophes du monde et que les anges mêmes.

63. Le Seigneur lui manifesta aussi l'heureux état de la justice originelle dans lequel il mit nos premiers parents, Adam et Ève. Elle connut les qualités, la beauté et la perfection de leur innocence et de la

(1) Gen., I, 26.

grâce, et le peu de temps qu'ils y persévérèrent; elle pénétra de quelle manière ils furent tentés et vaincus par la malice du serpent, les effets que le péché causa, la fureur et la haine des démons contre le genre humain (1). A la vue de tous ces objets, notre Reine fit des actes héroïques de toutes les vertus qui furent très-agréables au Seigneur; elle reconnut qu'elle était fille de ces premiers parents, descendante d'une nature si ingrate envers son Créateur. Dans cette connaissance, elle s'humilia en la présence divine, blessant le cœur de Dieu et l'obligeant de l'élever au-dessus de tout ce qui était créé. Elle se chargea de pleurer ce premier péché, aussi bien que tous les autres qui en résultèrent, comme si elle en eût été coupable. C'est pourquoi l'on put appeler dès lors cette faute heureuse, puisqu'elle mérita d'être pleurée avec des larmes si précieuses et si estimées du Seigneur, qu'elles commencèrent d'être la caution et en même temps un gage assuré de notre rédemption.

64. Elle rendit de dignes actions de grâces au Créateur pour l'œuvre merveilleuse de la création de l'homme. Elle considéra avec beaucoup d'attention la désobéissance qu'il avait commise, et la tromperie avec laquelle Ève avait été séduite; elle se résolut d'observer la perpétuelle obéissance que ces premiers pères refusèrent à leur Dieu et Seigneur. Et cette soumission lui fut si agréable, que sa divine Majesté ordonna que la vérité figurée dans l'histoire du roi

(1) Gen., III, 1.

Assuérus (1), qui répudia la reine Vasthi et la priva de la dignité royale à cause de sa désobéissance, mettant en sa place et élevant à cette dignité l'humble et gracieuse Esther, fût accomplie et exécutée dans ce jour en présence des courtisans célestes.

65. Ces mystères avaient en tout un admirable rapport : car le souverain et véritable Roi fit comme un grand banquet de la création pour découvrir la grandeur de son pouvoir et les trésors de sa divinité, lorsque, ayant préparé la table ouverte et remplie de toutes les créatures, il y invita le genre humain en la création de ses premiers parents. Vasthi, notre mère Ève, étant fort peu soumise au commandement divin, fut assez malheureuse que de désobéir; c'est pourquoi le véritable Assuérus commanda dans ce jour, aux applaudissements et au milieu des magnifiques cantiques des anges, que la très-humble Esther, l'auguste Marie, pleine de grâce et de beauté, fût élevée à la dignité de Reine de tout ce qui est créé, et élue entre toutes les filles du genre humain pour sa restauratrice et Mère de son Créateur.

66. Pour donner la plénitude à ce mystère, le Très-Haut répandit dans le cœur de notre Reine une nouvelle horreur pour le démon, qui correspondait à celle qu'Esther eut pour Aman (2) : et l'horreur que cette vision lui inspira produisit ses effets dans la suite, lorsqu'elle le priva du pouvoir qu'il avait dans le monde et qu'elle écrasa la tête de son orgueil, le menant jus-

(1) Esth., I, 2. — (2) *Ib.*, VII, 10.

qu'au gibet de la croix, où il prétendit de vaincre et de détruire l'Homme-Dieu, afin que lui-même y fût vaincu et puni comme un malheureux rebelle; la très-sainte Vierge contribuant à tout cela, comme nous le dirons en son lieu, par l'inimitié qu'elle avait contre ce grand dragon, qui commença avant même que d'être précipité du ciel à dresser toutes ses embûches contre cette femme, qu'il y vit revêtue du soleil (1), et qui était, comme nous avons dit, la figure de l'auguste Marie. De sorte que le combat dura jusqu'à ce qu'elle l'eût privé de son pouvoir tyrannique : et comme le très-fidèle Mardochée fut honoré en la place de l'orgueilleux Aman (2), ainsi le très-chaste et très-fidèle Joseph, qui prenait soin de ce qui regardait notre divine Esther et qui lui inspirait continuellement de prier pour la liberté de son peuple (car c'était l'occupation ordinaire de cet incomparable saint et de sa très-pure épouse), fut élevé par son moyen à une si grande sainteté et à une dignité si excellente, que le suprême Roi lui donna l'anneau de son sceau (3) afin qu'il commandât par cette marque d'honneur le même Dieu humanisé, qui lui était soumis, comme l'Évangile le dit (4). Après ce que je viens de dire, notre Reine sortit de cette vision.

(1) Apoc., XII, 4. — (2) Esth., VI, 10. — (3) *Ib.*, VIII, 2. — (4) Luc., II, 51.

Instruction que la divine Dame me donna.

67. Ma fille, le don d'humilité que je reçus du Très-Haut dans cette rencontre que vous venez d'écrire, fut admirable; et puisque sa divine Majesté ne rebute point celui qui l'appelle, et qu'il ne refuse pas sa faveur à celui qui se dispose à la recevoir, je veux que vous m'imitiez et que vous soyez ma compagne dans l'exercice de cette vertu. Je n'avais nulle part dans le péché d'Adam, puisque je fus exempte de sa désobéissance; mais parce que je participai à sa nature, n'étant sa fille que par ce seul endroit, je m'humiliai jusqu'à m'anéantir. Or, combien doivent s'humilier à mon exemple ceux qui ont non-seulement participé au premier péché, mais qui en ont commis ensuite une infinité d'autres! Le motif et la fin de cette humble connaissance ne doivent pas tant consister à éviter la peine qu'on a méritée par ces péchés, qu'à réparer l'honneur que l'on a ôté par leur moyen au Créateur et Seigneur de l'univers.

68. S'il arrivait qu'un de vos frères offensât grièvement votre père naturel, vous ne seriez pas une fille reconnaissante et fidèle, ni une sœur véritable, si vous n'étiez affligée de l'offense que votre père aurait reçue, et si vous ne pleuriez la faute de votre frère comme si vous l'aviez commise, parce que l'on doit honorer le père et aimer le frère comme soi-même; or, considérez, ma très-chère fille, et examinez bien

par le secours de la véritable lumière quelle différence il y a entre votre Père qui est aux cieux et votre père naturel, et que vous êtes tous ses enfants, unis par les liens les plus étroits comme frères et serviteurs d'un seul et même Maître, souverain et véritable. Combien ne seriez-vous pas humiliée, confuse et affligée, ma fille, si vos frères naturels tombaient dans quelque faute honteuse? Je veux que la même chose vous arrive pour les péchés que les mortels commettent contre Dieu, et que vous les pleuriez avec autant de confusion que si vous les reconnaissiez pour vôtres. C'est ce que je fis, après avoir connu la désobéissance d'Adam et d'Ève, et les maux qu'elle causa au genre humain. Le Très-Haut regardant avec beaucoup de complaisance ma gratitude et ma charité, parce que celui qui pleure les péchés de ceux qui les oublient après les avoir commis, est fort agréable à sa divine Majesté.

69. Je vous avertis aussi que pour grandes et sublimes que soient les faveurs que vous recevez du Seigneur, vous ne devez pas pour cela négliger le danger, ni dédaigner de pratiquer les moindres œuvres d'obligation et de charité. Cet exercice ne vous éloignera pas de Dieu, puisque la foi ne vous enseigne et sa lumière ne vous conduit qu'afin que vous l'ayez toujours avec vous dans toute sorte d'occupation et de lieu, et que vous ne vous sépariez que de vous-même et de votre propre satisfaction pour accomplir le bon plaisir de votre Seigneur et de votre Époux. Ne vous laissez point entraîner dans ces sortes d'af-

fections par le poids de vos inclinations, ni par celui de la bonne intention et de la consolation intérieure; car il arrive bien souvent que ces apparences couvrent de très-grands périls. Faites en sorte que la sainte obéissance vous serve toujours de règle et de maîtresse dans ces doutes, ou plutôt ignorances; par elle vous vous conduirez sûrement dans toutes vos actions, et vous en retrancherez le poison de l'amour-propre, parce que les plus grandes victoires et les augmentations des mérites se trouvent inséparables de la véritable soumission et de l'humble déférence que l'on a pour les sentiments d'autrui. Vous ne devez jamais témoigner de vouloir ou de ne vouloir pas une chose, par ce moyen vous remporterez des victoires et battrez vos ennemis (1).

CHAPITRE VII

Le Très-Haut célèbre de nouvelles épousailles avec la Princesse du ciel pour la préparer aux noces de l'incarnation.

70. Les œuvres du Très-Haut sont grandes, parce qu'il les a faites et qu'il les fait toutes avec une plénitude de science et de bonté, dans l'équité et dans la mesure (2). Il n'en est aucune qui soit défectueuse,

(1) Prov., xxi, 28. — (2) Sap., xi, 21.

inutile, ou superflue : elles sont toutes excellentes et magnifiques, parce que le même Seigneur les a faites et les conserve par les dispositions de sa divine volonté, les ayant voulues en la manière qu'elles étaient convenables, pour être connu et glorifié en elles. Mais nous pouvons dire que toutes ses œuvres extérieures, quoiqu'elles soient grandes, merveilleuses et plus admirables que compréhensibles, ne sont, par rapport au mystère de l'Incarnation, qu'une petite étincelle qui a jailli du foyer immense de la Divinité. Car ce seul grand mystère dans lequel Dieu s'est fait homme passible et mortel, est le grand ouvrage de tout son pouvoir et de sa sagesse infinie, et celui qui surpasse sans mesure toutes les autres œuvres et merveilles de la puissance de son bras : parce que dans cet adorable mystère les hommes ne reçurent pas une étincelle de la Divinité, mais ils y reçurent tout ce feu adorable, lorsque Dieu s'unit à notre nature humaine et terrestre par une union indissoluble et éternelle.

71. Que si l'on mesure cette merveille du souverain Roi à sa divine grandeur, l'on trouvera qu'il devait s'ensuivre que la femme dans laquelle il allait prendre la forme humaine, fût si parfaite et si bien ornée de toutes ses richesses, qu'il ne lui manquât aucune grâce possible, et que tous les dons qu'elle recevait fussent si parfaits, qu'il n'y eût rien à souhaiter. Or, comme cela était aussi juste que convenable à la grandeur du Tout-Puissant, sa divine Majesté l'accomplit beaucoup mieux à l'égard de la très-pure Marie, que le roi Assuérus ne l'avait fait à l'égard de l'aimable

Esther (1), lorsqu'il voulut l'élever au trône de sa grandeur. Le Très-Haut prévint notre Reine par de si grandes faveurs et des priviléges si fort au-dessus de tout ce que les créatures peuvent concevoir, que lorsqu'elle parut à la vue des courtisans de ce grand Roi immortel de tous les siècles (2), ils connurent et ils louèrent tous le pouvoir divin : avouant que s'il avait choisi une fille pour être sa Mère, il avait bien pu et su la rendre digne de cet honneur.

72. Le septième jour qui s'approchait de cet admirable mystère, arriva; et la très-sainte Vierge fut appelée et élevée à la même heure que nous avons dit ci-devant, mais d'une manière différente des jours précédents; car dans celui-ci elle fut transportée corporellement au haut de l'empyrée par le ministère des saints anges; il y en eut un néanmoins qui demeura et tint sa place sur la terre, la représentant sous une forme corporelle. Parvenue à ce suprême ciel, elle vit la Divinité par une vision abstractive, comme les autres fois, mais avec une lumière toujours plus grande et des mystères plus profonds, que le grand Être, essentiellement libre, sait et peut cacher et manifester quand il lui plaît. Ensuite elle entendit une voix qui sortait du trône divin, et qui lui disait : « Venez, notre Épouse, notre Colombe et notre bien-« aimée; vous vous êtes rendue agréable à nos yeux; « vous êtes choisie entre mille; nous voulons vous « recevoir de nouveau pour notre unique Épouse ;

(1) Esth., II, 9. — (2) I Tim., I, 17.

« c'est pourquoi nous voulons aussi vous donner des « ornements et une beauté dignes de vos désirs. »

73. A cette voix, la très-humble entre les humbles s'anéantit de telle sorte en la présence du Très-Haut, qu'il n'est pas possible à l'entendement humain de le comprendre : et s'étant entièrement soumise au bon plaisir divin, elle répondit avec une agréable timidité : « Voici, Seigneur, cette poussière ; voici ce petit ver- « misseau ; voici votre pauvre servante toute prête à « exécuter ce qui vous sera le plus agréable. Servez- « vous, mon bien-aimé, de cet instrument abject de « votre volonté, conduisez-le par votre droite. » Ensuite le Très-Haut commanda à deux séraphins des plus proches de son trône et des plus excellents en dignité, d'assister cette divine fille, et, suivis de plusieurs autres de ces courtisans célestes, ils se mirent sous une forme visible au pied du trône, où la très-sainte Vierge se trouvait bien plus embrasée du divin amour que tous ces esprits séraphiques.

74. C'était un spectacle qui causait une nouvelle admiration et une joie inconcevable à tous les esprits angéliques, de voir une jeune fille dans ce lieu céleste, où aucune autre créature humaine n'avait jamais mis le pied et où elle fut sacrée pour être leur Reine et la plus voisine de Dieu parmi toutes les simples créatures : d'y voir cette femme inconnue et méprisée du monde dans une si haute estime ; et d'y voir la nature humaine placée d'avance au milieu d'eux, et déjà nantie des gages d'une élévation supérieure à celle de tous les chœurs célestes. O quelle sainte émulation ne

devait pas causer cette rare merveille aux habitants primitifs de la sublime Jérusalem ! O quelles louanges ne chantaient-ils pas à Celui qui en était l'auteur ! O de quels sentiments d'humilité ne renouvelaient-ils pas l'expression en soumettant leurs entendements à la volonté divine ! Ils reconnaissaient qu'il était juste et saint que Dieu élevât les humbles, qu'il favorisât l'humilité humaine et qu'il la préférât à l'angélique.

75. Les habitants du ciel étant dans cette juste admiration, la très-sainte Trinité, selon notre basse manière d'exprimer les choses divines, conférait en elle-même combien l'auguste Marie lui était agréable; avec combien de perfection elle avait répondu à tous les bienfaits qu'elle en avait reçus; sur ce qu'elle avait mérité par le secours de ses grâces; sur la proportion qu'il y avait entre la gloire qu'elle rendait à sa divine Majesté et les dons qu'elle en recevait; comme il ne se trouvait en elle ni péché, ni défaut, ni la moindre chose qui pût empêcher son élévation à la dignité de Mère du Verbe, à laquelle elle était destinée. Les trois personnes divines déterminèrent dans cette conférence d'élever cette créature au suprême degré de grâce et d'amitié de Dieu lui-même, où aucune autre pure créature n'était encore arrivée et n'arriverait jamais. Après cette résolution la très-sainte Trinité se plut en la sainteté suprême de Marie, comme étant conçue dans son entendement divin.

76. Pour répondre à cette sainteté, et au témoignage de la bienveillance avec laquelle le Seigneur lui communiquait les nouvelles influences de sa nature

divine, sa Majesté ordonna que la très-sainte Vierge fût ornée visiblement d'une robe et de joyaux mystérieux, qui signifiassent les dons intérieurs des grâces, et les priviléges qu'elle recevait en qualité de Reine de l'univers et de son Épouse. Et quoi qu'elle eût reçu cet ornement et ces prérogatives d'Épouse en d'autres occasions, comme nous l'avons dit, lorsqu'elle fut présentée au Temple; néanmoins dans celle-ci la chose arriva avec de telles circonstances, qu'elles en renouvelaient l'excellence et en rehaussaient le merveilleux, parce que l'auguste Marie entrait dans une disposition plus proche du miracle de l'incarnation.

77. Incontinent les deux séraphins revêtirent la très-sainte Vierge, par l'ordre du Seigneur, d'une robe fort majestueuse, qui, comme symbole de sa pureté et de sa grâce, était si lumineuse, d'une blancheur si rare et d'une beauté si éclatante, que si elle avait projeté sur le monde un seul de ses rayons infinis, elle l'eût illuminé d'une clarté plus vive que toutes les étoiles ensemble, fussent-elles transformées en autant de soleils; parce que toute la lumière que nous voyons ici ne paraîtrait qu'obscurité en comparaison de ce rayon. Au même temps que les séraphins la revêtaient, le Très-Haut lui donna une profonde intelligence de l'obligation dans laquelle ce bienfait la mettait de correspondre à sa divine Majesté par la fidélité, par l'amour, par une sublime et excellente manière d'opérer en toutes choses, à laquelle elle se sentait tenue; mais le Seigneur lui cachait toujours le dessein qu'il avait de prendre chair hu-

maine dans son sein virginal. Notre auguste Dame découvrait tout le reste, et par cette connaissance elle s'humiliait avec une singulière sagesse, et demandait le secours divin pour répondre fidèlement à une telle faveur.

78. Les mêmes séraphins lui mirent sur cette robe une ceinture fort riche, qui était un symbole de la sainte crainte qui lui était infuse; elle était d'un éclat extraordinaire, comme si elle eût été composée de diverses pierres précieuses. Au même moment la source de lumière dont la divine Princesse recevait les effusions, l'inonda d'un nouveau jour, afin qu'elle vît d'une manière toute spéciale les raisons pourquoi Dieu doit être craint de toutes les créatures. Avec ce don de crainte du Seigneur, elle fut dûment ceinte comme il seyait à une simple créature, qui devait traiter et converser si familièrement avec le Créateur lui-même, étant sa véritable Mère.

79. Ensuite elle sentit qu'ils lui ornaient la tête d'une longue et magnifique chevelure réunie par une riche attache; elle était plus brillante que l'or le plus pur. Elle comprit qu'avec cet ornement, il lui était donné d'avoir toute sa vie des pensées relevées, divines et enflammées d'une très-ardente charité, signifiée par ce précieux métal. Elle reçut en même temps de nouveau les habitudes de sagesse et de science très-claire, qui devaient comme tresser et rassembler cette chevelure symbolique avec un art merveilleux, par une participation ineffable des attributs de science et de sagesse de Dieu. Elle obtint aussi

avec sa mystérieuse chaussure le privilége que tous ses pas et tous ses mouvements fussent très-beaux (1), et toujours dirigés vers les fins les plus hautes et les plus saintes de la gloire du Très-Haut. Et ces fins furent atteintes avec une grâce, avec un soin et avec une diligence toute particulière, quand l'occasion se présenta d'opérer le bien, tant envers Dieu qu'envers le prochain, comme il arriva lorsqu'elle visita sainte Élisabeth et saint Jean (2); de sorte que cette fille du Prince fut trouvée très-belle dans toutes ses démarches (3).

80. Ses mains furent ornées par des bracelets ayant reçu une nouvelle magnanimité pour pratiquer de grandes œuvres par une participation de l'attribut de la magnificence; ainsi elle les étendit toujours sur des choses fortes (4). Elle eut les doigts enrichis de bagues, afin que par les nouveaux dons du Saint-Esprit, elle exerçât les plus petites choses d'une manière sublime, et avec une intention et des circonstances très-relevées qui devaient rendre toutes ses œuvres magnifiques et admirables. Elle reçut aussi un collier rempli de pierres d'un éclat merveilleux et d'un prix inestimable; à ce collier était suspendu un chiffre mystérieux composé de trois pierres bien plus précieuses et excellentes que celles qui représentaient les trois vertus de foi, d'espérance et de charité; ce chiffre avait quelque rapport avec les trois

(1) Cant., VII, 1. — (2) Luc., I, 39. — (3) Cant., VII, 1. — (4) Prov., XXXI, 19.

personnes divines. Ces très-nobles vertus lui furent renouvelées dans cette occasion, pour l'usage qu'elle avait besoin d'en faire dans les mystères de l'incarnation et de la rédemption.

81. On lui mit aux oreilles des pendants d'or attachés à des boucles d'argent (1), préparant son ouïe par cet ornement à l'ambassade du saint archange Gabriel qu'elle devait bientôt entendre; elle reçut en même temps une science particulière, afin qu'elle l'écoutât avec attention, qu'elle lui répondit avec prudence, et que ses paroles fussent très-agréables à la volonté divine, et surtout afin que l'argent de sa pureté, ce métal pur et sonore, retentît aux oreilles du Seigneur, et que ces sacrées et tant désirées paroles : *Fiat mihi secundum verbum tuum* (2), fussent gravées dans le sein de la Divinité.

82. Sa robe fut ensuite parsemée de plusieurs chiffres, qui lui servaient comme de broderie de diverses couleurs rayonnantes; il y en avait qui disaient : *Marie, Mère de Dieu*, et d'autres *Marie, Vierge et Mère ;* mais le sens énigmatique et sacré que renfermaient ces chiffres mystérieux, ne lui fut pas alors découvert, mais seulement aux anges. Les éclatantes couleurs qui rehaussaient la beauté de sa robe étaient les habitudes excellentes de toutes les vertus qu'elle pratiquait par des actes très-éminents et dans un si haut degré de perfection, que toutes les autres créatures intelligentes n'y ont jamais pu arriver. Et

(1) Cant., I, 10. — (2) Luc., I, 38.

afin qu'il ne manquât rien à cette parure, elle eut le visage embelli de plusieurs illuminations qui lui vinrent de la proximité et de la participation de l'Être infini et des perfections de Dieu, car pour le recevoir réellement et véritablement dans son sein virginal, il était convenable qu'elle l'eût reçu auparavant par grâce dans le plus sublime degré qui était possible à une pure créature.

83. Cette parure rendit notre auguste Princesse si belle et si ravissante, que ses attraits gagnèrent le cœur du souverain Roi (1), et lui donnèrent lieu de se complaire dans sa beauté. Je ne m'étends pas davantage sur les ornements dont elle fut revêtue d'une manière plus sublime et avec des effets plus divins que les autres fois, parce que j'ai parlé ailleurs de ses vertus, et je serai encore forcée de retoucher la même matière dans la suite de cette divine histoire. L'on ne doit pas être surpris de ces redites, parce que le pouvoir de Dieu étant infini, et le champ de la perfection et de la sainteté immense, on trouve toujours beaucoup à ajouter à ce que l'on en a dit, et l'on y découvre toujours de nouvelles merveilles, car l'incomparable Marie étant une mer impénétrable, nous ne faisons que voltiger sur la surface de ses grandeurs sans pouvoir jamais bien les pénétrer; mon entendement est rempli du peu qu'il en a connu, et une de ses peines est de ne pouvoir exprimer les pensées qu'il en a formées. En suite de ce que je viens de

(1) Ps. XLIV, 12.

dire, les mêmes anges ramenèrent notre Reine au lieu où ils l'avaient prise.

—

Instruction que la très-sainte Vierge me donna.

84. Ma fille, les garde-robes du Très-Haut sont fournies comme le doivent être celles d'un Roi-Dieu et d'un Seigneur tout-puissant; c'est pourquoi les riches ornements et les précieux joyaux qu'il y conserve pour embellir ses épouses et ses élues, sont sans nombre et sans mesure. Il pourrait enrichir une infinité d'âmes comme il enrichit la mienne, sans diminuer pour cela ses trésors. Que si sa main libérale n'en distribue à aucune autre créature autant qu'à moi, ce n'est pas qu'il ne le puisse ou qu'il ne le veuille, mais c'est parce qu'aucun ne se dispose à la grâce comme je le fis; et si le Tout-Puissant est très-libéral envers plusieurs et les enrichit beaucoup, c'est parce qu'elles apportent moins d'obstacles à ses faveurs, et s'y préparent mieux que les autres.

85. Je désire, ma très-chère, que vous ne mettiez aucun empêchement à l'amour que le Seigneur vous porte, et je veux que vous vous disposiez à recevoir les dons et les joyaux qu'il vous destine, afin que vous soyez digne d'avoir part à son amitié. Sachez que toutes les âmes justes reçoivent cet ornement de sa libéralité; mais chacune le reçoit dans le degré d'a-

mitié et de grâce dont elle s'est rendue capable. Et si vous souhaitez d'arriver aux plus hauts degrés de cette perfection, et de vous rendre digne de la présence de votre Seigneur et de votre Époux, tâchez de croître et de vous fortifier en amour : mais il faut que vous sachiez que cet amour croît à mesure que la mortification s'augmente. Vous devez renoncer à tout ce qui est terrestre et en perdre le souvenir; vous ne devez plus avoir d'inclination pour vous ni pour les choses visibles, et vous ne devez vous avancer que dans le seul amour divin. Purifiez-vous dans le sang de Jésus-Christ votre réparateur, et appliquez-vous-le plusieurs fois en renouvelant l'amoureuse douleur de la contrition de vos péchés. Par ce moyen vous lui serez agréable; il désirera votre beauté (1), et vos progrès seront accompagnés de toute sorte de perfection et de sainteté.

86. Le Seigneur vous ayant si fort favorisée et distinguée dans ses bienfaits, il est juste que vous surpassiez plusieurs nations en reconnaissance, et que vous le glorifiiez par de continuelles louanges pour tant de faveurs qu'il a daigné vous faire. Que si le vice de l'ingratitude est si noir et si digne de punition dans les créatures, qui en ont moins reçu, quand leurs passions terrestres et grossières leur font oublier, avec un mépris impardonnable, les bienfaits du Seigneur; la faute que vous commettriez par cette vilenie serait bien plus grande après taut d'obligations que vous lui

(1) Ps. XLIV, 12.

devez. Prenez garde de vous tromper sous prétexte de vous humilier : parce qu'il y a une grande différence entre l'humilité reconnaissante et l'ingratitude faussement humiliée : et sachez que le Seigneur fait bien souvent de grandes faveurs aux indignes, pour manifester sa bonté et sa grandeur ; et afin qu'aucun ne s'en enorgueillisse après les avoir reçues, il doit connaître sa propre bassesse et son peu de mérite ; ce qui lui servira de contre-poids et de préservatif contre le poison de la présomption ; mais ce discernement est toujours compatible avec la reconnaissance, parce qu'il lui fait découvrir que tout don parfait vient du Père des lumières (1); que les bienfaits lui appartiennent, et que la créature ne les a jamais pu mériter par elle-même, mais qu'elle les reçoit de sa seule bonté ; ainsi elle lui doit être entièrement soumise, et dévouée par une très-grande reconnaissance.

(1) Jacob., I, 17.

CHAPITRE VIII

Notre grande Reine demande, en la présence du Seigneur, l'exécution de l'incarnation et de la rédemption du genre humain, et sa divine Majesté lui accorde sa demande.

87. La divine Princesse était toute remplie de grâce et de beauté, et le cœur de Dieu était si touché de ses tendres affections et de ses ardents désirs (1), qu'il commençait à se déterminer de sortir du sein du Père éternel pour entrer dans ses sacrées entrailles, et de venir enfin au monde, qui l'attendait depuis plus de cinq mille ans. Mais comme cette nouvelle merveille devait être exécutée avec une plénitude de sagesse et d'équité, le Seigneur disposa les choses de telle sorte, que la même Reine du ciel fût digne Mère du Verbe incarné, et en même temps médiatrice efficace de sa venue, beaucoup plus qu'Esther ne le fut de la délivrance de son peuple (2). Le cœur de la très-sainte Vierge brûlait du feu que Dieu même y avait allumé, et elle ne cessait de lui demander le salut pour le genre humain ; mais la très-humble Dame balançait entre la crainte et l'espérance, sachant que, par le

(1) Cant., IV, 9. — (2) Esth., VII, 8.

péché d'Adam, la sentence de mort et de la privation de la présence de Dieu était prononcée contre tous les mortels (1).

88. L'amour et l'humilité se livraient dans le cœur très-pur de Marie un divin combat, durant lequel elle ne cessait d'exhaler d'humbles et amoureux sentiments : « Oh ! qui serait assez puissant pour obtenir « la guérison de mes frères ! Oh ! qui pourrait tirer « du Père son Fils unique, et le décider à se faire « mortel ! Oh ! qui pourrait l'obliger de donner à « notre nature ce baiser que l'Époux lui a demandé (2) ! « Mais nous descendons du transgresseur qui a com- « mis le péché : comment pourrions-nous nous conci- « lier la faveur de ce Fils ? Comment pourrions-nous « attirer Celui que nos premiers parents ont si fort « dégoûté ? O mon divin amour, que je serais heu- « reuse si je vous voyais entre les bras de votre Mère, « revêtu de notre nature (3) ! O lumière de la lu- « mière, Dieu véritable engendré par le Dieu véri- « table, quel bonheur si vous descendiez (4) et si vous « abaissiez vos lumières pour éclairer ceux qui sont « plongés dans les ténèbres (5), apaisant par ce moyen « votre Père irrité ! O Père éternel, si votre puis- « sant bras, qui est votre Fils unique, renversait le « superbe Aman (6), notre ennemi le démon ! Où se « trouvera, Seigneur, la médiatrice qui nous tire de « l'autel céleste cette braise de la divinité pour puri-

(1) Gen., III, 19. — (2) Cant., I, 1. — (3) *Ib.*, VIII, 1. — (4) Ps. CXLIII, 5. — (5) Isa., IX, 2. — (6) Esth., XIV, 13.

« fier le monde, comme le séraphin dont votre Pro-
« phète nous parle (1)? »

89. La très-sainte Vierge réitérait cette prière au huitième jour de la neuvaine; et étant ravie et élevée en Dieu au temps ordinaire de minuit, elle entendit sa divine Majesté lui répondre : « Venez, mon Épouse, « ma Colombe et mon Élue; vous n'êtes pas comprise « dans la loi commune (2); vous êtes exempte du « péché et de ses effets dès l'instant de votre concep- « tion : lorsque je vous donnai l'être, je détournai « de vous le sceptre de ma justice, et je mis sur votre « cou celui de ma grande clémence (3), afin que la « loi générale du péché ne vous atteignît point. « Approchez-vous donc de moi, et ne craignez point « dans votre humilité et dans la connaissance de votre « nature : j'élève celui qui est humble, et je comble « de richesses celui qui est pauvre; je suis dans vos « intérêts, et ma miséricorde libérale vous sera fa- « vorable. »

90. Notre Reine ouït intellectuellement ces paroles, ensuite elle sentit qu'elle était transportée corporellement au ciel par le ministère des saints anges, comme la veille, et vit que l'un d'eux avait pris sa place. Elle monta de nouveau à la présence du Très-Haut, si fort enrichie des trésors de sa grâce et de ses dons, si agréable et si belle, que c'était surtout alors que les esprits célestes, ravis d'admiration, se disaient les uns aux autres, en louant le Seigneur : « Quelle est

(1) Isa., VI, 6. — (2) Esth., XV, 13. — (3) *Ibid.*, 15.

« celle qui s'élève du désert si magnifiquement parée?
« Quelle est celle qui, appuyée sur son bien-aimé (1),
« l'entraîne doucement avec elle jusque dans la ter-
« restre demeure? Quelle est celle qui s'avance comme
« l'aurore à son lever, belle comme la lune, brillante
« comme le soleil (2)? Comment s'élève-t-elle si radieuse
« d'une terre pleine de ténèbres? Comment est-elle
« si forte et si généreuse dans une nature si fragile?
« Comment est-elle si puissante, qu'elle veuille vaincre
« le Tout-Puissant? Et comment, le ciel étant fermé
« aux enfants d'Adam, l'entrée en est-elle si libre à
« cette seule fille, qui est de cette même postérité? »

91. Le Très-Haut reçut son élue et son unique Épouse Marie en sa présence; et quoique la vision de notre Reine ne fût qu'abstractive, elle y reçut néanmoins des faveurs inénarrables que le Seigneur avait réservées pour ce huitième jour, et elles opérèrent en elle une transformation si sublime, que Dieu même, qui y présidait, applaudit pour ainsi dire d'admiration à l'ouvrage de sa puissance, et en étant comme épris, il lui dit : *Revertere, revertere, Sulamitis, ut intueamur te* (3).
« Tournez-vous, ma chère Épouse, ma très-parfaite
« Colombe et ma bien-aimée, agréable à mes yeux;
« tournez-vous vers nous, afin que nous nous voyions
« et que nous prenions nos complaisances en votre
« beauté; je ne me repens point d'avoir créé l'homme,
« au contraire je me plais en sa formation, puisque
« vous en êtes sortie; que mes esprits célestes voient

(1) Cant., VIII, 5. — (2) Cant., VI, 9. — (3) *Ibid.*, 12.

« avec combien de raison j'ai voulu, et je veux vous « choisir pour mon Épouse et pour Reine de toutes « mes créatures; qu'ils sachent que c'est avec justice « que je me plais dans vous, en qui mon Fils unique « trouvera le plus de gloire, après celle qu'il puise « dans mon sein. Qu'ils connaissent que si j'ai juste- « ment répudié Ève, la première Reine de la terre, à « cause de sa désobéissance, je vous élève et vous « mets en la suprême dignité, faisant éclater ma ma- « gnificence et mon pouvoir envers vous à cause de « votre très-pure humilité et de votre mépris de vous- « même. »

92. Les anges éprouvèrent ce jour-ci plus de joie accidentelle qu'ils n'en avaient encore éprouvé en aucun autre jour depuis leur création. Et lorsque la très-sainte Trinité proclama son Épouse Reine des créatures et Mère du Verbe, tous les esprits célestes la reconnurent avec enthousiasme pour leur Supérieure et célébrèrent sa gloire par des hymnes harmonieux, où ils louaient Celui qui l'avait ainsi exaltée. L'auguste Marie était si absorbée par tant d'admirables mystères dans l'abîme de la Divinité et dans la lumière de ses infinies perfections, que par une particulière disposition du Seigneur, elle ne s'aperçut pas de tout ce qui lui arriva, de sorte que son élection à la maternité divine lui fut encore cachée jusqu'au temps déterminé. Le Seigneur ne fit jamais tant de faveurs à aucune autre créature (1), et il ne mani-

(1) Ps. CXLVII, 20.

festa la grandeur de son pouvoir envers aucune, comme il fit envers la très-pure Marie dans ce huitième jour.

93. Le Très-Haut, qui voulait faire éclater davantage sa magnificence, lui dit avec une bonté incomparable : « Ma chère Épouse et mon Élue, puisque « vous vous êtes rendue si agréable à mes yeux, de« mandez-moi sans crainte ce que vous souhaitez ; je « vous assure, comme Dieu très-fidèle et comme Roi « tout-puissant, que je ne rejetterai pas vos demandes « et que je satisferai vos désirs. » Notre grande Princesse s'humilia profondément ; et, rassurée par la promesse royale du Seigneur, elle lui répondit : « Mon « Dieu, si j'ai trouvé grâce devant vos yeux, je par« lerai en votre divine présence, et je vous dirai « tout ce que j'ai dans le cœur, quoique je ne sois que « poudre et que cendre (1). » Sa divine Majesté lui donna de nouvelles assurances, et lui enjoignit de demander tout ce qu'elle voudrait en présence de tous les courtisans du ciel, quand même ce serait une partie de son royaume (2). « Je ne demande pas pour « moi, mon divin Seigneur (répondit la très-sainte « Vierge), une partie de votre royaume ; mais je le « demande tout entier pour tous les hommes, qui « sont mes frères. Je vous demande, mon très-puis« sant Roi, de nous envoyer par votre miséricorde « infinie votre Fils unique, notre Rédempteur, afin « que satisfaisant pour tous les péchés du monde,

(1) Gen., XVIII, 3 et 27 ; Ps. LXI, 9. — (2) Esth., V, 3.

« votre peuple obtienne la liberté qu'il désire (1), que « votre justice étant satisfaite, la paix soit annoncée « aux hommes qui sont sur la terre, et que les portes « du ciel qu'ils tenaient fermées par leurs péchés leur « soient ouvertes. Ne tardez pas, Seigneur, de nous « faire voir notre Sauveur (2); faites que la paix et « la justice se donnent le doux embrassement et le « baiser pacifique que David demandait (3); donnez-« nous un maître, un guide, un restaurateur et un « chef (4), qui demeure et qui converse avec nous (5). « Faites, mon Dieu, que le jour de vos promesses « arrive, accomplissez vos paroles et envoyez-nous « notre Messie, qui est désiré depuis tant de siècles. « Voilà, Seigneur, ce qui cause tous mes soupirs, ce « qui augmente l'ardeur de mes prières et la con-« fiance que j'ai en votre clémence infinie. »

94. Le Très-Haut, qui pour se laisser gagner, inspirait et excitait les demandes de sa chère Épouse, les exauça avec des marques d'une bonté singulière, et il lui répondit avec une douceur inexprimable : « Vos prières sont agréables à ma volonté, et j'ai « reçu avec complaisances vos demandes : qu'il soit « fait comme vous le demandez; je veux, ma Fille et « mon Épouse, ce que vous désirez; et en foi de cette « vérité je vous donne ma parole et vous promets que « dans fort peu de temps mon Fils unique descendra « sur la terre, et se revêtira de la nature humaine,

(1) Ezech., XXXIV, 25. — (2) Isa., LII, 10. — (3) Ps. LXXXIV, 11. — (4) Isa., XXX, 20; LV, 4. — (5) Baruc., III, 38.

« s'unissant avec cette même nature : ainsi vos pieux « désirs seront accomplis. »

95. Notre grande Princesse sentit intérieurement, à ce témoignage de la divine parole, une nouvelle lumière et une pleine assurance qui la persuadaient que la longue nuit du péché et des lois anciennes allait finir, et que le nouveau jour de la rédemption du genre humain s'approchait. Et comme elle était si proche du Soleil de justice qui s'avançait pour prendre notre chair dans son sein virginal, elle paraissait comme une très-belle aurore, resplendissante des rayons de la Divinité qui la transformait toute en elle-même, et pleine de sentiments d'amour et de reconnaissance pour le bienfait de la rédemption prochaine, elle donnait de continuelles louanges au Seigneur en son nom et en celui de tous les mortels. Elle employa tout le reste de ce jour en cette sainte occupation, après que les mêmes anges l'eurent replacée sur la terre. Je me plains toujours avec raison de mon ignorance et de ma faiblesse, qui me mettent dans l'impossibilité de bien expliquer ces mystères si relevés; mais si les esprits les plus éminents ne le pourront jamais faire entièrement, comment y pourrais-je réussir, moi qui ne suis qu'une pauvre femme? Que la lumière de la piété chrétienne supplée donc à mon ignorance, et que mon obéissance excuse ma témérité.

—

Instruction de la Reine du ciel.

96. Ma très-chère fille, les œuvres admirables que le pouvoir divin opéra en moi dans ces mystères de l'incarnation du Verbe, sont si fort au-dessus de la sagesse mondaine, que la chair, ni le sang, ni même les anges, ni les plus hauts séraphins ne les peuvent pénétrer, si Dieu ne leur en donne une intelligence particulière, n'étant pas capables d'eux-mêmes de connaître des mystères si profonds et si au delà de la grâce des autres créatures. Louez-en, ma chère amie, le Seigneur, avec un ardent amour et avec une reconnaissance continuelle, et commencez maintenant de considérer avec beaucoup d'attention la grandeur de son divin amour et les grandes choses qu'il fait pour ses amis, dans le désir de les relever de leur bassesse et de les enrichir de divers dons. Si vous pénétrez bien cette vérité, elle vous rendra reconnaissante et vous portera à faire toujours ce qui sera le plus grand et le plus parfait, comme une fille et une épouse très-fidèle.

97. Je veux bien vous avertir, afin de vous animer davantage, que le Seigneur dit plusieurs fois ces paroles à ses élues : *Revertere, revertere, ut intueamur te* (1), parce qu'il se plaît si fort en tout ce qu'elles font, qu'il n'est point de père parmi les mortels qui

(1) Cant., vi, 12.

reçoive tant de plaisir d'être avec son fils unique, et de le voir accompli de tous points, ni d'artisan de trouver l'ouvrage de ses mains dans sa dernière perfection, ni de roi de se voir dans une ville forte et opulente qu'il viendrait de conquérir, ni d'ami de jouir de la présence de son estime. Que le Très-Haut reçoit de satisfaction d'être avec ces âmes qu'il a choisies pour ces délices ! car à mesure qu'elles s'avancent dans la perfection, les faveurs et les complaisances du Seigneur croissent aussi. Que si les mortels qui ont la lumière de la foi pénétraient cette vérité, ils ne s'abstiendraient pas seulement de pécher pour cette seule complaisance du Très-Haut, mais ils feraient de grandes œuvres et ils sacrifieraient même leur vie pour le service et pour l'amour de Celui qui est si libéral à récompenser, à caresser et à favoriser ceux qui lui sont fidèles.

98. Lorsque le Seigneur me dit ces paroles : *Revertere, revertere* (1), afin que je le regardasse, et que les esprits célestes me vissent, je connus qu'il me les disait avec tant de complaisance, que cette seule complaisance surpasse tout ce que sa divine Majesté a trouvé et trouvera de plus agréable dans toutes les âmes qui sont au plus haut degré de sainteté; je reçus dans cette occasion plus de témoignages de son infinie bonté que tous les apôtres, les martyrs, les confesseurs, les vierges, et que tous les autres saints ensemble. Et mon âme fut comblée d'une effusion si

(1) Cant., VI, 12.

abondante de grâces et tellement enrichie des communications de la Divinité, que vous ne le pouvez ni connaître ni expliquer parfaitement dans votre chair mortelle. Mais je vous déclare ce mystérieux secret afin que vous en bénissiez Celui qui en est l'auteur, et que vous tâchiez, sous ma protection, d'étendre votre bras sur des choses fortes (1) pendant tout le temps que votre bannissement de la patrie durera, et de vous rendre aussi agréable au Seigneur qu'il le désire, en faisant toujours votre possible pour vous attirer ses complaisances, en profitant de ses bienfaits et en les demandant pour vous et pour votre prochain avec une parfaite charité.

CHAPITRE IX

Le Très-Haut fait de nouvelles faveurs à la très-sainte Vierge. — Il la met de nouveau en possession de l'empire de toutes les créatures, et ce fut la dernière disposition qu'elle reçut pour l'incarnation du Verbe.

99. Au dernier jour de la neuvaine, pendant laquelle le Très-Haut préparait et embellissait de plus en plus le tabernacle qu'il allait bientôt sanctifier par

(1) Prov., xxxi, 19.

sa venue (1), sa divine Majesté détermina d'y renouveler ses merveilles et de lui donner de nouvelles marques qui le devaient distinguer en redoublant toutes les faveurs qu'elle avait faites jusqu'à ce jour à notre auguste Princesse. Mais le Tout-Puissant opérait de telle sorte en elle, que lorsqu'il tirait de ses trésors infinis des choses anciennes, il y en ajoutait toujours plusieurs nouvelles (2); et toutes ces merveilles sont renfermées en ce que Dieu devait s'humilier jusqu'à se faire homme, et une femme devait être élevée jusqu'à être sa propre Mère. Il ne pouvait arriver aucun changement en Dieu lorsqu'il descendit si bas que de prendre un corps humain, parce qu'il eut bien le pouvoir d'unir notre nature à sa personne sans rien perdre de son immutabilité; mais pour faire qu'une femme qui avait un corps terrestre donnât sa propre substance afin que Dieu s'y unît et se fît homme, il semblait qu'il fallût nécessairement franchir un espace infini, et que cette femme fût aussi distante des autres créatures qu'elle s'approchait davantage de Dieu.

100. Or, le jour arriva auquel la très-sainte Vierge, dans cette disposition, devait se trouver aussi proche de Dieu que d'être sa propre Mère. Dans cette nuit, à la même heure du plus grand silence, elle ouït la voix du Seigneur qui l'appelait comme dans les précédentes. La très-humble et très-prudente Reine, répondant à cette voix, dit : « Me voici, Seigneur,

(1) Ps. XLV, 5. — (2) Matth., XIII, 52.

« mon cœur est préparé; faites de moi tout ce qu'il « vous plaira. » Ensuite elle fut ravie en corps et en âme, comme les autres jours, par le ministère de ses anges dans le ciel empyrée; et ayant été mise devant le trône royal du Très-Haut, sa puissante Majesté l'éleva et la plaça à son côté, lui marquant le siége et le lieu qu'elle devait éternellement occuper en sa divine présence. Et ce fut le plus haut et le plus proche de Dieu, excepté celui qui lui était réservé pour l'humanité du Verbe, parce qu'il surpassait sans comparaison celui de tous les bienheureux.

101. Ensuite elle vit de ce saint lieu où elle fut placée la Divinité par une vision abstractive, comme les autres fois; et sa propre dignité de Mère de Dieu lui étant toujours cachée, sa divine Majesté lui manifesta des mystères si nouveaux et si relevés, qu'il m'est impossible de les révéler à cause de leur profondeur et de mon ignorance. Elle vit de nouveau dans la Divinité toutes les choses créées, et plusieurs possibles et futures. Les choses matérielles lui furent manifestées, Dieu les lui faisant connaître par des sensations physiques et sensibles, comme si elles avaient toutes frappé ses organes extérieurs, et comme si elle les eût aperçues dans la sphère de sa puissance visuelle par les yeux du corps. Elle connut en général toute la fabrique de l'univers, qu'elle n'avait connu auparavant que par ses parties; elle connut distinctement les créatures qu'il contient, comme si elles se fussent présentées dans un tableau. Elle vit toute leur harmonie, leur ordre, leur connexion,

la dépendance qu'elles ont entre elles, et comme toutes ensemble sont soumises à la volonté divine, qui les a créées, qui les gouverne, et les conserve chacune en son lieu et en son être. Elle vit de nouveau tous les cieux, les étoiles, les éléments, leurs habitants, le purgatoire, les limbes, l'enfer, et tous ceux qui se trouvaient dans leurs abîmes. Et comme le lieu où la Reine des créatures avait été placée était le plus éminent après celui de l'humanité du Verbe, la science qu'elle reçut fut aussi la plus sublime, parce que n'étant inférieure qu'à Dieu seul elle devait être supérieure à tout ce qui est créé.

102. Pendant que notre auguste Princesse était ravie en extase dans l'admiration de ce que le Très-Haut lui manifestait, et qu'elle rendait pour tout cela le retour de louange et de gloire qui était dû à un tel Seigneur, sa divine Majesté lui dit : « Je n'ai créé, « ma chère Fille, mon Élue et ma Colombe, toutes les « choses visibles que vous connaissez, et je ne les « conserve par ma providence dans une si agréable « variété, qu'à cause de l'amour que je porte aux « hommes. Et je dois choisir et tirer d'entre toutes « les âmes que j'ai créées jusqu'à présent et que j'ai « déterminé de créer jusqu'à la fin, une assemblée « de fidèles, afin qu'ils soient séparés et lavés dans « le sang de l'Agneau qui ôtera les péchés du « monde (1). Ceux-là seront le fruit spécial de la « rédemption qu'il doit opérer; ils jouiront de ses

(1) Apoc., VII, 14.

« effets par le moyen de la nouvelle loi de grâce et
« des sacrements que leur Restaurateur y établira
« pour eux ; et ensuite ceux qui persévèreront arri-
« veront à la participation de ma gloire et de mon
« amitié éternelle. Ma première intention a été de
« créer pour ces élus tant de merveilleux ouvrages,
« et si tous me voulaient servir, adorer et connaître
« mon saint nom, je créérais volontiers pour tous et
« pour chacun en particulier tout autant de trésors
« que je mettrais à leur disposition.

103. « Et quand je n'aurais créé qu'une seule des
« créatures qui sont capables de ma grâce et de ma
« gloire, je la ferais elle seule maîtresse de tout ce
« qui est créé, puisque tout cela est moindre que
« de la faire participante de mon amitié et de ma
« félicité éternelle. Pour vous, ma chère Épouse,
« vous êtes mon élue et vous avez trouvé place dans
« mon cœur ; ainsi je vous fais maîtresse de tous
« ces biens, et je vous en donne la possession et le
« domaine, afin qu'étant Épouse fidèle, comme je
« veux que vous le soyez, vous les dispensiez à ceux
« qui me les demanderont par votre intercession, car
« c'est pour cela que je les mets entre vos mains. »
La très-sainte Trinité lui mit une couronne sur la tête en la consacrant Reine et Souveraine de tout ce qui est créé, et cette couronne était semée de chiffres rayonnants d'une lumière de gloire, qui disaient *Mère de Dieu*, sans qu'elle en découvrît alors le sens mystérieux. Les esprits célestes en eurent pourtant connaissance, et furent remplis d'admiration à la vue

de la magnificence du Seigneur envers cette femme bienheureuse, bénie entre toutes ses compagnes, qu'ils reconnurent pour leur Reine et Maîtresse légitime aussi bien que de tout l'univers.

104. La droite du Tout-Puissant opérait toutes ces merveilles avec un très-bel ordre de son infinie sagesse, parce qu'avant de descendre pour prendre chair humaine dans le sein virginal de cette Dame, il était convenable que les courtisans de ce grand Roi reconnussent sa Mère pour leur Reine, et lui rendissent l'honneur qui lui était dû. Il était aussi juste et conforme à l'ordre que Dieu la fît premièrement Reine et ensuite Mère du Prince des éternités; car celle qui devait enfanter le Prince devait nécessairement être Reine et reconnue pour telle de ses sujets; or il n'y avait nul inconvénient que les anges la connussent, il ne fallait pas la leur cacher : au contraire, il seyait à la majesté du Très-Haut que le tabernacle qu'il avait choisi pour sa demeure fût prévenu et honoré de toutes les excellences de dignité, de perfection, de grandeur et de magnificence dont il était capable, sans qu'il lui en manquât aucune; et c'est pour ce sujet que les saints anges la reçurent et la reconnurent pour leur Reine en lui rendant hommage.

105. Le Seigneur, voulant mettre la dernière main à cet ouvrage merveilleux (je veux dire l'incomparable Marie), étendit son puissant bras, et renouvela par lui-même l'esprit et les puissances de cette grande Dame, lui donnant des illustrations, des habitudes et

des qualités toutes nouvelles, dont les grandeurs et les particularités ne peuvent être exprimées par nos termes. C'était le dernier coup de pinceau de cette image inanimée de Dieu (1), pour modeler en elle et sur elle la forme dont le Verbe éternel, qui est par essence l'image du Père éternel et la figure de sa substance, devait se revêtir (2). De sorte que ce Temple, la sacrée Marie, se trouva, bien mieux que celui de Salomon (3), tout revêtu dedans et dehors du très-pur or de la Divinité, sans qu'on y pût découvrir la moindre marque terrestre de la paternité d'Adam. Elle fut toute déifiée par des traits et des devises de la Divinité, parce que le Verbe qui devait sortir du sein du Père éternel pour descendre dans celui de Marie, la prépara de telle sorte, qu'il y trouva à son arrivée tout le rapport possible qui pouvait se rencontrer entre la Mère et le Père.

106. Je n'ai point de nouveaux termes pour expliquer comme je voudrais les effets que toutes ces faveurs produisirent dans le cœur de notre grande Reine. Que si l'entendement humain ne les peut concevoir, comment pourrons-nous les exprimer par nos paroles? Mais ce qui me cause plus d'admiration dans la lumière que j'ai reçue touchant ces mystères si sublimes, est l'humilité de cette divine Dame, et la sainte émulation qu'il y avait entre elle et le pouvoir divin. C'était une rare merveille et un miracle de l'humilité, que de voir cette très-sainte fille élevée

(1) II Cor., IV, 4. — (2) Hebr., I, 3. — (3) III Reg., VI, 30.

à la plus haute dignité et à la suprême sainteté après Dieu, et de voir en même temps qu'elle s'humiliât et s'anéantît jusqu'au-dessous de toutes les créatures, et que cette humilité fût assez forte pour l'empêcher d'avoir la moindre pensée qu'elle pût être la Mère du Messie; et non-seulement cela, mais il ne se trouva pas même en elle l'ombre de la plus petite présomption. Son cœur et ses yeux ne s'élevèrent point (1): au contraire, plus les œuvres du bras du Seigneur l'élevaient, plus elle s'humiliait dans les bas sentiments d'elle-même. Aussi fut-il juste que le Tout-Puissant eût égard à son humilité, et que toutes les nations l'appelassent bienheureuse (1).

—

Instruction que la très-sainte Vierge me donna.

107. Ma fille, celle qui a un amour intéressé et servile n'est pas une digne épouse du Très-Haut, parce que l'épouse ne doit pas aimer ni craindre comme l'esclave, ni elle ne doit pas non plus servir comme une mercenaire. Mais quoique son amour doive être filial et généreux, ayant pour fin le bon plaisir et la bonté immense de son Époux; néanmoins elle a beaucoup de sujet de se croire obligée de le servir, lui qui se montre si riche et si libéral, qui a créé

(1) Ps. cxxx, 1. — (2) Luc., I, 48.

tant de sortes de biens visibles, à cause de l'amour qu'il porte aux âmes, afin que tous soient utiles à ceux qui servent sa divine Majesté, lui enfin qui réserve tant de trésors cachés à ceux qui le craignent (1) et les leur distribue avec une excessive abondance de douceur, comme aux disciples de l'infaillible vérité. Je veux que vous vous reconnaissiez fort obligée à votre Seigneur, à votre Père, à votre Époux et à votre ami, voyant combien il enrichit les âmes, qui deviennent par sa grâce et ses filles et ses bien-aimées : puisqu'il a préparé comme Père puissant tant de biens inestimables pour ses enfants, et tous ces biens pour chacun en particulier, s'il était nécessaire. Le peu d'amour que les hommes lui portent, et l'ingratitude qu'ils témoignent, ne peuvent avoir aucune excuse parmi tant de motifs qu'ils ont de l'aimer et parmi tant de bienfaits qu'ils en reçoivent.

108. Faites donc réflexion, ma chère fille, que vous n'êtes point étrangère dans cette maison du Seigneur, qui est sa sainte Église (1); mais que vous y êtes domestique, et épouse de Jésus-Christ parmi les saints, entretenue par les faveurs et accoutumée aux caresses de l'Époux. Et parce que tous les trésors et toutes les richesses qui appartiennent à l'époux, appartiennent aussi à l'épouse légitime, considérez de combien de trésors immenses il vous rend participante et maîtresse. Jouissez-en donc comme domestique, c'est-à-dire comme étant chez vous; soyez zélée

(1) Ps. xxx, 20. — (2) Ephes., II, 19.

pour son honneur comme une fille et une épouse fervente ; et reconnaissez toutes ses œuvres et tous ses bienfaits, comme si votre Seigneur ne les eût créés que pour vous seule : aimez et honorez-le tant pour vous que pour votre prochain, envers qui il a été si libéral. Tâchez aussi d'imiter en tout cela, autant que vos faiblesses vous le permettront, ce que vous avez appris que je faisais : et sachez, ma fille, qu'il me sera fort agréable que vous exaltiez le Tout-Puissant par d'ardentes affections, pour toutes les faveurs que sa droite me fit pendant cette neuvaine, qui furent au delà de tout ce que l'esprit humain peut concevoir.

CHAPITRE X

La très-sainte Trinité envoie l'archange Gabriel pour annoncer à la très-pure Mère qu'elle était choisie pour être la Mère de Dieu.

109. Dieu avait déterminé de toute éternité le moment opportun où le grand mystère de piété, justifié dans l'esprit, prêché aux hommes, déclaré aux anges et cru dans le monde, devait être manifesté dans la chair (1) ; mais il le tenait caché dans le sein de sa

(1) I Tim., III, 16 ; Gal., IV, 4.

sagesse éternelle. Or la plénitude de ce temps arriva, qui était jusqu'alors fort vide, quoique rempli de prophéties et de promesses, parce qu'il lui manquait celle de la très-pure Marie, par la volonté et le consentement de laquelle tous les siècles devaient recevoir leur perfection (1), qui était le Verbe humanisé, passible et restaurateur. Ce mystère était prédestiné avant tous les siècles, afin qu'il y fût réalisé par l'intermédiaire de notre divine Vierge; et elle, se trouvant dans le monde, la rédemption du genre humain et la venue du Fils unique du Père ne devaient point être différées, puisque Dieu ne devait plus, pour ainsi dire, chercher pour sa demeure des tabernacles empruntés, ou des maisons étrangères (2); mais demeurer dans son propre temple construit et enrichi, au moyen de toutes les ressources qu'il lui avait consacrées, bien mieux que le temple de Salomon ne le fut par les trésors que son père David lui laissa à cet effet (3).

110. Le Très-Haut détermina, dans cette plénitude de temps prédéfini, d'envoyer son Fils unique au monde. Et confrontant, selon notre manière de concevoir et d'exprimer, les décrets de son éternité avec les prophéties et les témoignages qu'il avait donnés aux hommes dès le commencement des choses, et tout cela avec l'état et la sainteté à laquelle il avait élevé la très-pure Marie, il jugea qu'il était convenable pour la gloire de son saint nom que l'exécution de sa sainte volonté et de ce décret éternel fût mani-

(1) I Cor., II, 7. — (2) II Reg., VII, 6. — (3) I Paralip, XXII, 5.

festée aux anges bienheureux, et qu'elle commençât à paraître par leur ministère. Sa divine Majesté fit entendre à l'archange Gabriel cette voix par laquelle elle signifie sa volonté aux anges. Et quoique l'ordre commun qu'elle tient pour illuminer ses esprits célestes soit de commencer par les supérieurs, qui, selon leur rang hiérarchique, éclairent les inférieurs jusqu'à ce que cette illumination, en transmettant des uns aux autres ce que Dieu a révélé aux premiers, soit arrivée aux derniers, les choses ne se passèrent point ainsi en cette circonstance : car le saint archange reçut sa mission immédiatement du Seigneur.

111. Gabriel, au pied du trône et toujours attentif aux ordres de l'Être suprême et immuable, s'inclina pour recueillir la manifestation de la divine volonté : sa Majesté lui déclara et lui prescrivit l'ambassade qu'il devait faire à l'auguste Marie, et les paroles dont il devait se servir pour la saluer; de sorte que Dieu même en fut le premier auteur; il les forma dans son entendement divin, de là elles passèrent au saint archange, et de lui à la très-pure Marie. Le Seigneur révéla dans cette occasion plusieurs autres mystères de l'incarnation à ce prince céleste, et la très-sainte Trinité lui commanda d'aller annonçer à la divine Fille qu'elle était élue entre toutes les femmes pour être la Mère du Verbe éternel, et qu'elle le concevrait dans son sein virginal par l'opération du Saint-Esprit, en conservant intacte sa virginité, et tout le reste que le messager céleste devait révéler à son auguste Reine et Maîtresse.

112. Ensuite sa divine Majesté déclara à tous les autres anges, comme le temps de la rédemption du genre humain était arrivé, et qu'elle se déterminait à descendre au monde sans plus différer, puisqu'elle avait déjà disposé et orné la très-pure Marie pour être sa Mère, lorsqu'en leur présence elle lui avait décerné cette suprême dignité. Les divins esprits ouïrent la voix de leur Créateur et lui chantèrent, pleins d'allégresse, des actions de grâces ineffables et de nouveaux cantiques de louange pour l'accomplissement de son éternelle et parfaite volonté, en y répétant toujours cet hymne de Sion : *Saint, saint, saint est le Seigneur Dieu des armées* (1). « Vous êtes juste et puissant, Sei-« gneur notre Dieu, qui habitez les lieux les plus éle-« vés, et qui regardez les humbles de la terre (2). « Toutes vos œuvres sont admirables, et vos pensées « très-relevées. »

113. Le prince saint Gabriel, obéissant avec une joie particulière au commandement divin, descendit de l'empyrée, accompagné de plusieurs milliers d'anges radieux de beauté, qui le suivaient sous une forme visible. Ce grand prince et ambassadeur céleste ressemblait à un adolescent d'une grâce et d'une beauté extraordinaires : son visage était tout rayonnant de gloire, son air majestueux, sa démarche grave, ses paroles remplies de sagesse et d'éloquence ; et toutes ses manières, empreintes d'une modeste grandeur, représentaient plus de traits de la Divinité qu'aucun des

(1) Isa., VI, 3. — (2) Ps. CXII, 5.

autres anges que notre auguste Reine eût jusqu'alors vus sous cette forme. Il portait un diadème d'une splendeur singulière; ses vêtements pompeux brillaient de diverses couleurs d'un éclat admirable; il avait sur la poitrine une très-belle croix comme émaillée, qui découvrait le mystère de l'Incarnation pour laquelle il était envoyé; et toutes ces circonstances attirèrent davantage l'attention de cette très-prudente Reine.

114. Le divin ambassadeur, suivi de cette cour céleste, descendit à Nazareth, ville de la province de Galilée, où se trouvait la demeure de la très-sainte Vierge, qui était une pauvre maison. Le lieu de sa retraite était une fort petite chambre, dépourvue des ornements dont le monde se sert; elle en condamnait ainsi la vanité par le mépris qu'elle en faisait, et suppléait à leur absence par de plus grands biens spirituels. La divine Dame était alors âgée de quatorze ans six mois et dix-sept jours; car elle avait eu quatorze ans révolus le huit septembre : les six mois et dix-sept jours en sus se trouvaient depuis celui-là jusqu'à celui-ci, auquel le plus grand des mystères que Dieu ait opérés dans le monde fut exécuté.

115. Sa taille surpassait la taille des autres filles de son âge; elle était fort agréable en sa personne, très-bien proportionnée, d'une beauté et d'une perfection achevée : elle avait le visage ovale; les traits en étaient fins et délicats; il n'était ni trop plein ni trop maigre; le teint clair et tant soit peu brun; le front large et bien fait; les sourcils bien arqués et bien dessinés; les yeux grands et modestes, d'une couleur entre le

noir et le pers, d'un éclat incomparable, mais tempéré par le sourire de l'innocence; le nez droit et régulier; la bouche petite, vermeille et délicatement prise; enfin elle était si merveilleusement belle, et tellement comblée de tous les dons de la nature, qu'il ne se rencontrera jamais aucune créature qui puisse l'égaler. Ceux qui la regardaient étaient en même temps pénétrés de joie, de vénération, d'affection et de respect : elle attirait leurs cœurs, et elle les retenait dans une douce crainte révérentielle; elle les forçait à la louer, et cependant la grandeur de ses grâces et de ses perfections imposait le silence; et elle causait dans tous ceux qui avaient le bonheur de la voir, de mystérieux effets qu'on ne peut facilement expliquer : enfin elle remplissait et animait les âmes d'influences et de mouvements célestes qui les conduisaient à Dieu.

116. Son habit était modeste, pauvre et propre; d'un gris argenté, ou plutôt cendré, mais fort honnête. Lorsque l'ambassade du ciel s'approchait, Marie, ignorant qu'elle fût déjà commencée, était plongée dans la sublime contemplation d'un mystère que le Seigneur avait renouvelé en elle par cette multitude de faveurs qu'il lui avait faites pendant les neuf jours précédents. Et le Seigneur lui-même l'ayant assurée, comme nous avons dit, que son Fils unique ne tarderait pas de descendre pour prendre chair humaine, elle était fervente et joyeuse en la foi de cette divine parole, et redoublant ses humbles et ardentes affections, elle disait intérieurement : « Est-il possible que « l'heureux temps soit arrivé où le Verbe du Père

« éternel doit descendre pour naître et converser
« parmi les hommes (1)? que le monde en ait la pos-
« session? que les mortels puissent le voir (2)? que
« cette lumière inaccessible paraisse pour éclairer
« ceux qui sont plongés dans les ténèbres (3)? Oh!
« qui mériterait de le voir et de le connaître! Oh! qui
« pourrait baiser la terre que ses pieds adorables au-
« raient foulée!

117. « Que les cieux se réjouissent; que la terre se
« console, et que les hommes bénissent et glorifient
« Dieu (4), puisque leur félicité éternelle s'approche.
« O enfants d'Adam affligés par le péché, mais pour-
« tant ouvrages de mon bien-aimé, vous lèverez bien-
« tôt la tête, et secouerez le joug de votre ancienne
« servitude (5)! Votre rédemption est proche; votre
« salut viendra bientôt. O pères anciens, prophètes
« et justes, qui espérez dans le sein d'Abraham, qui
« êtes détenus dans les limbes, vous allez recevoir
« votre consolation! Votre désiré le Rédempteur pro-
« mis ne tardera pas (6). Exaltons-le tous, et chan-
« tons-lui des hymnes de louange. Oh! qui pourrait
« être la servante de ses servantes! Oh! qui se-
« rait l'esclave de celle qu'Isaïe lui a assignée pour
« Mère (7)! O Emmanuel, Dieu et homme véritable!
« O Clef de David, qui devez ouvrir le ciel (8)! O Sa-
« gesse éternelle! O Législateur de la nouvelle Église,

(1) Baruch., III, 38. — (2) Isa., XL, 5. — (3) *Ibid.*, IX, 5. — (4) Ps. XCV, 11. — (5) Isa., XIV, 25. — (6) Aggæ., II, 8. — (7) Isa, VII, 14. — (8) *Ibid.*, XXII, 22.

« venez, venez, Seigneur! Approchez-vous de nous! « Délivrez votre peuple de la captivité, et que toute « chair voie le salut (1). »

118. Lorsque saint Gabriel arriva, la très-sainte Vierge était occupée à ces demandes, à ces affections, et ravie dans des transports divins que je ne saurais expliquer. Elle était très-pure en son âme, très-parfaite en son corps, très-noble dans ses pensées, très-éminente en sainteté, remplie de grâces, si divinisée et si agréable aux yeux de Dieu, qu'elle put bien être sa digne Mère, et l'instrument efficace pour le faire sortir du sein du Père, et l'attirer dans le sien. Elle fut le puissant moyen de notre rédemption, et nous lui en sommes redevables à bien des titres; et c'est pour ce sujet qu'elle mérite que toutes les nations la bénissent et la louent éternellement (2). Je dirai dans le chapitre suivant ce qui arriva à l'entrée de l'ambassadeur céleste.

119. Je toucherai seulement ici une chose digne d'admiration, et c'est que pour l'accomplissement d'un si haut ministère, que le saint archange devait lui annoncer, et qui devait s'opérer en elle, sa divine Majesté la laissa dans l'état commun des vertus dont nous avons parlé dans la première partie. Le Très-Haut le disposa de la sorte, parce que ce mystère devait être opéré comme un sacrement de foi, et les opérations de cette vertu, aussi bien que celles d'espérance et de charité, devaient s'y rencontrer : ainsi le

(1) Isa., XL, 5. — (2) Luc., I, 48.

Seigneur la laissa dans ces opérations, afin qu'elle crût et espérât en ses divines promesses. Et ces actes ayant précédé, il arriva ce que je dirai bientôt, selon que la faiblesse de mes termes et la grandeur des mystères qui augmentent mon impuissance, me le permettront.

Instruction de la Reine du ciel.

120. Ma fille, je vous déclare maintenant avec une affection singulière ma volonté, et le désir que j'ai de vous voir travailler à vous rendre digne de la conversation intime et familière avec Dieu; vous devez vous y disposer avec un grand soin, en pleurant vos péchés, et en renonçant à tout ce qui est visible, et de telle sorte que vous n'occupiez vos pensées qu'en Dieu seul. Pour y réussir, il faut que vous mettiez en pratique tout ce que je vous ai enseigné jusqu'à présent : et quant à ce que vous aurez à écrire dans la suite, je vous le dicterai. Je vous montrerai comme vous devez vous conduire dans cette familiarité et dans les faveurs fréquentes que vous recevrez de la bonté de Dieu, en le concevant dans votre cœur par la foi, par la lumière et par la grâce qu'il vous donnera. Que si vous ne vous disposez premièrement en suivant cet avis, vous n'obtiendrez jamais l'accomplissement de

vos désirs, ni moi le fruit des leçons que je vous donne comme votre maîtresse.

121. Or, puisque vous avez trouvé sans l'avoir mérité le trésor caché et la précieuse perle de ma doctrine (1), vous devez mépriser tout ce que vous pouvez avoir pour vous acquérir ce seul gage d'un prix inestimable; avec lui vous recevrez tous les biens (2), et vous vous rendrez digne de l'amitié intime du Seigneur et de son habitation éternelle dans votre cœur. En échange de ce grand bonheur, je veux que vous mouriez à tout ce qui est terrestre, que vous offriez votre volonté pleine de sentiments d'un amour reconnaissant, et qu'à mon exemple vous soyez si humble, que de votre côté vous soyez persuadée que vous ne valez rien, que vous êtes dans la dernière des impuissances, que vous n'avez aucun mérite, et que vous n'êtes pas même digne d'être reçue pour esclave des servantes de Jésus-Christ.

122. Considérez combien j'étais éloignée de me croire élevée à la dignité de Mère de Dieu, à laquelle son infinie bonté me destinait; c'était pourtant après qu'il m'avait promis qu'il ne tarderait pas de venir au monde, m'obligeant à le désirer avec tant d'ardeur, que le jour avant l'exécution de ce merveilleux mystère, je serais sans doute morte dans ces amoureux transports, si la Providence divine ne m'eût fortifiée. J'étais remplie de consolation dans l'assurance où j'étais que le Fils unique du Père éternel descen-

(1) Matth., XIII, 44 et 45. — (2) Sap., VII, 11.

drait bientôt du ciel; et d'un autre côté mon humilité me faisait croire que, me trouvant dans le monde, je pourrais bien retarder sa venue. Pénétrez donc, ma très-chère fille, le secret mystérieux de mon cœur, voyez quel exemple est celui-là pour vous et pour tous les mortels ! Et parce qu'il est difficile que vous receviez et écriviez une sagesse si sublime, regardez-moi en Dieu, où vous méditerez et découvrirez par le secours de sa lumière mes très-parfaites actions : suivez-moi en m'imitant et en marchant sur mes traces.

CHAPITRE XI

La très-pure Marie reçoit l'ambassade du saint archange. — Le mystère de l'Incarnation s'accomplit, elle conçoit le Verbe éternel dans son sein virginal.

123. Je veux confesser, en présence du ciel, de la terre, de leurs habitants et du Créateur universel, notre Dieu éternel, qu'au moment où je prends la plume pour décrire le profond mystère de l'Incarnation, je sens mon peu de force défaillir, ma langue se paralyser, mes discours se glacer, mes facultés s'évanouir; je me trouve tout interdite, et je ne sais plus que tourner mon intelligence éperdue du côté de la divine lumière qui me dirige et qui m'éclaire. A ses

rayons on connaît toutes choses sans illusion, on les découvre sans détours, et je vois mon insuffisance, je reconnais l'impossibilité d'exprimer par de faibles paroles et par des phrases creuses ce que je puis concevoir d'un mystère qui renferme en abrégé Dieu même et la plus grande merveille de sa toute-puissance. Je vois dans ce mystère l'harmonie admirable de la providence et de la sagesse infinie avec laquelle le Seigneur l'a conduit de toute éternité et dès la création du monde, afin que toutes ses œuvres et ses créatures fussent comme un moyen adapté à la très-haute fin qu'il avait de descendre dans le monde pour s'y faire homme.

124. Je vois comment le Verbe éternel attendit pour descendre du sein de son Père, et choisit comme le temps et l'heure la plus propre, le silence de la pleine nuit (1), qui figurait l'ignorance des mortels, lorsque la postérité d'Adam était ensevelie dans le profond sommeil de l'oubli et dans la funeste méconnaissance de son Dieu, sans qu'il y eût personne qui ouvrît la bouche pour le confesser et le bénir (2). A l'exception de quelques rares fidèles de son peuple, tout le reste du monde se taisait au fond de ses ténèbres, qu'avait accumulées une longue nuit de près de cinq mille deux cents ans sur les siècles et les peuples se succédant les uns aux autres, chacun à l'époque fixée d'avance et déterminée par la sagesse éternelle, afin que tous puissent rencontrer et recon-

(1) Sap., xviii, 14. — (2) Rom., i, 18.

naître ce Créateur qui se manifestait sans cesse, en leur donnant la vie, l'être et le mouvement (1). Mais comme le jour de la lumière inaccessible n'était point encore arrivé, ils marchaient comme des aveugles, touchant les créatures sans y apercevoir la Divinité et sans la connaître; et dans cet aveuglement ils l'attribuaient à des choses sensibles et même à ce que la terre a de plus vil (2).

125. Or, le jour fortuné luisit où le Très-Haut, méprisant les longs siècles d'une si lourde ignorance, détermina de se manifester aux hommes (3) et de commencer leur rédemption, en prenant leur nature dans le sein de la très-pure Marie, préparée, comme nous l'avons dit, à l'accomplissement de ce mystère. Et pour mieux expliquer ce qui m'en est découvert, il faut que je parle auparavant de quelques mystères qui arrivèrent au moment où le Verbe allait descendre du sein du Père éternel. Je présuppose que, bien qu'il y ait une distinction personnelle entre les trois personnes divines, comme la foi nous l'enseigne, il n'y a pourtant aucune inégalité dans la sagesse, dans la toute-puissance, ni dans les autres attributs, pas plus qu'il ne saurait y en avoir dans la substance de la nature divine; et comme elles sont égales en dignité et en perfection infinie, elles le sont aussi dans les opérations qu'on appelle *du dehors*, parce qu'elles aboutissent, hors de Dieu, à la production extérieure d'une créature ou d'une chose temporelle quelconque.

(1) Act., XVII, 27 et 28. — (2) Rom., I, 23. — (3) Act., XVII, 30.

Ces opérations sont indivisibles entre les personnes divines, parce que ce n'est pas une seule qui les fait, mais toutes trois, en tant qu'elles sont un même Dieu et qu'elles ont une même sagesse, un même entendement et une même volonté; et comme le Fils fait, veut et opère ce que le Père fait et veut, tout de même le Saint-Esprit fait, veut et opère les mêmes choses que le Père et le Fils.

126. Toutes les trois personnes exécutèrent et opérèrent avec cette indivisibilité d'une même action l'œuvre de l'Incarnation, quoique la seule personne du Verbe reçût en soi la nature de l'homme, l'unissant hypostatiquement à elle-même; et c'est pour cela que nous disons que le Fils fut envoyé par le Père éternel, de l'entendement duquel il procède, et que le Père l'a envoyé par l'opération du Saint-Esprit, qui intervint dans cette mission. Or, comme la personne du Fils était celle qui venait s'humaniser, avant que de descendre des cieux, sans sortir du sein du Père, il fit dans le divin consistoire, au nom de la même humanité dont il devait revêtir sa personne, une proposition et une demande par lesquelles il représenta ses mérites futurs, afin qu'en considération desdits mérites toute la race humaine obtînt sa rédemption et le pardon des péchés pour lesquels il avait à satisfaire la justice divine. Il demanda le *fiat* de la volonté du Père qui l'envoyait, pour accepter ce rachat en considération de ses œuvres, de sa très-sainte passion, et des mystères qu'il voulait opérer dans la nouvelle Église et dans la loi de grâce.

127. Le Père éternel accepta cette demande et les mérites prévus du Verbe, et lui accorda tout ce qu'il proposa et tout ce qu'il demanda pour les mortels. Il lui recommanda aussi ses élus et ses prédestinés comme son héritage, et c'est pour ce sujet que notre Seigneur Jésus-Christ dit par l'organe de saint Jean, qu'il ne perdit aucun de ceux que son Père lui donna (1), parce qu'il les conserva tous, excepté le fils de perdition, qui fut Judas (2). Et une autre fois il dit : Que personne ne ravirait de sa main, ni de celles de son Père, aucune de ses brebis (3). Il en serait de même pour tous les hommes, si la rédemption, qui fut suffisante pour tous, se trouvait par leur correspondance efficace pour tous et en tous; puisque sa divine miséricorde n'en a exclu aucun, pourvu que tous la reçussent par le moyen de leur Restaurateur.

128. Tout cela eut lieu, selon notre manière de concevoir, dans le ciel, au trône de la très sainte Trinité, avant le *fiat* de la très-pure Marie, dont je vais bientôt parler. Au moment de la descente du Fils unique du Père dans son sein virginal, les cieux et toutes les créatures s'émurent ; et les trois personnes divines, par suite de leur union inséparable, descendirent toutes avec le Verbe, qui seul devait s'incarner. Tous les membres de la milice céleste sortirent avec le Seigneur Dieu des armées, remplis d'une force invincible et d'une splendeur admirable. Et bien qu'il ne fût pas nécessaire de débarrasser le chemin, parce que la Di-

(1) Joan., XVIII, 9. — (2) *Ibid.*, XVII, 12. — (3) *Ibid.*, X, 28.

vinité pénètre toutes choses, qu'elle occupe tous les espaces et que rien ne la saurait arrêter, néanmoins les lieux matériels, pour témoigner à leur Créateur leur profond respect, s'ouvrirent tous aussi bien que les éléments qui leur sont inférieurs; les étoiles augmentèrent et renouvelèrent leur lumière, la lune, le soleil et les autres planètes avancèrent leur cours pour rendre hommage à leur Seigneur, et pour assister à la plus grande de ses merveilles.

129. Les mortels ne connurent point cette émotion ni ce renouvellement de toutes les créatures, tant parce que la chose arriva de nuit, que parce que le même Seigneur voulut qu'elle fût seulement manifestée aux anges, qui, initiés à des mystères aussi sublimes que vénérables, le louèrent avec un surcroît d'admiration : car ces mystères cachés aux hommes, encore éloignés de ces merveilles et de ces bienfaits, ravissaient les esprits célestes, auxquels alors il était seulement enjoint d'en bénir et glorifier l'auteur. Le Très-Haut fit naître pourtant au même moment dans le cœur de quelques justes une impression de joie extraordinaire et inaccoutumée, et ils en furent si doucement frappés, qu'ils y donnèrent tous une attention toute particulière. Ils conçurent du Seigneur des pensées plus grandes que jamais; plusieurs furent instinctivement portés à attribuer ce qu'ils ressentaient d'insolite à la venue du Messie, qui devait racheter le monde; mais ils tinrent tous la chose secrète, parce que, par une disposition expresse de la puissance divine, chacun croyait en être le seul favorisé.

130. Les autres créatures eurent aussi part à ce renouvellement. Les oiseaux redoublèrent leur chant, les plantes augmentèrent leur odeur, et les arbres leurs fruits ; enfin toutes les créatures ressentirent en elles quelque changement favorable. Mais ceux qui éprouvèrent la joie la plus vive furent les saints pères et les justes, habitant les limbes, où l'archange saint Michel fut envoyé pour leur donner des nouvelles si agréables, qui furent pour eux un grand sujet de consolation. Il n'y eut que l'Enfer qui en fut affligé et qui en ressentit de nouvelles douleurs ; parce qu'à la descente du Verbe éternel, les démons sentirent une force impétueuse du pouvoir divin qui les surprit, comme les flots d'une mer irritée, et qui les renversa tous dans le plus profond des ténébreux abîmes sans qu'ils y pussent résister. Il est vrai que, par la permission divine, ils revinrent sur la terre, où ils firent toutes leurs diligences pour trouver la cause de ce qui venait de leur arriver ; mais ils ne purent pas la découvrir, malgré les conférences qu'ils tinrent pour résoudre le cas, parce que le pouvoir divin leur cacha le mystère de l'Incarnation, comme il arriva encore lorsque la très sainte Vierge conçut le Verbe humanisé, ainsi que nous le verrons dans la suite ; car ils ne surent que Jésus-Christ était véritablement Dieu et homme, qu'au moment de sa mort, comme je le dirai en son lieu.

131. Le Très-Haut voulant réaliser ce mystère, l'archange Gabriel, accompagné d'une multitude innombrable d'anges ayant tous une forme humaine

d'un éclat et d'une beauté incomparables à proportion de leur élévation, entra sous les traits que j'ai dépeints au chapitre précédent, dans la petite chambre où la très-pure Marie était en prière; c'était un jeudi, à sept heures du soir et à l'entrée de la nuit. La Princesse du ciel l'apercevant le regarda avec une modestie et avec une retenue admirable, et ce ne fut qu'autant qu'il fallait pour reconnaître en lui l'ange du Seigneur. Elle ne l'eut pas plutôt reconnu, qu'elle voulut avec son humilité ordinaire se prosterner à ses pieds, mais le saint ambassadeur ne le voulut pas permettre, au contraire il lui fit lui-même une profonde révérence comme à sa Reine et Maîtresse, en laquelle il adorait les divins mystères de son Créateur; il savait d'ailleurs que dès ce jour-là les anciennes coutumes que les hommes avaient d'adorer les anges comme Abraham le fit (1), étaient changées; parce que la nature humaine étant élevée à la dignité de Dieu en la personne du Verbe, les hommes étaient en même temps adoptés pour ses enfants et pour compagnons, ou frères des mêmes anges, comme celui qui ne voulut pas recevoir l'adoration de l'évangéliste saint Jean, le lui dit (2.

132. Le saint archange salua notre Reine et la sienne, et il lui dit: *Ave, gratia plena, Dominus tecum, benedicta tu in mulieribus* (3). La plus humble des créatures, entendant cette nouvelle salutation de l'ange, fut troublée, sans perdre la tranquillité de son âme.

(1) Gen., XXVIII, 2. — (2) Apoc., XIX, 10. — (3) Luc., I, 28 et 29.

Ce trouble eut deux principes en notre auguste Princesse : l'un fut sa très-profonde humilité par laquelle elle se croyait la dernière de toutes les créatures, et s'étant ouïe saluer et appeler bénie entre toutes les femmes, tandis qu'elle nourrissait de si bas sentiments d'elle-même, cela lui parut tout à fait étrange. Le second principe fut, que pendant qu'elle recevait la salutation et qu'elle la considérait dans son cœur, le Seigneur lui fit connaître qu'il la choisissait pour être sa Mère, et cela la troubla beaucoup plus, parce qu'elle était fort éloignée de cette pensée. Alors l'ange la voyant dans ce trouble, poursuivit son discours, et lui déclara l'ordre du Seigneur, en ces termes : *Marie, ne craignez point, parce que vous avez trouvé grâce devant Dieu. Je vous déclare que vous concevrez dans votre sein et que vous enfanterez un fils que vous nommerez* JÉSUS. *Il sera grand, et sera appelé le Fils du Très-Haut* (1); et le reste que le saint archange acheva.

133. Il ne se trouva parmi les pures créatures que notre très-prudente et très-humble Reine qui pût dûment estimer et pénétrer un mystère si nouveau et si surprenant, et c'est parce qu'elle en apprécia toutes les grandeurs qu'elle en fut ravie et troublée. Mais dans ce trouble elle tourna son humble cœur vers le Seigneur, qui ne pouvait pas lui refuser ses demandes, et elle lui demanda du plus profond de son âme une nouvelle lumière et un secours particulier pour se conduire selon son bon plaisir dans une affaire

(1) Luc., I, 30, 31 et 32.

d'une si grande importance; parce que comme j'ai dit dans le chapitre précédent, le Très-Haut la laissa pour opérer ce mystère dans l'état commun de la foi, de l'espérance et de la charité, lui suspendant les autres sortes de faveurs intérieures auxquelles d'ordinaire elle était élevée. Dans cette disposition elle repartit à saint Gabriel ce que saint Luc rapporte : *Comment cela se fera-t-il, car je ne connais point mon mari* (1)? En même temps elle représentait en elle-même au Seigneur le vœu de chasteté qu'elle avait fait, et les épousailles que sa divine Majesté avait contractées avec elle.

134. L'ambassadeur céleste lui répondit : « Noble « Dame, il est facile au pouvoir divin de vous rendre « mère sans que vous connaissiez aucun homme ; le « Saint-Esprit surviendra en vous par sa présence, « il s'y trouvera d'une manière nouvelle, et la vertu « du Très-Haut vous couvrira de son ombre (2), afin « que le Saint des saints, qui sera appelé le Fils de « Dieu, puisse naître de vous. Je vous déclare aussi « que votre cousine Élisabeth a conçu un fils dans sa « vieillesse, et que celle qu'on appelle stérile est pré- « sentement dans le sixième mois de sa grossesse (3), « car rien n'est impossible à Dieu ; et Celui qui peut « faire concevoir et enfanter une stérile, peut bien, « illustre Dame, faire que vous deveniez sa Mère, « tout en ne cessant point d'être vierge, et en mar- « quant au contraire votre pureté d'un sceau plus

(1) Luc., I, 34. — (2) *Ibid.*, 35. — (3) *Ibid.*, 36.

« inviolable. Dieu donnera au Fils que vous enfante-
« rez le trône de David, son père, et il règnera à ja-
« mais dans la maison de Jacob (1). Vous n'ignorez pas
« la prophétie d'Isaïe, qui dit qu'une vierge concevra
« et enfantera un fils qui sera appelé Emmanuel,
« c'est-à-dire *Dieu avec nous* (2). Cette prophétie est
« infaillible, et elle doit être accomplie en votre per-
« sonne. Vous savez aussi le grand mystère du buis-
« son ardent que Moïse vit brûler sans qu'il fût con-
« sumé ni endommagé par le feu (3), pour signifier le
« rapprochement des deux natures divine et humaine,
« sans que la seconde soit consumée par la première,
« et pour montrer que la Mère du Messie le concevra
« et l'enfantera sans le moindre préjudice de son inté-
« grité virginale. Souvenez-vous aussi, grande Dame,
« de la promesse que notre Dieu éternel fit au pa-
« triarche Abraham, qu'après la servitude de sa pos-
« térité en Égypte, ses descendants retourneraient
« en ce pays à la quatrième génération (4). Le mystère
« de cette promesse était que Dieu humanisé rachè-
« terait alors par votre moyen tous les enfants
« d'Adam de l'oppression du démon. Et cette échelle
« que Jacob vit en songe (5) fut une figure expresse
« du chemin royal que le Verbe incarné ouvrirait,
« afin que les mortels montassent au ciel et que les
« anges descendissent sur la terre, où le Fils unique
« du Père descendrait pour y converser avec les
« hommes, et leur communiquer les trésors de sa

(1) Luc., I, 32. — (2) Isa., VII, 14. — (3) Exod., III, 2. — (4) Gen., XV, 16. — (5) Gen., XXVIII, 12.

« divinité par la participation des vertus et des per-
« fections qui se trouvent en son être immuable et
« éternel. »

135. Le saint archange informa la très-pure Marie par ces raisons et par plusieurs autres, dissipant par l'autorité des anciennes promesses et des prophéties de l'Écriture le trouble que son ambassade lui avait causé, aussi bien que par la foi et par la connaissance qu'elle avait de toutes ces choses et du pouvoir infini du Très-Haut. Mais comme notre auguste Reine surpassait les anges même en sagesse, en prudence et en sainteté, elle différait sa réponse pour la donner avec autant de solidité qu'elle la donna, parce qu'elle fut telle que l'exigeait le plus grand des prodiges de la puissance divine. Cette dame considéra avec beaucoup de réflexion, que de sa réponse dépendaient le dégagement de la parole de la très-sainte Trinité, l'accomplissement de ses promesses et de ses prophéties, l'oblation du plus agréable sacrifice qui lui eût été encore offert, l'ouverture des portes du paradis, la victoire et le triomphe sur l'enfer, la rédemption de tout le genre humain, la satisfaction de la justice divine, l'établissement de la nouvelle loi de grâce, la gloire des hommes, la joie des anges, et tout ce qui est renfermé dans l'incarnation du Fils unique du Père, et qui se trouve caché sous cette adorable forme de serviteur qu'il devait prendre dans le sein virginal de Marie (1).

(1) Phil., II, 7.

136. C'est à la vérité une merveille bien grande et bien digne de notre admiration que le Très-Haut laissât entre les mains d'une jeune femme tous ces mystères et tant d'autres qui s'y trouvent renfermés, et que le tout dépendît de son *fiat*. Mais aussi ce fut avec beaucoup de sûreté qu'il s'en rapporta à la sagesse et à la discrétion de cette femme forte et sublime, qui, après avoir médité ce que Dieu lui proposait, ne trompa point la confiance qu'il avait mise en elle (1). Aux opérations qui ont lieu au dedans de Dieu, la coopération des créatures est inutile, et Dieu ne l'attend pas pour opérer au dedans de lui-même; mais il en est autrement des œuvres contingentes du dehors, et comme son incarnation fut la plus grande et la plus excellente de toutes, il ne voulut pas l'exécuter sans la coopération et sans le consentement de la très-pure Marie, afin de donner par son moyen cette perfection à toutes les autres, et afin que nous fussions obligés de ce bienfait à la Mère de la sagesse et à notre Restauratrice.

137. Cette auguste Dame considéra et parcourut attentivement le champ immense de la dignité de Mère de Dieu, qu'il s'agissait d'acheter par un *fiat*; elle fut revêtue d'une force plus qu'humaine, elle goûta et elle vit que le commerce de la Divinité était bon. Elle connut les voies de ses bienfaits cachés, elle s'orna de force et de beauté (2). Et lorsqu'elle eut conféré avec elle-même et avec l'ambassadeur céleste

(1) Prov., XXXI, 11. — (2) *Ibid.*, 16, 17 et 18.

sur la grandeur de mystères si hauts et si divins, lorsqu'elle fut bien pénétrée de l'objet de l'ambassade qu'elle recevait, son très-pur esprit fut ravi et absorbé dans l'admiration, dans le respect et dans un très-ardent amour de Dieu. A la suite de ces mouvements si vifs et de ces affections si véhémentes, et comme par leur effet naturel, son très-chaste cœur fut comme étreint et pressé par une force qui lui fit distiller trois gouttes de son très-pur sang dans son sein virginal, où le corps de notre Seigneur Jésus-Christ fut conçu et formé d'elles par l'opération et par la vertu du Saint-Esprit, de sorte que le cœur de la très-pure Marie a réellement et véritablement fourni, à force d'amour, la matière dont la très-sainte humanité du Verbe fut formée pour notre rédemption. Et tout cela arriva au moment où elle prononçait avec une humilité ineffable (ayant la tête un peu inclinée et les mains jointes) ces paroles qui furent le commencement de notre réparation : *Ecce ancilla Domini, fiat mihi secundum verbum tuum* (1).

138. Ce *fiat*, si doux aux oreilles de Dieu et si favorable pour nous, ayant été prononcé, quatre choses furent opérées dans un instant. La première fut le très-saint corps de notre Seigneur Jésus-Christ, qui fut formé de ces trois gouttes de sang que le cœur de la sacrée Vierge fournit. La seconde fut la création de la très-sainte âme du même Seigneur, car elle fut aussi créée comme les autres. La troisième fut l'union

(1) Luc., I, 38.

de l'âme et du corps du Sauveur, union qui donna à son humanité toute la perfection dont elle était capable. Enfin la quatrième fut l'union hypostatique de la Divinité en la personne du Verbe avec l'humanité, qui par cette union devint le suppôt de l'incarnation ; de sorte que Jésus-Christ fut formé Dieu et homme véritable, pour être notre Seigneur et notre Rédempteur. Cette merveille arriva un vendredi, vingt-cinquième de mars, à la pointe du jour, dans l'année de la création du monde 5199, selon que l'Église romaine, inspirée par le Saint-Esprit, le raconte dans le Martyrologe, et à la même heure que notre père Adam fut formé. Cette supputation est la véritable, et c'est ce qui m'a été déclaré, l'ayant demandé par ordre de l'obéissance. Conformément à cela, le monde fut créé dans le mois de mars, qui répond au commencement de la création ; et parce que les œuvres du Très-Haut sont toutes parfaites et achevées (1), les plantes et les arbres sortirent de la main de sa divine Majesté avec leurs fruits, et ils ne les eussent jamais perdus si le péché n'eût altéré et corrompu toute la nature, comme je le dirai, s'il plaît à Dieu, dans un autre traité ; et je ne le dis pas présentement parce qu'il n'est pas nécessaire à celui-ci.

139. Dans le même instant que le Tout-Puissant célébra les épousailles de l'union hypostatique dans le sein de la très-sainte Vierge, elle fut élevée à la vision béatifique où la Divinité lui fut manifestée intuitive-

(1) Deut., XXXII, 4.

ment, et elle y connut de très-hauts mystères dont je parlerai dans le chapitre qui suit. Elle y découvrit notamment le sens secret des chiffres qui se trouvaient dans l'ornement qu'elle reçut, et dont j'ai parlé au chapitre septième, et elle eut aussi connaissance de ceux que les anges portaient. Le divin Enfant croissait dans ce lieu sacré par l'aliment, par la substance et par le sang de sa très-sainte Mère, ainsi que les autres le font, quoiqu'il fût exempt de plusieurs choses que les enfants d'Adam souffrent dans cet état, la Reine du ciel n'ayant pas été sujette à de certains accidents qui ne sont pas essentiels à la génération, mais inhérents au péché, puisque cette nourriture que les autres mères descendantes d'Ève fournissent à leurs enfants avec des imperfections qui leur sont naturelles et communes, la très-sainte Vierge la fournissait au sien en exerçant des actes héroïques de toutes les vertus, et singulièrement de la charité. Et comme les opérations ferventes et les affections amoureuses de l'âme émeuvent le sang et les humeurs, par cette émotion la divine Providence communiquait à ce divin Enfant l'aliment naturel dont son humanité avait besoin pour se nourrir, pendant que sa divinité se récréait par la complaisance qu'elle prenait dans l'exercice des vertus héroïques de sa Mère. De sorte que la sacrée Vierge fournit au Saint-Esprit, pour la formation du corps, un sang pur et limpide, comme étant conçue sans péché et exempte de ses suites. Et bien loin de donner à son divin Enfant un sang impur et imparfait, comme les autres mères le donnent aux

leurs, elle lui donnait le plus pur, le plus substantiel et le plus délicat, parce qu'elle le lui communiquait à force d'affections d'amour et des autres vertus. Comme elle savait qu'elle devait partager la nourriture qu'elle prenait avec le Fils de Dieu et le sien, elle la prenait toujours avec des dispositions si saintes, que les esprits célestes étaient ravis en admiration de voir en des actions si communes tant de mérites pour elle et tant de sujets de complaisance pour le Seigneur.

140. Cette divine Dame fut mise en possession de la dignité de Mère de Dieu avec des priviléges si éminents, que tout ce que j'ai dit jusqu'à présent, et que je dirai dans la suite, est fort au-dessous de leur excellence; il ne m'est pas possible de les expliquer, parce que l'entendement humain ne les saurait dûment concevoir, et les plus doctes même ne trouveront pas des termes assez justes pour exprimer ce qu'ils en pourront découvrir. Les humbles, qui sont expérimentés en l'amour divin, en connaîtront quelque chose par la lumière infuse et par un certain goût intérieur qui fait pénétrer le secret de pareils mystères. L'auguste Marie ayant été élevée si haut et si ennoblie par cette nouvelle et merveilleuse assistance de la Divinité dans son sein virginal, ne devint pas seulement le ciel, le temple et la demeure de la très-sainte Trinité, mais cette pauvre maison et ce petit oratoire furent aussi consacrés pour servir de nouveau sanctuaire au Seigneur. Les esprits angéliques qui y assistaient comme témoins de ce prodige, exal-

taient le Tout-Puissant avec une joie indicible; ils le bénissaient en la compagnie de cette très-heureuse Mère par de nouveaux cantiques de louange, et ils lui rendaient de continuelles actions de grâces en son nom et en celui du genre humain, qui ignorait le plus grand de ses bienfaits et les plus tendres marques de ses miséricordes.

Instruction de la Mère de Dieu.

141. Ma fille, je vous vois dans l'admiration, et c'est avec raison, puisque vous venez d'apprendre par une nouvelle révélation le mystère dans lequel vous découvrez que la Divinité s'est humiliée jusqu'à s'unir avec la nature humaine dans le sein d'une pauvre fille comme j'étais. Je veux donc, ma très-chère, que vous employiez votre plus forte attention à considérer que Dieu ne s'abaissa pas de la sorte pour moi seule, mais qu'il le fit aussi bien pour vous que pour moi (1). Le Seigneur est infini en miséricorde, et son amour n'a point de bornes; il prend un aussi grand soin d'une seule âme qui le reçoit, il se plaît autant avec elle, que s'il n'en eût point créé d'autres, et qu'il ne se fût fait homme que pour elle seule. C'est pourquoi vous devez vous considérer comme étant seule dans le

(1) Gal., II, 20.

monde pour y reconnaître avec les plus ardentes affections la venue du Seigneur; ensuite vous lui rendrez des actions de grâces de ce qu'il y est venu également pour tous. Que si vous pénétrez avec une vive foi que le même Dieu, dont les attributs sont infinis et la majesté éternelle, est descendu pour prendre chair humaine dans mon sein; que c'est lui-même qui vous cherche, qui vous appelle, qui vous caresse, et qui se donne tout à vous comme si vous étiez l'unique de ses créatures, cette pénétration vous fera sans doute découvrir ce à quoi un effet si admirable de sa bonté vous oblige, et vous fera changer cette admiration en des actes animés d'une foi la plus ferme et d'un amour le plus ardent, puisque vous êtes redevable de tout cela à un tel Roi et Seigneur, qui a daigné venir à vous lorsque vous ne le pouviez ni chercher ni trouver.

142. Tout ce que cet adorable Seigneur vous peut donner hors de lui-même, vous paraîtrait fort grand, même en ne l'envisageant qu'au point de vue et avec des sentiments humains, sans élever votre esprit à ce souverain bien : tant il est vrai que tout ce qui vient de la main d'un si grand Roi est digne d'une très-haute estime. Mais si vous le considérez en lui-même, à la lueur du divin flambeau de la foi, et si vous êtes assurée, comme vous le devez être, qu'il vous a rendue capable de sa Divinité; alors vous verrez que si Dieu ne se donnait pas à vous, tout ce qui est créé vous semblerait un néant, et deviendrait pour vous un objet de mépris; cette seule pensée satisfera tous

vos désirs, et vous comblera de consolation, lorsque vous ferez attention que vous avez un Dieu si amoureux, si aimable, si puissant, si doux, si riche; et qu'étant si infini en toutes choses, il a daigné s'humilier jusqu'à votre bassesse, pour vous relever de la poussière, pour enrichir votre pauvreté, et pour vous rendre l'office de pasteur, de père, d'époux et d'ami très-fidèle.

143. Or prenez bien garde, ma fille, aux effets que ces vérités produiront au fond de votre cœur. Faites de sérieuses réflexions sur le très-doux amour que ce grand Roi vous témoigne par sa sollicitude continuelle, par les caresses et les faveurs qu'il vous prodigue, par les tribulations qu'il vous envoie, par le don du flambeau que sa divine science a allumé dans votre âme, afin qu'elle connût à fond les grandeurs infinies de son être, le caractère admirable de ses œuvres et les mystères les plus cachés, la vérité en toutes choses et le néant de ce qui est visible. Cette science est le principe essentiel et la base fondamentale de la doctrine que je vous ai enseignée, pour vous faire apprécier avec combien de respect et de retour vous devez recevoir les bienfaits du Seigneur votre Dieu, votre véritable bien, votre trésor, votre lumière et votre guide. Regardez-le comme un Dieu infini, amoureux et terrible. Soyez attentive à mes paroles et à mes instructions; vous trouverez en elles la paix de votre cœur et la lumière de vos yeux.

CHAPITRE XII

De ce que la très-sainte âme de notre Seigneur Jésus-Christ fit dans le premier instant de sa conception, et ce que sa très-pure Mère opéra alors.

144. Pour mieux pénétrer les premières opérations de l'âme très-sainte de notre Seigneur Jésus-Christ, il faut présupposer ce que nous avons dit dans le chapitre précédent au paragraphe 138, que tout le substantiel de ce divin mystère, savoir, la formation du corps, la création et l'infusion de l'âme, l'union de l'humanité inséparable de la personne du Verbe, tout cela fut opéré simultanément, de sorte qu'on ne peut pas dire que notre Seigneur Jésus-Christ ait été un seul instant homme pur : car il fut toujours véritablement homme et Dieu, puisqu'au moment où il pouvait, à cause de son humanité, être appelé homme, il était déjà Dieu. Ainsi il n'est aucun instant auquel on puisse l'appeler simplement homme : il a toujours été Homme-Dieu et Dieu-Homme. Et comme l'être naturel, étant actif, peut incontinent exercer ses facultés, ainsi, au moment même où l'incarnation fut accomplie, l'âme très-sainte de notre Seigneur Jésus-Christ fut béatifiée par la vision et par l'amour béatifique, de manière que les

puissances de son entendement et de sa volonté s'élevèrent aussitôt, selon notre manière de concevoir, à la même divinité qu'avait trouvée son être de nature uni substantiellement à elle, et ces puissances s'unirent en même temps à l'être de Dieu par leurs opérations, afin que notre Seigneur Jésus-Christ fût entièrement déifié et en son être et en ses opérations.

145. La grande merveille de ce mystère est que tant de gloire, que toute l'immensité divine fussent ramassées dans un aussi petit abrégé qu'était un corps qui n'était pas plus grand qu'une abeille : car le volume du très-saint corps de Jésus-Christ n'était pas plus considérable que cela, lorsque la conception et l'union hypostatique furent célébrées. La grande merveille, c'est encore que ce corps si réduit se trouvât à la fois dans la gloire et dans la passibilité : car l'humanité de Jésus-Christ, essentiellement compréhenseur, quoique voyageur du temps, fut glorieuse et passible tout ensemble. Mais Dieu put bien, dans son pouvoir et dans sa sagesse infinie, abréger, si j'ose ainsi parler, si fort sa divinité toujours infinie, que, sans qu'elle cessât de l'être, elle fût renfermée dans la sphère d'un si petit corps par une nouvelle et admirable manière d'y être. Il fit aussi par la même toute-puissance, que l'âme très-sainte de notre Seigneur Jésus-Christ fut bienheureuse dans la partie supérieure des plus nobles opérations, et que toute la gloire sans mesure qui lui causait son bonheur, fût comme retenue dans la suprême partie de son âme, suspendant les effets et les dons qu'elle devait communiquer à son corps; afin

que Jésus-Christ fût passible et voyageur aussi bien que compréhenseur; cela ne se faisant que pour donner lieu à notre rédemption par le moyen de sa passion et de sa mort.

146. La très-sainte humanité de Notre-Seigneur fut douée, à l'instant même de sa conception, de toutes les dispositions convenables et nécessaires pour le plein exercice de ses facultés et la réalisation de toutes les choses qu'il devait faire, tant comme compréhenseur que comme passible et pèlerin de la terre; ainsi il reçut la science bienheureuse et infuse, la grâce justifiante et les dons du Saint-Esprit, qui reposa sur lui, comme dit Isaïe (1). Il eut toutes les vertus, excepté la foi et l'espérance, qui ne peuvent compatir avec la vision et la possession béatifique. Et s'il se trouve quelque autre vertu qui présuppose quelque imperfection en celui qui l'a, elle ne pouvait pas être dans le Saint des saints, qui ne put commettre aucun péché, et dont la bouche ne proféra jamais aucune parole de mensonge (2). Il n'est pas nécessaire que nous nous étendions ici davantage sur la dignité et l'excellence de la science, de la grâce, des vertus et des perfections de notre Seigneur Jésus-Christ, parce que les saints docteurs et les théologiens l'enseignent amplement. Pour moi, il me suffit de savoir qu'il poussa la perfection dans tous les sens jusqu'aux dernières limites de la puissance divine, et au delà de tout ce que l'entendement humain peut

(1) Isa., XI, 2. — (2) I Petr., II, 22.

concevoir, parce qu'ayant la source de la vie (1), qui est la Divinité, son âme très-sainte devait, suivant l'expression de David, boire sans fin ni mesure de l'eau de son torrent (2). Ainsi il eut la plénitude de toutes les vertus et de toutes les perfections.

147. L'âme de notre Sauveur Jésus-Christ étant déifiée et enrichie de tous les dons de la Divinité, voici dans quel ordre eurent lieu ses opérations. Ce fut d'abord de voir et de connaître intuitivement la Divinité, comme elle est en soi, et comme elle était unie à sa très-sainte humanité. Ensuite elle l'aima d'un souverain amour béatifique. Après cela cette âme très-sainte reconnut l'être de son humanité, inférieur à l'Être de Dieu, et elle s'humilia très-profondément; et elle rendit grâces avec la même humilité à l'Être immuable de Dieu, du bienfait de la création et de celui de l'union hypostatique, par laquelle elle fut élevée à l'Être de Dieu avec la nature humaine. Elle connut aussi que son humanité était passible, afin que le but de la rédemption pût être atteint. Dans cette connaissance, Jésus-Christ s'offrit en sacrifice propitiatoire pour être le Rédempteur du genre humain (3); et cet homme adorable recevant avec complaisance l'être passible, rendit grâces au Père éternel en son nom et en celui de tous les hommes. Il vit l'organisation de sa très-sainte humanité, la matière dont elle avait été formée, et comme la très-pure Marie la lui avait fournie par un mouvement ardent de sa

(1) Ps. xxxv, 10. — (2) Ps. cix, 7. — (3) Hebr., x, 5 et 6.

charité, et par l'exercice des vertus les plus héroïques. Il prit possession de ce saint Tabernacle, il se plut dans sa demeure, il en agréa l'éminente beauté, et s'appropria au même moment pour toute l'éternité l'âme de la plus parfaite et de la plus pure des créatures. Il loua le Père éternel de l'avoir créée avec une telle prééminence de grâces et de dons, et de l'avoir exemptée, quoique issue d'Adam, de la loi commune du péché que toutes ses descendantes avaient encourue (1). Il pria pour saint Joseph et pour sa chaste compagne, dont il demanda le salut éternel. Toutes ces opérations et les autres qu'il fit furent aussi relevées qu'elles pouvaient l'être dans un véritable Homme-Dieu, et indépendamment de celles qui se rattachent à la vision et à l'amour béatifiques, il donna à toutes et à chacune de ses actions un mérite tel, qu'il aurait pu suffire au rachat d'une infinité de mondes s'il eût été possible de les trouver.

148. Notre rédemption eût été surabondante par le seul acte d'obéissance que fit la très-sainte humanité unie au Verbe, en acceptant la passibilité et en consentant avec plaisir à ce que la gloire de son âme ne rejaillit point sur son corps. Mais, quoique la valeur d'un seul acte fût plus que suffisante pour notre rançon, il ne pouvait pas satisfaire l'amour immense que Jésus-Christ portait aux hommes, et qui l'a forcé à nous aimer avec une volonté effective jusqu'à la fin de l'amour, qui était celle de sa propre vie, en la donnant

(1) Rom., v, 12.

pour nous (1) avec des démonstrations et des circonstances de la plus grande affection que l'entendement humain et angélique ait pu imaginer. Que si notre Seigneur Jésus-Christ nous enrichit si fort dans le premier instant qu'il vint au monde, quels trésors, quelles richesses, quels mérites ne nous devait-il pas laisser, lorsqu'il en sortit par sa passion et par la mort de la croix, après trente-trois ans de travaux si grands et d'opérations si divines! O amour immense! O charité sans borne! O miséricorde sans mesure! O bonté très-libérale! Mais, ô noire ingratitude et oubli damnable des mortels à la vue d'un bienfait aussi inouï qu'il est important! Que deviendrions-nous sans lui? Mais comment nous comporterions-nous envers ce divin Seigneur, s'il eût moins fait pour nous, puisque, ayant fait tout ce qu'il a pu, nous n'en sommes pas touchés? Si nous ne lui rendons pas le retour comme à notre Rédempteur, qui nous a donné la vie et la liberté éternelle, écoutons-le du moins comme notre Maître; suivons-le comme notre capitaine, comme notre guide et comme notre chef, qui nous enseigne le chemin de notre véritable félicité.

149. Cet adorable Seigneur ne travaillait pas pour lui-même; il ne méritait point pour son âme très-sainte la récompense ni les augmentations de sa grâce; c'était pour nous qu'il le faisait : car il n'en avait pas besoin; il ne pouvait recevoir aucun accroissement de grâce ni de gloire; il en était tout rempli, comme

(1) Joan., XIII, 1.

l'évangéliste nous le dit (1), parce qu'étant homme, il était aussi Fils unique du Père. En cela il n'eut point de semblable, il ne pouvait non plus pas en avoir. Tous les saints et toutes les simples créatures méritèrent pour eux-mêmes et eurent pour fin de leurs travaux leur propre récompense; le seul amour de Jésus-Christ fut désintéressé; il fut tout pour nous. Que s'il étudia et s'instruisit à l'école de l'expérience (2), il ne le fit que pour nous enseigner et nous enrichir par l'exercice de l'obéissance, par les mérites infinis qu'il acquit et par l'exemple qu'il nous donna (3), afin que nous devinssions savants dans l'art d'aimer, qu'on ne saurait apprendre parfaitement par les seules affections et les simples désirs, si on ne le met en pratique par les œuvres réelles et effectives. Je ne m'étendrai point sur les mystères de la très-sainte vie de notre Seigneur Jésus-Christ, à cause de mon incapacité; je m'en rapporterai aux évangélistes, n'en touchant que ce qu'exigera cette divine histoire de sa Mère et notre Maîtresse : car la vie du Fils et celle de la Mère ont une relation si étroite, que je ne puis éviter d'en prendre certains traits dans les évangélistes, et d'en ajouter d'autres dont ils n'ont fait aucune mention parce que la connaissance n'en était pas nécessaire dans les premiers temps de l'Église catholique.

150. Après toutes les merveilles qu'opéra notre Seigneur Jésus-Christ à l'instant de sa conception, sa

(1) Joan., I, 14. — (2) Luc., II, 52. — (3) Hebr., V, 8; I Petr., II, 21.

très-sainte Mère jouit, dans un autre instant de nature, de la vision béatifique de la Divinité dont nous avons parlé au chapitre précédent, sous le paragraphe 139; car dans un instant de temps il peut y en avoir plusieurs qu'on appelle de nature. Notre auguste Dame connut très-clairement et très-distinctement, dans cette vision, l'union hypostatique des deux natures divine et humaine en la personne du Verbe éternel : et la très-sainte Trinité la confirma dans le titre, dans le nom et dans le droit de Mère de Dieu, comme elle l'était réellement et dans toute la rigueur du mot, étant Mère naturelle d'un Fils qui était Dieu éternel, avec la même certitude qu'il était homme véritable. Et, quoique cette grande Dame ne coopérât point immédiatement à l'union de la Divinité avec l'humanité, elle ne perdit pas pourtant le droit de véritable Mère de Dieu, puisqu'elle concourut à cette conception en fournissant la matière, et en coopérant par ses puissances à tout ce qui regardait l'office de la maternité; et beaucoup plus que les autres femmes, car elle y concourait seule et sans la participation d'aucun homme. Et comme dans les autres conceptions on appelle père et mère les agents qui y concourent naturellement, quoiqu'ils ne contribuent point immédiatement à la création de l'âme ni à l'infusion qui en est faite dans le corps de l'enfant, tout de même la très-pure Marie devait être appelée, comme on l'appelle véritablement et avec beaucoup plus de raison, Mère de Dieu, puisque dans la conception de Jésus-Christ, Dieu et homme véritable, elle seule y concourut comme Mère, sans

aucun autre concours naturel; et par le moyen de ce concours et de cette conception naquit Jésus-Christ, homme et Dieu.

151. La très-sainte Vierge, Mère de Dieu, connut aussi dans cette vision tous les mystères futurs de la vie et de la mort de son très-doux Fils, de la rédemption du genre humain, de la nouvelle loi de l'Évangile, par le moyen de laquelle ces mystères devaient être établis, et plusieurs autres sublimes et profonds secrets qui ne furent découverts à aucun saint. La très-prudente Reine, se voyant en la présence intuitive de la Divinité, et avec la plénitude de science et des dons dont elle fut enrichie en qualité de Mère du Verbe, s'humilia devant le trône de sa Majesté immense; abîmée dans son humilité et dans l'amour divin, elle y adora le Seigneur en son Être infini et en l'union de la très-sainte humanité. Elle lui rendit grâces pour la dignité de Mère qu'elle avait reçue, et pour la faveur que sa divine Majesté faisait à tout le genre humain. Elle le glorifia pour tous les mortels. Elle s'offrit en sacrifice agréable pour servir et nourrir son très-doux Fils, pour l'assister dans tous ses besoins temporels, et pour coopérer (autant qu'elle pourrait de son côté) à l'œuvre de la rédemption. La très-sainte Trinité reçut son offre avec complaisance, et la destina à être la coadjutrice de ce divin ministère. En conséquence, elle demanda une grâce spéciale pour se conduire dans la dignité et dans la mission de Mère du Verbe humanisé, et pour le traiter avec la magnificence convenable et avec la vénération

due à Dieu même. Elle offrit à son très-saint Fils tous les enfants d'Adam qui devaient naître, comme aussi les saints pères et les justes des limbes; et elle fit en son nom et en celui de tous plusieurs actes héroïques de vertus et plusieurs grandes demandes que je ne raconte pas ici, parce que j'ai touché quelque chose de semblable en d'autres occasions, d'où l'on pourra inférer ce que notre divine Reine faisait dans celle-ci, qui surpassait si fort en excellence toutes celles où elle s'était trouvée avant ce jour fortuné.

152. Ses affections furent plus ardentes envers le Très-Haut dans la demande qu'elle fit d'une grâce spéciale pour se gouverner dignement comme Mère du Fils unique du Père, parce que son humble cœur la portait à cela, qu'elle en faisait le plus pressant motif de son humilité, et qu'elle désirait d'être conduite dans tout ce qu'elle ferait en s'acquittant de cet office de Mère. Le Tout-Puissant lui répondit : « Ne « craignez point, ma Colombe, je vous assisterai « et vous dirigerai, vous ordonnant tout ce que « vous devrez faire envers mon Fils unique. » Après cette promesse, elle sortit de l'extase en laquelle il lui arriva tout ce que je viens de dire, et ce fut la plus admirable qu'elle eût eu jusqu'alors. La première chose qu'elle fit, étant revenue dans son état ordinaire, fut de se prosterner à terre et d'adorer son très-saint Fils, Dieu et homme conçu dans son sein virginal, parce qu'elle ne lui avait pas encore rendu ces marques corporelles et extérieures de son humble et amoureux respect, et rien ne fut à la disposition et

au pouvoir de la très-prudente Mère, qu'elle ne le mît en pratique pour le service de son Fils et de son Créateur. Dès lors elle reconnut et sentit de nouveaux effets de la divine grâce dans son âme très-sainte, et dans toutes ses puissances intérieures et extérieures. Et bien qu'elle eût été, en la disposition de son âme et de son corps, dans un très-noble état durant toute sa vie, néanmoins elle se trouva, dès ce jour de l'incarnation du Verbe, beaucoup plus spiritualisée et comme divinisée par un nouveau surcroît de grâces et de dons ineffables.

153. L'on ne doit pourtant pas croire que la très-pure Mère reçut toutes ces faveurs, et que l'union de la Divinité avec l'humanité de son très-saint Fils se fit en elle afin qu'elle vécût toujours dans les délices et dans les consolations spirituelles, et jamais dans les souffrances. Il n'en fut pas ainsi, car cette auguste Dame imitant la passibilité de son bien-aimé Fils, partagea sa vie entre les joies et les afflictions, la connaissance profonde qu'elle avait reçue des travaux et de la mort du doux Seigneur Jésus lui perçant le cœur comme un glaive de douleur, et le remplissant d'amertume (1). L'on pouvait mesurer cette douleur à la connaissance qu'une telle Mère avait d'un tel Fils, et à l'amour qu'elle lui portait, ses afflictions maternelles étant renouvelées et augmentées par sa présence et par sa conversation. Ainsi, quoique toute la vie de notre Seigneur Jésus-Christ et de sa très-

(1) Luc., II, 35.

sainte Mère ne fût qu'un martyre continuel et un long exercice de la croix, qui se passait dans des peines et des travaux qu'on ne peut exprimer; néanmoins il y eut dans le cœur si tendre de notre divine Reine un genre particulier de souffrance, venant de ce qu'elle avait toujours présents à son esprit la passion, les tourments, les ignominies et la mort de son Fils. De sorte que nous pouvons dire qu'elle observa la longue veille de notre rédemption par une douleur continuelle de trente-trois ans, tenant cet affligeant mystère caché dans son cœur sans le communiquer à personne, et sans recevoir aucun soulagement des créatures.

154. Pénétrée de cet amour douloureux, et pleine de sentiments à la fois doux et pénibles, elle s'adressait maintes fois à son très-saint Fils, et elle lui tenait, avant et après sa naissance, ce discours qui partait du plus profond de son cœur : « Seigneur de mon âme! « mon très-doux Fils! comment avez-vous joint à la « possession de la dignité de Mère dont vous m'avez « honorée, l'affligeant regret que j'ai de vous perdre « et d'être privée de votre aimable compagnie? Vous « n'avez pas plutôt reçu la vie, que vous acceptez pour « le rachat des hommes la sentence de votre cruelle « mort! La première de vos œuvres serait d'un prix « surabondant pour satisfaire à leurs péchés. Oh! si « la justice du Père éternel se contentait de cela, et « que la mort et les tourments me fussent réservés à « moi! Vous avez pris de mon sang et de ma propre « substance un corps, sans lequel vous, qui êtes

« Dieu impassible et immortel, ne pourriez pas souf-
« frir. Que si je vous ai fourni l'instrument ou le
« sujet des douleurs, il est bien raisonnable que je
« souffre aussi la même mort avec vous. O cruel
« péché! ô chute lamentable et cause de tant de
« maux! ô homme! comment as-tu mérité un si
« grand bonheur, que d'avoir pour ton restaurateur
« Celui qui, étant le souverain bien, a pu te rendre
« heureux dans ton infortune? O mon très-doux Fils
« et les délices de mon âme! qui pourrait vous servir
« de rempart et de défense contre vos ennemis? Oh!
« si c'était la volonté du Père que je vous préservasse
« de la mort, ou que je mourusse en votre compa-
« gnie et que je ne la perdisse jamais! Mais il n'arri-
« vera pas ce qui arriva au patriarche Abraham (1),
« parce que ce qui est déterminé sera exécuté. Que
« la volonté du Seigneur soit accomplie. » Notre Reine redoublait souvent ces soupirs amoureux, ainsi qu'on le verra dans la suite, le Père Éternel les recevant comme un sacrifice agréable, tandis que le Fils en faisait le sujet de ses délices.

—

Instruction que notre auguste Reine me donna.

155. Ma fille, puisque par la foi et par la lumière divine vous êtes parvenue à la connaissance de la gran-

(1) Gen., XXII, 11 et 12.

deur de Dieu et de la bonté ineffable qu'il a témoignée en descendant du ciel pour vous et pour tous les mortels, tâchez de ne pas recevoir en vain ces bienfaits. Adorez son infinie Majesté avec un profond respect, et louez-la pour ce que vous connaissez de sa clémence inépuisable. Faites fructifier la lumière et la grâce que vous avez reçues (1), que ce que mon très-saint Fils et moi avons fait vous serve d'exemple, imitez-le comme je l'ai imité, ainsi que vous l'avez appris, puisque étant, lui Dieu véritable, et moi sa Mère (car en tant qu'homme sa très-sainte humanité était créée), nous reconnûmes notre être humain, nous nous abaissâmes et nous glorifiâmes la Divinité au delà de tout ce que les créatures peuvent concevoir. Vous devez offrir ce respect et ce culte à Dieu en tout temps et en tout lieu; mais plus particulièrement lorsque vous recevez le Seigneur lui-même sous les espèces eucharistiques. Dans cet admirable sacrement, la divinité et l'humanité de mon très-saint Fils viennent en vous et s'y trouvent d'une nouvelle manière qui est incompréhensible, et il y manifeste la magnificence de sa bonté trop méconnue et trop outragée des mortels, qui ne songent pas au retour dont ils devraient payer un si excessif amour.

156. Unissez donc à votre reconnaissance toute l'humilité et tout le respect dont vous serez capable, puisque tout ce que vous pourrez faire sera toujours au-dessous de ce que vous devez, et de ce que Dieu mé-

(1) II Cor., VI, 6.

rite. Et afin de suppléer autant que possible à votre insuffisance, vous offrirez ce que mon très-saint Fils et moi avons fait, unissant votre esprit avec celui de l'Église triomphante et militante; et dans cet esprit vous demanderez que toutes les nations, fût-ce aux dépens de votre propre vie, connaissent, glorifient et adorent leur véritable Dieu humanisé pour tous. Vous devez aussi le remercier des faveurs qu'il a faites, et qu'il fait à tous ceux qui le connaissent et qui l'ignorent, et à tous ceux qui le confessent et qui le nient. Et surtout je veux, ma très-chère fille, que vous fassiez une chose qui sera fort agréable au Seigneur et à moi: c'est que vous vous affligiez et que vous gémissiez avec une charitable tristesse de la grossièreté, de l'ignorance, de la paresse des enfants des hommes, du danger où ils se trouvent, et de l'ingratitude des fidèles enfants de l'Église, qui, ayant reçu la lumière de la foi divine, vivent intérieurement dans un tel oubli de ces œuvres et de ces bienfaits de l'incarnation, et de Dieu même, qu'il semble qu'ils ne se distinguent des infidèles que par quelques cérémonies extérieures, qu'ils font sans esprit et sans aucun sentiment de dévotion, offensant et provoquant par là bien souvent la divine justice qu'ils devraient apaiser.

157. Ils tombent dans cette ignorance et dans ce désordre parce qu'ils ne se disposent point à acquérir la véritable science du Très-Haut; ils méritent aussi que la divine lumière s'éloigne d'eux et qu'elle les laisse à la merci de leurs épaisses ténèbres, de sorte

qu'ils se rendent plus indignes que les infidèles, et s'attirent une punition beaucoup plus grande. Affligez-vous de la perte si considérable que fait votre prochain, et demandez-en le remède du plus profond de votre cœur. Que si vous voulez vous mettre de plus en plus à l'abri d'un danger si formidable, vous ne devez pas refuser, sous prétexte d'humilité, les faveurs que le Seigneur vous fait, ni mépriser et oublier ses bienfaits. Souvenez-vous qu'il y a très-longtemps que la grâce du Très-Haut vous appelle. Considérez qu'il vous a attendue dans vos retardements, qu'il vous a consolée dans vos doutes, qu'il a apaisé vos craintes, qu'il a dissimulé et pardonné vos fautes, et qu'il vous a si fort comblée de faveurs et de caresses, que vous devez, ma fille, avouer sincèrement, et être assurée que le Seigneur n'en a point fait de semblables à nulle autre nation, et que vous les avez reçues lorsque vous étiez plus pauvre et plus inutile que les autres. Cela étant, vous les devez surpasser en reconnaissance.

CHAPITRE XIII

Qui déclare l'état où se trouva la très-sainte Vierge après l'incarnation du Verbe dans son sein virginal.

158. Plus je découvre les divins effets et les dispositions admirables qui se trouvèrent en la Reine du ciel après avoir conçu le Verbe éternel, plus je rencontre de difficultés pour continuer cet ouvrage, parce que je me trouve abîmée dans de très-profonds mystères, et je n'ai que des termes fort inférieurs à ce que j'en conçois. Mais mon âme ressent une telle douceur dans cette même insuffisance, que je ne saurais me repentir d'avoir commencé une chose qui me paraîtrait impossible si l'obéissance ne m'animait, et même ne me forçait de chercher à vaincre les obstacles qu'un courage faible comme le mien ne saurait braver, et à expliquer des choses que ne comporte point notre langage, principalement dans le présent chapitre, où je découvre les excellences qui sont renfermées dans la dot des bienheureux. Je m'en servirai comme d'un exemple pour exprimer ce que je conçois de l'état où se trouva l'auguste Marie après qu'elle fut devenue Mère de Dieu.

159. Je considère dans les bienheureux deux choses

qui font à mon sujet : l'une de leur côté, l'autre du côté de Dieu. Du côté du Seigneur, il y a la divinité qui se manifeste clairement avec toutes ses perfections et tous ses attributs, et c'est ce qu'on appelle objet béatifique, gloire, félicité objective, dernière fin où toutes choses aboutissent et trouvent leur repos. Du côté des saints se rencontrent les opérations béatifiques de la vision et de l'amour, et plusieurs autres qui les accompagnent dans ce très-heureux état, que l'œil n'a point vu, que l'oreille n'a point entendu, et que le cœur de l'homme n'a point conçu (1). Parmi les dons et les effets de cette gloire dont les saints jouissent, il y en a quelques-uns qu'on pourrait appeler dotant, et ils les reçoivent comme autant d'épouses pour l'état du mariage spirituel, qu'ils doivent consommer dans la jouissance de la félicité éternelle. Or, comme l'épouse temporelle acquiert la propriété de sa dot, sauf à en laisser l'usufruit commun entre elle et l'époux ; de même les saints reçoivent dans la gloire cette dot comme propre, et l'usufruit est commun à Dieu en tant qu'il se glorifie en ses saints, et à eux en tant qu'ils jouissent de ces dons ineffables, qui sont plus ou moins excellents, selon le mérite et la dignité de chacun Mais sous ce titre de dot, il n'y a que les bienheureux qui les reçoivent, comme appartenant à la même nature que l'Époux, c'est-à-dire notre Seigneur Jésus-Christ. Les anges ne sont pas proprement dotés ; car le Verbe

(1) Isa., LXIV, 4 ; I Cor., II, 9.

incarné ne fit pas avec eux les mêmes épousailles qu'il célébra avec la nature humaine en s'unissant à elle dans ce grand sacrement, grand en Jésus-Christ et en l'Église, suivant l'expression de l'Apôtre (1). Ce divin Époux, en tant qu'homme, a une âme et un corps comme les autres, et tous les deux doivent être glorifiés en sa présence; c'est pour cette raison que la dot de la gloire appartient à l'âme et au corps. Cette dot renferme trois excellentes perfections, qui regardent l'âme, et que l'on appelle *vision, acquisition de la gloire,* ou *compréhension et jouissance de cette même gloire;* et quatre autres qui concernent le corps, à savoir, *la clarté, l'impassibilité, la subtilité et l'agilité.* Ces quatre dernières sont proprement des effets de la gloire dont l'âme jouit.

160. Notre Reine participa pendant sa vie à toutes les excellences que cette dot renferme, surtout après l'incarnation du Verbe dans son sein virginal. Mais tandis que les bienheureux, élevés à la compréhension, reçoivent cette dot comme un gage infaillible de la félicité éternelle qu'ils ne doivent jamais perdre (et c'est pour cette raison que les voyageurs ne la reçoivent pas), la très-pure Marie l'obtint, non point comme les compréhenseurs, mais comme les pèlerins de la terre; elle ne jouissait donc pas toujours de ces dons merveilleux, mais seulement par intervalles et avec la différence que nous dirons. Afin de mieux comprendre la manière dont notre auguste Reine profitait de ce rare

(1) Ephes., v, 32.

bienfait, on doit se souvenir de ce que nous avons rapporté au chapitre septième et dans les autres jusqu'à celui de l'incarnation; c'est là que nous parlons des préparatifs que fit et des fiançailles que le Très-Haut contracta avec sa très-sainte Mère, avant de l'élever à la plus sublime dignité. Le jour où le Verbe prit chair humaine dans son sein virginal, ce mariage spirituel fut en quelque sorte consommé à l'égard de cette divine Dame par la vision béatifique et par tant d'excellentes qualités qu'elle reçut en ce jour, ainsi que nous avons dit : bien qu'à l'égard de tous les autres fidèles ce fût comme le jour des épousailles, qui se consommeront dans la patrie céleste (1).

161. Notre grande Reine avait un autre avantage qui la disposait à recevoir ces priviléges : c'est qu'absolument exempte de tout péché actuel et originel, elle était confirmée en grâce par une impeccabilité permanente : dans cette position exceptionnelle elle était capable de célébrer ce mariage au nom de l'Église militante, et de donner sa parole pour tous les hommes, afin de recevoir les prémices des mérites futurs du Rédempteur au moment même où elle devint sa Mère, et de pouvoir, à la suite de cette gloire et de cette vision passagères, garantir que la même récompense serait accordée à tous les enfants d'Adam, s'ils se disposaient à la recevoir avec le secours de leur Restaurateur. C'était aussi un grand sujet de complaisance pour le Verbe humanisé, de voir que son très-ardent

(1) Os., II, 19.

amour et ses mérites infinis produisissent incontinent leurs effets en celle qui était à la fois sa Mère, sa première Épouse et le temple de la Divinité, et que la récompense suivît le mérite où il ne se trouvait aucun empêchement. Notre Seigneur Jésus-Christ satisfaisait en partie par ces faveurs, qu'il accordait à sa très-sainte Mère, l'amour qu'il lui portait, et celui qu'il témoignait en elle avoir pour tous les mortels : car c'était, pour l'amour de cet adorable Seigneur, un trop long temps que d'attendre trente-trois ans pour manifester sa divinité à sa propre Mère. Et, bien qu'il lui eût fait cette faveur en d'autres circonstances (ainsi que nous l'avons dit dans la première partie), néanmoins elle la reçut cette fois dans des conditions différentes, en rapport avec la gloire que reçut elle-même l'âme de son très-saint Fils, encore pourtant d'une manière transitoire, et autant que le comportait son état commun de voyageuse.

162. Suivant ce que nous venons de dire, le jour où la très-pure Marie prit possession de la royale maternité du Verbe éternel en le concevant dans son sein, Dieu nous donna droit sur notre rédemption dans les épousailles qu'il y célébra avec notre nature, et dans la consommation de ce mariage spirituel qu'il y fit en béatifiant sa très-sainte Mère, et en lui donnant les excellences de la gloire pour dot; il nous promit la même chose pour récompense de nos mérites, et en vertu de ceux de son très-saint Fils notre Restaurateur. Mais dans le bienfait que le Seigneur fit ce jour-là à sa Mère, il l'éleva si fort au-dessus de toute la

gloire des saints, que tous les anges et les hommes ensemble ne purent arriver, en ce que leur vision et leur amour béatifique ont de plus sublime, au suprême degré de cette divine Dame : il en fut de même pour les excellences, qui rejaillissent sur le corps par l'abondance de la gloire de l'âme; parce que le tout répondait à son innocence, à sa sainteté et à ses mérites, et ceux-ci à la suprême dignité qu'elle avait parmi les créatures d'être Mère de son Créateur.

163. Pour entrer dans le détail des excellences de cette dot, il faut présupposer que la première dont l'âme est enrichie est la vision béatifique, qui est comme la contre-partie de la connaissance obscure de la foi chez les voyageurs du temps. L'auguste Marie obtint cette vision dans les circonstances et aux degrés que j'ai rapportés et que je rapporterai par la suite. Outre cette vision intuitive de la Divinité, elle en eut plusieurs autres abstractives dont j'ai déjà parlé. Et, bien qu'elle ne les eût que comme en passant ou par intervalles, il en resta néanmoins dans son entendement des impressions si claires, quoique diverses, qu'elles lui permettaient de jouir des plus vives lumières et d'une connaissance sublime de la Divinité, au point que je ne trouve point de termes pour l'expliquer : car en cela cette très-sainte Dame fut exceptionnelle entre toutes les créatures; ainsi l'effet de cette excellente perfection se trouvait toujours en elle, autant que le comportait son état de voyageuse. Et lorsque le Seigneur, comme il arrivait quelquefois, se cachait à elle en lui suspendant, pour des fins particulières,

l'usage de ces espèces, elle se servait de la seule foi infuse, qui était en elle très-excellente et très-efficace. De sorte que, de quelque manière que ce fût, elle ne perdit jamais de vue cet objet divin et ce souverain bien, elle n'en détourna jamais un seul instant les yeux de son âme; mais elle jouit beaucoup plus de la vue et des caresses de la Divinité pendant les neuf mois qu'elle eut le Verbe humanisé dans son sein.

164. La seconde perfection dont l'âme est dotée est *l'acquisition de la gloire,* que les théologiens appellent *compréhension;* elle consiste à être parvenu à la fin à laquelle tend l'espérance, et que nous cherchons, par son moyen, jusqu'à ce que nous la possédions sans crainte de la perdre. La très-sainte Vierge eut cette possession d'une manière correspondante aux visions dont nous avons parlé, parce que, comme elle voyait la Divinité, elle la possédait. Et lorsqu'elle se trouvait dans la seule foi, l'espérance était en elle plus ferme qu'elle ne fut et ne sera en aucune autre simple créature, comme aussi plus grande était sa foi. Comme d'ailleurs la sécurité de la possession consiste surtout, pour la créature, dans la certitude de la sainteté et dans l'impeccabilité, notre divine Dame était si privilégiée à cet égard, que la sécurité imperturbable avec laquelle, quoique encore voyageuse, elle possédait Dieu, égalait en quelque façon celle des bienheureux, parce que, du côté de la sainteté innocente et incapable de pécher, elle était assurée de ne pouvoir jamais perdre Dieu : seulement la cause de cette assurance n'était pas la même en elle, qui était voyageuse, qu'en

ceux qui jouissent de la gloire. Pendant les neuf mois de sa grossesse, elle eut cette possession de Dieu par diverses sortes de grâces singulières et admirables, par le moyen desquelles le Très-Haut se manifestait et s'unissait à son âme très-pure.

165. La troisième excellence de l'âme bienheureuse est la *jouissance du souverain bien;* elle répond à la charité qui ne cesse point dans la gloire (1), mais qui s'y perfectionne, parce que cette jouissance consiste à aimer le bien qu'on possède, et c'est ce que la charité fait dans la patrie céleste, où ainsi qu'elle le connaît et qu'elle en jouit comme il est en lui-même, ainsi elle l'aime pour lui-même. Et quoique nous l'aimions aussi pour lui-même et dans l'état de voyageurs, la différence y est pourtant bien grande, parce que présentement nous l'aimons en le désirant, et nous le connaissons non tel qu'il est, mais sous des espèces étrangères ou à travers des énigmes (2). Ainsi cette manière de l'aimer et de le connaître ne perfectionne pas notre amour ; elle ne remplit point nos désirs et elle ne nous donne pas la plénitude de la joie, bien que nous en ayons beaucoup en l'aimant. Mais dans sa claire vision et dans sa possession, nous le verrons comme il est en lui-même et par lui-même, et non point par énigmes (3); c'est pourquoi nous l'aimerons comme il doit être aimé, et autant que nous pouvons l'aimer selon notre capacité; notre amour sera per-

(1) I Cor., XIII, 8. — (2) *Ibid.*, 12. — (3) I Joan., III, 2; Ps. XVI, 15.

fectionné et nos désirs entièrement satisfaits par cette heureuse possession.

166. La sainte Vierge fut en quelque sorte plus largement pourvue de ce don que de tous les autres; car sous plusieurs rapports excellents, son très-ardent amour était supérieur à celui des bienheureux, même dans son état ordinaire, quoiqu'il pût lui être inférieur quand elle ne jouissait point de la vision claire de la Divinité. Personne n'eut la science des choses divines au point où l'eut cette auguste Dame; elle connut par son moyen comment Dieu devait être aimé pour lui-même, et cette science se servait des espèces et du souvenir de la même Divinité, qu'elle avait vue de plus près que les anges. Et comme son amour était proportionné à cette connaissance de Dieu, il fallait qu'elle surpassât aussi les bienheureux en amour, en tant qu'il ne supposait pas la possession immédiate et cet état où il ne peut plus ni croître ni augmenter. Que si le Seigneur permettait, pour favoriser sa très-profonde humilité, qu'en agissant dans les conditions des voyageurs, elle conservât le respect et la crainte et se préoccupât constamment du soin de ne point déplaire à son bien-aimé, cet amour inquiet n'en était pas moins très-parfait et un sujet de complaisance pour Dieu, en même temps qu'il la pénétrait d'une joie ineffable et la remplissait de délices qui répondaient à la nature et à l'excellence de ce même amour divin dont elle était embrasée.

167. Pour ce qui regarde les dons du corps qui lui

viennent de la gloire et des excellentes perfections de l'âme, et qui font une partie de la gloire accidentelle des bienheureux, je dis qu'ils servent pour la perfection des corps glorieux en leurs sens et dans leurs mouvements, afin qu'ils deviennent semblables aux âmes en tout ce qui est possible, et que sans être empêchés de leur matière terrestre, ils soient disposés à obéir à la volonté des saints, qui dans ce très-heureux état ne peut pas être imparfaite ni contraire à celle de Dieu. Ils ont besoin de deux dons pour leurs sens, l'un qui les dispose à recevoir les espèces sensibles, et c'est ce que le don de *clarté* perfectionne; l'autre qui préserve le corps de l'atteinte des choses extérieures ou des passions nuisibles et corruptrices, et l'*impassibilité* sert à cela. D'autres dons sont nécessaires pour le mouvement du corps; l'un pour vaincre la résistance ou le retardement du côté de sa propre pesanteur, et à cet effet il est doué de l'*agilité;* l'autre pour surmonter la résistance étrangère des autres corps, et c'est ce qu'il fait au moyen de la *subtilité*. Avec ces dons, les corps glorieux deviennent clairs, incorruptibles, agiles et subtils.

168. Notre grande Reine fut partagée pendant cette vie de tous ces priviléges. Comme le don de *clarté* rend le corps glorieux, susceptible à la fois de recevoir et de réfléchir la lumière, et plus transparent que le cristal, en lui ôtant son obscure opacité, le corps virginal de la très-pure Marie, lorsqu'elle jouissait de la claire vision béatifique, participait à ce privilége au delà de tout ce que l'entendement humain

peut concevoir. Il lui restait après ces visions un certain reflet de cette clarté : que si les yeux l'eussent pu apercevoir, c'eût été un sujet d'une admiration bien grande. On en découvrait quelque chose en son très-beau visage, comme je le dirai plus loin, surtout dans la troisième partie, bien que ceux qui la fréquentaient ne s'en aperçussent pas tous, parce que le Seigneur suspendait l'action de ce rayonnement, afin que par son intermittence il ne frappât point indifféremment toutes sortes de personnes. Mais elle ressentait par plusieurs effets le privilége de ce don qui était caché aux autres, et elle n'éprouvait point l'embarras de l'opacité matérielle que nous rencontrons dans cette vie mortelle.

169. Sainte Élisabeth remarqua cette clarté, lorsque, voyant l'auguste Marie, elle s'écria avec admiration : « D'où me vient ce bonheur, que la Mère « de mon Créateur me visite (1)? » Le monde n'était pas capable de connaître ce mystère du grand Roi, et le temps n'était pas convenable pour le manifester ; mais le visage de la sainte Vierge avait toujours un certain éclat qu'on ne découvrait pas chez les autres créatures ; elle avait en tout le reste de sa personne une disposition qui était au-dessus de l'ordre naturel des autres corps, et qui lui donnait une complexion très-délicate et comme spiritualisée, ainsi qu'un cristal animé, qui n'a rien de rude au sens ; et cette complexion était si admirable, que je ne trouve point

(1) Luc., I, 43.

d'exemple ici-bas pour la faire comprendre. Et qu'on ne soit pas surpris de ce que je dis de la Mère de Dieu, de celle qui le portait dans son sein et qui l'avait vu plusieurs fois face à face, puisque les Hébreux ne pouvaient regarder Moïse en face, ni supporter l'éclat qui rejaillissait de sa personne lorsqu'il descendit de la montagne après l'entretien qu'il y eut avec Dieu (1), et qui était de beaucoup inférieur à celui de notre divine Dame. Il est certain que si le Seigneur n'eût caché et voilé par une providence particulière la clarté que le visage et le corps de sa très-pure Mère étaient capables d'envoyer, le monde en eût reçu plus de lumière que de mille soleils réunis; aucun mortel n'eût pu naturellement supporter ses éblouissantes splendeurs, puisque au moment même où elles étaient cachées et retenues, il sortait encore de son visage de divins éclairs assez brillants pour causer en tous ceux qui la regardaient l'effet qu'éprouva saint Denis l'aréopagite quand il la vit.

170. L'*impassibilité* donne au corps glorieux une disposition par suite de laquelle aucun agent, excepté Dieu, ne le peut altérer, quelque forte et puissante que soit son action. Notre Reine participa à ce privilége en deux manières; l'une en ce qui regardait le tempérament du corps et des humeurs, parce qu'elle les eut si bien réglées, qu'elle ne pouvait contracter ni souffrir les maladies, ni les autres incommodités humaines qui naissent de leur inégalité, et par cet

(1) Exod., xxxiv, 29 et 30; II Cor., iii, 7.

endroit elle était presque impassible. L'autre, à cause de l'empire absolu qu'elle avait sur toutes les créatures, comme nous l'avons déjà dit; car aucune ne l'eût offensée sans son consentement. Nous pouvons ajouter une autre troisième participation à l'impassibilité qui fut une assistance de la vertu divine en rapport avec son innocence. Et nos premiers parents n'eussent point souffert dans le paradis de mort violente, s'ils eussent persévéré dans la justice originelle; il est vrai qu'ils n'eussent pas joui de ce privilége par une vertu propre qu'on appelle intrinsèque ou inhérente (car s'ils eussent été blessés, ils eussent pu mourir de la blessure); mais par une assistance spéciale du Seigneur, qui les eût préservés d'être blessés : cette protection était due à bien plus de titres à l'innocence de l'incomparable Marie; ainsi elle en jouissait comme Reine et Maîtresse; et nos premiers parents n'eurent ce privilége, et leurs descendants ne l'eussent eu, que comme serviteurs et sujets.

171. Notre humble Princesse n'usa point de ces priviléges, parce qu'elle y renonça, à l'imitation de son très-saint Fils, pour mériter et pour coopérer à notre rédemption, voulant bien souffrir pour ce sujet des peines qui surpassaient celles des martyrs. On ne saurait en exprimer la grandeur dans le langage des hommes; nous en dirons quelque chose en divers endroits de cette histoire, attendu qu'il n'est pas possible de les raconter toutes, à cause de l'insuffisance des termes que nous sommes réduits à employer. Mais

on doit remarquer deux choses. C'est d'abord que les souffrances de notre Reine n'avaient nulle relation aux propres péchés, puisqu'elle n'en avait point; ainsi elle souffrait sans ressentir l'amertume qui se trouve renfermée dans les peines que nous souffrons par la mémoire et la considération de nos propres crimes, comme étant les sujets qui les avons commis. C'est ensuite que la très-sainte Vierge fut divinement fortifiée dans ses souffrances, dans la mesure de son très-ardent amour; car naturellement elle n'eût pu supporter toutes les peines que lui faisait demander son amour, et c'est à cause de ce même amour que le Très-Haut l'exauçait.

172. La *subtilité* est un privilége qui affranchit en quelque sorte le corps glorieux des lois de la densité, et qui supprime l'obstacle que la matérialité de son volume opposerait à ce qu'il pût pénétrer un autre corps semblable à lui et occuper le même point de l'espace; ainsi le corps subtilisé du bienheureux est doué des qualités de l'esprit, qui peut sans difficulté pénétrer les corps d'une configuration déterminée, et se met dans la même place qu'ils occupent, sans les diviser ni les éloigner, comme le corps de notre Seigneur Jésus-Christ le fit lorsqu'il sortit du sépulcre (1) et qu'il entra, les portes fermées, dans l'appartement où étaient les apôtres (2), pénétrant les corps qui fermaient ces endroits. La très-sainte Vierge participa à ce don, non-seulement dans les diverses fois

(1) Matth., XXVIII, 2. — (2) Joan., XX, 19.

qu'elle jouissait de la vision béatifique, mais elle l'eut après comme à sa disposition, pour en user en plusieurs rencontres, comme il lui arriva dans quelques apparitions qu'elle fit corporellement pendant sa vie, ainsi que nous le dirons dans la suite, parce qu'elle usa en toutes de cette subtilité au moyen de laquelle elle pénétra plusieurs autres corps.

173. La dernière excellence de la dot des bienheureux est l'*agilité*, faculté de se mouvoir d'un lieu à un autre, si puissante dans le corps glorieux, que, sans nul empêchement de la pesanteur terrestre, il peut instantanément se transporter en divers endroits, à la manière des esprits, qui, n'ayant point de corps, se meuvent par leur propre volonté. La très-pure Marie eut une admirable et une continuelle participation à cette agilité, qui lui vint spécialement des visions divines dont elle fut favorisée : car elle ne ressentait point en son corps la pesanteur terrestre que nous éprouvons; ainsi elle marchait sans le retardement qui nous est ordinaire, et il lui eût été facile de se mouvoir avec une très-grande vitesse sans s'exposer comme nous à la lassitude et à la fatigue. Tout cela résultait de l'état et des conditions physiologiques de son corps, qui était tout spiritualisé et merveilleusement constitué. Pendant les neuf mois de sa grossesse, elle sentit moins cette pesanteur corporelle, bien que pour souffrir à son gré elle se mit dans des embarras et des occupations propres à la fatiguer. Enfin, elle avait tous ces priviléges, et elle en usait d'une manière si admirable et si parfaite, que

je ne trouve point de paroles pour dépeindre ce qui m'a été montré : car cela surpasse tout ce que j'en ai dit et tout ce que j'en puis dire.

174. Reine du ciel, ma divine Dame, après que vous eûtes la bonté de m'adopter pour fille, vous me promîtes d'être ma guide et ma maîtresse. Et dans cette confiance j'ose bien vous proposer un doute où je me trouve : Comment se pouvait-il faire, ma Mère et ma Gouvernante, que votre âme très-sainte ayant vu Dieu et joui de sa divine présence toutes les fois que sa suprême Majesté le voulut, vous n'eussiez pas toujours l'état des bienheureux ? Et comment ne disons-nous pas que vous l'eûtes toujours pendant votre vie mortelle, puisqu'il n'y avait nul péché en vous ni aucun autre empêchement qui pût vous en priver, suivant la notion qui m'a été donnée de votre excellente dignité et de votre sainteté incomparable ?

—

Réponse et instruction de notre Reine.

175. Vous doutez, ma très-chère fille, comme celle qui m'aime, et vous m'interrogez comme celle qui ignore. Sachez donc que la perpétuité est un des caractères de la félicité réservée aux saints, car elle doit être absolument parfaite, et si elle eût été temporaire, il lui eût manqué la plénitude, la consommation nécessaire pour être une souveraine félicité.

Quand même une créature serait exempte de péché, il n'est pas compatible avec la loi commune et ordinaire qu'elle soit en même temps glorieuse et sujette aux souffrances. Que si mon très-saint Fils a fait exception à cette règle, ce fut parce qu'étant homme et Dieu véritable, son âme très-sainte unie hypostatiquement à la Divinité ne devait pas être privée de la vision béatifique (1), et étant en même temps Rédempteur du genre humain, il n'eût pas pu souffrir ni payer la dette du péché (qui est la peine), s'il n'eût été passible en son corps. Mais pour moi, simple créature, je ne devais pas jouir toujours de la vision due à celui qui était Dieu. On ne pouvait pas dire non plus que je fusse toujours dans l'état des bienheureux, parce que je n'y étais qu'en passant. Dans ces conditions, il était tout à fait convenable que tantôt je jouisse, tantôt je souffrisse, et que le temps auquel je souffrais et méritais fût plus long que celui auquel je jouissais, attendu que je vivais parmi les voyageurs, et non point encore parmi les compréhenseurs.

176. Le Très-Haut a disposé par une loi très-juste qu'on ne jouirait point dans la vie mortelle des conditions de la vie éternelle (2), et que l'on parviendrait à l'immortalité en passant par la mort corporelle, après avoir préalablement mérité dans l'état passible, qui est celui de la vie présente des hommes. Et bien

(1) Joan., IV, 12; Joan., I, 18; I Tim., VI, 16; Joan., VI, 46. — (2) Exod., XXXIII, 20.

que la mort que subissent tous les enfants d'Adam soit le salaire et la punition du péché (1), et qu'à ce titre je n'eusse aucune part à la mort, ni aux autres effets ou peines du péché, néanmoins le Très-Haut ordonna que moi aussi j'entrerais dans la vie et dans la félicité éternelle par le milieu de la mort corporelle, comme mon très-saint Fils (2), parce qu'en cela il n'y avait nul inconvénient pour moi : au contraire je trouvais plusieurs avantages en suivant le chemin royal de tous, et en acquérant les grands fruits des mérites et la gloire par le moyen des souffrances et de la mort. Cela procurait en outre aux hommes l'avantage de mieux connaître que mon très-saint Fils et moi, qui étais sa Mère, étions de la véritable nature humaine, comme les autres, puisque nous étions mortels comme eux. Par cette connaissance l'exemple que nous laissions aux hommes était plus efficace pour imiter en leur chair passible les œuvres que nous avions faites en cette même chair : ainsi tout tournait à la plus grande gloire et à l'exaltation de mon Fils, mon Seigneur, et à la mienne. Une grande partie de ces effets n'aurait pas réussi, si les visions de la Divinité m'eussent été continuelles. Après que j'eus conçu le Verbe éternel, elles devinrent pourtant plus fréquentes, comme plus grands les bienfaits et les faveurs que j'en reçus : c'est qu'il m'était plus propre et plus proche. Voilà la réponse à votre doute. Soyez persuadée que tout ce que vous avez pu concevoir de

(1) Rom., VI, 23. — (2) Luc., XXIV, 26.

grand, touchant les priviléges et les effets dont je jouissais pendant la vie mortelle, et tout ce que vous en avez pu dire ne saurait égaler ce que le puissant bras du Très-Haut opérait en moi. Et autant vos conceptions seront au-dessous de la réalité, autant vos expressions humaines seront au-dessous de vos propres conceptions.

177. Donnez maintenant votre attention à la doctrine qui complète celle que je vous ai enseignée dans les chapitres précédents. Si je fus le modèle qu'on doit suivre lorsque j'accueillis Dieu, qui venait visiter les âmes et le monde, avec le respect, la dévotion, l'humilité, la reconnaissance et l'amour qu'on lui doit, il s'ensuivra que si vous et les autres âmes le faites à mon imitation, le Très-Haut viendra à vous pour vous communiquer et opérer de divins effets, comme il le fit en moi, quoiqu'ils soient inférieurs et moins efficaces en vous, aussi bien que dans les autres. Parce que si la créature commençait d'aller à Dieu, comme elle le doit, dès qu'elle a l'usage de la raison (1), en dirigeant ses pas dans les voies droites du salut et de la vie, sa divine Majesté, qui aime ses ouvrages, viendrait à sa rencontre, la prévenant de ses faveurs et de sa communication (2) : car la fin de la vie présente lui paraît un terme trop long à attendre pour se manifester à ses amis.

178. Il arrive de là que les âmes puisent dans la pratique de la foi, de l'espérance et de la charité, et

(1) Sap., VI, 15. — (2) *Ibid.*, 14.

dans l'usage des sacrements dignement reçus, beaucoup de divins effets que sa bonté infinie leur communique, aux uns par les procédés communs de la grâce, aux autres dans un ordre plus surnaturel et plein de miracles, chacun en obtenant plus ou moins suivant ses dispositions et suivant les desseins du Seigneur, que l'on ne découvre pas toujours pendant la vie présente. Et si toutes les âmes ne mettaient point d'empêchement de leur côté, l'amour divin serait aussi libéral envers toutes qu'il l'est envers quelques-unes qui s'y disposent, auxquelles il donne une plus grande lumière et une connaissance plus étendue de son être immuable, qu'il attire en lui-même par une douce et puissante influence, auxquelles enfin il fait éprouver plusieurs effets de la béatitude, parce qu'il se laisse prendre par ce secret embrassement dont jouit l'Épouse lorsqu'elle dit après avoir trouvé son bien-aimé : *Je l'ai saisi, et je ne le laisserai point aller* (1). Par cette présence et cette possession, le Seigneur donne à une âme sainte plusieurs gages et de tendres marques de son amitié, afin qu'elle le possède dans un amour tranquille comme les bienheureux, quoique ce ne soit que pour un temps limité. Telle est la grandeur de la libéralité de notre Dieu et Seigneur à récompenser les affections d'amour, et les peines que la créature se donne pour lui être agréable, pour se conserver dans sa grâce et pour ne le point perdre.

179. Par cette douce violence la créature meurt à

(1) Cant., III, 4.

tout ce qui est terrestre; c'est pour ce sujet que l'amour est appelé fort comme la mort (1). Et elle ressuscite de cette mort à une nouvelle vie spirituelle qui la rend capable de recevoir une nouvelle participation de la béatitude et de ses dons, parce qu'elle jouit plus fréquemment de l'ombre salutaire, et des doux fruits du souverain bien qu'elle aime (2). Il résulte de ces mystères cachés que la partie inférieure et animale est elle-même éclairée d'une lumière nouvelle, qui, la purifiant des effets des ténèbres spirituelles, la rend forte et comme impassible pour braver tout ce qui est contraire à la nature et aux inclinations de la chair. C'est pourquoi elle souhaite avec une ardeur extrême toutes les difficultés et les violences au moyen desquelles on force le royaume du ciel (3); elle se trouve agile et dégagée du poids de la matière, de sorte que le corps même, qui est de sa nature pesant, profite parfois du don d'agilité; alors les peines qui lui paraissaient auparavant insupportables, lui deviennent légères. Vous connaissez, ma fille, et vous avez expérimenté tous ces effets; je vous les rappelle et vous les explique, afin que vous vous disposiez et conduisiez d'une manière telle, que le Très-Haut, cet agent divin et puissant, puisse opérer en vous selon son bon plaisir, comme en une matière toute préparée, souple et molle à la main de l'ouvrier.

(1) Cant., VIII, 6. — (2) Cant., III, 2. — (3) Matth., XI, 12.

CHAPITRE XIV

Des soins que la très-sainte Vierge prenait de sa grossesse, et de plusieurs choses qui lui arrivèrent pendant ce temps.

180. Notre Reine ne fut pas plutôt sortie de cette extase, qui lui arriva au moment de la conception du Verbe incarné, qu'elle se prosterna à terre, et l'adora dans son sein comme nous avons dit au chapitre XIIᵉ, paragraphe 152. Elle continua cette adoration pendant toute sa vie, la commençant chaque jour à minuit; elle y faisait pour l'ordinaire plus de trois cents génuflexions quand elle se trouvait libre, mais surtout pendant les neuf mois de sa divine grossesse. Elle demanda plus instamment que jamais la grâce de remplir entièrement les obligations que lui imposait le Père éternel en logeant l'Hôte céleste dans son sein virginal, et de garder soigneusement le trésor inestimable qui venait de lui être confié, sans pourtant manquer aux devoirs de son état. Elle consacra de nouveau à ce but son âme très-sainte et ses puissances, exerçant tous les actes des vertus dans un degré si héroïque et si sublime, qu'elle causait une nouvelle admiration aux anges mêmes. Elle dédia aussi toutes ses actions corporelles au service de l'Enfant-Dieu,

qu'elle portait dans son sacré corps. Soit qu'elle mangeât, soit qu'elle dormît, soit qu'elle travaillât, soit qu'elle se reposât, elle ne visait, toujours enflammée de l'amour divin, qu'à l'entretien et à la conservation de son bien-aimé Fils.

181. Le jour après l'incarnation, les mille anges qui l'assistaient se manifestèrent à elle sous une forme corporelle; ils adorèrent avec une profonde humilité leur Roi humanisé dans le sein de la Mère, ils la reconnurent derechef pour leur Reine et pour leur Maîtresse; et, en lui rendant l'honneur qui lui était dû, ils lui dirent : « Vous êtes maintenant, auguste Prin« cesse, la véritable Arche du Testament; vous ren« fermez conjointement et le Législateur et la Loi (1); « vous gardez la manne du ciel, qui est notre pain « véritable (2). Agréez, divine Reine, nos congratula« tions à raison de votre dignité; nous exaltons le « Très-Haut, parce qu'il vous a justement élue pour « être sa Mère et son tabernacle (3). Nous nous offrons « de nouveau à votre service, prêts à vous obéir « comme sujets et serviteurs du Roi suprême et tout« puissant, dont vous êtes la véritable Mère. » Cette offre et ces nouveaux hommages des anges ne firent que redoubler chez la Mère de la sagesse les plus incompréhensibles effets d'humilité, de reconnaissance et d'amour divin. Car ayant dans son cœur très-prudent le poids du sanctuaire pour donner le juste prix à toutes choses, elle put dignement évaluer le culte

(1) Deut., x, 5. — (2) Hebr., x, 4; Ps. LXXVII, 26. — (3) Eccles., XXIV, 12.

d'honneur et de soumission que les esprits angéliques lui rendaient comme à leur Souveraine. Et, quoique ce fût une chose bien plus considérable de se voir Mère du Roi et du Seigneur même de tout ce qui est créé, néanmoins toutes ces faveurs et cette même dignité lui étaient plus fortement manifestées par les démonstrations et par les services des anges.

182. Ils s'acquittaient de ces offices comme exécuteurs et ministres de la volonté du Très-Haut (1). Et lorsque notre Reine était seule, ils l'assistaient tous sous une forme corporelle et la servaient dans ses occupations, lui fournissant dans son travail ce qui lui était nécessaire. S'il se trouvait qu'elle mangeât seule, comme il arrivait quelquefois en l'absence de saint Joseph, ils la servaient à sa pauvre table et en son manger, qui était fort commun. Ils l'accompagnaient partout; et quand elle faisait quelque chose pour saint Joseph, ils lui aidaient. Dans toutes ces faveurs et dans tous ces secours, la divine Dame n'oubliait point de demander au Seigneur des seigneurs, avant chacune de ses actions, une permission spéciale, et de solliciter sa direction et son assistance. Toutes ses occupations étaient si bien réglées, toutes ses œuvres si pleines, qu'il n'y a que Dieu qui le puisse comprendre et pénétrer.

183. Outre cette pratique ordinaire, tant qu'elle eut le Verbe incarné dans son sein, elle sentit sa présence de diverses manières, qui étaient toutes admi-

(1) Hebr., I, 14.

rables et délicieuses. Bien souvent il se manifestait à elle par des visions abstractives, comme nous avons dit. Quelquefois elle le voyait, elle le contemplait dans son sacré corps, tel qu'il y était, hypostatiquement uni à la nature humaine. D'autres fois elle apercevait l'humanité très-sainte comme au travers d'un très-pur cristal, et cette sorte de vision apportait à notre grande Reine une consolation singulière et une joie incomparable. En d'autres occasions, elle observait que la Divinité envoyait au corps de l'Enfant-Dieu une certaine influence de la gloire de son âme très-sainte, qui lui communiquait par ce moyen des effets des corps glorieux, notamment la clarté et la lumière qui rejaillissaient du corps naturel du Fils sur celui de la Mère par une infusion ineffable et divine. Cette faveur la transformait entièrement en un autre être, enflammant son cœur et y excitant des effets si extraordinaires, qu'il n'est pas possible de les exprimer. Que l'entendement du plus élevé des séraphins s'en approche tant qu'il pourra, je suis sûre qu'il sera ébloui de cette gloire (1) : parce que cette divine Reine était un ciel intellectuel et animé qui renfermait en abrégé la grandeur et la gloire que l'immensité des cieux ne saurait contenir (2).

184. Ces bienfaits se suivaient les uns les autres, selon les actions de la divine Mère, et selon la diversité de ses opérations, les unes étant spirituelles, les autres corporelles : employant les unes au service de

(1) Prov., xxv, 27. — (2) III Reg., viii, 27.

son Époux, les autres en faveur de son prochain; et tout cela, exécuté par la sagesse d'une mortelle, présentait le plus doux spectacle à Dieu et aux esprits angéliques, et formait à leurs oreilles comme un concert harmonieux. Lorsque par la disposition divine la Reine de l'univers se trouvait le plus dans son état naturel, au milieu de cette variété d'occupations, elle souffrait des langueurs mortelles, causées par la force et par la violence de son amour : car alors elle pouvait véritablement dire ce que Salomon dit pour elle sous le nom de l'Épouse : *Fortifiez mon cœur avec l'odeur des fleurs, parce que je languis d'amour* (1); c'est ainsi que, profondément blessée par cette très-douce flèche, elle était souvent sur le point d'expirer; mais bientôt la main puissante du Très-Haut la fortifiait d'une manière surnaturelle.

185. Il arrivait parfois que, pour lui donner quelque soulagement sensible, plusieurs petits oiseaux venaient la visiter par le commandement du Seigneur; et, comme s'ils eussent connu leur Maîtresse, ils la saluaient en voltigeant autour d'elle et en lui faisant un agréable concert; ils attendaient sa bénédiction pour prendre ensuite congé d'elle. Cela arriva en particulier aussitôt qu'elle eut conçu le Verbe divin, comme si, après que les anges l'eurent félicitée de sa dignité, les chantres de la nature eussent voulu l'en féliciter à leur tour. La Reine des créatures commanda ce jour-là à diverses espèces d'oiseaux qui se trouvaient avec elle

(1) Cant., II, 5.

de reconnaître leur Créateur, et de lui chanter des louanges en reconnaissance de l'être qu'ils en avaient reçu et de leur conservation. Ils obéirent incontinent à leur Maîtresse; ils renouvelèrent leur chant, remplissant l'air d'une très-douce harmonie, et voltigeant jusqu'à terre, ils firent la révérence au Créateur et à sa Mère, qui le portait dans son sein. Ils se présentaient souvent à elle avec des fleurs dans leurs becs, et ils les laissaient tomber entre ses mains, attendant ensuite qu'elle leur commandât de chanter ou de se taire, selon sa volonté. Il arrivait aussi qu'ils venaient dans des temps rigoureux se mettre sous la protection de leur divine Maîtresse; elle les recevait avec plaisir, et les nourrissait avec la tendre sollicitude que lui inspirait leur innocence, glorifiant le Créateur de toutes choses en ces petits animaux.

186. Notre ignorance ne doit pas être surprise de ces merveilles; car, quoique l'on puisse estimer petits les sujets où elles s'opéraient, les œuvres du Très-Haut sont pourtant toujours grandes et vénérables dans leurs fins : celles de notre très-prudente Reine l'étaient aussi dans les plus petites choses. Trouvera-t-on quelqu'un assez ignorant ou assez téméraire pour ne point comprendre ou pour ne point avouer que la créature raisonnable ne fait qu'un acte de justice lorsqu'elle reconnaît la participation de l'être de Dieu et de ses perfections dans toutes les créatures (1), où elle doit le chercher et le trouver, le bénir et le proclamer

(1) Eccles., XLII, 16.

admirable, puissant, libéral et saint, comme l'auguste Marie le faisait, sans qu'il y eût ni temps, ni lieu, ni créature visible qui ne la portassent à cela? Comment ne rougirions-nous pas de notre ingratitude et de notre oubli? Comment est-ce que notre dureté ne serait point attendrie? Comment ne nous enflammerions-nous pas, dans notre tiédeur, en voyant que des créatures privées de raison nous reprennent et nous enseignent que ce n'est que pour l'être qu'elles ont reçu de Dieu qu'elles le louent sans l'offenser jamais, pendant que les hommes, qu'il a faits à son image et à sa ressemblance (1), capables de le connaître et d'en jouir éternellement, l'oublient sans le reconnaître; et s'ils le connaissent, ils l'offensent sans vouloir ni le louer ni le servir? Il n'y a nul droit de préférer ceux-ci aux bêtes brutes, puisqu'ils en viennent à être pires qu'elles (2).

—

Instruction de la Mère de Dieu.

187. Ma fille, vous avez déjà assez reçu de mes instructions pour désirer et tâcher d'acquérir la science divine, que je souhaite fort que vous appreniez, afin que par son secours vous sachiez avec combien de respect vous devez traiter avec Dieu. Je

(1) Gen., I, 26. — (2) Ps. XLVIII, 13 et 21.

vous avertis de nouveau que cette science est très-difficile aux mortels, et que peu de personnes la désirent, à cause de leur ignorance, et à leur grand dommage, parce qu'il résulte de là que, quand il leur arrive de traiter avec le Très-Haut de ce qui regarde son service, elles ne font pas de son infinie grandeur un jugement aussi juste qu'elles devraient; elles ne se débarrassent pas non plus des images ténébreuses ni des préoccupations terrestres, qui les rendent désagréables et charnelles, et par conséquent indignes et incapables du commerce magnifique de la Divinité souveraine. Cette ignorance grossière entraîne avec elle un autre désordre : c'est que si elles fréquentent leur prochain, elles se livrent aux actions extérieures sans ordre, sans mesure, sans retenue, perdant entièrement le souvenir de leur Créateur, et elles s'attachent à tout ce qui est terrestre en s'abandonnant à la fougue des plus furieuses passions.

188. Or, je veux, ma très-chère fille, que vous vous éloigniez de ce danger, et que vous appreniez la science qui a pour objet l'Être immuable de Dieu et ses attributs infinis; vous devez le connaître et vous unir à lui de telle sorte, qu'il n'y ait entre vous et le souverain bien aucune chose créée. Vous devez l'avoir en vue en tout temps, en tout lieu et en toutes vos occupations, sans vous en séparer jamais dans cet intime et saint embrassement de votre cœur (1). Et

(1) Cant., III, 4.

afin que vous y parveniez, je vous avertis et je vous commande de le traiter avec magnificence, avec respect et avec crainte. Je veux aussi que vous ayez une grande estime et une vénération religieuse pour tout ce qui regarde son culte divin. Surtout, avant que d'entrer en sa présence par l'oraison et par la prière, vous devez vous dépouiller de toutes les images sensibles et terrestres. Et parce que la fragilité humaine vous empêche de persister toujours dans la force de l'amour et d'en éprouver constamment les effets avec la même vivacité dans votre corps mortel, vous pouvez vous procurer quelque soulagement honnête, pourvu qu'il soit tel que vous y trouviez toujours Dieu, comme de le louer dans la beauté des cieux et des étoiles, dans la diversité des herbes, dans le riant aspect des campagnes, dans la force des éléments, et singulièrement dans les excellentes perfections de la nature angélique et de la gloire des saints.

189. Mais vous n'oublierez jamais l'avis que je vais vous donner, et vous en ferez toujours le sujet de vos plus sérieuses réflexions : c'est que dans nulle occasion, ni pour beaucoup que vous ayez fatigué, vous ne preniez aucun divertissement avec les créatures humaines, et que parmi elles vous évitiez singulièrement de le prendre en la compagnie des hommes, de peur qu'avec votre naturel faible et complaisant vous ne couriez risque d'excéder et de passer les justes limites, en vous laissant aller à plus de satisfactions sensibles qu'il n'est convenable aux religieuses et aux épouses de mon très-saint Fils. Cette négligence est

fort dangereuse dans toutes les créatures humaines, parce que si on lâche une fois la bride à la nature fragile, elle ne se soucie plus de la raison ni de la véritable lumière de l'esprit; mais oubliant tout ce qui pourrait la porter au bien, elle suit aveuglément l'impétuosité de sa passion, et celle-ci ne cherche que son plaisir. C'est contre ce péril universel que la clôture et la retraite ont été ordonnées aux âmes consacrées à mon Fils et Seigneur, pour ôter entièrement les occasions fatales à certaines religieuses qui pourraient les rechercher par inclination et s'y livrer par imprudence. Vos récréations, ma très-chère fille, et celles de vos sœurs doivent être à l'abri d'un pareil danger et d'un air si empoisonné; vous devez toujours chercher avec préférence celles que vous trouverez dans le secret de votre cœur et dans le cabinet de votre Époux, qui est fidèle à consoler dans la tristesse et à secourir dans la tribulation (1).

(1) Ps. xc, 15.

CHAPITRE XV

La très-pure Marie sut que c'était la volonté du Seigneur qu'elle allât voir sainte Élisabeth. — Elle en demande la permission à saint Joseph sans lui déclarer autre chose.

190. L'auguste Marie apprit par le discours de l'ambassadeur céleste saint Gabriel que sa cousine Élisabeth (que l'on croyait stérile) avait conçu un fils, et qu'elle était dans le sixième mois de sa grossesse (1). Ensuite le Très-Haut lui révéla dans une des visions intellectuelles qu'elle eut, que le fils miraculeux que sainte Élisabeth enfanterait serait grand devant le même Seigneur, qu'il serait son prophète et le précurseur du Verbe incarné qu'elle portait dans son sein virginal, et d'autres grands mystères de la sainteté de saint Jean. La divine Reine connut dans cette même vision et en d'autres aussi que le Seigneur avait pour agréable qu'elle allât faire visite à sa cousine, afin qu'elle et le fils qu'elle portait dans son sein fussent sanctifiés par la présence de leur Restaurateur, parce que sa divine Majesté voulait faire éprouver les premiers effets de sa venue au monde et

(1) Luc., I, 36. — (2) *Ibid.*, 15 et 17.

de ses mérites à son précurseur, en lui communiquant le torrent de sa grâce, pour qu'il fût comme un fruit précoce et hâtif de la rédemption du genre humain.

191. La très-prudente Vierge, dans les transports d'une joie inexprimable, rendit grâces au Seigneur pour ce nouveau mystère qu'elle venait de connaître, et de ce qu'il daignait faire cette faveur à l'âme de celui qui devait être son prophète et son précurseur, et à sa mère Élisabeth. Et s'offrant de faire tout ce qui serait de son bon plaisir, elle dit à sa divine Majesté : « Souverain Seigneur, principe et cause de tout « notre bien, votre nom soit éternellement glorifié, « connu et loué de toutes les nations. Je ne laisserai « pas, quoique je sois la plus petite des créatures, « de vous rendre de très-humbles actions de grâces « pour la grande miséricorde que vous voulez exercer « envers votre servante Élisabeth et envers le fils « qu'elle a conçu. Si vous agréez de me faire con« naître ce que vous voulez que je fasse dans cette « occasion pour votre service, me voici, Seigneur, « toute prête à obéir à vos divins commandements. » Le Très-Haut lui répondit : « Ma colombe, mon amie « et mon élue entre toutes les créatures (1), je vous « dis en vérité que par votre intercession et pour « votre amour je regarderai en Père et en Dieu très« libéral votre cousine Élisabeth, et le fils qu'elle « doit enfanter, le choisissant pour mon prophète

(1) Cant., II, 14.

« et pour le précurseur du Verbe qui s'est fait « homme en vous, je les considère comme des per- « sonnes qui vous appartiennent. Ainsi je veux que « mon Fils unique et le vôtre aille visiter la Mère et « racheter le fils de la servitude du premier péché, « afin qu'avant le temps commun et ordinaire des « autres hommes, sa voix et ses louanges résonnent à « mes oreilles, et qu'en sanctifiant son âme, les « mystères de l'incarnation et de la rédemption lui « soient révélés. C'est pour cela que je veux, ma « chère Épouse, que vous alliez visiter Élisabeth, « parce que nous choisissons son fils pour de grandes « choses qui sont de notre bon plaisir. »

192. La très-obéissante Mère répondit à cet ordre du Seigneur : « Vous savez bien, mon adorable Maître, « que mon cœur et mes désirs sont entièrement con- « sacrés à votre divine volonté, et que je veux exé- « cuter avec diligence ce que vous commandez à « votre très-humble servante. Autorisez-moi, mon « bien-aimé, à en demander la permission à mon « époux Joseph, et que je fasse ce voyage avec son « agrément. Et afin que je ne m'éloigne pas du vôtre, « dirigez toutes mes actions, conduisez mes pas à la « plus grande gloire de votre saint nom (1), et rece- « vez pour ce sujet le sacrifice que je vous fais de « paraître en public et de quitter ma chère solitude. « Je voudrais, mon Roi et mon Dieu, vous offrir dans « cette occasion plus que mes désirs, en y trouvant

(1) Ps. CXVIII, 133.

« à souffrir pour votre amour tout ce qui pourrait « vous plaire et contribuer plus grandement à votre « service, afin que les affections de mon âme ne « fussent point stériles. »

193. Notre grande Reine, sortie de cette vision, appela les mille anges de sa garde, qui lui apparurent aussitôt sous une forme corporelle ; elle leur déclara le commandement du Très-Haut, les priant de l'assister dans son voyage avec beaucoup de soin, de lui enseigner à exécuter cet ordre selon le bon plaisir du Seigneur, et de la préserver des périls, afin que tout ce qu'elle y ferait fût dans la plus grande perfection. Les princes célestes s'offrirent avec une soumission admirable de lui obéir et de la servir en toutes choses. La Maîtresse de la prudence et de l'humilité avait coutume de leur faire des demandes semblables, elle qui pourtant les surpassait, dans tout ce qu'elle faisait, en sagesse et en perfection. Mais c'était à cause de son état de voyageuse et de la condition inférieure de la nature humaine, que, pour donner la dernière perfection à ses œuvres, elle consultait et appelait à son secours les mêmes anges qui, lui étant inférieurs en sainteté, la gardaient et l'assistaient, et d'après leurs conseils elle ordonnait ses actions, quoique d'un autre côté elles fussent toutes conduites par l'impulsion du Saint-Esprit. Les courtisans célestes lui obéissaient avec cet empressement et cette ponctualité propres à leur nature, et dues à leur Reine et Maîtresse. Ils se livraient avec elle aux plus doux colloques, et ils chantaient alternativement en sa compagnie les

louanges du Très-Haut. D'autres fois elle les entretenait des mystères sacrés du Verbe incarné, de l'union hypostatique, de la rédemption du genre humain, des triomphes qu'il remporterait, des fruits et des bienfaits que les mortels recevraient de ses œuvres. J'allongerais trop ce discours si j'écrivais tout ce qui m'a été manifesté sur ce sujet.

194. Après la vision, l'humble Épouse se détermina à demander à saint Joseph la permission d'exécuter ce que le Très-Haut lui commandait, et sans lui déclarer ce commandement par un effet de sa prudence, elle lui parla en ces termes : « Mon seigneur « et mon époux, j'ai appris dans une révélation « divine que le Très-Haut a daigné favoriser ma cou- « sine Élisabeth, femme de Zacharie, en lui donnant « un fils qu'elle demandait; j'espère que dans sa « bonté infinie, le Seigneur qui a accordé à ma cou- « sine stérile ce bienfait singulier, le fera tourner à « sa plus grande gloire. Je crois que, dans une occa- « sion comme celle-ci, je suis obligée par les lois de « l'honnêteté de l'aller visiter, pour lui communi- « quer quelques secrets qui regardent sa consolation « et son bien spirituel. Si ce voyage vous est agréable, « je le ferai avec votre permission, comme étant « entièrement soumise à votre volonté. Considérez « ce qui sera le meilleur, et commandez-moi ce que « je dois faire. »

195. Le silence discret de l'auguste Marie, remplie d'une soumission si humble, fut fort agréable au Seigneur, comme étant digne de la grandeur de son âme,

qui avait reçu en dépôt les grands secrets du souverain Roi (1). Et c'est pour cela, aussi bien que pour la confiance qu'il avait en la fidélité de cette grande Dame, que son adorable Majesté disposa le cœur très-pur de saint Joseph, en l'éclairant de sa divine lumière sur ce qu'il devait faire selon sa sainte volonté. C'est la propre récompense de l'humble qui demande conseil, de le trouver bon et assuré. Et il appartient également à celui qui a un zèle saint et discret, de le donner prudent quand on le lui demande. Le saint époux étant conduit par cette lumière céleste, répondit à notre grande Reine : « Vous savez déjà, Madame « et mon épouse, que tous mes désirs et mes soins ne « tendent qu'à vous servir, parce que je me confie « comme je dois à votre grande vertu, et que je sais « que votre volonté très-bien réglée n'entreprendra « aucune chose qu'elle ne soit à la plus grande gloire « du Très-Haut, comme je crois que le voyage que « vous souhaitez de faire le sera. Et afin que l'on ne « soit pas surpris de vous voir marcher sans votre « époux, j'irai avec bien du plaisir en votre compa-« gnie pour avoir soin de vous servir dans le chemin. « Fixez donc le jour de notre départ. »

196. La très-sainte Vierge remercia son prudent époux Joseph de la tendre sollicitude qu'il lui témoignait, et de ce qu'il coopérait avec tant de zèle à la volonté de Dieu, en une chose qui regardait son service et sa gloire; ils convinrent ensuite de partir

(1) Tob., xii, 7.

incontinent pour aller à la maison d'Élisabeth, préparant les provisions de voyage, qui se réduisaient à quelques fruits, du pain et de petits poissons que saint Joseph acheta; il eut aussi une petite monture qu'on lui prêta pour porter les vivres et son épouse, la Reine de tout ce qui est créé. Après ces préparatifs ils partirent de Nazareth pour se rendre en Judée (1). Je poursuivrai leur voyage dans le chapitre qui suit. La souveraine Maîtresse du monde ne fut pas plutôt sortie de sa pauvre maison, qu'elle se mit à genoux devant son époux saint Joseph, et en cette posture elle lui demanda sa bénédiction pour commencer la journée au nom du Seigneur. Le saint se retira voyant la grande humilité de son épouse, dont il connaissait les vertus par une longue expérience, et il balança de lui accorder sa demande. Mais la mansuétude et les douces importunités de l'auguste Marie le vainquirent, et le saint finit par la bénir au nom du Très-Haut. Dès les premiers pas, elle leva les yeux au ciel et le cœur à Dieu, les consacrant tous à l'accomplissement du bon plaisir divin, portant dans son sein le Fils unique du Père et le sien, pour sanctifier Jean dans celui de sa mère Élisabeth.

(1) Luc., I, 39.

Instruction de la Reine du ciel.

197. Ma très-chère fille, je vous découvre plusieurs fois l'amour de mon cœur, parce que je désire grandement que le vôtre en soit enflammé, et que vous fassiez votre profit des avis que je vous donne. Heureuse est l'âme à qui Dieu manifeste sa sainte volonté; mais beaucoup plus heureuse est celle qui, la connaissant, met en pratique ce qu'elle a appris. Dieu enseigne par plusieurs moyens aux mortels les voies de la vie éternelle; par les évangiles, par les écritures, par les sacrements, par les lois de la sainte Église, par d'autres livres et par l'exemple des saints, et spécialement par le moyen de la doctrine et des avertissements de ses ministres, dont sa divine Majesté a dit: *Celui qui vous écoute, m'écoute* (1); car c'est obéir au même Seigneur que de leur obéir. Quand il vous arrivera de connaître la volonté divine par quelqu'une de ces voies, je veux que, vous servant de l'humilité et de l'obéissance comme de deux ailes, vous voliez plus vite qu'un aigle pour l'exécuter, et pour accomplir le bon plaisir divin.

198. Outre ces manières d'enseigner, le Très-Haut en a d'autres pour conduire les âmes, en leur faisant connaître sa volonté d'une façon surnaturelle, par laquelle il leur révèle plusieurs mystères. Cet ordre a

(1) Luc., x, 16.

ses degrés, qui sont fort différents, et ils ne sont pas tous ordinaires, ni communs aux âmes, parce que le Très-Haut dispense sa lumière avec poids et mesure (1): dans certaines circonstances, il parle au cœur et aux sens avec empire; dans d'autres, il le fait en corrigeant, ou en exhortant et en instruisant. Tantôt il excite le cœur à demander, et tantôt il propose clairement ce que le Seigneur lui-même désire, pour que l'âme se porte à l'exécuter; ou bien il se borne à découvrir en lui-même, comme dans un brillant miroir, de grands mystères que puisse voir et connaître l'entendement, que puisse aimer la volonté. Mais toujours ce grand Dieu et ce souverain bien est très-doux à commander, très-puissant à donner des forces pour obéir, très-juste dans ses ordres, très-prompt à disposer les choses pour être obéi, et très-efficace à vaincre les empêchements, afin que sa très-sainte volonté soit accomplie.

199. Je veux, ma fille, que vous soyez fort attentive à recevoir cette divine lumière, et que vous soyez fort prompte et diligente à exécuter ses ordres; il faut, pour ouïr le Seigneur, et pour distinguer cette voix si délicate, si spirituelle, que les puissances de l'âme soient dégagées de la grossièreté terrestre, et que toute la créature vive selon l'esprit, parce que l'homme charnel ne comprend point les choses célestes et divines (2). Renfermez-vous donc dans le secret de votre cœur, et oubliez tout ce qui appartient à l'exté-

(1) Sap., XI, 21. — (2) I Cor., II, 14.

rieur. Écoutez, ma fille, et ayez l'oreille attentive; éloignez-vous de tout ce qui est sensible. Et afin que vous soyez diligente, il faut que vous aimiez, car l'amour est un feu qui ne saurait suspendre ses effets, surtout lorsqu'il trouve la matière disposée : ainsi je veux que votre cœur soit toujours préparé. Quand le Très-Haut vous commandera, ou vous enseignera quelque chose pour le bien des âmes et pour leur salut éternel, offrez-vous avec soumission à le faire, parce qu'elles sont le prix le plus estimable du sang de l'Agneau et de l'amour divin (1). Ne vous en excusez pas sur votre propre bassesse, ni sur votre timidité naturelle, mais surmontez la crainte qui vous abat; sachez que si vous valez peu, et si vous êtes inutile pour tout, le Très-Haut est riche et puissant (2), il a fait toutes choses par lui-même, et soyez assurée que votre zèle et votre charité ne seront point sans récompense, quoique je veuille que vous agissiez seulement en vue du bon plaisir de votre Seigneur.

(1) I Petr., I, 18 et 19. — (2) Rom., X, 12; Isa., XLIV, 24.

FIN DU TOME II.

TABLE DES CHAPITRES

PREMIÈRE PARTIE. — LIVRE PREMIER.

LIVRE DEUXIÈME.

DEUXIÈME PARTIE. — LIVRE TROISIÈME.

TOURS. — IMP. MAME.



